UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

LES ÉPREUVES PERFORMATIVES DE LA CONCERTATION DE QUARTIER

Le cas de la Revitalisation urbaine intégrée du quartier Hochelaga

Par

Maxime BOUCHER

Maître ès arts, M.A.

Thèse présentée pour obtenir le grade de

Philosophiae doctor (Ph.D.)

Études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Avril 2021

© Maxime, BOUCHER, 2021

Cette thèse intitulée

LES ÉPREUVES PERFORMATIVES DE LA CONCERTATION DE QUARTIER

Le cas de la Revitalisation urbaine intégrée du quartier Hochelaga

et présentée par

Maxime BOUCHER

a été évaluée par un jury composé de

Mme Sophie L. VAN NESTE, présidente, INRS-UCS

Mme Julie-Anne BOUDREAU, directrice de thèse, INRS-UCS

M. Jean-Marc FONTAN, examinateur interne, Sociologie, UQAM

M. Mathieu BERGER, examinateur externe, École des Sciences politique et sociales, UCLouvain

La catharsis est aussi une composante du théâtre d'environnement. Elle se manifeste, dans la mesure où ce dernier a pour but de créer une insécurité utilisable, positive, motrice et dynamique. Cette insécurité mène au désir, pour chacun, d'éliminer la tension qui l'accompagne, afin de provoquer une transformation, un changement. Elle a pour objectif final la libération de l'homme. Dès que le choc se produit, la mise en question débute et le processus de conscientisation est en marche.

- Maurice Demers (1972)

RÉSUMÉ

Les travaux québécois et montréalais portant sur la planification urbaine et la concertation de quartier ne montrent pas clairement le sens que revêtent les formes de communication qui échappent à la discussion formelle et procédurale, ni ne saisissent pleinement le caractère éprouvant de la prise de parole chez les participants. Ils ne montrent pas non plus combien les épreuves reliées à la prise de parole ont un impact sur l'évolution du processus de concertation et les résultats qui en ressortent en termes de problématisation, de prises de décision, de plans d'action, du développement d'une vision, d'engagement de budgets et de création de partenariats pour développer des projets concrets dans les espaces publics en réponse aux problèmes publics vécus localement. Dans ce contexte, nous postulons à l'instar d'autres chercheurs que toute performance en public, même les plus ordinaires, fonctionne comme une mise à l'épreuve, en actionnant un test à l'issue duquel il est possible d'élucider les « compétences » de l'acteur au sein du dispositif de concertation. Ce faisant, l'approche microsociologique à laquelle cette enquête se rattache met l'accent sur les contributions communicationnelles et interactionnelles des acteurs lors des rencontres des partenaires du programme de revitalisation urbaine intégrée (RUI) Hochelaga.

Cette thèse cherche à montrer comment ces épreuves ont une incidence beaucoup plus marquée qu'on pourrait le penser en premier lieu. Je souhaite faire la démonstration que prendre la parole en public dans le cadre de concertation de quartier telle que la RUI Hochelaga, fait également apparaître un acteur politique tantôt en pleine maîtrise de son espace de parole, tantôt incompétent et incapable de convaincre son auditoire de la validité de ses arguments. Cet acteur, je veux le faire apparaître à partir des figures de l'action qu'on retrouve chez Erving Goffman et lui faire suivre le chemin privilégié par la philosophie du pragmatisme étasunien : la reconstruction sociale et le changement. La méthodologie par observation directe, guidée par un guide d'observation, a permis de préciser le travail d'observation sur le terrain afin d'identifier et de nommer différentes actions à travers la prise de parole des partenaires de la RUI Hochelaga.

Les *épreuves performatives* apparaissent dès lors que prendre la parole en public intervient dans un espace normé qui admet une certaine façon de participer et en déprécie d'autres. Le sujet est alors mis à l'épreuve par laquelle il doit montrer qu'il a les compétences nécessaires pour faire partie du groupe. Évidemment, il ne sera pas rejeté comme tel. Il sera plutôt invité à changer de ton et à ajuster son propos à ce qui est attendu des autres participants. En un mot, l'épreuve existe comme la frontière entre l'agentivité de l'acteur et les normes, et réciproquement, entre la norme qui n'est pas systématiquement immuable et qui peut bien évoluer et se transformer par l'acteur, qui découvre toutes sortes de façons pour la faire plier.

Mots-clés : Planification urbaine, concertation de quartier, revitalisation urbaine intégrée, épreuves de prise de parole, microsociologie.

ABSTRACT

Quebec and Montreal's work on urban planning and neighbourhood consensus-building does not clearly demonstrate the significance of forms of communication that escape formal and procedural discussion, nor does it fully appreciate the challenging nature of speaking in public. In addition, the literature does not show how the stress-inducing process of speaking in public have an impact on the evolution of the concertation process and its results in terms of problematization, decision-making, action plans, vision planning, budget commitment and the creation of partnerships to develop concrete projects in public spaces in response to public problems experienced locally. In this context, following other researchers, we postulate that any performance in public, even the most ordinary, works like a test from which it is possible to elucidate the actor's "competences" within the consultation mechanism. The application of this microsociological approach to the case of the Integrated Urban Revitalization Programme (RUI) in Hochelaga, Montreal, reveals the communicative and interactive contributions of actors involved in partner meetings.

This thesis seeks to show how these tests have a much greater impact than one might think at first glance. I would therefore like to demonstrate that speaking in public in the context of neighborhood consultations such as the RUI Hochelaga also reveals a political actor who is sometimes in full control of his speaking space, sometimes incompetent and incapable of convincing his audience of the validity of his arguments. I want to show this actor through the figures of action found in Erving Goffman and make him follow the path favored by the philosophy of American pragmatism: social reconstruction and change. The methodology of direct observation, guided by an observation grid, has made it possible to specify the work of observation in the field in order to identify and name different actions through the speeches of the partners of the RUI Hochelaga.

The concept of *performative challenge* (épreuves performatives) appear when speaking in public takes place in a normative space that admits a certain way of participating and depreciates others.

The subject is then put to the test by which he or she must show that he or she has the necessary skills to be part of the group. Obviously, he or she will not be rejected as such. Rather, he or she will be asked to change his or her tone and adjust his or her words to what is expected of the other participants. In a word, the test exists as the boundary between the actor's agility and the norms, and conversely, between the norm which is not systematically immutable and which may well evolve and be transformed by the actor, who discovers all sorts of ways to bend it.

Key-words : Urban planning, neighborhood consultation, integrated urban revitalization, speech tests, microsociology.

REMERCIEMENTS

J’adresse d’abord et avant tout mes remerciements aux acteurs du terrain - les partenaires de la RUI Hochelaga - sans qui cette enquête n’aurait pas eu lieu. J’adresse des remerciements particuliers à celles et ceux qui m'ont accueilli durant les nombreuses rencontres du comité de coordination et du comité local de revitalisation, et tout spécialement aux personnes qui ont suivi avec attention l'évolution de cette thèse, qui l’ont défendu devant les instances de la Ville de Montréal et qui ont validé en cours de route les informations qui s'y trouvent.

Je remercie ma directrice Julie-Anne Boudreau avec qui j’ai développé une complicité tout au long du parcours : merci pour les échanges, les idées, les inspirations, le soutien et la confiance. Je remercie Mathieu Berger, Jean-Marc Fontan et Sophie Van Neste pour leurs précieux commentaires lors de l’évaluation de la thèse

Je remercie les équipes de recherche qui m’ont amené graduellement à « tester » différentes approches théoriques et méthodologiques et qui m’ont soutenu financièrement durant les premières années de doctorat.

Je remercie les collègues et les ami.e.s de la cohorte 2014 pour les échanges, ainsi que les étudiant.e.s du labo TRYSPACES pour leur complicité et pour les discussions stimulantes et les remises en question.

Je remercie mes parents pour leurs encouragements et leur intérêt à connaître l’avancement de cette thèse. Merci pour leur curiosité et pour leur désir de connaître les transformations du quartier Hochelaga.

Je remercie Amel, ma partenaire dans la vie et dans la science, pour sa grande complicité, sa patience, ses questions et réflexions, bref pour les discussions passionnantes et stimulantes.

Merci finalement pour les contributions financières de l'INRS, de TRYSPACES et du FRQSC.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ABSTRACT vi
REMERCIEMENTS viii
TABLE DES MATIÈRES x
LISTE DES TABLEAUX xiii
LISTE DES FIGURES xiii
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES xv
AVANT-PROPOS xvii

INTRODUCTION 1

La revitalisation urbaine intégrée des quartiers montréalais 1
Division des sections de la thèse 9

PARTIE 1 - LES REPÈRES DE L'ENQUÊTE 15

Chapitre 1 - Revue des écrits 19
1.1 - Le tournant communicationnel de la planification urbaine 21
1.2 - Apparition et publicisation des problèmes publics 24
1.3 - Sur l'histoire des dispositifs 27
1.4 - Les écueils de la concertation de quartier 30
1.5 - L'(in)hospitalité des dispositifs de la planification urbaine 34
1.6 - La difficile prise de parole en public 39
1.7 - Conclusion 41
Chapitre 2 - Le problème de recherche 45
2.1 - Objectifs de recherche 53
2.2 - Questions et hypothèses de recherche 54
Chapitre 3 - Cadre théorique 56
3.1 - Le problème de l'ordre social 56
3.2 - Les quatre figures de l'action 62

3.3 - Le modèle 68
3.4 - Le renouveau des études meadiennes 74
3.5 - Conclusion 77
Chapitre 4 - Méthodologie : Entrer, observer… puis entrer et observer à nouveau 79
4.1 - Guider et accompagner l'observation 82
4.2 - Période d'observation, systématisation et analyse des données 86
4.3 - Présentation des répondants et de la structure d'entrevue 89
4.4 - Ligne(s) du temps 94
4.5 - Analyse des données 96
4.6 - Premières limites de l'enquête 98
4.7 - Positionnalité face aux partenaires 101
4.8 - Considérations éthiques 103
4.9 - Conclusion 105
PARTIE 2 - PRÉSENTATION DES DONNÉES 106
Chapitre 5 - Naissances 109
5.1 - Publiciser les problèmes publics 111
5.2 - L'Opération populaire d'aménagement 118
5.3 - Vers une concertation intersectorielle de quartier 121
5.4 - Cohabiter dans le secteur RUI 124
5.5 - « La rue Sainte-Catherine, c'est à nous! » 127
5.6 - Choisir un premier projet, mais comment ? 136
5.7 - L'inégalité des discours 139
5.8 - Conclusion 154
Chapitre 6 - Crises 158
6.1 - On n'aura pas ce débat 159
6.2 - L'espace public s'échauffe 167
6.3 - Comment attiser la grogne 174
6.4 - Participer sans se crisper 191
6.5 - Tactiques et occupation de l'espace politique 198

6.6 - Conclusion 207
Chapitre 7 - Transformations 209
7.1 - Le choc de culture 211
7.2 - Interventions de la salle 221
7.3 - Un terrain d'entente 224
7.4 - Recadrer la participation 235
7.5 - Conclusion 242
Chapitre 8 - Réformes 244
8.1 - Au lendemain de la revitalisation 249
8.2 - Doers et Thinkers 259
8.3 - Présage d'une réforme 272
8.4 - Vers un post-RUI 281
8.5 - Héritage 288
8.6 - Conclusion 294
PARTIE 3 - DISCUSSION DES RÉSULTATS 295
Chapitre 9 - Les épreuves performatives 299
9.1 - Drames : La constitution de « Soi » et du collectif 308
9.2 - Cadres : Les règles et les normes qui accompagnent l'action 323
9.3 - Rituels : Les acteurs du changement 336
9.4 - Stratégies : De l'expérimentation au réformisme social 346
9.5 - Conclusion 359
CONCLUSION 365
Contributions de la thèse 375
Limites de la thèse et de l'enquête 383
Ouverture 385
RÉFÉRENCES 387
ANNEXES 411

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Les quatre figures de l'action chez Erving Goffman. 70
Tableau 2 : Périodes d'observation 87
Tableau 3 : Profil des répondants 92
Tableau 4 : Discours - Aménagiste, économique et social 143
Tableau 5 : Discours - Aménagiste, économique et social - Sainte-Catherine E. 144

LISTE DES FIGURES

Fig. 1 : Les quatre figures de l'action chez Erving Goffman 71
Fig. 2 : Guide d'observation (vierge) 85
Fig. 3 : Ligne du temps 88
Fig. 4 : Ligne du temps 96
Fig. 5 : Guide d'observation (annoté) 97
Fig. 6 : Organigramme LTQHM - RUI Hochelaga 100
Fig. 7 : Ligne du temps - Naissances 109
Fig. 8 : Carte du quartier Hochelaga 116
Fig. 9 : Carte détaillée de la zone d'intervention de la RUI Hochelaga 117
Fig. 10 : Plan de revitalisation urbaine intégrée 137
Fig. 11 : Comité de coordination de la RUI Hochelaga 140
Fig. 12 : Ligne du temps - Crises 158
Fig. 13 : Dénoncer la gentrification dans Hochelaga-Maisonneuve 169
Fig. 14 : Le « 3207 », rue Sainte-Catherine E. 178
Fig. 15 : Concessionnaire automobile Goyette auto 179
Fig. 16 : Concessionnaire automobile Goyette auto 180
Fig. 17 : Assises sur la gentrification, 7 mai 2017 187
Fig. 18 : Assises sur la gentrification, 7 mai 2017 188
Fig. 19 : Le « 3629 » suite à sa fermeture 190

Fig. 20 : Slogan de la SDC Hochelaga-Maisonneuve 191
Fig. 21 : « Réflexion sur la cohabitation dans le secteur RUI » 195
Fig. 22 : La Brigade verte 204
Fig. 23 : Ligne du temps - Transformations 209
Fig. 24 : Ligne du temps 228
Fig. 25 : Le Carré de sucre.....233
Fig. 26 : Le Carré de sucre.....234
Fig. 27 : Ligne du temps - Réformes 244
Fig. 28 : Chronologie des principales étapes de la démarche de RUI Hochelaga 252
Fig. 29 : La Brigade verte en pleine action.....255
Fig. 30 : Schéma meadien.....302
Fig. 31 : Croisement des schémas meadien et goffmanien.....363
Fig. 32 : Échelle micro.....367
Fig. 33 : Échelle méso 370
Fig. 34 : Échelle macro.....373
Fig. 35 : Jeu d'échelle - micro-méso-macro 374

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

ACM	Atelier Créatif Montréal
AMHM	Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
CAUHM	Collectif d'aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve
CDEST	Corporation de développement de l'Est
CDLCHM	Conseil pour le développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve
CHLAG	Comité hochelagien de lutte anti-gentrification
CIUSSS-EIM	Centre intégrée universitaire de santé et de services sociaux de l'Est de l'île de Montréal
CLR	Comité local de revitalisation
CoCo	Comité de coordination
GRTBQ	Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier
LTQHM	La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve
LV	Lien vert
HLM	Habitation à loyer modique
MHM	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
PDQ23	Poste de quartier 23
QH	Quartier Hochelaga
PAMID	Programme d'aménagement montréalais inclusif et durable
PMRQ	Programme montréalais de revitalisation des quartiers
RATP	Régie autonome des transports parisiens
RRSCE	Revitalisation de la rue Sainte-Catherine E.
RUI	Revitalisation urbaine intégrée
SD	Square Dézéry

SDC	Société de développement commercial
SDIS	Service de la Diversité et de l'Inclusion Sociale
SHAPEM	Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal
SPVM	Service de Police de la Ville de Montréal
STM	Société de transport de Montréal
YQQ	Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur

AVANT-PROPOS

L'ambition de mener une thèse de doctorat au programme d'études urbaines au centre Urbanisation, Culture et Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS-UCS) provient du désir de faire de la sociologie urbaine avec, si possible, une exigence de retombées pratiques. Dans le cadre de mon mémoire de maîtrise, je me suis rapproché de la sociologie de Chicago et plus précisément des approches interactionnistes plus près des définitions qu'en donnent Erving Goffman et Louis Quéré. Je me suis passionné pour cette sociologie du détail, des micro-situations qui ponctuent le quotidien des individus. J'ai alors pensé, comme bien d'autres l'ont fait avant moi, qu'une telle sociologie peut nous montrer bien des choses que les approches à distance ou encore statistiques ne nous permettent pas de voir. J'ai lu et relu Goffman et ses commentateurs depuis.

En réalisant un mémoire de maîtrise qui portait sur l'étude des comportements sociaux des usagers du métro de Montréal, j'ai compris combien la lecture écologique de Goffman, propulsée par la relecture de son œuvre par Isaac Joseph (1998, 2004) notamment, contribue à mettre en lumière les relations fines qui se tissent entre un individu et son environnement social et spatial. L'idée forte du droit à l'inattention civile et polie dans les espaces publics prend tout son sens dans une société où le regard de l'autre se pose sous les auspices de l'indifférence et de l'anonymat, ou encore du mépris ou du stigmate. Il demeure que l'activité principale dans le métro de Montréal, outre l'usage surreprésenté du cellulaire, consiste en l'observation mutuelle entre les usagers qui s'y trouvent.

L'espace public est pour Goffman l'occasion de se pencher concrètement sur les individus qui partagent des situations, des territoires qu'ils défendent tout en devant les partager, le lien social qui les unit tacitement, et beaucoup plus encore. Ce fut l'occasion pour moi d'en apprendre et de mettre en pratique cette perspective de la sociologie de Chicago, tout en apprenant autant sur mes compétences et mes limites en tant que débutant. Il n'empêche qu'en réalisant ce travail, l'idée de pousser plus loin et tester ces notions chères à la sociologie de Chicago, au-delà des espaces publics, m'apparaissait particulièrement intéressante. Quelles sont, par exemple, les règles qui

sous-tendent les rituels d'interaction à l'intérieur de dynamiques d'un groupe qui se forme de manière non naturelle ? Ou pour le dire autrement, comment fonctionne le conseil d'administration de la Société de transport de Montréal (STM) ? Comment l'organisation du travail des employés de la STM nous invite à tenir compte des « à-cotés » de la pratique (Arborio, 2007), c'est-à-dire tout ce qui est excédentaire à la définition de tâches, mais qui participe du déroulement d'une journée de travail d'un employé ? Comment, autrement dit, la préparation, les rencontres informelles et formelles, le temps consacré à commenter et à évaluer les pratiques comme telles, relèvent d'une coordination complexe qui appartient bien plus aux coulisses du métier qu'aux représentations publiques reliées à la prestation de service que rendent effective les employés du transporteur ?

Isaac Joseph a cru bon d'en mener l'investigation en 2004 en prenant pour objet d'étude non pas les comportements des usagers du métro parisien, mais bien la métamorphose et la modernisation de ce dernier, du point de vue de l'institutionnalisation négociée du collectif de travail autour de l'inauguration, en 1998, de la ligne 14 et de son passage vers ce qu'il nomme la « modernité publique » par une automatisation du service. Joseph y raconte l'histoire des coulisses de cette métamorphose à travers laquelle se mettent en place des « arrangements » entre différents acteurs, de la direction de la Régie autonome des transports parisiens (RATP) jusqu'aux employés dont les fonctions et les tâches ont connu de profondes mutations. Cette enquête, qui a été menée dans l'esprit de la philosophie du pragmatisme et de la sociologie de Chicago, avait pour moi l'écho suivant : si on déplace l'unité d'observation vers les coulisses où sont discutées et pensées les modalités du transport en métro, qu'arriverait-on à mieux comprendre quant aux pratiques de transport observables des usagers du métro de Montréal ? Cette question est demeurée en suspens au moment du dépôt du mémoire de maîtrise.

Durant cette période, j'ai surtout consacré mes lectures à la sociologie urbaine, à l'anthropologie des espaces publics et du transport collectif. À cette époque, je me suis beaucoup intéressé à la sociologie d'Erving Goffman pour laquelle je nourrie toujours une grande curiosité, tout en découvrant un intérêt pour la sociologie de Chicago et la philosophie du pragmatisme à travers plusieurs de ses commentateurs tels que Isaac Joseph, Daniel Céfaï, Louis Quéré, Mathieu Berger

et plus près de nous, Jean-François Côté. Ce dernier, d'ailleurs, m'a relancé à quelques reprises lors d'un séminaire sur une question précise : « Et si Mead avait été plus influent à Chicago ? ».

Cette question m'a amené à réfléchir non seulement sur les liens qui unissent la philosophie du pragmatisme et la sociologie de Chicago (Côté, 2014, 2015ab; Huebner, 2014), mais aussi les liens qui unissent la philosophie du pragmatisme et la sociologie goffmanienne (Ogien, 2012; Bonicco-Donato, 2014). Je ne parle pas ici de l'interactionnisme (non)symbolique qui caractérise souvent le trait d'union entre Goffman et Herbert Blumer, sous la plume de plusieurs représentants et commentateurs de la sociologie de Chicago, mais bien du geste hérité de la philosophie du pragmatisme de George H. Mead qui se lit, à mon avis, en filigrane chez Goffman, et qui trouve une certaine résonance dans le concept de *face* chez Goffman.

Cette préoccupation théorique me semble d'actualité et mérite, je pense, de proposer des clés de lecture en études urbaines puisqu'elle y est très peu discutée, du moins à l'échelle de l'INRS et des travaux de ses représentants. On peut attribuer le peu de référence à G. H. Mead en études urbaines justement par l'absence de prolongement entre celui-ci et la sociologie de Chicago, qui elle, curieusement, se trouve parmi les plus constitutives dans le champ des études urbaines.

J'ai développé un grand intérêt pour la recherche capable de supporter des actions visant justement une « mise en pratique », dans une logique similaire à la sociologie de Chicago et la philosophie du pragmatisme dont je m'inspire dans le cadre de ce travail. Je suis, comme plusieurs inspirations majeures dans cette thèse, en faveur d'un décloisonnement de la recherche et m'oppose au dualisme qui voudrait que recherche et pratique ne soient pas conciliables. Ce dualisme, comme l'affirme d'ailleurs Mathieu Berger, m'apparaît de plus en plus insoutenable. Ce n'est toutefois pas un prétexte ni une raison pour ne pas accorder une importance au travail de réflexion théorique qui supporte le travail d'enquête et l'aspect pratique qui en découle. J'ai pour volonté de mettre en pratique les idées inspirées de la sociologie de Chicago et de la philosophie du pragmatisme, et en particulier celles héritées du travail de Goffman et des auteurs qui ont contribué à le faire découvrir. Je tiens particulièrement à l'idée qu'il est possible d'en faire un usage pratique et méthodologique, tout comme je tiens particulièrement à l'idée que le

développement de la science peut coïncider avec le développement de la société, en associant de manière pratique la première à cette dernière (Côté, 2015b : 4).

Ce faisant, et pour toutes ces raisons, cette thèse s'inspire de la conception très présente chez Dewey, mais aussi chez Mead, par laquelle l'expérience et l'expérimentation sociale et scientifique peuvent mener à des réformes sociales, c'est-à-dire une transformation des institutions par le biais des individus qui, activement et consciemment, ont pour volonté d'agir et de transformer la société. Les lecteurs pourront d'ailleurs repérer cette trajectoire dès la seconde partie de la thèse, dans laquelle cette conception des réformes sociales agit comme fil directeur de l'enquête.

De toute évidence, elle y occupe une place importante sur laquelle se greffe un assemblage théorique et méthodologique par lequel sont discutées les épreuves reliées à la participation et à l'engagement des acteurs au sein du dispositif de concertation. C'est tantôt un Michel Foucault qui éclaire les manoeuvres discursives par lesquelles s'établissent et se rétablissent des rapports de pouvoir au sein du dispositif, ou bien qui éclaire l'agencement complexe des stratégies et des tactiques qui font leur apparition progressivement avec l'évolution du dispositif. C'est tantôt un Goffman qui s'avère particulièrement utile pour développer une méthode originale permettant de capter ce que Mathieu Berger (2015b) nomme des tensions interactionnelles de basse intensité, qui constituent selon moi la manifestation empirique la moins visible pour laquelle il apparaît crucial de porter notre attention. Cet angle mort pour bon nombre de travaux scientifiques, je m'efforce de le théoriser à travers ce que je nomme des « épreuves performatives ».

Celles-ci constituent, à côté de bien d'autres, des facteurs centraux qui ont des incidences importantes sur les dynamiques de groupe, surtout dans le contexte d'une concertation qui se donne des principes visant la délibération et qui parle au nom de l'inclusion démocratique. Concrètement, cette idée se traduit par l'étude du programme de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) du quartier Hochelaga, dans l'observation des actes de communication des individus qui y participent et y contribuent activement, y défendent des intérêts et des enjeux, y expliquent et

justifient leurs points de vue, s'accordent ou non avec le processus de revitalisation, l'avalisent ou ne le cautionnent pas.

Je souhaite tout de suite mettre au clair un certain nombre de points avec les lecteurs. Cette thèse ne prétend pas à l'exhaustivité vis-à-vis de tous les auteurs qui y figurent, encore moins lorsqu'il s'agit d'auteurs tels que Jürgen Habermas dont le travail encyclopédique et théorique est monumental. Après tout, comme dirait Richard Sennett (2019), avec les sciences sociales d'aujourd'hui, on a surtout l'impression de reposer sur le dos de titans. Cela dit, l'effort théorique qui est consacré dans les pages et chapitres qui suivront, vise à proposer une idée somme toute simple et assez connue : les acteurs, malgré le poids des structures, malgré les épreuves qu'ils vivent et font subir, malgré les constats d'une domination des uns sur les autres, parviennent parfois à provoquer des changements tangibles et durables. Les efforts qu'ils y mettent laissent alors entrevoir autant de persévérance, de stratégies, de situations éprouvantes et de prises de parole courageuses. Voilà ce que j'entends avec le concept d' « épreuves performatives » que j'entends forger dans le cadre de la thèse, au fil de l'enquête.

Cette thèse en études urbaines, malgré sa forte inspiration vis-à-vis la méthode de réflexion sociologique, emprunte à différents courants de pensée, de la sociologie de Chicago à la philosophie du pragmatisme étasunien, de la microsociologie goffmanienne aux travaux et théories des mouvements sociaux, aux études sur la planification, à l'histoire des dispositifs depuis Michel Foucault aux travaux de Bruno Latour et de Michel Callon. Cet assemblage, je l'ai imaginé dans un souci d'équilibre entre ces différentes inspirations afin de mieux cerner les contours de l'histoire d'une communauté d'un quartier central à Montréal et de sa transformation urbaine, graduelle et réfléchie, que j'ai eu la chance d'accompagner, humblement, en prenant bien soin de toujours maintenir une distance suffisante pour toujours éviter d'influencer l'évolution des situations par ma présence et mes contributions ponctuelles.

Enfin, et c'est peut-être la chose la plus importante à ajouter, cette enquête s'est déroulée au sein d'une communauté dans laquelle pratiquement tous les protagonistes se connaissent suffisamment pour qu'il me soit difficile de raconter une histoire ponctuée de personnages qui y tiennent des

rôles clairs et précis. C'est en tout respect que j'ai volontairement brouillé les pistes, en produisant des amalgames de discours, en modifiant légèrement le ton et la forme des discussions pour préserver l'anonymat des personnes qui ont participé et contribué à l'enquête.

Cette histoire, curieusement, est délestée de ses personnage en étant pourtant centrée sur ceux-ci. J'ai tout de même, à certains moments, cherché à mettre de l'avant des figures emblématiques afin qu'elles ne soient pas complètement vidée de ses protagonistes, de ses antagonistes, de ses contradictions et de ses points de friction. Cette histoire est donc conçue toujours dans l'idée de préserver un certain équilibre entre des acteurs qui peuvent apparaître comme étant en conflit, mais qui dans les faits, sont d'abord et avant tout en désaccord sur certaines volontés qui leur sont dictées par leur rattachement institutionnel, leur affiliation idéologique ou encore par des paramètres qui se trouvent à baliser leurs actions. Mon travail, s'il a été mené dans le cadre de cet exercice qu'est la thèse de doctorat, a consisté à produire des portraits et à reconstruire des situations, qui conjugués, nous mènent à voir le sens de l'action collective dans le contexte de la revitalisation planifiée du quartier Hochelaga avec tous les enjeux que cela soulève.

INTRODUCTION

La revitalisation urbaine intégrée des quartiers montréalais

Plusieurs travaux ont cherché à montrer que la planification urbaine passe par l'ouverture de nouveaux espaces de concertation et de délibération qui permettent des prises de décision collective (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008). Ces espaces apparaissent alors comme le lieu où des porte-paroles de différents secteurs, notamment communautaires et institutionnels, donnent voix aux populations et mettent en commun différents savoirs (Whitehead, 2004) afin de formuler des réponses de manière collective (Bernier, Clavier et Giasson, 2010).

Dans un article grand public publié récemment, la professeure Anne Latendresse indique qu'à Montréal, les Tables de quartier font vivre la participation citoyenne (Legros, juin 2019). Cette affirmation est d'ailleurs soutenue par un travail mené par une équipe de chercheurs de l'INRS qui ont montré comment les Tables de quartier constituent souvent les points de pivot de l'action collective au sein des communautés dans lesquelles elles sont implantées (Sénécal, Cloutier, Méthé Myrand, Dubé et Chevalier, 2010). Elles articulent des mandats de concertation et agissent comme les points de chute où l'information percole à travers les réseaux plus ou moins formels qui se tissent à travers le réseau des organismes communautaires[1] et institutionnels. Les Tables de quartier coordonnent alors des actions territoriales et agissent comme catalyseur d'actions au sein de leurs communautés, notamment par des mandats variés tels que l'animation d'une démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI). C'est d'ailleurs sur une telle démarche que s'appuie cette thèse, en prenant pour objet les dynamiques de groupes et les actes de communication entre les sujets, qui en sont les partenaires.

Le programme de RUI de la Ville de Montréal vise dans ce contexte à pallier les carences des approches « *top-down* » de la planification urbaine des quartiers montréalais et se pose en stratégie visant à décentraliser celle-ci en offrant l'opportunité aux milieux locaux d'agir sur leur territoire, et « dont la maîtrise repose justement sur les acteurs du quartier et le souci de

[1] Les organismes communautaires constituent l'équivalent montréalais du milieu associatif, mieux connu en Europe sous cette appellation.

l'implantation locale réussie » (Sénécal et Lessard, 2016 : 3). Dans ce contexte, l'idée voulait que l'introduction de programmes publics visant à transformer la concertation sectorielle en concertation intersectorielle viendrait au moins réduire les problèmes connus à cette époque[2].

C'est ainsi qu'en 2003, la Ville de Montréal a mis sur pied trois expériences pilotes de RUI, devant l'importance de la pauvreté observée durant les années 1990 et sa concentration dans certains quartiers ou portions de quartiers montréalais (Séguin et Divay, 2004). Selon la Ville de Montréal, la démarche de RUI constitue une stratégie d'intervention qui se distingue des stratégies sectorielles de développement urbain, économique et social, par les objectifs qu'elle poursuit et l'approche concertée et participative qu'elle privilégie (Ville de Montréal, 2003, 2016). La RUI est

> « une approche territoriale basée sur la concertation des intervenants, l'action intersectorielle et la participation de la population. Par sa volonté d'agir sur toutes les dimensions d'un quartier, en adoptant un mode de gestion et d'organisation intégré, la RUI se présente comme une stratégie efficace pour lutter contre la pauvreté concentrée » (CREXE-ENAP, 2010 : IX).

De manière plus générale, la RUI telle qu'elle est conçue à Montréal, s'inspire des politiques européennes et américaines en déployant une stratégie d'intervention conçue selon une structure intersectorielle et multi-réseaux (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008). S'y greffent alors des concepts tels que le travail concerté, la participation, le développement d'une vision commune, l'adaptation, l'action pensée en amont et l'insertion globale (Divay, 2004, 2005; Divay et *al*. 2006 : 18). La RUI fait partie de la toute dernière expérience de revitalisation des quartiers montréalais de ce type (Poitras, 2014), qui, on le verra plus tard dans la thèse, sera supplantée par un nouveau programme qui entrera en vigueur dès 2021.

Le programme RUI attire l'attention des chercheurs en provenance de plusieurs disciplines depuis plusieurs années, notamment dans les champs de la santé et de l'administration publiques,

[2] Le travail de concertation intersectoriel constitue une réponse au problème du travail en silo qui est souvent évoqué sur le terrain et dans le milieu communautaire. Les effets du travail de silo se traduisent souvent par la discontinuité dans les services, les problèmes de communication et le temps alloué aux rencontres et à la répétition des informations d'une concertation à une autre.

de design de l'environnement, de l'urbanisme, tout comme des travaux de nature critique dans le champ des études urbaines, des sciences politiques et de la sociologie. Les chercheurs issus de ces disciplines ont montré tour à tour la plus value des approches concertées pour lutter contre la pauvreté sur le territoire socio-sanitaire de la ville de Montréal. Ils ont montré comment l'administration publique et la gouvernance à l'échelle des quartiers constituent une stratégie sur laquelle s'appuie désormais l'administration centrale et les arrondissements pour revitaliser les quartiers dont l'indice de défavorisation (Pampalon, Hamel et Raymond, 2001) est plus élevé et plus concentré, ou encore qui font face à des enjeux au niveau de la disponibilité et de l'offre de services ou d'équipements publics et collectifs.

On observe toutefois comment les critiques de ces approches concertées montrent les effets indésirables des approches de RUI sur le territoire montréalais. On retrouve souvent la critique à l'égard des effets potentiellement gentrificateurs de la RUI, de sa capacité plutôt mitigée à conjuguer à la fois avec les approches de développement social, de revitalisation urbaine et de stimulation économique dont on observe plus souvent une propension à couvrir qu'un seul de ces axes de développement à la fois, au détriment des autres. Par ces effets de normalisation des territoires où la pauvreté observée est plus concentrée, ce sont plus souvent qu'autrement les stimulations par l'urbanisme et l'aménagement qui finissent par avoir le dessus sur les populations les plus vulnérables. C'est par des conséquences non prévues, ni désirées, que les stratégies de revitalisation comme la RUI peuvent conduire à des formes de marginalisation et de désappropriation, voire de dépossession, chez les personnes qui habitent ces quartiers depuis longtemps (Ghaffari, 2020)

Les approches de RUI sont également critiquées sur le plan de l'autonomie des acteurs locaux vis-à-vis les bailleurs de fonds et des acteurs politiques tels que les élus municipaux. Cette critique attaque de front la façon dont les projets sont pilotés par des acteurs, mais aussi des facteurs extérieurs au processus. Ceux-ci peuvent parfois enjoindre les milieux locaux à s'aligner sur des séquences d'action précises, des paramètres et des contraintes dans l'élaboration des projets et leur réalisation concrète. Ces facteurs extérieurs se traduisent aussi par des modèles de financement qui peuvent avoir un impact sur la pérennité des actions et des projets qui sont

développés par le milieu. N'oublions pas que ce sont au final les élus politiques et le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) qui pilotent une partie de la prise de décision et qui ont donc en quelque sorte le dernier mot sur les projets et qui en sanctionnent la réalisation.

Les critiques des approches de RUI vont également constater qu'à travers la revitalisation va s'opérer toute une stratégie visant une revalorisation du quartier. Son attractivité s'étaye sur plusieurs plans qui vont de la qualité du bâti, aux prix moins élevés du logement privé et des propriétés, à sa proximité par rapport au centre-ville et l'accès au transport collectif et aux grandes artères. Ces quartiers dans lesquels la planification urbaine passe par une revitalisation des espaces publics, la relance des artères commerciales et le développement économique se transforment et font l'objet de vives discussions dans l'espace public et médiatique[3].

La planification des intentions de revitalisation qui s'appuie sur les enjeux de fragmentations entre les groupes sociaux et les enjeux environnementaux dans les milieux de vie (Laurence, 2010) vise toutefois, semble-t-il, à limiter l'impact indésirable des interventions urbaines à l'intérieur des quartiers à forte concentration de pauvreté. Des résultats d'enquête vont être toutefois plus nuancés quant à cette « bienveillance » (Séguin et Divay, 2004). Forcément, une fois sous le feu des « *spotlight* », ces quartiers gagnent en attrait et sont plus fortement courus, au détriment parfois des populations qui les habitent depuis longtemps et des personnes les plus vulnérables. D'où le paradoxe qui est soulevé par rapport à la mission de lutte à la pauvreté des stratégies telles que celle de la RUI qui veulent proposer des solutions intégrées et partagées entre des actions capables de toucher à la fois aux dimensions sociale, économique et aménagiste. Or, cette façon de procéder interpelle beaucoup les conceptions du droit à la ville de Henri Lefebvre[4] en poursuivant de manière paradoxale une logique d'accessibilité des espaces publics et d'amélioration de la qualité du cadre et du milieu de vie à l'échelle du quartier.

---

[3] Pour connaître l'état et l'étendue du débat entourant la gentrification des quartiers et plus spécifiquement du quartier Hochelaga du point de vue des acteurs qui s'en font les critiques : https://chlag.info

[4] Le droit à la ville chez Lefebvre réfère à la possibilité pour les habitants des villes de faire des expériences, en dépit de leur appartenance socio-économique. Les personnes qui pratiquent la ville ont en ce sens le droit d'en déterminer les advenue et donc les formes et les fonctions qu'elle peut prendre.

Sur le plan de la gouvernance, la RUI encourage l'articulation des compétences des parties prenantes qui se déploie à la jonction des réseaux composés de la Ville de Montréal, des élus municipaux, des groupes communautaires, de leurs partenaires institutionnels, tout comme les acteurs privés, les citoyens et les personnes sans affiliation particulière. De ce point de vue, on s'aperçoit que l'éco-système organisationnel et intersectoriel de la RUI tend à produire des points de contact entre tous ces acteurs, ce qui met de l'avant l'image du réseau ou celle du rhizome de Gilles Deleuze (Sénécal, Cloutier, Méthé Myrand, Dubé et Chevalier, 2010). Toujours sur le plan de la gouvernance, les programmes de planification urbaine qui sont pilotés par le politique au détriment de l'autonomie des milieux locaux (Bourque et Moisan-Trahan, 2006), contribuent à déstabiliser les rapports de pouvoir entre les acteurs communautaires et institutionnels et à restreindre les modes différenciés de règlement des controverses (Lachance, Bernier et Herjean, 2011).

Ces éléments de fonds sur lesquels se déploie notamment la stratégie d'intervention de la RUI, masquent encore d'autres enjeux. Par exemple, la planification à l'échelle des quartiers parvient parfois difficilement à concilier les préoccupations citoyennes et celles de l'administration publique. Il en résulte alors un écart qui est souvent décrié entre l'énoncé des ambitions et les résultats concrets qui ressortent du travail de la concertation. Cet écart, entre les ambitions de départ et la faiblesse des réalisations (Blondiaux, 2001), entre les ambitions rhétoriques et la modestie de la mise en œuvre (Blondiaux et Sintomer, 2009), contribue à mettre à mal les processus de la planification urbaine. Il relèverait notamment - mais pas seulement - d'un manque de ressources dans la planification urbaine qui sont consacrées aux actions locales et aux concertations (Aïach et Fassin, 2004), à la participation, dont les défis sont constamment renouvelés (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008) tout en étant couteuse en temps et en argent (Blondiaux, 2001) et aux défis combinés aux obstacles politiques liés aux processus délibératifs (Bherer, 2006) dont les projets urbains passent presqu'inévitablement par la décision et la sanction politique.

On constate plus généralement que les pratiques participatives dans les métropoles ne permettent pas une réelle transformation de l'ordre politique, mais vont plutôt contribuer au renforcement

des traits préexistants des différents systèmes politiques en consacrant par exemple le rôle et la position centrale des élus politiques (Jouve, 2005). À ces problèmes s'ajoutent l'aspect concurrentiel et parfois divergent de la relation politique entre les citoyens et l'administration (Blondiaux, 2001) sur le plan notamment de la communication, de l'arrangement des positions, des normes, des intérêts et des valeurs.

Cette esquisse de la planification urbaine est surtout le fruit d'études qui mettent notamment l'accent sur les rapports de pouvoir entre les acteurs communautaires, institutionnels et politiques, l'étude des réseaux socio-techniques qui se déploient au sein des concertations et l'étude des mécanismes de pouvoir qui viennent instrumentaliser l'action communautaire. Tous ces constats dressent un portrait plutôt sombre des modèles concertés de la planification urbaine, partagés entre les problèmes et les échecs, qui ne devraient toutefois pas nous empêcher de réfléchir pour avancer.

Au Québec, du moins, un des aspects les moins travaillés concerne la façon dont les personnes vont se projeter à travers le processus de revitalisation et s'engager au sein du dispositif qui est mis en place pour planifier la revitalisation d'un quartier. Des thèses de doctorat récentes portant sur les approches de planification urbaine de type RUI s'y sont penchées en travaillant des perspectives différentes, mais toujours rattachées au domaine de la communication. Geneviève Cloutier (2009), par exemple, est revenue sur les apports de la communication à la planification en revisitant les thèses habermasiennes en montrant les effets d'adhésion aux projets de la RUI Sainte-Marie par des exercices de transactions, d'ajustements et de distanciation par rapport aux intérêts divergents. Sonia Hamel (2012) revient sur les formes d'inégalité que repérait bien avant elle Nancy Fraser, à savoir que les inégalités sociales liées notamment au genre et au statut socio-économique se traduisent par des inégalités délibératives au sein des forums de quartier. Leila Ghaffari (2020) avec qui j'ai partagé une part de l'expérience de terrain auprès des partenaires de la RUI Hochelaga propose quant à elle une « revitalisation inclusive » qui devrait s'inscrire dans un processus de coconstruction entre la population locale, les autorités publiques, l'arrondissement et les promoteurs privés. Ghaffari va même plus loin en discutant de « gentrification socialement acceptable ». Ces exemples de travaux se sont donc attachés à des

prises de parole, des discours et les effets de la délibération, mais aussi aux rapports de pouvoir entre différents groupes qui composent les communautés étudiées.

Il reste que la prise de parole en public est incontournable pour repérer comment les personnes parviennent ou non à se convaincre mutuellement, à susciter ou non l'enthousiasme ou l'indignation par rapport aux enjeux qui sont défendus et aux projets qui sont portés à l'intérieur du dispositif. La prise de parole en public demeure également incontournable pour observer les émotions qui s'y rattachent. Différentes propositions sont donc présentement sur la table dans les travaux québécois portant sur les enjeux communicationnels de la planification urbaine. Peu d'entre elles s'attardent avec insistance aux dynamiques de groupe qui apparaîtraient à la suite d'une ethnographie de l'engagement politique des participants au sein du dispositif de concertation. On n'y voit pas non plus les traces de l'expression d'émotions telles que l'indignation, ni les conséquences des discussions contrastantes et polarisantes. La question des dynamiques de groupe au sein des concertations n'est pas non plus adressée de pleine front; elle semble plutôt aller de soi.

Or, puisque les approches concertées telles que le programme RUI visent essentiellement à rompre avec le « travail en silo », il apparaît important d'étudier les dynamiques de groupe au sein des dispositifs de concertation qui sont mis en place précisément dans le but de favoriser les échanges. J'ai donc rebondi sur ces propositions pour me pencher plus concrètement sur l'étude de la prise de parole des acteurs en présence les uns des autres lors des rencontres de la RUI Hochelaga. Je me suis attarder aux dynamiques de groupe avec tout ce qu'elles recèlent en terme de paradoxe, d'inconnus, de tabous, de joie et d'indignation pour voir quelles en sont les conséquences sur la vie du dispositif de concertation et ses retombées. C'est sur le thème d'une participation éprouvante inspirée des travaux de Mathieu Berger et de ses collègues que j'ai envisagé graduellement l'enquête.

En clair, un acteur qui prend la parole durant une rencontre et éprouve des difficultés à le faire révèle une panoplie d'informations sur la situation et sur lui-même : est-il simplement timide ? C'est fort possible, s'il s'agit pour lui d'une première prise de parole devant des acteurs qu'il ne

connaît pas. Mais est-il possible que d'autres motifs se cachent derrière cette présumée timidité ou encore de ce possible embarras ? C'est là précisément que je souhaite intervenir car il m'apparaît important de creuser cette question, sachant que prendre la parole en public peut s'avérer une tâche complexe, même pour les habitués, même pour les plus doués, comme j'essaierai de le montrer.

Division des sections de la thèse

La première partie de la thèse se penche sur les différents travaux qui ont jalonné l'histoire de la planification urbaine. J'y présente dès le premier chapitre comment la mise en place des dispositifs de concertation au fil des différentes époques a contribué à dépasser l'impasse de la planification rationnelle et loin des préoccupations des habitants. Le tournant communicationnel de la planification urbaine s'annonce comme une nouvelle garantie qui scelle le contrat moral entre les habitants et les planificateurs. Mais qu'en est-il de la majorité silencieuse ? Comment fait-elle entendre sa voix au cours du processus ? Quelles sont les parties prenantes ? Qui décide quoi finalement ?

On se rend bien compte qu'il y a un écart entre l'énoncé de l'ambition et le résultat concret, mais comment fait-on pour en rendre compte et en discuter ? C'est là que la question de la prise de parole au sein des dispositifs attire l'attention de plusieurs auteurs pour qui la participation s'avère éprouvante tout comme les dispositifs participatifs inhospitaliers pour les participants profanes. On s'aperçoit même que certains sujets plus difficiles et tabous sont répudiés, qu'ils doivent être tenus loin des espaces délibératifs. Le problème est complexe puisqu'il met en scène une diversité d'acteurs dont les compétences à prendre la parole sont loin d'être égales et dont les chances de persuasion de l'auditoire le sont encore moins.

Le second chapitre situe le problème auquel je m'intéresse, dans la continuité des travaux qui ont critiqué le tournant communicationnel et la perspective habermasienne, et les travaux qui se tournent vers des approches microsociologiques de la participation, des ethnographies des dispositifs et une sociologie des épreuves de la prise de parole en public. Ce chapitre tente alors de situer les différents travaux dans le champ des études urbaines pour attirer l'attention sur les défis complexes de la communication de soi au sein des dispositifs de planification urbaine. Cette question, qui a été traitée par plusieurs auteurs, n'est semble-t-il pas suffisamment poussée sur le plan théorique et méthodologique, ce qui apparaît comme étant un problème en soi. Mais le véritable problème concerne précisément les répercussions qu'ont les épreuves de la prise de parole que font subir ou que subissent les participants au sein des dispositifs.

On peut déjà identifier trois formes de répercussion : sur les participants, sur la dynamique de groupe et sur la démarche de planification urbaine en soi. C'est sans aucun doute l'étude « fine » du dispositif de concertation de la RUI Hochelaga sur une période de six années qui permettra d'y voir plus clair. Durant cette période, j'ai été appelé à mobiliser différentes approches théoriques et méthodologiques, en partant de la théorie de l'acteur-réseau, en passant par l'analyse des espaces publics du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga et l'analyse de discours. Ces approches se sont avérées pertinentes pour apprécier les effets que produit le travail de concertation sur la transformation des milieux de vie. Elles m'ont permis en partie de comprendre comment sont défendus des enjeux par des acteurs porteurs de différents discours qui sont les plus souvent rattachés aux dimensions aménagiste, sociale et économique. Enfin, elles m'ont permis très concrètement d'étudier le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga et ses transformations physiques, tout comme les stratégies d'appropriation des espaces publics par les résidents.

Il apparaît toutefois nécessaire de pousser plus loin l'analyse en se tournant vers les compétences des acteurs à prendre la parole en public, à convaincre en suscitant l'intérêt ou l'indignation sur une situation, à se pencher sur leurs stratégies pour y parvenir tout comme leurs actions pour transformer le dispositif en y amorçant une réforme sur le plan de sa gouvernance. C'est là, à mon avis, que se pose la question de l'inclusion démocratique à l'échelle du quartier. Sachant alors que la prise de parole en public peut s'avérer éprouvante pour les participants, on peut se demander de manière plus générale de quelles façons un espace de concertation tel que celui de la RUI Hochelaga se montre-t-il hospitalier et inclusif - ou non - à l'égard de ses participants et de leur style de prise de parole ? Et sachant que la prise de parole en public a pour objectif non seulement de convaincre mais aussi d'influencer les décisions, quelles sont les répercussions qui en découlent sur la participation lors des réunions de la RUI Hochelaga et sur les processus de concertation à plus long terme ? Ce second chapitre me permet de déboucher sur un premier constat d'ordre méthodologique : des outils à la fois méthodologiques et théoriques plus aiguisés sont nécessaires pour étudier les actes de parole des acteurs de la RUI Hochelaga.

Le troisième chapitre se penche sur le cadre théorique et permet d'éclairer les contours des compétences interactionnelles des acteurs de la RUI Hochelaga. Cette préoccupation permet de faire le pont par la suite vers le quatrième chapitre qui porte sur la méthodologie qui a été employée durant l'observation des rencontres de la RUI Hochelaga. L'objectif consiste à rattacher l'approche théorique à un outil méthodologique pour cibler plus aisément l'objet des observations ainsi que les questions qui ont été posées dans le cadre des entrevues semi-dirigées[5]. Ce chapitre méthodologique permet de montrer comment, concrètement, j'ai pu observer les épreuves durant les rencontres, mais aussi comment les acteurs ont fait l'usage de différents procédés et d'une gamme de compétences pour parvenir à leurs fins. On y verra comment se déploie l'arsenal rhétorique qui a été utilisé durant les rencontres des partenaires de la RUI Hochelaga. J'indique aussi comment j'ai pu recueillir les points de vue des acteurs concernant la difficulté de prendre la parole lors des rencontres de la RUI Hochelaga. Ces acteurs, on le verra, sont diversifiés tant sur le plan des profils d'engagement que sur le plan des attaches organisationnelles.

La seconde partie de la thèse s'ouvre sur la vie du dispositif de la RUI Hochelaga et à ses quatre périodes distinctes. Le cinquième chapitre raconte cette histoire et permet de situer le contexte d'émergence de la RUI Hochelaga. Je m'attarde à son contexte d'émergence et à sa naissance, pour mieux comprendre comment s'articule la volonté à la fois de développer des projets structurants tout en engrangeant des budgets complémentaires à son financement de base. La lancée est fulgurante de 2014 à 2016, avec des budgets importants qui se greffent au budget de base octroyé pour son fonctionnement. La RUI Hochelaga est propulsée vers des ambitions et une marge de manoeuvre plus grande. Cela ne se fait pas sans heurt et ni sans critique. Ce faisant, j'en profite pour discuter d'une part de l'évolution de la méthodologie qui a été utilisée durant cette période dans le cadre de différents travaux, et d'autre part de son évolution pour se centrer plus spécifiquement à l'étude de la prise de parole des acteurs.

[5] Les entrevues semi-dirigées ont fait l'objet d'un consentement de la part des participants. Pour consulter le formulaire, voir annexes de la thèse.

Le sixième chapitre se penche plus concrètement sur la seconde période de la RUI Hochelaga qui représente la mise en crise du dispositif. Cette seconde période s'articule autour du développement des premiers projets de la RUI Hochelaga qui vont avoir pour effet de polariser les points de vue, d'attiser les discours et de faire émerger des problèmes publics, au sens de Dewey[6]. Le problème de la transformation du dispositif de la RUI Hochelaga est adressé de front, notamment dans sa capacité à évoluer en regard de sa double imputabilité, c'est-à-dire l'impératif de rendre des comptes à la fois à l'administration publique et à la communauté du quartier Hochelaga, ou du moins aux groupes communautaires qui ont pour mission de la représenter. Cette idée permet de faire du chemin sur la question de l'inclusion démocratique et plus spécifiquement sur cette possibilité de défaire pour refaire le dispositif RUI Hochelaga. Cette seconde période que je situe entre 2016-2018 est traversée par la réalisation de plusieurs projets de la RUI Hochelaga, tels que des activités de consultation auprès des résidents du secteur, l'aménagement partiel d'un Lien vert piétonnier qui traverse une partie du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga, des activités d'animation dans les espaces publics et l'ambition de revitaliser la rue Sainte-Catherine E. qui constitue l'une des artères commerciales du quartier Hochelaga. Toutefois, des remises en question émergent et des critiques fusent de la part de certains acteurs.

Je poursuis au chapitre sept sur la transformation consciente du dispositif. J'en arrive ensuite au constat que la RUI Hochelaga rebondit sur ces critiques pour revoir ses mécanismes de gouvernance. On entre dans une période de maturation et de transformation de la RUI Hochelaga qui coïncide par ailleurs avec une anticipation de sa décroissance économique et d'une plus grande modestie quant à l'envergure et la poursuite de plusieurs de ses projets phares. Cette période est marquée par un désir de transformation de la RUI Hochelaga tant des points de vue des acteurs qui la coordonnent que des partenaires qui participent à ses différents comités. C'est sur le plan de la gouvernance que sont axées les différentes réflexions vis-à-vis des transformations qui sont souhaitées.

---

[6] Le principe de définition de la situation comme on le retrouve dans sa formulation équivoque peut être lu comme suit : « Si des hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (Thomas et Thomas, 1928, cités dans Céfaï, 2014 : 340).

Ce processus engendrera, comme nous le verrons, plusieurs réformes et la mise sur pied d'un nouveau cadre de gouvernance de la RUI Hochelaga. Ce cadre de gouvernance marque un moment important puisqu'il ouvre à une possibilité de transformation tout en suivant les règles du jeu qui lui sont imparties par les bailleurs de fonds. Il sera donc question de discuter de la plasticité du dispositif de la RUI Hochelaga. La RUI Hochelaga, par sa double imputabilité, met en place une logique de double relation (entre elle et ses bailleurs de fonds, et entre elle et la communauté du quartier Hochelaga) qui complexifie les façons dont elle doit rendre des comptes à la fois à ses partenaires et aux bailleurs de fonds.

Cette question est introduite dès le huitième chapitre et se maintient tout au long des analyses. J'ajouterai que cette perspective de la double imputabilité se traduit à travers le cadre de gouvernance de la RUI Hochelaga, qui lui-même constitue un des points de jonction par lequel la RUI Hochelaga parvient à faire tenir ensemble cette double imputabilité. Par l'agencement des règles de fonctionnement de la RUI qui sont mises sur pied par la Ville de Montréal et l'introduction d'un nouveau cadre de gouvernance qui stipule les principes de la démocratie locale, la RUI Hochelaga produit deux choses : d'abord, elle désigne qui peut participer et comment ce *qui* peut effectivement participer aux travaux de la RUI Hochelaga. Elle introduit également un certain nombre de principes par lesquels les partenaires peuvent contribuer concrètement à la réalisation des plans d'action de la RUI Hochelaga.

Le huitième chapitre expose par ailleurs la décroissance de la RUI Hochelaga sur le plan de ses budgets et de la participation de ses acteurs. J'y discute parallèlement les façons dont la Ville-centre planifie un renouvellement du mandat RUI dans le quartier Hochelaga par l'institutionnalisation de celle-ci. Autrement dit, on verra comment le dispositif de la RUI Hochelaga, à sa naissance, suscitait un engouement de la part des différents groupes du quartier, et comment au final, les acteurs investissent d'autres concertations parallèles. Ce sera l'occasion de discuter d'un *post*-RUI avec l'arrivée d'un nouveau programme de revitalisation qui vient le supplanter.

La troisième partie de la thèse revient sur les données qui sont présentées à travers les quatre périodes de la RUI Hochelaga : Naissances, Crises, Transformations et Réformes. Je reviens au chapitre neuf sur le cadre théorique et les données qui ont été analysées à partir de celui-ci. J'y développe plus précisément le modèle des épreuves performatives et en montre l'intérêt pour forger un concept heuristique. Je poursuis en conclusion de la thèse avec les réponses aux questions de recherche, en revenant notamment sur les objectifs et les hypothèses de la thèse. J'y présente enfin les contributions théorique, méthodologique et pratique de la thèse ainsi que les limites de l'enquête et de la thèse en elle-même.

PARTIE 1 - LES REPÈRES DE L'ENQUÊTE

Des chercheurs tels que Nicolas Douay (2018) font actuellement l'hypothèse du renouveau des approches rationnelles de la planification urbaine par l'usage des algorithmes et tout le tournant paradigmatique de la ville intelligente. Alors si on peine à s'entendre et à travailler sur un mode délibératif et participatif, le risque est grand de voir la décision confisquée aux acteurs humains et passer aux mains d'une logique algorithmique et d'une rationalité instrumentale qui serait alors exacerbée. Cet enjeu fondamental rappelle l'importance de la rencontre en face-à-face, de la mise en visibilité des enjeux publics à l'intérieur des dispositifs et de la possibilité de discuter, d'échanger et de critiquer.

Dans cette logique, Jonathan Durand Folco (2017) rappelle la stratégie politique qu'est celle du municipalisme, puisqu'il s'agit d'y voir à travers les concertations intersectorielles de quartier, les espaces qui mettent en scène les contradictions du système tant sur le plan des énoncés que des visées, et où pourraient s'exprimer des tendances subversives (*ibid*. : 178). Ceci m'amène donc à penser la présente étude de cas de la RUI Hochelaga non pas comme le nouvel archétype de la démocratie locale et de la participation citoyenne, mais bien comme une expérience qui permet d'esquisser des avenues pour articuler l'échelle locale et propre aux milieux de vie, aux échelles municipales et de la Ville-centre. En mettant l'accent sur les dynamiques de groupe au sein du dispositif de concertation de la RUI Hochelaga, on s'aperçoit que le contenu des discussions, mais aussi les façons d'agir et de se comportement durant les rencontres, ont beaucoup à voir avec les enjeux politiques de l'arrondissement et de la Ville-centre.

De manière plus large, on peut rattacher les préoccupations de cette thèse au concept d'inclusion démocratique, qui lui-même s'articule dans la même lignée que cette idée de « droit à la ville » de Henri Lefebvre (1968) et David Harvey (2008). L'inclusion démocratique telle que l'entend Mathieu Berger (2018), désigne la possibilité de participer à la chose publique, de se l'approprier, mais aussi de la défaire pour la transformer. Cette réflexion participe elle-même des travaux sur l'hospitalité de Joan Stavo-Debauge (2017) dont Berger s'inspire pour réfléchir notamment aux questions de l'inclusion et de l'(in)hospitalité au sein des dispositifs participatifs.

Ainsi, autant pour le droit à la ville que pour l'inclusion démocratique, on constate que les termes sont normatifs car ils désignent une sorte d'idéal à atteindre, celui de l'espace public pour l'un et de l'espace politique pour l'autre qui ne sont jamais totalement achevés puisque toujours sujets à des changements vis-à-vis les besoins de leurs participants. Ce faisant, l'idée de « participer pour d'abord rejoindre », nous amène à penser que rejoindre c'est aussi se mêler, et que se mêler c'est aussi défaire (Berger, 2018). Cela suggère qu'il faut en premier lieu une possibilité d'être reçu, d'être admis, de faire avec mais aussi de faire autrement, voire de faire sans. Cette séquence apparaît en filigrane dans cette thèse puisque c'est bien de cet enjeu dont il est question au sein du dispositif de la RUI Hochelaga. Elle suit en fin de compte la conception suivante que j'expose dans un long extrait pour que les lecteurs en comprennent bien le sens, mais aussi les enjeux :

> « (…) « participer, c'est se mêler de », amène donc à penser la part de *négativité* qui serait consubstantielle à la participation, en même temps qu'une tendance à la *défensivité* pour ceux qui occupent et composent le milieu de communication. Les nouveaux venants viennent *défaire* partiellement ce qui se faisait avant leur arrivée. L'inclusion du tiers provoque initialement le dérangement, le dérèglement, la désorganisation des opérations menées jusqu'alors. Pour le cercle des acteurs concernés, elle occasionne des coûts et leur demande des efforts. Cette dimension négative de l'ouverture publique des cercles d'action et de communication, toute simple pourtant, est insuffisamment prise en compte dans les travaux sur la démocratie participative. Il est rarement rappelé par les observateurs – plus rarement encore, assumé par les acteurs – que les initiatives visant à « *co-construire* une politique publique avec les citoyens », engagent toujours à *déconstruire* les modes d'action étatique jusqu'alors en vigueur. Pour cette raison, ladite « co-construction » reste le plus souvent un slogan creux. » (Berger, 2018 : 18).

L'objectif consiste toutefois à faire la démonstration que la prise de parole en public accomplit quelque chose de bien précis à l'intérieur du dispositif en remplissant l'obligation de se mettre en scène pour mener une situation à terme. J'ai choisi de mettre en lumière les dénouements et les

moments clés qui laissent entendre les conditions dans lesquelles le scénario s'est joué, ses participants, leurs engagements, la multiplicité des rôles joués sur différentes scènes, leur degré de cohérence et leur capacité à convaincre. Parce que c'est aussi bien de cela dont il s'agit, convaincre, persuader les autres de la validité d'une situation, d'un projet, d'une idée ou d'une visée pour la planification de la revitalisation du quartier Hochelaga par l'entremise du dispositif de concertation de la RUI.

J'ai choisi dans cette première partie de la thèse de présenter succinctement les différentes périodes charnières de la planification urbaine, ses principaux auteurs et critiques, afin de soulever le plus rapidement possible le problème de la prise de parole en public et le caractère éprouvant de l'exposition de soi à l'intérieur des dispositifs de concertation. Les lecteurs pourront avoir le sentiment que la question de la planification urbaine est accessoire, voire même un prétexte, pour aborder des questions qui sont le plus souvent développées dans le champ de la communication. On pourrait se demander qu'ont en commun planification urbaine, dispositifs et dynamiques de groupe ?

Le problème ne se pose pas avec évidence, mais prend tout son sens lorsqu'il est examiné sous l'angle des compétences à prendre la parole en public et à convaincre de la validité d'une définition de la situation, en vue d'amorcer des transformations. Je souhaite attirer l'attention précisément sur la perspective situationnelle qui voudrait que pour qu'une situation sociale puisse exister, il lui faut des participants qui s'engagent et prennent la parole. Or, c'est là tout le sens du dispositif tel que celui de la RUI Hochelaga puisqu'il cherche à mettre en relation une gamme variée d'acteurs et de partenaires dont les intérêts peuvent être diamétralement opposés, voire incompatibles. En effet, toute l'idée du travail de concertation réside dans la possibilité de créer un dialogue et de faire de ces acteurs des interlocuteurs, malgré leur opposition traditionnelle sur le plan idéologique, malgré leur chance inégale d'accès à des financements, malgré l'histoire des luttes qui les opposent, malgré finalement que ces acteurs ne se retrouveront probablement et pratiquement jamais à croiser leur champ d'action respectif.

Attardons-nous alors à toute cette tradition urbaine qui a mené graduellement à la possibilité d'échanger dans le cadre de projets de planification urbaine. Voyons comment les mouvements sociaux ont contribué au fil des générations à transformer la planification urbaine jugée trop froide, mathématique et rationnelle. Voyons également quels sont les pièges de la concertation, comment elle peut s'avérer inhospitalière et injuste pour les acteurs démunis sur le plan des compétences communicationnelles. Voyons enfin comment le problème de la communication est d'actualité pour saisir les grammaires à l'œuvre au sein des dispositifs et en quoi cet enjeu devrait susciter une plus grande attention de la part des chercheurs et des praticiens.

Chapitre 1 - Revue des écrits

Les préoccupations en matière de participation du public sur les questions de la planification urbaine remontent aux années 1960. À cette époque, le courant critique d'inspiration néo-marxiste adresse sur plusieurs fronts les enjeux liés à la pratique de l'urbanisme et s'exprime à travers un mouvement de « révolution urbaine » (Lefebvre, 1970). Des auteurs comme Henri Lefebvre (1968), et un peu plus tard David Harvey (1973), vont mettre l'accent sur le « droit à la ville » comme condition d'accessibilité des espaces et des libertés des citoyens, de la qualité du cadre de vie urbain, de la reconnaissance de l'habiter et de la valeur d'usage, de la possibilité d'avoir accès à l'art et de faire des expériences esthétiques.

Les mouvements urbains qui se développent un peu partout à travers le monde sont tous porteurs d'une critique sociale, artistique, politique, procédurale et écologique (Castells, 1972). L'accent sera toutefois mis sur le droit à une dimension proprement collective et politique de détermination démocratique de la production des espaces de la ville. C'est avec la poussée de l'action des mouvements sociaux des années 1970 que se transforme la pratique de la planification urbaine. Elle est alors façonnée par le désir d'une participation des représentants de la société civile et à une ouverture plus grande des modes de prises de décisions à l'égard des processus de transformation de la ville.

Les mouvements sociaux urbains poussent dans le sens d'une transformation des modalités de la démocratie locale et vont remettre en question la légitimité et la représentativité des approches traditionnelles descendantes et réclamer un droit de regard accru vis-à-vis des processus de planification urbaine et les prises de décisions. Ce tournant marque pour ainsi dire le début d'une innovation procédurale dans la planification urbaine et dans la façon dont se prennent les décisions. Cette innovation met de l'avant la réflexion sur le fonctionnement de la démocratie urbaine tout comme elle participe de la complexification de la société, ce qui projète l'émergence de nouvelles formes de l'ordre urbain.

De nouvelles pratiques de la planification urbaine font graduellement leur apparition, alors que les théories participatives des années 1960 et 1970 ne s'attardent pas encore à la délibération

collective comme un point central et déterminant aux conditions de la vie démocratique. Ces nouvelles pratiques émergent pour pallier les limites des anciens modèles davantage tournés vers une rationalité et une emprise politique et technocratique sur la façon dont est conçue la ville. Ces pratiques contribuent à l'apparition et au déclenchement de nouvelles dynamiques qui vont bien au-delà des modèles rationnels de la planification qui sont jugés trop étroits pour prendre en compte la complexité (Bacqué et Gauthier, 2011 : 47).

Dans ce contexte, l'innovation va se poser sur des processus interactifs et politiques au sein desquels la question de la participation est centrale et déterminante. Les approches pluralistes telles que l'*advocacy planning* (Davidoff, 1965) ou du c*ommunity-based planning* (Angotti, 2007) en Amérique du Nord vont placer au cœur des préoccupations les intérêts de ceux qui habitent les quartiers et les villes. Ce mouvement rejoindra l'Europe avec les ateliers populaires d'urbanisme qui sont actifs dans les luttes urbaines de l'après 1968 (Pinson, 2018). Plus globalement, il s'agira d'une époque traversée par le désir de gagner le support politique des habitants par le biais de leur engagement plus direct de manière à mettre en valeur les usages de la ville (Lefebvre, 1968, 1991; Savitch et Kantor, 2002 : 29).

La programmation publique vise alors à faire ressortir les besoins multiples des habitants et des parties prenantes, aussi bien matériels que culturels, tout en favorisant l'expression de leur subjectivité (Hamel, 2010 : 154). Les années 1970 marquent pour ainsi dire un début de prise de parole plus affirmée des représentants de la société civile dans la planification urbaine. Ce passage ne se fait pas sans difficulté puisque les dimensions structurelles des politiques publiques sont contraignantes et marquées par les rapports de pouvoir entre les acteurs (Crozier et Friedberg, 1981[1977]), ce qui enjoint les réseaux associatifs et les groupes communautaires à faire preuve de créativité pour les dépasser. Cette impulsion née des bouleversements historiques et politiques contribue à la découverte de nouvelles structures politiques et de multiples jeux stratégiques qui se tissent entre les acteurs (Crozier et Friedberg, 1981[1977]).

Les années 1980 seront le creuset pour le développement d'initiatives socio-communautaires qui seront à la source d'inspirations pour redéfinir la pratique de la planification urbaine qui est alors

en proie à une crise référentielle (Birch, 2001; Beauregard, 2001). L'influence croissante de la sociologie des acteurs-réseaux (Callon, 1986; Latour, 2006) montre durant cette même période en France comment il est possible de porter une attention sur la prolifération de réseaux socio-techniques, sur des opérations de médiation, la constitution de collectifs, l'engendrement de chaînes d'association, des opérations de traduction et des controverses (Céfaï, 2007 : 19). En matière de planification urbaine, cela se traduit concrètement par l'étude de l'apparition et l'émergence des réseaux associatifs et des projets qui découlent de la volonté citoyenne et des élus à définir le quartier comme un milieu de vie.

Durant cette période, s'amorce aux États-Unis le tournant cognitif dans l'étude des mouvements sociaux initié par David Snow et ses collaborateurs. Les questions des perceptions de l'injustice et de construction du sens de l'action collective occupe une place centrale parmi les préoccupations scientifiques (Benford et Snow, 2012[2000] : 220). Cette lecture, qui était largement ignorée dans la littérature sur les mouvements sociaux jusqu'au milieu des années 1980, consiste à produire et à définir le sens des idées destinées à mobiliser ou à contre-mobiliser. C'est ainsi que les acteurs des mouvements sociaux sont considérés comme étant activement engagés dans des activités de production et de reconduction du sens auprès des autres membres, des adversaires, de l'auditoires ou des observateurs. Une place importante sera accordée à la reconnaissance de la capacité d'interagir des acteurs avec leur environnement, leurs réseaux et au développement de stratégies. Cette conception mettra en lumière les rapports qu'entretiennent les individus vis-à-vis des structures sociales, politiques et économiques et leurs capacités à s'adapter, négocier et réguler les changements sociaux (Sénécal, 2007 : 524). C'est en ce sens que les pratiques et les actions citoyennes se traduisent par une plus grande appropriation de l'espace politique et urbain (Colomb, 2012).

1.1 - Le tournant communicationnel de la planification urbaine

L'approche collaborative qui émerge dans la lignée des théories des mouvements sociaux, s'inscrit dans le champ de la planification territoriale à partir des années 1990. La société civile souhaite obtenir voix au chapitre dans une volonté plus pointue de se faire entendre sur les

dimensions qui touchent au « vivre ensemble » (Hamel, 1991; Offe, 1997). C'est dans ce contexte que la planification urbaine emprunte le chemin de la communication. Ce tournant s'inspire largement des idées de Jürgen Habermas et d'Anthony Giddens ainsi que d'autres auteurs tels que John Forester, Judith Innes et Patsy Healey. À l'instar de Noam Chomsky, Habermas postule pour une « communication sans contrainte », rationnelle, au cœur de laquelle l'interaction entre au moins deux sujets vise l'entente sur une situation d'action, afin de coordonner de manière consensuelle leurs plans d'action et leurs actions (Habermas, 1987[1984]).

L'approche communicationnelle de la planification urbaine vise l'atteinte idéal d'un intérêt général qui serait négocié suivant l'atteinte d'un accord, d'une entente ou d'un consensus au terme d'une délibération éclairée, qui mise sur l'éthique de la discussion et les normes sociales. La planification urbaine prend alors la forme d'un processus interactif qui vise à favoriser l'échange entre les professionnels et les acteurs sociaux en laissant une plus grande place à la population (Innes, 1998). C'est autrement dit le recours au dialogue pour définir des valeurs communes et penser des stratégies de négociation, de médiation et de concertation visant à favoriser les échanges entre les acteurs (Bacqué et Gauthier, 2011 : 48).

Le courant communicationnel en études urbaines a largement dominé les débats au sein des théories de la planification urbaine (Healey, 1997; Hillier, 2003; Fainstein, 2005; Rydin, 2007). Il s'est d'ailleurs taillé une place centrale et paradigmatique au cœur des différentes représentations de la vie urbaine et les pratiques qui y sont associées. On doit son succès aux bases qu'il pose vis-à-vis l'action rationnelle aux problèmes complexes de la communication. Cela se traduit concrètement par la conception d'expériences de planification urbaine qui prennent la forme de forums publics et d'espaces qui permettent le débat et l'argumentation (Healey, 1993) qui sont au cœur de l'agenda délibératif.

Le modèle de la démocratie délibérative qui s'appuie sur le courant communicationnel de la planification urbaine vise avant tout l'activité publique d'échanges d'opinions argumentées et de processus de formation collective des préférences en vue d'une prise de décision. Ce modèle a

contribué à enrichir la littérature grâce aux travaux réalisés par les chercheurs mobilisés sur la question de la participation aux politiques publiques. La délibération devient alors un exercice de la planification urbaine qu'on place au rang de critère de validité, sachant que le processus est aussi important que le contenu des échanges (Healey, 2003). La pratique délibérative s'appuie sur l'idée que la norme ne peut être légitime qu'en étant fondée sur des raisons publiques qui résultent de processus de délibération qui se veulent inclusif et équitable, et auxquels les citoyens peuvent participer moyennant leur coopération (Blondiaux et Sintomer, 2009). C'est dans ce contexte que la délibération procède par consensus, ce qui suggère des compromis de la part des parties prenantes.

La recherche du consensus à l'issue des délibérations constitue une des préoccupations centrales que certains auteurs qualifient de nouvelle orthodoxie de la participation (Rydin, 2007 : 57-58). Ce changement de paradigme trouve une réception importante chez les praticiens de la planification urbaine puisque la recherche du consensus constitue l'objectif à atteindre, fruit de la délibération et garant d'une reconnaissance de la pratique de la démocratie à l'échelle locale. C'est ainsi que les travaux qui portent sur la construction des consensus vont chercher à montrer que l'obtention de ceux-ci se fait au travers d'actions de négociation et de médiation, moyennant une volonté des parties prenantes et des intérêts mutuellement réciproques (Innes, 2004).

D'autres travaux vont plutôt concevoir le consensus comme étant inhérent aux discussions entre les parties prenantes (Healey, 1997). Pour d'autres auteurs plus « radicaux », l'obtention d'un consensus n'est pas l'objectif à atteindre à tout prix; il s'agit plutôt de viser l'*empowerment* et la « capacitation » (Carrel, 2006 : 39) des plus désavantagés et de ceux qui ne sont pas en mesure de prendre la parole (Sandercock, 1998). Cette perspective suppose l'existence de collectifs, voire de mouvements sociaux susceptibles de donner le ton et le sens à la vie démocratique (Rhéaume, 2008 : 69). De nouveaux acteurs sociaux issus de la société civile font leur apparition et se distinguent; de là naissent de nouveaux enjeux sociaux, dont la reconnaissance de la parole citoyenne et des acteurs profanes (Bherer, 2006.).

1.2 - Apparition et publicisation des problèmes publics

Habituellement, la planification urbaine procède en deux séquences qui structurent l'amont et l'aval, c'est-à-dire la période d'idéation et de planification puis la période de réalisation et de mise en chantier des projets. Cette double séquence, on la doit justement aux luttes urbaines qui ont été menées dès les années 1960 en Amérique du Nord et en Europe. Ainsi, plutôt que d'être linéaire, la planification urbaine procède maintenant d'un processus itératif (Ascher, 1995). On parlera plus précisément de l'étape du diagnostic suivie de l'action opérationnelle. Or, une forte part de normativité est associée au passage du diagnostic au projet (Pinson, 2018).

L'étape du diagnostic, si on s'y intéresse de plus près, s'appuie sur une situation territoriale qui pose problème. Les processus définitionnels qui prennent forme à l'intérieur d'espaces fortement soumis aux logiques de publicité - au sens pragmatique de rendre public quelque chose - ont tendance à produire des définitions dominantes et consensuelles qui elles-mêmes tendent à exclure les définitions marginales. Les définitions dominantes acquièrent en ce sens un fort caractère paradigmatique (Snow et *al*., 1986; Gusfield, 2009[1981]) et contribuent à rallier des individus autour d'une même position par un effet de persuasion (Burnstein et Vinoku, 1977) et le reflet de la qualité des arguments (Manin, 2011 : 89). S'en suit un changement spatial volontaire et normatif (Martouzet, 2002).

La planification urbaine n'échappe pas à cette tendance, puisqu'elle s'appuie sur des logiques de définition de l'espace urbain par les différents acteurs qui participent de la transformation des quartiers et de la ville plus largement. La planification urbaine prend alors place à l'intérieur des dispositifs de concertation où elle peut être conceptualisée. Le problème renverrait alors à la juxtaposition des différents types de savoirs à l'intérieur de dispositifs de concertation où seraient conséquemment évoqués différents types de préoccupations en matière de planification urbaine. Ce serait en d'autres termes les lieux et les moments de la mise en visibilité des problèmes publics et les points de vue qui s'y rattachent en termes de savoirs, de valeurs, de pratiques et d'expériences.

Le processus de problématisation est associé à des valeurs et des croyances qui engendrent des réactions qui sont elles-mêmes imbriquées dans la transformation des problèmes publics. Ceux-ci sont composites dans la mesure où ils sont traversés par différentes définitions, toutes relevant de situations qui ne sont pas univoques (Gilbert et Henry, 2012). Leur nature composite est le fruit de processus définitionnels qui prennent forme au cœur d'espaces où les différents points de vue s'agencent, s'opposent, se rassemblent et s'excluent. Les perspectives sont plurielles et parfois conflictuelles (Céfaï, 2014 : 354).

Sur le plan conceptuel, la notion de *problème* est loin de renvoyer à une définition évidente et univoque en science politique ou en sociologie (Gilbert et Henry, 2012). À la vue de ces deux disciplines, le *problème* se distingue d'une condition ou d'une situation objective par une démarche d'ordre cognitif et/ou normatif au cours de laquelle les acteurs définissent une situation comme *devant* ou *pouvant* être différente de ce qu'elle est dans la réalité (Padioleau, 1982; Kingdon, 1984 cités dans Gilbert et Henry, 2012 : 39). Un problème apparaît comme le lieu de rencontre entre diverses définitions qui, selon la façon dont elles s'agrègent, pèsent sur sa constitution ou déterminent sa « structure » (Gusfield, 2009[1981] : 6, dans Gilbert et Henry, 2012 : 40). Ce faisant, et alors qu'il apparaît désirable pour les membres d'une collectivité de discuter, de débattre et d'argumenter afin de prendre une décision éclairée (Manin, 2011), il est de plus en plus évident qu'une telle procédure peut s'avérer infructueuse lorsqu'on examine les détails entourant sa mise en place, notamment vis-à-vis la définition de *ce qui pose problème*.

Les conditions de possibilité de la participation et les arrières-scènes participatives (Breviglieri et Gaudet, 2014) s'avèrent parfois être les terrains d'émergence de nouvelles formes de solidarité sur lesquels la publicisation des problèmes publics urbains procède de manière informelle. À d'autres moments, les réseaux associatifs s'éloignent du pouvoir institutionnel pour mieux le critiquer et pour défendre des intérêts qui ne sont pas partagés par celui-ci. L'apparition des problèmes publics coïncide alors avec l'émergence de collectifs qui s'en saisissent et tendent à les publiciser. Or, comme le montrent Roy, Sénécal et Desroches (2015), il faut pour y arriver que des espaces politiques prennent forme au sein d'une communauté, par la création d'espaces

délibératifs. En leur absence, ce sont les médias qui occupent le rôle de mise en débat d'un problème public dans l'espace médiatique.

Dans le contexte de la planification urbaine, force est d'admettre que l'apparition d'un problème public concerne d'abord et avant tout ceux et celles qui sont directement touchés par celui-ci. On peut penser notamment au phénomène *Not in my back yard* (NIMBY) pour traduire cette idée. Mais qu'en est-il à l'échelle d'un quartier ? Comment les points de vue peuvent-ils se croiser et donner lieu à des discussions argumentées ? Il semble dans ce contexte qu'une plus grande démocratie de proximité semble aujourd'hui accueillir l'aval de tous (Blondiaux, 2001). Si on part du principe que dans un contexte démocratique les citoyens disposent d'un droit de regard sur les affaires publiques (Céfaï, 2007), ils peuvent critiquer et prendre part à celles-ci pour contester des situations ou des projets qui leur sont imposés ou encore pour discuter des problèmes qui touchent leur quartier.

Les réseaux associatifs dont certains jouissent d'une plus longue histoire, permettent entre autres choses l'association, la discussion dans l'interaction et l'organisation. Ces réseaux associatifs qui ont le pouvoir de revendiquer un « droit à la ville » dans l'espace public, sont appelés de plus en plus à mettre à profit leurs différentes expertises et leurs capacités d'actions dans leurs unions et leurs nouvelles relations. Qu'ils s'agissent d'unions sous la forme de partenariats, de collaborations ou de collectifs, ces réseaux associatifs prennent de plus en plus de place aux côtés du pouvoir institutionnel notamment pour agir comme experts du milieu et pour développer des projets se voulant plus harmonieux avec le tissu urbain et social dans lequel ils s'implantent. Ces collectifs, qui sont de moins en moins composés exclusivement d'organisation citoyenne spontanées et autonomes, ni des actions parachutées verticalement par les pouvoirs publics (Carrel, 2006 : 50), conduisent parfois à une confusion des rôles (Carrel et Talpin, 2012) et parfois une position difficile à concilier en étant à la fois imputable aux citoyens et aux élus politiques.

Ainsi, dans cette question formulée collectivement se trouve l'ambitieux protocole d'un système précaire et complexe d'acteurs dans lequel l'ordre n'est jamais vraiment garanti, mais qui tend

vers une logique ascendante (des citoyens vers le milieu institutionnel par exemple), moyennant les compromis inhérents à ce type d'actions (Fassin, 1998). L'arrangement qui existe au sein du réseau d'acteurs locaux permet dans ce contexte d'informer les élus impliqués dans les processus visant la recherche de solution aux difficultés rencontrées au plan local. Et c'est ce même arrangement qui permet aux acteurs locaux d'influer sur les processus menant à la recherche de solution aux difficultés rencontrées.

1.3 - Sur l'histoire des dispositifs

La participation est aussi affaire de dispositifs mis en place afin de organiser les contenus et les publics qui y prendront place pour discuter, échanger et délibérer. L'histoire des dispositifs pointe très clairement le problème dénominatif qui existe à l'heure actuelle lorsqu'on parle de « dispositif » et de l'engagement conceptuel que ce terme implique. Beuscart et Peerbaye (2006) mentionnent d'ailleurs qu'on peut se demander si le « dispositif » est aux sciences sociales comme la « structure » a pu être à la sociologie des années 1970-80, c'est-à-dire un terme de langage commun pour désigner l'organisation de l'activité humaine dans différents domaines, sans trop d'explication ni de définition.

Rappelons simplement que Michel Foucault est parmi les premiers, dans les années 1970, à faire l'usage du terme « dispositif ». On retrouve parfois les travaux de Foucault en études urbaines parce qu'il s'est intéressé à la ville en appuyant l'idée qu'elle constitue le lieu où s'observent le mieux l'application et les effets des dispositifs de pouvoir (Beuscart et Peerbaye, 2006). Il ne faut toutefois pas voir le dispositif foucaldien comme une armature technique et physique, mais bien plus comme un agencement d'éléments qui créent du sens et organise le monde. Le dispositif est mouvant selon la transformation de la société.

La définition qu'emploie Foucault, somme toute assez large, a toutefois le mérite d'indiquer que le dispositif a pour ambition de survivre à l'intentionnalité qui a présidé à sa mise en place, qu'il doit donc survivre au-delà de sa formation initiale, dans un jeu complexe d'actions qui résonnent les unes avec les autres, positivement ou négativement et qui appelle toujours à un réajustement.

En un mot, le « dispositif se trouve remobilisé pour gérer les effets qu'il a lui-même produits » (Beuscart et Peerbaye, 2006 : 5). Enfin, la perspective foucaldienne du dispositif, dont il faut souligner le mérite d'avoir su épingler les rapports de pouvoir, est souvent apparue comme l'instrument de surveillance, la technique au service du contrôle des corps et des esprits. Il faudra alors se questionner un peu plus loin sur l'apparition des dispositifs de la planification urbaine et le rôle qu'ils jouent au sein des milieux de vie et du travail de concertation.

On retrouve plus tard un prolongement de la théorie foucaldienne dans les travaux de nature sociologique initiés par Callon et Latour principalement dans le champ des sciences de laboratoire (Latour, 2006) et de la sociologie de la traduction (Callon, 1986) où les références à Foucault s'articulent autour de l'analyse du pouvoir (Beuscart et Peerbaye, 2006 : 6). Latour reprend d'ailleurs cette idée de dispositif pour désigner l'assemblage socio-technique d'humains et de non-humains, d'assemblage d'éléments hétérogènes, d'agencements techniques auxquels vont s'ajouter les opérations de traduction (Callon, 1986) susceptibles de créer du mouvement et des intermédiaires dans le processus global qui est mis en œuvre. Il y a un débat autour du dispositif foucaldien et latourien, le premier ayant été relayé au second plan pour s'être cantonné aux sciences humaines, le second ayant pourfendu le strict domaine social pour s'intéresser plus largement aux réseaux techno-scientifiques qui génèrent et maintiennent des relations de pouvoir (Beuscart et Peerbaye, 2006 : 7).

Toutes ces orientations font partie de l'histoire de la sociologie des dispositifs et l'intérêt que ceux-ci posent aujourd'hui pour mieux comprendre leurs rôles et leur implantation à travers des processus visant la planification urbaine et des quartiers. En quoi donc l'implantation d'un dispositif technique de la planification urbaine contribue-t-il à la fois à faire intervenir des réseaux hétérogènes, des assemblages d'entités humaines et non-humaines dans la production du changement ? Mais en quoi, est-il également tributaire et participatif d'un contrôle stratégique des corps et des esprits et d'une production de relations de pouvoir ? Comment, dans ces deux perspectives, le dispositif de la planification urbaine constitue-t-il une extension polymorphe, à mi-chemin entre les perspectives foucaldienne et latourienne, tout en composant avec les épreuves portant sur la qualification des actions ?

Une première réponse anticipée viendrait à dire que le dispositif de la planification urbaine constitue un bras, une extension de l'administration publique visant - peut-être sans le vouloir - à exercer une forme de contrôle stratégique sur la planification urbaine à l'échelle locale. Une seconde réponse anticipée viendrait à envisager le dispositif de planification urbaine comme un réseau - celui des acteurs-réseaux - visant à produire du changement, moyennant des opérations de traduction, des déplacements chez les acteurs qui peuvent entraîner des confrontations et des controverses que le dispositif doit résoudre et dépasser pour se maintenir. Partant de ces deux perspectives, force est d'admettre que le dispositif de la planification urbaine contemporain est un peu de tout cela. Toujours est-il qu'il ne peut qu'*être* un peu de tout cela non plus, car il est surtout là pour soutenir des actions et donner vie à une concertation, composée de nouveaux visages qui ne participent pas traditionnellement aux mouvements qui accompagnent la société civile, aux processus plus près des initiatives communautaires.

Les concertations intersectorielles de quartier constituent des systèmes d'action complexes, composés de réseaux d'acteurs qui opèrent des changements et concourent à l'atteinte d'objectifs dans des contextes bien précis et dans le temps (Galarneau et *al*., 2017). Dans le langage callonnien, on dira des dispositifs qu'ils répondent à l' « exigence » de faire converger les acteurs vers des problématisations communes moyennant des opérations de traduction, un intéressement certain, sinon un engagement et une mobilisation nécessaires pour mettre en mouvement des projets communs. L'objectif étant de répondre à des situations jugées problématiques. Là encore, on n'est pas trop loin de la publicisation du problème public cher à la philosophie du pragmatisme, notamment autour de Dewey et de Mead[7].

Sur le plan théorique, l'application de ces idées est intéressante, mais ne parvient pas à repérer, à moins d'une étude menée de manière minutieuse, l'impact des conditions matérielles et symboliques sur l'intéressement et l'enrôlement des acteurs, et encore moins les règles qui permettent d'assurer leur participation, leur pleine contribution, la légitimité de certains porte-

[7] La théorie de l'enquête sociale de Dewey propose qu' « une situation est réfléchie comme problématique lorsqu'elle organise l'activité collective de ses participants, alors qu'ils s'efforcent d'en déterminer, en vue de les maîtriser, les conditions de son advenue, les phases de son déroulement et les conséquences qui s'ensuivent » (Dewey, 1993[1938] cité dans Céfaï, 2014 : 340).

paroles à l'intérieur des processus et les formes que prennent les régulations à l'intérieur de processus décisionnel.

En bout de ligne, les dispositifs de la planification urbaine constituent des outils des administrations publiques visant à transformer l'espace urbain par des mécanismes d'opportunités et de contraintes, souvent liées à des financements et des marches à suivre (règlements, loi, cadre procédural), dont les extensions ont parfois pour effet d'engager des acteurs dans des processus pour lesquels ils n'ont pas, eux-mêmes, toujours le contrôle. S'ouvre alors la question de la performativité des acteurs à l'intérieur des dispositifs de la planification urbaine et à leur prise de parole, ce qui entraine des effets de reconfiguration d'autres acteurs et de leurs pratiques au sein même des dispositifs, ce qui fait du pousse sur cette idée évoquée à plusieurs endroits d'une « fabrique » des acteurs et le lieu où s'éprouvent leurs qualités.

1.4 - Les écueils de la concertation de quartier

Deux visions continuent de s'opposer (Blondiaux, 2008), à savoir d'une part que les « idéalistes » voient dans les développements contemporains la promesse de la démocratisation de la vie politique locale et le renouvellement des pratiques urbanistiques. D'autre part, on note que les « ultra-critiques » vont plutôt concevoir l'instrumentalisation des dispositifs par les acteurs dominants et donc sur la reproduction d'un ordre politique et sur la généralisation d'une rationalité néolibérale.

Une partie du débat s'appuie sur cette opposition binaire. Toutefois, la multiplication des dispositifs a permis de poursuivre les travaux en analysant plus précisément les conditions de leur mise en œuvre et en comparant différentes expériences dans différents contextes locaux et nationaux (Bacqué et Gauthier, 2011). On se rend bien compte que la concertation de quartier a des effets souhaitables et bénéfiques dans bien des cas (Blondiaux, 2001). La délibération a également des effets positifs pour les participants, par un accroissement du pouvoir des habitants (Foisy et Savard, 2017) et une amorce de politisation (Carrel, 2006).

Bien des questionnements persistent et sont toujours d'actualité, devant ce dualisme entre effets salutaires et pervers de la participation et de la concertation à l'échelle des quartiers. Marie-Hélène Bacqué et Mario Gauthier (2017 : 56) en ont imaginé quelques-unes : assiste-t-on à des transformations des pratiques de production de la ville influencées par une transformation des modalités de l'action publique, ou bien est-ce l'inverse ? Comment évoluent et se transforment les modalités de l'urbanisme contemporain sous l'effet de la délibération du public ? En quoi la participation contribue-t-elle à l'*empowerment* et la politisation des citoyens ou plutôt à une tentative de mise en ordre par la gestion de paix sociale et une re-technicisation des enjeux politiques de la ville ? La réponse partielle à ces questions peut être thématisée plus généralement par l'écart qui est souvent décrié dans les processus de planification urbaine, entre l'énoncé de l'ambition et son application concrète et pratique.

En somme, la participation publique et le design social font ainsi désormais partie des pratiques courantes en aménagement et en urbanisme. La participation publique constitue pour l'acteur une possibilité de défendre une position lors de consultations ou durant une rencontre de concertation de quartier. Elle peut être formelle et institutionnalisée à l'intérieur de dispositifs de concertation ou bien se dérouler à leurs marges en suivant un mode informel. D'une manière ou d'une autre, la participation publique constitue pour les acteurs la possibilité de revendiquer le droit de participer à la décision, c'est-à-dire de choisir les formes d' « habiter » qui leur conviennent.

Dans ce contexte, les groupes ne sont plus seulement des acteurs extérieurs et contestataires de la décision publique; ils la co-produisent officiellement grâce à leur participation (Bherer, 2006 : 25). Le pouvoir informel jouerait alors un rôle considérable dans le développement et l'implantation de politiques publiques (Trounstine, 2009). Les coalitions qui se forment entre les pouvoirs formels et informels donnent naissance à de nouvelles synergies qui ont une incidence particulière sur le fonctionnement des politiques locales et ses acteurs, notamment sur le plan des projets urbains qui seraient de plus en plus négociés. Et pour cause, la délibération contribue à obtenir l'avis de ceux qui sont touchés par une situation ou un problème public en leur donnant la chance de s'exprimer.

La délibération permet de pallier les carences des logiques descendantes de la planification urbaine, tout en permettant de mettre présence l'un en face de l'autre des acteurs qui sont en conflit et dont les intérêts et les valeurs divergent. Dans ce contexte, s'affrontent non seulement des types de savoirs et leur pluralité (Sintomer, 2008; Nez, 2010), mais aussi des ordres de grandeur et des échelles urbaines. C'est ainsi qu'on retrouve par exemple des habitants qui mettent de l'avant des marqueurs identitaires et des pratiques, des développeurs de projet d'habitation qui mettent de l'avant la qualité de vie et le « *standing* » de certains quartiers, et des professionnels et des universitaires qui vont plutôt mettre de l'avant l'ancienneté et la qualité du bâti en regard du corpus de connaissances disponibles au plan architecturale et urbanistique.

Il reste que la participation de la communauté est devenue incontournable (Jewkes et Murcott, 1996). Les projets urbains sont de plus en plus négociés entre des coalitions qui agissent ou non en marge des pouvoirs formels (Rosanvallon, 2006). Ce faisant, l'action collective à l'échelle locale se traduit désormais par l'organisation autour de l'appropriation politique des dispositifs de concertation de quartier. La mobilisation des acteurs sociaux autour des dossiers portant sur l'aménagement urbain, l'organisation physique des lieux et des milieux de vie, leur transformation sociale et fonctionnelle tout comme leur paysage et leur écologie sociale attise le débat public (Roy, Sénécal et Desroches, 2015). Ces acteurs sociaux possèdent toutes sortes de statuts et d'attaches organisationnelles : on y retrouve, et pas seulement, des représentants des organismes locaux, des associations de quartier, des représentants des institutions publiques, des promoteurs et des citoyens qui résident sur le territoire touché par l'intervention visée.

Dans cette mouvance, on constate que les quartiers urbains et leurs milieux de vie ne sont ni statiques, ni clairement délimités, mais bien des espaces traversés par les individus (Ascher, 2009). Le quartier constitue la pierre angulaire de l'action collective locale sur laquelle la mobilisation et les réseaux organisationnels interviennent (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008). Il serait alors le creuset pour que des réseaux de personnes et de groupes s'animent en faisant appel aux notions de solidarité et d'appartenance afin de tenter de résoudre des problèmes et de construire l'image de leur quartier, ses caractéristiques, ses limites et les projets qui s'y développent (*ibid.*). Ce faisant, c'est dans les quartiers que la participation est présentée comme

une dimension clef de la planification urbaine (Bacqué et Gauthier, 2011) puisqu'il s'agit d'une unité territoriale d'action politique (Blondiaux, 2001). Cela suggère qu'on est de plus en plus appelé à rompre avec la définition traditionnelle du quartier, qui est fondée sur des repères historiques et des traits distinctifs pour définir plutôt celui-ci comme un espace délimité par un réseau organisationnel qui y définit des situations et y projette ses actions (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008).

Dans ce contexte, le quartier apparaîtrait comme un espace transactionnel (Rémy, 1996), c'est-à-dire un cadre d'interactions sociales où sont débattus les enjeux et sur lesquels des opérations de transactions sont réalisées (Blanc, 1998). Selon les postulats de l'analyse transactionnelle, la définition du quartier s'appuierait alors sur l'articulation d'activités et d'acteurs dans un système social de libertés et de contraintes (Rémy, 1992), qui produisent des effets sur le lien social dans un jeu de tensions et de compromis sur des enjeux spécifiques. L'aspect central de cette conception renvoie aux interactions continues qu'entretiennent des organisations, des acteurs et des personnes, notamment des résidents, afin de déterminer les conditions du développement du secteur urbain concerné. Le quartier produit le cadre de l'action collective puisqu'il constitue l'assise sur laquelle se construisent des liens structurants pour les interventions subséquentes et les effets qu'elles auront sur le cadre bâti, les changements populationnels et la transformation de son image.

Dans la lignée de cette pensée, on trouve la notion d'enclave urbaine (Sénécal, 2016) qui met en tension les lieux et les moments de la concertation et de l'action collective et leurs effets dans le processus de transformation du paysage urbain. La concertation de quartier en tant qu'objet d'étude prendrait forme à l'intérieur de dispositifs qui naissent de la volonté d'apporter des transformations à la vie de quartier et aux projets qui se développent sur des micro-territoires dont l'éventail rassemble autant de coins de rue, de parcs, de tronçons de route, de friches et de terrains laissés vacants. Mais la volonté de transformation passe évidemment par la mise en relation d'acteurs dont les intérêts peuvent être très similaires tout comme les visions du monde peuvent être fortement opposées. Comment alors les acteurs parviennent-ils à s'accorder les uns

les autres ? Et comment ces dispositifs favorisent-ils ou non la mise en relation des points de vue, des intérêts et des visions du monde ?

1.5 - L'(in)hospitalité des dispositifs de la planification urbaine

Depuis quelques années on constate un tournant dans les pratiques (Hamel, 2014) puisque les administrations publiques et locales financent désormais des processus de délibération collective et l'élaboration de plans consensuels. Ceux-ci sont mis en place afin de soutenir les pratiques de planification urbaine (Cloutier, 2009) dans une perspective de décentralisation politique (Blondiaux et Sintomer, 2009). La planification urbaine passe concrètement par la mise sur pied de dispositifs de concertation qui favoriseraient l'écoute, la discussion et l'argumentation dans la recherche de compromis. L'objectif consiste à mettre en œuvre une analyse capable de servir adéquatement les besoins et les aspirations de la communauté (Beauregard, 1998; Innes, 2004; Fainstein, 2010). Les travaux de Nancy Fraser reflètent d'ailleurs cette importance que soulignent bon nombre d'auteurs à produire des « dispositifs de l'émancipation » devant les inégalités observées et les luttes qui ont été menées (Ferrarese, 2015).

Dans ce contexte, la planification urbaine tient lieu d'interface entre les décideurs publics et l'activité des habitants (Bourdin, 2015) qui se traduit concrètement par la mise en place d'outils et de dispositifs participatifs depuis les années 1990 qui prennent place dans les quartiers urbains, dans le cadre de commandes publiques réglementées. Ces dispositifs remplissent plusieurs fonctions, notamment en jouant le rôle d'interface entre les citoyens et l'administration locale, ce qui n'est pas sans rappeler qu'on se trouve plus souvent qu'autrement devant une démocratie représentative et moins devant une démocratie réellement participative (Blondiaux, 2001).

Cet interface entre gouvernants et gouvernés permet à la fois l'exercice d'une « vigilance citoyenne » (Rosanvallon, 2005, cité dans Carrel, 2006 : 41), l'exercice du droit d'exiger des comptes à la puissance publique, et de l'autre côté, de permettre aux autorités administratives d'afficher pattes blanches et de faire preuve de sincérité (Carrel, 2006). L'espace politique s'ouvre également à d'autres modes de concertation et de participation citoyenne, ce qui

contribue à transformer et à structurer les perceptions politiques à l'endroit notamment de la force et de l'impact des milieux associatifs locaux sur les politiques urbaines. Il n'empêche que l'adoption de dispositifs participatifs au cœur du processus de la décision publique est l'un des changements déterminants de l'administration publique des vingt dernières années (Bherer, 2006). La planification d'audiences publiques, de conseils de quartier, de budgets participatifs, d'assemblées citoyennes, s'ancre comme une pratique durable. Cette façon de concevoir des dispositifs plus ouverts vise explicitement à obtenir les contributions citoyennes, mais aussi d'autres types d'acteurs publics et privés, aux projets urbains et aux politiques publiques plus largement (Trounstine, 2009).

Les dispositifs mis en place pour les besoins de la planification urbaine opèrent précisément à une transformation consciente et désirée des quartiers, sur un mode délibératif et normatif. Ils constituent l'armature où se concentrent les activités et les thèmes de la planification urbaine, le vivre-ensemble, les enjeux sociaux, économiques et aménagistes. Ces dispositifs produisent toutefois de l'exclusion en limitant l'accès par une délimitation franche entre l'intérieur et l'extérieur, dont la frontière fonctionne comme un seuil pouvant être franchi, moyennant une démonstration des compétences à la participation démocratique et une volonté politique de recevoir des acteurs dont le discours ne cadre pas toujours dans les volontés du dispositif (Berger et Charles, 2014). Cette réflexion, fort stimulante, met en tension une conception de la participation des sujets devant les lumières crues de l'espace public qui s'en fait le juge (Berger et Charles, 2014). Elle permet derechef de reconnaître le caractère inhospitalier de certains dispositifs de concertation qui délimiteraient l'intérieur et l'extérieur de la communauté démocratique face à ce nouvel acteur profane qui prend désormais part à la planification de son milieu de vie. Cette conception permet également d'emboiter le pas aux critiques du modèle habermassien de Nancy Fraser (Ferrarese, 2015) qui montrait comment la formation de contre-public s'établit en dépendance et en opposition avec l'espace public civil-bourgeois.

Les dispositifs constitueraient selon cette perspective des espaces d' « épreuves » à l'issue incertaine, autant pour les personnes engagées que pour la communauté de référence (Berger et Charles, 2014). Ces connaissances ont permis aux travaux récents de s'attacher aux pratiques

observables à l'intérieur des dispositifs de concertation, soulignant ainsi le caractère (in)hospitalier de certains dispositifs de concertation à l'égard des participants les plus désavantagés (Berger et Charles, 2014). Ces situations embarrassantes se traduisent par des incidents de performance qui peuvent être de toutes sortes. On pense par exemple aux crises, à l'expression exagérée des sentiments tels que la colère, aux difficultés à gérer des émotions, aux « hors-propos », à l'inaptitude à la prise de parole en public et aux maladresses en situation.

Cette délimitation pèse sur l'engagement des participants les plus critiques dont la parole acquiert un sens politique et produit des clivages sur les enjeux qui sont discutés (Carrel et Talpin, 2012). On s'attend donc d'eux qu'ils soient ni sous-qualifiés, ni surqualifiés, ni sous-engagés, ni surengagés, ni dépolitisés, ni trop ouvertement politisés (Berger et Charles, 2014 : 20). C'est en ce sens que le problème de l'inhospitalité des dispositifs pèse sur les participants en composant difficilement avec leurs qualités personnelles. Or, comme le soulignent Berger et Charles (2014 : 23) « cette singularité constitue pourtant bien souvent une part importante de ce que les personnes ont à offrir dans ces espaces ».

L'essor d'une véritable « ingénierie » de la participation (Bonnacorsi et Nonjon, 2012) constitue une des réponses qui est fournie à ce problème d'inclusion à la vie démocratique. Elle s'amorce avec à ses côtés des professionnels et des promoteurs de la participation équipés d'outils et de méthodes. Depuis, le design participatif connaît une évolution technique, mais aussi une standardisation de ses modalités réduisant parfois la participation à ce que peuvent offrir ces outils (*ibid*.). Ceux-ci sont de toutes sortes et guident le processus : plans d'idéation et ateliers de co-création et de co-design, activités de type remue-méninges, support et matériel de bricolage visant à rendre la participation ludique. Sans le vouloir, ces outils contribuent à réduire au maximum les incertitudes reliés à la participation en structurant celle-ci (Rui, 2004). Mais ils sont également mis en place dans un but « avoué » qu'est celui de limiter au maximum les « errements » des participants, devant la hantise que la parole profane et profanatrice peut susciter chez les organisateurs de ces exercices participatifs (Berger, 2015)

Ces dispositifs jouent toutefois un rôle essentiel en démocratie en permettant aux citoyens d'interpeller le pouvoir politique vis-à-vis notamment de ses engagements et les décisions qui sont prises. Ils visent par ailleurs à susciter une volonté de communication démocratique en déployant des espaces et des scènes qui favorisent la communication et la discussion en face-à-face. Cette mise en visibilité permet ainsi la délibération et l'échange argumenté, qui produiraient de nouvelles informations et rendraient possible l'imagination de solutions nouvelles (Blondiaux et Sintomer, 2009). Elle constituerait une solution appropriée par le compromis et serait une source de légitimité dans la mesure, et seulement, où elle respecterait la voix de tous les acteurs participants et une prise en compte de leurs arguments (*ibid*.). En admettant que la délibération se veut inclusive, elle en exclurait toute forme de menace ou de marchandage en dehors de ce que Habermas nomme « la force du meilleur argument » (*ibid*. : 33).

L'une des grandes difficultés tient aux modalités d'encadrement de ces dispositifs et des activités qui s'y tiennent. Loïc Blondiaux et Yves Sintomer (2009) relèvent quelques questions pour illustrer cet enjeu : comment susciter la spontanéité dans les échanges ? Et comment au contraire ne pas nuire à celle-ci en formalisant trop sérieusement ces derniers ? Il n'y a aucune garantie non plus que les échanges soient fructueux, ni qu'il y ait une répartition juste et équitable de l'expression chez les différentes catégories de participants, et encore moins de risque de débordements et de désordre.

En somme, l'apparition des dispositifs trace le lien entre des éléments qui peuvent apparaître habituellement comme étant hétérogènes, qu'ils s'agissent de discours, d'institutions, d'approches et de philosophies (Foucault, 1994[1977] : 299). Ces dispositifs sont mis en place pour assurer une fonction stratégique dominante liée à la reproduction du pouvoir (Elden et Crampton, 2007; Kilfoil, 2014), en re-configurant des acteurs et leurs pratiques, tout en mettant en place des espaces de négociation et de jeux. Les dispositifs apparaissent dans ce contexte non seulement comme des espaces de coordination entre des acteurs déjà constitués, mais aussi comme la « fabrique » même des acteurs où s'éprouvent leurs qualités (Beuscart et Peerbaye, 2006; Berger et Charles, 2014).

Il semblerait que l'une de conditions centrales des dispositifs serait de rétablir une certaine égalité minimale entre les acteurs (Blondiaux, 2001) puisque leur maitrise des dossiers, de l'information et de la législation peut être très variée. Cela rejoint la thèse de l'(in)compétence des acteurs à prendre part aux activités de participation à l'intérieur des dispositifs, sachant que les ressources rhétoriques et les capacités de nuire peuvent être très différentes (*ibid*.). Ce faisant, les dimensions procédurales au cœur des dispositifs peuvent s'avérer parfois contraignantes (Carrel, 2006) et parfois paradoxales, en s'interdisant d'aborder les sujets controversés et qui produisent des clivages au sein des participants (Carrel et Talpin, 2012). C'est pourquoi les discussions les plus marquées par des critiques ou porteuses de sujets controversés et polarisant sont souvent plus présentes dans les coulisses et à mi-voix (Eliasoph, 2010). Elles peuvent également s'exprimer sous la forme de ce que James Scott (2008[1992]) nomme le texte « caché » en opposition au texte « public »[8].

Loin des débats publiques, les rencontres formelles portent moins sur les discussions difficiles et les questions pénibles que sur les projets, leurs réalisations et les retombées bénéfiques pour le quartier et la communauté (Eliasoph, 2010). Cette tendance peut s'expliquer par une forme d'évaporation du politique (Carrel, 2006; Eliasoph, 2010), c'est-à-dire en évitant toute forme de portée politique et publique aux thèmes abordés durant la discussion. Celle-ci serait finalement un symptôme de la crainte souvent fondée de voir un thème polarisant se faire confisquer par un noyau d'acteurs désireux d'en faire l'objet central de la discussion (Carrel, 2006; Blondiaux, 2008) ou encore que cette polarisation conduise à des positions extrêmes (Manin, 2011).

Il apparaît au final de plus en plus difficile, voire impossible, de s'indigner en public sans faire l'objet de railleries, de désaveux et de moqueries. C'est ainsi que l'appel de la critique dans les formes que prend la délibération contemporaine ne se fait pas sans difficulté pour les groupes d'acteurs qui se revendiquent d'une forme de contre-pouvoir. Le passage difficile de contre-pouvoir agonistique (Mouffe, 2017), plus classiquement associé au syndicalisme, au contre-

[8] Scott (2008[1992]) montre bien comment les dominés ont recours à différentes stratégies rhétoriques afin de dissimuler aux dominants leurs mépris. Ces stratégies, qui sont tenus en coulisses ou de manière subtiles en public, jouent sur le registre du caché. Inversement, ce qui apparaît en public, ce qui s'échange aux yeux de tous, entre dominés et dominants, consiste au maintient des apparences de cette relation. Scott parle alors du texte public pour désigner cette mise en scène publique où chacun joue son rôle en fonction de sa position.

pouvoir qui procède par la délibération montre un affaiblissement voire une neutralisation de ces effets coercitifs. Alors que le mode de contre-pouvoir agonistique jouait par asymétrie - du eux-contre-nous -, la délibération contribue à produire un excès de compromis et la neutralisation des forces oppositionnelles (Fung et Wright, 2005). En clair, en l'absence de contre-pouvoir solide, la délibération a tendance à favoriser les intérêts déjà établis et la lecture dominante des problèmes publics (*ibid*.) en délaissant toute forme de débat et toute possibilité de critique.

1.6 - La difficile prise de parole en public

La sociologie des « acteurs faibles » (Berger, 2008) met en perspective la manière dont certains jeux à l'intérieur des dispositifs participatifs règlementés vont à l'occasion permettre une critique ou une subversion d'un ordre institutionnel réglé en la défaveur des participants moins expérimentés. Ce faisant, les travaux récents portant sur l'inclusion démocratique et les dispositifs participatifs vont mettre de l'avant un ancrage important dans la participation « en train de se faire » et pour laquelle l'enquête ethnographique offre un point d'appui irremplaçable pour décrire les épreuves fondamentales de la vie politique (Berger et Charles, 2014). Ces épreuves (Boltanski et Thévenot, 1991) se manifestent autour des figures de participants « marginaux » qui réfutent et critiquent (Boltanski, 2009) les idées admises au sein des discussions (Berger et Charles, 2014).

Elles se manifestent aussi chez les participants dont l'expression est maladroite et dont les modes d'expression cadrent difficilement à l'intérieur des discussions. On peut penser notamment à l'incapacité à prendre la parole, aux maladresses et à l'expression exagérée des sentiments (*ibid*.). L'apparition de cette figure de participant au sein de la communauté démocratique implique un rappel des questions d'habileté, de ressources et d'aptitudes qu'exige la vie publique (*ibid.*). Ce faisant, toute forme d'engagement public requiert que l'individu qui se fait sujet politique, mette entre parenthèse une part de lui-même et l'expression de ses sentiments, de sa propre subjectivité et de sa propre singularité (*ibid.*).

Cela se traduit concrètement autour des modalités de l'engagement de soi que les dispositifs rejettent ou déprécient (Nauteuil, 2014; Tarragoni, 2014), sur l'exclusion au seuil des espaces publics lorsqu'elles sont essentiellement le fruit des petites humiliations que les « dominants » y infligent (Motta, 2014), sur la productivité des tensions de l'hospitalité et de l'appartenance couronnées des épreuves de la participation (Stavo-Debauge, 2014) et enfin sur le paradoxe du mouvement d' « élargissement » participatif qui contribue simultanément à imposer un format de communication que suppose l'injonction contemporaine à prendre part à un public libéral (Breviglieri, 2014).

S'ajoutent à ces constats un certain nombre de défis entourant la représentativité lacunaires des groupes sociaux qui fuient les dispositifs tels que les marginaux, les personnes à faible revenu et les jeunes (Blondiaux, 2001). Ce ne sont pas non plus tous les individus qui sont doués et aptes à prendre la parole publiquement, ni à posséder les arguments persuasifs et les plus susceptibles d'être pris en compte à l'issue de la décision finale (Sanders, 1997). Le caractère public de la vie sociale suggère que les individus qui vivent en société sont amenés à « passer à travers » des situations de co-présence et des formes de vulnérabilité que celles-ci enjoignent (Cardon, Heurtin et Lemieux, 1995). Une situation de prise de parole devant un public implique que les participants s'inscrivent dans un même cadre de participation identique (Goffman, 1989). La prise de parole devant un public suppose que les locuteurs cherchent alors à convaincre l'audience de la justesse et du bien-fondé de leurs propos (Goffman, 1973ab).

Un certain nombre de travaux vont mettre l'accent sur les performances et leurs contraintes pragmatiques. Sont alors questionnées les compétences des acteurs à apparaître dans l'espace public (Cardon, Heurtin et Lemieux, 1995; Berger, 2012ab). L'espace public dont il est question est souvent discuté dans les travaux portant sur les dispositifs et l'inclusion démocratique. On retrouve ainsi très souvent des références fortes à la philosophie politique de Dewey et de Arendt et une discussion soutenue sur le concept d'arène publique (Céfaï, s.d.).

Sa généalogie remonte aux années 1950 et plus près des travaux de R.E. Park qui identifiait une dynamique dans laquelle les problèmes publics étaient déterminés par la loi de l'offre et de la

demande. Pierre Bourdieu avait sensiblement les mêmes préoccupations en discutant la nature du champ où l'existence et la nature des problèmes sociaux dépendaient de l'état des rapports de force et des conflits d'intérêts entre des classes. Habermas (1988), quant à lui, parle d'agora pour situer le lieu de la délibération, où l'on retrouve des individus qui s'efforcent d'être rationnels et raisonnables.

Dans ce contexte, ceux-ci adhèrent à une même conception de la raison publique et s'entendent sur une justification publique à portée universelle ou encore sur les procédures à suivre pour former des arguments recevables. C'est à l'issue de discussions, de dialogues ou de délibérations - selon les versions de Habermas, Dryzek, Bohman et quelques autres - que les décisions et les agissements s'alignent avec le consensus rationnel. La « sphère publique » ou l'arène publique constitue le moment et le lieu où vont s'éprouver et se mesurer, se formuler et se stabiliser de nouvelles perspectives, de nouveaux intérêts et de nouvelles opinions, à travers des opérations de dramatisation, d'argumentation et de narration qui ont des visées d'expression, de persuasion et de séduction (Céfaï, s.d.). C'est en ce sens que l'arène publique concrétise le débat public et donne corps à l'expérience cognitive et symbolique du collectif et de ses participants.

1.7 - Conclusion

On comprend mieux maintenant en quoi la planification urbaine est considérée comme un processus interactif et politique au sein duquel la question de la participation est centrale et déterminante. Les politiques des villes sont façonnées à la fois par les questions urbaines qui sont portées par les citoyens, les réseaux associatifs, les secteurs publics et privés, et les lobbyistes. L'espace urbain peut donner lieu à des scènes permettant le déroulement d'activités politiques, de prises de parole, d'échanges et de discussion. Les approches collaboratives de la planification misent sur l'activité politique publique fondée sur la rationalité intersubjective. La démocratie délibérative se traduit dans ce contexte comme une activité publique d'échange d'opinions argumentées qui mise sur l'éthique de la discussion et les normes sociales.

Les orientations dans la littérature discutent la nécessité d'adopter une perspective plus dynamique, pragmatique et empirique afin d'analyser et de comparer les processus. C'est ainsi que la participation « en train de se faire » pour laquelle l'ethnographie offre un point d'appui irremplaçable permet de décrire les épreuves fondamentales de la vie politique et publique. On constate que les écueils de la planification urbaine sont de différentes natures.

La planification urbaine a fait l'objet de nombreux travaux critiques un peu partout en Europe et aux États-Unis. Ces travaux ont montré que les processus de planification urbaine peuvent s'avérer injustes (Fainstein, 2010) pour les groupes sociaux défavorisés (Angotti, 2007), et plus précisément sur le plan de leurs compétences à prendre la parole et à argumenter (Céfaï, 1996; Gaudet, 2012). S'ajoutent à cela plusieurs difficultés qui sont rencontrées au sein des dispositifs de concertation, à savoir le caractère public réel de la concertation et les défis renouvelés de la participation citoyenne (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008) dont les espaces ne rassemblent le plus souvent que quelques dizaines de participants (Berger, 2014).

On observe également qu'il n'y a pas toujours d'entente par la discussion puisque les interactions entre les participants sont toujours concrètement marquées par des privilèges reliés au statut, à l'asymétrie des rôles communicationnels et à l'inégalité dans la distribution des capitaux symbolique et linguistique (Lynch, 2000). Ce faisant, on peine à voir de la délibération dans les processus de concertation dans lequel le consensus trouvé ne serait pas sanctionné en finalité par la décision politique (Bourque et Moisan-Trahan, 2006).

Les travaux portant sur les dispositifs de concertation (Healey, 1997; Sandercock, 1998; Innes, 2004; Blondiaux et Sintomer, 2009) montrent que l'enjeu actuel pour les chercheurs et les praticiens réside dans l'identification des difficultés et des défis du travail de concertation intersectorielle, afin d'analyser et de comparer les processus et les dispositifs de concertation (Brownill et Parker, 2010). On parle plus précisément dans ce contexte de défis sur le plan de l'articulation entre les savoirs, les valeurs, les pratiques et les expériences personnelles à l'intérieur de dispositifs de concertation où seraient conséquemment évoqués différents types de

préoccupations en matière de planification de quartier, de santé publique, de développement économique, social et urbain.

Plus concrètement, les défis de la planification urbaines contemporaines prennent trois orientations. Ces orientations portent sur les conditions de mise en œuvre de dispositifs de concertation et de participation. Elles réfèrent d'une part au partage des pouvoirs dans la transformation des modalités de l'action publique par l'analyse systématique des pratiques participatives et la transformation des savoirs, des référents et des pratiques.

Les orientations vont s'intéresser d'autre part aux effets concrets de la participation sur les grandes orientations de la participation des acteurs comme vecteurs de production de projets pouvant répondre à la demande sociale, et à l'émergence d'une ville plus juste, plus équitable et plus durable.

Enfin, les orientations discutent les effets de la participation de la population de manière à comprendre dans quelle mesure celle-ci participe d'un processus d'*empowerment* et de politisation, ou en revanche, s'il s'agit plutôt d'une tentative renouvelée de mise en ordre, d'une gestion micro-locale de la planification et d'une re-technicisation des enjeux politiques.

Considérant les pistes qui demandent à être explorées dans l'agenda contemporain sur l'engagement des acteurs au sein des dispositifs, on observe que les épreuves concrètes de l'inclusion démocratique permettent de saisir les grammaires à l'œuvre à travers la prise de parole des acteurs. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on s'attarde au degré d'élaboration et de cohérence que leur donnent les acteurs, dans les transformations et les modalisations que ces acteurs leur appliquent, dans les compromis qu'ils établissent et les critiques qu'ils s'adressent (Céfaï, 2010 : 24).

L'exposition publique de soi est étudiée sous l'angle des conduites et de leur régulation écologique dans les rassemblements (Goffman, 2013; Berger, 2014b). L'accent est mis sur la question de la visibilité et la communication de soi dans l'espace public, en pointant non pas la gloire, mais plutôt les misères et les dangers qui sont discutés notamment à travers l'embarras,

l'humiliation et le discrédit (Goffman, 1973b). La sociologie de la visibilité publique montre toute la difficulté et les épreuves que la participation exige des acteurs bien davantage que leurs capacités discursives ou argumentatives, celles-ci « n'étant finalement que les composantes les plus évidentes d'une compétence interactionnelle plus complexe, tant sur un plan expressif qu'interprétatif » (Berger, 2014 : 35).

Chapitre 2 - Le problème de recherche

Le constat qui découle des défis contemporains de la planification urbaine constitue d'abord et avant tout un problème pratique. Dans le contexte québécois, cela se traduit concrètement par la difficulté à innover et à introduire les préceptes des approches collaboratives (Proulx, 2008ab). Il est effectivement important de comprendre les limites et les pièges des pratiques de concertation en matière de planification urbaine.

On observe que depuis 2014, le désengagement de l'État québécois vis-à-vis de ses régions a contribué à déconstruire toutes sortes de concertation, à commencer par le réseau de la santé, contribuant dans ce contexte à mettre fin à l'engagement citoyen. « Pour les collectivités, cela signifie qu'elles n'ont plus voix au chapitre concernant des institutions qui jouent un rôle important dans leur développement » (Bourque et Lachapelle, 2018 septembre). Or, ces lieux de contre-pouvoir et d'appropriation d'enjeux collectifs par une partie de la société civile reposent sur la capacité à organiser des délibérations, des négociations et des compromis entre différents groupes d'acteurs (Bourque, 2017ab).

Cela dit, et comme l'a soulevé Sonia Hamel (2012 : 30) dans sa thèse de doctorat,

> « force est de constater que le rapport à la délibération publique varie en fonction du statut social des participants qui s'y prêtent. Il ne suffit pas de décréter qu'un espace soit délibératif pour que chacun y ait le droit de citer (sic). L'écart entre la portée normative de la délibération et ses épreuves empiriques en termes de modalités de participation est notable ».

À Montréal, comme c'est le cas dans plusieurs autres agglomérations, le gouvernement presse les groupes à passer d'un mode d'action sectoriel à des concertations intersectorielles. Le message est clair : on ne souhaite plus financer des actions décuplées et « saupoudrées » sur le territoire, ni une multiplicité de concertations sectorielles, mais bien plus des actions comportant d'importants leviers qui passent par des actions structurantes sur un territoire donné. On cherche autrement dit à financer les actions concertées et structurantes ainsi que les approches territoriales, ce qui tend

tout de même à changer et à être remis en question sur le plan des pratiques de planification urbaine à Montréal.

L'objectif consiste par ailleurs à pallier les difficultés qui sont rencontrées sur le plan de la pratique et de le coordination des différents programmes de financement. On souligne à la Ville de Montréal l'importante redondance des programmes en termes de mobilisation et de concertation, des chevauchements de processus, d'échéanciers, de territoires d'intervention, des lacunes importantes sur le plan de a communication, ce qui réduit les effets positifs de la synergie que souhaite créer la Ville de Montréal (Morin, Latendresse et Lozier, 2017). Ce constat n'est pas uniquement appuyé par des recherches scientifiques, mais est aussi le fruit de la perception des acteurs sur le terrain comme on pourra le voir plus tard.

On constate par ailleurs que le problème est de nature théorique. À l'heure où on a l'impression que tout a été dit par les sociologues de la participation, les ethnologues des dispositifs, les philosophes de la démocratie délibérative, il apparaît clairement qu'il faut pousser les analyses tant théoriques qu'empiriques pour mieux comprendre le rapport qu'entretiennent les individus avec leurs collectivités et les instances démocratiques de la société. On constate du côté des travaux francophones qu'ils ont été longtemps dominés par les approches par les réseaux socio-techniques issues de la théorie de l'acteur-réseau (Callon et Latour, 1986), les analyses transactionnelles (Voyé, 1996; Cloutier, 2009) et les analyses communicationnelles (Habermas, 1987). C'est d'ailleurs toujours le cas au Québec. Or, miser uniquement sur ces approches nous empêche de voir les écueils de l'inclusion démocratique et le caractère éprouvant de la participation à l'intérieur des dispositifs de concertation (Berger, 2017), ce qui nous empêche de pousser plus loin les réflexions notamment sur l'hospitalité (Stavo-Debauge, 2017; Berger, 2018) qu'offrent ou non ces espaces de communication.

C'est notamment en réponse à la prédominance de l'approche transactionnelle et la théorie de l'acteur-réseau, et à leur difficulté à montrer le caractère éprouvant de la prise de parole que plusieurs travaux d'inspiration microsociologique vont mettre l'accent sur les situations plutôt que sur des schèmes d'action. Il est apparu évident que de nombreux travaux s'intéressent plus à

l'issue de la délibération et à la formation de consensus qu'aux micro-détails entourant son déroulement (Carrel, 2006). C'est ainsi notamment que des travaux inspiré de la théorie de l'acteur-réseau vont montrer comment se produisent les changements dans les milieux de vie des individus tout comme les effets que produit la mise en réseau des individus (Bilodeau et Potvin, 2016; Galarneau, et *al*., 2017). Ces travaux peinent toutefois à éclairer les différents types de contextes et les conditions qui contribuent à produire trop souvent des « épisodes participatifs » (Brownill et Parker, 2010). La proverbiale « ouverture de la boîte noire » constitue finalement plus un enchaînement de descriptions et d'interprétations de phénomènes empiriques qui se situent à une échelle davantage mésosociologique.

Il est apparu évident que l'analyse transactionnelle, bien qu'elle ait connu un certain succès ces dernières années, parvient à montrer que le jeu délibératif aboutit à une décision sanctionnée par le politique. C'est là toute la difficulté inhérente à la production de nouvelles propositions politiques portant notamment sur la gouvernance où pourraient s'exercer des cadrages alternatifs. Or, la production de cadrage alternatif d'un problème implique de se heurter à des cadres dominants (Bernard de Raymond et Tétart, 2015). Bien que la littérature a abondamment décrit le processus de cadrage, de contre-cadrage et de re-cadrage, elle peine à montrer les facteurs qui permettent la prépondérance d'un cadre sur un autre (*ibid*.) tout comme elle ne montre pas clairement le processus menant à l'apparition d'un cadre, comme si celui-ci faisait son apparition puis était remplacé aussitôt qu'un contre-cadrage devenait opérant. Le problème du passage d'un cadre à l'autre devrait donc retenir notre attention dans le cadre de cette enquête.

Plus près des préoccupations politiques et démocratiques à l'œuvre à l'intérieur des dispositifs, on observe que la bonne fortune que la thèse du dissensus de Chantal Mouffe (2016[2005]) nous montre qu'à l'époque actuelle on s'écarte des clivages et des oppositions qui sont sains pour la démocratie puisque le libéralisme masque l'antagonisme, au profit de la recherche de consensus à tout prix. La critique vis-à-vis de la recherche du consensus est incessante dans les travaux de nature théorique : la recherche du consensus vient annihiler la possibilité du clivage et l'affrontement, créant une impasse pour la vie politique et la démocratie de manière générale (*ibid*.).

Il a été démontré combien le passage d'un mode « agonistique », qui est caractérisé par l'affrontement, à un mode délibératif, contribue à affaiblir considérablement l'exercice d'un contre-pouvoir et la possibilité de « faire pression » (Carrel, 2006). Et en l'absence de contre-pouvoir, le risque est grand de voir apparaître les mécanismes de domination et de récupération (*ibid*. : 47).

Or, le modèle délibératif a tendance à favoriser les intérêts établis qui sont déjà organisés et fortement concentrés (Fung et Wright, 2003). La thèse du contre-pouvoir est intéressante parce qu'elle situe le problème d'un affaiblissement du contre-pouvoir dans un système de démocratie pacifié (*ibid*.) qui fonctionne par consensus (Mouffe, 2016[2005]). Elle ne parvient pas à identifier les grammaires à l'œuvre dans l'expression du contre-pouvoir.

La thèse communicationnelle et délibérative (Habermas, 1987[1984]) inspirée notamment de la théorie sociale de George Herbert Mead (Ferrarese, 2014) et les interprétations qui en ont été faites ont nourri la réflexion et les pages des publications scientifiques consacrées à ce sujet au cours des dernières années. On retrouve un nombre important de critiques, à savoir dans un premier temps qu'elle ne tient pas suffisamment compte des interactions directes et de l'expérience des sujets (Berger, 2017). Les critiques s'y sont pris de plusieurs manières pour soulever les limites du modèle habermasien et son application plus directe aux projets de la planification urbaine. Elles mettent en évidence qu'il n'y a pas d' « entente par la discussion » dans des interactions toujours concrètement marquées par des privilèges reliés au statut.

On peine ainsi à voir réellement de la « délibération » dans des processus de concertation et de participation puisque l'issue, fortement marqué par le désir d'établir un consensus, est souvent sanctionné en finalité par la décision politique (Bourque et Moisan-Trahan, 2006). La délibération et la valorisation de l'argumentation rationnelle a tendance a donné un avantage aux groupes dominants (Young, 1996; Sanders, 1997). Puisque les espaces de concertation regroupent le plus souvent quelques dizaines de participants (Berger, 2014), c'est tout le modèle démocratique sur lequel s'appuie Habermas qui est questionné, à savoir plus précisément le

caractère public de la délibération et les défis constamment renouvelés de la participation citoyenne (Sénécal, Cloutier et Herjean, 2008).

La tendance du modèle délibératif à fonder son mode d'agir sur la rationalité et l'éthique de la discussion, montre bien son incapacité à faire sens des formes de communication qui échappent à la discussion formelle et procédurale (Young, (2012[1996]; Tonnelat, 2012). Il contribue donc à porter dans l'angle mort l'asymétrie des rôles communicationnels et l'inégalité dans la distribution des capitaux symbolique et linguistique (Lynch, 2000; Berger, 2017). C'est dans ce contexte qu'il nous faut investiguer davantage la perspective communicationnelle et non l'abandonner, en insistant sur les difficultés et les défis, en adoptant une perspective plus dynamique, pragmatique et empirique qui mise sur les interactions des individus afin d'analyser et de comparer les processus entre eux, afin d'analyser et de comparer les processus entre eux.

Le déplacement s'effectue au niveau de l'étude des épreuves de la concertation de quartier qui s'appuierait sur la sociologie goffmanienne. Dans cette mouvance, on assiste à une certaine volonté de se pencher plus concrètement sur les formes de communication au sein des dispositifs de concertation. C'est en étudiant les tensions interactionnelles de basse et de moyenne intensités (Berger, 2015) qu'il est possible d'élucider des figures de participation beaucoup plus subtiles que celles qui se manifestent lorsqu'on se penche sur les rapports vifs, brutaux ou hostiles sur lesquels se penchent les chercheurs qui développent une conception « agonistique » de la démocratie.

La bonne fortune de la sociologie des épreuves (Boltanski et Thévenot, 1991; Boltanski, 2009) mérite d'être soulignée au sens où elle fournit une pratique de l'enquête. Elle ne fait toutefois par suffisamment la démonstration du caractère pratique de ses outils. Or, le modèle goffmanien fournit précisément les outils pour y arriver. Il n'est toutefois pas à l'abri des critiques. Parmi celles-ci, on observe combien la sociologie goffmanienne - et les interactionnistes de manière plus générale - semblent incapables de faire le lien entre les processus microsociologiques et les structures macrosociales et les institutions. Cette myopie reprochée à Goffman est posée notamment par Bourdieu et Hochschild qui ne parviennent pas à voir chez Goffman comment,

par exemple, les classes sociales et les inégalités de genre ont un impact sur les interactions sociales (Eliasoph et Lichterman, 2003 : 774).

Les critiques qui sont traditionnellement adressées aux interactionnistes concernent leur incapacité à ne voir que la situation, ce qui les éloignerait supposément des macro-structures. On leur reprocherait également d'être à peu près aveugles aux rapports de pouvoir chers à la sociologie critique. Il apparaît important toutefois de revenir à Goffman et d'en faire proposer un travail visant à situer ses contributions pratiques. À cet égard, Daniel Céfaï offre un point d'appui précieux. S'ajoute, pour les besoins de l'enquête, un retour à la philosophie du pragmatisme étasunien, tout comme la sociologie des épreuves, qui apportent un certain nombre de réponses à ces critiques. L'approche qui est mobilisée dans le cadre de la thèse constitue d'une certaine le point de jonction des pragmatismes et des plus récentes réflexions de la *planning theory* qui met à contribution la philosophie du pragmatisme étasunien et les approches institutionnelles (Salet, 2018). Je reviendrai sur ce point de jonction au chapitre 3.

Le problème serait enfin de nature méthodologique puisque les travaux que nous avons étudiés ne sont guère instructifs sur le plan de leur méthode qui ne sont ni claires, ni explicitées. Les travaux que nous avons parcourus qui se revendiquent des techniques d'enquête par observation ne posent à peu près pas les modalités et les conditions de celle-ci. Ils restent à peu près muets sur les outils qui ont été mobilisés, ce qui ne permet pas de rattacher précisément les objets de l'observation à des dimensions précises portant sur les thèmes de l'inclusion démocratique, des épreuves ou des difficultés reliées à la prise de parole en public. Si les thématiques que couvrent ces travaux et leurs théories sont claires, leurs méthodes ne semblent pas se formaliser autour d'outils précis. La méthode sert toutefois à « ancrer » la théorie. C'est pourquoi ces outils constituent les moyens concrets qui permettent de guider et d'accompagner l'observation. Dans ce contexte, il apparaît important de développer des outils pratiques pour mieux cerner les détails qui participent des épreuves. Je reviendrai sur l'ancrage méthodologique au chapitre 4 en mettant l'accent sur le trait d'union qui relie la théorie aux gestes méthodologiques, l'un ne pouvant être dissocié de l'autre.

Conjuguer ces trois problèmes permettrait ultimement de voir comment l'un donne la mesure de l'autre, dans le souci d'apporter une réponse temporaire au problème pratique de la communication à l'intérieur des dispositifs de concertation de quartier. L'idée vise alors à porter un éclairage sur les dimensions qui touchent le caractère éprouvant de la prise de parole en public, mais aussi les transformations qui s'y observent. Cela permettrait d'éclairer plus précisément les inégalités des compétences communicationnelles des acteurs, en mettant l'accent sur l'asymétrie des rôles communicationnels et l'inégalité dans la distribution des capitaux symbolique et linguistique, voire l'expression parfois maladroite de la critique et les grammaires à l'œuvre dans l'expression d'un contre-pouvoir.

La réponse au problème pratique de la communication à l'intérieur des dispositifs de concertation de quartier contribue par le fait même à consolider les analyses portant sur les épreuves en proposant une relecture de la sociologie goffmanienne et l'adoption d'une posture inspirée de la philosophie du pragmatisme. Ce faisant, cette relecture de la sociologie goffmanienne passe par la démonstration du caractère pratique et heuristique des concepts de manière à offrir un outil d'observation plus précis et capable d'accompagner le travail d'observation.

Cette thèse ne s'attarde pas qu'aux liens entre les problèmes vécus localement et leur émergence au sein du dispositif de concertation, ni à la façon dont se prennent les décisions et à la façon dont se forment les consensus au sein de la concertation, ni à mesurer les retombées du travail de la concertation sur la transformation des milieux de vie. J'ai déjà effectué ce travail et j'en ai tiré des apprentissages (Boucher, 2015; Boucher, 2016; Galarneau et *al.* 2017) qui ont montré que ces approches plus classiques, bien que qu'intéressantes, ratent la cible que je souhaite atteindre. Leur nature descriptive empêche de voir le cœur du problème, se contentant d'en éclairer les contours.

Cette thèse ne porte pas non plus sur l'embourgeoisement du quartier Hochelaga, bien qu'il en soit la trame de fonds sur lesquels se greffent d'autres problèmes publics. La gentrification demeure tout de même la conjoncture actuelle pour de nombreux quartiers centraux, si ce ne sont pas tous les quartiers centraux. Forcément, les sujets qui sont discutés par les partenaires de la

RUI Hochelaga s'attachent à cette conjoncture, sur la pression qui est exercée sur le « marché » immobilier, sur les transformations populationnelles, sur les stratégies derrières la mise en scène des quartiers et la façon dont s'y prennent les promoteurs immobiliers pour créer un engouement. Je laisse ce travail aux collègues, dont certains que je citerai en cours de route, qui ont une connaissance beaucoup plus fine des travaux sur la gentrification. Je me contenterai simplement d'éclairer les points de tensions interactionnels au sein du dispositif de concertation qui constituent à mon sens un point d'orgue dans le champ des études urbaines dont beaucoup de travaux portant sur la revitalisation à Montréal empruntent les chemins des travaux sur la gentrification.

Cette thèse cherche à montrer à quel point prévaut la discipline du collectif, ses démonstrations de confiance mutuelle et les liens qui unissent les acteurs, mais aussi le ralliement au cadrage propre au travail de collaboration et à la mise en place de partenariats. Ce faisant, toute l'importance est accordée au refoulement des dissensions et l'engagement sincère et actif à une unité collective. Cette thèse invite à lire à quel point la bonne tenue procède d'une circonspection par la préparation des performances, l'anticipation des imprévus et des incidents, ce qui reviendrait à mettre de l'avant le caractère dramaturgique, mais aussi stratégique, des rencontres et plus particulièrement la façon dont un projet peut susciter ou non l'enthousiasme et l'indignation de certains partenaires.

La ritualisation des interactions montre toute la fragilité de l'ordre dont la mécanique s'appuie sur le tact, le savoir-faire, la diplomatie et l'aisance des acteurs à prévenir tout événement qui pourrait mettre en danger le bon fonctionnement des rencontres. L'action stratégique des partenaires montre comment fonctionne le jeu de la concertation et met en scène des acteurs qui défendent des enjeux en mobilisant tout un arsenal rhétorique et des mises en scènes dans l'objectif de discréditer des actions et des projets concertés, tout comme leurs porteurs. Cette thèse cherche donc à dépasser les dimensions procédurales pour se pencher plutôt sur une normativité implicite, peu apparente dans les faits, et qui révèle toute une mécanique de coercition dont certains participants feront l'expérience.

2.1 - Objectifs de recherche

Cette thèse, sur le plan théorique, prend appui sur les travaux de Goffman et de Berger en effectuant un déplacement vers la philosophie du pragmatisme étasunien. Elle n'en éclaire pas les points d'ombre, mais se concentre sur la relecture de la pensée meadienne à travers la relecture qu'en fait Jean-François Côté, et à travers d'autres contributions plus périphériques par rapport au modèle qu'il développe (Côté, 2015a). Ce déplacement nous invite à reproblématiser les épreuves dans la perspective d'une transformation, à la fois des sujets, de la situation (du cadre d'interaction) et du dispositif de concertation. Je m'y prendrai de cette façon pour développer le modèle des épreuves performatives.

Évidemment, les problèmes qui ont été soulevés au chapitre précédent ne sont pas nouveaux, bien qu'ils restent nombreux. Cette recherche vise donc à les rassembler, après les avoir repéré empiriquement, pour voir quelles solutions peuvent leur être apportées. Ce faisant, cette thèse poursuit les objectifs suivants :

1) Repérer, à l'aide d'un outil méthodologique, les épreuves reliées à la prise de parole en public chez les acteurs qui participent aux rencontres de la RUI Hochelaga;

2) Repérer leurs impacts et leurs conséquences sur l'engagement de ces mêmes acteurs au sein de la RUI Hochelaga;

3) Montrer, en retour, comment les acteurs s'y prennent pour produire des changements au sein du dispositif de concertation de la RUI Hochelaga;

4) Identifier l'impact des épreuves reliées à la prise de parole sur le processus de la RUI Hochelaga dans une perspective longitudinale.

Le problème qui m'intéresse passe donc par l'identification des points de tension qui émanent de la prise de parole des acteurs de la RUI Hochelaga, en mettant l'accent sur le caractère éprouvant de celles-ci. L'idée consiste alors à voir comment un espace de concertation comme celui de la RUI Hochelaga peut évoluer et se transformer par l'engagement des acteurs qui sont éprouvés,

mais qui tentent de dépasser les limites que de telles épreuves leur imposent. Souvent, on le remarquera, ce sont les prises de parole les plus éprouvantes qui ont le plus d'éclat au sein des rencontres puisqu'elles créent des remous et ne laissent pas les autres acteurs indifférents comme l'a montré Berger dans son texte intitulé *Des publics fantomatiques* (2017). Comment alors ces points de tensions exercés par des prises de paroles difficiles - et qui évoquent d'ailleurs des sujets difficiles - parviennent-ils à produire des transformations desquelles il est possible de tirer des leçons ?

En somme, cette thèse ne cherche pas tant à faire qu'une narration de l'histoire du dispositif de la RUI Hochelaga en se penchant sur ces différentes périodes, bien que celles-ci apparaissent, comme on le verra, comme des périodes charnières. L'objectif consiste alors à s'appuyer sur cette histoire pour soutenir l'analyse des prises de parole des participants aux rencontres de la RUI Hochelaga afin de montrer comment les formes d'engagement des participants ont eu un impact concret sur le dispositif en soi et sur les autres participants.

2.2 - Questions et hypothèses de recherche

On sait déjà que la prise de parole en public peut s'avérer éprouvante, que cette question a été travaillée avec rigueur au sein des dispositifs de concertation. Mais que se passe-t-il lorsque les acteurs éprouvés affirment haut er fort qu'ils « ne sont pas d'accord », et quelles réponses leur sert-on ? On cherche à savoir ici *de quelles façons l'espace de concertation de la RUI Hochelaga se montre-t-il hospitalier et inclusif - ou non - à l'égard de ses participants et de leur style de prise de parole ?*

En portant un éclairage sur cette première dimension, il sera possible de mieux concevoir comment ces épreuves sont vécues plus spécifiquement au sein des partenaires de la RUI Hochelaga. Ce sera ensuite l'occasion de voir *quelles sont alors les transformations qui ressortent des interactions entre les partenaires de la démarche ?*

Et sachant que la prise de parole en public a pour objectif non seulement de convaincre mais aussi d'influencer les décisions, *quelles sont les répercussions qui en découlent sur la*

participation lors des réunions de la RUI Hochelaga et sur les processus de concertation à plus long terme ?

Voilà pourquoi je poserai comme première hypothèse que la notion d'épreuve telle que l'a travaillé Berger, est indispensable pour comprendre comment s'organise un contre-pouvoir, dont la performance peut produire des transformations au sein du dispositif de concertation et parmi ses participants.

S'ajoute une seconde hypothèse à celle-ci, à savoir que les transformations doivent prendre corps sur un support qui permet de leur garantir une certaine durabilité, indépendante des acteurs qui les ont amorcées. Les transformations devraient alors s'institutionnaliser, ou s'approche d'une forme d'institutionnalisation afin de trouver une place mais aussi une résonance dans un contexte historique et social dont il sera possible de conserver des éléments ou bien de les retracer.

Chapitre 3 - Cadre théorique

L'une des premières caractéristiques de la sociologie de Chicago concerne la volonté et les visées pratiques de sa sociologie, avec un ancrage direct dans les pratiques sociales, de manière à leur fournir une réponse pratique pour s'en faire le relais scientifique (Côté, 2015b). Par ses orientations scientifiques « naturalistes », la sociologie de Chicago interroge les pratiques sociales à partir de la perspective des acteurs et des points de vue qu'ils en donnent, ce qui revient à considérer ces pratiques et ces points de vue comme des parties prenantes de la vie sociale.

Comme l'indiquent plusieurs travaux des dernières années, notamment autour de Berger, il apparaît plus clairement que la prise de parole en public appelle à des compétences de la part des acteurs. Ces compétences sont directement liées à la nature normative de la vie sociale en général et de la vie du collectif dont les participants interagissent à l'intérieur d'un dispositif de concertation. Ces compétences se trouvent finalement en réponse au caractère éprouvant de la prise de parole en public qui voudrait que toute performance en public, même les plus ordinaires, fonctionne comme une mise à l'épreuve, en actionnant un test à l'issue duquel il est possible d'élucider les (in)compétences communicationnelles des acteurs. Cette idée est conforme au postulat de base de la sociologie goffmanienne, à savoir que l'action de l'acteur est contrainte par un ensemble de règles qui sous-tendent un système de coopération entre les personnes.

3.1 - Le problème de l'ordre social

Les ordres sociaux doivent être compris dans le rapport qu'ils entretiennent avec les structures sociales et les normes sociales qui empiètent sur les individus. Deux conceptions sont dégagées à partir de cette perspective (Goffman, 1973b : 102) : « en tant qu'obligations qui exigent qu'il [i.e. l'individu] fasse (ou s'abstienne de faire), quelque chose quant aux autres, et en tant qu'attentes qui lui font espérer à juste titre que les autres feront (ou prendront garde de faire) quelque chose quant à lui ». Trois types d'ordre sont discutés chez Goffman : l'ordre public, l'ordre social et l'ordre de l'interaction.

L'ordre public est fondé sur un droit de regard, c'est-à-dire sur un principe d'accessibilité et de disponibilité des personnes présentes dans l'espace. Ces dernières tendent alors, tout en s'exposant, à maîtriser les impressions qu'elles produisent sur autrui et à s'observer tout en agissant. L'ordre public concerne ainsi l'ensemble des règles et des conventions qui renvoient aux comportements admissibles et prescrits dans le cadre de la vie publique, sous peine de réprimandes. L'apparition des comportements marginaux dans l'espace public est aussi choquante pour la population en générale parce qu'elle montre toute la vulnérabilité de l'ordre public, ce qui peut constituer une source potentielle de stress reliée à l'occupation de certains espaces publics, d'où la nécessité pour certaines politiques de faire obstacle aux comportements qui se traduisent par des incivilités dans l'espace public[9]. On retrouve chez Talcott Parsons (auquel Goffman emprunte le modèle dans sa thèse) cette idée de système où la société possède ses propres mécanismes de régulation qui maintiennent l'ordre social (Parsons, 1951; Goffman, 1953). Les mécanismes de régulation sont toutefois fragiles, tout comme l'ordre qu'ils protègent. On retrouve ainsi tant chez Parsons que chez Goffman, cette idée que le monde social est précaire et que l'ordre n'y est jamais vraiment garanti (Quéré, 1987).

Goffman (1973b[1971]) désigne ainsi par « ordre social » les rapports qu'un ensemble quelconque de gens entretiennent les uns avec les autres et avec des classes déterminés d'objets paraissant universellement sujets à des règles fondamentales de nature restrictive et permissive (Goffman, 1953, 1956). Il s'agit en quelque sorte de la définition assez classique des normes sociales et des mécanismes de régulation de celle-ci. Goffman, dans sa thèse de doctorat, revient sur les travaux de Talcott Parsons et son modèle de l' « ordre social » en étant attentif également aux critères que pose Chester I. Barnard (1947) pour identifier les éléments contributifs à une définition de l'ordre social. Ces critères sont les suivants (Goffman, 1953. 33-38) :

[9] Je ne dis pas ici que je suis d'accord avec cette conception. Il semblerait toutefois que cette approche est prédominante dans les préoccupations des politiques publiques. La mise en œuvre d'un certain nombre d'actions ces dernières années montre bien les tentatives de « pacifier » l'espace public, ce qui peut être interprété par le désir d'en chasser ses indésirables. À ce sujet, lire les travaux de M. Parazelli et de M. Margier, ainsi que les travaux de TRYSPACES qui cherchent à revaloriser les pratiques transgressives dans l'espace urbain des villes de Montréal, Mexico, Paris et Hanoi.

1. L'ordre social prend naissance « où l'activité différenciée des différents acteurs est intégrée dans un tout unique, permettant ainsi la réalisation consciente ou inconsciente de certaines fins ou fonctions globales[10] ».

2. Ainsi, « la contribution d'un acteur est une attente légitime pour les autres acteurs; ils sont en mesure de savoir à l'avance dans quelles limites l'acteur est susceptible de se comporter, et ils ont un droit moral d'attendre de lui qu'il se comporte dans ces limites. En conséquence, il doit se comporter comme on l'attend de lui, car il estime qu'il s'agit d'un comportement moralement souhaitable et pas seulement d'une *simple* façon de se comportement[11] ».

3. Ce qui amène Goffman à préciser que « la contribution appropriée des participants est assurée ou "motivée" par un ensemble de sanctions ou de récompenses positives et de sanctions ou de punitions négatives. Ces sanctions accordent ou retirent immédiatement l'approbation sociale exprimée et des biens d'un type plus instrumental. Ces sanctions soutiennent et aident à définir [ou délimiter] des règles sociales à la fois prescriptives et proscriptives, acceptant certaines activités et en en interdisant d'autres[12] ».

4. « Tout ordre social concret doit s'inscrire dans un contexte social plus large. Le flux d'action entre l'ordre et son environnement social doit faire l'objet d'une réglementation intégrée à l'ordre en tant que tel. Le maintien de cette relation régulée dépend du maintien de l'ordre social dans l'environnement. Dans l'ensemble, l'accent est mis ici sur les sanctions négatives enjoignant la non-ingérence, par opposition aux sanctions positives joignant les contributions spécifiques échangées entre l'ordre et son environnement[13] ».

---

[10] « (…) where the differentiated activity of different actors is integrated into a single whole, allowing thereby for the conscious or unconscious realization of certain overall ends or functions.» (cité dans Goffman, 1953 : 33).

[11] « The contribution of an actor is a legitimate expectation for other actors; they are able to know beforehand within what limits the actor is likely to behave, and they have a moral right to expect him to behave within these limits. Correspondingly, he ought to behave in th way is expected of him because he feels that this is a morally desirable way of behaving and not merely an expeditious way of behaving. » (cité dans Goffman, 1953 : 34)

[12] « Proper contribution from participants is assured or « motivated » by means of a set of positive sanctions or rewards and negative sanctions or punishments. These sanctions grant or withdraw immediately expressed social approval and goods of a more instrumental kind. These sanctions support and help to delineate social rules that are both prescriptive and proscriptive, enjoining certain activity and forbidding other activity. » (cité dans Goffman, 1953 : 34).

[13] « Any concrete social order must occur in a wider social contexte. The flow of action between the order and its social environment must come under regulation that is integrated into the order as such. Maintenance of this regulated relation depends on the maintenance of social order in the environment. On the whole, the stress here is on negative sanctions enjoining non-interference, as opposed to positive sanctions ejoining specific contributions exchanged between the order and its environment » (cité dans Goffman, 1953 : 35).

5. « Lorsque les règles ne sont pas respectées, ou lorsqu'aucune règle ne semble applicable, les participants cessent de savoir comment se comporter ou ce qu'il faut attendre des autres. Au niveau social, l'intégration des actions des participants s'effondre et nous avons une désorganisation sociale ou un désordre social. En même temps, les participants souffrent de désorganisation personnelle et d'anomie[14] », lorsque les règles sont brisées ou leur affaiblissement produit une forme de désorganisation qui est normalement expérimentée par les acteurs comme une situation embarrassante.

6. On peut dire qu'« [u]ne personne qui enfreint les règles est un délinquant; son infraction est un délit. Celui qui enfreint les règles de manière continue est un déviant[15] ».

7. « Lorsqu'une règle est enfreinte, le contrevenant doit se sentir coupable ou avoir des remords, et l'offensé doit s'indigner à juste titre[16] ».

8. « Une atteinte ou une violation de l'ordre social appelle des mesures correctives d'urgence qui rétablissent l'ordre menacé, en compensant les dommages qui lui ont été causés. Ces actions compensatoires tendront à rétablir non seulement le flux de travail mais aussi les normes morales qui le régissaient. Certains de ces correctifs serviront également de sanctions négatives contre le contrevenant[17] ».

9. Enfin, « [c]ompte tenu des règles de l'ordre social, nous constatons que les participants individuels développent des ruses et des astuces pour atteindre des objectifs privés qui sont interdits par les règles, de manière à ne pas enfreindre les règles[18] ».

---

[14] « When the rules are not adhered to, or when no rules seem applicable, participants cease to know how to behave or what to expect from others. At the social level, the integration of the participants' actions breaks down and we have social disorganization or social disorder. At the same time, the participants suffer personnel disorganisation and anomie » (cité dans Goffman, 1953 : 35

[15] « A person who breaks rules is an offender; his breaking of them is an offense. He who break rules continuously is a deviant » (cité dans Goffman, 1953 : 35).

[16] « When a rule is broken, the offender ought to feel guilty or remorseful, and the offended ought to feel righteously indignant » (cité dans Goffman, 1953 : 36).

[17] « An offense to or infraction of the social order calls forth emergency correctives which reestablish the threatened order, compensating for the damage done to it. These compensatory actions will tend to reinstate not only the work flow but also the moral norms which regulated it. Some of these correctives will also serve as negative sanctions against the offender » (cité dans Goffman, 1953 : 36).

[18] « Given the rules of the social order, we find that individual participants develop ruses and tricks for achieving private ends that are proscribed by the rules, in such a way as not to break the rules » (cité dans Goffman, 1953 : 38).

Ces éléments contributifs à une définition sont déclinés dès les premières pages de la thèse de Goffman, qu'il reprendra à quelques exceptions près au chapitre 4 de *La mise en scène de la vie quotidienne 2. Les relations en public* dans lequel il se concentre sur la question des normes. Goffman indique ceci :

1. « Une norme est une sorte de guide pour l'action soutenue par des sanctions sociales; les sanctions négatives pénalisent l'infraction, les sanctions positives récompensent la conformité exemplaire. Leur signification n'est pas censée reposer dans une valeur intrinsèque et matérielle, mais dans ce qu'elles proclament quant au statut moral de l'acteur. ». (Goffman, 1973 : 101).

2. « Il convient d'ajouter que les sanctions peuvent être organisées ou diffuses, pour employer la terminologie de Radcliffe-Brown, ou encore formelles ou informelles, pour employer les termes usuels] : [formelles quand un agent spécialisé et officiellement délégué à cette tâche les applique légitimement d'après une nomenclature; informelles quand elles sont appliquées localement, généralement par la personne même dont les intérêts ont été menacés ou par ceux qui sympathisent personnellement avec elle, sous une forme sommaire, expéditive et changeante. » (Goffman, 1973 : 101).

Pour résumer, l' « ordre social » constitue le domaine des rencontres dans des lieux désignés. Un « lieu comportemental donné » (Goffman, 1988 : 196) prédispose les individus à adopter des comportements attendus en ces lieux. Ces comportements sont assujettis à un système de règles (Goffman, 1973b[1971]) à savoir qu'il existe des façons pour prendre et pour terminer un tour de parole, des normes qui synchronisent le processus à l'œuvre dans les échanges de regards, une étiquette propre pour commencer une rencontre et pour la terminer. Ainsi, quand des personnes s'engagent dans des rapports mutuels et réglés, elles le font en employant des pratiques sociales courantes, c'est-à-dire des modèles d'adaptation aux règles. L'engagement s'établi alors dans l'obligation sociale que s'impose une personne dès lors qu'elle s'implique dans un rôle ou une action conjointe (Joseph, 1998).

Il apparaît toutefois important de préciser que pour Goffman comme pour Tarde, il faut s'exercer à « voir en toute *chose* une *société* » (Joseph, 1998 : 7) et qu'entre l' « ordre structural » et l' « ordre de l'interaction », il existe un rapport que Goffman désigne comme un « couplage flou » (*ibid.*). Le couplage flou entre l'ordre structural et les ordres sociaux plus généralement peut se traduire en une interface qui existe entre ces ordres sociaux et les éléments qui participent à l'organisation sociale dans leurs aspects les plus traditionnels (Goffman, 1988 : 205).

L'ordre de l'interaction appartient au domaine du face-à-face dont la méthode d'analyse préférée est la micro-analyse (Goffman, 1973b : 191). Il faut voir dans la conceptualisation de l'ordre de l'interaction une forme d'ordre social qui se situe au niveau de l'interaction et dont l'extraction analytique appelle à poser un regard encore plus pointu sur ce qui se passe à l'intérieur de la rencontre en face-à-face.

Il y a pour Goffman des formes d'interaction dans la vie qui sont se sont unifiées par l'usage et les répétitions malgré leur apparence d'hétérogénéité (Goffman, 1988 : 209). C'est ce qui fait en sorte que les expériences passées contribuent à lire les intentions et les cours d'action des individus qui sont en présence mutuelle (Goffman, 1988 : 197). Ces formes d'intention s'enracinent dans des « sentiments subjectifs qui permettent ainsi à l'empathie de jouer un rôle appréciable » (Goffman, 1988 : 209). Autrement dit, les formes d'interaction ritualisées se sont unifiées par l'usage et ont acquis avec le temps un statut en tant qu'entité reconnaissables et mémorables (Schütz, 2008[1987]); Berger et Luckmann, 2012[1966]). L'ordre de l'interaction est *sui generis* (Bonicco, 2008) parce qu'il ne se limite pas à un lieu comportemental donné, c'est-à-dire un lieu qui prédispose les individus à adopter des comportements attendus en ces lieux. L'ordre de l'interaction existe par-delà toute situation sociale se déroulant dans les lieux publics comme privés.

Si ce modèle a évolué depuis Parsons et Goffman, je pense surtout qu'il mérite d'être prolongé cette fois en se tournant vers la philosophie du pragmatisme étasunien. Si à première vue la sociologie goffmanienne porte sur les supplices de la vie quotidienne, il convient d'y voir également le reflet d'un acteur qui se joue des règles pour les faire plier en employant toutes

sortes de stratégies et de procédés performatifs. Cette démonstration est particulièrement bien rendue par Jérémy Desbiens (2017) qui en a montré le caractère rhétorique qui permet de voir autre chose qu'un acteur accablé par la vie sociale. Elle s'étend également chez Bonicco-Donato (2014) qui établit des liens importants entre la sociologie goffmanienne (à travers le concept de face) et le pragmatisme meadien (à travers la notion de « Soi ») en montrant la parenté et l'influence qu'a eu le second sur le premier.

3.2 - Les quatre figures de l'action

On comprend depuis déjà un bon moment que la sociologie goffmanienne est incontournable pour décrire les grammaires à l'œuvre et le détail des interactions sociales. Le vocabulaire de l'interaction (Joseph, 1998) s'avère donc indispensable, mais pas exclusif. De nombreux ouvrages ont été consacrés aux travaux de Goffman, certains s'attachant aux développements sociologiques que propose son œuvre, notamment pour la microsociologie, d'autres pour les travaux dans le champ des études sur la communication, enfin plusieurs sur la contribution en sciences politiques. La relecture critique de l'œuvre de Goffman a permis de dégager plusieurs pistes de réflexion dont certaines ont retenu une plus grande attention, comme c'est le cas notamment avec la lecture des cadres opérée par Benford et Snow, ou encore la lecture ritualiste plus près de Jeffrey Alexander (2017) ou encore la lecture écologique des anthropologues de la communication (Hall, 1966; Winkin, 2001).

Ce que je retiens pour cette thèse c'est la relecture critique de l'œuvre de Goffman qui a inspiré toutes sortes d'orientation de recherche, dont l'étude de nouvelles performativités du politique (Céfaï, 2007; Berger, 2008, 2014). Daniel Céfaï connaît un réel succès pour ses travaux portant sur les théories de l'action collective. Il pave ainsi la voie à de riches discussions portant sur l'étude des rencontres politiques et contribue à un renouveau de la sociologie goffmanienne dans l'étude des rencontres politiques.

Bien que le plus souvent, c'est le recours aux concepts de *cadre* et de *cadrage* de même que l'intérêt pour sa métaphore théâtrale et au lexique qui s'y rattache qui ont prévalu, c'est selon moi

ses possibilités de développement pour une sociologie d'orientation pragmatiste qui m'apparaît la plus pertinente de point de vue des apprentissages qu'il est possible d'en tirer dans l'étude des rencontres politiques. Et c'est d'autant plus surprenant que les travaux en études urbaines portant sur les lectures qu'il est possible de tirer de l'œuvre de Goffman n'ont pas fait beaucoup de chemin depuis les propositions de Snow et Benford. À cela s'ajoute le peu d'intérêt qui a été porté aux lectures et aux applications de la sociologie goffmanienne qu'ont proposé de nombreux commentateurs francophones (Winkin, 1988, 2001; Joseph, 1998; Nizet et Rigaux, 2005; Bonicco, 2007) dont certaines occupent une place centrale en études urbaines (Céfaï, 1996, 2007), et anglophones (Alexander, 2017) plus près des *political studies*.

Mais une véritable originalité de la théorie goffmanienne consiste, selon moi, par la délinéation préliminaire des figures de l'action de l'acteur goffmanien pour reconstruire sa portée pragmatiste. Ce travail permet de s'aventurer sur une voie prometteuse, me semble-t-il, de la mobilisation de compétences interactionnelles qui passent par des compétences de contextualisation, de persuasion, des compétences stratégiques et rituelles. D'ailleurs, la thèse rhétorique dans l'œuvre de Goffman n'avait pas été mise de l'avant de manière aussi claire par les commentateurs connus puisqu'à ma connaissance aucun ne s'y est attardé autant que Jérémy Desbiens (2017). Celui-ci en a fait la proposition récemment. Il invite de manière sérieuse et fouillée à lire l'œuvre de Goffman à travers l'idée d'un acteur persuasif, confortable dans la perspective du rhéteur « qui maîtrise son environnement de parole » malgré son caractère éprouvant et les risques vraisemblables de s'y rendre vulnérable (*ibid*.). Desbiens suggère qu'il y aurait un certain nombres de compétences de persuasion et de maniement de l'espace de visibilité pour que l'acteur puisse arriver à ses fins.

Le vocabulaire de l'interaction (Joseph, 1998), véritable « boîte à outil », s'avère utile puisqu'elle permet de lire un acteur capable de puiser dans un répertoire de compétences communicationnelles et interactionnelles reconnues; ce qui suggère que ce répertoire est interprétable et compréhensible, et permet donc d'être saisi par un observateur externe. Parfois plus subtils, parfois plus expressifs, les gestes communicationnels demandent à l'observateur d'être attentif à ses moindre détails, ce qui n'est pas une mince tâche.

En examinant les figures de l'action chez Goffman, on s'aperçoit qu'elles répondent non seulement d'un chevauchement des ordres sociaux, mais aussi d'un couplage flou entre entre les manifestations subjectives des individus par rapport aux dimensions structurales. Cette idée est cardinale d'ailleurs pour une sociologie pragmatiste comme l'entendait Mead : en effet, s'il faut s'efforcer de voir en toute chose une société, il faut conséquemment voir entre l'ordre structural et l'ordre de l'interaction un rapport de couplage qui n'est pas tout à fait clair (Goffman, 1988; Joseph, 1998).

Cela rejoint par ailleurs la thèse durkheimienne qui rappelle à quel point il faut porter attention à l'effet du poids de la synthèse des consciences individuelles qui forment le type idéal de la société à partir de son corpus moral. Et c'est précisément de cette manière que je souhaite me pencher concrètement sur l'objet de recherche, à partir de la manifestation des règles propres aux rassemblements dans les lieux publics et les civilités ordinaires auxquelles ces situations font appel. Il existerait donc un système d'adéquation qui peut être appréhendé dans l'incorporation chez les individus des normes et des règles, et leurs performances en situation. Les quatre figures de l'action devraient-elles alors être appréhendées comme le produit du couplage entre les performances individuelles et subjectives dans leurs relations aux poids des structures qui sous-tendent les rituels de contact (Goffman, 1988 : 213) ?

Quatre figures de l'acteur sont présentes et centrales chez Goffman (Céfaï, 2007). L'examen de ces figures permet de faire un premier constat : c'est en réaction aux situations suivant un modèle d'adaptation que l'acteur réussi ou non à parvenir à ses fins et à construire sa carrière au sein du dispositif. Faillir à cette tâche entraîne son lot d'épreuves. C'est à travers les opérations de cadrage, le drame, les stratégies et l'attention portée aux rituels d'interaction que se joue la fragile carrière de l'acteur goffmanien.

L'acteur des opérations de cadrage évolue dans un monde dans lequel ses compétences de contextualisation sont sollicités tout comme ses aptitudes à apprécier une situation dans laquelle il met les pieds, se comporte et s'engage parmi d'autres acteurs de façon appropriée. L'application récente de cette figure est discutée de manière plus approfondie dans le cadre de

participation aux dispositifs participatifs (Berger et Charles, 2014). En s'attachant à une définition du seuil comme cadre éprouvant il faut considérer plus sérieusement l'(in)hospitalité des dispositifs et le lot d'épreuves auxquels ils soumettent leurs participants. On retient de cette première lecture que les concepts de *cadre* et de *cadrage* sont pertinents pour se pencher sur les dimensions cognitives et symboliques de la concertation et de la participation, tout comme les épreuves que supposent les compétences de contextualisation et les effets de cadrage.

Cela se traduit concrètement par un lexique qui évoque les critiques, les réfutations, les mécontentements et la désapprobation qu'enjoint une forme de marginalité du participant par rapport aux consensus admis au sein des discussions (Berger et Charles, 2014). Cela se traduit également à travers une incapacité en situation du participant qui s'empêtre dans des « hors propos », des maladresses, des formes d'inaptitude à prendre la parole ou encore d'inhabileté à faire valoir un point de vue (*ibid*.). Enfin, cela se traduit concrètement par certains « styles » de prise de parole qui cadrent difficilement au sein des dispositifs, qui peuvent être observés à travers les formes de rhétoriques qui sont employées, les crises, le cynisme et le sarcasme, l'expression exagérée des sentiments tels que la colère, le désarroi, la joie, l'excitation et l'engouement (Dryzek, 2010). Rappelons simplement que les dispositifs dans leurs formes contemporaines enjoignent les participants à des comportements et des séquences d'action bien précises qui ont une incidence sur les comportements sociaux et les interactions humaines.

Il s'agit sans doute d'un prolongement du modèle « dramastatique » des relations humaines[19] de Kenneth Burke, que l'acteur dramaturgique accentue certains aspects d'une situation, gèrent des impressions, concoctent en coulisses, tentent de susciter l'enthousiasme ou l'indignation, bref, agencent les apparences pour contrôler les informations en vue de convaincre leurs partenaires de la validité d'une certaine définition de la situation. La lecture dramaturgique va de pair avec les opérations de *cadrage* puisque celles-ci ont souvent une portée « dramatique ». Autrement dit, on insistera ici sur les façons dont les acteurs accentuent certains aspects d'une situation, gèrent des impressions, concoctent dans les coulisses, tentent de susciter l'enthousiasme et l'indignation,

[19] Le modèle « dramastatique » met l'accent sur l'idée que les individus incarnent des rôles, ils en changent, ils y participent; ce modèle provient des travaux de Kenneth Burke et est tiré de *Permanence and Change* (paru en 1935) et de *A Grammar of Motives* (paru en 1945) que Goffman aurait lu et relu (Winkin, 1988 : 30).

bref agence les apparences pour contrôler les informations en vue de convaincre leurs partenaires de la validité d'une certaine définition de la situation.

On retient que la lecture dramaturgique est pertinente pour déceler les qualités dramaturgiques des participants. Ainsi, on retient le *drame* pour rencontrer les indicateurs qui sont la loyauté à une équipe, de la discipline du collectif et de la circonspection en situation (Céfaï, 2007). Pour les indicateurs que recouvre la dimension de loyauté à une équipe, on retient par exemple, la solidarité, le refoulement des dissensions, l'engagement sincère et actif à une unité collective, les monstrations d'allégeance. Pour les indicateurs que recouvre la dimension de la discipline dans le collectif, on retient par exemple l'obéissance, le ralliement à un cadrage idéologique et stratégique, la mise en exergue des intérêts personnels et la gestion des impressions. Pour les indicateurs que recouvre la dimension de la circonspection en situation, on retient par exemple la préparation des performances, l'anticipation des imprévus, la réponse aux incidents, les ripostes aux discrédits.

L'acteur stratégique agit avec des buts motivés qui prennent corps dans l'interaction. C'est en termes de coups portés qu'un acteur re-dessine l'espace des possibilités, des contraintes et des opportunités en matière de ressources disponibles. La lecture stratégique met l'accent sur les buts motivés dans l'interaction. C'est en termes de coups portés qu'un acteur re-dessine l'espace des possibilités, des contraintes et des opportunités en matière de ressources disponibles (*ibid*.). Ainsi, on retient les stratégies pour rencontrer la coopération. En ce qui a trait aux indicateurs de la coopération, on retient par exemple les équipes qui font usage de dissimulations, de dévoilement, de persuasion et de contrôle de leurs partenaires. En ce qui trait aux indicateurs des règles du jeu, on retient par exemple, la confiance mutuelle, les compromis et les arrangements, les concessions mutuelles.

Enfin, l'acteur des interactions rituelles agit en prenant soin de ne pas perdre ou de faire perdre la face puisqu'il sait que cela demeure toujours une condition de l'interaction, et non son but (Goffman, 1973ab). Ce faisant, les coups stratégiques qui sont portés dans l'interaction sont

d'autant plus efficaces quand ils sont d'apparence inoffensive et sous le couvert d'un respect certain.

Autrement dit, « faire perdre la face » à autrui sans offenser le caractère rituel de la rencontre, ni ses participants, constitue un atout redoutable pour parvenir à ses fins. La lecture rituelle insiste sur l'idée qu'en dépit du caractère stratégique des coups portés, garder la *face* demeure toujours une condition de l'interaction, et non son but. Ce faisant, les coups stratégiques qui sont portés dans l'interaction sont d'autant plus efficace quand ils sont d'apparence inoffensive et sous le couvert d'un respect certain. Autrement dit, faire perdre la *face* à autrui sans offenser le caractère rituel de la rencontre, ni ses participants, constitue un atout redoutable pour parvenir à ses fins.

Ainsi, on retient le concept de rituel pour rencontrer les dimensions que sont la face et la figuration. En ce qui a trait aux indicateurs de la face, on retient par exemple ce qui se rapporte à « faire bonne figure », la déférence et la tenue, le respect et la bienveillance, et inversement, les profanations qui recouvrent le « sans-gêne », l'indifférence, les transgressions et les hostilités. En ce qui a trait aux indicateurs de la figuration, on retient par exemple l'aisance qui recouvre le tact, la diplomatie, tout comme les actes de réparations qui recouvrent les excuses, les justifications et les pardons.

Ces quatre figures de l'acteur goffmanien n'ont pas fait modèle comme tel, le plus souvent parce qu'elles sont discutées à peu près séparément. Or, leur union mérite d'être discutée puisqu'elles constituent finalement des façons pour l'acteur d'agir et d'interagir; elles sont complémentaires et appartiennent - sinon répondent - d'un seul et même acteur duquel il appartient de comprendre comment il les emploie les uns les autres, à des moments et des temps variés de l'interaction, si ce n'est d'une scène à l'autre, lui laissant le temps de requalibrer ses capacités performatives en coulisse. Mais à mon avis, un modèle de l'action goffmanienne devrait à tout le moins être capable de discerner et séparer provisoirement chacune des quatre figures pour mieux en comprendre leur cohérence interne et leurs qualités intrinsèques. C'est du moins un bon moyen pour s'éloigner de la métaphore théâtrale très

souvent mobilisée pour réduire l'œuvre goffmanienne à cette idée que la vie est une scène sur laquelle l'acteur trébuche entre chacune de ses pratiques en coulisse.

3.3 - Le modèle

On rattache le plus souvent le courant de l'interactionnisme symbolique à la troisième génération de la sociologie de Chicago (Coulon, 1992)[20]. Ce courant philosophique tire ses racines dans le pragmatisme de J. Dewey, inauguré par C. S. Peirce et W. James, mais qui a été initialement développé par G. H. Mead. Goffman ne fait pas de l'interactionnisme symbolique (Winkin, 1988) et se détache de cette étiquette qu'on lui a longtemps accolée, même encore aujourd'hui; il peut être considéré comme un sociologue de l'interaction non-symbolique (*ibid.*).

Goffman est sans doute celui qui le plus poussé l'étude des conduites en situation des individus et la structure des échanges ordinaires dans les lieux publics. Pour Goffman la rue constituait « (...) l'occasion de rassemblements (*gatherings*) et, avec ces rassemblements, d'épreuves normatives sur le propre et l'impropre, le convenable et le tolérable dans nos sociétés » (Joseph, 1998, p. 73). Il appert toutefois important de comprendre que l'approche interactionniste de Goffman met à profit la résonance des actions qui se déterminent les unes les autres, en termes d'individus dont l'identité subjective émerge de leurs interactions avec d'autres individus ainsi qu'avec leur environnement physique et social (Quéré, 1987).

L'échafaudage conceptuel chez Goffman est impressionnant et souvent critiqué pour cette raison, notamment pour l'usage qu'il fait de ses concepts puis leur abandon (Bonicco, 2007). D'autres diront plutôt qu'il suit un filon qu'il le mènera à affiner ces derniers (Winkin, 1988; Joseph, 1998; Céfaï, 2007). Les concepts goffmaniens sont utiles pour repérer les schémas d'action des participants aux rencontres auto-contrôlées qui procèdent de rituels particuliers, qui interpellent

[20] On présente parfois dans la littérature deux générations de chercheurs de l'École de Chicago, principalement du côté anglo-saxon. La réception française de l'école de Chicago en retient plutôt trois, la première étant représentée par Simmel, la seconde par Burgess, Park et Wirth, suivie d'une période où dominèrent les approches quantitatives en sociologie et enfin, la troisième représentée par E. Goffman, H. Becker, D. Riesman ou J. Gusfield.

des cadres et des acteurs capables de faire intervenir des processus de cadrage, en interagissant de manière particulière, parfois stratégique, parfois dramatique (Goffman, 1989).

Comme nous venons de la voir, la réflexion théorique qui guide le travail conceptuel chez Goffman est présent dès les premiers chapitres de sa thèse de doctorat. Ce point d'ancrage est important dans la mesure où il laisse entrevoir la réflexion théorique dont sont originaires les concepts de Goffman et dans ce qui s'annonce comme un tournant particulièrement stimulant pour la microsociologie. Cette conception aura un impact déterminant pour la suite de sa production intellectuelle où on trouvera tantôt un Goffman de la mise en scène et de la dramaturgie sociale (Goffman, 1973ab), tantôt un Goffman des opérations de cadrage (Goffman, 1991) ou encore un Goffman stratégique (Goffman, 1970) ou bien des interactions ritualisées (Goffman, 1974). Ces quatre figures de l'acteur goffmanien (Cadrage, Drame, Stratégique, Rituel) ont été discutées à plusieurs reprises chez bon nombre de commentateurs. On peut traduire cette idée par la mise en tableau (Tableau 1) des quatre figures de l'action chez Goffman, leurs concepts, dimensions et indicateurs.

Quatre figures de l'action chez Goffman			
Figures	**Concepts**	**Dimensions**	**Indicateurs**
L'acteur des opérations de cadrage	Cadre / cadrage	Ressources disponibles	Environnement spatial et aménagé sur lequel s'appuient les acteurs pour prendre place et agir parmi les autres acteurs
		Contextualisation	Reconnaissance de *ce qui est en train de se passer* pour s'engager
L'acteur théâtral	Drame	Loyauté à une équipe	Solidarité, refoulement des dissensions, engagement sincère et actif à une unité collective, démonstrations d'allégeances
		Discipline du collectif	Obéissance, ralliement à un cadrage idéologique et stratégique, mise en exergue de ses intérêts personnels, gestion des impressions
		Circonspection en situation	Préparation des performances, anticipation des imprévus, réponse aux incidents, ripostes aux discrédits.
L'acteur stratégique	Stratégie	Coopération	Équipe et ses membres
		Règles du jeu	Confiance mutuelle, compromis, arrangements, concessions mutuelles
L'acteur des interactions ritualisées	Rituel	Face	Faire bonne figure, référence, tenue, respect, bienveillance
		Figuration	Aisance, tact, diplomatie, réparations, excuses, justification

Tableau 1 : Les quatre figures de l'action chez Erving Goffman.

Tableau réalisé par l'auteur à partir de E. Goffman (1973ab, 1974, 1991) et de D. Céfaï (2007).

Je préfère les organiser sous la forme de schéma « plus dynamiques » (Fig. 1) qui cherche à montrer l'interaction entre chacune des quatre figures.

Fig. 1 : Les quatre figures de l'action chez Erving Goffman
Schéma réalisé par l'auteur à partir de E. Goffman (1973ab, 1974, 1991) et de D. Céfaï (2007)

L'idée avec une tel schéma est d'obtenir à partir des figures de l'action les indicateurs précis qui permettent d'observer concrètement l'action des acteurs ou plus précisément les actes de communication verbale et non-verbale qu'ils mettent en œuvre au cours de leurs interactions sociales. Un geste méthodologique se glisse alors dans la construction du tableau et du schéma afin de garder en tête ces incontournables de l'apparition en public et de la participation à des rencontres auto-contrôlées. Les concepts propres à chacune des figures sont encore trop imprécis, c'est pourquoi il faut s'attarder plus spécifiquement aux indicateurs.

Ces quatre figures sont en quelque sorte le reflet de compétences sur lesquelles peuvent s'appuyer les acteurs. Celles-ci sont à leur tour ce sur quoi les autres acteurs s'appuient pour évaluer l'action conjointe des autres participants. Cette « évaluation » s'intéresse donc à la maîtrise qu'ils ont à soigner les apparences, leur capacité à comprendre dans quelle situation ils mettent les pieds, leur respect des exigences rituelles propres à chaque situation tout comme leur capacité à performer les règles du jeu ou bien à jouer sur celles-ci. Bref, il apparaît de plus en plus clairement que ces compétences peuvent être positives comme négatives, c'est-à-dire qu'en étant performées, elles peuvent entraîner soit une appréciation - et donc un renforcement positif de la part des autres acteurs - ou inversement, ces compétences, si elles ne sont pas bien maîtrisées entraîneraient une sanction - et donc un renforcement négatif de la part des autres acteurs.

Dans le premier cas de figure, on parlerait d'un acteur compétent, qui maîtrise bien l'art d'apparaître en public, qui maîtrise les codes, les règles morales, les rituels d'interaction et ce qui se passe dans les situations auxquelles il prend part. Dans le second cas de figure, c'est tout l'inverse qui se produit. Il semblerait donc qu'il y ait cette possibilité de *bien* performer en situation tout comme il y aurait cette possibilité de *mal* performer en situation. Cette dualité montre bien l'apport de la compréhension de l'ordre social à notre monde.

Dans un autre ordre d'idée, même toujours sur le même thème, il est toujours intéressant de lire des auteurs qui sont inspirants pour le travail de théorisation. Le politologue Stephen Frantzich a écrit sur les « gaffes » que commettent les politiciens étasuniens. Frantzich indique ceci :

> « By definition, a gaffe is an unintentional and/or inapropriate statement or behavior receiving an unexpected negative reaction by at least some portion of the audience. The miscue embarasses the speaker, bringing into question his or her knowledge, wisdom, and/or politically acceptable attitudes. Gaffes are self-inflicted wounds that lead others to question a person's judgment, ability, or character » (2012 : 3).

Frantzich, dans une entrevue téléphonique avec Richard Hétu, correspondant à New York pour *La Presse*, classe les gaffes en trois catégories. La première recoupe les simples erreurs. Par exemple, ne pas se souvenir d'une date ou du nom d'une ville. La seconde catégorie renvoie aux comportements et aux mots inappropriés, par le fait de mentir notamment, ou faire des blagues inappropriées ou racistes. Enfin, la troisième catégorie renvoie aux incapacités à rencontrer les attentes du public, lorsqu'un candidat présidentiel, par exemple, présente des confusions sur des questions historiques, ment ou est incompétent sur les plans social et intellectuel.

Alors que la première catégorie est pardonnée assez facilement, la seconde est beaucoup plus dangereuse et peut mettre en péril une candidature. La troisième est sans doute la plus embarrassante :

> « Invité lors d'un débat télévisé à rappeler les trois agences fédérales qu'il entendait éliminer s'il était élu à la présidence en 2012, le gouverneur républicain du Texas Rick Perry avait été capable d'en nommer seulement deux : Commerce et Éducation. Après de longues secondes d'hésitation, il avait mis fin à son supplice en disant : « Oups ! » » (Franzich en entrevue avec Hétu, 2019, septembre).

Comme l'indique Frantzich (2012) de manière plus détaillée dans son livre, la catégorie « Inappropriate Words or Actions » englobe par exemple tout ce qui se rapporte aux blagues inappropriées (inappropriate jokes), aux préjugés et aux stéréotypes (Umseemly bias), enfin aux émotions inappropriées (Unsuitable emotions). Pour Frantzich, il apparaît que chaque société possède un ensemble de normes sociales auxquelles les candidats aux élections présidentielles

doivent répondre. Des manoeuvres de courtoisie les plus générales à l'usage approprié des termes pour s'interpeler et référer aux autres individus, il leur est nécessaire de ne pas enfreindre ces normes et d'éviter à tout prix de s'y risquer (traduction libre : 8).

Frantzich va plus loin avec sa troisième catégorie, en indiquant qu'autant la malhonnêteté (Disonesty), l'incohérence (Inconsistency), que les incapacités intellectuelles (Intellectual incapacity), les incompétences sociales (Social incompetence) et les défauts moraux (Moral shortcomings) sont inspectés suivant ces quelques principes que sont l'honnêteté « Honesty is the best policy » ou encore « Best and the brightest among the ambition but mediocre ».

Si Frantzich peut développer autant ces catégories à travers lesquelles se distribuent toutes sortes de gaffes, c'est justement parce qu'il en recense depuis 1968. Sa sélection lui fournit les exemples empiriques qui lui permettent d'identifier un problème similaire, mais pas identique à celui qui est discuté dans cette thèse :

> « What passes for political debate is often less an objective analysis of issues and the competing abilities of candidates to solve them than a litany of he said-she said repetition of purportedly embarassing slips of the tongue that in reality have little to do with issues or performance. Mispronouncing a word, misstating the present location of a political rally, garbling a sentiment, forgeting a fact, or using an inappropriate phrase happens to all of us. For the public official, it becomes a test of intelligence, potential to perform in office, and/or deeper attitudes normally hidden from the public » (Frantzich, 2012 : 4).

3.4 - Le renouveau des études meadiennes

Si Goffman a montré à travers son œuvre comment la sociologie du « tout petit » peut être cardinale pour présenter ce qui s'apparente aux troubles de la communication et les profanations potentielles par des emprunts à la sociologie durkheimienne, rendant ainsi nécessaire la mise en place de rites de réparation (Bonicco-Donato, 2014), il est parfois moins clair comment le geste théorique de Goffman a pu emprunter cette structure de communication et les logiques de

régulation et de médiation chez Mead (*ibid*.). Cette logique de régulation sociale est en effet « plus fine » chez Goffman et s'enracine dans son concept central de « face » qui est la valeur sociale qu'une personne revendique à travers la ligne d'action qu'elle adopte au cours d'une interaction. La face n'est ni logée à l'intérieur ni à la surface d'un individu; elle est plutôt diffuse dans le flux des événements de la rencontre (Goffman, 1974).

Il est, chez Mead comme chez Goffman, toujours question de « Soi » - que Goffman identifie à travers le concept de « face » - qui appelle à une conduite en situation. Ce faisant, Goffman pour montre comment les comportements individuels se reflètent dans une relation de « Soi » à « Soi » dans *Les rites d'interaction* (1974); de « Soi » à l'égard des Autres dans *La mise en scène de la vie quotidienne I et II* (1973ab); de « Soi » aux institutions dans *Asiles* (1968) pour ne prendre que ces exemples. Céline Bonicco-Donato est demeurée attentive à cet aspect très peu discuté dans les écrits francophones où elle propose une réflexion stimulante pour voir les points de jonction entre Goffman et Mead. En effet, l'hybridation entre l'analyse génétique - ou phylogénétique devrions-nous dire pour employer le sens de « l'évolution de la société » (Côté, 2014) - à celle anthropologique de Durkheim sur le caractère sacré de l'âme qu'il développa dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, nous invite comme le constate Bonicco-Donato (2014 : 65) à voir comment Goffman parvient à dramatiser l'analyse en présentant « la relation de communication comme une cérémonie ». Elle insiste sur la façon dont Goffman s'est trouvé à complexifier la structure de communication meadienne en typifiant explicitement l'attitude du groupe en tant que distincte de celle de l'individu en fonction des situations.

Il est toujours convenu de se comporter en honorant les attentes des autres participants d'une interaction; c'est en outre en portant allégeance aux règles sociales qui régissent la situation et en les incarnant dans son attitude que l'individu organise son rapport aux autres. Chose sociale, nous dira Bonicco-Donato (2014 : 62) la face possède « une dimension objective qui se manifeste par son caractère contraignant : le [Soi] que je suis dans chaque situation consiste à incarner l'image conforme aux attentes des autres participants, ces dernières étant elles-mêmes déterminées par les exigences de la situation dans laquelle nous nous trouvons ».

Pour ce faire, l'individu qui se constitue en « Soi », fait intervenir deux parts essentielles de lui-même qui lui sont intrinsèquement reliées :

1) le « Moi » en tant qu'organisation des rapports aux autres, permet à l'individu d'appartenir à sa communauté; c'est le « Moi » qui lui permet d'importer en soi les attitudes du monde social extérieur à sa propre conduite pour pouvoir penser et agir (Mead, 2006[1934]).

2) Le « Je », en tant que réaction consciente aux attitudes des autres individus; c'est le « Je » qui est la partie la plus intéressante de notre expérience. C'est le lieu même d'émergence de la personnalité, de la nouveauté et de nos valeurs les plus importantes. En outre, c'est la phase de réalisation du « Soi » que nous cherchons tous à atteindre (*ibid*.).

Ainsi, bien qu'il réfléchisse dans une structure sociale organisée, le « Soi » en laissant parler son « Je », s'exprime en fonction de son propre point de vue, unique et singulier (*ibid*.), et c'est ainsi qu'il parvient à agir sur sa propre société, qu'il réussi à la transformer en y exportant toujours plus de nouveauté. Comme l'indique Côté, la célèbre théorie de l'individu (dans sa tripartition soi-je-moi) que l'on retrouve chez Mead est corrélative d'une théorie de la « société ». « La référence à cette capacité de formation et de transformation des individus et de la société elle-même autorise à parler d'une plasticité dialectique » (Côté, 2014 : 164).

Si la part de « Moi » en « Soi » et sa contribution dans la valeur de la « face » semble plus claire pour effectuer le passage entre Mead et Goffman, la façon dont l'individu apporte sa « quote-part » au sein de la société l'est moins. Comme le soulève Eva Debray (2014 : 161) le « Je » chez Mead intervient dans les réponses qui élèvent l'individu au-dessus de la part institutionnalisée de l'individu, son « Moi », en s'opposant par exemples aux normes en vigueur du groupe dans lequel il se trouve. Bien qu'il puisse indiquer son refus de se rallier à une position, des normes ou des valeurs l'individu ne peut « contrer » cependant entièrement l'influence directe que le groupe peut avoir sur lui, et c'est en cela qu'il est possible de jongler avec l'articulation entre créativité et déterminisme social (*ibid*.).

Ce que fait Goffman, c'est tout simplement de radicaliser le « Soi » meadien pour le condenser dans ce qu'il désigne par le concept de « face ». Ce faisant, il convient de rappeler que ce qui définit nos façons d'agir, de penser et d'être en société, ce sont en partie les autres, en tant que reflet de notre propre existence sociale, mais aussi les institutions en tant que systèmes d'organisation des attitudes que nous portons en nous-mêmes, qui déterminent et contrôle notre conduite (Mead, 2006[1934]).

Mais comment apparaît le « Je » chez Goffman ? Cette question est moins claire. Autrement dit, comment apparaît la réaction de l'individu au sein du groupe qui en détermine en partie la conduite ? Des hypothèses sont sur la table à savoir les façons dont il opère des changements de cadre, en effectuant par exemple des passages d'un mode à l'autre. C'est en quelque sorte une façon de revenir sur la thèse des compétences de Berger qu'on peut réinterpréter à partir de certains postulats de Desbiens : il est reconnu que le meilleur rhéteur est une personne proche des normes. Il convient d'ajouter, comme il le fait lui-même, qu'en plus d'une connaissance des normes et une proximité avec celles-ci, « (…) il est préférable [pour les individus] d'avoir les bonnes expressions et les bons mots en tête s'ils veulent bien faire passer leurs messages » (Desbiens, 2017 : 44).

3.5 - Conclusion

Cet assemblage théorique dont j'offre ici un bref aperçu, s'avère pertinent pour comprendre comment s'exerce conjointement une forme de contrôle social au sein du dispositif de concertation et les possibilités de le déjouer moyennant le maniement habile de procédés interactionnels. Le passage s'effectue donc dans un rapport organisé aux autres dans une perspective qu'il demeure possible de « réagir contre la désapprobation de toute la communauté » (Debray, 2014 : 162), en dépit du contrôle social que ceux-ci exercent, de même que le dispositif de concertation. C'est donc sur les thèmes de la vulnérabilité et des épreuves que j'ai souhaité maintenir une vigilance tout au long de l'enquête, en ne fermant jamais les yeux sur la part de transgression de l'ordre social qui invitent à voir cette part de réaction, ces oppositions, la part donc de dissenssus qui peuvent être à l'origine de transformations sociales.

La perspective demeure résolument micro-sociologique et situationniste, mais interpelle aussi les perspectives de la transformation, ou de réformes sociales dirait Mead. Cette imbrication théorique permet ainsi de poser de nouvelles questions à l'acteur goffmanien à savoir notamment :

1. comment arrive-t-il à se jouer des interactions et à tirer son épingle du jeu malgré les contraintes situationnelles et les épreuves qu'il rencontre lorsqu'il se retrouve devant autrui ?

2. comment parvient-il à renverser le cours des situations, par un travail de re-cadrage qui, au demeurant, est couteux en terme de temps et de ressources ?

3. comment, enfin, construit-il un nouvel ordre en l'ancrant dans une réalité tangibles pour autrui ?

Chapitre 4 - Méthodologie : Entrer, observer… puis entrer et observer à nouveau

La tradition sociologique de Chicago a longtemps insisté sur les pratiques de recherche immersives de ses chercheurs et l'observation participante pour décrire le plus fidèlement possible les réalités telles qu'elles étaient vécues par les différents groupes sociaux qui habitaient la ville. Cette tradition a fortement influencé les travaux de recherche qualitative de manière à inscrire l'ethnographie et l'observation des sujets au cœur de la démarche scientifique. Qu'en est-il aujourd'hui ? En quoi cette tradition de recherche demeure toujours et autant d'actualité sur le plan de ses préoccupations théoriques, mais aussi méthodologiques ? Comment peut-on ancrer les propositions de la sociologie de Chicago et en traduire le bagage théorique pour en faire des outils d'investigation ?

On peut déjà rattacher la démarche par observation des sujets et du monde dans lequel ils évoluent aux travaux des sociologues de Chicago, inspirés des approches journalistiques et monographiques très présentes à cette époque. La construction d'un langage métaphorique constituait pour les chercheurs de Chicago une volonté réelle de systématiser des observations et d'en dégager des généralisations (Sénécal, 2007). La notion d'écologie empruntée à l'écologie végétale (Burgess, 1925) est venue soutenir la démarche scientifique des sociologues de Chicago.

En reprenant plusieurs outils conceptuels des sciences naturelles, ces derniers voulaient régler les difficultés inhérentes à l'intrication de leur démarche empirique à la base de leur programme de recherche et la volonté d'établir un langage scientifique cohérent venant ainsi consolider les efforts de la discipline. Mais la démarche des chercheurs de Chicago allait encore plus loin, de façon à formuler le chevauchement de l'analyse des structures spatiales et l'étude des interactions sociales qui prenaient place à l'échelle des lieux vécus. On parlait alors d'aires naturelles pour désigner les espaces composés des lieux vécus et appropriés sur la base des identités.

Pour les sciences sociales plus largement, l'observation constitue une démarche d'élaboration d'un savoir pour décrire, comprendre l'environnement social et physique et les événements qui s'y rattachent, en mettant notamment l'accent sur les individus de manière à rapporter leurs

pratiques pour les mettre en récit. On aurait toutefois tort de penser que l'observation plus largement ne nécessite aucune technique particulière en dehors des seules compétences et sensibilité du chercheur. C'est pour cette raison que l'élaboration d'outils méthodologiques pour réaliser des observations constitue un enjeu toujours renouvelé.

S'il faut définir scientifiquement l'observation en sciences sociales (Scouarnec, 2004), on retient que celle-ci constitue un processus permettant de recueillir de l'information sur un objet en fonction d'un objectif donné. Ce faisant, il peut s'agir d'une stratégie d'action visant à poser un diagnostic à partir du produit obtenu par celle-ci, c'est-à-dire un « observable » (Blanchet, Ghiglione, Massonat et Trognon, 2013). Il peut s'agir d'une méthode clinique d'observation de comportements à travers des tests, visant notamment à faire jaillir une hypothèse, ou encore d'une technique pour produire des outils de recueil d'informations. Il peut également s'agir d'un moyen pour accéder à un terrain, surtout s'il s'agit d'une enquête en phase d'exploration (Grawitz, 1993).

Il faut garder en tête que la tradition de recherche propre à la sociologie de Chicago voulait que le travail de terrain, mais surtout l'inclination ethnographique propre à certains travaux, s'appréhende par l'entrée dans un réseau d'interconnaissance. Intégrer celui-ci, ce qui demande forcément une immersion, implique également l'observation des sujets et de leur milieu de vie (Beaud et Weber, 2003). Ainsi, la condition fondamentale pour mener un travail ethnographique consiste à enquêter sur un milieu d'interconnaissance, c'est-à-dire que les sujets de l'enquête sont choisis parce qu'ils sont en relations les uns avec les autres et non pas sur la base de critères plus ou moins abstraits. On retient que le travail d'observation vise à faire intervenir les comportements non-verbaux et les catégories que les individus utilisent dans les situations sociales et face aux autres individus (Peretz, 1998).

Plusieurs tentatives au cœur de démarches scientifiques ont contribué par leur succès à enrichir le travail d'observation, ses visées et le type de données collectées. On peut envisager que l'observation puisse prendre différentes formes et constituer à la fois un produit et un processus.

L'observation appelle toutefois à un entraînement de la part du chercheur (Peneff, 2009) qui peut néanmoins être facilité par des outils adaptés aux types de recherche qui sont menées.

L'observation directe et l'observation participante sont deux démarches les plus souvent mises de l'avant dans les enquêtes de nature qualitative et ethnographique. Mais qu'en est-il de l'observation flottante (Pétonnet, 1982) qui consiste pour le chercheur à demeurer disponible et à ne pas mobiliser son attention sur un objet précis ? Qu'en est-il également de l'observation « incognito » (Dargère, 2014) dont l'ethnographie « clandestine » qu'elle engage se fait à l'insu des individus ?

Bien que ces méthodes peuvent être particulièrement bien adaptées à l'étude des comportements dans les espaces publics, elles ne sont pas sans rappeler toute la difficulté qui se rattache au travail d'observation et aux considérations éthiques (Becker, 2009) et déontologiques (Jones, Burna et Servais, 2000). Au-delà de ces questions, je souhaite surtout attirer l'attention sur les enjeux de l'observation directe et la disponibilité d'outils de collecte de données. Ce chapitre est surtout l'occasion de clarifier la méthode que j'ai préconisée au fil des chevauchements méthodologiques et des questions qui ont émergé en cours de route.

J'ajouterai que le travail d'observation s'accompagne très souvent d'entretiens semi-dirigés menés auprès des sujets qui ont fait l'objet préalablement d'observations. Ce faisant, on peut se demander si la première méthode sert à justifier la seconde, et vice versa ? Est-ce que cette pratique d'enquête viendrait alors simplifier le travail d'observation en le supportant et en lui donnant une densité supplémentaire à travers le point de vue des sujets ? Cette pratique vient parfois amoindrir la profondeur analytique du travail d'observation, parfois incapable d'arriver à une description exhaustive ou incapable de sortir de l'unique description factuelle. Comme le souligne David Snow, c'est la description exhaustive combinée à une compréhension analytique qui permet de trancher avec la « platitude descriptive » de certains travaux (Snow, Trom et Céfaï, 2000) et l'entrée dans la catégorie des monographies (Beaud et Weber, 2003).

Faut-il alors pallier le problème de la description factuelle et parfois superficielle par la contribution d'un cadre théorique permettant d'approfondir le travail d'observation et plaçant

l'accent sur des perspectives plus circonscrites ? Pour le dire autrement, doit-on faire intervenir un cadre théorique qui permet de voir plus loin et d'apporter une signification plus pointue aux données récoltées ? Doit-on partir sur le terrain équipé de concepts permettant de guider l'observation ? Parce qu'évidemment, une telle pratique reviendrait à fermer les yeux sur d'autres objets qui peuvent produire de nouvelles interrogations, voire alimenter les questions de départ.

Ce point de tension s'avère complexe puisque dans les différentes façons de réaliser des observations, l'usage des concepts apparaît à différents moments. Les concepts peuvent opérer très rapidement, dès l'entrée sur le terrain, se forger durant la phase d'enquête de terrain ou encore, ils peuvent intervenir à la fin de la collecte de données et dans le traitement du matériau empirique. Cette question de l'usage des concepts mérite d'être discutée puisqu'elle fait intervenir le problème de la « division du travail scientifique » caricaturale des sciences sociales qui placerait d'un côté les ethnologues et les « empiristes », et de l'autre les théoriciens pour lesquels le travail de terrain serait au mieux un « détour » parce que trop occupés pour confronter leurs modèles théoriques (Berger et Charles, 2014). Comment alors les faire tenir ensemble et qu'elle en est la plus value ?

4.1 - Guider et accompagner l'observation

Goffman préconisait l' « observation et la description naturaliste » de cours d'actions en situation (Goffman, 1973a). Il travaillait également à partir de diverses sources documentaires, d'extraits de journaux et de romans. Pour Goffman, il ne semblait pas y avoir une différence précisément parce que :

> « [l]a forme de ces événements relatés répond tout à fait à ce que nous en attendons : non pas des faits, mais des typifications. Leur récit montre combien notre intelligence conventionnelle a le pouvoir de faire face à ce qu'il y a de bizarre dans la vie sociale, aux limites extrêmes de l'expérience » (Goffman, 1991 : 23).

Cette démarche lui a permis de forger ses concepts et de poursuivre ses enquêtes afin de les enrichir (Goffman, 1953, 1968, 1970, 1973ab, 2013).

Sur cette question, il faut retourner à Herbert Blumer (1954) sur sa conception de l'usage heuristique des concepts. Il était clair à l'effet que ce sont les concepts *définitifs* qui fournissent les repères utiles sur ce qu'il faut voir, et des directions dans lesquelles il faut regarder dans le cas des concepts *sensibilisants*. La volonté de Blumer visait essentiellement à faire des concepts des outils préliminaires pour guider le travail d'observation. D'ailleurs, Yves Winkin (2001) propose une méthode d'enquête similaire. L'ethnographie durant laquelle se réalisent les observations dit-il, doit répondre à certaines exigences fondamentales. Au-delà de privilégier des terrains accessibles et qui permettent d'y retourner systématiquement, le chercheur doit s'obliger constamment à faire l'aller-retour entre la pratique et la théorie. Winkin est éclairant sur ce point :

> « [V]ous lisez *Les Rites d'interactions* (1974); vous y repérez une notion précise et, lestés de cette idée, vous retournez sur le terrain. Ainsi, Goffman a très souvent parlé de l' «engagement» (*involvement*). [...] Vous pouvez dès lors vous poser la question, si vous êtes dans une piscine ou dans une église, de savoir quel type d'engagement les coparticipants produisent » (Winkin, 2001 : 143).

Ce guide de la *Pratique du terrain* (*ibid*. : 135) donne de premières indications sur la façon de recourir aux concepts goffmaniens pour leurs qualités pratique et heuristique. On retrouve un projet similaire chez Isaac Joseph (1998) qui s'efforce d'explorer les relations qui unissent les concepts goffmaniens et leur cohérence interne en en faisant l'inventaire. Le petit lexique qu'il propose à la fin de *Erving Goffman et la microsociologie* s'avère fort utile pour les lecteurs qui veulent s'initier à la perspective que déploie Goffman, mais aussi pour en pousser plus loin le caractère pratique. Ces guide et lexique sont le reflet, comme le soulignent les auteurs, du défi mais aussi de la nécessité d'élaborer des outils d'observation à partir des concepts goffmaniens.

Bien que ces outils contribuent à mettre de l'avant le caractère pratique de la pensée goffmanienne en jetant les premières bases de ce qu'on pourrait appeler un guide d'observation, ils demeurent partiels et n'arrivent pas à saisir les différentes figures dont recèle l'acteur

goffmanien. Or, à mon avis, c'est la délinéation préliminaire des figures de l'acteur goffmanien qui permet le mieux d'organiser les concepts selon la séquence suivante : Figures - Concepts - Dimensions - Indicateurs. J'y reviendrai un peu plus loin. Je tiens toutefois à préciser dès maintenant que l'exigence méthodologique au cœur de la thèse était de mettre en place un outil d'observation qui permettrait de départager à l'aide des concepts, de leurs dimensions et de leurs indicateurs, les objets plus précis de l'observation lors des rencontres de la RUI Hochelaga. L'idée consistait alors à partir des quatre figures de l'acteur goffmanien qui sont déclinées au chapitre 3 afin d'en produire les ramifications qui me rapprocheraient toujours plus du matériau empirique. Les lecteurs pourront d'ailleurs consulter l'outils d'observation dans sa version finale, vierge (Fig. 2), et un peu plus loin, un exemple de sa version annotée (Fig. 5), complétée durant l'une des rencontres de la RUI Hochelaga en date du 13 avril 2017.

CoCo
CLR
Équipements
Objets, ressources, décors
Contextualisation
Ce qui est en train de se passer
Rencontre du _____ Date _____
Heures
Énoncés
Magnitude
Éléments, indicateurs, comportements, dysfonctionnements
Qualité de
Indicateurs, indicateurs, chaud et froid, froid et froid, froid et froid, froid

4.2 - Période d'observation, systématisation et analyse des données

J'expliquais plus tôt que la collecte de données a été réalisée en plusieurs étapes successives, dont les rattachements théoriques diffèrent. La période d'observation du dispositif de la RUI Hochelaga (ses rencontres du CoCo et du CLR)[21] s'est déroulée entre le 31 janvier 2014 et juin 2020. Elle s'est terminée par le maintien de ma présence sur le terrain afin de maintenir un lien avec les partenaires de la RUI Hochelaga et la planification d'activité de rétribution des résultats de l'enquête avec l'ensemble des partenaires intéressés par la démarche.

Durant l'enquête, la méthodologie par observation a connu plusieurs évolutions. On peut représenter à l'aide d'un tableau (Tableau 2) l'usage des différentes approches théoriques. Les lecteurs remarqueront en consultant ce tableau que de mai à août 2014, j'ai réalisé des observations dans le cadre d'un projet de recherche visant à étudier les formes de cohabitation dans le secteur d'intervention de la RUI Hochelaga.

En partant de celle-ci, on retrouve en bleu, l'étude de Galarneau et *al*. (2017) qui couvre la période de septembre 2014 à août 2015. J'ai contribué à celle-ci en documentant empiriquement le cas de la RUI Hochelaga par l'observation des rencontres de ses comités en suivant les principes de la Théorie de l'acteur-réseau (TAR).

La seconde étude, en orange, portait sur la formation des consensus lors des rencontres du CoCo de la RUI Hochelaga; elle s'est déroulée de janvier 2014 à juin 2016. L'idée était alors de revenir sur les notes d'observation depuis 2014 jusqu'à juin 2016 afin de voir comment se sont formés les consensus autour des projets de revitalisation durant les rencontres du CoCo uniquement.

Enfin, en vert, il s'agit de la mise en application graduelle des concepts goffmanien afin de réaliser des observations beaucoup plus ciblées sur les épreuves de la participation, mais aussi les dynamiques visant la transformation au sein du dispositif de concertation.

[21] Il s'agit du Comité de coordination (CoCo) et du Comité local de revitalisation (CLR) qui constituent les deux comités de la RUI Hochelaga. Le CoCo joue le rôle de comité consultatif, alors que le CLR constitue le comité décisionnel de la RUI Hochelaga.

Périodes d'observation	Nature des données collectées	Emploi d'un cadre théorique	Résultats
Mai 2014 à août 2014	Observation des espaces publics du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga	Sociologie urbaine, étude de l'appropriation de l'espace urbain	Formes de cohabitation dans l'espace public ; partage de l'espace public par différents types d'usagers ; déclinaison des usages de l'espace public ; stratégies d'appropriation de l'espace public.
Septembre 2014 à août 2015	Observation des rencontres du CoCo et du CLR de la RUI Hochelaga	Théorie de l'Acteur-Réseau	Effets des projets de la RUI Hochelaga sur la transformation du secteur sud-ouest ; production des effets de la concertation
Janvier 2014 à juin 2016	Observation des rencontres du CoCo uniquement dans le but de comprendre comment se forment les consensus au sein des discussions	Analyse de discours - Formation des consensus	Montrer les facteurs qui ont une incidence directe sur la formation des consensus et la prise de décisions au sein du CoCo de la RUI Hochelaga
Septembre 2016 à février 2020	Observation des rencontres du CoCo et du CLR de la RUI Hochelaga	Microsociologie des épreuves performatives	Études des épreuves reliées à la prise de parole en public ; effets des épreuves performatives sur la concertation et les acteurs qui y participent.

Tableau 2 : Périodes d'observation
Tableau réalisé par l'auteur : récapitulatif des périodes d'observation et des outils méthodologique et théorique

On peut illustrer l'usage des différents cadres théoriques à l'aide d'une ligne du temps (Fig. 3) qui permet de repérer rapidement les transitions entre chacun de ceux-ci. Les lecteurs observeront que l'usage du cadre théorique propre à l'enquête portant sur l'appropriation de l'espace urbain n'apparaît pas sur la ligne du temps. C'est tout simplement pour simplifier, puisqu'il n'est pas en lien avec l'observation des rencontres de la RUI Hochelaga, alors que c'est le cas pour les autres enquêtes qui sont nommées de part et d'autre de la ligne du temps.

Fig. 3 : Ligne du temps

Ligne du temps réalisée par l'auteur : rencontres du CLR et du CoCo de la RUI Hochelaga

4.3 - Présentation des répondants et de la structure d'entrevue

Les 28 personnes qui ont participé aux entrevues semi-dirigées sont les partenaires de la RUI Hochelaga qui me sont apparus comme étant les plus pertinents à rencontrer. Je ne dis pas ici qu'il y a des participants pertinents par contraste à des participants impertinents, mais plutôt que certains d'entre eux sont plus près de la démarche RUI et s'impliquent dans le quartier depuis de nombreuses années. Ils sont, en d'autres mots, la mémoire vive du quartier Hochelaga et de sa communauté, d'où l'intérêt de les rencontrer prioritairement, pour parfaire déjà mes propres connaissances.

Il faut comprendre que ce sont au total plus de 112 personnes qui ont assisté au moins une fois à une rencontre de la RUI Hochelaga durant la période couverte par l'enquête, c'est-à-dire entre le 31 janvier 2014 et juin 2020. Un choix devait donc être opéré parmi celles-ci selon le principe que certaines d'entres elles participent ponctuellement, voire sporadiquement. Forcément, elles allaient sans doute m'en dire très peu sur la revitalisation du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga et ses antécédents. J'ai testé cette présupposition de manière informelle pour m'apercevoir rapidement qu'il allait être difficile d'en tirer quelque chose. Certaines personnes ont toutefois attiré mon attention, puisqu'en dépit de leur arrivée récente, elles montraient le désir de participer et de s'engager, bien que leur présence n'étaient pas assurées à chacune des rencontres. La raison est d'ailleurs encore souvent la même : elles doivent se partager le mandat de participation aux rencontres de la RUI Hochelaga parmi d'autres personnes du même organisme qu'elles représentent.

Parmi les critères de recrutement, il y avait évidemment la proximité et le rôle des personnes qui participent à la démarche de la RUI Hochelaga. J'ai « opposé » celles-ci aux nouveaux-venus afin de voir comment ces derniers décrivent leur arrivée au sein de la communauté et du dispositif de la RUI Hochelaga. Cet élément était important pour construire une réflexion autour des compétences de contextualisation des participants, c'est-à-dire leur capacité à parler du quartier Hochelaga, de son histoire à travers ses anecdotes, ses moments de vie et ses périodes. Je cherchais à voir comment elles parviennent, par exemple, à convaincre les autres participants sur

la base de leur maîtrise minimale des informations pertinentes pour agir en tant que membres de la démarche.

La première partie de l'entrevue[22] est donc destinée à situer le participant et son attache organisationnelle dans l'éco-système de la RUI Hochelaga et du quartier Hochelaga plus largement. Il s'agissait de construire une réflexion autour des thèmes de la participation, que ce soit en tant que nouveau-venu, ou en tant que pilier de la communauté, ou dans l'entre-deux, qui constitue une position intéressante puisqu'elle permet à la fois la nouveauté et le regard historique sur la communauté, ses projets tout comme ses défis.

La seconde section de l'entrevue est destinée à situer le participant par rapport à la RUI Hochelaga, en mettant l'accent sur des perceptions tant au niveau organisationnel (comment l'annonce de l'arrivée du programme RUI a-t-elle été reçue chez (nom de l'organisme) ?) qu'au niveau personnel (comment percevez-vous le fonctionnement de la RUI Hochelaga depuis son arrivée dans le quartier en 2011 ?). L'idée était de faire ressortir des thèmes autour du dispositif de la RUI Hochelaga comme nouvel élément au sein de la communauté, comme un jalon dans l'histoire de la participation du quartier autour des questions typiques de la planification urbaine. J'ai cherché à creuser cette question pour voir également comment les participants percevaient le fonctionnement de la RUI afin de faire ressortir des thèmes liés à la gouvernance. Les participants ont eu l'occasion de se prononcer sur la façon dont fonctionne la RUI Hochelaga, dans les liens qui sont entretenus entre la Ville-centre, La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve qui a le mandat d'animation de la démarche RUI, et l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

La troisième section de l'entrevue vise essentiellement à développer les thèmes reliés à la participation individuelle et les affects, avec des questions telles que « comment vous sentez-vous lorsque vous prenez la parole durant les rencontres ? » et « que retenez-vous de votre participation aux rencontres du (comité(s)- CLR/CoCo) de la RUI ? ». Cette troisième section de l'entrevue était particulièrement appréciée des participants puisqu'elle suscitait des réflexions

[22] Pour connaître la nature des questions qui ont été posées en entrevue, les lecteurs peuvent consulter le guide d'entrevue annexé à la thèse (pp. 414-418).

jusqu'à présent ignorées. Certains n'ont pas manqué de m'indiquer qu'ils devaient prendre un pas de recul pour y réfléchir, en fermant parfois les yeux pour se remettre dans un contexte de participation, en se remémorant une rencontre du CLR ou du CoCo, en tentant notamment de voir quels sont les sentiments qui surgissent lorsqu'ils se font interpeller, lorsqu'ils doivent répondre à une question qui leur est adressée ou encore lorsqu'ils veulent prendre la parole pour poser une question ou émettre un commentaire. L'idée était la suivante : reproduire une situation afin que la personne interviewée puisse (re)valoriser les sentiments qui l'ont habités à des moments très précis de la participation, de l'intention à prendre la parole jusqu'à celle-ci, avec toutes les émotions qui l'accompagnent.

La quatrième section de l'entrevue met davantage l'accent sur les aspects comportementaux reliés à la participation et les normes qui les accompagnent : « comment doit-on se comporter durant les rencontres du (comité(s) - CLR/CoCo) de la RUI ?[23] ». Il était également question d'une discussion autour des « règles du jeu » durant les rencontres de la RUI Hochelaga, mais aussi des obstacles et des freins à la participation et à la prise de parole. Cette quatrième section visait à développer des thèmes autour des normes et des valeurs auxquelles s'identifient ou non les participants, mais aussi, et surtout, de voir comment les règles implicites circulent entre les partenaires de la RUI Hochelaga, comment il y a un apprentissage qui se fait en cours de route et au fil de la participation. Cette manière de procéder a permis de voir comment les participants s'approprient les règles, les mettent en mots, les désignent pour mieux les valoriser ou les critiquer. C'est par exemple, dans des oppositions binaires que certaines personnes se sont exprimées : c'est pour les uns, le respect de la procédure, l'importance accordée au suivi constant de l'ordre du jour et pour d'autres l'inverse, par la critique de la trop grande importance qui est accordée à la procédure.

La dernière section vise essentiellement à couvrir les angles morts de l'entrevue, c'est-à-dire les éléments dont auraient voulu discuter les personnes interviewées et qui ne figuraient pas au guide d'entrevue. Certains participants ont saisi l'occasion pour réitérer certaines réponses à des

[23] L'éventail des réponses obtenues est important, allant de commentaires vis-à-vis cette question tels que « Mais voyons… j'ai l'impression qu'on est à la petite école… qu'il y a une maîtresse d'école à la RUI… j'imagine que tu as un but derrière tes questions… mais de même… c'est comme… OK! ah bon!… (rire) » (Extrait d'entrevue - CSF#1).

questions, d'autres en ont profité pour clarifier leur pensée, certains enfin ont préféré clore l'entrevue à ce moment, ne sachant plus trop quoi ajouter.

À en voir la durée des entrevues (Tableau 3), certains participants ont été plus éloquents que d'autres. Je ne peux pas fournir toutefois plus d'explications sur les profils des participants puisqu'ils se connaissent tous, étant des parties prenantes d'une communauté dont les membres partagent une solidarité et des oppositions depuis plusieurs années, et pour certains, plusieurs décennies.

Je peux par contre rappeler que les partenaires qui ont été interrogés sont pour certains des participants qui prennent régulièrement la parole durant les rencontres et pour d'autres, des partenaires qui ne prennent pratiquement jamais la parole. L'idée était de pouvoir dégager des styles de participation, mais aussi les justifications qui les accompagnent à prendre ou non la parole.

Code	Âge	Sexe	Type organisationnel	Durée	Date
CF#1	34	F	Communautaire	57:49	31/08/2017
AH#1	43	H	Institutionnel	1:23:32	30/08/2017
AF#1	54	F	Institutionnel	1:51:22	29/09/2017
AF#2	57	F	Institutionnel	1:09:43	15/01/2018
AH#2	59	H	Institutionnel	39:03	22/08/2017
AF#3	56	F	Institutionnel	1:15:35	15/01/2018
AH#3	55	H	Institutionnel	1:34:01	13/11/2017
CF#2	31	F	Communautaire	56:02	4/07/2017
CH#1	30	H	Communautaire	54:46	5/07/2018
CH#2	64	H	Communautaire	1:55:08	26/07/2017
IH#1b	47	H	Institutionnel	2:03:13	26/02/2019
IH#1	47	H	Institutionnel	2:06:25	18/07/2017
CSF#1	48	F	Communautaire	25:51	9/01/2018
DF#1	34	F	Institutionnel	2:05:34	21/11/2017

Code	Âge	Sexe	Type organisationnel	Durée	Date
PH#1	64	H	Citoyen	44:13	4/07/2017
CF#3	52	F	Communautaire	41:27	13/09/2017
PH#2	55	H	Citoyen	56:04	26/06/2017
CF#4	40	F	Communautaire	1:07:24	3/11/2017
CH#3	61	H	Communautaire	2:14:10	13/02/2018
CH#4	33	H	Communautaire	1:45:47	13/02/2018
MH#1	45	H	Institutionnel	1:09:35	30/08/2017
CH#5	34	H	Communautaire	25:35	20/09/2017
CF#5	30	F	Communautaire	2:00:38	2/11/2017
CIH#1	50	H	Communautaire	2:09:43	3/07/2017
CF#6	31	F	Communautaire	1:35:04	26/07/2017
CH#6	59	H	Communautaire	2:48:47	20/09/2017
CH#7	54	H	Communautaire	55:27	4/07/2017
CH#8	37	H	Communautaire	33:19	12/10/2017

Tableau 3 : Profil des répondants
Tableau anonymisé des personnes qui ont participé aux entrevues

J’ai également choisi de rencontrer des participants qui me sont apparus comme étant « très consensuels », toujours d’accord avec les propositions qui sont amenées durant les rencontres, et à l’inverse, des participants qui s’inscrivent davantage dans une approche critique, afin de pouvoir comparer à travers leurs discours en quoi le processus de revitalisation suscite chez les uns un fort assentiment et par contraste, une certaine aversion chez les autres.

L’idée est encore la même, c’est-à-dire d’un strict point de vue méthodologique de varier les profils des répondants, tout en ayant un reflet le complet possible de la communauté et de ses parties prenantes. C’est la réflexion dialectique qui, indirectement, a soutenu cet argument méthodologique, à savoir qu’interroger des participants sur leurs manières de s’engager, c’est aussi concevoir que certains le sont davantage que d’autres.

Les lecteurs constateront en consultant le tableau 3 que les 28 personnes qui ont été rencontrées sont en majorité des hommes (17 hommes / 11 femmes) et que l’âge moyen est de 46,5 ans au total (42,45 ans chez les femmes; 46 ans chez les hommes). Cette variable a tendance à changer depuis mes premières observations puisque de plus en plus de « jeunes » ont obtenu des postes dans les organismes communautaires, mais aussi dans la fonction publique. Durant l’enquête bon nombre d'entre eux ont contribué à renouveler et changer graduellement le visage de la concertation, qui est demeuré toutefois assez stable autour des participants les plus fortement engagés, et présents depuis les débuts.

Enfin, les entrevues ont été menées entre le mois de juin 2017 et le mois de février 2018; la majorité de celles-ci ont été réalisées durant l’été 2017, entre les mois de juillet et d’août, avec quelques exceptions en septembre, octobre et novembre 2017, ainsi qu’en janvier et février 2018. Une seule entrevue a été réalisée en février 2019 avec une personne qui avait déjà été rencontrée, afin de creuser certains aspects nouveaux que seule elle semblait constater, du moins ouvertement.

4.4 - Ligne(s) du temps

C'est Julie-Anne Boudreau qui est derrière l'idée de présenter les six années passées à observer la RUI Hochelaga sous la forme d'une ligne du temps. Cette idée m'est rapidement apparue comme étant un ajout nécessaire puisqu'il est beaucoup plus aisé pour les lecteurs de s'y repérer et de saisir d'un coup d'oeil l'ensemble des périodes de la RUI Hochelaga. Cela permet également d'accompagner les lecteurs tout au long du texte, en grossissant chacune de ces périodes à chacun des chapitres de la seconde partie de la thèse.

J'ai poussé cette idée de ligne du temps en produisant, d'après mes analyses, quatre périodes sur cette ligne du temps. Ces quatre périodes sont des abstractions et sont créées « artificiellement » pour marquer les temporalités de la RUI Hochelaga au-delà de la datation, des débuts/fins d'années fiscales, afin de renforcer la lecture que je propose du dispositif de la RUI Hochelaga.

Cette idée participe également d'une réflexion plus théorique : un aspect important qui contribue par ailleurs à cette tentative de mettre en séquence temporelle les différentes « périodes » du dispositif de la RUI Hochelaga provient de l'idée que toute transformation sociale ne peut acquérir, selon les termes de la philosophie du pragmatisme, « un « sens » ou une « signification » qu'en rapport à une telle séquence temporelle et non selon sa propre « synchronie » » (Côté, 2015b).

Ces « *turning points* [24]» (Berger, 2019) sont à mon avis sans conteste des périodes constitutives d'un changement social sur lequel je reviendrai plus tard. Dans cette logique, les lecteurs comprendront que les quatre périodes qui sont présentées sur la ligne du temps constituent à elles seules des abstractions, des fictions. Ces *turning points* donnent à voir comment des situations interviennent à des moments de l'histoire et réorientent les comportements des acteurs.

---

[24] Les « turning points » dont parle Berger (2019) inscrivent les interstices d'une séquence temporelle; ils battent la mesure du passage d'une période à une autre, et montre par ce jeu d'enchaînement et de rythme, comment les acteurs participent stratégiquement de ce moments, les construisent et les explorent pour mieux puiser la source de leur désir de mettre en crise, par exemple, le dispositif de la RUI Hochelaga.

En suivant toutefois Mead et Côté, à l'instar de Goffman et Winkin, les tournants doivent être entendus comme « l'insertion des éléments de l'image dans un scénario unique. Le passé et le futur d'une scène n'ont pas besoin de reconstruction imaginaire. Cet effort n'est pas nécessaire parce q'un événement tournant prime sur tout événement antérieur et contient en même temps un avenir complet pour chacun des personnages » (Goffman, 1949 : 54-55) cité dans Winkin, 1988.

Cette ligne du temps ne pourrait toutefois présenter l'ensemble de l'œuvre. Ce serait beaucoup trop chargé. J'ai préféré alors présenter cette même ligne du temps à différents moments de la thèse en mettant l'accent tantôt sur les différentes approches théoriques qui ont été mobilisées durant les six années d'observation (Fig. 3), et maintenant sur ses périodes charnières (Fig. 4). Cela permet non seulement de situer le lecteur à travers les périodes clés de la RUI Hochelaga, d'en comprendre rapidement l'essentiel pour chacune d'entre elles et d'avoir un aperçu plus global des liens qui unissent celles-ci.

Fig. 4 : Ligne du temps

Ligne du temps réalisée par l'auteur, périodes de la RUI Hochelaga - Naissance, Crises, Transformations et Réformes

4.5 - Analyse des données

Comme l'objectif est de rendre compte des épreuves de la participation, il me fallait prendre des notes lors des observations sans tout consigner systématiquement. De toute évidence, la lecture et l'adoption de l'ordre du jour des rencontres, les suivis sur les différents dossiers et projets de la RUI Hochelaga ne constituaient plus l'objet de mon observation comme cela avait été le cas dans le cadre des autres enquêtes auxquelles j'ai collaboré. Il s'agissait alors de mettre en sourdine ce type de contenu pour me concentrer sur la dynamique de groupe, le langage non-verbal des acteurs, leurs styles de discours, leurs façons de prendre la parole, les façons dont ils s'engagent, expliquent et justifient leur participation.

Les observations ont été analysées en plusieurs séquences. Dans un premier temps, on retrouve une analyse des discours et des échanges qui ont été captés durant la période 2014-2016. Les observations portant sur l'étude des épreuves de la participation ont quant à elle été systématisées dès mai 2017 à l'aide d'une grille d'observation. Celle-ci permet de capter principalement les moments où se déroulent des interactions éprouvantes et l'usage des compétences qui sont

déclinées plus haut. La présentation des résultats s'appuie par conséquent sur l'histoire du dispositif de la RUI Hochelaga en partant de 2014 jusqu'en 2020.

Les données ont été analysées en suivant de près les dimensions et les indicateurs tirés des quatre figures de l'action chez Goffman (Fig. 2). En ce qui a trait aux observations, la grille d'observation a permis de reconstituer des scènes précises (Fig. 5), de la prise de parole d'un acteur à l'entrée sur un sujet glissant, puis avec la complétion des échanges et le changement de sujet de discussion ou la poursuite de l'ordre du jour. Ces scènes font intervenir différents acteurs dont la trajectoire évolue au sein du dispositif[25].

Fig. 5 : Guide d'observation (annoté)

Guide d'observation réalisé par l'auteur : exemple de notes prises durant une rencontre du CLR (13/04/2017)

[25] On pourrait référer ici au concept de carrière de H. Becker puisqu'il s'agit également de suivre les acteurs et l'évolution de leur trajectoire - ou carrière - au sein du dispositif.

L'analyse thématique a été privilégiée pour les entrevues puisqu'il s'agissait de voir comment se forment des thèmes autour de la prise de parole éprouvante, mais aussi en regard des dimensions et des indicateurs tirés des quatre figures de l'action chez Goffman. On repère ainsi comment les acteurs discutent des règles du jeu de la concertation, mais aussi de la loyauté entre les partenaires, des formes de solidarité, de la préparation des rencontres, de la diplomatie et de l'importance accordée à la bonne tenue durant les rencontres, en plus des ripostes aux formes de discrédits.

Je reviendrai un peu plus tard sur tous ces éléments. Pour l'instant, il apparaît important de souligner que toutes les thématiques qui ont été discutées durant les entrevues contribuent à donner une grande densité à chacune des quatre figures de l'action (cadrage, dramaturgie, stratégique et rituelle) en montrant comment les rencontres interpellent chacune d'entre elles, ce qui fournit de bonnes indications des compétences que doivent mobiliser les acteurs.

4.6 - Premières limites de l'enquête

Évidemment, cette enquête comporte plusieurs limites qui m'apparaissent importantes à souligner. J'estime que les limites évidentes de celle-ci peuvent être rangées en catégories, toutes reliées à quelque part entre elles. Ces catégories regroupent 1) la collecte de données, 2) l'usage de différents cadres théoriques durant les six années et l'impact de cette manoeuvre sur l'analyse et l'interprétation du matériau, et 3) le respect de la confidentialité des personnes interviewées, malgré les précautions qui ont été prises tout au long de la collecte de données. Ces trois catégories m'apparaissent en lien direct avec les premières limites plus visibles de cette enquête.

La première concerne les limites au niveau de la collecte de données, tant sur le plan des observations que sur le plan des entrevues semi-dirigées. En ce qui concerne les observations, je me suis souvent questionné à l'effet qu'elles se sont limitées aux rencontres du CoCo et du CLR de la RUI Hochelaga, en plus de quelques événements ponctuels qui ont été organisés dans le quartier et qui sont en lien direct avec les activités de la RUI Hochelaga. De ce point de vue, l'enquête n'est pas en tout point « multi-sites » (Berger, 2018), bien qu'elle se soit déroulée dans

différents lieux de rencontre des partenaires de la démarche. Elle demeure néanmoins concentrée sur les comités « formels » de la RUI Hochelaga, ce qui me donnait difficilement accès à certaines de ses coulisses.

La démarche de la RUI Hochelaga est pilotée par La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM), qui anime d'abord et avant tout une concertation soutenue autour de huit comités de travail. Il aurait pu être intéressant de mener des observations également durant les rencontres de ces comités, et plus précisément auprès du comité Aménagement du territoire qui encadre deux comités de travail qui sont discutent de l'environnement et du cadre bâti. Il y a effectivement un lien entre la démarche de la RUI Hochelaga et ces deux comités de LTQHM, notamment parce que plusieurs priorités d'intervention de la RUI Hochelaga découlent notamment du travail de définition des enjeux prioritaires du comité Aménagement du territoire et ses deux sous-comités.

Il s'agit de détails techniques qui peuvent ne pas être évidents à saisir et qui ne sont pas nécessairement utiles pour la suite de la démonstration. Je tenais toutefois à apporter cette précision puisqu'il s'agit à mon sens d'une limite, d'un angle mort de cette enquête. L'organigramme (Fig. 6) réalisé par l'équipe de coordination de la RUI Hochelaga montre certains liens plus prégnants. J'ai re-cadré l'organigramme afin de mettre l'accent sur les liens entre LTQHM et la démarche de la RUI Hochelaga.

J'ajouterai enfin que certains acteurs participent autant aux travaux du comité Aménagement du territoire qu'aux travaux de la RUI Hochelaga, ce qui leur assure constamment deux points de vue et deux zones d'influence en ce qui a trait à la planification urbaine du quartier : l'une davantage programmatique (RUI Hochelaga) et l'autre davantage organisationnelle et communautaire (Comité de la Table).

Il aurait toutefois été difficile et peut-être même indélicat d'assister aux rencontres des comités de LTQHM en plus des rencontres de la RUI Hochelaga. Déjà, la quantité de matériau sur six années est assez appréciable pour m'en tenir qu'aux travaux de la RUI Hochelaga, bien que cela ne devrait pas constituer un argument dans le cadre d'une enquête qualitative.

Fig. 6 : Organigramme LTQHM - RUI Hochelaga
Organigramme réalisé par LTQHM, 2019. Reproduit avec la permission de LTQHM

En ce qui concerne les entretiens semi-dirigés, j'ai parfois eu le sentiment que certains acteurs avaient tendance à ne pas trop « se mouiller » sur les épreuves de leur propre participation, sur ce qui parfois pouvait les gêner. Certaines personnes ne semblaient pas toujours confortables, ou encore jugeaient que de tels aspects n'étaient pas signifiants. En ce sens, certaines entrevues ont été plus difficiles que d'autres; ce pu être notamment le cas lors d'entrevue où j'ai rapidement eu la sensation de me faire « *framer* ». Sachant cela, il m'apparaissait mal convenu de pousser plus

loin ces aspects dans un second entretien semi-dirigé, l'idée étant que je ne souhaitais pas créer de malaise, ni de suspicion à l'égard de l'enquête en étant trop insistant sur ces dimensions.

Il faut ajouter également que la tenue des entretiens semi-dirigés a eu un effet d'entraînement non-désiré : les acteurs faisaient de plus en plus allusion à ces entretiens en public, plus précisément avant les rencontres du CoCo ou du CLR et à la fin de celles-ci. Il ne fait pas être naïf non plus, puisque les acteurs se parlent entre eux à l'extérieur des rencontres de la RUI Hochelaga, sur d'autres scènes dont je n'ai pas cherché à avoir l'accès.

La seconde catégorie de limites, en lien direct avec la première, concerne l'usage de différents cadres théoriques sur les six années de collecte de données. Puisque le cadre théorique qui est principalement utilisé dans le cadre de cette enquête est explicitement mis à contribution à partir de 2016, les données collectées avant cette date n'y sont pas directement rattachées, ce qui produit quelques légers sauts dans la façon dont elles ont été traitées. Ces périodes méritent d'être considérées dans la démonstration puisqu'elles fournissent un aperçu des crises ont suivies.

Enfin, la troisième catégorie renvoie à la confidentialité. Cette catégorie est, elle aussi, en lien direct avec la première. Les acteurs se parlent, font mention de certains éléments en lien avec les discussions qui ont été tenues durant les entretiens, m'ont fait des clin d'oeil durant les rencontres lorsqu'une personne s'indignait en public ou lorsque des sujets délicats étaient évoqués. Je ne dirais pas que ce type de comportement impropre à la confidentialité était récurrent; je dirais toutefois qu'ils se produisaient en public, ce qui avait pour effet de lever le voile sur certaines dimensions de l'enquête, ce qui évidemment entraînait des modifications au niveau des comportements des personnes observées durant les rencontres. Sur ce point, je dois avouer tout de suite que ma présence a bel et bien modifié le comportements des participants et en a, sans aucun doute, stimulé certains.

4.7 - Positionnalité face aux partenaires

Comme je l'ai indiqué plus tôt, l'entrée sur le terrain s'est fait de manière un peu hasardeuse, sous la forme de contrats de recherche dans un premier temps qui ne laissaient pas

nécessairement présager une poursuite sur le terrain de la RUI Hochelaga. Je dois toutefois admettre qu'une confiance mutuelle s'est progressivement installée au fil de l'observation des rencontres de la RUI Hochelaga.

Au-delà des enjeux du quartier, qui m'étaient à mes débuts encore trop restreints au domaine de l'anecdote et de l'imaginaire que tout montréalais peut se faire du quartier Hochelaga[26], c'était surtout le dynamisme de la concertation et les différentes activités de consultation qui ont attiré mon attention.

Lors des rencontres, je prenais des notes dans un cahier prévu à cet effet, en prenant bien soin d'occuper un siège autour de la table, parmi les acteurs et non en retrait, en portant une attention particulière à ce que les notes de terrain ne soient pas à la portée des acteurs à mes côtés. Je me suis rendu compte rapidement qu'il était impossible de travailler ainsi. Heureusement, ma calligraphie est difficilement déchiffrable; je me suis donc servi de cet « atout » en le poussant au maximum, en usant de codes et d'acronymes pour compliquer la tâche aux regards indiscrets des plus curieux. Bref, j'ai tenté par tous les moyens de brouiller les pistes en prenant volontairement en note les discussions les plus banales lorsque j'attirais l'attention des plus perspicaces. Il aurait été trop facile sinon de deviner l'objet précis de l'enquête s'il m'était arrivé, par mésaventure, de ne consigner que les éléments qui retenaient mon attention et l'intérêt scientifique.

Tout cela pour dire qu'en dépit du caractère discret de mon travail, j'ai senti une confiance mutuelle s'établir. Évidemment, rien n'est parfait et cette confiance devait se forger sur la base d'échanges alimentés par des retours au terrain avec des réponses à certaines questions et des présentations ponctuelles des premiers résultats de l'enquête. C'est pourquoi j'ai présenté à deux reprises les résultats des études mentionnées plus tôt (cf. l'observation des sociabilités dans les espaces publics du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga et l'analyse des discours entendus

[26] Cet imaginaire fait beaucoup parler de lui. On ne compte plus le nombre d'articles dans différents médias qui dépeignent une triste réalité pour le quartier Hochelaga-Maisonneuve, qui le prenne pour cible lorsque vient le temps d'aborder plusieurs questions sensibles telles que le travail du sexe et son « encadrement », le trafic de stupéfiants, la toxicomanie et les groupes criminalisés, les logements insalubres et les propriétaires récalcitrants. *Dérives montréalaises* (1995) de Bibeau et Perreault retrace les itinéraires de toxicomanes du quartier; les journaux rapportent la triste histoire du petit Daniel Desrochers qui devenait, toujours en 1995, une victime collatérale de la guerre des motards qui faisait alors rage dans le quartier. Enfin, des films comme *Hochelaga* de Michel Jetté (2001) raconte la vie au sein d'un groupe de motards criminalisés, sans oublier les nombreux reportages télévisuels qui passent en revue autant de faits divers sur la vie difficile du quartier. Tout cela contribue à nourrir un imaginaire peu reluisant.

durant les rencontres du CoCo de la RUI Hochelaga). Ces résultats ont toutefois contribué et influencé le travail des partenaires, notamment en apportant de nouvelles connaissances sur l'état des dynamiques sociales des espaces publics avant le réaménagement de certains d'entre eux.

Ces résultats ont également permis de mieux comprendre comment se forment les consensus et comment se prennent les décisions lors des rencontres du CoCo de la RUI Hochelaga. Cette fois-ci toutefois, j'ai senti que les résultats n'était pas inoffensifs puisque j'arrivais à montrer comment la dynamique de groupe est influencée par différents facteurs, dont certains sont en dehors du contrôle des acteurs. On parle alors des facteurs tels que les financements et un certain nombres de normes procédurales dictées par la Ville-centre.

J'ai enfin tenté de préserver le plus possible l'équilibre entre ce qui pourrait apparaître comme étant les « responsabilités », mais aussi les « torts » des uns et des autres, vis-à-vis les uns et les autres. En ce sens, j'ai tenté de mener l'enquête dans un souci d'une éthique de la représentation (Becker, 2009) afin d'éviter de faire porter l'entièreté du poids de l'irrecevabilité aux nouveaux-venus, de même que toutes les pratiques d'exclusion à ceux qui reçoivent, présument coupables d'irréceptivité (Berger, 2018).

4.8 - Considérations éthiques

Conformément aux standards éthiques en vigueurs, et suite à l'obtention du certificat éthique[27] (CER-17-445) obtenu le 3 avril 2017, la collecte de données s'est déroulée en portant une attention particulière à la préservation de la confidentialité et de l'anonymat de chacune des personnes qui ont participé à l'enquête. Un certain nombre de précautions ont été prises afin de réduire les risques d'identification, bien qu'un léger risque d'identification secondaire puisse toujours demeurer. Ces risques sont rattachés notamment à la façon dont s'expriment les partenaires et la façon dont j'ai rapporté leur parole. Des modifications ont été nécessaires afin d'homogénéiser les styles d'expression des participants. J'aurais préféré les laisser indemnes, mais cela aurait soulevé des risques importants d'identification.

[27] Pour le consulter, voir annexes, p. 408.

J’ai volontairement supprimé des colonnes du Tableau 3 afin de brouiller un certains nombre de pistes, sachant qu’il aurait été plutôt facile pour les partenaires de la RUI Hochelaga de se reconnaître mutuellement si trop de détails y figuraient. J’ai également pris soin de reprendre les paroles des acteurs durant les entrevues en les modifiant légèrement, sans en modifier le sens, afin de réduire les risques qu’un acteur en reconnaisse un autre par le biais des styles d’élocution de chacun. Encore une fois, on a affaire à une communauté d’individus qui se connaissent les uns les autres depuis plusieurs années et qui entretiennent des liens étroits pour certains en raison de leur travail, mais aussi des types d’attaches organisationnels qu’ils ont.

Les résultats de la présente enquête ont été présentés aux participants de l’étude en cours de rédaction, à la demande des partenaires terrains. Trois présentations ont été réalisées auprès des membres du CoCo afin qu’ils puissent valider ceux-ci, mais aussi pour qu’ils puissent avoir une idée de la progression de l’enquête. Ces trois présentations visaient essentiellement à « découper » logiquement le contenu des résultats, afin d’en augmenter l'intelligibilité et l’impact.

La première présentation visait à discuter de la participation sous l’angle des compétences communicationnelles des acteurs. La seconde visait à revenir sur ce qui ressortait des entrevues semi-dirigées avec les partenaires de la RUI Hochelaga. La troisième, enfin, visait à présenter la ligne du temps et les périodes charnières de la RUI Hochelaga. Une quatrième présentation a été imaginée en collaboration avec les membres du CoCo de la RUI Hochelaga afin de présenter les éléments les plus pertinents de la recherche et les plus utiles aux membres du CLR. Les événements récents en lien avec la pandémie de la Covid-19 ont toutefois ralenti le processus pour que tous les résultats puissent être présentés à l’ensemble des partenaires de la démarche. Les acteurs, qui sont également les partenaires de la RUI Hochelaga ont par ailleurs été fortement mobilisés sur le terrain, à offrir des services aux personnes dont les problématiques sociales et de santé ont été exacerbées.

4.9 - Conclusion

La méthodologie qualitative qui se trouve au cœur de l'enquête est somme toute assez classique puisqu'elle fait intervenir des observations et des entrevues semi-dirigées. L'élaboration d'un guide d'observation a permis d'accompagner l'enquête et non de la rendre trop rigide. Il ne s'agissait pas de retenir lors des rencontres tous les procédés verbaux et non-verbaux qui sont du registre des drames, l'usage des cadres, les rituels et les stratégies, mais d'au moins d'en repérer un maximum de procédés. L'idée était qu'à la fin de la collecte de données, la superposition des indices récoltés par l'observation attentive de chacune des rencontres allait dévoiler un narratif qui donnerait un sens particulier à certains moments clés de la vie du dispositif de concertation. Ces données ont permis le découpage en période qui sera présenté dans les prochains chapitres; j'ai retenu certaines scènes qui m'apparaissaient évocatrices à la fois de la vulnérabilité de la situation, et à la fois porteuses de transformation.

Les prochains chapitres de la thèse sont à peu près exempts de contenu théorique afin de faire le plus de place possible à l'enquête et à l'histoire du dispositif de concertation, ainsi qu'à l'histoire plus large dans lequel il s'implante. Il s'agit donc de la petite histoire du dispositif de la RUI Hochelaga, racontée sur le fond de l'histoire plus générale du quartier, de sa communauté et des problèmes publics qui l'ont mené à planifier son développement urbain, économique et social.

PARTIE 2 - PRÉSENTATION DES DONNÉES

Après avoir présenté les grandes orientations entourant les enjeux actuels de la planification urbaine à l'échelle des concertations de quartier, après avoir présenté le problème sur lequel se penche cette enquête, on peut affirmer que la participation est mise à l'épreuve par l'architecture des dispositifs de concertation de quartier. Après avoir esquissé le modèle théorique et conceptuel le plus utile pour se pencher sur le problème des épreuves ainsi que la méthodologie pour y arriver, cette seconde partie de la thèse propose d'entrer sur le terrain de l'enquête. J'en présenterai les principaux contours et la naissance de la RUI Hochelaga (chapitre 5) ainsi que les problèmes publics sur lesquels s'appuie son implantation dans le quartier.

On s'aperçoit assez rapidement que l'arrivée d'une démarche de revitalisation dans le quartier Hochelaga ne fait pas l'unanimité et est critiquée par plusieurs. Cette période, que je qualifie de mise en crise du dispositif de la RUI Hochelaga (chapitre 6) pourrait donner l'impression d'un certain ralentissement de son dynamisme, de problèmes internes et d'un certain effet de « surplace ». Il n'en est rien puisque cette période de crises constitue finalement une période de questionnements qui entraîne des actions au sein de la RUI Hochelaga. Celles-ci sont de l'ordre de la prise de conscience et de la transformation consciente mais aussi contrainte du dispositif de concertation sous l'effet de pressions qu'exercent certains partenaires. Cette période de mise en crise se termine par une période d'atteinte d'une certaine maturité au sein du dispositif qui est précédée par plusieurs changements importants, notamment au niveau de sa gouvernance.

La période de transformation de la RUI Hochelaga (chapitre 7) est en corrélation avec une prise de conscience au sein du dispositif de la RUI Hochelaga qui entraîne les partenaires vers des réflexions vis-à-vis leurs propres actions et vers les façons de concilier et de créer des arrangements avec les acteurs qui sont porteurs d'une critique à l'endroit des visées et des volontés de la RUI Hochelaga. Enfin, cette période de transformations est chevauchée d'une période de décroissance des budgets annuels de la RUI Hochelaga, de la fin de la réalisation de certains projets phares et de questionnements quant à la pérennité d'autres projets.

Cette période de réformes (chapitre 8) se solde par des questionnements importants au sein de la RUI Hochelaga guidés notamment par une étude évaluative menée par la Ville-centre et le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) afin de planifier les prochaines stratégies de RUI sur le territoire montréalais. Dans ce contexte, la RUI Hochelaga, devant la décroissance des budgets, doit prioriser des projets et des actions, toujours en ne sachant pas exactement ce qui se présentera dès l'automne 2019 en terme de nouveaux financements, de nouveaux axes d'action pilotés par la Ville-centre. Cette période couronnée d'incertitudes produit beaucoup de mouvements au sein de la concertation qui ne sont pas pour autant de mauvais augure.

Afin de bien comprendre la place qu'occupe chacun de ces quatre chapitres, les lecteurs peuvent consulter à nouveau la ligne du temps (Fig. 3) qui présente l'ensemble des dates des rencontres de la RUI Hochelaga. Les dates au-dessus de la ligne du temps correspondent aux rencontres du CoCo; celles du bas aux rencontres du CLR. Ces quatre périodes sont identifiées au-dessus de la ligne du temps[28]. Le lecteur remarquera également que les périodes se chevauchent et sont marquées de moments importants. Pour l'instant, deux de ces moments sont à considérer. Le premier se situe entre la naissance et la mise en crise (en vert sur la ligne du temps; le second entre la mise en crise et la transformation, en orange foncé). Ces moments sont à considérer, à mon sens, comme des étapes importantes qui ont eu un impact marqué sur la suite des choses. Évidemment, d'autres étapes sont intervenues en cours de route, mais elles sont beaucoup plus subtiles. C'est la narration qui permettra d'en comprendre les caractéristiques.

Les lecteurs remarqueront également que chacun des chapitres de la deuxième partie de la thèse sont accompagnés d'une note et d'une section de la ligne du temps afin de mettre en relief une période particulière de la RUI Hochelaga. Les notes, plus théoriques, rattachent chaque période à une partie de la réflexion héritée de la pensée de George Herbert Mead et de John Dewey. Ces notes offrent une clé de lecture théorique préliminaire à la discussion des résultats en troisième

[28] Par souci d'espace, la dernière période - Réformes - est tronquée à la Figure 4. Elle est toutefois reprise et détaillée au chapitre 8.

partie de la thèse. Cette façon de lire à la fois l'histoire du dispositif de la RUI Hochelaga et les formes que prend la participation au sein de ce dernier permet de leur donner un sens particulier, celui de la transformation *par* ses participants, et non plus juste par la Ville-centre qui met en place un cahier des charges à respecter, moyennant une certaine flexibilité.

Enfin, les lecteurs rencontreront en cours de lecture des extraits qui proviennent de comptes rendus (CR) de rencontres du CoCo et du CLR, réalisés par l'équipe de coordination de la RUI Hochelaga. Les lecteurs pourront faire la différence entre les CR et les notes d'observation (NO) issues des transcriptions des discussions que j'ai pu capter durant ces mêmes rencontres.

Chapitre 5 - Naissances

Le théorème de Thomas nous dit que « [s]i des hommes définissent des situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences ». Ce théorème a été reformulé dans un sens pragmatiste par J. Dewey qui considérait plutôt qu' « une situation est réfléchie comme problématique lorsqu'elle organise l'activité collective de ses participants, alors qu'ils s'efforcent d'en déterminer, en vue de les maîtriser, les conditions de son advenue, les phases de son déroulement et les conséquences qui s'en suivent ». Le « public » est une activité collective, centrée sur des épreuves de description des circonstances, d'attribution de causes, de repérage d'acteurs, et ainsi de suite. Les opérations qui concernent le deuxième moment du processus de politisation du problème public engagent des conceptions du « bien public et du mal public » (Céfaï, 2014. : 344).

Fig. 7 : Ligne du temps - Naissances
Ligne du temps réalisée par l'auteur

Ce chapitre, intitulé *Naissances* (Fig. 7), par l'emploi du pluriel, cherche à montrer comment les problèmes publics du quartier Hochelaga ont organisé les activités de la communauté sur plusieurs décennies, bien avant l'arrivée de la démarche de RUI dans le quartier. Il vise à montrer comment les problèmes du quartier ont graduellement été rendus publics à travers le temps, d'aussi loin que je puisse remonter en fouillant dans la littérature grise et les coupures de journaux. Les problèmes du quartier apparaissent de plus en plus sur la scène publique; leur visibilité tient beaucoup aux témoignages, aux enquêtes qui sont menées, aux expérimentations politiques et aux discussions plus ou moins formelles dans le quartier et bien souvent soutenues par les organismes communautaires.

Afin de situer les lecteurs, j'ai isolé la période *Naissances* sur la ligne du temps. Celle-ci, plus importante sur la récurrence et le nombre de rencontres, témoigne du dynamisme de la RUI Hochelaga, de sa nouveauté aussi dans le quartier. La RUI Hochelaga jouit d'une visibilité dans le quartier et attire les curieux. La naissance de la RUI Hochelaga rime avec la naissance d'une conscience collective des problèmes publics vécus par les uns et les autres. C'est en outre avec la naissance de la RUI Hochelaga que naît le dispositif de concertation dans lequel prendront forme de nouvelles connaissances plus fines sur les enjeux du quartier. Le CoCo et le CLR deviennent donc les scènes sur lesquelles les acteurs interagissent, partagent des informations, émettent des opinions et des points de vue, les critiquent et se les approprient. C'est aussi le lieu et le moment pour déposer des idées, des propositions, mais aussi des inquiétudes.

Il s'agit d'un renouveau pour la planification du secteur sud-ouest du quartier qui n'en est pas à ses premières tentatives. Le dispositif de la RUI Hochelaga, pour certains, constitue un « outil de plus pour travailler ». D'autres, plus cyniques, n'y verront qu'une nouvelle stratégie de la Ville-centre pour détourner l'Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve de ses responsabilités en ce qui a trait à l'entretien de ses espaces publics en relayant cette tâche aux organismes communautaires, et à la communauté plus largement. C'est ainsi que les partenaires les plus intéressés, mais aussi les plus préoccupés par l'avenir de leur communauté et du quartier, s'imposeront comme étant les porteurs et les principaux contributeurs de la démarche. Le succès de celle-ci repose donc beaucoup sur ses partenaires assidus, toujours présents aux rencontres et

dont les contributions s'élèvent par les voix qui les portent, qu'elles jouent sur le registre de l'ovation ou de la critique.

5.1 - Publiciser les problèmes publics

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve est un ancien quartier industriel et ouvrier qui comptait bon nombre d'industries florissantes et prospères. Certaines étaient reliées à la fabrication de pièces d'équipement, telles que des hélices en fonte destinées à l'industrie navale. D'autres industries étaient reliées à la fabrication de chaussures et au textile. On y trouvait aussi des abattoirs et des transformateurs de produit du tabac. Avec la désindustrialisation du quartier qui s'est amorcée dès les années 1980, Hochelaga voit sa population chuter de moitié, passant de près de 80 000 habitants à 40 000 en l'espace d'une décennie. De nombreux logements sont devenus vacants et de nombreux commerces de proximité ont fermé en faisant place à ce que certains acteurs du terrain nomment des « commerces de pauvre[29] ».

La préhistoire de la revitalisation urbaine du quartier s'appuie sur le désir des résidents d'agir sur leur milieu de vie. Il faut remonter plus d'une trentaine d'années dans le passé, autour de 1988. À cette période plusieurs initiatives qui tentent de faire face aux défis à relever font leur apparition dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve :

> « Il y avait beaucoup d'immeubles barricadés, il y avait de la vente de stupéfiants, de la criminalité, une déroute urbaine donc… et c'était trop gros… on se rendait compte que les gens ne voulaient plus rester dans Hochelaga-Maisonneuve à cause des tensions… » (Extrait d'entrevue - CH#6).

[29] Les acteurs sur le terrain identifient souvent les « commerces de pauvre » comme étant les restaurants servant de la malbouffe (poutine, hot-dog, frites, etc.); les magasins qui vendent des vêtements de piètre qualité et/ou des vêtements suggestifs; les dépanneurs qui vendent des produits alimentaires pour pallier le peu d'épiceries dans le quartier; les prêteurs sur gages (« pawnshop ») et les « shylocks ». L'expression « commerces de pauvre » sert également à désigner les commerces douteux tels que les centres de massage du quartier qui ont la réputation de profiter aux réseaux de prostitution. Les termes « commerces de pauvre », bien que sensibles et dont j'aurais préféré limiter l'usage dans ce texte, demeurent des termes qu'utilisent les acteurs du terrain pour identifier les commerces dont la présence dans l'espace public leur apparaît choquante, voire dérangeante, en participant des « problèmes publics » d'Hochelaga.

J'appris durant les entrevues comment le quartier Hochelaga-Maisonneuve s'est reconstruit autour de ses enjeux de revitalisation à travers différentes figures importantes dans le quartier- « les piliers d'Hochelaga » -. La Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve fondée en 1986 en fait partie, ainsi que le Chic Resto Pop qui ouvrit ses portes en 1989 et le CAP Saint-Barnabé qui convertit en 1990 les activités de la paroisse St-Barnabé en service d'aide alimentaire pour le quartier. La Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal (SHAPEM) voit également le jour durant cette période[30].

À ses débuts, la SHAPEM pouvait acheter ce qui était laissé pour compte sur le marché immobilier et y effectuer des rénovations pour construire des logements sociaux. À partir du début des années 1990, « (…) l'État fédéral s'est retiré et Québec n'avait plus d'argent pour financer l'achat de bâtiments pour la conversion en logements sociaux » (Extrait d'entrevue-CH#6). La SHAPEM devait contribuer à la revitalisation urbaine et sociale de l'époque, mais pas seulement pour le quartier Hochelaga-Maisonneuve puisque c'est tout l'Est de Montréal qui était touché par des poches de pauvreté. La SHAPEM, en collaboration avec les agents au développement social et économique du territoire, travaillait pour le bénéfice des ménages à faible revenu avec un levier d'action qui passe par l'habitat, le milieu de vie et le logement.

Deux concertations de quartier naissent au début des années 1990 dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. La première, Quartier en santé, est dirigée par la Ville de Montréal et le réseau socio-sanitaire. Elle débute ses activités en février 1994 avec la réalisation d'un portait de quartier. La seconde est composée d'une vingtaine d'organismes communautaires qui vont se regrouper afin d'avoir un meilleur accès à l'information sur les programmes existants, les politiques et les subventions. Elle naît en 1993 sous le nom de Table de développement local; elle s'incorporera en novembre 1995 sous le nom de Conseil pour le développement local et communautaire d'Hochelaga-Maisonneuve (CDLCHM). Cette concertation se veut un lieu de

[30] La Cuisine collective Hochelaga-Maisonneuve est un organisme qui fait la promotion d'une « saine alimentation, de favoriser l'autonomie et de développer la capacité d'agir des personnes, en mettant l'économie au service du social »; le Chic Resto Pop « est une entreprise d'insertion socioprofessionnelle, d'économie sociale et un organisme d'action communautaire (..) qui offre des repas à prix modique »; le CAP Saint-Barnabé offre « de nombreux services tels un centre de jour, de l'aide alimentaire, des repas, un répit pour femmes en difficulté, un refuge d'urgence, un programme de logement social, une épicerie, un bazar et un service d'aide psychosociale »; la SHAPEM collabore avec les agents économiques et sociaux, en réalisant des projets d'habitation et des projets immobiliers, pour la population locale, et en offrant des logements de qualité aux ménages à faible et moyen revenu ».

réflexion, d'analyse et d'action visant à surmonter les différents problèmes qui affectent le quartier, en particulier ceux touchant l'emploi et l'employabilité qui sont au cœur de la déroute du quartier. Le CDLCHM finira par s'imposer et supplanter le projet de Quartier en santé et obtiendra des subventions du Programme de soutien financier au développement social local (CDLCHM, s-d).

La seconde moitié des années 1990 est marquée par un renouveau sur le plan de la stratégie immobilière.

> « 1990-1991, ça décolle sur le Plateau Mont-Royal, dans le Mile-End, on regarde les tableaux, les chiffres sont là, le nombre de permis augmente, la valeur aussi… Ça ne sera pas ben ben long dans Hochelaga-Maisonneuve… dans 10-15 ans ça va décoller » (Extrait d'entrevue - CH#6).

La stratégie la mieux conçue sur le plan immobilier consiste alors en l'achat d'un grand nombre d'immeubles à sortir du marché afin de protéger le parc immobilier,

> « (…) parce que tu ne peux pas empêcher l'embourgeoisement… impossible… (…) hey les jeunes voient ça : les parents travaillent pas, les enfants sont dans un autre mode d'engagement, tu n'as plus l'église, il n'y a plus ce genre de valeurs, c'est la consommation, pis les *pushers*… hey tu pars sur les pétards pis t'es désorganisé… fek là, comment on travaille ? Comment on va structurer, comment on va aller dans l'action politique pour poser ce regard-là, c'est-à-dire de montrer c'est quoi le problème et ce qu'il faut faire ? » (Extrait d'entrevue - CH#6).

Le leadership du Collectif d'aménagement urbain d'Hochelaga-Maisonneuve (CAUHM), qui est composé d'intervenants issus du secteur de l'habitation, des travailleurs communautaires associés au CLSC ainsi que des représentants d'organismes locaux[31] (Germain et Rose, 2010), développera une stratégie qui repose sur :

---

[31] Les lecteurs peuvent consulter le portrait de concertation de quartier du CDLCHM pour plus d'informations sur le plan historique : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs57341

> « (…) une revalorisation de l'image du quartier ancrée dans son histoire, sur une compréhension des besoins des habitants en matière de logements et de services, mais aussi et surtout sur le « rééquilibrage » du quartier en attirant des petits propriétaires capables d'entretenir les logements, ainsi que des propriétaires-occupants, pour retrouver une diversité sociale perdue » (Bohémier et Rouleau, 1998; Rouleau, 1997 cités dans Germain et Rose, 2010).

Le lobbying auprès des élus des différents paliers gouvernementaux vise à « briser le cercle infernal de la dégradation du cadre bâti et de la détérioration du milieu social » (CAUHM, 2002 : 5, cité dans Germain et Rose, 2010). Les programmes gouvernementaux se sont intéressés au quartier et les subventions fonctionnaient avec des systèmes de pointage : « plus les immeubles étaient « maganés », plus t'avais de points; plus les gens étaient pauvres, plus t'avais de points » (Extrait d'entrevue - CH#6).

Les années 2000 sont plus difficiles, et plus précisément la période 2004-2005, avec les débuts de l'embourgeoisement du quartier qui se fait de plus en plus remarquer. Ce n'est donc pas une simple métaphore lorsqu'on entend les résidents de longue date qui s'expliquent mal pourquoi Hochelaga-Maisonneuve n'est toujours pas devenu le « Plateau Mont-Royal qu'on leur avait promis »[32]. L'analogie prend tout de même naissance à travers une transformation qui comporte certaines ressemblances entre les contextes de gentrification du Plateau Mont-Royal et du quartier Hochelaga-Maisonneuve qui demeurent deux quartiers somme toute assez différents (Ritchot, 2017).

Le contexte des années 2000 est favorable pour le lancement d'un vaste projet de développement résidentiel dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les efforts conjugués des acteurs municipaux et communautaires va permettre notamment d'identifier un site qui aura le potentiel de lancer la revitalisation. C'est la Place Simon-Valois, qui sera édifiée dès 2004 et sera en quelque sorte l'épicentre du renouveau du quartier Hochelaga. Il s'agit d'un pôle commercial qui

[32] Cette comparaison a été entendues à maintes reprises durant toute la durée de l'enquête terrain, notamment dans les groupes de discussion avec des résidents de longue date qui ont été menées par la RUI Hochelaga. Je glisse un mot sur ces groupes de discussion plus loin dans le texte.

devait « (…) servir de tremplin pour une grande revitalisation du quartier défavorisé qu'était Hochelaga-Maisonneuve » (Paquette, 2017b). Sa construction s'inscrit dans un projet plus vaste, composé d'ensembles résidentiels accompagnés de l'aménagement d'espaces publics se voulant emblématiques (Germain et Rose, 2010). Le tout est relié par un sentier piétonnier, la Promenade Luc-Larivée, qui se trouve à reprendre la trame de l'ancienne bretelle de chemin de fer[33] qui traversait le quartier Hochelaga-Maisonneuve d'est en ouest.

Pour plusieurs, la Place Simon-Valois constitue le premier signal fort de l'arrivée de la gentrification dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Le CAUHM, qui est chargé de mener de larges consultations auprès des citoyens et des organismes du quartier, ne parviendra pas à obtenir un consensus au sein de la communauté. Or, le CAUHM estimait qu'il fallait renverser « le vaste mouvement de désinvestissement dans le quartier » (CAUHM, cité dans Germain et Rose, 2010), l'exode des classes moyennes afin de « rétablir une mixité sociale » (CAUHM, cité dans Germain et Rose, 2010) et même favoriser une certaine gentrification. L'opposition s'est faite sentir assez rapidement avec des graffitis près du site en construction.

> « (…) la Place Simon-Valois a toujours été un endroit qui se voulait de dialogue, de rencontre. Il y a eu plusieurs manifestations quand y'avait les carrés rouges, les manifestations passaient par la Place Simon-Valois, c'était même désiré, c'est une place publique, ç'a toujours été une particularité de la Place Simon-Valois parce que le discours est possible, même encore aujourd'hui y'a des actions qui sont là » (Extrait d'entrevue - CIH#1).

C'est en 2010 que le CDLCHM organise le Forum de développement social local afin de définir des priorités pour le quartier. Le CDLCHM réalise durant cette même période différentes études qui fournissent un portrait démographique, socio-économique et géographique du quartier (CDLCHM, 2011) en décrivant son environnement physique, social et culturel (CDLCHM, 2009a, 2009b, 2009c, 2009d). D'autres études se sont penchées sur l'histoire du quartier

[33] L'ancienne bretelle de chemin de fer permettait de desservir les industries du quartier. Les terrains de l'ancienne usine Lavo qui étaient à l'abandon depuis 1997 ont vu naître la Place Simon-Valois.

(Héritage Montréal, 2008) et son identité urbaine à travers sa reconversion post-industrielle (Géronimi, 2006).

Au terme du processus de consultation dans le cadre du Forum de développement social local, trois zones prioritaires ont été ciblées à l'intérieur de la partie la plus à l'ouest du quartier Hochelaga-Maisonneuve, plus précisément au sud du district Hochelaga (Fig. 8 et 9). Ces trois zones prioritaires sont dégagées pour cibler et concentrer d'éventuelles transformations : les zones Préfontaine (1), Joliette (2) et Pie-IX (3) qui deviendront dès 2014 les pôles industriel (1), familial (2) et économique (3).

Fig. 8 : Carte du quartier Hochelaga
Carte du quartier Hochelaga-Maisonneuve réalisée par LTQHM

Fig. 9 : Carte détaillée de la zone d'intervention de la RUI Hochelaga
Carte réalisée par LTQHM

En 2011, le quartier Hochelaga-Maisonneuve comptait près de 45 000 habitants dont 36% vivaient sous le seuil de faible revenu (Galarneau et *al*. 2017). Le secteur sud-ouest du quartier comptait à lui seul une population de 11 490 individus où les jeunes de 20 à 34 ans sont les plus représentés, tant chez les hommes que chez les femmes (CDLCHM, 2011).

Outre la forte présence du groupe des 20 à 34 ans, on observe une répartition équilibrée des groupes d'âge de 35 à 60 ans. On remarque également une forte progression chez le groupe des 25 à 34 ans depuis 2011 et inversement, une proportion d'enfants de 0 à 14 ans à la baisse, tout comme le groupe des 35 à 44 ans. Le nombre de ménages, calculé selon les logements occupés, est en augmentation depuis 1996. Les logements occupés par une seule personne sont en augmentation similaire. Toutefois, le nombre de familles avec enfants diminue constamment depuis 1991 et de manière plus prononcée depuis 2001.

Le revenu moyen en 2006 était de 22 281 $ dans le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga contre 30 117 $ pour l'ensemble de l'île de Montréal. Bien que la population à faible revenu soit en baisse dans le sud-ouest du quartier depuis 2001, on observe qu'elle demeure plus importante que dans l'ensemble du district d'Hochelaga. Ainsi, les ménages à faible revenu sont répartis dans l'ensemble du sud-ouest du quartier avec une plus grande concentration dans les secteurs entre les rues Adam et Notre-Dame Est, Joliette et Pie-IX, et entre les rues Ontario Est et Adam, Moreau et Joliette.

On comprend alors que c'est le secteur sud-ouest qui est le plus durement touché par la récession des années 1980 et qui laisse des marques plus visibles : les lieux publics sont en mauvais état et délaissés, le mobilier urbain est détérioré et on observe une perte de sécurité publique (Galarneau et *al*. 2017). L'analyse sécuritaire de l'organisme Tandem Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (MHM) et de la Direction de santé publique de Montréal (DSP) (Tandem, 2013) présente d'ailleurs un inventaire des problèmes de sécurité urbaine qui sont rencontrés sur le territoire, au niveau notamment de la sécurité piétonnière, de la signalisation, de la propreté des rues et du manque d'éclairage.

5.2 - L'Opération populaire d'aménagement

En 2011, le CDLCHM déploie une action de mobilisation citoyenne afin d'impliquer concrètement la population dans la réflexion sur le développement et l'aménagement du secteur sud-ouest. Une cinquantaine de résidents du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga-Maisonneuve se sont mobilisés dans le cadre d'une Opération populaire d'aménagement (OPA) pour observer, planifier et agir dans leur quartier. La démarche est essentiellement citoyenne; les personnes qui participent à l'OPA se mobilisent pour identifier certains problèmes de leur quartier tels que le manque de sécurité, les lieux qui sont en mauvaises conditions ou qui devraient être mieux aménagés pour offrir un sentiment de sécurité, pour obtenir des commerces et des services de proximité, ainsi que l'entretien des espaces publics. L'occasion est saisie puisqu'on annonce

des modifications qui seront apportées dès 2012 au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Je reprends ici les passages qui illustrent bien l'intention derrière l'OPA[34] :

> « Ça vient d'où l'Opération populaire d'aménagement ? En fait c'est une démarche qui a été entamée en 2004, à Pointe-Saint-Charles. Ils l'avaient pris d'une démarche qui avait été faite dans le centre-ville avant, dans Ville-Marie, dans Centre-Sud, qui avait été faite surtout sur un espèce de quadrilatère. À Pointe-Saint-Charles, eux autres se sont dit, on va le faire à la grandeur du quartier. Donc, comme vous avez vu sur le matériel d'information, le principe en fait de l'Opération populaire d'aménagement, c'est de se dire que les meilleures personnes, les meilleurs experts, les meilleures expertes pour discuter de l'aménagement du quartier, ce n'est pas nécessairement ceux qui ont des diplômes en urbanisme, en architecture, en génie civil, mais c'est ceux qui vivent dans le quartier. Donc, en partant de là, on a un espèce de processus de consultation mis en place par les groupes communautaires qu'on appelle une Opération populaire d'aménagement » - (Membre du comité organisateur de l'OPA Hochelaga-Maisonneuve, 2011).
>
> « Mais quand tu fais le processus… est-ce que les gens de la Ville vont nous entendre ? Feront-ils réellement des vrais changements ou c'est juste… on va attendre… on va attendre… pis on va attendre encore… pis ça finit plus après…? Parce que moi, c'est du concret que j'aime! » - (Citoyen participant à l'OPA Hochelaga-Maisonneuve, 2011).
>
> « C'est pour ça qu'on dit, « Observer », « Planifier », « Agir pour le quartier ». Donc OPA, Opération populaire d'aménagement (…). L'objectif de cette fin de semaine, c'est de faire comme Pointe-Saint-Charles. Il va y avoir des ateliers thématiques, sur des enjeux d'aménagement. Il va y avoir des visites, donc surement que le samedi après-midi, les gens partiraient en groupe. On diviserait le sud-ouest en secteurs, en zones… et là les gens partiraient visiter avec des cartes. Et là, tout est permis, comme

[34] Il est possible de consulter la version complète à partir du lien suivant : https://www.youtube.com/watch?v=YXsUWJ02NIU&t=3s

je l'ai dit tantôt. (…) On veut vraiment toute la population, tout le monde égaux et on veut que les experts et les expertes, ceux qui ont des diplômes, les urbanistes, les architectes, que eux-autres viennent en appui, nous aident à formuler de façon technique ce que les résidents et les résidentes vont avoir mentionné, vont avoir développé. Donc en fait, c'est ça le processus d'Opération populaire d'aménagement qu'on vous propose. Observer, ça va être d'aller sur le terrain, de marcher, de voir ce qu'on veut, ensuite on va planifier, ça va être de discuter durant la fin de semaine, après ça, il faut agir. (…) On va aller voir ce que les gens qui vivent dans le quartier aimeraient voir et aimeraient rencontrer dans le quartier. Ça va toucher tout et n'importe quoi. Si vous voulez une piscine dans tel parc, ben ça va être la place pour le dire. S'il y a un feu de circulation à une rue parce que vous la trouvez dangereuse, ça va être la place pour le dire. Des dos d'ânes sur telle rue, une ligne d'autobus, des logements sociaux à tel coin de rue, tout ce qui est d'aménagement, tout ce qui fait que dans le quartier vous ne vous sentez pas en sécurité, à telle place, parce que telle raison, ça sera la place pour en discuter et on va refaire, on va planifier le quartier et après ça, avec ce qu'on va avoir été cherché, ben on va agir en conséquence. (…) Alors pourquoi on voulait faire une OPA ? On sait qu'en 2012, il y aura le Plan d'urbanisme que la Ville de Montréal devrait déposer, alors on s'est dit que ça serait intéressant que les personnes qui habitent dans le quartier aient un point de vue qui pourrait être exprimé au plan d'urbanisme en question (…). C'est, aujourd'hui, de voir sur le terrain qu'est-ce qui existe et demain c'est essayer de mettre sur un plan l'imagination que vous avez eu pendant la journée d'aujourd'hui. Beaucoup de commerces sont abandonnés, du commerce « douteux », des fast-food, mais rien au niveau fruiterie, épicerie, pharmacie, c'est tout-à-fait dévitalisé, alors, tous les citoyens et citoyennes qui habitent cette zone-là, doivent monter sur Ontario. » - (Membre du comité organisateur de l'OPA Hochelaga-Maisonneuve, 2011).

« Cohabitation… donc s'il y a des industries qui ont des activités, des nuisances, mais il y a aussi des emplois… Donc consolider le quartier, mais de le faire cohabiter. Il y a toute une interface à faire entre les activités industrielles pis un peu plus loin le

zonage résidentiel, donc il faut vraiment que ce soit bien planifié pis bien harmonisé. » - (Citoyen participant à l'OPA Hochelaga-Maisonneuve, 2011).

« On a dit, c'est un début. L'étape un est faite, parce qu'on va ré-enligner notre cible à la lumière de l'expérience de vivre ensemble de tous les membres du comité qui ont été présents tout au long de la fin de semaine [de l'OPA]. Donc on va faire le point, on va faire le bilan pis on va travailler, ramener ça aux autres secteurs du quartier. Même le vidéo qui a été pris durant la fin de semaine, ça va être notre vidéo de quartier, qui va nous servir de déclencheur dans les autres secteurs… » - (Membre du comité organisateur de l'OPA Hochelaga-Maisonneuve, 2011).

5.3 - Vers une concertation intersectorielle de quartier

C'est à la suite des résultats et des constats obtenus lors de l'OPA de 2011 qu'est mis sur pied un important chantier visant à transformer la concertation sectorielle de la CDLCHM en concertation intersectorielle de quartier afin de donner naissance à La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (LTQHM). Et c'est durant cette même période de restructuration de la concertation que cette dernière se voit confier le mandat d'animation de la démarche RUI dans le secteur sud-ouest du quartier, pour donner naissance à la concertation autour de la démarche de la RUI Hochelaga. Sur le terrain, le constat historique rappelle tout l'enjeu que soulève le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga qui a longtemps été laissé pour compte. Un acteur communautaire indique que :

« (…) dans le premier forum de développement social qu'on avait fait en 2010, on avait déterminé que le sud-ouest devait être une priorité. Mais cette priorité-là avait déjà été déterminée quelques années avant dans le cadre de l'instance sur le logement social où on s'est dit le sud-ouest du quartier c'est toujours depuis, je sais pas, depuis au moins 30, 40, 50 ans, c'est considéré comme étant l'espace le plus détérioré du quartier Hochelaga-Maisonneuve (…) tsé, ça fait 20 ans, 25 ans qu'on intervient dans ce secteur-là, pis on a

> l'impression d'avoir rien fait. Mais après ça on dit « Non, c'est vrai, il s'est fait des trucs, mais on ne les a jamais mis assez en valeur. » (Extrait d'entrevue - CH#3).

Il faut attendre 2014 pour que débute plus concrètement l'étude des rencontres de la RUI Hochelaga. C'est le 27 février 2014 qu'on m'a convié à assister à une rencontre du Comité Cadre bâti de LTQHM. Le professeur Gilles Sénécal m'avait alors proposé d'assister à cette rencontre afin que je puisse me présenter et faire connaissance avec les partenaires du projet de recherche auquel il collaborait. Il s'agissait notamment de la Direction de la santé publique (DSP) et des chercheuses Louise Potvin, Angèle Bilodeau, Marilène Galarneau et Chantal Lefebvre qui sont mieux connues en santé publique et dans le milieu des Instituts de Recherche en Santé Publique (IRSC).

C'est donc dire que je n'étais connu d'aucun des participants présents à cette rencontre du Comité Cadre bâti de LTQHM. Cette rencontre du 27 février 2014 ne constitue pas le point zéro de la RUI Hochelaga, mais plutôt une rencontre qui visait à rassembler un certain nombre de partenaires pour discuter d'enjeux du quartier, et plus précisément des enjeux qui touchent la zone d'intervention de la RUI Hochelaga[35]. J'étais, à ce moment, un « espion » comme a pu le formuler à la blague un des partenaires lors de cette rencontre.

Ce fut surtout l'occasion de motiver ma présence auprès des participants, et plus largement, auprès des partenaires de la RUI Hochelaga. Ce fut également l'occasion de faire connaissance et de préciser le mandat de recherche qui m'avait été confié par G. Sénécal, avec la supervision sur le terrain de deux professionnelles de recherche affiliées aux chercheuses L. Potvin et A. Bilodeau. On me demandait alors de réaliser des observations des rencontres du CoCo et du CLR de la RUI Hochelaga. Je ne pensais pas à cette époque que la RUI Hochelaga deviendrait le terrain sur lequel je mènerais ma recherche doctorale. Il s'agissait d'abord et avant tout d'un contrat de recherche, d'une manière de me « faire la main » sur un objet proprement urbain et rattaché aux préoccupations du projet de recherche de Potvin, Sénécal et Bilodeau.

---

[35] Le Comité Cadre bâti et la RUI Hochelaga partagent les mêmes préoccupations.

C’est dans une explication plutôt confuse et des justifications maladroites que je parvins malgré tout à donner un sens à ma présence. J’ai pu compter à ce moment-là sur l’aide du coordonnateur de la RUI Hochelaga qui s’est permis de préciser mon rôle dans le programme de recherche pour lequel j’étais impliqué, d’expliquer la délicate tâche qui m’incombait, c’est-à-dire de réaliser des observations durant les rencontres du CoCo et du CLR. Ce mandat supposait évidemment la transcription des échanges captés durant celles-ci. J’avais été engagé sur le projet de recherche[36], financé par les fonds de G. Sénécal, avec comme mandat d'assister aux rencontres de la RUI Hochelaga sur une plus longue période afin d’observer les jeux d’acteurs. Je devais porter une attention particulière au développement du réseau socio-technique, aux rôles de chacun des membres et à leur engagement sur des enjeux précis et des projets concrets.

On voulait savoir comment ces enjeux étaient débattus et défendus, comment certains acteurs en interpellaient d’autres pour mobiliser leurs compétences techniques liées à leur champ d’intervention. On me demandait, en un mot, d’asseoir mon observation sur les principes de la théorie de l’acteur-réseau de Michel Callon et de Bruno Latour. Cette étude s’est d’ailleurs conclue avec un rapport de recherche dans lequel on retrouve parmi les principaux résultats, les effets que peut avoir la concertation intersectorielle sur les milieux de vie, dans les quartiers montréalais les plus touchés par les indices de défavorisation (Galarneau et *al.*, 2017).

Dès les premières rencontres du CoCo et du CRL, je tentais de noter minutieusement le détail des interactions verbales et non-verbales, les changements de ton, les affronts et les revers de situation, les blagues drôles et moins drôles. J’étais à ce moment-là à la fois subjugué et désemparé devant la quantité impressionnante d’informations qui passaient sous mes yeux, qui entraient par une oreille sans pouvoir s’imprimer de manière durable dans mon esprit.

Je n’étais toutefois pas le seul dans cette situation. De nouveaux participants venaient de se joindre à la concertation et se trouvaient tout aussi désemparés que moi. Loin d’être anecdotique, ce dernier enjeu trouve un écho dans les travaux qui montrent que les dispositifs, comme celui de

[36] Ce projet de recherche visait à mieux connaître les effets tangibles que produisent les démarches de Revitalisation urbaine intégrée. Je m’occupais de suivre les partenaires de la démarche de RUI du quartier Hochelaga afin de voir comment ils et elles s’y sont pris pour réaliser leurs premiers projets de Lien vert et de Revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. Le rapport de recherche (Galarneau et *al*., 2017) présente les résultats de cette enquête.

la RUI Hochelaga, apparaissent non seulement comme des espaces de coordination entre des acteurs déjà constitués, mais aussi comme la « fabrique » même des acteurs où s'éprouvent leurs qualités (Beuscart et Peerbaye, 2006; Berger et Charles, 2014). Et il semblerait que l'une des conditions centrales des dispositifs serait de rétablir une certaine égalité minimale entre les acteurs (Blondiaux, 2001) puisque leur maitrise des dossiers, de l'information et de la législation peut être très variée, comme j'ai pu l'observer et en faire l'expérience.

Voilà que dès le début de 2014, durant ma première année de doctorat et avant même d'entreprendre une recension de littérature propre à mon sujet de thèse, encore là très abstrait, je me suis retrouvé à occuper une place parmi les acteurs de la RUI Hochelaga autour des enjeux urbains du quartier. J'y observais les échanges, notais maladroitement des bouts de discussions dont je ne saisissais ni le sens ni la portée. Si j'avais un mandat clair, l'objet de celui-ci était loin de l'être. Je retranscrivais péniblement dans un cahier de note des extraits de discussions tronqués, j'attrapais un peu au hasard des phrases qui semblaient contributives de la démarche et qui n'étaient, au fond, qu'anecdotes, points de vue partiels et partiaux. Je m'en aperçus que bien plus tard. J'essayais toutefois d'y appliquer la plus grande rigueur afin de ne pas perdre de vue les profils d'engagement qui se dessinaient tranquillement. Il me fallait constamment lutter contre « l'attente d'écrire, de peur de barbouiller » disait l'auteur-compositeur Daniel Boucher, afin de pouvoir retracer les arguments et les positions des acteurs, pour revenir plus tard sur la formation des discours et la défense des enjeux. La méthode archéologique de Michel Foucault s'avèrerait moins périlleuse ainsi. Faux. Mais elle allait tout de même me permettre de lire entre les lignes des comptes rendus des rencontres que je trouvais parfois peu éloquents sur le plan des échanges entre les partenaires de la RUI Hochelaga.

5.4 - Cohabiter dans le secteur RUI

Dans la continuité des problèmes qui ont été soulevés lors du Forum de développement social local et suite à l'OPA, on observe plus récemment que les médias pointent régulièrement du doigt le quartier Hochelaga. Ils le font en raison de la présence de plusieurs problèmes urbains tels qu'une faible vitalité commerciale (Normandin et Bergeron, 2016), un accès restreint aux

biens essentiels et alimentaires (Vallée, 2015; Gauthier, 2015; Paquette, 2016a), une population à faible revenu plus grande et plus concentrée (Harrison-Julien, 2014; Boulianne et Guilbault, 2016), sans compter les effets délétères des industries sur la santé et sur la qualité de l'air (Provost, 2014; Sioui, 2014; Laurin-Desjardins, 2014), un cadre bâti en mauvaise condition (Lavigne-Lalonde et Caldwell, 2016; LTQHM, 2016a), des terrains abandonnés (Marchal, 2012; Léouzon, 2016), des logements insalubres (Gaïor, 2015a, 2016; Brassard, 2016), des écoles aux prises avec des problèmes de moisissures (Breton, 2013; Paquette, 2016b, 2016c) et des problèmes liés au travail du sexe, au trafic et à la consommation de stupéfiants (Bibeau et Perreault, 1995; Normandin, 2012; Sauves, 2012; Gauthier, 2015b; Gaïor, 2015b; Marceau, 2016) qui engendrent parfois des tensions entre les différents usagers de l'espace public.

Dès 2013, le diagnostic établi faisait de plus en plus « consensus » au sein même de la communauté autour des espaces publics : ceux-ci sont sous-utilisés et il faut les valoriser (LTQHM, 2013). On parlait alors d'améliorer l'aménagement des espaces publics afin de rehausser la qualité de vie des résidents notamment en encourageant les initiatives de verdissement et d'embellissement des lieux publics, en favorisant la sécurité et la convivialité, et en stimulant l'utilisation et l'appropriation des parcs et des espaces publics par les résidents. Les moyens d'action ont été nombreux afin de valoriser les dynamiques d'appropriation de l'espace public du secteur sud-ouest du quartier. Ainsi, pour favoriser la cohabitation entre les différents groupes sociaux, plusieurs stratégies visant la rétention des familles ont été mises de l'avant avec le soutien des ménages à faible revenu, la construction et la rénovation des logements sociaux et l'amélioration de la cohabitation sociale et l'intégration des nouveaux ménages en favorisant l'utilisation collective des espaces publics (LTQHM, 2013), sans compter les nombreux organismes sur le territoire qui viennent en soutien aux populations précaires et « à risque ».

Afin de soutenir les efforts d'actualisation des connaissances de la RUI Hochelaga en vue de planifier les premières actions concrètes, l'équipe de coordination de la RUI Hochelaga et le professeur Gilles Sénécal m'ont confié le mandat à l'été 2014 d'effectuer une analyse des pratiques d'appropriation des espaces publics du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga

(Boucher, 2015)[37]. L'objectif de cette enquête visait à mieux comprendre les pratiques spatiales et sociales des usagers des espaces publics du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga. Les travaux qui se sont intéressés aux conflits d'appropriation et de cohabitation dans les espaces publics ont révélé des dynamiques de mise à l'écart et d'exclusion des personnes les plus marginalisées (Smith, 1996; Mitchell, 1997). Il apparaissait donc nécessaire d'y voir plus clair afin de « développer sans chasser » les habitants du quartier. Ces travaux trouvent leur écho à Montréal où d'autres chercheurs (Parazelli, 1997, 2000, 2002, 2009; Sylvestre, Bellot, Couture-Ménard et Tremblay, 2011; Bellot, Sylvestre et Chesnay, 2012; Margier, 2013) ont contribué à montrer que les espaces publics sont les témoins d'expériences d'interactions parfois conflictuelles entre les utilisateurs.

Ces résultats permettent de constater, à l'instar d'autres travaux de recherches menées à Montréal, que les discours publics tout comme les travaux scientifiques témoignent de la tendance selon laquelle les personnes marginalisées, les sans-abri, les itinérants, les toxicomanes et les travailleur(se)s du sexe ne sont pas les bienvenus dans les espaces publics (Colombo et Larouche, 2007). Ces individus contribuent par leur stigmatisation à devenir des obstacles à l'harmonie urbaine souhaitée et au confort résidentiel (Parazelli, 2009; Margier, 2013). Au plan politique, la Ville de Montréal instaure des règlements qui limitent certains comportements spécifiques associés à la vie de rue et à la marginalité, ce qui a pour effet de réduire l'accessibilité des espaces publics aux « marginaux » et de favoriser celle des groupes sociaux « conventionnels » tels que les familles, les jeunes, les étudiants et les personnes âgées. Or, la volonté était précisément de ne pas faire de la RUI Hochelaga un outil visant à transformer le quartier au détriment des personnes fragilisées et marginalisées.

La RUI Hochelaga envisageait de revitaliser les espaces publics en réduisant l'impact délétère sur les populations en place. Il apparaissait donc important d'y mener une enquête de nature descriptive aux différents moments de la journée et de la semaine pour voir quelles sont les pratiques des individus qui fréquentent les parcs, sillonnent les rues et les ruelles du secteur RUI,

[37] Cette enquête (Boucher, 2015) a été réalisée sous la direction du professeur/chercheur Gilles Sénécal et du directeur général de LTQHM. Ces enquêtes ont été financées à partir des fonds de recherche de G. Sénécal dans le cadre de son projet de recherche intitulé « Enclaves urbaines. Un partenariat de recherche en revitalisation urbaine et action locale (2012-2017) ».

et de mener l'observation durant plusieurs semaines. L'idée voulait qu'on puisse s'éloigner d'une conception uniquement spatiale de la revitalisation afin de mieux comprendre les comportements, les pratiques et les modes d'occupation et d'interaction des individus présents dans les espaces publics du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga. Ces informations n'étaient pas encore suffisamment consolidées pour que la RUI Hochelaga puisse mener des interventions ciblées basées sur des résultats d'enquête.

J'ai donc mené des observations durant l'été 2014 dans les espaces publics du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga pour présenter des constats qui tiennent davantage d'une écologie de l'espace public que d'une capacité de ceux-ci à stimuler des moments d'interactions entre les différents groupes sociaux qui y tiennent toutes sortes d'activité. C'est durant cette enquête que je suis devenu familier avec le quartier, bien que je le connaissais déjà pour l'avoir fréquenté en compagnie d'amis qui y résidaient. C'est aussi durant cette période que j'ai pu appréhender très concrètement les problèmes qui étaient constamment rapportés durant les rencontres de la RUI Hochelaga.

5.5 - « La rue Sainte-Catherine, c'est à nous! »

Durant l'une des séances d'observation sur la rue Sainte-Catherine E., le 12 juillet 2014, j'ai eu l'opportunité de discuter[38] de manière impromptue avec une personne qui fréquente régulièrement le « 3629 ». Le « 3629 » est situé sur la rue Sainte-Catherine E., en face du parc Edmond-Hamelin au fond duquel se trouvent les Habitations à loyer modique (HLM) Joliette. Le « 3629 », à l'instar du « 3911 » qui a été fermé, racheté puis converti en 2015 en logements destinés aux jeunes à risque de vivre des situations d'itinérance, est une adresse connue dans le quartier pour sa fréquentation par des personnes marginalisées qui s'y regroupent notamment pour se procurer et consommer des drogues.

[38] Cette rencontre, bien qu'anecdotique, mérite une place dans cette section de la thèse puisqu'elle permet de retracer une partie du discours qui est pratiquement toujours absent des discussions lors des rencontres de la RUI Hochelaga. La vie des personnes marginalisées du quartier Hochelaga demeure toujours assez mystérieuse, puisqu'elle est évoquée par certains partenaires de la RUI Hochelaga qui vont la relayer ou bien s'appuyer sur elle pour défendre des postures de défense de droits. Or, ces éléments de discours sont pratiquement absents de la concertation et il est difficile d'y avoir accès. J'estime qu'il est important de présenter ici le point de vue d'une personne marginalisée qui fréquente le « 3629 » et plus largement la rue Sainte-Catherine E., sachant qu'elle est au cœur de la stratégie de revitalisation.

L’immeuble, qui est majoritairement composé de chambres en location, est sous l’emprise du crime organisé et lui sert de lieu pour contrôler ce qui se passe sur la rue Sainte-Catherine E. La cohabitation est particulièrement difficile entre les résidents des HLM Joliette et les personnes qui fréquentent le « 3629 ». Le parc Edmond-Hamelin est régulièrement le terrain d’hostilités, notamment parce que les résidents des HLM Joliette sont les témoins d’incivilités qui sont commises dans le parc, à la vue de tous.

Alors que je débutais la séance d’observation à partir d’un banc de parc situé aux abords du parc Edmond-Hamelin, légèrement en retrait de la rue Sainte-Catherine E., à l’abri d’un petit bosquet clairsemé, je vis un homme sortir brusquement du « 3629 ». Il traversa la rue Sainte-Catherine E. en claudiquant légèrement, d’un pas tout de même décidé, sans trop porter attention aux automobilistes dont l’un d’eux le frôla de son rétroviseur. La circulation était au ralenti sur la rue déjà animée, ce qui lui donna suffisamment de temps pour se retourner le doigt en l’air en direction des voitures qui lui répondirent de leurs klaxons dans une répétition rapide mais étouffée, comme si ce type d’interaction était monnaie courante sur la rue Sainte-Catherine E.

L’homme bondit sur le trottoir et se dirigea vers le banc où je me trouvais. Il prit place à ma droite et me jeta des regards, interrogeant ma présence l’air indécis. En lâchant un petit son du bout des lèvres, comme un claquement de langue, il m'adressa le premier la parole :

- « Euh… Est-ce que c’est toi… ? »

- « Pardon ? » répondis-je.

- « Ben… est-ce que c’est toi qui m’attend » ?

- « Non….euh… non… désolé… »

- « C’est pas grave… Qu’est-ce que tu fais icitte ? »

- « Ben… euh… je relaxe… »

- « Ah ouin! Tu relaxes toé ?… T'as pas d'l'air trop trop relax… T'attends quelqu'un ? T'es certain que c'est pas toi ? T'es pas obligé non plus tsé ? »

- (En regardant droit devant moi) « Non, ce n'est pas moi… et non, je n'attends personne. »

- « Ben qu'est-ce que tu fais icitte ? T'es sur Ste-Cath, tu l'sais ça au moins ? »

- « Oui oui, je prends ça *cool* comme je te disais… »

- « Hummmm, je sais pas *man*… c'est pas parce que je suis un *tripeux* que je suis un cave… T'es-tu avec les gars d'en face » (en désignant du menton l'organisme Dopamine[39]).

- (En me grattant nerveusement le coude) « Ouais, bien c'est un peu ça dans le fond… j'attends quelqu'un pour une rencontre. Je fais une recherche sur le travail de rue pour un cours à l'université et là je pense que mon gars ne viendra pas. Fek euh… je pense que je vais y aller… »

Le regard fuyant vers l'horizon, en hochant de la tête, le bras gauche appuyé nonchalamment sur le dossier du banc, il croisa les jambes dans ma direction, tout sourire, et me tendit la main: « moi c'est Carl[40] ».

Hésitant, je fis de même en utilisant un autre nom, par précaution. Laquelle ? Je ne sais plus trop. Je n'étais manifestement pas prêt pour discuter et je ne savais pas trop où cette conversation allait nous mener. Je savais une chose, c'est que le « 3629 » et sa périphérie ne sont pas reconnus pour être des endroits où il fait bon « relaxer ».

Carl enchaîna rapidement : Donc t'es là pour parler avec les gars d'en face ? C'est pour un travail d'école ? Je peux ben te le dire ce qu'ils vont te dire en face… je suis toujours au « 3629 »…

N'attendant pas ma réponse, il se redressa puis accomplit un 180° sans faire un pas devant lui - « s'cuse » - et urina un peu à l'écart des occupants du parc Edmond-Hamelin. Une mère de famille qui surveillait ses enfants dans l'aire de jeu l'apostropha, lui demandant « d'aller pisser

---

[39] Fondé en 1994, l'organisme Dopamine travaille directement avec les populations marginalisées, et plus précisément avec les personnes utilisatrices de drogues par injection et inhalation.

[40] Nom fictif

ailleurs ». Carl s'excusa d'un geste de la main puis revint s'asseoir à mes côtés en parodiant la mère de famille : « pisse pas icitte… gnan gnan gnan… ». Il profita du léger sourire qui venait d'apparaître sur mes lèvres pour réduire considérablement la distance qui nous séparait.

« Fek ouin, le 3629… » souffla-t-il.

En fixant le sol droit devant lui, il se mit à parler frénétiquement. Son monologue était quelque peu confus, bien que j'arrivais à saisir son histoire, que j'écoutais patiemment, sans l'interrompre. Je n'ai pu consigner cette rencontre qu'après celle-ci. J'ai rapidement senti que Carl n'aurait pas apprécié que je prenne des notes. Je suis donc demeuré très attentif à ses propos, sachant que ma mémoire serait fortement sollicitée durant la retranscription[41].

Carl poursuivit en évoquant les motifs qui le menèrent jusqu'à moi. Comme il l'expliqua, il venait à la rencontre d'un homme qui se trouve à être l'ami d'un client qu'il rencontre souvent pour échanger des services sexuels contre de l'argent. Carl m'expliqua qu'il n'est pas homosexuel, mais qu'il doit se rendre régulièrement au centre-ville et dans le quartier gay pour « faire des clients » s'il veut consommer. C'est très payant selon lui.

Carl était confus et passait rapidement d'un sujet à l'autre. Il me dit qu'il « venait de *puffer* » du crack, parce qu'il était certain de rencontrer « le gars en question ». Je tentai alors de le ramener sur les raisons qui le menaient dans le quartier Hochelaga, à réitérer mon intérêt à mieux comprendre sa vie dans le quartier, dans les « *crackhouses* », de sa vie à côtoyer les toxicomanes et les personnes qui pratiquent le travail du sexe sur la rue Sainte-Catherine E., qui sont majoritairement des femmes.

Comme Carl habite à l'extérieur du quartier Hochelaga, il détient une position d' « *outsider* » lorsqu'il entre au « 3629 ». Cette position lui attire à la fois des complices et des ennemis : « c'est

[41] Celle-ci fût d'ailleurs exigeante. Je suis conscient qu'il ne faut jamais se servir de sa mémoire pour retranscrire des observations et des interactions. Mais il m'était impossible de prendre des notes à ce moment-là. Les propos que j'ai retenus sont retranscrits le plus fidèlement possible, en reprenant les termes que Carl avait utilisés durant notre échange, d'une durée approximative de 1h30-2h. Je suis également conscient que le contenu de cette rencontre ne renvoie qu'à la réalité qu'a bien voulu me décrire Carl à travers son témoignage. Cette « version de l'histoire » est intéressante puisqu'elle dépeint une réalité qui est visible dans l'espace public, au sens que les personnes marginalisées se déplacent sur la rue Sainte-Catherine E., sont présentes sur les coins de rue et dans les espaces publics du quartier Hochelaga. Cette réalité est également invisible puisqu'il s'agit d'un « monde » qui connaît ses propres normes, règles et façons de faire qui ne peuvent être observées comme telles. Dans le contexte de l'enquête de l'été 2014, ce « monde » ne pouvait se révéler qu'à partir de l'expérience vécue d'une personne qui en fait partie, en l'occurence Carl.

dangereux de venir d'un autre quartier car personne ne te connaît et les autres *drogués* se méfient de toi ». Les travailleuses du sexe préfèrent se confier à lui puisqu'il n'est jamais totalement sédentaire contrairement à la plupart des toxicomanes qui ne quittent jamais le quartier, en prenant soin de demeurer toujours à proximité des « *crackhouses* ». Elles, préfèrent discuter avec lui puisqu'il est gentil et agréable. Carl n'est pas un utilisateur de drogues injectables car il a une peur bleue des aiguilles. Heureusement dit-il, « car je serais probablement déjà mort ».

Mais sa position d' « *outsider* » lui attire également des problèmes dans le quartier, non seulement parce qu'il ne « vient pas du coin », et donc qu'il a dû se tailler une place au sein des toxicomanes du quartier, mais aussi parce qu'il obtient des « faveurs sexuelles » des travailleuses du sexe qu'il n'hésite pas à protéger des menaces et des violences que leur infligent les toxicomanes du coin. D'ailleurs, il s'est déjà bagarré à plusieurs reprises et on a attenté à sa vie à trois reprises, dont l'une où il s'est réveillé à l'hôpital, le crâne fendu par un coup de marteau qu'un *junkie* lui a infligé un soir, à sa sortie du « 3629 ».

Carl se qualifie lui-même de gars « *smatte* », « gentil » et surtout de « protecteur ». Je demandai à Carl s'il voulait bien entrer dans les détails lorsqu'il décrivait les situations. Il me confia alors qu'il voulait bien me parler du quartier et de sa vie dans les « *crackhouse* »; il m'annonça toutefois que si mes questions étaient trop pointues, s'il les estimait non convenues, qu'il allait simplement me dire : « Je ne répondrai à pas ça », chose qu'il fit à quelques reprises, l'air indécis à chaque fois. Ma curiosité l'emporta à certains moments et Carl dû me réfréner en me faisant remarquer l'indiscrétion de certaines de mes questions. L'idée n'était pas d'attiser une quelconque curiosité « morbide » et « mal placée », mais bien d'affiner ma connaissance et les informations qu'il me livrait tantôt au compte-goutte, tantôt en rafale.

Carl s'engagea alors à parler du quartier, qu'il considère plus dangereux qu'avant : « Il y a des « *crackhouses* » à tous les coins de rue, des filles pis de la *dope* ». En fait, il estime que le quartier est plus dangereux depuis deux ans, surtout depuis que la police a fermé le « 3911 » et d'autres lieux de consommation importants dans le quartier. En fendant l'air avec son poing fermé, Carl martela à plusieurs reprises que « la rue Sainte-Catherine, c'est à nous! », sans jamais

vraiment désigner ce « nous ». Je devinai qu'il s'agissait des personnes qui fréquentent le « 3629 », et probablement les mêmes qui fréquentaient le « 3911 ».

Je remarquai que nous attirions de plus en plus les regards des résidents des HLM Joliette en plus d'autres personnes qui participaient au va-et-vient habituel et incessant du « 3629 ». Carl m'expliqua qu'il est dangereux d'être vus ensemble, surtout si nous ne donnions pas l'impression que nous nous apprêtions à conclure un marché. Il raconta qu'il pourrait être identifié comme un « *stool* », un mouchard. J'estimai alors qu'il fallait changer de lieu pour poursuivre notre discussion. Carl expliqua alors que sur notre route, nous risquerions de croiser « ses amies », celles qui fréquentent le « 3629 ». Bien qu'il entretienne de bonnes relations avec celles-ci, il s'avérait préférable que nous demeurions tranquilles, en évitant le plus possible d'échanger avec elles. Il s'occuperait de la prise en charge des échanges s'ils s'avéraient nécessaires, me dit-il. Comme de fait, nous croisâmes sur notre chemin au coin des rues Sainte-Catherine E. et Joliette une jeune femme vacillante, intoxiquée sans doute, qui nous jeta des regards médusés.

Tout en marchant, Carl, sans un mot, agita la tête dans sa direction en signe de réponse de façon à montrer qu'il était en contrôle de la situation et que notre présence n'avait rien d'alarmant. Elle ne sembla pas convaincue, ce qu'il confirma dès notre arrivée au coin de rue suivant : « Ha crisse! Ça c'est pas bon, c'est pas bon du tout… ». Il maugréa un peu puis ne sachant pas sur quel pied danser, insista pour se rendre au parc Hochelaga. Notre parcours prolongea son monologue que je ponctuais de « hmm-hmm », surtout lorsqu'il en vint à parler de sa relation familiale avec sa mère et son frère qu'il ne voyait que très rarement. Je n'étais pas à l'aise d'entrer autant dans une discussion sur sa vie personnelle et familiale, qu'il commença d'ailleurs à entre-couper de réflexions ésotériques et reliées à l'existence des anges. Je ne savais pas trop quoi lui dire ni comment le ramener aux questions qui m'avaient poussées à le suivre. Carl avait parfois des sautes d'humeur et des colères passagères, puis se calmait aussitôt.

Il se mit enfin à m'expliquer comment fonctionnent les « règles » et les « ententes » entre la police et les personnes qui fréquentent le « 3629 ». Souvent, les policiers débarquent au « 3629 » pour voir si tout est correct et s'il n'y a pas de chicane entre les occupants. J'appris bien plus tard

qu'il s'agit d'une stratégie visant surtout la réduction des méfaits et prônant « une sécurité pour tous » : « Ça marche de même, il y a des ententes entre la police et le crime organisé… Pas de consommation dans la rue à la vue de tous ». L'entente existe depuis longtemps, malgré qu'il estime « que les policiers sont des hypocrites qui travaillent main dans la main avec le crime organisé ».

Carl poursuivit son histoire durant notre balade dans le quartier. Il expliqua qu'il n'y a pas beaucoup de c*rystal meth* car ce type de drogue « *scrap* la clientèle » et que le crime organisé ne veut pas de ce problème, que la consommation de *crack* est beaucoup moins dangereuse. Il raconta toutefois que la dernière *batch* de *crack* était « dégueulasse… probablement coupée avec de l'éthylène ou une autre *shit* » car il a eu « vraiment peur que son cœur arrête de battre ». Carl expliqua qu'il préfère consommer à l'intérieur pour ensuite sortir se balader dans le quartier et dans les parcs pour s'éloigner de la « violence » omniprésente des « *crackhouses* » et de la saleté qui y règne. Ce comportement est selon lui atypique puisque les autres toxicomanes préfèrent demeurer à l'intérieur et ne sortent qu'en de très rares occasions et seulement s'ils y sont obligés. « Mais pourquoi tu sors après avoir consommé ? M'semble, ça doit être stressant ? ». Il répondit : « Tu te sens bien en maudit côté psychologique… Le bruit du vent, des feuilles, les oiseaux et le bruit des enfants qui jouent sont quatorze fois mieux. ».

Un peu avant notre arrivée au parc Hochelaga, nous fîmes une petite halte devant un dépanneur au croisement des rues Adam et Cuvillier. Carl me demanda si je pouvais entrer pour lui acheter une canette de bière. J'acquiesçai même si cette monnaie d'échange m'apparaissait plus ou moins appropriée. Devant le frigo à bière, je saisi l'une d'elle, une *Budweiser* si ma mémoire est bonne, puis j'hésitai, pour en saisir une seconde du bout de mes doigts disponibles. Je refermai la porte du frigo et me dirigeai vers le comptoir pour payer. En sortant mon porte-feuilles de ma poche arrière, mon regard se plongea à travers la porte d'entrée du dépanneur qui était munie d'une petite fenêtre d'où je pus apercevoir Carl, agité, faisant les cent pas. D'autres clients entrèrent à leur tour en jetant des coups d'oeil par dessus leur épaule pour observer Carl.

« C’est 4 dollars 27 » me lança le caissier. Je déposai un billet de 5 dollars, puis glissai la monnaie au fond d’une poche de mon pantalon. En tournant les pieds en direction de la porte d’entrée, je vis d’autres clients entrer. L'un d'eux retint de son pied la porte pour me laisser sortir.

« Merci man!… T’as-tu des clopes ? » me demanda Carl en ouvrant la bière que je venais de lui tendre. Un homme adossé contre le mur du dépanneur entendit sa demande et lui tendit son paquet. Carl en prit deux, puis proposa d’acheter la troisième. L’homme, tirant sur la cigarette qu'il portait au bout des lèvres, refusa qu’il paye. Il reprit son paquet et détourna le regard pour mettre fin à l’échange.

Nous reprîmes alors notre route en direction du parc Hochelaga. Carl buvait sa bière avec des gestes brusques et rapides. Il jeta sa canette dans la poubelle au coin de rue suivant, puis me demanda si j’allais boire la bière que je venais tout juste d’entamer. Je la portai à mes lèvres au même moment qu’il fit sa demande. Je la portai ensuite à mes yeux pour mieux en juger avant de la lui tendre. Il la saisi et me remercia en m’indiquant qu’il n’avait rien mangé depuis la veille. Il la porta à sa bouche pour en avaler le contenu. J’en profitai pour étudier ses traits, puisque je n’avais pas encore réussi à le regarder attentivement, ce que lui était parvenu à faire à quelques brèves reprises.

Une fois arrivés au parc Hochelaga la discussion reprit, avec un peu moins d’enthousiasme, comme s’il était las de ma compagnie : il insista encore sur sa vie et sur sa relation avec les autres personnes qui fréquentent le « 3629 ». Il revint encore sur sa vie personnelle et sa relation familiale qu’il ressassait sans arrêt, comme s’il était coincé dans un cycle infernal qui le menait toujours aux mêmes questions. Puis soudainement, il s’arrêta sur une dernière gorgée de bière qu’il peinait à déglutir. Il déposa la canette à ses pieds puis se leva en me faisant face : « Bon… ben moi je dois y retourner là… merci pour tout man… »…

- « Oh ok… euh… ! Comment ça ? » demandai-je.

- « *Man*, j’m’en vais *puffer*, il faut que j’y retourne… »

Avant de prendre congé, il m'avisa d'un regard sérieux en lançant une dernière précaution : « Si tu me croises dans le quartier, ne me salue pas, ne me regarde pas et surtout, ne nomme pas mon nom, ça pourrait m'attirer des ennuis ». Il me salua chaleureusement par une poignée de main ferme mais rapide, puis quitta le parc en empruntant la rue Davidson en direction sud, vers la rue Sainte-Catherine E.

Je demeurai las quelques instants, encore un peu ébranlé par notre discussion et par cette occasion inusitée d'en apprendre sur la réalité de Carl. Je revins rapidement à mes esprits, ébloui par le soleil encore puissant. Je bondis du banc de parc où nous avions pris place pour me diriger vers le nord, à la recherche d'un endroit calme, le plus près possible, pour y retranscrire de mémoire notre entretien. Sur ma route, en traversant le parc Hochelaga, je me répétais certains passages de notre discussion, un peu comme lorsqu'on répétait du bout des lèvres le numéro de téléphone qu'une personne nous laissait avant l'arrivée des téléphones cellulaires, faute de papier sur lequel le noter. Les phrases que j'avais pris soin de mémoriser se bousculaient dans ma tête, il me fallait absolument tout retranscrire en gardant à l'esprit le ton, l'atmosphère de la rencontre et surtout la teneur et la justesse de ses propos. La discussion avec Carl fut retranscrite durant près d'une heure avant d'être suffisamment satisfaisante pour y replonger plus tard de manière à respecter le plus fidèlement possible la teneur de cette rencontre fortuite. J'ai finalement revu Carl en 2018 dans une station de métro du centre-ville de Montréal : je ne l'ai ni salué, ni interpelé car je me trouvais à l'intérieur d'un wagon et lui sur quai.

Plus qu'une enquête sur la sociabilité dans les espaces publics du secteur de la RUI Hochelaga, cette recherche s'est avérée pertinente pour développer les repères utiles pour mieux comprendre les dynamiques urbaines et sociales dans la zone d'intervention de la RUI Hochelaga. Cette enquête fut par ailleurs l'occasion de développer les compétences nécessaires pour me repérer sur le plan de la géographie du quartier, pour connaître les organismes et les acteurs centraux dont les locaux se trouvent à l'intérieur de la zone d'intervention de la RUI Hochelaga. Elle m'a également permis de développer une solide connaissance du quartier Hochelaga et des repères géographiques nécessaires pour bien situer les rues qui le traversent et ses bâtiments iconiques souvent mentionnés durant les discussions de la RUI Hochelaga. Elle m'a fourni les points de

repères utiles pour développer une réelle compétence du point de vue du *situer*, du *repérer* et du *nommer*.

J'en vins à pouvoir me situer virtuellement lorsque des coins de rue étaient mentionnés durant les rencontres de la RUI Hochelaga, lorsque des adresses « chaudes » étaient frappées d'une opération policière, lorsqu'un organisme déménageait et installait ses nouveaux locaux dans le secteur d'intervention de la RUI. C'est ainsi que je compris combien certains partenaires de la RUI Hochelaga qui m'apparaissent comme des experts du quartier n'en maîtrisaient que partiellement les repères géographiques, faute de connaissances fines sur certains lieux qui allaient faire l'objet d'un important réaménagement à partir des travaux de la RUI Hochelaga. Comment, alors, pouvaient-ils se prononcer en l'absence de ces repères géographiques et de la connaissance du terrain ? Et sur quelle bases pouvaient-ils asseoir la légitimité de leurs interventions durant les rencontres de la RUI ? C'est une question toute simple, mais qui à mon sens était cruciale pour la suite à donner aux opérations de transformation qu'allait vivre le secteur d'intervention de la RUI Hochelaga.

J'ai bien senti, en observant autour de moi les partenaires centraux de la RUI Hochelaga, qu'il pouvait y avoir du scepticisme devant le peu de maîtrise des repères géographiques du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga dont faisaient preuve certains acteurs. La politesse et la diplomatie demeurèrent toutefois la règle première. Évidemment, ces acteurs aux connaissances partielles du secteur d'intervention venaient tout juste d'intégrer la démarche de revitalisation qui elle-même en était encore à ses balbutiements. Ils finirent par développer à leur tour une maîtrise de la géographie du quartier durant le processus.

5.6 - Choisir un premier projet, mais comment ?

La RUI Hochelaga repose sur quatre axes stratégiques de développement pour la revitalisation du secteur sud-ouest. Ces axes stratégiques, aussi nommés « Enjeux » (Fig. 10), ont été adoptés en 2013 par le CLR. Ces axes s'appuient également sur les travaux de LTQHM ainsi que sur ceux de

l'OPA, qui avaient fourni les premières orientations à une démarche de revitalisation *par* et *pour* la communauté.

ENJEU		UNE DÉVITALISATION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE AUX ABORDS DE LA RUE SAINTE-CATHERINE EST
Orientation	**1**	**Prioriser la revitalisation du sud du secteur en concentrant les efforts sur les abords de la rue Sainte-Catherine Est**
Objectifs	*A*	Stimuler le développement commercial de la rue Sainte-Catherine Est entre le boulevard Pie-IX et la rue Bourbonnière en encourageant l'occupation des bâtiments et locaux vacants
	B	Harmoniser les différentes actions en matière de santé publique et de sécurité urbaine
	C	Favoriser la réhabilitation du cadre bâti commercial et résidentiel
ENJEU		DES PÔLES ÉCONOMIQUES À CONSOLIDER
Orientation	**2**	**Encourager le développement économique local sur le territoire des Promenades Hochelaga-Maisonneuve et dans la zone d'emploi Moreau tout en préservant une offre de services diversifiée et abordable**
Objectifs	*A*	Stimuler le développement commercial de la rue Sainte-Catherine Est entre le boulevard Pie-IX et la rue Bourbonnière en encourageant l'occupation des bâtiments et locaux vacants
	B	Favoriser le développement de l'emploi dans la zone Moreau
	C	Consolider le développement commercial de la rue Ontario Est
ENJEU		DES CONTRAINTES POUR LA RÉTENTION DES MÉNAGES ET FAMILLES
Orientation	**3**	**Préserver la mixité des ménages et renforcer la cohésion sociale**
Objectifs	*A*	Favoriser le maintien des ménages présents dans le secteur, en particulier les ménages à faible revenu
	B	Favoriser la rétention et la venue de familles avec enfants
	C	Améliorer la cohabitation sociale et l'intégration des nouveaux ménages
	D	Favoriser l'utilisation collective du cadre bâti institutionnel, des lieux de culte et des propriétés publiques
ENJEU		DES LIEUX PUBLICS SOUS-UTILISÉS ET À VALORISER
Orientation	**4**	**Améliorer l'aménagement des espaces publics afin de rehausser la qualité de vie des résidentEs**
Objectifs	*A*	Encourager les initiatives de verdissement et d'embellissement des lieux publics et privés
	B	Favoriser la sécurité et la convivialité des déplacements actifs et collectifs
	C	Encourager l'utilisation et l'appropriation des parcs et espaces publics par les résidentEs

Fig. 10 : Plan de revitalisation urbaine intégrée
Plan d'actions réalisé par LTQHM-RUI en décembre 2013 - Enjeux, orientations et objectifs

Alors que je menais l'enquête sur la cohabitation dans les espaces publics du secteur d'intervention de la RUI Hochelaga à l'été 2014, les membres du CoCo s'étaient alignés pour mettre en branle un premier projet de la RUI Hochelaga. Quelques mois avant l'été 2014, les membres du CoCo souhaitaient accorder la priorité à un premier projet structurant en recueillant des informations de la part des habitants et de certains organismes du secteur sud-ouest.

Pour ce faire, deux membres du CoCo ont proposé d'animer quatre groupes de discussion. Toutefois, plusieurs acteurs institutionnels et communautaires étaient dubitatifs vis-à-vis la réalisation des groupes de discussion et leur portée. Ceux-ci allaient sans doute faire émerger des réalités vécues chez les citoyens qui n'auraient rien à voir avec les visées de la consultation (CoCo 15/04/2014 - NO). Il fallait également éviter que les groupes de discussion ne s'éternisent puisque certains citoyens ne sont pas « équipés culturellement », selon les dires d'un membre du CoCo, et que conséquemment, il pouvait être difficile de demander aux participants d'être attentifs pendant plus d'une heure (*ibid.*). Les membres du CoCo déterminèrent tout de même

l'importance de consulter la population, bien que cela puisse être interprété comme un retour en arrière sur les orientations stratégiques de la RUI qui avaient déjà été validées par le passé.

Les groupes de discussions ont permis de faire ressortir des préoccupations telles que l'amélioration du sentiment de sécurité dans les lieux publics, le développement économique et commercial, en particulier sur la rue Sainte-Catherine E., la réouverture des écoles primaires fermées et l'amélioration de l'offre de services pédagogiques et enfin le manque d'aménagement des espaces de vie tels que les parcs, les trottoirs, les rues et les ruelles. Pour avoir assisté à ces groupes de discussion, il apparaissait assez clairement que les participants souhaitaient qu'un projet structurant prenne naissance sur la rue Sainte-Catherine E. Cette ambition n'était d'ailleurs pas nouvelle puisqu'elle faisait partie des besoins évoqués par la communauté lors de l'OPA de 2011.

Mais un autre projet d'aménagement de l'espace public faisait partie des discussions, tout comme il avait été évoqué par un citoyen lors de l'OPA de 2011. Il s'agissait d'un projet de prolongement de la Promenade Luc-Larivée communément appelé le Lien vert, ou le corridor vert pour reprendre les mots d'un participant de l'OPA. Cette promenade constitue un lien piétonnier qui traverse le quartier Hochelaga, de la rue d'Orléans à la rue de Chambly en passant par la Place Simon-Valois. Il s'agit ni plus ni moins du corridor qui suit l'ancienne voie ferrée qui traverse le quartier d'est en ouest. Le projet du Lien vert visait plus précisément la trame qui connecte la Place Simon-Valois au secteur industriel.

Mes observations durant ces rencontres, et les résultats des groupes de discussion, indiquaient que la priorité allait être accordée à un projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. Mais c'est finalement le projet de Lien vert qui a été élu comme premier projet structurant de la RUI Hochelaga. Les membres du CoCo qui ont animé les groupes de discussion et procédé à l'analyse des résultats n'ont pas apprécié le caractère arbitraire et les tactiques d'influence qui ont opéré lors de cette prise de décision. La décision de se tourner vers le projet du Lien vert plutôt qu'un projet de revitalisation sur la rue Sainte-Catherine E. entraîna des réactions vives de la part de

certains acteurs communautaires qui ont tenté de faire valoir qu'il faut aller dans « le sens des résultats obtenus lors des groupes de discussion » (CoCo 13/06/2014 - NO).

Cette idée découle du sentiment de certains acteurs d'avoir été « floués » dans la démarche. Ils estiment qu' « on a tourné les coins ronds dans le processus » (*ibid*.). Cette idée arrivait en confrontation avec le changement soudain dans les positions des acteurs, alors qu'il semblait y avoir un consensus à l'idée d'un éventuel projet sur la rue Sainte-Catherine E. Or, c'est soudainement et suite à une courte pause lors d'une rencontre du CoCo, que les acteurs sont retournés autour de la table en discutant désormais du projet du Lien vert (CoCo 23/10/2014 - NO). En réaction à ce changement de position, les acteurs communautaires qui étaient d'avis qu'il fallait accorder la priorité au projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. ont cherché à convaincre les autres acteurs de revenir à la position initiale : « ça fait longtemps qu'on parle de la rue Sainte-Catherine. On a fait des consultations, des focus-groups, peut-on prendre les moyens et passer à l'action ? » (*ibid.*). La RUI Hochelaga connaît alors une première crise qui est loin d'être anodine par rapport à l'ensemble de la démarche.

5.7 - L'inégalité des discours

Dans la continuité des mandats de recherche qui m'ont été octroyés, la RUI Hochelaga souhaitait mieux comprendre *comment se forment les consensus durant les rencontres du CoCo*. C'est suite à cette première crise qui créa de l'instabilité, une méfiance et une certaine rancoeur au sein du CoCo qu'on me demanda de produire une analyse sur la base de mes observations pour arriver à comprendre les facteurs d'influence qui orientent les actions du CoCo[42]. Les dynamiques de groupe changeantes, rapides et subites durant les groupes de discussion, mais surtout la sélection du premier projet structurant de la RUI Hochelaga, soulevaient l'importance de mieux connaître les facteurs contributifs dans la production de consensus, mais aussi les facteurs producteurs de bouleversements et de changements soudains dans les orientations qui semblaient claires au départ. Ce travail a donné lieu à un rapport de recherche (Boucher, 2016) qui mettait en lumière

[42] Cette enquête (Boucher, 2016) a été réalisée également sous la direction du professeur/chercheur Gilles Sénécal et du directeur général de LTQHM. Ces enquêtes ont été financées à partir des fonds de recherche de G. Sénécal dans le cadre de son projet de recherche intitulé « Enclaves urbaines. Un partenariat de recherche en revitalisation urbaine et action locale (2012-2017) ».

plusieurs facteurs structurants qui ont une incidence sur la formation des consensus. L'analyse portait alors sur les discussions entre les acteurs qui participaient aux rencontres du CoCo de la RUI Hochelaga entre le 31 janvier 2014 et le 2 mai 2016.

Pour être plus précis, il s'agissait dans le cadre de ce troisième mandat de poursuivre la prise de note durant les rencontres de la RUI Hochelaga, en isolant uniquement les éléments de discussions entendus durant les rencontres du CoCo. Je me trouvais donc assis à la même table que les autres membres du CoCo (Fig. 11), comme à mon habitude, pour repérer les changements soudains dans les discours.

Fig. 11 : Comité de coordination de la RUI Hochelaga
Illustration (réalisée par Éric Tessier) d'une photographie prise lors d'une rencontre du CoCo de la RUI Hochelaga

Je prenais des notes durant leurs rencontres, sans toutefois participer directement, c'est-à-dire que je ne prenais pas la parole tout en suivant attentivement le déroulement des rencontres. Cela a permis de dresser un portrait des échanges entendus et de retenir les éléments importants au fil des discussions et des rencontres et ainsi de mieux comprendre comment se forment les consensus au sein du CoCo de la RUI Hochelaga. Durant la période qui a été couverte par cette troisième enquête, le CoCo était formé de différents représentants appartenant pour certains à un type organisationnel « communautaire » et pour d'autres à un type organisationnel « institutionnel ».

En clair, on regroupe parmi les représentants qui appartiennent au type organisationnel « communautaire » le Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier » (GRTBQ), la Corporation de développement de l'Est (CDEST), l'organisme Tandem MHM, ainsi que LTQHM qui chapeaute et coordonne la démarche de la RUI Hochelaga. Parmi les représentants qui appartiennent au type organisationnel « institutionnel », on retrouve le Centre de santé et de services sociaux Lucille-Teasdale (CSSS L-T), l'Arrondissement - Développement social et communautaire (A-DSC), l'Arrondissement - Sports, loisirs et culture (A-SLC) et l'Arrondissement - Service d'urbanisme (A-SU). Tous ces représentants sont les membres réguliers du CoCo; d'autres représentants se joignent ponctuellement aux rencontres du CoCo afin d'apporter des points de vue visant à éclairer les discussions. Dans les faits, ces personnes y occupent une place ponctuellement afin d'influencer les discussions. Ce troisième mandat de recherche s'est avéré important et précieux pour bien comprendre le contexte d'émergence de l'objet de cette thèse de doctorat. Permettez-moi ainsi d'insister sur trois constats qui ressortent et s'imposent à l'issue des analyses et des résultats de cette troisième enquête.

1. Le premier concerne les jeux d'influence entre acteurs. Les prises de décision au CoCo de la RUI Hochelaga ont été influencées par l'arrivée d'acteurs périphériques qui ont participé de manière ponctuelle à des rencontres du CoCo en proposant des idées divergentes par rapport aux résultats des groupes de discussion menés en 2014. Ces acteurs ont su être suffisamment convaincants pour y parvenir.

2. Le second constat concerne le caractère structurant des paramètres liés à des financements complémentaires aux budgets réguliers de la RUI Hochelaga. Ces programmes de financement qui sont offerts par l'intermédiaire d'appels à projets, visent à soutenir les actions concertées dans les quartiers montréalais et le développement de projets structurants qui auront des effets de levier pour la communauté. Ainsi, la Stratégie Imaginer Réaliser Montréal 2025 (SIRM2025) constitue un programme de financement qui a permis à la RUI Hochelaga d'engranger un financement de 416 000$ supplémentaires. Les paramètres liés à ce financement donnaient priorité à des projets de transformation de l'espace urbain.

3. Enfin, le troisième constat, le plus important pour la thèse, concerne l'indignation en public[43] des acteurs et les compromis qui ont accompagné ou non ces crises.

Si les deux premiers constats sautent aux yeux et s'avèrent assez connus, le troisième constat mérite une attention particulière puisqu'il est révélateur des dynamiques de groupe dont je souhaite traiter plus spécifiquement dans cette seconde section de la thèse. L'indignation en public s'avère révélatrice d'un problème au sein de la dynamique de groupe et du résultat des discussions menant à un consensus. Autrement dit, si un consensus donne l'impression que les attentes des acteurs sont atteintes, au moins partiellement, dans les faits il peut prendre une tangente non désirée chez certains acteurs au point qu'une gamme d'émotions et de comportements émotifs puissent prendre le dessus. On peut mentionner à ce titre la colère, les sanglots, l'expression exagérée de méfiance, voire le refus de se rallier.

Certaines formes d'indignation en public sont d'apparence inoffensive et d'une intensité plus modeste. Elles sont également genrées car le plus souvent exprimées par des voix féminines[44]. D'autres, ont littéralement marqué la vie de la concertation et teinté la dynamique de groupe au point qu'un compris soit nécessaire pour éviter que la crise ne perdure dans le temps. Mais

---

[43] Dans le rapport de recherche (Boucher, 2016), j'utilisais le terme « controverses ». Il s'agit effectivement de controverses, ou du moins, c'est de cette façon que les acteurs du terrain nomment ces situations tendues. Toutefois, je pense qu'il est plus approprié dans le cadre de la thèse de les identifier comme des indignations en public puisque c'est bien de cela qui était observable.

[44] Cette question mériterait d'être approfondie puisque la place des femmes au sein de la concertation a certainement une incidence, tout comme la question de l'âge des participants, puisqu'il est apparu à certains moments qu'il existe une certains dualité entre « les jeunes », souvent des stagiaires ou en début de carrière, et « les plus vieux », qui eux sont davantage en fin de carrière et qui ont contribué, au fil des années, à transformer le quartier, à le soutenir et à le développer.

qu’est-ce qui concrètement entraîne et stimule l’indignation en public ? Il faut à ce moment rappeler que le programme RUI, plus largement, couvre trois volets d’action dans la revitalisation des quartiers montréalais. Ces volets concernent la revitalisation de l’espace urbain, le développement social et le développement économique. C’est trois volets sont par conséquent aménagiste, social et économique.

Si on part du principe que le programme RUI couvre ces trois volets, on peut s’attendre à ce que les discussions et les sujets abordés durant les rencontres s’appuient majoritairement sur trois types de discours. Tel que l’illustrent les tableaux 4 et 5, ces discours se rapportent au développement urbain à travers un discours aménagiste, au développement économique par un discours se rapportant au développement des opportunités commerciales pour le quartier ainsi qu’au développement social, qui passe notamment par un discours portant notamment sur l’amélioration des conditions de vie des habitants.

Aménagiste	**Économique**	**Social**
Architecture de paysage	Potentiel de levier	Qualité de vie
Concept d’aménagement	Financement du projet	Accessibilité et utilisation du parc
Interventions sur le cadre physique		Activités festives
		Appropriation des lieux

Tableau 4 : Discours - Aménagiste, économique et social
Tableau réalisé par l'auteur : exemples de thèmes rattachés à chacun des trois discours pour le projet du Lien vert

Évidemment, dans un contexte de concertation intersectorielle, on peut s’attendre au croisement de ces trois types de discours dont la triangulation devrait refléter théoriquement les enjeux pour le quartier qui sont défendus par les différents acteurs présents lors des rencontres de la RUI Hochelaga.

Aménagiste	Économique	Social
Cadre réglementaire et zonage	Potentiel de développement économique	Diminution des tensions
Propreté	Attraction d'entreprises	Cohabitation avec les groupes marginaux
Embellissement	Économie sociale	Amélioration des conditions d'existence
Verdissement	Coûts de loyers et locaux commerciaux vacants	Sentiment de sécurité
Mise en valeur du potentiel architectural	Atelier d'artisans et d'artistes	Accessibilité aux lieux
Rénovation des façades	Terrains vacants	Risque des conversions résidentielles
	Autorisation pour l'industriel léger	Améliorer l'offre alimentaire

Tableau 5 : Discours - Aménagiste, économique et social - Sainte-Catherine E.
Tableau réalisé par l'auteur : exemples de thèmes rattachés à chacun des trois discours pour le projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine E.

Théoriquement, ces trois types de discours devraient trouver un « équilibre » durant les discussions dans un souci de faire valoir l'ensemble des préoccupations afin que les projets que développent la RUI Hochelaga couvrir l'ensemble des préoccupations des acteurs. Théoriquement encore, l'approche par consensus vise à satisfaire l'ensemble des acteurs et l'ensemble des intérêts autour de la table, sans toutefois que ces intérêts soient totalement comblés.

Mais que se passe-t-il lorsqu'un discours est surreprésenté au sein des discussions ? Qu'arrive-t-il si les discussions portent essentiellement autour d'enjeu d'aménagement sans tenir compte des besoins des usagers qui fréquentent les espaces « à revitaliser » ? Qu'en est-il des discussions qui portent sur le développement de l'attractivité du quartier et de ses commerces, sans tenir compte du pouvoir d'achat et du sentiment d'appartenance des populations qui n'ont pas les moyens financiers pour les fréquenter, ni des effets potentiellement gentrificateurs qui sont associés à chaque geste de revitalisation ?

Sachant que se trouvent autour de la table de discussion des acteurs dont les attaches organisationnelles sont variées (du développement économique, de l'urbanisme et des travaux publics, jusqu'aux acteurs qui travaillent et militent pour la défense des droits collectifs), on peut très bien imaginer que chacun d'eux défendra des enjeux spécifiques liés au développement économique, social ou aménagiste. Se pourrait-il alors que certains de ces discours soient incompatibles les uns avec les autres ? Ou encore qu'une combinaison de ceux-ci soient favorables pour certaines populations et moins pour d'autres ? Peut-on envisager par exemple, pour le Lien Vert, qu'un concept d'aménagement ou des interventions sur le cadre physique puissent créer un potentiel de levier de nature à augmenter la qualité de vie ?

Mais est-ce possible également que cette combinaison puisse dans les faits réduire l'accessibilité et l'utilisation d'un parc pour certains usagers de l'espace public tels que les travailleuses du sexe ou les personnes en situation d'itinérance ? Je répondrai oui dans les deux cas de figure. Prenons un autre exemple. Pour le projet de Revitalisation de la rue Sainte-Catherine E., est-ce que l'embellissement, le verdissement, la propreté tout comme la rénovation des façades peuvent créer un potentiel de développement économique et l'attraction d'entreprises ? Est-ce que l'effet cumulé améliore par la suite le sentiment de sécurité, l'accessibilité des lieux ? Mais est-ce que cela peut par ailleurs contribuer aux risques des conversions résidentielles, à promouvoir ou non la cohabitation avec les groupes marginaux par la diminution des tensions sociales ? C'est à ce niveau que la situation et les discussions se compliquent. On voit bien comment certaines préoccupations sont, d'un certain point de vue, incompatibles. On comprend aussi que ces préoccupations peuvent être traduites en propositions visant à créer des leviers de développement, ce qui fait partie des orientations de la démarche RUI. Ces propositions seraient alors souhaitées, voire souhaitables, pour dynamiser et relancer le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga.

Cela m'amène à retourner quelque peu en arrière pour aborder la notion de problème public. Sachant qu'un problème public entraîne des définitions plurielles et concurrentielles, on comprend mieux que pour certains acteurs, l'embellissement et la rénovation des façades contribuent à l'attraction d'entreprises et à l'amélioration des conditions d'existence. On comprend aussi que pour d'autres acteurs, cette séquence contribue surtout à mettre en place des

conditions idéales pour accélérer le phénomène de gentrification du quartier. Comment alors la concertation autour de la démarche de la RUI Hochelaga peut-elle faire « tenir ensemble » toutes ces dimensions ? Quels sont les acteurs au cœur des discussions dont les intérêts (économique, aménagiste ou social) sont dominants ? Voici certaines des questions que je me suis posées afin de déterminer s'il y avait ou non un équilibre autour des trois discours, sachant que traditionnellement, ils sont toujours débattus dans des projets de planification urbaine.

Comme le souligne un acteur durant une entrevue tenue le 17 juillet 2017:

> « la dynamique qu'on a à l'heure actuelle est une construction, ce n'est pas une génération spontanée pis c'est pas « par nature » (…), c'est une illustration de la dynamique locale, avec tout ce que ça représente comme force du communautaire parce qu'en fait c'est vraiment du local tsé, on changerait de territoire que ta dynamique de leadership, de gouvernance, de [prise de] parole, ce serait complètement différent » (Extrait d'entrevue - IH#1).

Après avoir analysé les discussions au CoCo, force est d'admettre que si un discours prend trop de place d'une rencontre à l'autre, qu'il est donc surprésenté et dominant, cela donne naissance à une crise qui elle passe par l'indignation d'un ou de plusieurs acteurs porteurs d'un autre discours. Évidemment, il faut se rappeler que ce sont les paramètres de la SIRM2025 qui sont à l'origine de la prédominance d'un discours sur les autres. En effet, pour obtenir le financement de 416 000$, la RUI Hochelaga devait mettre en place une proposition de projet qui correspondait davantage à la transformation de l'environnement urbain. La raison en est qu'il est plus facile pour la Ville-centre de « mesurer » l'impact de tels projets.

Cela a pour effet d'influencer et d'orienter les discussions et le choix d'un projet, en dépit des attentes de la communauté et des résultats obtenus lors de consultations (ex. les groupes de discussion). L'argument au sein du CoCo était le suivant après « l'adoption consensuelle » du projet de Lien vert : il ne faut pas « miser uniquement sur du bâti »; il faut également « évaluer un projet structurant du point de vue du social » (CoCo 13/06/2014 - NO). Et d'ajouter qu'il faut aller dans « le sens des résultats obtenus lors des groupes de discussion » (*ibid.*).

S'ajoute à cette préoccupation la crainte des membres du CoCo qui ont animé les groupes de discussion de perdre la face devant les participants en ne retournant pas avec un projet qui colle à leurs propositions, mais plutôt un projet - celui du Lien vert - qui s'arrime aux paramètres de la SIRM2025. L'argument des acteurs qui sont en faveur du projet du Lien vert est le suivant : en plus d'obtenir le financement de 416 000$, le projet du Lien vert fera en sorte qu' « on évite de déplacer la prostitution et les « piqueries » de la rue Sainte-Catherine (…) [car] il faut savoir que les gens qui habitent au nord d'Ontario sont plus frileux face à la prostitution alors que les gens qui la côtoient au quotidien sont plus tolérants et plus ouverts à des mesures progressistes telles qu'une maison close légale » (*ibid.*).

Durant la rencontre suivante, les mêmes acteurs qui ont animé et analysé les groupes de discussion tentent de convaincre les autres membres du CoCo de la validité de se tourner vers un projet sur la rue Sainte-Catherine E., car ils veulent revenir à la position initiale qui est de planifier un projet de revitalisation sur l'un de ses abords, en fonction des résultats obtenus lors des groupes de discussion. Mais une fois la décision prise la RUI Hochelaga ne semblait pas vouloir bouger, du moins les membres du CoCo. Leur argument reposait sur la nécessité d'aller chercher un financement majeur (416 000$) pour mettre en branle un premier projet, qui je le rappelle, devait avoir un effet structurant pour la communauté, et renforcer des critères de verdissement et de mobilité active.

Devant l'impasse, les acteurs qui voulaient travailler sur un projet pour la revitalisation sur Sainte-Catherine E. exigeaient une discussion sur la gouvernance de la RUI Hochelaga. Ceux-ci voulaient connaître le sens d'une telle discussion: « c'est juste pour clarifier ou c'est pour changer quelque chose ? ». L'une de ces personnes ajoute qu' « (…) une discussion sur la gouvernance permet d'être plus transparents, de savoir comment les décisions se prennent, qui soutient qui, comment l'argent est affecté, etc. » (Coco 23/10/2014 - NO). La discussion sur la gouvernance finit par être engagée lors du CLR du 27 novembre 2014. Elle visa à clarifier un certain nombre de points, à savoir que ce n'est pas le CoCo qui est décisionnel, mais bien le CLR et qu'il n'est pas toujours évident de comprendre la structure de fonctionnement de la RUI

Hochelaga. Les acteurs du CLR ont soutenu le projet du Lien vert car ils l'envisageaient comme une occasion de financement à ne pas rater.

Par effet d'entraînement, et par désir d'aller chercher de nouvelles compétences, d'autres partenaires se sont greffés au projet du Lien vert une fois celui entériné par le CLR. Par exemple, l'embauche de l'organisme Catapulte à l'automne 2014 permit d'animer des consultations auprès de la population du secteur sud-ouest. Ces ateliers participatifs autour du projet du Lien vert visaient à faire émerger un concept d'aménagement, en plus de faire ressortir de nouveaux besoins : « en plus d'intervenir sur certains aspects physiques des lieux, les ateliers ont fait ressortir le besoin d'animer ces espaces de façon à encourager leur utilisation à plus long terme et favoriser leur appropriation par les résidents » (CoCo 15/12/2014 - CR).

Ainsi, si le discours aménagiste est prépondérant dans un premier temps, on voit poindre tranquillement des préoccupations sociales telles que l'appropriation du projet par les résidents. À la suite de Catapulte pour l'animation d'ateliers participatifs il y eu, en 2015, l'embauche de la firme *Ici et Là coop d'aménagement* pour définir le concept d'aménagement du Lien vert et le dessin des premiers plan d'aménagement. Ces dessins ont donné lieu à une seconde vague de consultations animées par *Ici et Là coop d'aménagement* afin de « choisir » quel serait le plan d'aménagement du Lien vert.

Cette seconde vague de consultations partagent les avis entre les personnes qui se sont déclarées comme n'étant pas des parties prenantes du processus pour l'aménagement du Lien vert puisque les plans leur avaient été soumis pour fins de bonification. Or, certains acteurs du CoCo estimaient que « tout le projet du Lien vert [n'aurait] du sens seulement [que] si les citoyens embarquent » (CoCo 7/03/2016 - NO). Dans ce contexte, certains des citoyens présents à la première présentation de la firme *Ici et Là coop d'aménagement* estimaient que leur contribution était reléguée au rang « d'évaluateurs de concepts déjà dessinés à l'avance ». Ces concepts ont été construits en puisant dans les résultats des ateliers participatifs de *Catapulte*.

L'écart entre les deux moments de consultation/participation montre que de nouveaux citoyens participent aux activités proposées par la RUI Hochelaga, venus justement pour contribuer au

projet qui allait se faire dans leur quartier. Ainsi, si certains citoyens ont participé aux activités de *Catapulte*, d'autres ont assisté uniquement aux activités d'*Ici et Là coop d'aménagement*, d'où leur sentiment de ne pas avoir été consultés et leur sentiment qu'on leur propose des concepts déjà dessinés qu'on souhaite bonifier. Il est apparu que lors des consultations publiques pour discuter des différents concepts d'aménagement du Lien vert, certaines critiques sont venues de la part des participants (citoyens en partie, spécialistes de l'aménagement pour d'autres, organismes communautaires enfin). Toutefois ces critiques ne sont pas apparues au bilan des rencontres de consultation.

Des projets sur la rue Sainte-Catherine E. se mettent tranquillement en branle avec la poursuite des discussions, mais aussi sous l'influence d'un nouvel acteur. Atelier Créatif Montréal (ACM) qui a acquis les locaux de l'ancien Centre local d'emploi (CLE) vers la fin 2015, situé sur la rue Sainte-Catherine E., entre les rues d'Orléans et Bourbonnière, mobilise une approche du développement par la stimulation économique. Il présente au CoCo, avec à ses côtés un commissaire au développement économique, une stratégie visant à réduire les locaux commerciaux laissés vacants sur la rue Sainte-Catherine E.

Les acteurs ne veulent pas perdre de vue non plus ce second projet, surtout qu'il a fait l'objet de vives préoccupations de la part des résidents du secteur sud-ouest (rappelons l'OPA et les groupes de discussion). La rue Sainte-Catherine E. apparaît dans ce contexte comme un terreau fertile pour l'implantation d'ateliers d'artisans qui à long terme doivent contribuer à faire de la rue Sainte-Catherine E. un secteur créatif comparable au Mile-End tout en offrant moins cher du pied carré : « on ne peut pas manquer la chance de développer une autre offre commerciale tournée vers les créatifs, un peu comme l'a fait le Mile-End. On peut offrir du pied carré moins cher » (CoCo 23/10/2014 - NO). Les premiers arguments avancés tendent à indiquer que la rue Sainte-Catherine E. offre un potentiel économique différent de la rue Ontario, qui offre une autre forme d'attractivité en raison de sa centralité et de la présence de points d'attraction tels que la Place Simon-Valois et le Marché Maisonneuve (*ibid.*).

Le créneau le plus discuté pour le projet de revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. touche

principalement les caractéristiques de la rue Sainte-Catherine E., à savoir que ses bâtiments sont propices à l'accueil des usages relatifs à l'artisanat et aux ateliers d'artistes. Il est alors suggéré de demander à un urbaniste de définir les éléments qui caractérisent la rue Sainte-Catherine E. ainsi que le zonage (CoCo 18/06/2015 - NO). L'objectif global est « d'attirer du monde », à condition que le travail soit bien fait (*ibid.*). Il faut dans ce contexte « ouvrir le spectre de ce qu'on entend par « du commercial » » (CoCo 28/01/2016 - NO). On observe alors que le discours « économique » ouvre une perspective au discours « aménagiste » puisqu'un urbaniste pourrait sans doute contribuer à définir la vision du développement souhaité sur la rue Sainte-Catherine E.

En contrepartie, le discours « social » est discuté du point de vue de la cohabitation ou d'une forme de mixité. Ainsi, on estimait qu'une offre commerciale créative permettrait de réduire les tensions sociales « parce que les artistes et les créatifs sont des gens qui proviennent d'un milieu plus tolérant, et donc que c'est mieux pour la cohabitation sur la rue Sainte-Catherine » (CoCo 23/10/2014 - NO). Or, une vive critique fait son apparition devant un tel discours. Cette critique est portée par les acteurs communautaires qui, devant l'instrumentalisation d'une portée sociale imbriquée dans cette stratégie de développement commercial, vont manifester une grande crainte et une « peur des effets contre-productifs de l'arrivée d'acteurs « créatifs » sur la rue Sainte-Catherine » (*ibid.*).

Les acteurs communautaires se questionnent sur l'impact de la revitalisation sur la rue Sainte-Catherine E. et de l'arrivée des « créatifs » sur la hausse des prix des logements en location : « comment fait-on pour développer une stratégie de revitalisation, appréhender l'arrivée des créatifs, sans faire grimper les prix ? » (*ibid.*). Les acteurs communautaires veulent dans ce contexte préserver une mixité sociale et appréhendent l'arrivée de créatifs, surtout qu'on projette déjà de mettre sur pied « une campagne de promo [pour] inviter les créatifs dans le quartier » (*ibid.*). Comme la population qui réside sur la rue Sainte-Catherine E. est vulnérable, les acteurs estimaient « qu'il faudra se pencher sur la protection du parc de logements locatifs abordables » (CoCo 18/09/2015 - NO) avec les projets ultérieurs de revitalisation.

Les acteurs communautaires vont alors réagir en indiquant que la rue « Sainte-Catherine est un

milieu de vie chaotique et on essaye de réglementer, ça va à l'encontre [de son aménagement actuel] qui est chaotique » (CoCo 16/10/2015 - NO). Dans ce contexte, les acteurs communautaires vont suggérer qu'il faut du logement en rez-de-chaussée sur la rue Sainte-Catherine et non seulement du commercial avec des logements aux étages (*ibid.*). Il y eut un malaise face au contenu des premières discussions sur la rue Sainte-Catherine E. La vision commerciale a pris de plus en plus de place en mettant constamment de l'avant le développement d'un secteur créatif qui agirait sur une signature distinctive en matière de développement, de part et d'autre de l'avenue Bourbonnière.

Un acteur indiqua : « j'ai l'impression qu'en se dispersant au niveau de l'aménagement, on crée un fossé entre la population et le développement » (*ibid.*); « Ce que je veux dire, c'est que si quelqu'un a un local commercial et qu'il veut le convertir en résidentiel, il y a un frein car la personne doit garder l'apparence commerciale au rez-de-chaussée » (*ibid.*) ce qui contribue au phénomène de « vitrine résidentielle » et accentue le sentiment d'insécurité sur la rue Sainte-Catherine E.

Un mécontentement perceptible s'élevait, et dans ce contexte certains acteurs communautaires ont commencé à relever les critiques : « [il faut se le dire] en CoCo, mais [il y a] des critiques par rapport à la vision de l'aménagement » (*ibid.*). Il y a des désaccords sur la vision du développement de la rue Sainte-Catherine E. et certains acteurs institutionnels vont s'interposer pour interroger les désaccords : « il faut discuter du désaccord à l'interne » (*ibid.*). Le désaccord repose sur des visions du développement qui ne font pas consensus au CoCo. Certains vont estimer que la rue Sainte-Catherine E. n'est « pas typiquement résidentielle ni commerciale », qu'il s'agit plutôt d'un mixte (*ibid.*), alors que d'autres vont soulever les problèmes que cela engendre. Ils vont souligner notamment la difficulté du retrait des locaux en rez-de-chaussée par rapport au trottoir qui crée une perte d'intimité pour les résidents et les problèmes de « vitrines résidentielles » que cela provoque avec une population pauvre aux étages alors et des commerces destinés aux créatifs en rez-de-chaussée. Les acteurs qui s'interposèrent dans les discussions se demandaient si ce désaccord serait porté au prochain CLR : « c'est pour ça que je voulais savoir si la présentation [au prochain CLR] est nouvelle, car j'aurais aimé qu'on en discute à l'interne.

Normalement, quand on va en CLR, on est tous solidaires » (*ibid.*).

Une première interprétation s'impose. Pourquoi revenir à 2014, au lancement du premier projet de la RUI Hochelaga, aux petites chicanes qui ont émergé suite aux groupes de discussion ? Ce sont là des éléments techniques, plutôt abstraits pour le lecteur, voire anecdotiques. Je souhaitais revenir sur ces éléments pour montrer quels sont les paramètres qui ont une incidence sur la dynamique de groupe d'une part, mais aussi sur la façon dont se prennent les décisions. J'ai voulu montrer qu'il y a trois discours plus généraux lors des discussions, que ces discours ne sont pas toujours paritaires. J'ai voulu montrer aussi que la prépondérance d'un discours sur les autres entraîne inévitablement un problème au sein de la concertation qu'on peut qualifier de controverse, mais qui se manifeste toujours par l'indignation d'un acteur ou d'une coalition d'acteurs.

On voit en effet que la première période de la RUI Hochelaga est marquée par un dynamisme de concertation et un désir de mettre en branle les premiers chantiers qui pavent la voie pour de nouveaux projets qui pourraient se greffer à ceux de la RUI Hochelaga. On peut penser notamment à l'animation des espaces publics et l'appropriation du Lien vert par les citoyens. On voit également comment la revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. passe par la relance économique de la rue à travers une stratégie d'attraction des « créatifs » et le développement d'ateliers boutiques qui auront pignon sur la rue Sainte-Catherine E. Mais on voit aussi comment ces projets qui font consensus en apparence, sont également teintés par des voix qui soulèvent les problèmes qu'ils peuvent engendrer.

On peut penser notamment aux effets que l'attraction des « créatifs » produira sur la hausse du prix des loyers sur la rue Sainte-Catherine E. et dans le secteur sud-ouest de manière générale. Cet exemple, soulevé par certains acteurs de la RUI Hochelaga, rappelle les problèmes reliés à la gentrification des quartiers centraux montréalais. Mais au-delà de cet exemple, je souhaite surtout attirer l'attention sur le fait que les projets ne font pas l'unanimité. Je veux aussi rappeler comment les acteurs souhaitaient discuter des désaccords à l'interne, mais aussi que le CoCo ne pouvait aller en CLR sans qu'il y ait une solidarité entre ses membres, ce qui n'était pas le cas.

Autrement dit, on peut entrevoir comment prime la solidarité. On souhaite éviter tout dissenssus, on attend des membres du CoCo qu'ils s'engagent à une unité collective afin d'éviter tout incident par une préparation des performances en CLR.

Le constat plus général que je tire pour l'instant est le suivant : l'espace de concertation qu'offre le CoCo de la RUI Hochelaga avait tendance à privilégier les discussions sur un mode consensuel et à agir comme les coulisses des autres espaces de concertation qu'ouvre la RUI Hochelaga. Ce faisant, j'ai pu observer la mise en place de stratégies de persuasion et un travail fin de légitimation des projets phares de la RUI Hochelaga que sont le Lien vert et la revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. Cela a permis par ailleurs de voir comment est accordée la priorité des projets en fonction d'un certain nombre de facteurs tels que les paramètres de financement des projets et l'influence des acteurs qui se greffent ponctuellement aux rencontres. Les conclusions de cette seconde enquête m'ont conduit à définir l'objet central de la thèse que je souhaitais mener conjointement avec les partenaires de la RUI Hochelaga. J'ai ainsi dû définir à la fois l'approche théorique et les outils méthodologiques qui allaient m'être utiles pour tenter d'y voir plus clair.

En cherchant à mieux comprendre comment se forment les consensus au CoCo de la RUI Hochelaga, j'en suis venu à la conclusion qu'il constitue un espace de médiation ou de règlement des tensions où se tissent en coulisses des alliances entre les acteurs. On peut, dans cette perspective, se demander si les consensus sont réellement le produit de la délibération, ou bien s'ils sont plutôt sous-jacent à la discussion.

Cette perspective permet d'introduire l'idée que les participants s'accordent d'emblée à l'effet qu'ils doivent être d'accord, ou pour le dire à la façon de Goffman :

> « (…) que chacun des participants […] réprime ses sentiments profonds immédiats pour exprimer une vue de la situation qu'ils pense acceptable, au moins provisoirement […]. Le maintien de cet accord de surface, de cette apparence de consensus, se trouve facilité par le fait que chacun des participants cache ses désirs derrière des déclarations qui font référence à des valeurs

> auxquelles toutes les personnes présentes se sentent tenues de rendre hommage (Goffman, 1973 : 18).

Cette perspective, qui prend en compte les critiques que j'ai énoncées plus haut vis-à-vis l'absence de délibération, permet de déployer une conception systémique et normative du dispositif, qui tend à se protéger et à produire les conditions de son développement. Pour ce faire, le dispositif peut avoir tendance à répudier les discours qui ne sont pas facilement admis tels que les discours critiques à son égard. Cette délimitation sur le plan des (in)compétences pèse sur l'engagement des participants. Ces « charges de la participation » (Charles, 2012) peuvent être rattachées à la perspective qu'offre la sociologie des épreuves (Boltanski et Thévenot, 1991; Boltanski, 2009). En effet, les dispositifs ont tendance à rejeter ou à déprécier des profils d'engagement qui sont plus difficilement admis au sein des discussions (Berger et Charles, 2014) et à reproduire le pouvoir par les discours hégémoniques (Foucault, 1971). Cela aurait également pour effet de favoriser les intérêts établis qui sont déjà organisés et fortement concentrés (Fung et Wright, 2005) et à tenir loin des débats publics les discussions difficiles et les questions pénibles (Eliasoph, 2010).

5.8 - Conclusion

Je suis revenu sur les trois enquêtes qui ont mené à consolider mes connaissances du terrain sur les plans de sa géographie, de son réseau d'acteurs et des effets que produit le travail de concertation. J'ai insisté dans un dernier temps sur les résultats de l'enquête visant à mieux comprendre comment se forment les consensus durant les rencontres du CoCo entre 2014 et 2016. Cette enquête m'a permis d'affiner non seulement mes intuitions mais aussi de parvenir à une définition du consensus qui tend à mettre l'accent sur l'apparence de consensus, non pas comme le fruit des délibérations, mais bien plus comme le maintien d'un accord de surface.

Ce faisant, j'ai pu montrer comment il existe une forme de solidarité au CoCo, tout comme entre les membres du CLR malgré les divergences d'opinion, les critiques adressées à l'endroit du processus et de la gouvernance. J'ai tenté également de montrer que l'indignation de certains

membres du CoCo devant des changements soudains dans le choix d'un premier projet pour la RUI Hochelaga est bien plus déterminée par la façon dont sont négligés les résultats des groupes de discussion et l'OPA, que par la possibilité d'aller chercher un financement important.

La définition du consensus temporaire de Goffman a ceci d'intéressant qu'elle permet de montrer qu'une dynamique de groupe et des interactions sociales ne sont possibles qu'en présence d'un ordre social, c'est-à-dire d'un mécanisme de régulation par le biais des normes et des valeurs qui sont attendues dans le cadre d'une rencontre auto-contrôlée. Je reviendrai sur ces éléments et sur cette définition dans les prochains chapitres où elle prend une place encore plus grande.

Cette définition me permet par ailleurs de me rapprocher des objectifs de cette thèse qui veut identifier les épreuves performatives et en apprécier les effets sur la concertation et ses acteurs. En effet, l'*épreuve performative*, comme nous le verrons, prend place lorsqu'un acteur enfreint les normes et les valeurs qui s'établissent lors des rencontres. Les acteurs qui s'indignent devant le choix du Lien vert plutôt que d'un projet sur la rue Sainte-Catherine E. tentent de rappeler qu'il ne faut pas miser uniquement sur du bâti, qu'une dimension sociale doit également faire partie des facteurs à prendre en compte dans la réalisation d'un projet. Mes observations durant cette période (qui n'ont pas fait l'objet de l'usage de la grille d'observation que j'ai utilisée plus tard) faisaient état d'une certaine crise vécue par les acteurs désirant se tourner vers un projet pour la rue Sainte-Catherine E. : légère colère, augmentation du débit de parole, hausse du ton, poing sur la table, affronts, larmoiements lors de la prise de parole et exigence de tenir une discussion sur la gouvernance.

Ces observations peuvent sembler anecdotiques. Elles le sont à première vue puisqu'il s'agit après tout d'un moment difficile, d'un sentiment de trahison, d'émotions humaines qui surgissent devant l'impasse. C'est le compromis de la discussion sur la gouvernance de la RUI Hochelaga qui a permis de calmer le jeu, en plus du mea culpa de la part des membres du CoCo : « [l]a façon d'en arriver à la décision a provoqué un certain malaise pour certains et il sera important d'en tirer des apprentissages pour des décisions futures » (CoCo 13/06/2014 - NO). L'explication est donnée comme suit : [Le CoCo] « a une crainte que le projet sur Sainte-Catherine soit refusé s'il

n'était pas suffisant avancé au moment de le soumettre à la Ville, en raison des paramètres de la subvention [SIRM2025] » , « [l]e contexte et les paramètres du financement étaient toutefois particuliers, ce qui a influencé le processus décisionnel » (*ibid.*), « [o]n doit s'attarder à une zone très précise du Lien vert car il y a beaucoup de contraintes avec la SIRM2025 » (CoCo 05/09/2014 -NO).

Malgré quelques premiers « faux pas » en 2014 qui ont suscité des critiques à l'intérieur du CoCo de la RUI Hochelaga, alors que le choix entre le projet du Lien vert et celui de la rue Sainte-Catherine E. n'était pas clair et surtout influencé par le financement octroyé par le biais de la SIRM2025 dont les paramètres étaient flous et changeants, la RUI Hochelaga parvint tout de même à stimuler la concertation du quartier avec des ateliers participatifs[45] et consultatifs[46] qui ont été menés auprès de la communauté. L'année 2015 a été synonyme de tests, d'études et d'enquêtes visant à prendre le pouls de la communauté vis-à-vis de l'éventuelle revitalisation de la rue Sainte-Catherine E. Une personne est embauchée afin de sonder la communauté, les résidents ainsi que les commerçants qui ont pignon sur la rue Sainte-Catherine E. L'idée était de parfaire les connaissances de la RUI Hochelaga tout en développant une identité propre pour la rue Sainte-Catherine E.

Le professeur et urbaniste Gérard Beaudet de l'Université de Montréal accompagna de loin la démarche. Des étudiants de 3e année du baccalauréat en urbanisme de l'Université de Montréal ont été invités à proposer des idées sous la forme de charrette à projets. La firme d'architecture *Rayside | Labossière* a été invitée à produire un court rapport descriptif de la rue Sainte-Catherine E. visant à identifier les locaux vacants, les types d'usage et de zonage qui existent concomitamment ainsi qu'à produire une identité pour la rue, embrassant les multiples contraintes. N'oublions pas que Ateliers créatifs Montréal rénovait graduellement ses nouveaux locaux qui ont pignon sur la rue Sainte-Catherine E. et que le mot d'ordre est : la rue Sainte-Catherine E. est bel et bien devenue un secteur créatif!

---

[45] Durant l'année 2014, la RUI Hochelaga a embauché l'organisme Catapulte afin d'animer trois ateliers participatifs (1er: 18/10/2014, 2e: 01/11/2014, 3e: 22/11/2014) afin de recueillir les idées des citoyens du quartier.

[46] Suite au rapport qu'a déposé *Catapulte*, la RUI Hochelaga se tourne cette fois-ci vers la firme *Ici et Là, Coop d'aménagement* pour consulter la communauté du quartier afin de définir le concept final d'aménagement du Lien vert.

La RUI Hochelaga a connu un fort dynamisme dès ses premières années d'existence. Il demeure que son mandat principal n'est pas de suppléer aux travaux de la Ville de Montréal ni à ceux de l'Arrondissement MHM, mais bien d'animer une concertation visant à faire émerger des problèmes concrets et vécus dans le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga. Or, ce n'est pas toujours évident pour tous les acteurs de bien comprendre de quoi il s'agit concrètement et quel rôle joue la RUI Hochelaga dans le quartier. Réalise-t-elle des projets et des travaux publics ? Non. Fournit-elle des fonds aux organismes du secteur par le biais d'appels à projet ? Non, bien qu'elle aurait pu procéder ainsi à l'instar d'autres RUI montréalaises. Joue-t-elle le rôle d'espace de discussion afin d'influencer les décideurs publics et les amener à réaliser des projets en adéquation avec les besoins du milieu et la population du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga ? Oui, et c'est ce qu'elle tente de faire, en toute bonne foi.

Chapitre 6 - Crises

La philosophie du pragmatisme étasunien a ceci d'intéressant qu'elle invite à voir comment la publicisation des problèmes publics entraîne à son tour de nouveaux problèmes publics. Ceux-ci concernent moins les problèmes qui sont à l'origine du trouble qui a donné naissance à une collectivité organisée autour de ceux-ci, mais plutôt de nouveaux problèmes qui émergent de cette collectivité et de l'interaction entre ses membres. Le problème accède à un degré supplémentaire d'institutionnalisation, c'est-à-dire qu'il est pris en charge par des collectifs, des organisations et des institutions. Le problème public devient un enjeu de prises de position en public, dans un ballet de rapprochements et d'oppositions, d'alliances et de conflits. S'établissent alors des lignes de démarcation, des camps et des enjeux qui se constituent autour de la publicisation du problème public. En un mot, « le public est plus le produit du problème public que le problème public la créature du public » (Céfaï, 2014 : 350).

Fig. 12 : Ligne du temps - Crises
Ligne du temps réalisée par l'auteur

Ce chapitre plonge dans la seconde période de la RUI Hochelaga durant laquelle plusieurs crises ont éclatées dans le quartier (Fig. 12). L'occasion est saisie par plusieurs partenaires de la RUI Hochelaga pour mettre en crise le dispositif, moyennant différents procédés. Les tactiques employées visaient explicitement à (ré)affirmer les enjeux sociaux du quartier et à déstabiliser la gouvernance par consensus qui est au cœur du processus de la RUI Hochelaga. C'est de cette façon que les crises et l'indignation en public ont pris un tout autre tournant, par l'exacerbation des craintes vis-à-vis des actions, des volontés, mais aussi des projets de la RUI Hochelaga.

La relation de proximité entre la RUI Hochelaga et les développeurs économiques du quartier fut au cœur du problème, pendant que les discussions pointaient du doigt le travail de promotion qui en est fait. Les prises de parole plus critiques et assumées au sein du dispositif se multipliaient, témoignant de la nécessité de faire apparaître le problème de la transformation du quartier. Les craintes vis-à-vis la gentrification du secteur sud-ouest, qui étaient déjà bien présentes, ont exprimées avec force les tensions entre les points de vue, frappant du même coup l'imaginaire de la concertation et révélant la disparité de points de vue de plus en plus marquée.

Ce chapitre nous entraîne sur les traces des acteurs de la RUI Hochelaga qui vivent des épreuves : dont certains sont les cibles, d'autres les témoins parfois passifs, et d'autres enfin les auteurs.

6.1 - On n'aura pas ce débat

> « Tout de suite après les hôpitaux, c'est nous qu'on rebranche immédiatement après une panne de courant généralisée. C'est pour vous dire comme quoi la levure est importante puisqu'elle permet de mettre du pain sur la table des gens, et pas seulement ceux du quartier, c'est vraiment une question d'alimentation de base… ».

Sur ces derniers mots, le directeur général de l'usine *Lallemand* pointe du doigt un escalier qui mène tout droit vers un des paliers qui mène à l'étage supérieur, probablement l'un des derniers, qui débouche sur un étroit couloir au fond duquel se trouve une salle de réunion vide. Celle-ci est baignée de rayons d'un soleil encore jeune, en cette fin d'après-midi du 9 juin 2016. Je fais partie

des curieux, ainsi que sept autres partenaires de la RUI Hochelaga, qui sont arrivés plus tôt aujourd'hui afin de faire une visite guidée de l'usine *Lallemand*[47]. L'idée était que les réunions des partenaires de la RUI Hochelaga puissent se tenir dans différents lieux emblématiques du quartier.

Avant d'aller plus loin, on nous demanda d'enlever nos vêtements de protection sanitaire et de les déposer dans une boîte prévue à cet effet. Délesté du filet qui recouvrait ma tête et de la combinaison blanche qui isolait mes vêtements, j'entrais dans la salle de réunion pour prendre place avant le début de la rencontre des partenaires du CLR. Ceux-ci firent leur entrée graduellement, hésitants, loin de l'habituelle salle de rencontre au sous-sol du Pavillon d'éducation communautaire (PEC) Hochelaga-Maisonneuve.

Ce sont vingt-quatre participants qui sont entassés dans ce local un peu trop petit pour accueillir autant de personnes. J'imagine qu'il s'agissait plutôt d'un local de réunion prévu pour accueillir une dizaine de personnes, tout au plus, installées confortablement. La prise de notes se révéla plus ardue qu'à l'habitude devant autant de promiscuité. Ce n'était pas grave. Je remarquais de nouveaux visages autour de la table. Certaines personnes semblaient nerveuses et impressionnées devant autant de monde. Je les observais avec une plus grande attention, dans l'attente de les entendre se présenter durant le proverbial tour de table. Je remarquais qu'ils étaient épaulés de leurs propres partenaires, des habitués des rencontres du CLR de la RUI Hochelaga.

La réunion débuta avec un tour de table et une présentation de chacune des personnes présentes:

> « (…) pour le bureau de la députée provinciale Carole Poirier; Bonjour… Maxime Boucher, doctorant au programme d'études urbaines de l'INRS; Bonjour, (…), Commissaire scolaire de la CSDM; (…) Bonjour, (…), pour la députation fédérale de Marjolaine Boutin-Sweet; (…), de Tandem Mercier-Hochelaga Maisonneuve; Bonjour, (…) pour le nouveau projet en partenariat avec Tandem, qui s'appelle « Projet H-M pour tous » (rire) j'en parlerai un peu

[47] Lallemand, en bon citoyen corporatif, participe aux rencontres de la RUI Hochelaga depuis un peu plus de cinq ans et s'implique concrètement en soutenant des actions de revitalisation, notamment en contribuant financièrement à certains projets tels que la revitalisation du parc Dézéry-Lafontaine renommé parc Sarah-Maxwell en 2017.

> plus tantôt quand on abordera ce point-là à l'ordre du jour; Très bien. (…) de La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve. Je vous remercie pour ce tour de table, alors si personne ne s'y oppose je vais animer la rencontre » (CLR 09/06/2016 - NO).

La première heure de la rencontre permit de faire le tour des différents projets et de leur avancement, ainsi que des prévisions pour la mise en chantier du projet du Lien vert qui devait débuter dès l'automne 2016, voire un peu après. Un point à l'ordre du jour sur le développement économique et les locaux vacants sur la rue Sainte-Catherine E suivit ces premières discussions. Les acteurs qui travaillaient au développement économique du quartier mirent au point une stratégie particulière pour la rue Sainte-Catherine E. Ils avaient

> « (…) ciblé des types d'entreprises il y a un an. On parlait d'un traiteur, de Electrik kids, etc. Et pourquoi ils sont venus ici dans le quartier ? Parce que les locaux sont pas chers. Il faudrait maintenant faire un recensement, il faudrait élaborer un produit qui est vendeur » (*ibid*.).

L'idée n'est pas tant d'accueillir des logements sur la rue Sainte-Catherine E. mais bien de « (…) miser sur Sainte-Catherine […] pour développer une vision commerciale de la rue. Si les réseaux sociaux le vendent, je ne vois pas pourquoi on pourrait pas aller de l'avant… » (*ibid*.).

Un acteur intervint, sachant que la rue Sainte-Catherine E. n'est pas exclusivement commerciale, ni exclusivement résidentielle et que le mix est peut-être soutenable :

> « (…) je serais d'avis pour la mise en marché en dehors et dans la zone d'action de la SDC. En fait je pense qu'on pourrait développer deux types de visions. Quels sont alors les freins règlementaires ? C'est ça la question qu'on doit se poser actuellement. On a des vitrines commerciales, toutes sortes d'usages, impropres pour le résidentiel exclusivement. Peut-être que pour la Ville c'est intéressant pour eux que le foncier augmente, mais on travaille pour la cohabitation et l'amélioration des conditions de vie avant tout en RUI » (*ibid*.).

Mais ce ne sont pas tous les partenaires qui veulent aller de l'avant avec une vision purement commerciale de la rue puisqu'il y a

> « (…) une préoccupation par rapport aux locaux vacants, mais que cette préoccupation est associée pour nous à la gentrification du quartier, alors qu'il y a un besoin plus criant, celui d'avoir des commerces de proximité et de l'économie sociale. Ça serait une bonne chose que le débat sorte de ce qui se passe avec le développement commercial et qu'il arrive à la RUI, qu'on puisse avoir le débat sur la gentrification et la place du développement commercial dans les affaires de la RUI » (*ibid*.).

Cette préoccupation est rapidement rabrouée par les partenaires du développement commercial : « Écoute, on aura pas ce débat ici à la RUI! » (*ibid*.).

Le camouflet fit monter la tension d'un cran. Un constat s'imposait de plus en plus : « Il y a une préoccupation à la RUI pour contrer les problèmes de gentrification. L'argumentaire ne va pas dans le sens d'une recherche de consensus, donc si on a la discussion sur cette question, il faudrait avoir une animation particulière » (*ibid*.).

Les discussions se poursuivirent, bien que l'animation semblait vouloir poursuivre sur un autre point à l'ordre du jour.

« Okay, mais c'est vraiment un échec le développement de logements sociaux sur la rue Sainte-Catherine, ça doit bien faire plus ou moins dix offres d'achat qui ne marchent pas… » (*ibid*.).

Le problème du développement de logements sociaux semblait alors être pris à la légère, voire même instrumentalisé par les acteurs économiques du quartier :

> « Si on fait bien notre job, si on fait bien fonctionner le projet dont on parle, qu'on attire une masse critique, je suis persuadé que les projets de logements sociaux vont suivre aussi rapidement. Il faut que tous les autres concernés

> soient autour de la table, il faut qu'on travaille ensemble pour développer ensuite… » (*ibid*.).

Plusieurs acteurs qui défendaient les enjeux sociaux du quartier se mirent à parler d'une seule et même voix : « On a des craintes pour Sainte-Catherine, parce qu'il est clair qu'on n'a pas les mêmes moyens financiers qu'au développement économique» (*ibid*.). Une tension palpable montait autour de la table. Impossible de passer sous silence le malaise des partenaires qui voient bien le paradoxe. C'est la toute première fois que la question de la gentrification et les craintes qu'elle soulève sont discutées de front et qu'un appel au débat est lancé publiquement.

Face à autant de crédulité de la part des acteurs au développement économique du quartier vis-à-vis les enjeux de la gentrification, la stratégie de développement de la rue Sainte-Catherine E. et les efforts qui sont déployés pour en faire un secteur créatif, je sentais en moi un mélange d'empathie et de solidarité avec les personnes qui souhaitaient, minimalement, avoir une discussion et un débat sur la question. L'animation, après avoir entendu les différents points de vue, tenta de calmer le jeu entre les protagonistes et réussit à remettre un peu d'ordre afin de poursuivre la rencontre.

La poursuite de l'ordre du jour nous entraîna rapidement vers la présentation du nouveau projet pilote chapeauté par l'organisme Tandem MHM. C'est dans un mélange d'embarras, de timidité et de nervosité que le nouveau-venu prit la parole pour expliquer que le projet « H-M pour tous » vise à mettre en place un dialogue dans le quartier Hochelaga, et plus précisément aux abords de la rue Sainte-Catherine E. où naissent toutes sortes de conflits entre les résidents, les commerçants et les personnes marginalisées (travailleuses du sexe, toxicomanes, personnes en situation d'itinérance). L'idée consistait à dépêcher un intervenant en mesure de désamorcer les tensions entre ces différents groupes d'individus, à « aller au-delà des préjugés qu'entretiennent les uns envers les autres », en un mot, à créer du lien social dans une perspective de « mixité sociale ».

Le projet semblait atterrir au bon moment, bien qu'il intervint dans une certaine logique qui préfigurait depuis les annonces des élus municipaux à vouloir mettre en place une zone de

tolérance « (…) où les femmes pourront s'adonner à leurs activités [de travail du sexe] loin du regard des résidents » (Caron, 2012) qui avait fait couler beaucoup d'encre et soulevé l'indignation à l'époque.

Les acteurs en charge du projet indiquaient : « Il y a des frictions même si on arrive quand même à cohabiter, que ce soit entre les commerçants, les citoyens et les toxicomanes et travailleuses du sexe. Tous vivent de l'insécurité. « H-M pour tous » c'est dans un esprit de cohabitation » (CLR 09/06/2016 - NO). L'annonce du projet « H-M pour tous » fut saluée par tous et apporta un vent de sympathie, des sourires et un soutien autour de la table. Il semblait que ce projet fasse contrepoids devant les projets de développement économique qui occupaient une place considérable dans la stratégie de revitalisation.

J'apprendrai bien plus tard que le projet « H-M pour tous » n'a pas fait long feu. Le projet est tombé après une année d'existence par manque de financement, supposément. Je ne peux pas valider avec certitude l'affirmation suivante qui a été rapportée en entrevue par un acteur institutionnel parce que je n'ai pas observé les difficultés qui ont été observées sur le terrain, mais il semblerait qu'il existait un frein supplémentaire qui n'a jamais été rapporté comme tel. Il semblerait que le projet « H-M pour tous » ait connu également des difficultés en ce qui a trait à l'arrivée de la personne en charge du projet :

> « (…) c'est pas facile dans un quartier comme celui-ci. Bon, c'est sûr que quand ça fait longtemps que tu es là… Mais bon, la personne de « H-M pour tous » a trouvé ça dur [M : Ouais, qu'est-ce qui était dur ?] C'est d'entrer en relation, c'est d'entrer en relation, c'est comme… de se faire accepter… de s'intégrer ? Moi je ne sais pas si ça s'apprend. Parce que tu sais, Hochelaga c'est comme un cercle fermé, pis plusieurs le vivent, d'autres personnes, en arrivant dans le quartier, m'en ont parlé que c'est pas facile (rire). Tu vas souvent entendre « Ah que c'est flippant d'entrer dans Hochelaga, ah que c'est pas facile! » (rire), mais euh, je ne sais pas pourquoi mais, c'est ça, c'est de s'intégrer, c'est comme… faire partie de la gang » (Extrait d'entrevue - AF#1).

Un point de vue similaire est partagé dans une autre entrevue :

> « (…) Mais c'est comme ça hen, tu rentres dans Hochelaga là pis la game là, c'est une forme d'initiation. Quand tu arrives pis que tu es nouveau dans le quartier, sans doute que tu l'as toi-même vécue cette game-là quand tu as commencé ton étude, quand tu arrives pis que tu es nouveau on veut voir si tu as la couenne dure… vas-tu répondre quand on t'envoie chier ? Si tu réponds pas, ben tu vas te faire manger la laine sur le dos tout le temps. Faut que tu envoies chier le monde qui t'envoie chier tsé, pis c'est de même, c'est ça la culture du quartier, c'est comme ça, tu te fais tester, tu vas te faire rentrer d'dans… pis si tu réagis pas, le monde vont en profiter pis ils vont tout le temps te rentrer d'dans tsé. Pis tsé, les gens au CLR, ben il y en a beaucoup qui sont dans cette culture là aussi, ils sont tous de même (rire). » (Extrait d'entrevue - EPF#1).

Ce dernier segment d'entrevue fait écho à la culture politique du quartier Hochelaga, qui déborde au-delà de la concertation autour de la RUI Hochelaga. J'attire l'attention ici sur un article de 2013 qui est paru dans le journal Quartier Hochelaga (QH) qui pointe du doigt des situations de prise de parole difficile durant les rencontres du conseil d'arrondissement MHM. Le journaliste Jean-Pierre J. Godbout (2013, mars) décrit une période de questions du conseil d'arrondissement MHM fortement consensuelle et dont la composition provient majoritairement de la défunte formation politique Vision Montréal. Le journaliste y décrit une formation politique qui anime le conseil d'arrondissement et la période de question sans réelle opposition politique, en dehors des membres de l'association locale de Projet Montréal, qui assistent et posent des questions aux élus sur les dossiers du jour. Pierre Lessard-Blais, alors membre de l'association locale de Projet Montréal (et maintenant maire de l'arrondissement MHM), réagit au fait que Réal Ménard, maire de l'Arrondissement MHM à l'époque, indiquait en début de réunion du conseil d'arrondissement qu'il « (…) compte sur l'éthique de chacun pour que cette période de questions des citoyens en demeure une » (*ibid*.).

Blais confie alors que Ménard « (…) ostracise les membres de Projet Montréal, alors qu'aucun d'entre eux ne se présente au micro comme membre de ce parti et que tous agissent très respectueusement. (…) [Il] souhaite mettre une certaine pression sur les citoyens qu'il perçoit comme des adversaires. » (*ibid.*). Comme l'indique Godbout dans son article, un rapport portant sur la participation citoyenne et le développement des communautés (Mercier, Bourque et St-Germain, 2009 : 61) montre que « (…) la logique bureaucratique municipale n'a pas la propension d'une culture de collaboration avec les citoyens ».

L'auteur de l'article rapporte également une situation similaire qui s'est déroulée à Sainte-Thérèse en 2012. Selon la mairesse, la séance du conseil est « une enceinte constructive pour les citoyens et non (un endroit) pour faire des débats politiques » (Godbout, 2013, mars). L'hypothèse de Godbout est la suivante : se pourrait-il que ce soit la présence d'un « groupe organisé » qui suscite la méfiance chez les élus, qui autrement dit, leur pose problème ? Toujours selon le rapport de Mercier, Bourque et St-Germain (2009 : 59), il semblerait que les élus politiques aient tendance à privilégier une approche de participation citoyenne davantage individuelle que collective : « (…) ils privilégient souvent des liens directs avec des citoyens pris au hasard, plutôt qu'avec les citoyens organisés, vus comme non représentatifs. » (Godbout, 2013, mars).

Si on s'appuie sur ce qu'affirment les auteurs du rapport tout comme Godbout, l'organisation stratégique d'un groupe serait vraisemblablement une source de crainte qui aurait pour effet de rendre frileux les élus politiques tout comme les autres acteurs qui concentrent le pouvoir ou qui sont désignés comme tels. S'agirait-il alors d'une prérogative des élus politiques que d'exercer une certaine pression contraignante envers les citoyens qui participent aux périodes de questions du conseil d'arrondissement ? Ou bien s'agit-il plutôt d'un mécanisme détourné pour éviter toute confrontation, compétition ou malaise en public ?

Sachant également que plusieurs sujets délicats font partie du paysage anecdotique du quartier et que certains d'entre eux pourraient mettre à mal la posture du maire de l'époque, ne s'agirait-il pas d'une forme d'anticipation des imprévus, voire d'une riposte aux incidents ou aux jambettes

politiques ? Il semblerait que le refus de débattre sur des questions difficiles n'en est pas à ses premières heures et que la réponse pour les évacuer est la suivante: « On aura pas ce débat ici! ».

6.2 - L'espace public s'échauffe

Évidemment, l'article de Godbout commence à dater tout comme le rapport de recherche de Mercier, Bourque et St-Germain (2009) qu'il cite abondamment. Il a fallu attendre bien plus tard pour voir s'animer les préoccupations politiques et sociales du quartier Hochelaga et se tailler une place dans l'espace public, notamment par l'entremise du Comité hochelaguien de lutte anti-gentrification (*Chlag*), qui est probablement l'une des faces les plus visibles de la lutte anti-gentrification sur Internet. *Chlag* a d'ailleurs vu le jour peu de temps après que le maire Ménard eu annoncé qu'il tiendrait des Assises sur la gentrification, soit environ autour du mois de mai 2016 (Trottier, 2016, mai). Le projet des Assises[48] viendrait en partie élucider la question de la gentrification dans le quartier Hochelaga, ou du moins fournir un certain nombre de réponses aux questions que se posent les gens du terrain.

L'histoire se poursuivit avec une certaine pression en provenance directe de l'espace public du quartier Hochelaga déjà échauffé au gré de manifestations et d'actes de vandalisme commis à l'endroit de certains commerces ciblés (Charron, 2016, novembre). C'est à pareil moment que la RUI Hochelaga devient pour certains groupes, l'ennemi à abattre. Sa présence dans le quartier devient quasiment insupportable et décriée par de plus en plus d'acteurs, qui agissent en périphérie de la concertation de la RUI Hochelaga. Cette dernière doit donc légitimer son travail, faire preuve d'humilité en expliquant à nouveau et à plusieurs reprises ce qu'elle fait, son mandat de concertation et son désir de « revitaliser sans chasser », bref, d'entraîner la communauté vers un esprit de collégialité, de concertation et d'appropriation des espaces publics du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga. Évidemment, chaque geste de revitalisation a un impact concret non seulement sur le paysage urbain, sur le travail de concertation, mais aussi sur ce qui pourrait être considéré comme un accélérateur de la gentrification du quartier.

[48] Les résultats de l'enquête de Sénécal et ses collègues ont permis de brosser un portrait de la gentrification, du portrait vécu de celle-ci, ainsi qu'un portrait de quartier qui permet de voir quelle est la zone urbaine la plus touchée par la conversion des logements en copropriétés.

> « Dans les secteurs RUI, les quartiers changent, il y a des transactions immobilières, il y a de nouveaux arrivants, faque là le but c'est de dire que les nouveaux arrivants, il faut qu'ils acceptent la population qui est déjà en place, et la population qui est en place, il faut qu'elle accepte qu'il y a des nouvelles personnes qui viennent s'implanter dans le quartier. On ne peut pas non plus carburer sur quarante ans d'histoire [c'est-à-dire l'histoire de la population ouvrière du quartier des années 1920 à 1960], c'est toujours ben quarante ans d'histoire là, on ne peut plus dire « Hey c't'effrayant là, le monde ouvrier, la mémoire collective ». Les villes changent, les populations changent, et c'est important qu'on s'arrange que s'il y a une population ancestrale qui est là depuis longtemps, qu'elle soit, qu'elle puisse conserver un lieu intéressant. C'est certain que lorsqu'une action est faite pour embellir l'espace, que le coup d'oeil est amélioré, ben ça crée de l'intérêt » (Extrait d'entrevue - CH#3).

Cette photographie (Fig. 13) parue dans un billet du Comité BAILS en date du 1er décembre 2016 montre bien le paradoxe de la revitalisation urbaine des quartiers centraux à Montréal. Elle montre toute l'étendue du débat qui n'en est pas à ses premières heures dans le paysage du quartier Hochelaga[49]. Cette photo fait écho à la promptitude de l'arrondissement MHM à dénoncer les actes de vandalisme perpétrés dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, alors qu'il demeure plutôt muet sur les chiffres indiquant qu'en 2014, un ménage sur dix payait plus de 80% de son revenu pour se loger dans le quartier.

[49] Bon nombre de travaux, dont plusieurs mémoires de maîtrise et thèses de doctorat, se sont penchés sur les questions de mixité, de sécurité urbaine (Borde, 2015), de gentrification, de problématiques sociales (Chabot-Demers, 2015; Ghaffari, 2020), économiques (Zribi, 2004), urbanistiques et sur l'évolution du mouvement communautaire du quartier pour y faire face (Néron, 2013).

Fig. 13 : Dénoncer la gentrification dans Hochelaga-Maisonneuve

Source : Comité BAILS « Mon loyer est trop cher, mais vos parcs sont beaux! Non à la gentrification! ». Reproduit avec la permission du Comité BAILS

« (…) qui dit embellissement, dit plus grand intérêt. Les murales qui ont été faites dans le quartier embellissent les choses, c'est certain. Celle devant le HLM [Joliette], ben tsé, on s'entend que le HLM va être là encore dans cinquante ans. Et ça sera toujours du monde qui ont de la difficulté à arriver financièrement. Éh bien de leur mettre quelque chose d'intéressant, moi je pense que c'est gagnant pour eux-autres. Pis c'est vrai que lorsqu'on embelli, tu mets un focus sur un quartier, donc il y a des promoteurs immobiliers, il y a des acheteurs potentiels qui peuvent venir. Sinon, ben la solution serait de ne rien faire ou bien on va dire « OK, selon les outils, on va essayer de créer du logement social, on va maintenir en vie les groupes communautaires qui vont donner des services directement à la population appauvrie, que les personnes qui ont plus de moyens ne fréquentent pas. C'est donc dire que le Chic resto Pop, faut pas le perdre, le Cap St-Barnabé aussi. Le petit contrôle qu'a le

communautaire, il faut au moins s'assurer que ça rencontre les besoins d'une population plus pauvre et marginalisée » (Extrait d'entrevue - CH#3).

Il n'empêche que la RUI Hochelaga occupe une place centrale dans tous ces débats puisqu'elle est elle-même chapeautée par LTQHM qui, faut-il le rappeler, constitue depuis longtemps un acteur central et déterminant dans les mandats de concertation et de centralisation de l'information pour le quartier. La réputation de LTQHM n'est donc pas à faire. Ce faisant, les acteurs du quartier Hochelaga ont de nombreuses attentes envers LTQHM et encore plus envers le processus de revitalisation qu'elle animait dans le cadre du mandat RUI. Des informations, nombreuses, ont continué à circuler à un rythme important, notamment dans l'optique de faire découvrir la RUI Hochelaga : des comptes rendus des rencontres, des infos-lettres, des informations en provenance de nombreux acteurs qui participaient directement et indirectement aux travaux de la RUI Hochelaga, des résultats d'enquêtes - dont les miens - qui ont été présentés et discutés, des séances d'information, des conférences de presse, des articles de presse et des reportages télévisés. Un local a même été aménagé au début de l'année 2016 sur la rue Sainte-Catherine E. afin de faire découvrir les projets de la RUI Hochelaga, leur avancement, les principaux enjeux du quartier et des données statistiques. (LTQHM, 2016b).

Il faut savoir que durant cette période, il était de plus en plus clair que ce sont moins les projets de la RUI Hochelaga qui m'ont intéressés et qui ont retenu mon attention. Le Lien vert, la Revitalisation de la rue Sainte-Catherine E., l'animation des espaces publics et les murales sont quelques exemples des nombreuses réalisations de la RUI Hochelaga qui ont participé à son dynamisme, à sa portée et à sa crédibilité auprès de ses partenaires et des bailleurs de fonds. Les tensions observées durant les rencontres du CLR surtout, mais aussi du CoCo, autour des enjeux du quartier prenaient un sens moins abstraits et prenaient corps au sein du dispositif, par le biais de plusieurs représentants.

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, les tensions s'élevaient bien au-delà d'une opposition militante contre la RUI Hochelaga; elles rappelaient l'importance du débat, au sens de pouvoir débattre à la fois des enjeux et des actions posées dans le quartier qui stimulent sa

métamorphose graduelle. Ces revendications visaient par ailleurs une prise de conscience vis-à-vis du sens de l'action de la RUI Hochelaga par rapport à son environnement social et politique, et donc sa double-imputabilité à l'endroit de la population du quartier et de l'administration municipale.

En un mot, la RUI Hochelaga est reconnue pour sa capacité à mobiliser, à tisser un réseau d'acteurs pertinents pour le milieu, à concerter et maintenir une participation lors de ses rencontres. Et les bilans que la RUI Hochelaga produit chaque année sont les témoins silencieux de ce dynamisme. Il faut toutefois rappeler que derrière tout ce travail accompli, il existe bien sûr tout une stratégie visant à produire du lien social entre les acteurs dont les enjeux et les intérêts peuvent être autant similaires que divergents, tout comme les discours qui leur sont associés. Les accomplissements de la RUI Hochelaga passent par ailleurs par de nombreuses heures destinées à se réunir, à discuter, à réitérer, à rectifier, à expliquer, à informer, tout cela dans le but de maintenir à jour les partenaires tout au long du processus. À cet égard, la RUI Hochelaga fit un travail afin de demeurer transparente vis-à-vis de ses partenaires, sachant que de nouveaux partenaires font leur apparition, que d'autres se greffent à la démarche et que certains la quittent parfois involontairement.

Lorsqu'on parcourt la littérature grise qui a été produite depuis sa naissance, on ne trouve que de rares traces des critiques qui sont adressées à la RUI Hochelaga et au processus de revitalisation du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga. En consultant les comptes rendus des rencontres du CoCo et du CLR, tout comme les activités de concertation qui ont été organisées à différents moments, on observe que les critiques ne sont pas rapportées comme telles et qu'elles sont pratiquement absentes. Lorsqu'elles sont présentes, ces critiques ont tendance à être diminuées et pratiquement inoffensives; elles ne reflètent pas tout-à-fait la vigueur des échanges ni les critiques entendues durant les rencontres[50] et les activités *ad hoc* de la RUI Hochelaga.

[50] En revanche, ces critiques sont soulignées plus directement dans les plus récents comptes rendus puisque certains acteurs ont souligné l'importance de les rapporter avec plus de sérieux dans les comptes rendus afin de refléter les forces vives et oppositionnelles au sein de la concertation.

On pourrait penser qu'il s'agit là d'une simple question de gestion des faits : si on se mettait à inscrire aux comptes rendus tous les éléments de discussions, les applaudissements comme les fièvres et les légères anomalies, ceux-ci ne pourraient être suffisamment succincts, ce qui serait contraire à l'objectif et au rôle des comptes rendus, puisqu'il ne s'agit pas de procès verbaux. Autre possibilité : les écueils rapportées pourraient semer le doute chez les bailleurs de fonds, ceux-ci étant les trésoriers en quelque sorte de la démarche. Montrez les écueils de la sorte pourrait entacher le processus et la réalisation de projets parce que des « conflits » rapportés aux comptes rendus viendraient peut-être prendre trop de place en attirant l'attention de leurs lecteurs.

L'idée est peut-être aussi, comme le suggère Scott (2008 : 87) de montrer qu'en l'absence « (…) de protestation significative ou d'opposition radicale dans les systèmes politiques relativement ouverts [il faut y voir] le signe d'une certaine satisfaction, ou tout du moins [un] niveau d'insatisfaction insuffisant pour justifier l'investissement en temps et en effort nécessaire à la mobilisation politique ».

Comme mon travail consiste non pas à reproduire ce que la RUI Hochelaga fait déjà en rapportant le contenu factuel à ses comptes rendus, mais bien à étudier la dynamique de groupe sous l'angle de la prise de parole des acteurs, je me devais de porter à mon cahier de note chacune des prises de parole qui sortaient de la lecture parfois longue et fastidieuse, technique parfois même, sur l'avancement des projets. Oui, le Lien vert interpelle les travaux publics et des échéanciers, oui les projets aux abords de la rue Sainte-Catherine E. font intervenir des modifications au zonage, oui, l'animation des parcs du quartier commande l'emploi de chargés de projet et sollicite de nouveaux acteurs qui peuvent animer les dits espaces. Mais qu'en est-il maintenant des discussions qui interpellent les questions de démocratie à l'échelle du quartier ? Qu'en est-il des implications éthiques de la concertation dans tous ces projets ? Qu'en est-il des petites chicanes entre acteurs sur les visées politiques de la RUI Hochelaga ? Très peu de ces éléments sont rapportés aux comptes rendus, si ce n'est de brefs passages peu évocateurs et certainement pas révélateurs du caractère éprouvant de la prise de parole. Voilà une façon dont peut être exposé le problème de la prise de parole en public. Cette facette du problème a beaucoup à voir avec le refoulement des dissensions et la gestion des impressions.

La mise en crise - ou « la problématique de l'institution » dirait Foucault - du dispositif de la RUI Hochelaga n'est donc pas anodine puisqu'elle est survenue au moment où certains acteurs m'ont fait part de leurs critiques : certains craignaient que la RUI Hochelaga devienne un outils de plus au service des pouvoirs en place pour faire de la micro-gestion territoriale dans un secteur qui a été longtemps boudé par les autorités publiques; d'autres ont plutôt félicité la communauté d'accueillir un tel programme, même si celui-ci est considéré comme quelque chose qui a été « forcé » par le communautaire, prétendument parce que le secteur sud-ouest « méritait » l'arrivée du programme RUI suite à l'OPA de 2011; d'autres enfin ont indiqué que la RUI Hochelaga est « politique » et « électoraliste », puisqu'elle a reçu un appui non-négligeable du maire Ménard.

Dans cette perspective, et cette triangulation des points de vue, il semble très important de ne jamais perdre de vue les étapes qui concourent à la transformation du quartier :

> « (…) le regard historique sur la communauté est important, surtout en période de grande transformation, de gentrification, où tous ces débats là ressortent, d'avoir des gens (…) qui ont, tsé qui peuvent te dire « ouais, mais il y a dix ans là, on souhaitait qu'il y ait de la gentrification tsé » (Extrait d'entrevue - CF#6).

Dans les autres composantes mises de l'avant dans cette mise en crise du dispositif de la RUI Hochelaga, il faut souligner le point de vue des acteurs qui voient plutôt une arène politique qui offre l'opportunité de débattre des sujets sérieux, ou encore l'opportunité de s'impliquer dans leur communauté, mettre ensemble des gens qui traditionnellement ne se côtoient pas, favoriser un leadership par le communautaire, influencer les décideurs et l'arrondissement MHM : « (…) la RUI telle que je la conçois, c'est l'administration municipale qui délègue à la communauté un champ, un terrain de jeu pis des budgets qui sont associés pour faire une revitalisation urbaine intégrée du quartier » (Extrait d'entrevue - AH#1). Il y a toutefois une limite relevée par un acteur communautaire qui met le doigt sur un problème qui semble émerger avec le travail de concertation suite à l'arrivée du programme RUI dans le quartier Hochelaga :

> « (…) la forte présence des élus aussi euh… ça donne pas toujours place à la discussion ou à… disons… à l'élaboration d'une stratégie envers l'arrondissement (rire) [M : ils ont toujours une oreille sur ce qui se fait ?] Ouaiiiisss… c'est ça, pis des fois, pis je pense dans l'histoire d'Hochelaga en plus, il y a toujours eu ce rapport de force très sain entre la communauté pis les élus… mais là, dans la structure de la RUI, ils sont là fek le débat peut être là, mais ça donne pas le même rapport de… de négociation je dirais… » (Extrait d'entrevue - CF#6).

6.3 - Comment attiser la grogne

On va « (…) se donner un forum, un espace de délibérations, un lieu d'échanges permettant d'étudier le phénomène de la gentrification dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve » (Arrondissement MHM, 2016). Le comité de pilotage est composé d'intervenants « (…) du milieu communautaire, politique, académique, provenant de la fonction publique, du milieu des affaires et gravitant autour du monde de l'habitation et du logement qui échangeront autour d'un mandat clair dont le comité s'est doté » (Arrondissement MHM, 2016).

Qu'il s'agisse d'une stratégie pour retrouver une certaine quiétude dans l'espace public ou d'une réelle volonté politique de comprendre le phénomène de gentrification qui est vertement décrié par plusieurs, il est à peu près certain que l'étude des Assises sur la gentrification polarise plus qu'elle permet de statuer et de camper le phénomène une bonne fois pour toute, comme son nom semble l'indiquer. Cette recherche exhaustive et volumineuse aura pour effet de nourrir le débat.

Les groupes militants prirent à partie encore plus férocement la classe politique et ses partenaires, les accusants d'avoir créer une mascarade (QH, mai 2017), alors que cette dernière se donnait un mandat. La promesse du maire Ménard était la suivante : « Le mandat du comité organisateur est donc de faire l'état de la situation sur ce phénomène à l'aide des données scientifiquement établies d'études sur la gentrification » (Communiqué de presse du 5 octobre 2016).

Il ajoute dans un second communiqué de presse que « (…) [l]es études qui seront réalisées par ces derniers (les chercheurs) nous permettront donc d'apporter lors de cet événement des pistes de solutions à discuter entre les intervenants présents, et nous mèneront directement vers la rédaction d'un plan d'action avec des solutions concrètes pour notre quartier » (Communiqué de presse du 11 novembre 2016).

* * *

Nous sommes seulement quelques-uns à franchir la porte d'entrée du Carrefour Familial Hochelaga (CFH) situé au coin des rues Adam et d'Orléans. Il était encore tôt et cette rencontre du CLR du 13 avril 2017 ne débutait que dans une trentaine de minutes. Dès notre arrivée au CFH[51], une participante s'approcha des personnes qui coordonnent la RUI Hochelaga pour leur tendre la main et se présenter. Celles-ci délaissèrent la préparation du matériel pour la rencontre pour lui tendre la main et se présenter. Elle expliqua qu'elle remplaçait le représentant d'Ateliers créatifs Montréal (ACM) qui ne pouvait être présent durant cette rencontre (CLR 13/04/2017 - NO) :

- « Oui je sais, il m'a appelé hier pour m'avertir qu'il enverrait une personne à sa place ».
- « Ah bon, très bien alors! » répondit la nouvelle participante.
- « Est-ce que tu vas être correcte pour expliquer un peu les projets d'Ateliers créatifs et où vous en êtes avec vos projets ? ».
- « Oui oui, pas de problème, je me suis préparée quelques notes tantôt… tu veux que j'en parle quand ? ».
- « On a un point de suivi sur Sainte-Catherine au point 4 (de l'ordre du jour), ça pourrait être à ce moment-là. ».

[51] Le CFH « soutient et accompagne les familles dans leur intégration sociale, professionnelle et communautaire ainsi que dans leur engagement parental ».

- « Ok parfait, est-ce que tu peux me *briefer* un peu sur vos projets sur Sainte-Catherine, juste pour que je sache un peu comment je vais aborder mon point… ».

- « Ben on a fait le Lien vert qui est au nord de Sainte-Catherine que tu connais peut-être… on va parler aujourd'hui des suivis… On a plusieurs points sur les projets sur Sainte-Catherine… Il y a l'Avenue qui est en train de rénover le 3915-3917, on va parler aussi du 3207 au coin de Dézéry, il va y avoir un point avec la SDC qui va parler du financement PRAM-Est ».

- « Ok, est-ce que tu peux me faire signe quand je devrai présenter ? Fais juste me dire « c'est à ton tour », juste que je sache à quel moment tu veux que je parle d'Ateliers créatifs… ».

- « Ben, tu pourrais présenter juste avant le point de la SDC, ça serait logique comme ça je pense… ».

- « Ok, c'est bon, juste avant la SDC ».

Elle lui sourit un peu nerveusement puis retourna s'asseoir à l'autre extrémité de la salle où se trouvaient un cahier de note, des documents et un étui à crayon en face d'une chaise légèrement retirée de la table sur laquelle pendait un manteau. Au même moment, une personne à l'animation se remit à préparer les documents pertinents pour la rencontre, en vue de leur distribution aux participants, en séparant en piles distinctes l'ordre du jour, le compte rendu de la dernière rencontre du CLR et les plans d'aménagement de la phase 1 du Lien vert. L'autre personne à l'animation s'occupa de dérouler la toile sur laquelle les supports visuels allaient être projetés durant la rencontre. Il brancha ensuite le projecteur à l'ordinateur puis les mit en marche. Pendant ce temps, d'autres participants firent leur entrée dans la salle de réunion.

Une cinquantaine de minutes après le début de la rencontre, une fois que les suivis sur les projets en cours furent présentés, l'animation débuta le point à l'ordre du jour concernant la rue Sainte-Catherine E. : « (…) les travaux sur le coin Darling et Sainte-Catherine pour le projet de l'Avenue devrait débuter pour l'automne 2017 pour l'ouverture officielle qui est prévue en 2018. »

- « Pendant qu'on parle des projets de logement sur Sainte-Catherine (tous les regards se tournent subitement vers une personne à l'autre extrémité de la table) est-ce que ce serait possible d'avoir un point d'information pour le « 3207 », qu'est-ce qui se passe avec le bâtiment finalement ? ».

La personne qui lui fait face explique :

- « (…) que le bâtiment a dû être fermé d'urgence cet hiver à la suite d'un dégât d'eau et que les personnes qui fréquentent le bâtiment et les locataires aux étages… ».
- (En coupant la parole à cette dernière, une troisième personne intervient) « En fait c'est 50% des locataires qui ont été mis dehors, en plein hiver ».
- La personne à sa droite renchérit : « Mais est-ce que les locataires ont eu accès à leurs biens au moins ? ».

C'est la SHAPEM qui a fait l'achat du « 3207 » (Fig. 14) en mai 2017 (Marceau, 2017) pour convertir cette ancienne maison de chambre en 15 studios destinés aux personnes à risque de basculer dans une situation d'itinérance. Bien que la qualité du projet soit saluée, certains participants « déplore[nt] le nombre restreint d'unités et la difficulté de développer des projets de plus grande envergure » (CLR 13/04/2017 - CR) :

> « (…) sur Sainte-Catherine c'est vraiment difficile de faire du logement social, c'est la stratégie d'inclusion qui pose vraiment problème. Moi je vous le dis, mais je vais continuer à venir à la RUI pour en parler, parce que c'est vraiment un problème la question du logement sur la rue Sainte-Catherine » (CLR 13/04/2017 - NO).

Fig. 14 : Le « 3207 », rue Sainte-Catherine E.
Capture d'écran à partir de Google street View du bâtiment situé au 3207 rue Sainte-Catherine E.

D'autres points d'information sont amenés concernant sur les projets de logements sur la rue Sainte-Catherine E. dont celui du concessionnaire automobile Goyette. Pour résumer, le terrain du concessionnaire est situé sur la rue Sainte-Catherine E. (Figures 15 et 16); le propriétaire qui y vendait des voitures depuis une vingtaine d'année a décidé il y a quelques années de mettre la clé sous la porte. Le terrain était fortement convoité par la communauté puisque les terrains vacants et constructibles se font rares dans le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga. Il était prévu depuis plusieurs années que le terrain du concessionnaire soit destiné à la construction de condominiums. Les chiffres sont sortis en juin 2016 : un promoteur immobilier y construira 250 condominiums. Le propriétaire du concessionnaire touchera près de 25 000$ la porte (Gagnon, 2016). Le propriétaire du concessionnaire indiquait en entrevue avec *La Presse* en juin 2016

qu’en s’informant auprès des organismes communautaires du quartier, on lui a expliqué qu’il ne pouvait pas construire seulement des condos sans faire de logements sociaux.

Fig. 15 : Concessionnaire automobile Goyette auto

Capture d'écran à partir de Google street View. Le concessionnaire automobile Goyette auto et l'affiche publicitaire pour le futur développement de condominiums OSHA

Comme l’indique le compte rendu de la rencontre,

> « [l]e projet est en développement depuis près de 3 ans. Dans la version la plus récente du projet, on prévoit la construction d’environ 200 unités en copropriétés et 40 unités de logements communautaires. La première phase devrait commencer en 2017 par la démolition des installations près de la piste cyclable longeant la rue Notre-Dame. Le commerce automobile restera en opération jusqu’à ce que la dernière phase en front de la rue Ste-Catherine Est soit développée » (CLR 13/04/2017 - CR).

Fig. 16 : Concessionnaire automobile Goyette auto
Capture d'écran à partir de Google street View; Vue sur le stationnement situé à côté du parc Edmond-Hamelin, pratiquement en face du « 3629 » Sainte-Catherine E.

- « (…) Oui ok, mais il y a quand même Goyette qui est là, y'a son projet de condos et il y a la question des logements sociaux qu'il va faire et l'inclusion. Comment on peut aller dans le sens du logement social avec la RUI, qu'est-ce que la RUI peut faire ? » (CLR 13/04/2017 - NO).

- « Il faut comprendre… Le projet sur le site de M. Goyette, on en parle depuis 3 ans, c'est un terrain qui était de plein droit à l'époque. Les gens viennent au CLR pour apprendre, apprendre comment fonctionne une concertation. Le métier de M. Goyette c'est de vendre des voitures. Il y a un désir de collaboration, les gens viennent s'asseoir ici autour de la table pour comprendre, et tout le monde essaye de mettre de l'eau dans son vin pour définir comment vont se faire les logements sociaux dans le projet, comment vont être construits les logements sociaux au départ ».

- « J'imagine que vous savez qu'il y a une opposition forte au projet ? ».

- « Écoutez… l'entrepreneur en ce moment, il voit ce qui se passe et c'est certain qu'il a peur… Y'a beaucoup de subtilité, ce n'est pas facile. On veut apprendre, on veut comprendre, c'est la raison pour laquelle je viens ici, à la RUI. Au bout de la ligne, c'est un projet sur quoi, 5, 6, 7 ans ? Si ça fonctionne pas, il y aura toujours la possibilité de mettre le logement social sur Joliette (…) On y va par bloc, par section… ».

Le compte rendu de la rencontre rapporte que

> « [l]e logement communautaire, qui sera construit sur le stationnement adjacent au commerce, ne pourra donc être construit plus tôt puisque le stationnement est nécessaire au fonctionnement du commerce. L'entente de développement entre le promoteur et la Ville de Montréal assure toutefois que le logement communautaire sera construit d'ici 5 ans, peu importe l'avancement du développement résidentiel privé » (CLR 13/04/2017 - CR).

Un partenaire du CLR rappelle qu'« [i]l arrive parfois qu'on peut construire le logement social en premier, parce qu'on a pas besoin de vendre les unités » (CLR 13/04/2017 - NO). Un autre rappelle que :

> « (…) la RUI fait les démarches et la question est discutée au sein des comités de la Table depuis 20 ans, on gère le logement social au comité, ça influence ensuite ce qui se dit en CLR, la RUI permet essentiellement d'élargir le cadre des discussions avec des nouveaux partenaires (qui ne sont pas aux comités de LTQHM). Si on veut débattre c'est dans d'autres lieux, c'est au comité Cadre bâti (de LTQHM) ».

Enfin, un autre partenaire, en faisant un tour de table des yeux, réaffirma sur un ton doux et calme l'unité au sein de la RUI Hochelaga : « Je pense qu'on est tous pour le logement social autour de la table (…) On peut aller en dehors de la Table pour trouver des opportunités ».

Les personnes à l'animation en profitèrent pour revenir à l'ordre du jour en interpellant d'un rehaussement des sourcils la personne venue représenter ACM. Celle-ci comprit et profita d'une courte pause à la discussion, qui se transformait tranquillement en échauffourée, pour saluer l'assemblée. Une des deux personnes à l'animation utilisa la brèche pour introduire le point à l'ordre du jour sur les projets sur la rue Sainte-Catherine - Sainte-Catherine, rue des artisans - et la participation d'ACM, forçant l'interruption de la prise de bec du même coup. Sa représentante

se dandinant sur son siège, prit une gorgée d'eau en fixant la personne à l'animation qui brossait un portrait des projets sur la rue Sainte-Catherine.

En jetant des regards à sa feuille de note, elle hochait de la tête pour valider chacune des informations qu'énumérait l'une des personnes à l'animation; cette dernière terminant par une très brève présentation d'ACM. La représentante de l'organisme s'avança puis se pencha alors vers l'avant en adoptant une posture paraissant la rendre confortable pour prendre la parole. Elle s'exclama tout de suite après avoir remercié l'animation pour sa courte présentation d'ACM « Moi je ne suis pas habituée aux tables de concertation, j'ai été catapultée ici (rire) (…) Donc comme vous le savez, Ateliers créatifs, on est situé sur la rue Sainte-Catherine depuis 2015… » (CLR 13/04/2017 - NO). Le projet consiste à transformer le 3890-3910, situé sur la rue Sainte-Catherine E. en ateliers d'artistes :

> « La location des ateliers a débuté en novembre 2016. La demande pour ces ateliers vient en grande partie d'artistes qui travaillaient déjà dans le quartier mais qui manquaient d'espace de travail adéquat pour leur pratique. Jusqu'à maintenant, près de 25 locaux sont loués et de 30 à 40 personnes y travaillent. Atelier Graff s'est également installé dans le bâtiment, comptant près de 5 200 membres » (CLR 13/04/2017 - CR).

En terminant, la représentante d'ACM fit le tour de la table du regard, le visage légèrement rougi, sourire aux lèvres. Elle semblait mesurer la portée de son intervention; elle venait quand même d'être témoin d'une altercation au sujet du projet controversé de construction de condos sur le site du concessionnaire automobile. Ironiquement, la discussion se poursuivit avec la SDC qui présentait la stratégie adoptée pour attirer de nouveaux commerçants sur l'artère commerciale.

> « Le projet financé par le PRAM-Est de la Ville de Montréal est coordonné par la SDC en partenariat avec Ateliers Créatifs Montréal et La Table de quartier. L'objectif principal est de faire baisser le taux de locaux vacants sur la rue Ste-Catherine Est, entre Viau et Moreau. Le projet déborde donc du territoire de la

SDC pour contribuer aux efforts de revitalisation dans le sud-ouest du quartier. » (*ibid*.).

(Sur un ton assumé et légèrement effronté) « Nous autres à la SDC, on mise sur un nouveau branding pour le quartier. On veut mettre à l'honneur le côté créatif et authentique[52] des gens d'Hochelaga. L'objectif c'est d'attirer les créateurs et les artisans pour qu'ils puissent trouver des locaux adaptés à leurs besoins, par exemple des ateliers boutiques avec atelier à l'arrière et petit *showroom* à l'avant, qui donne sur la rue Sainte-Catherine. Même chose avec Ateliers créatifs… on a développé notre stratégie pour attirer aussi des artisans dans leurs locaux… pour les artisans qui n'ont pas besoin nécessairement d'un *showroom* comme tel, qui misent plutôt sur la vente de leurs produits en ligne… » (CLR 13/04/2017 - NO).

Ces dernières paroles firent sursauter la représentante d'un comité logement d'Hochelaga, également militante anti-gentrification :

- « C'est surprenant d'apprendre tout ça… De voir tout ce qui est fait sur Sainte-Catherine, de vouloir vendre Hochelaga comme ça… la marchandisation d'Hochelaga… C'est vraiment problématique de vouloir vendre Hochelaga alors qu'il y a des problématiques vécues sur le territoire… ».

Le ton employé laissait transparaître à la fois la stupéfaction, la déception et la colère.

- « On peut pas commencer à se parler de même. On peut discuter, se parler, mais sur un autre ton. Je ne veux pas être obligé de te censurer… »

- « Là on apprend ça de même, on ne le savait pas que c'était ça la stratégie, de vendre Hochelaga… c'est-tu vraiment ça que tout le monde veut ici ? »

[52] Il s'agit du slogan de la SDC Hochelaga-Maisonneuve (Hochelaga, créatif et authentique).

- « Bon je vais le répéter… La RUI fonctionne en travaillant trois volets simultanément. On travaille l'économique, le social et l'esthétique, comme pour les murales. On veut travailler adéquatement les trois volets, on veut faire du sens dans les projets en travaillant les différentes dimensions. »

La militante lance sèchement : « On le sait tout ça… »

- « Et la démocratie se développe et se travaille dans ce contexte-là. Mais bon, c'est certain qu'on a peut-être fait une erreur de ne pas avoir eu plus de débats avec la SDC sur ce qu'on allait faire… ».

- « Mais pouvez-vous dire qu'est-ce que la Table fait dans tout ça ? »

Les participants à la rencontre semblaient ressentir un malaise. Des yeux commençaient à rouler… certains se tournaient vers les personnes à l'animation pour qu'elles mettent fin à la discussion qui s'apparentait de plus en plus à une mêlée à quatre. J'entendis l'exaspération que certains partenaires ne prenaient même plus la peine de retenir.

- « Donc là il y a Goyette qui a cédé son terrain pour construire des condos, pis la SDC et la Table qui sont en train de *brander* le quartier pour mieux le vendre. Je veux savoir ce que la Table défend dans tout ça, c'est quoi ses intérêts ? », lance la militante.

- « Ok là, je vais être obligé de te censurer » lança l'une des deux personnes chargées d'animer la rencontre. C'était un avertissement.

- « En tout cas, c'est vraiment *malaisant* tout ça », finit par lâcher la militante.

Pendant ce temps, les personnes représentant la SDC ne semblaient pas être du même avis. Elles disaient y voir plutôt une façon de développer et de relancer la rue Sainte-Catherine E. en misant sur le passé ouvrier du quartier et la vocation commerciale d'autrefois de la rue Sainte-Catherine E.

Ils se firent alors apostropher : « Est-ce que vous le savez que le sud-ouest est considéré comme un désert alimentaire… Est-ce que dans votre stratégie vous allez proposer des commerces de proximité qui offrent des aliments sains à bas prix ? ». La question est posée par la militante; la SDC ne semble désormais plus intéressée à poursuivre la discussion qui sonne plus comme une confrontation.

L'animation qui voulait poursuivre l'ordre du jour proposa un compromis pour calmer le jeu: « Le débat et les échanges se feront, mais ailleurs, puisqu'ils se sont déjà faits en comité à la Table… On va en parler, mais ailleurs. Est-ce qu'on peut poursuivre, il reste encore plusieurs points à discuter ».

Un froid était jeté autour de la table. Il y avait un malaise par rapport à la confrontation qui a pris naissance avec les discussions sur le « 3207 ». Il semble de plus en plus juste de dire que certains sujets étaient controversés et qu'on évitait de les aborder. Si en plus le ton associé passe de la confrontation aux attaques individualisées/personnalisées, c'est qu'il y a là forcément quelque chose de l'ordre de la transgression, par une atteinte notamment à l' « étiquette publique de déférence » (Scott, 2008).

Plusieurs partenaires n'étaient plus attentifs à la poursuite de l'ordre du jour et avaient plutôt les yeux rivés, discrètement, sur les parties prenantes de la confrontation. Ils étaient les témoins de l'animosité entre celles-ci qui ne pouvaient s'empêcher à leur tour de se jeter des regards empreints d'une légère colère.

La personne représentant ACM observait avec insistance la représentante du Comité logement et semblait éprouver une certaine empathie à son égard. Elle qui venait de se joindre à la concertation, n'avait pas nécessairement une idée précise des sujets controversés et des tabous entourant les projets sur la rue Sainte-Catherine E. Il s'agissait de sa première participation à une rencontre du CLR de la RUI Hochelaga. Elle n'avait peut-être pas non plus compris à quel point la proximité entre ACM, la SDC et LTQHM pouvait soulever des doutes sur les intérêts de LTQHM à soutenir d'aussi près des organismes qui œuvrent dans le développement commercial et dans l'immobilier locatif destiné aux artisans.

La poursuite de l'ordre du jour fit place à un point d'information sur les Assises sur la gentrification :

> « (…) la présentation des chercheurs et des membres du comité devrait se tenir le 7 mai (2017) au Chic Resto Pop. On veut avoir au minimum 60% de résidents du quartier qui pourront y assister et participer, parce qu'il va y avoir des activités de consultation et on veut recueillir l'avis des personnes qui résident dans le quartier en priorité (…) donc le 7 mai on va essayer de trouver des solutions, et on va s'engager à revenir à la société civile pour rendre des comptes avec un cahier de charges au comité de suivi. Le but c'est de mener des actions si c'est possible et de ramasser de l'information » (CLR 13/04/2017 - NO).

On ajouta que les personnes qui fréquentent l'organisme Dopamine ne viendraient sans doute pas parce qu'elles ne veulent pas prendre la parole en public.

Une participante se tourna vers la représentante du Comité BAILS et lança sur un ton rassurant : « l'idée là-dedans c'est de réfléchir à des solutions surtout pour prévenir un drame dans le quartier. On est au courant des problématiques que les gens vivent, c'est pas facile, on le sait, mais on doit travailler ensemble pour trouver des solutions ».

* * *

Le 7 mai 2017 fut le théâtre d'un vif affrontement entre les policiers et les militants anti-gentrification sur le parvis de l'église qui abrite le Chic Resto Pop où se tenaient la rencontre sur les Assises sur la gentrification. Les panélistes, dont des chercheurs de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), présentaient sur fond de manifestation des résultats ciblés de l'étude qu'ils ont menée dans le cadre de la recherche qui avait été commandée par l'Arrondissement MHM.

Le seuil était marqué d'une frontière franche entre le calme qui régnait à l'intérieur du Chic Resto Pop et l'extérieur animé par la manifestation (Fig. 17 et 18). Celle-ci se voulait d'ailleurs une

« alternative aux assises sur la gentrification » dont « le processus prévu par la mairie de l'arrondissement est essentiellement politique » estiment deux militants du groupe *Chlag* qui y voient plutôt « un *move* stratégique en vue des élections de l'automne prochain » (de l'Église, 2017, mai).

Fig. 17 : Assises sur la gentrification, 7 mai 2017

Photographie prise à l'intérieur du Chic Resto Pop
Reproduit avec la permission de l'Arrondissement MHM
© Mélanie Dusseault / Arr. MHM

Fig. 18 : Assises sur la gentrification, 7 mai 2017
Photographie prise sur le parvis du Chic Resto-Pop
Reproduit avec l'autorisation de Mario Beauregard (photographe)
© Mario Beauregard / Journal Metro

Les retombées pratiques des Assises sur la gentrification et les changements attendus suite à d'éventuelles recommandations tombent quelque peu à plat avec le changement de garde à la mairie de l'arrondissement MHM. Les élections municipales du 5 novembre 2017 ont fait place à une nouvelle équipe sous la bannière de Projet Montréal. Ce changement aura un effet sur le quartier, mais aussi sur la concertation de la RUI Hochelaga dont les membres se verront partagés par les écoles de pensée d'un Réal Ménard, maire sortant, politicien de carrière et expérimenté, et d'un Pierre Lessard-Blais, qui n'en est certes pas à sa première tentative de prise du pouvoir, mais qui demeure somme toute une jeune figure de la politique dans le quartier Hochelaga.

Pendant ce temps, plusieurs décrivirent ce qui se déroule sur le terrain comme un véritable drame humain avec la crise des opioïdes qui fait rage dans le quartier. Dans une entrevue, on me confia

que les deux événements sont suffisamment reliés pour créer une certaine stupéfaction au sein de la communauté :

> « Le « 3629 » a été sauvé vendredi (17 novembre 2017), la semaine dernière. Ils ont évité l'évacuation. Parce qu'en fait, les inspecteurs de l'arrondissement avaient décidé d'évacuer le bâtiment… un peu avant le début de l'hiver. Selon les experts, ça allait créer des gros problèmes de santé publique, des décès là… L'hiver, tu es un consommateur, tu n'as plus de lieu pour consommer, c'est dangereux parce que les intervenants sur le terrain ne savent plus où te rejoindre et tu risques de faire une *overdose* dans un banc de neige, tu as personne à côté de toi pour appeler la police, fek c'est vraiment très préoccupant. Pis là, tu as le crime organisé qui est là-dedans, qui est propriétaire de l'immeuble, il y a de la vente de stupéfiants, et tout ça ça s'est déroulé en pleine campagne électorale. Il n'y pas un élu qui pouvait *leader* le dossier parce que leur énergie était mise à se faire élire ou réélire » (Extrait d'entrevue - EPF#1).

Le « 3629 » (Fig. 19), qui était fréquenté notamment par Carl que j'avais rencontré à l'été 2014, a été évacué puis fermé en mars 2018, ce qui a entraîné une détresse humaine importante dans le secteur sud-ouest du quartier, sans compter la perte de logements pour les locataires qui y résidaient : « Si on a réussi à chasser les locataires, plusieurs anciens occupants flânent encore dans le secteur » (Poirier, mars 2018). La crise des opioïdes qui sévit durant cette période dans le secteur sud-ouest notamment du quartier Hochelaga, ajouta une couche d'effroi parmi les partenaires de la RUI Hochelaga, stupéfaits par le peu d'actions entreprises par les pouvoirs publics.

Fig. 19 : Le « 3629 » suite à sa fermeture
Capture d'écran à partir de Google street view

Les militants anti-gentrification associent la gentrification du quartier à un nettoyage social et le dénoncent depuis déjà un bon moment puisque cet enjeu sème une vive inquiétude dans le quartier. La réponse qui est offerte à travers notamment les Assises sur la gentrification peut être satisfaisante sur le plan de la connaissance et du désir de comprendre le phénomène de la gentrification. Elle eut toutefois pour effet de polariser, d'attiser la méfiance et de raviver les tensions déjà palpables par la présence de la RUI Hochelaga et l'influence que semble avoir eu la SDC auprès des élus et de la concertation. En effet, la position qu'occupe la SDC dans le portrait organisationnel du quartier Hochelaga lui assure une visibilité incontestable qui attise la grogne des militants anti-gentrification qui voient en celle-ci le moteur de la gentrification. Son slogan est sans conteste irrévérencieux aux yeux des militants qui en font la critique, notamment dans sa stratégie de mise en place d'une image de marque (Fig. 20) pour le quartier.

HOCHELAGA

CRÉATIF & AUTHENTIQUE

Fig. 20 : Slogan de la SDC Hochelaga-Maisonneuve
Repéré sur le site web de la SDC Hochelaga-Maisonneuve

6.4 - Participer sans se crisper

« Tu veux dire les « non-dits » ? Ben là ! C'est sûr que, à mon avis, ce genre de rencontre là aussi, c'est toujours aussi comme en politique, tsé il faut que tu te mouilles mais pas trop pis dans le sens que tout le monde travaille un peu pour son point pis sa vision. Mais tsé, jamais ouvertement tu vas essayer d'aller à l'encontre de gens qui un jour aussi pourraient être tes partenaires et t'aider. Je pense quand même que, fondamentalement, si on se retrouve tous autour d'une même table, c'est que, à la base on peut tous s'aider. Mais là après il faut de la volonté pis faut aussi plein d'autres choses pis plein d'autres ingrédients dans la recette là, mais… je pense qu'il faut rester… être euh…. tsé… *politicaly correct*, en tout temps quand même… mais tsé tu vois, ça c'est comme aussi euh… un genre de paradoxe tsé c'est important de dire ce qu'on pense pis tsé qu'il y ait de la friction pis des débats euh… quand ça vaut la peine… mais, tsé, sans jamais y aller trop fort pour qu'un joueur décide d'arrêter de jouer la *game*

> tsé… c'est toujours gagner un peu, mais pas trop pour que l'autre personne perde tout le temps, se décourage pis qu'elle s'en aille » (Extrait d'entrevue - CF#5).

La mise en crise de la RUI Hochelaga, aussi marquante soit elle sur le plan de la construction et de l'expression des problèmes publics, m'a également permis d'affiner mes outils d'observation par l'usage d'une grille d'observation dès avril 2017, et plus précisément lors de la rencontre du CLR du 13/04/2017 au Carrefour Familial Hochelaga. Cette période couvre également la collecte de données par le biais d'entrevues semi-dirigées. Ce n'est pas un hasard si j'ai décidé de débuter la tenue des entrevues semi-dirigées durant cette période. Elle m'apparaissait chargée en rebondissements et en tensions interactionnelles qui étaient plus fréquentes et plus intenses qu'à l'habitude.

J'ai également observé que les malaises étaient plus palpables, parfois simplement à la vue et à la présence des acteurs plus critiques. J'ai enfin senti chez certains partenaires le désir de s'entretenir avec moi, croyant pouvoir déposer dans le creux de mon oreille leurs craintes, leurs mécontentements, la peur de voir la concertation partir en vrille. Certains allaient jusqu'à craindre que les travaux de la RUI Hochelaga finissent par échouer. Le contenu des entrevues semi-dirigées a permis de creuser ces enjeux, en plus des éléments de discussion que je souhaitais aborder à l'aide de mon canevas d'entrevue. Leur contenu permet ainsi d'augmenter et d'offrir plus de relief à la notion d'*épreuve performative* par les façons dont les acteurs de la RUI Hochelaga désignaient le caractère éprouvant de leur propre prise de parole au sein du dispositif.

L'activité des partenaires est orientée par des critères normatifs qui montrent qu'après quelques prises de bec lors des rencontres du CLR, on s'attend de plus en plus à ce que les partenaires de la RUI Hochelaga soient « disciplinés » lors des rencontres. Et c'est particulièrement le cas pour les partenaires qui formulaient des critiques durant celles-ci. La présence de la critique à l'endroit des projets de la RUI Hochelaga et du processus en lui-même était difficilement tolérée, et encore plus le ton employé pour ce faire. Il semblait de plus en plus nécessaire qu'une gamme de compétences communicationnelles soit mobilisée pour prendre part aux rencontres de la RUI

Hochelaga. Parler fort, gesticuler outrageusement et s'indigner en public côtoyaient difficilement le décorum des rencontres de la RUI Hochelaga. Hargne et agressivité n'avaient semble-t-il pas leur place non plus. Pas que ces participants étaient considérés comme « incompétents », mais bien plus qu'ils ajoutaient une charge supplémentaire au travail d'animation dans la planification des rencontres.

Des partenaires du CLR ont rapporté en entrevue que ce dernier pouvait être perçu comme « (…) une instance qui peut être très difficile d'y aller, que ce n'est pas un espace ouvert aux débats ou à des réflexions ». On a l'impression que les critiques qui y sont adressées sont « (…) vues comme une perte de temps par rapport à l'ordre du jour… ou qui font en sorte que l'ordre du jour n'est pas respecté ». Ces partenaires, tout en indiquant qu'ils trouvaient difficile de participer, estimaient tout de même qu'il était pertinent de maintenir leur participation à ces rencontres.

Si deux moments devaient être retenus pour bien comprendre la mise en crise du dispositif de la RUI Hochelaga, c'est tout d'abord la première demande, en date du 9 juin 2017 (voir Figure 10), plus directe et affirmée, pour qu'un débat soit tenu concernant les préoccupations sociales dans le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga qui sera retenue. Cette rencontre du 9 juin 2017 qui s'est déroulée dans les bureaux de Lallemand montre bien que l'expression exagérée d'une gamme d'émotions liées au mécontentement agit comme un irritant, beaucoup plus qu'une manifestation et la publicisation d'un problème d'intérêt public qui devrait être au moins rappelé lors des rencontres de la RUI Hochelaga.

On remarque en revanche qu'un changement de formule permet de faciliter la discussion sur les effets de la revitalisation sur le quartier. La rencontre des partenaires du CLR du 23 novembre 2017 fit remonter le sujet dès le début de la rencontre, avec une demande d'ajout d'un point sur la cohabitation à l'ordre du jour. Bien qu'amenée poliment, cette demande suscita une méfiance parmi certains acteurs qui défièrent du regard la personne qui en avait fait la demande.

Il semblerait qu'on savait déjà où cette dernière voulait en venir. Une légère tension s'installa, bien que rapidement balayée par l'enthousiasme habituel des débuts de rencontre. Un autre acteur, en écoutant la présentation des projets d'animation des espaces publics du secteur sud-

ouest du quartier, et plus précisément l'animation qui se déroule dans le Square Dézéry, posa la question suivante :

> « est-ce que ces projets d'animation ont rapport avec la médiation entre les participants et les populations marginalisées ? Qu'est-ce qu'il en est des personnes marginalisées qui fréquentent déjà le parc ? On sait très bien que les personnes en situation d'itinérance dorment là-bas la nuit, qu'ils s'y sentent en sécurité. Est-ce que vous en tenez compte dans votre animation ? » (CLR 23/11/2017 - NO).

Les discussions se poursuivirent pour arriver au point qui avait été ajouté à l'ordre du jour. Comme le prochain plan d'action de la RUI Hochelaga devait être produit sous peu, il était considéré comme étant

> « (…) important de donner la chance aux membres de contribuer au plan d'action… Considérant que nous nous rencontrons seulement quatre fois par année, considérant que le prochain plan d'action sera déposé en 2018, considérant que la revitalisation urbaine intégrée a des impacts perçus positivement et parfois négativement par les populations du secteur, nous croyons qu'un espace de discussion serait de mise, un espace ouvert, inclusif et qui aura une influence sur les orientations de la RUI ».

La proposition fut reçue avec enthousiasme et applaudissement, tout comme elle suscita une certaine méfiance. On rappela que cette proposition « (…) fait partie de l'esprit des RUI… on travaillera ensemble » (*ibid*.). Cette proposition visait essentiellement à « (…) éviter les frictions et les réactions » (*ibid*.).

Curieusement, cette proposition sembla du même coup ne concerner qu'une poignée de participants, la plupart ne paraissant pas y voir un événement grandiose, mais bien juste un point de plus ajouté à l'ordre du jour. On comprend que certaines personnes, plus que d'autres, mesurèrent l'éventuelle portée de la proposition et le sens qu'elle prenait. On comprend

également qu'il s'agissait là d'un indice de l'expression frappante d'une petite coalition d'acteurs « dissidents » bien déterminés à provoquer un changement. Enfin, « [l]à où il y a pouvoir, il y a résistance et pourtant, ou plutôt par là même, celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir » (Foucault, 1994 cité dans Scott, 2008 : 126). À la fin de la rencontre, j'ai pu récupérer le bout de papier (Fig. 21) sur lequel était écrit la proposition[53] .

Réflexion sur la cohabitation dans le secteur RUI.

Proposer une rencontre de réflexion en janvier 2018 pour les membres de la RUI pour qu'ils puissent s'impliquer dans la bonification du plan d'action pour que la cohabitation/mixité soit au cœur des actions.

considérant que le plan de quartier énonce que : _____

considérant que nous nous rencontrons seulement 4 fois par année
considérant que le prochain plan d'action sera déposé en 2018
considérant que la Revitalisation urbaine intégrée a des impacts perçus positivement et parfois négativement par les populations du secteur.

Nous croyons qu'un espace de discussion serait de mise.
un espace ouvert, inclusif et qui aura une influence sur les orientations de la RUI.

Plan d'action quartier intégré
Programmation 2018-2019.

Fig. 21 : « Réflexion sur la cohabitation dans le secteur RUI »
Source : RUI Hochelaga, rencontre du CLR du 23/11/2017

[53] On peut y lire ceci : «Réflexion sur la cohabitation dans le secteur RUI. Proposer une rencontre de réflexion en janvier 2018 pour les membres de la RUI pour qu'ils puissent s'impliquer dans la bonification du plan d'action pour que la cohabitation/mixité soit au cœur des actions. Considérant que le plan de quartier énonce que : _____ Considérant que nous nous rencontrons seulement 4 fois par année, considérant que le prochain plan d'action sera déposé en 2018, considérant que la Revitalisation urbaine intégrée a des impacts perçus positivement et parfois négativement par les populations du secteur : Nous croyons qu'un espace de discussion serait de mise, un espace ouvert, inclusif et qui aura une influence sur les orientations de la RUI. —> Plan d'action quartier intégré Programmation 2018-2019. ».

Parce que les rencontres précédentes du CLR ont été marquées par des tentatives d'initier un débat, qui se sont révélées plutôt comme des confrontations, on aurait pu s'attendre à un changement dans la façon d'adresser le problème. La stratégie aurait-t-elle été de changer de porteur des revendications ? Plutôt que par l'indignation en public, aurait-t-il été plus profitable de changer de cible, en évitant cette fois d'accuser la RUI Hochelaga d'être partie prenante à la gentrification du quartier pour plutôt imaginer un autre mode participatif qui permettrait de réfléchir aux impacts de la revitalisation dans le secteur sud-ouest du quartier ? Parce que les dernières tentatives furent infructueuses, un changement de stratégie semblait nécessaire. Celle-ci prend naissance dans des discussions tenues en dehors des rencontres de la RUI Hochelaga :

> « C'est un lieu d'interactions, c'est sûr, pis après les rencontres, (…), ça donne lieu à des débats, pis après je vais avoir une discussion avec les gens, il va y avoir des réactions pis ils vont venir se confier à moi pour parler de leurs frustrations. Fek j'essaye de balancer leurs réactions, on essaye de mesurer avec eux. Des fois il faut que je les calme du mieux que je peux, je vais leur dire par exemple « ton intervention était pertinente, mais fais la autrement, si tu veux te faire entendre » (rire). Tsé il y a des échanges qui étaient complètement mal organisés et pas constructifs, fek c'est là où, je pense qu'ils ont peut-être la responsabilité de critiquer, mais il y a une façon de dire les choses. Des fois c'était tellement pas adéquat, fek bon, tsé, je leur dis « je vais aider dans les batailles, mais on va se parler avant, pis on va le dire autrement. » (Extrait d'entrevue - CF#6).

On m'expliqua que le Comité BAILS souhaitait voir uniquement des logements sociaux sur le site du concessionnaire automobile Goyette, mais que cette demande ne se réaliserait jamais, que plusieurs partenaires n'y croient pas. Il s'agissait alors de trouver un équilibre entre « un 100% logement social » et ce qui pourrait être réclamé à travers des négociations pour avoir le maximum, mais de manière réaliste.

On m'expliqua également que le militantisme demeure important puisqu'il permet de toujours rappeler les enjeux sociaux du quartier et l'importance de préserver et construire les logements sociaux. Ce rappel permet de ne pas les oublier et de redire qu'il est important que la concertation soit poussée par des acteurs tels qu'un comité logement qui revendique pour obtenir le maximum de logements sociaux.

> « (…) la seule chose, c'est que, il peut y avoir des accrochages, et là on va se parler pour dire au Comité logement « faites attention là, parce que si vous ruinez le projet, il n'y en aura pas de logement social ». Fek là où c'est dangereux pour les projets, tsé c'est de vouloir créer des malaises pour créer des malaises, ça peut être fatiguant et ça peut déranger. Alors dernièrement on s'est dit « va falloir s'asseoir et regarder c'est quoi qu'on veut, pis c'est quoi qu'on dit, pis comment on le dit. Ça nous permettrait de faire une meilleure stratégie ensemble pour que ce soit plus constructif » (Extrait d'entrevue - CF#6).

La proposition de la rencontre du 23 novembre 2017 est à l'image d'un changement d'approche qui se voulait constructive et plus facilement acceptée lors des rencontres de la RUI Hochelaga. Elle permettait concrètement de mettre en branle un processus de réflexion critique à l'endroit du fonctionnement de la RUI Hochelaga et de sa gouvernance. Elle montre également comment il est possible d'introduire une critique sans la nommer comme telle, en soulignant subtilement certains problèmes au sein de la RUI et les paradoxes de la revitalisation. Elle met ainsi en perspective la possibilité de participer sans se crisper, par la proposition d'une critique constructive qui ne crée ni tension, ni émoi. Il y a là quelque chose de ce que J. Scott nomme l'infrapolitique, ou pour le dire plus simplement, une lutte politique plus discrète loin des « rébellions bruyantes (…) par le fait d'un choix tactique informé par une sage connaissance des rapports de force » (Scott, 2008 : 199).

L'acceptabilité de cet énoncé découle également beaucoup du fait que la personne qui en a fait la proposition a une longue feuille de route qui tient davantage de la philosophie du « se rallier plutôt que se braquer ». Comme elle le dit elle-même, c'est ce qui en fait un acteur

« irréprochable » et « épargné » aux yeux du cercle des autres partenaires de la concertation. Comme le dit Scott, « [d]ans toute communauté de petite taille et relativement soudée, la réputation d'un individu a souvent des conséquences directes » (2008 : 146). Pour ajouter à la complexité de cette tactique, une autre personne m'a informé qu'il semblerait que pour cette dernière :

> « (…) dans cette dynamique-là, il est important d'essayer justement d'avoir les bons mots, d'avoir le bon ton aussi. Parce que, tu sais, que dans la communication c'est ce qu'on dit oui, mais comment on le dit aussi (…) donc c'est à travers les discussions, pis c'est à travers les volontés collectives qu'on arrive à faire quelque chose, et le ton m'apparaît quelque chose d'important, les sujets bien sûr pis les contenus bien sûr aussi, mais tsé, c'est une construction et donc moi je pense que ça reste un objet fragile et je le traite comme tel… » (Extrait d'entrevue - IH#1).

6.5 - Tactiques et occupation de l'espace politique

La rencontre du 8 février 2018 est consacrée à un exercice de bilan qui fait suite à la demande de la rencontre précédente durant laquelle un acteur communautaire s'est prononcé pour qu'une rencontre de réflexion sur les impacts de la RUI Hochelaga ait lieu. Cette rencontre mit en scène de nouveaux participants, nombreux et sympathiques aux revendications du Comité BAILS. Leur présence dès le début de la rencontre annonce d'inévitables confrontations avec les autres partenaires de la démarche.

> « La rencontre aujourd'hui c'est une personne qui a planifié ça, qui a pensé de faire une rencontre beaucoup plus élargie du CLR dans la préparation du plan d'action pour les prochaines années. On a prit une décision là-dessus en fin novembre dernier. Donc on sollicite votre avis pour dégager certaines priorités pour les cinq prochaines années. Donc on ne va pas dans le micro, on va y aller plutôt dans le macro donc, c'est plus de nous donner des indications sur des

> pistes d'actions générales, sur les orientations que le projet de revitalisation urbaine intégrée qui devrait être encore en place pendant les cinq prochaines années, pour que le comité de coordination puisse les prendre en note, retravailler là-dessus pis qu'on va re-présenter au CLR, qu'on va voter au mois de mai prochain pour qu'on puisse faire le transfert à la Ville et à l'arrondissement pour les prochaines années. » (CLR 08/02/2018 - NO).

Après avoir présenté la démarche de la rencontre, la méthodologie qui lui est applicable ainsi que le déroulement qui est souhaité, l'animation interpella l'assemblée pour voir si l'introduction suscitait des questions et des commentaires.

- « Avant de poursuivre à la seconde partie de la rencontre, j'accepterai une ou deux questions, afin qu'on puisse enchaîner rapidement…… (une main se lève) - Oui ? »

- « On nous a dit dans le fond que… il y avait eu les premiers CLR et qu'un CoCo avait été élu (Oui…), euh… donc, il y a une gouvernance dans tout ça, le lien avec la Table on le comprend bien, mais cette notion d'élection là pis de composition du CoCo, ça c'est pas clair pour moi, fek j'imagine que c'est pas clair pour personne, pis euh… est-ce que c'est quelque chose qu'on peut discuter aussi ? - (Oui) ».

L'explication est la suivante : il y a sept personnes au CoCo qui représentent chacune un secteur d'activité de façon à ce que le CoCo puisse être représentatif de ce qui se passe de manière générale dans le quartier.

> « Il y a des gens qui interviennent directement dans le secteur, d'autres qui proviennent de l'arrondissement, il y a aussi des gens qui représentent le secteur économique, etc. Donc ce n'est pas un CoCo qui représente un secteur en particulier, bref, on a toujours essayé depuis les débuts d'avoir des points de vue différents autour de la table. L'idée c'est d'obtenir une analyse un peu plus fine des développements sur le territoire… On pourra discuter de tout ça dans la

> seconde partie de la rencontre, de la composition du CoCo et du lien entre le CLR et le CoCo » (*ibid*.).

Suite à cette première intervention, les partenaires enchaînèrent une série de questions et de commentaires :

> « C'est pas une question, mais je voudrais souligner quelque chose : il y a comme une confusion des fois dans les présentations entre les projets, les initiatives du CLR ou de la RUI et les projets, entre les projets qui sont initiés par le CLR et la RUI et ce qui se passe dans le secteur à l'extérieur des initiatives ».

Une autre personne intervint afin de mieux comprendre la démarche :

> « Ce que je comprends c'est que la RUI ne décide pas, n'investit pas nécessairement dans des projets, mais aide à ce que des projets se réalisent, notamment en faisant des lettres d'appui, est-ce qu'il y a des critères de sélection ou d'appui pour ne pas alimenter la gentrification dans le quartier ? Qu'on pense à aider les personnes des milieux défavorisés, ce que je remarque c'est que certaines choses ont été faites, mais beaucoup de restaurants et de cafés locaux débarquent et alimentent la gentrification, qui ne sont pas du tout adressés aux gens les plus défavorisés dans le quartier. Est-ce qu'il y a des règlements, des choses, des critères de sélection pour quels projets on appuie pis quels projets ne rentrent pas dans le cadre de ce qu'on voudrait voir sur la rue Sainte-Catherine ? ».

Des précisions et des éclaircissements furent alors amenés pour expliquer le rôle de la RUI dans le paysage du quartier Hochelaga :

> « Dans le fond, c'est un projet de revitalisation urbaine intégrée, c'est ça le programme, c'est un programme qui s'inscrit aussi dans un projet de lutte à la pauvreté, c'est ça que ça dit, la lutte à la pauvreté dans une RUI pour la Table

> de quartier ça se décline davantage en essayant de développer des consensus sur des problématiques qui touchent particulièrement les clientèles défavorisées. Mais on n'intervient pas sur d'autres façons, on influence, mais on ne distribue pas, on ne décide rien, on ne peut qu'influencer des choses, dans la mesure où on peut le faire, on le fait. Mais on ne rentre pas en compétition avec les autres acteurs sociaux, on peut avoir des acteurs sociaux, économiques, privés etc., qu'on tente d'influencer, c'est le seul travail qu'on peut faire, on peut travailler fort pour développer à l'occasion du logement social sur Saint-Catherine, on peut travailler fort pour faire ça, mais dans la mesure que la conjoncture permet qu'on le fasse, on va le faire. Il n'y a pas de critères discriminatoires du genre « ça c'est correct, ça c'est pas correct », on marche par consensus et la RUI représente la philosophie, c'est de reprendre ensemble des forces sociales dans un milieu particulier avec un modèle de lutte à la pauvreté. Donc, les acteurs économiques ou riches, qui ont des projets, ils sont les bienvenus. On essaye d'influencer pour que le projet ait un volet plus de lutte à la pauvreté ».

Une dernière intervention mit toutefois le feu aux poudres; la RUI Hochelaga est alors attaquée de front. Aux dires de la personne qui en est l'instigatrice, la RUI Hochelaga souhaiterait explicitement limiter l'action des travailleuses du sexe, considérées comme étant indésirables dans le quartier, ce qui reviendrait à nuire explicitement à leur droit fondamental d'exister et de mener un travail et gagner de l'argent pour subvenir à leurs besoins. Le ton de l'intervention est sans équivoque, ce qui crée un malaise parmi les participants. La personne à l'animation indiqua alors ne pas souhaiter avoir ce débat ni cette conversation à l'issue improbable.

Elle ajouta :

> « Si un des défis comme vous le soulevez c'est qu'on ne tient pas assez en compte les populations marginalisées, et bien vous le direz à votre table, on va en discuter et on va le faire remonter au niveau des priorités, le but aujourd'hui ce n'est pas de démobiliser, mais qu'on travaille ensemble, qu'on ressorte avec

> des objectifs, pas qu'on empêche de travailler ensemble, alors je vous inviterais à vous disperser autour des tables de discussion ».

Il semble assez clair que cette rencontre constitue la manifestation la plus visible du désir de mettre en crise le dispositif de la RUI Hochelaga. Il semble que l'opportunité de discuter du plan d'action tel que demandé le 23 novembre 2017, c'est-à-dire durant la rencontre qui a précédée celle-ci, ait été saisie afin de mettre l'accent sur les questions de gouvernance et d'inscrire en haut de la liste des préoccupations de la concertation les enjeux sociaux du quartier.

La tactique semble avoir été la suivante : arriver nombreux et participer activement en portant haut et fort les paradoxes qu'entraîne la revitalisation du quartier Hochelaga. L'hypothèse est que si les voix sont suffisamment nombreuses, elles pourront peut-être réussir à inscrire plus sérieusement, par leur nombre, les préoccupations à l'endroit de la gentrification et des personnes marginalisées.

> « (…) tu as ce groupe là qui débarque, ils sont 7-8 personnes, pis des gens qui ont la plupart, jamais participé à rien de la RUI, fek l'information c'est de l'information qu'ils ont eu dans leur réseau ou de d'autres lieux (…) tsé il y avait une stratégie quand même derrière ça pour dire « tsé on vient à plusieurs pour s'assurer qu'on est plusieurs à porter le même message, ça va donner l'impression que le message est porté, qu'il y a beaucoup de monde qui le partagent dans le quartier » (Extrait d'entrevue - CH#4).

La tactique semble avoir produit ses effets puisque le compte rendu de cette rencontre fait ressortir avec beaucoup d'ampleur les préoccupations sociales et les condamnations à l'endroit de la gentrification. Le compte rendu est dans les faits dominé par la présence d'un discours social qui provient des commentaires des participants qui ont été récoltés et retranscrits tels quels[54].

Ceux-ci sont portés au compte rendu en quatre grandes catégories :

---

[54] Il faut souligner que la coordination de la RUI Hochelaga fait preuve dans ce contexte d'une rigueur qui mérite d'être saluée puisqu'elle met en évidence les commentaires des participants en dépit du fait que plusieurs minent certains aspects du fonctionnement et que d'autres soulignent les travers de la RUI Hochelaga.

« 1- Quels sont les bons coups, les plus grandes réussites de la RUI Hochelaga, que ce soit des actions, des réalisations ou des améliorations à la concertation locale ou à la participation citoyenne? »;

« 2 - Quels sont les défis auxquels nous faisons face dans la mise en œuvre de la démarche RUI ? »;

« 3 - Des éléments figurant au plan de revitalisation ont-ils été négligés ou sont-ils manquants ? »;

« 4 - Autres sujets de discussion ».

Les bons coups de la RUI Hochelaga qui sont rapportés par les participants sont également nombreux et il serait inutile d'en faire la liste. Retenons pour l'essentiel que plusieurs projets sont salués par les participants, avec en tête de liste la Brigade verte (Fig. 22) à laquelle s'ajoutent plusieurs initiatives de lutte contre le désert alimentaire dans le quartier, qui sont pilotées par un acteur de LTQHM et non la RUI Hochelaga directement. S'ajoute à cela l'organisation de cette journée de discussion qui permit aux participants d'échanger sur les enjeux du quartier. On peut nommer en bout de ligne l'amélioration du sentiment de sécurité et d'appartenance, la création d'une nouvelle dynamique dans le secteur, le verdissement et le réseautage.

Fig. 22 : La Brigade verte
Source : Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur (YQQ)
Reproduit avec la permission de YQQ

On peut rassembler les défis auxquels la RUI Hochelaga fait face sous la bannière de la transparence, de l'inclusion, de la menace de la gentrification, de la valorisation des personnes marginalisées et précaires du quartier, du maintien de la mobilisation citoyenne, de l'arrimage des projets avec les besoins et du bilan des impacts des actions de la RUI Hochelaga. Un des aspects récurent concerne la recherche de consensus à tout prix et la nécessité de laisser plus de place aux questions, discussions et critiques. On souligne également le peu de temps qui est accordé aux discussions durant les rencontres du CLR. Certains participants voudraient des rencontres d'une plus longue durée pour que puissent se tenir des discussions plus pointues et moins sur un mode de suivi et de présentation de l'avancement des différents projets. En gros, certains participants veulent que soit mis de l'avant le mode délibératif en n'excluant pas toutefois la recherche de consensus. L'idée finalement consiste à ne pas mettre de l'avant l'impératif du consensus, mais bien l'impératif de la discussion, de la délibération et de l'exercice démocratique.

Il faut également mentionner que plusieurs des participants à cette rencontre en étaient à leur premier exercice de participation au CLR de la RUI Hochelaga. Certains participants ont même avoué ne pas comprendre tout à fait le fonctionnement, leur présence étant principalement justifiée d'un point de vue militant. Une personne, qui prenait activement part aux discussions à la table où j'ai pris place à un moment de la rencontre, a indiqué qu'elle ne connaissait pas les rouages de la RUI Hochelaga. On lui avait dit que la RUI Hochelaga contribue seulement à la gentrification du quartier, ce qui motiva sa présence en tant que citoyenne et militante. Elle s'est fait rabrouée après cette confession, questionnée notamment sur la légitimité de sa prise de parole un peu trop assurée eu égard son manque d'érudition.

Il n'en demeure pas moins que la tactique a porté ses fruits puisqu'elle a soulevé beaucoup de questionnements, de doutes et de remises en question de la part des membres du CoCo et de la coordination de la RUI Hochelaga. Le point 3 de l'ordre du jour de la rencontre du CoCo du 17 mai 2018 revient explicitement sur les rencontres des 8 février et du 12 avril 2018. Il est indiqué que :

> « (…) la question de la gouvernance a été au centre des discussions. Des citoyens membres du Comité BAILS étaient présents pour une première fois au CLR, avaient une méconnaissance du fonctionnement de la RUI et ont ainsi monopolisé grandement les échanges. Cela a toutefois soulevé un questionnement par rapport à la gouvernance de la RUI. Est-il préférable de poursuivre dans un mode de participation relativement informel, ou de se doter de règles de fonctionnement ? Le CoCo en conclut qu'un document officiel de la RUI devrait être produit afin d'expliquer ce qu'est la RUI pour de nouveaux participants et faire preuve de transparence quant à nos processus décisionnels. Cette proposition fut présentée au prochain CLR et le document fut produit pendant l'été [2018] » (CoCo 17/05/2018 - CR).

Plus qu'une tactique, plus qu'une mobilisation planifiée stratégiquement par les groupes militants anti-gentrification et critiques de la RUI Hochelaga, c'est la dimension esthétique de cette

mobilisation qui est frappante par le ton employé par certains militants, par la multiplication de leurs voix et leur répartition à travers les sous-groupes de discussion. Je circulais entre les tables et partout je pouvais entendre des questions sur les volontés de la RUI Hochelaga, des explications sur ce qu'est la gentrification, des critiques au fait que ce ne sont pas toutes les voix du quartier qui sont sollicitées dans le processus, qu'il y a donc des oubliés. Et souvent, ces mêmes militants, lorsqu'une réponse leur était fournie, renchérissaient de plus belle sans trop écouter leurs interlocuteurs, ou très peu. Je voyais des partenaires de la RUI Hochelaga perdre patience et le manifester par des postures du corps qui témoignaient du désir de se désengager de la discussion, des bras croisés et des regards furtifs lancés vers les autres tables comme pour se comparer. Je voyais des discussions animées à d'autres tables, qui finalement n'étaient que des monologues venant d'une personne qui tenait absolument à ce que la RUI Hochelaga cesse immédiatement ses activités. Je voyais aussi d'autres partenaires, habituellement sympathiques aux requêtes des groupes militants, craindre que la rencontre ne dérape, sans toutefois s'empêcher d'apprécier la tactique et ses effets.

Les partenaires de la RUI Hochelaga se sont fait prendre par surprise, en acceptant tout de même de se prêter au jeu afin de réaliser l'activité de bilan des 5 ans de la RUI Hochelaga dans des conditions qui se sont annoncées difficiles. Les conséquences de cette mobilisation se sont faites sentir assez rapidement. On a pu observer notamment comment cette mobilisation a suscité une prise de conscience collective lors des rencontres suivantes. On a également assisté à une refonte du cadre de gouvernance de la RUI Hochelaga afin d'élargir la participation. Enfin, on a constaté combien les enjeux sociaux du quartier ont prit une place beaucoup plus importante au sein des préoccupations collectives, en plus d'être rappelés constamment durant les discussions durant les rencontres qui suivirent.

Soudainement, parler plus ouvertement des effets non-désirés de la revitalisation tels qu'ils peuvent se manifester plus directement chez les personnes marginalisées du quartier, et de manière plus insidieuse chez les personnes moins bien nanties, devenait moins tabou et allait susciter des sympathies inattendues au sein de la concertation. C'est ici qu'on peut comment les

moments de transgression participent d'une part à révéler le caractère normatif d'une institution, et qu'ils participent d'autre part aux innovations institutionnelles (Boudreau, 2018 : 247).

6.6 - Conclusion

On comprend finalement que la mise en crise du dispositif de la RUI Hochelaga provient des crises qui sont constatées un peu partout dans l'espace public du quartier Hochelaga, et plus précisément dans sa portion sud-ouest. Pour certains, il s'agit d'une nécessité de (ré)orienter la RUI Hochelaga et ses actions, ou du moins susciter de nouvelles questions et faire remonter des préoccupations à l'égard des populations marginalisées, voire plus largement des populations moins bien nanties. Le constat découle principalement de la disparité des actions qui sont posées sur le territoire et de l'esprit de lutte à la pauvreté qui devrait, semble-t-il, préfigurer et constituer le cadre opératoire de la RUI Hochelaga. Or, ce que les acteurs plus critiques font remarquer, c'est que l'acception qui figure aux plans d'action de la RUI Hochelaga de ce qu'est la lutte contre la pauvreté ne rencontre pas la volonté des groupes qui, quotidiennement, travaillent à lutter contre la pauvreté, que ce soit dans les champs de l'itinérance, de la toxicomanie, du travail du sexe ou du logement social. D'où les préoccupations qui émergent au cœur des échanges et au fil des rencontres du CLR de la RUI Hochelaga; d'où également les critiques qui sont adressées à l'endroit du processus et de la façon d'opérer la revitalisation urbaine intégrée sur le territoire.

Un enjeu apparaît de plus en plus clairement : comment faire tenir ensemble les acteurs qui participent aux rencontres du CLR et comment assurer une présence de la critique sans que celle-ci ne devienne un frein aux rencontres ? Comment maintenir une participation de tous les acteurs malgré la crise qui fait rage durant cette période ? Une question s'impose également sur le plan méthodologique puisqu'il pourrait s'agir pour le lecteur d'une tempête dans un verre d'eau que j'aurais voulu sublimer. Il s'avère toutefois important de voir comment cette rencontre marque un tournant dans la façon dont sera conduite la concertation et quelles modifications concrètes seront apportées. Ainsi, le lien entre la volonté de mettre en crise le dispositif de la RUI Hochelaga et les critiques qui sont adressées au consensus se discute à partir du désir exprimé ouvertement que des modifications soient apportées dans la façon dont sont menés les projets de la RUI Hochelaga,

mais aussi certains liens d'influence qui apparaissent de plus en plus clairement. On se rend compte que c'est la gouvernance de la RUI Hochelaga qui précède la façon dont seront menés les projets et la forme qu'ils prendront.

Si on prend un pas de recul, on remarque qu'il s'agit plus d'une crise du procédural que du dispositif en soi. Cette critique du procédural s'appuie tout de même sur les orientations de la RUI et sur les actions qu'elle pose.

Chapitre 7 - Transformations

On retrouve chez Mead l'idée que les changements institutionnels s'effectuent de manière soit « naturelle » et « inconsciente », soit au contraire de manière « consciente » telle que dans le cas d'une « révolution » ou d'une « réforme », allant ainsi à l'encontre d'un « ordre social » selon une volonté explicite de le transformer. Et c'est précisément là que se situe l'enjeu à savoir que dans la différence entre une transformation institutionnelle « consciente » ou « inconsciente » il y a cette différence que Mead désigne par des institutions conservatrices et récalcitrantes au changement social et des institutions qui sont au contraire ouvertes au processus « progressif et dynamique », « à l'originalité, à la plasticité et à la variété [des] conduites » (Mead, 2006[1934] cité dans Côté, 2014 : 170).

Fig. 23 : Ligne du temps - Transformations
Ligne du temps réalisée par l'auteur

On repère graduellement comment s'opère ce qui semble de plus en plus être une tactique pour redéfinir les enjeux prioritaires. Pour y arriver, il semblerait qu'il faille entendre d'autres définitions de la situation qui touchent aux enjeux sociaux du quartier. Les interventions durant les rencontres du CLR furent courageuses en ce sens qu'elles proposèrent des objets de discussion qui ne sont jamais au centre des préoccupations, ni des discussions. La gentrification, les conditions de vie des personnes marginalisées, les liens entre la RUI Hochelaga et la SDC, par exemple, furent nommés, sans jamais être discutés plus en profondeur lors des rencontres des partenaires de la démarche.

Il aura fallu que l'indignation du public et l'expression d'un mécontentement stimulent l'organisation en coulisse d'une tactique pour que puisse se tenir une rencontre de réflexion. Celle-ci, loin de ce qui était attendu par la coordination de la RUI Hochelaga, est plutôt apparue comme une démonstration de force. En bousculant l'animation dans son rôle, en martelant les problèmes de la revitalisation, en expliquant comment elle est vécue par les personnes marginalisées et en situation de précarité, c'est tout un changement de perspective qui s'est amorcé en faisant naître toutes sortes de questionnements chez les participants : « Et si on s'était trompé » ?

Un partenaire précisera cette pensée en indiquant :

> « qu'il y a un problème déjà au niveau sémantique puisque le terme revitalisation, c'est un mot qui est biologique, qui suggère finalement qu'il n'y a plus de vie… ou moins de vie dans un territoire donné. Et comment ils mesurent la vitalité d'un espace ? Les chiffres permettent de quantifier la présence dans un lieu ou encore en mesurant les revenus, ou la présence de nouveaux commerces, etc. Alors ça montrerait que ça devient vivant » (Extrait d'entrevue - CH#1).

Il ajoute :

> « ll ne faut pas oublier qu'il s'agit d'un processus politique, qui est le fruit de choix politiques et économiques dans lequel il y a un contre-pouvoir possible, on ne peut pas dire qu'on est contre la revitalisation. On ne peut pas être contre le développement c'est pour cela qu'on ne parle jamais nous-autres de revitalisation, mais plutôt de transformations dans le quartier ou de gentrification. C'est un choix de termes car pour nous c'est un processus politique dans lequel les gens qui habitent un territoire ont leur mot à dire » (*ibid*.).

La mobilisation aura permis ainsi deux choses : 1) une prise de conscience collective et l'apparition de l'inscription durable des préoccupations vis-à-vis les dimensions sociales de la revitalisation urbaine; 2) l'amorce d'une transformation par la mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance et une vision renouvelée de la participation et du fonctionnement des comités de la RUI (CoCo et CLR).

Comme l'indique l'extrait d'entrevue ci-haut, le processus de transformation par l'effet présumé de la RUI Hochelaga s'inscrit précisément dans un processus politique qui révèle des enjeux de pouvoir et de contre-pouvoir. La réflexion qui se trouve derrière, c'est bien celle des possibilités de provoquer des transformations au sein de ce processus politique qui pose problème aux yeux de certains partenaires. Au final, l'idée est la suivante : si la RUI Hochelaga, après avoir essuyé plusieurs critiques, produit un nouveau cadre de gouvernance, elle ouvre en quelque sorte la porte à une possibilité de transformation de ses modalités d'action.

7.1 - Le choc de culture

> « Comment je dirais bien ça, la synthèse que je retiens de cet échange si j'avais à synthétiser tout ça et bien, le plus gros reproche, ben les reproches du départ, les choses étaient… l'ambiance de cette rencontre était cristallisée…. Moi j'ai été surpris du type de message qu'on s'est fait passer, et surtout de la stratégie

qui était proposée par certains et je dois avouer que pour moi, il y avait un choc de culture important » (CoCo 15/03/2018 - NO).

Le ton est lancé dès le début de la rencontre et les membres du CoCo ne peuvent retenir leur désir de revenir sur la forte opposition qu'ils ont rencontrée lors de la rencontre de réflexion du 8 février 2018. Certains sont sans mot pour décrire la tactique qu'ils n'avaient pas anticipée, d'autres vont plutôt signifier leur désapprobation et leur déception devant la mobilisation. D'autres vont plutôt éprouver la crainte d'une démobilisation générale des partenaires de la RUI Hochelaga. Le mot se passe entre les membres du CoCo lors de la rencontre du 15 mars 2018 pour décrire une tentative de sabotage de la rencontre de bilan des 5 ans de la RUI Hochelaga :

- « De ce que j'ai compris de ce qui nous était demandé, c'était que toutes les actions de la RUI soient orientées VERS les clientèles les plus défavorisées… et ce au détriment de la création de solidarité entre les différents types de population qui habitent le sud-ouest ».

- Une voix s'ajoute : « Juste pour préciser… (en désignant du menton un participant) parce que là je vois que (nom d'un participant) fronce les sourcils ».

- « Non non, c'pas ça... », répond celui-ci.

- « Non non là… C'est parce que dans le fond, on a fait une invitation beaucoup plus large (…) des gens se sont mobilisés pour être présents et donc ça a été une parole qui n'allait pas dans le sens du consensus établi depuis 5 ans. Donc ça dissonait un peu avec les discours usuels qu'on a (…) c'est-à-dire que la RUI devrait se préoccuper ESSENTIELLEMENT, sinon EXCLUSIVEMENT des populations marginalisées. C'est ressorti dans trois tables sur quatre ».

J'apprendrai durant cette rencontre du CoCo que si on veut comprendre l'origine de la crise, il faut remonter aux rencontres qui se sont tenues dans le cadre de l'achat du « 3207 » situé sur la rue Sainte-Catherine E.[55] par la SHAPEM en mai 2017.

[55] Le lecteur se souviendra de cette adresse, aux côtés des « 3911 » et « 3629 », qui était fréquentée par des personnes marginalisées du quartier.

Les organismes communautaires qui se sont concertés durant cette période ont constaté que l'achat du « 3207 » :

> « (…) avait fait en sorte de déplacer des populations (les locataires du « 3207 »), a fait en sorte qu'il y a du monde qui se sont retrouvés à la rue, du *fentanyl*, des décès… (...) Même s'il y a eu des côtés positifs, on s'est rendu compte qu'il y a[vait] également des difficultés, qu'on n'était pas outillé, qu'on n'avait pas la capacité et on a perdu le contrôle quand la municipalité a décidé de fermer l'immeuble (3207) à cause d'un dégât d'eau, fek ouin, il y a quelque chose qui est parti de là » (*ibid*.).

Dans ce contexte bien particulier, le petit regroupement d'organismes s'est mis à travailler « (…) avec des organismes qui sont moins représentés à la RUI… les travailleurs de rue, les groupes de défense de droit, Dopamine, Stella »[56]. Ces derniers semblent avoir partagé leurs préoccupations avec le petit regroupement d'organismes, qui leur a suggéré de faire entendre leurs voix, sachant qu'eux-mêmes n'avaient pas les compétences pour agir avec les populations vulnérables qui logeaient au « 3207 ». Certains bâtiments sur la rue Sainte-Catherine n'ont d'ailleurs pas été achetés par des groupes tels que les Groupes de ressources techniques (GRT) ou encore la SHAPEM, précisément parce que des alternatives n'avaient pas été trouvées pour venir en aide aux populations vulnérables qui y logeaient.

En partageant leurs préoccupations, les organismes qui travaillent de près avec les populations marginalisées, ont donné l'impression qu'ils ne se sentaient pas nécessairement en cohésion avec les approches de LTQHM, ses comités et la RUI Hochelaga.

Sur un ton empreint d'une gêne certaine :

- « …Pis j'ai l'impression que… comme… c'est comme si…y'a….il….se…. Ils sentaient peut-être pas euh……pas comme en cohésion avec….la….la……..notre approche à la Table [de quartier] pis au comité Cadre bâti… pis ça s'est transmis sur la RUI… parce qu'il y a des

[56] Fondé en 1995, l'organisme Stella supporte les travailleuses du sexe afin qu'elles puissent vivre et travailler en sécurité et avec dignité.

actions… pis j'ai l'impression que… les rôles et responsabilités de qui… de …. Tsé « *la RUI ça sert à quoi ?* » tsé… (rire) »

- « Ok…… »

- « Que tsé… pis là… pis là y'a eu comme un déplacement… de…….. pis là c'tait comme un lieu… pis, c'est vrai que… la demande avait été faite de… d'avoir une rencontre de réflexion… dans une perspective de « on va s'entendre pis on va se parler » tsé… pis ben… (rire nerveux)…c'est dommage de pas avoir été là (à la rencontre du 8 février 2018) parce que je me sens un peu responsable d'avoir *focusé* sur le mouvement… »

J'apprends également que ce qui devrait retenir l'attention des partenaires du CoCo, selon les dires d'un acteur, ce sont les expertises des personnes qui travaillent directement avec les personnes marginalisées du quartier. Il semble que ce serait le point d'orgue de la concertation, puisqu'aucun autre partenaire n'est capable de dire « wooo, il faut faire ça! » : « Écoutez, ils font ça comme job dans la vie, juste travailler avec les personnes vulnérables… ils sont là au quotidien pour soutenir, pour trouver des solutions à l'itinérance ».

La poursuite de la discussion fit émerger un pan de l'histoire communautaire du quartier Hochelaga-Maisonneuve en guise de rappel des précurseurs qui ont contribué à sa reconstruction : « (…) pis elle lui disait… « ok c'est ben beau ton discours théorique là, mais vient donc sur le plancher des vaches avec moi ». Les femmes qui s'occupaient du Chic Resto Pop[57] étaient douées pour axer leurs actions sur « l'éducation populaire, comment travailler avec les exclus ». Leurs façons d'adopter des positions « médiatrices et consensuelles empêchaient tout extrémisme », c'est-à-dire, semble-t-il, qu'elles étaient capables de faire la part des choses, de rejoindre et de concilier l'ensemble des points de vue.

J'entendis finalement dans cette discussion que la capacité d'accorder ensemble les points de vue par des positions médiatrices n'est pas contraire à la possibilité de tenir des débats, qu'autrement

[57] On peut d'ailleurs mieux comprendre à la fois les enjeux du quartier et les solutions qu'ont offert les personnes qui se sont impliquées dès les débuts du projet du Chic Resto Pop dans le documentaire intitulé « Au chic Resto Pop » réalisé par la documentariste Tahani Rached en 1990 : https://www.onf.ca/film/au_chic_resto_pop/

dit, aller chercher des consensus n'est pas une antinomie au débat : « Et j'ai l'impression qu'on perd dans Hochelaga-Maisonneuve cette génération-là qui avait réussi à créer le tissus… la cohésion du tissu social… avec des grands débats (…) ». Et actuellement, l'incapacité de tenir des débats, comme les tactiques militantes, apparaît comme un marqueur d'un changement dans la culture de concertation du quartier : « Il y a quelque chose qui dépasse la RUI… pis… je pense qu'il y a un signal ici dont il faut tenir compte… ».

Ce dernier point de vue ne semble pas partagé par tous les membres du CoCo :

- « Je ne sais pas s'il y a un signal ou pas. Moi c'est quand que la première intervention dans la salle a dit que le RUI cherche fondamentalement à expulser les travailleuses du sexe du quartier, moi c'est pas une parole recevable, parce que c'est pas ça qu'on fait ».

- « Ben je te dirais que les autres RUI à Montréal, c'est ce qu'ils font… Mais c'est de la méconnaissance ».

- Une troisième voix s'ajoute : « Nous on était avec les gens de l'urbanisme à l'Arrondissement… on s'était mis d'accord pour ne pas tous s'asseoir aux mêmes tables, et ce qui ressortait je pense quand on en a parlé après la rencontre, c'était une question de méconnaissance… mais une méconnaissance par les personnes de ce que c'est une RUI… C'est quoi l'intérêt de faire de l'aménagement avant de….de…… et bien c'est l'essence même d'une RUI ».

- « Il y a des gens qui sont arrivés, qui ont été invités par certains intervenants… qui ne savaient même pas ce que ça veut dire la revitalisation urbaine intégrée et qui étaient porteurs essentiellement d'un discours politique… à l'occasion plus destructeur… et d'autres là-dedans qui avaient un discours plus nuancé. Bref, il y a des discours qu'on ne peut pas accepter dans une démarche comme la notre (…). Parce qu'un discours comme celui-là, si on l'accepte, ça veut dire que peu importe ce qu'on fera, ce sera toujours pour gentrifier le quartier ».

- Une quatrième voix s'ajoute à la discussion :

- « Moi là ce que je comprends de tout ça, c'est qu'il s'agit surtout d'une attaque à la philosophie d'action. Mais on a quand même fait un exercice ouvert cette journée-là. Moi, je m'excuse, mais il faut quand même prendre acte de ce que notre exercice ouvert nous a donné, par la suite on peut se dire « Oui, mais cet exercice-là a subi différents types de pressions pis on veut consulter de façon plus large afin de compléter la vision. Mais moi je ne peux pas nier ce qu'on s'est fait dire à l'occasion de cette rencontre-là, et ce qu'on s'est fait dire c'est que, on croit que l'ensemble de l'action devrait viser les personnes les plus pauvres, les gens les plus démunis, les personnes les plus marginales, au détriment des alliances qui peuvent être faites entre les différents types d'acteurs ».

Parce que le plan d'action de la RUI Hochelaga couvre quatre axes qui touchent à la fois les dimensions sociale, économique et aménagiste, tout ce qui ne rejoint pas directement les actions pour aider les populations marginalisées et plus démunies, est interprété comme un gaspillage des ressources.

- Une cinquième voix s'ajoute à la discussion : « Moi ce qui m'a dérangé, c'est pas qu'on me pose des questions sur le fond, c'est que c'était une action militante avec une impossibilité de discussion, point barre. Ça ça m'a dérangé. Qu'est-ce que c'est la finalité de la RUI ?, cette question-là j'ai aucun problème avec ça, pis je suis prêt à en discuter, pis ça me fait plaisir, pis moi aussi je l'apprends parce que ça fait pas longtemps que je suis là non plus. Tsé j'ai lu beaucoup, je parle avec beaucoup de gens, j'apprends beaucoup avec les organismes que je côtoie. Mais si t'es pas là pour en discuter, que t'es là pour me dire que je fais n'importe quoi, que je suis de la droite, que je gentrifie Hochelaga. Voyons donc…! ».

- Pour amoindrir la portée de la tactique, une sixième voix s'applique à dire : « Un peu dans le même sens aussi… moi j'avais l'impression que des gens sont venus placer des points politiques, pis justement, tsé quand on dit « ON S'EST FAIT DIRE », ben justement c'était ça leur objectif, un peu de venir en gang, pis là on a l'impression que c'est tout le monde. Mais c'est pas tout le monde qui avait ces revendications-là non plus. Mais il y en avait au moins un par table, fek ça ressort dans chacun des résumés (des discussions à chacune des tables qui ont

été portées au compte rendu). Mais moi là, cette espèce de philosophie-là de « à chaque fois qu'on fait quelque chose on gentrifie » je'l sais pas là, mais un moment donné tsé ».

Plusieurs personnes provenant de l'Arrondissement MHM étaient présentes durant la rencontre du 8 février 2018 puisqu'il s'agissait pour l'Arrondissement MHM d'une rencontre d'évaluation des cinq premières années de la démarche. Du même coup, la tactique a profité de cette vitrine pour faire entendre les enjeux sociaux du quartier auprès des acteurs de l'arrondissement MHM.

La discussion se poursuivit sur le contenu du compte rendu de la rencontre du 8 février 2018. En effet, en plus de rapporter les éléments qui ont été discutés dans chacun des sous-groupes, l'enjeu consistait à rapporter également le ton de la rencontre en soulignant son caractère oppositionnel, un peu trop neutre et atténué selon les dires d'un participant :

- « Selon vous, est-ce qu'on a atténué des propos dans le compte rendu de la rencontre ? ».

- « Je pense que oui, pis encore une fois, c'est pas méchamment, ni rien de ça, mais… pis c'est pour ça qu'au départ, quand tu as commencé à prendre les commentaires, mais j'ai eu l'impression que ça clashait plus que ça… que la critique, que les commentaires étaient encore plus confrontants, pis que c'était vraiment un choc de culture ».

- « Donc toi tu voudrais que dans le compte rendu qu'on fasse, qu'on réécrit, qu'on le mette plus de façon oppositionnelle. Nous on l'a mis comme si c'était plus neutre, on a pas voulu dans la rédaction du compte rendu qu'on fasse ressortir le côté oppositionnel dans les discussions ».

- « Écoute, je te dis ça bien humblement, dépendant de la stratégie qui est adoptée ».

- « Non non, toi tu penses qu'on devrait le faire autrement ».

- « Ben, moi ce que je dis c'est que la confrontation est un aspect important dans cette rencontre-là et je pense que ça devrait aussi ressortir… Le choc de culture… ».

- Un autre membre du CoCo intervient : « C'est pour ça qu'on a un gros défi pour faire sentir que tout le monde a un droit de parole, mais pas démobiliser le reste non plus parce que… « ok

on laisse ouvert, pis moi je veux parler de gentrification pendant toutes les rencontres, pendant 4 heures »… ben il y en a qui vont finir par dire « moi là là, j'tanné, ça tourne en rond pis… » fek j'pense qu'il y a ça aussi que… il faut essayer de trouver comment faire… pour que tout le monde trouve sa place pis en même temps de garder la mobilisation pis de parler de différents sujets, tout en gardant la mission de la RUI et non la faire dévier par les intérêts d'un seul groupe… ».

- « Écoutez, les avis ne sont pas unanimes… il faut revoir certaines structures de phrase pour placer à certains niveaux le côté oppositionnel… mais il ne faut pas y aller trop fort, parce qu'il ne faut pas nécessairement braquer les personnes… il faut être blindés, il faut se protéger… ».

- « L'idée c'est de dire est-ce qu'on peut constater qu'il y a une réelle inquiétude. Je ne parle pas des militants nécessairement, mais il y a toujours une inquiétude, on l'a entendu lors des Assises sur la gentrification, il y a une réelle inquiétude de *ça veut dire quoi la RUI ?* Parce que moi je veux qu'on se démarque de d'autres quartiers, de dire Hochelaga-Maisonneuve, on fait ça différemment… oui il y a une gentrification, on l'admet, pis on travaille sur les effets néfastes, même s'il y a des effets positifs, il y a des effets néfastes ».

- « Bon, je pense qu'il faut qu'on revienne en CLR avec un débat ouvert sur cet enjeu là. On va changer l'animation, engager quelqu'un pour animer, une fille de préférence parce que là, on est entre gars, pis ça semble créer des problèmes, ça va chercher la bête noire même s'il y a toujours eu plus de filles à la Table, mais là, momentanément ils sont quatre gars, bref… pis on verra si on peut mettre ensemble les gens qui travaillent spécifiquement avec les personnes marginalisées, si eux-autres ils ne pourraient pas faire un consensus, pour dire quels projets devraient passer… ».

La discussion se poursuivit et un acteur intervint pour revenir sur les critiques adressées à la gouvernance de la RUI Hochelaga lors de la rencontre du CLR du 8 février 2018. Il semblerait que le changement de garde à la mairie de l'Arrondissement MHM, c'est-à-dire le passage entre Réal Ménard et Pierre Lessard-Blais, constitue un élément qui viendrait influencer la

gouvernance de la RUI Hochelaga, sachant qu'à « (…) une certaine époque, le maire Ménard nous disait que c'est lui qui les représentait les citoyens, pis que c'est lui qui offrait l'espace pour les échanges » et qu'à présent, le maire Lessard-Blais est absent du CLR puisqu'il a « un bagage historique de 4 secondes et 3/4, fek il faut lui laisser le temps de passer à travers sa pile de dossiers ».

- « Dans les éléments de contexte qui peuvent peut-être influencer aussi la gouvernance, parce que c'est quelque chose qui revient beaucoup dans le résumé de la rencontre (du 8 février 2018)… on a questionné beaucoup la gouvernance de la RUI… ben tant qu'à parler de gouvernance, moi je ne fais que constater, et ce n'est pas une critique là, mais je fais que constater le changement de veille entre l'ancienne administration politique et la nouvelle… ».

La discussion force le rappel des ambitions de départ alors que la RUI Hochelaga était naissante. La discussion, en plus d'ébranler les certitudes, de faire apparaître les points de tension, les clivages idéologiques et les sujets tabous et plus délicats dans le quartier, stimule un désir d'évaluer le travail qui a été fait jusqu'à présent, en revenant sur les quatre axes stratégiques afin de les (re)questionner en regard de la situation actuelle.

- « Moi j'ai deux autres affaires à ajouter… Ben en fait, c'est en lien avec le plan de façon plus générale, pas sur les états financiers, je veux valider deux choses et de toute façon il va y avoir un retour en CLR. Donc ma question : vous avez prévu un retour en CLR, de validation pour l'ensemble de l'œuvre, ok, pis le plan avec les axes qu'on avait là, parce qu'éventuellement, c'est vers ça qu'on s'en va, et on va se le faire dire. Est-ce qu'on en a fait une évaluation de ce plan-là ? Il y a 5 ans là, quand on se frottait les neurones ensemble, on avait des ambitions au niveau économique, social, etc. Est-ce qu'on a prit le temps d'en faire un bilan et de voir ce qui est arrivé réellement, avec plusieurs axes à travers tout ça ? Avec lequel des axes on a eu des résultats et lequel des axes, pour des raisons x, y, z, on en a eu moins ».

- « Ouais bien… ça pourrait être quelque chose à faire. On l'a amorcé ce bilan-là, en tout cas, on a essayé de l'amorcer avec la rencontre du 8 (février 2018), pis je pense qu'on a pas réussi à se rendre là dans la plupart des groupes ».

- « Dans le fond, tu veux qu'on prenne le document, qu'on a mis en place v'là cinq ans, qu'on a toujours transporté avec nous autres. En février, on a décidé qu'on mettait ça de côté pour pas qu'on oriente trop la discussion autour de ce qu'on avait fait, on avait fait le choix de faire une discussion plus ouverte, mais ça, faut pas qu'on l'oublie, il faut qu'on le réinsère dans le processus. Et même avec un regard de bilan, le plan de match était là. Maintenant, est-ce qu'on a réussi pis dans quel axe on a réussi ou pas ? ».

- Ce dernier ajoute : « (…) c'est pour ça que j'en parle c'est juste que dans le choc qu'on a eu lors de la dernière rencontre, moi mon plus grand choc est dans le fait de se faire dire « Arrêtez d'avoir différents axes, concentrez vos ressources autour d'une affaire, concentrez-les autour des populations vulnérables » alors que le plan initial témoignait d'une volonté de créer des solidarités entre les différents axes, pis la philosophie qu'on s'est fait reprocher c'est celle-là. Moi je pense qu'il faut faire un bilan de cette philosophie là à savoir si elle a marché et jusqu'à quel point elle a marché… ou pas… ».

Ce retour aux ambitions de départ visait semble-t-il à dépasser le travail en silo, à produire plus de liens entre les axes qui composent le plan stratégique, entre les enjeux sur lesquels la communauté allait agir, tout en créant des solidarités entre les différents partenaires de la démarche, avec leurs expertises propres et leurs domaines d'intervention respectifs. Il semble que les axes qui sont devenus des priorités n'ont pas su, à travers les projets qui ont été proposés et la façon dont ils ont été conçus, répondre aux besoins sociaux du quartier. D'où la critique qui est adressée à la RUI Hochelaga et sa mise en crise, d'où également la remise en question de la gouvernance de la RUI Hochelaga.

Ce qui ressort à travers le « choc de culture » c'est l'asymétrie entre la culture de l'opposition et celle du consensus. Ce contraste révèle également deux positions qui s'annoncent claires avec d'un côté celle de la RUI Hochelaga qui encadre la démarche et de l'autre ses détracteurs qui critiquent son fonctionnement et sa raison d'être. Le jeu d'aller-retour entre ces deux positions parviendra-t-il à produire de nouvelles interactions, voire des transformations ? (Salet, 2018; Boudreau, 2018).

7.2 - Interventions de la salle

La rencontre[58] du CLR du 12 avril 2018, qui fait suite à celle du CoCo du 15 mars 2018, annonce les grandes lignes pour une révision de la gouvernance au sein de la RUI Hochelaga, en plus d'un bilan de la rencontre du 8 février 2018. La parole est rapidement donnée à l'assistance, dont un participant qui s'enquit d'un point déstabilisant (CLR 12/04/2018 - NO):

- « Ça été quoi les analyses, les conclusions que vous avez tirées de la participation surprise au 8 février et à quel point ça affectait votre façon de fonctionner ? ».

Le ton employé est à la fois narquois, moqueur et marqué de réjouissance. J'observais un petit sourire qui se dessinait sur le visage du participant, visiblement amusé, puisqu'il connaissait tout l'impact qu'eut la mobilisation du 8 février 2018. Poser la question, c'était donc y répondre.

La réponse à cette question suit immédiatement, avec une certaine hésitation et un peu de recul :

- « Je ne sais pas… je lance la discussion, ce n'est pas nécessairement moi. Mais tsé, pour nous, en tant qu'organisateur, ça rend la chose plus difficile parce qu'on essaye d'organiser une activité pour les gens qu'on pense qui vont être présents, en sachant qu'il y a des gens qui étaient moins… qui sont…. c'est pas un reproche à quiconque, mais c'est juste que c'est difficile d'organiser une animation en sachant pas qui est présent et en sachant pas quelles sont les attentes aussi…. mais… je sais pas… autour de la table… s'il y a des gens qui ont senti que ça a affecté la rencontre… d'une façon ou d'une autre… ».

La réponse à la question qui a été posée se trouve plus précisément au compte rendu de la rencontre dans lequel on retrouve une énumération des points de réflexion qui donnent suite à la rencontre du 8 février 2018. En ce sens, le compte rendu du CLR du 12 avril 2018 est éloquent sur les dimensions procédurales de la démarche en rappelant le rôle de l'administration publique dans le processus : « Certains aspects de la gouvernance sont exigés par la Ville dans le

[58] Comme je ne pouvais assister à la rencontre du 12 avril 2018, j'avais demandé à la coordination de la RUI Hochelaga que la rencontre soit enregistrée. Les participants ont accepté cette requête; on m'a transmis la bande audio par la suite.

programme RUI, mais chaque milieu dispose d'une latitude pour adapter la gouvernance à son contexte local ».

Cet aspect est reflété par les points saillants inscrits au compte rendu. Loin d'être banale, cette réflexion ouvre un important chantier jusqu'à présent ignoré et délaissé sur la gouvernance de la RUI Hochelaga qui pourrait impacter la suite du processus de revitalisation du sud-ouest du quartier. Ce que la Ville-centre entend par « latitude » et « adaptation de la gouvernance à son contexte local » renvoie plus à la façon dont chacune des démarches RUI nomme ses comités et conçoit son mode de démocratie (consensus, votation, unanimité notamment) parmi les partenaires dont les activités s'inscrivent à l'intérieur de la zone d'intervention.

Le compte rendu revient sur les conséquences de la rencontre du 8 février 2018 en soulignant qu'elle « a donné des suites positives, notamment en ayant plus de temps de discussion lors du présent CLR et d'avoir une discussion sur la gouvernance » (CLR 12/04/2018 - CR). Cette relecture de la gouvernance fera apparaître plusieurs questions d'ordre procédural. On y trouve la légitimité des personnes qui font partie du CLR, « les critères d'adhésion ou le *membership*, sans imposer une structure trop lourde », la (re)composition du CoCo dans la perspective de « refléter d'autres points de vue et expertises si on considère que des enjeux sont sous-représentés » puisque « le choix dans Hochelaga a toujours été de privilégier des expertises diversifiées et pertinentes pour le travail de la RUI ».

La critique de la gouvernance par consensus a également fait son chemin puisque le compte rendu pointe la possibilité de « réfléchir à une modalité de vote, dans le cas où le consensus n'est pas possible [puisqu']en effet, la recherche de consensus comporte des limites et demande plus de temps ». Ce faisant, il est indiqué que « si l'on souhaite une participation plus grande au CLR, il faut donner plus de place à la parole des participant.e.s et améliorer nos communications » et ceci passe par une révision de l'équilibre dans « le contenu des rencontres du CLR entre information et discussion ». Il est suggéré qu'il est nécessaire « (…) [d']envoyer d'avance aux participants les documents tels que les bilans et rapports pour garder plus de temps d'échange lors des rencontres ». Enfin, le compte rendu souligne l'accueil positif dans les groupes communautaires

lors des consultations qui sont en cours[59]. Il souligne enfin qu'une rétroaction sera importante auprès des personnes qui ont été consultées lors de cette tournée des groupes communautaires.

Le désir d'ouverture et de communication entre la RUI Hochelaga et ses partenaires tient toutefois à une question de définition puisqu'il faut « garder en tête la mission de LTQHM, la lutte à la pauvreté, bien que celle-ci soit interprétée différemment par les participant.e.s ». D'ailleurs, les questions de la salle lors de la rencontre du CLR du 12 avril 2018 ont soulevé et relancé des discussions autour de questions fondatrices de la démarche, telles que « qu'est-ce que la revitalisation urbaine intégrée ? - et qu'est-ce qui a été fait à partir des propositions de l'Opération populaire d'aménagement (OPA) de 2011-2012 ? ». Bien qu'élémentaires, ces questions relancent en quelque sorte le sens des volontés d'action de la RUI Hochelaga. Comment alors traduire l'ensemble de ces points afin de les faire tenir ensemble en respectant à la fois les paramètres d'action « imposés » par la Ville-centre, les préoccupations des partenaires de la RUI Hochelaga et les voix de la communauté ?

Le nouveau cadre de gouvernance cherche précisément à refonder cette double imputabilité, c'est-à-dire de faire tenir à la fois les paramètres d'action du programme RUI tout en veillant à répondre aux préoccupations de la communauté du quartier Hochelaga. Sa rédaction annonce d'ailleurs un certain nombres de principes directeurs sur lesquels pourront s'appuyer les partenaires de la démarche, en clarifiant notamment les rôles et responsabilités de chacun, mais aussi les « règles du jeu », les responsabilités et les droits de chacun des partenaires selon les positions qu'ils occupent en tant que membres du CoCo et/ou du CLR. Comme le rappelle un des partenaires durant la rencontre, « (…) le CoCo possède des pouvoirs de recommandation envers le CLR qui, lui, tient plutôt un rôle décisionnel dans la démarche » (CLR 12/04/2018 - NO).

On annonce enfin que le cadre de gouvernance sera réalisé en regard des discussions qui se sont tenues durant la rencontre et des points qu'ont amené les participants, en plus des éléments qui

[59] La RUI Hochelaga a organisé une tournée des organismes partenaires de la démarche RUI durant la même période afin de récolter les points de vue des organismes et de leurs membres dans le but de bonifier le bilan des 5 ans de la RUI Hochelaga. Ce sont 12 groupes communautaires et plus de 150 personnes qui ont été rencontrés durant cette tournée.

figurent au compte rendu de la rencontre du 8 février 2018. Cela met fin en quelque sorte aux échanges et aux interventions des participants.

Le point suivant à l'ordre du jour abordait l'activité que souhaitait réaliser la RUI Hochelaga durant l'été. Sa volonté consistait à consulter la population et à l'informer de tout ce qui fut réalisé durant les cinq dernières années en matière de revitalisation urbaine du secteur sud-ouest. Pour ce faire, la RUI Hochelaga voulait développer une stratégie de mobilisation dans l'espace public en utilisant un terrain vacant sur la rue Sainte-Catherine E. pour réaliser une exposition en images des projets des dernières années. Plusieurs scénarios furent évoqués.

L'occupation temporaire du terrain de *Lantic inc*. paraissait être le scénario à privilégier compte tenu de son emplacement, et la convoitise de la communauté pour y développer des projets, et des logements sociaux.

- « Nous, au Comité BAILS, combien de fois on a occupé ce terrain-là pour demander du logement social… ça serait quand même *cool* que la Table permette d'installer une bannière sur la clôture pis qu'on puisse continuer à pousser dans ce sens-là, parce qu'il y a de moins en moins de terrains vacants pour faire du logement social, pis ce terrain-là nous semble vraiment intéressant ».

- « Effectivement, on n'avait pas eu le temps encore de vous approcher parce qu'on attendait avant de voir si c'était possible d'utiliser ce terrain-là pour l'activité, et j'ai eu une réponse hier du *Boulot vers* pour nous dire si on pouvait, alors tant qu'on se coordonne un petit peu, il y aura de la place pour vous, certainement ».

7.3 - Un terrain d'entente

> « C'est un classique dans la vie : thèse, antithèse, synthèse. La création d'un ennemi, c'est un classique aussi. Dans les années 80, au gros *top* 90, l'ennemi s'appelle les compagnies de tabac, et c'est l'incarnation même du mal. Pis on

s'en fout de savoir si J-T MacDonald[60] a un volet social, ce qu'ils vendent comme produits, leur façon de faire du marketing C'est. Le. Mal. Donc quand tu crées un ennemi public à ce point-là, avec lequel tu ne peux vraiment pas t'associer, que tu peux seulement avoir de la haine tellement c'est loin de tes valeurs, ce que ça a comme avantage, c'est de lui coller le monopole de la mauvaise foi… et par contraste de te donner le monopole de la vertu. Une fois que les points et les positions sont définis, c'est tout un système qui se met en place avec des arguments satellites qui vont s'accrocher, sans qu'il n'y ait jamais réellement de confrontation… et jamais ils arriveront au véritable échange.

(…) Donc tu comprends que la santé publique et les cigarettiers ne peuvent juste pas échanger… alors les symboles et les arguments vont apparaître sur des objets bien définis. Prends un paquet de cigarettes, tu trouves à la fois les cigarettes, le mal quoi, et à la fois le discours de santé publique qui te rappelle que fumer ce n'est pas bon. Mais dans le fond, ils ne vont jamais se rencontrer, c'est juste des épiphénomènes qui vont s'entrechoquer… les symboles qui vont s'entrechoquer, alors que la base même est tellement différente dans les visions du monde. Ce que ça fait, c'est que la traduction est impossible parce qu'il n'y a pas de volonté d'entendre l'autre non plus. Mais jamais ils ne vont se rencontrer, c'est juste les épiphénomènes qui vont s'entrechoquer, les symboles qui vont s'entrechoquer, alors que la base même de ces argumentaires-là est tellement différente dans la vision du monde.

(…) On le connaît le truc, moi aussi je l'ai fait ma sociologie, alors je comprends que les groupes militants procèdent un peu comme ça, en ciblant les promoteurs immobiliers et les commerces pour en faire l'ennemi juré du quartier et la tactique n'est pas farfelue non plus. Ce que je veux dire c'est que dans la construction des ennemis, quand tu as un ennemi qui a le monopole de

[60] Il s'agit d'un fabriquant de cigarettes canadiennes.

> la mauvaise foi, c'est toujours plus facile parce que toi, ça te donne le monopole de la vertu. Je ne pense pas que personne a le monopole de la vertu, que ce soit dans mon réseau ou bien dans celui de n'importe quel autre, parce qu'il y a un paquet de gens là-dedans que fie toi sur moi que c'est du bon monde qui veulent juste avoir des impacts positifs.
>
> (…) Tsé, quand on se parle de la dynamique là, c'est aussi dans une dynamique comme celle-là qu'on évolue. Fek ok, j'ai une dynamique de quartier qui permet des choses, mais fondamentalement, les grandes confrontations dans les mouvements sociaux, elles restent présentes dans le petit territoire d'Hochelaga-Maisonneuve aussi. » (Extrait d'entrevue - IH#1)

* * *

À l'instar des autres étés qu'a connu la RUI Hochelaga depuis sa naissance, l'été 2018 est plutôt calme sur le plan des rencontres des comités. Pour le Coco ils se terminent généralement vers le début de juin pour reprendre en septembre et à la mi-novembre pour le CLR. La période estivale est aussi une période durant laquelle les gens prennent des semaines de vacances. Il est certain que les activités estivales ne s'arrêtent pas puisque les organismes communautaires, pour bon nombre d'entre eux, doivent procéder à leur Assemblée générale annuelle (AGA) qui se déroule souvent durant le mois de mai.

Durant les cinq dernières années, la RUI Hochelaga a profité de la période estivale pour effectuer différents « tests » et mener une série d'enquêtes sur son territoire d'intervention afin de récolter les points de vue de la population locale. Cette façon de procéder a permis de valider les orientations des projets, de s'inspirer des commentaires et des propositions des participants, de connaître les points de vue de la population locale. La raison de mener des enquêtes sur le terrain et d'aller à la rencontre des personnes qui fréquentent les espaces publics du quartier est assez évidente : les gens sortent, les résidents du sud-ouest du quartier se trouvent à l'extérieur et c'est ainsi plus facile de les approcher directement, tout en stimulant la visibilité de la RUI Hochelaga dans l'espace public. Suivant son mandat de concertation et de participation de la population

locale, la RUI Hochelaga s'active à multiplier les exercices participatifs depuis 2014. Rappelons que le premier projet de la RUI Hochelaga a pris naissance à la suite des quatre groupes de discussion qui ont été animés par deux des membres du CoCo (F-G).

Un portrait exhaustif des projets de la RUI Hochelaga serait difficile à réaliser, sachant que certaines actions ne lui sont pas directement attribuables. J'ai estimé qu'il serait surtout intéressant d'en brosser le portrait sur la ligne du temps, afin que les lecteurs puissent saisir d'un coup d'oeil une série d'actions et d'exercices participatifs qui ont mené la RUI Hochelaga à apparaître de plus en plus dans l'espace public (Fig. 24).

Fig. 24 : Ligne du temps

Ligne du temps réalisée par l'auteur : Rétrospective des projets de la RUI Hochelaga

Bien que cette activité ait suscité la controverse au CoCo, notamment autour des questions de gouvernance, elle donna le coup d'envoi de la revitalisation du secteur sud-ouest. Des données plus ciblées et actualisées devaient participer à la réflexion du CoCo sur les dynamiques d'occupation des espaces publics dans le secteur sud-ouest et les dynamiques de cohabitation entre les différents groupes sociaux qui les fréquentent (INRS - 1). Après avoir déterminé que le Lien vert (LV) allait être le premier projet de la RUI Hochelaga, il était apparu nécessaire de recueillir les points de vue des personnes qui demeurent à proximité de celui-ci (Rondeau, 2015) (INRS - 2).

Le clivage qu'a produit la décision d'orienter les actions vers le projet du Lien vert plutôt que vers un projet pour la rue Sainte-Catherine E. a fait naître une tension au sein du CoCo. Cette tension avait fait surgir de nouvelles questions chez les partenaires de la démarche, à savoir quels sont les facteurs contributifs qui influencent et participent à la construction des consensus au CoCo. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un exercice participatif, cette enquête allait produire une rétrospective des façons dont se forment les consensus depuis 2014 (INRS - 3). La présentation des résultats aux partenaires du CoCo de la RUI Hochelaga à l'été 2016, avait révélé plusieurs facteurs qui influencent le choix des projets, qu'il s'agisse des opportunités de financement, de l'influence d'acteurs extérieurs au CoCo, de paramètres de financement des projets qui viennent interférer avec les volontés locales, ou encore de contraintes administratives.

Les lecteurs se souviendront qu'une fois lancée la transformation du Lien vert, avec la participation d'acteurs tels que *Catapulte* (C) et de la *Coop Ici et là* (CIL), c'est la rue Sainte-Catherine E. qui, en 2015, amorça sa métamorphose avec un certain nombre d'initiatives visant à définir sa nouvelle identité. C'est à la suite d'une enquête menée auprès des résidents, des commerçants et des organismes communautaires qu'un portrait de quartier éclaira l'enjeu des locaux vacants (É-RSCE).

C'est avec la participation de la firme d'urbanisme *Rayside - Labossière* et d'acteurs universitaires au programme d'urbanisme de l'Université de Montréal que la rue Sainte-Catherine E. connut une redéfinition de son identité commerciale. Elle allait alors devenir la colonne vertébrale de ce vaste projet de « secteur créatif » auquel se sont greffés plusieurs acteurs économiques.

Au-delà des enquêtes et des activités de consultation citoyenne, des projets pilotes ont vu le jour dès 2015 tels que la Brigade verte (BV), récurrente à chaque été depuis sa création. D'autres activités ponctuelles ont lieu durant l'été 2015 tels que la fête au Square Dézéry, la promotion des locaux vacants à l'aide d'œuvres d'art exposées dans les vitrines de ces derniers et des activités d'animation culturelle dans les espaces publics du secteur sud-ouest du quartier.

Dans la continuité des activités visant à se rapprocher de la population et de s'inscrire concrètement dans l'espace public, la RUI Hochelaga réalise deux activités de diffusion et d'information. Un premier récapitulatif de ses activités et de ses projets avaient permis de sortir à l'hiver 2016 la RUI Hochelaga de ses locaux au Pavillon d'éducation communautaire (PEC) pour qu'elle ait « Pignon » (P) sur rue, dans un local situé au 3425, sur la rue Sainte-Catherine E.

La période estivale de 2016 est marquée par l'apparition des projets de murales de la Ville de Montréal, en collaboration avec la RUI Hochelaga et LTQHM. Ces murales[61], au nombre de sept maintenant, ont fait leur apparition graduellement, année après année, sur des bâtiments situés dans le secteur sud-ouest. Avec la réalisation de ces exercices participatifs, la RUI Hochelaga entretien sa relation avec le terrain, tout en documentant les projets et leur développement. La tournée des groupes communautaires (TGC) fait également partie de la volonté d'aller chercher les points de vue des partenaires de la concertation.

La dernière activité en liste, réalisée à l'été 2018, visait à présenter une rétrospective des différents projets de la RUI Hochelaga. Le projet « Carré de sucre[62] » (CS), mené en collaboration avec les organismes *Le Boulot vers…, Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur* (YQQ), *Le Comité* et la *SDC Hochelaga-Maisonneuve*, a permis d'investir le terrain vacant appartenant à *Lantic inc.* pour en faire un espace éphémère d'animation et de rencontre pour la communauté.

Il s'agissait de faire connaître les projets de la RUI Hochelaga des cinq dernières années en plus de découvrir un important projet de revitalisation du site adjacent avec la réhabilitation par *Le Boulot vers…* d'un bâtiment patrimonial qui servait autrefois de tonnellerie pour *Lantic inc.* (LTQHM, 2018). La RUI Hochelaga a profité du projet CS pour mener une vaste consultation citoyenne qui a permis de rejoindre environ 250 personnes. L'activité consistait à « (…) consulter le plus grand nombre possible de personnes afin de recueillir une diversité de points de vue sur la revitalisation du quartier et ainsi dégager des enjeux collectifs » (CLR 25/10/2018 - CR).

---

[61] Pour consulter les projets de murales : https://www.ltqhm.org/projets/rui-hochelaga/les-murales

[62] Pour plus d'information, le lecteur peut consulter le bilan du projet Carré de sucre à : https://www.ltqhm.org/images/rui_hochelaga/CarreSucre/181129-Bilan_Carré_de_sucre.pdf

À la lecture du bilan du projet « Carré de sucre » (LTQHM, 2018), on s'aperçoit que l'exercice participatif a connu un succès avec plusieurs réactions positives, bien que quelques incivilités aient assombri les activités qui s'y sont tenues avec des graffitis anti-gentrification, quelques poubelles éparpillées sur le terrain et des tables renversées. « À trois occasions, des passants ont confronté de façon plutôt agressive les médiateurs, en portant un discours anti-gentrification » (CoCo 20/09/2018 - CR), ajoutant ainsi à la démonstration d'une certaine opposition au projet.

Les réactions des membres du CoCo (CoCo 20/09/2018 - NO) rappellent qu'il peut être délicat d'apparaître dans l'espace public, sur la rue Sainte-Catherine de surcroît, avec des activités visant à accroître la visibilité de la RUI.

- « Le vandalisme du Carré de sucre s'est étendu sur les commerçants… des vitrines ont été brisées, des gens ont proféré des menaces, des tags, etc. ».

- « Moi je suis mitigé par rapport à l'expérience de ce projet-là. Des gens étaient fâchés. Tsé, parce que le Carré de sucre c'est design, ça *look*, fek c'est donc gentrificateur » ».

- « Mais là, c'est assez troublant ce que j'apprends là avec le bilan qui en est fait. Je vois que ça a créée une certaine irritation, alors que l'objectif c'était de collecter la parole des gens, même des personnes exclues, pour voir où on s'en va avec la RUI ».

En contrepartie, le projet du Carré de sucre a attiré l'attention du bureau du design de la Ville de Montréal, sans oublier la présence des groupes communautaires sur le site, ce qui semble avoir eu un effet positif. Des organismes situés à proximité du site l'ont utilisé pour tenir des activités ou tout simplement pour s'y rencontrer de manière plus informelle et profiter de l'espace extérieur pour les lunchs du midi. La RUI Hochelaga indique que les effets collatéraux tels que l'opposition, le vandalisme et les incivilités, doivent être considérés dans la réflexion sur la suite potentielle du projet, considérant les transformations en cours sur le site du concessionnaire *Goyette automobile*, qui tendent à alimenter les tensions liées à la gentrification.

Très peu de traces écrites sont disponibles pour raconter les tensions liées à l'occupation du site. Une seule en fait mention plus explicitement : « [l]e 13 juillet 2018, le Comité BAILS a tenu une

activité d'occupation du site pour revendiquer du logement social, sans prévenir La Table ou les autres partenaires du projet, malgré les efforts préalables pour les inclure et leur offrir un espace de discussion » (CoCo 20/09/2018 - CR). S'ajoute ensuite que « [d]ans la foulée de l'occupation du site par le Comité BAILS, des commerçants ont constaté une certaine reprise de vandalisme anti-gentrification. Certains commerçants seraient donc réfractaires à une suite du projet ». Curieusement, le rapprochement entre le Comité BAILS et la RUI Hochelaga durant le projet du Carré de sucre est très peu raconté, bien que le premier s'affiche clairement comme étant anti-gentrification et que le second soit désigné par les militants du quartier comme en étant l'accélérateur, bien qu'il ne s'identifie pas lui-même ainsi.

Or, l'apparition des premiers symboles sur le site du Carré de sucre montre à la fois un rapprochement et une concurrence. Les revendications (Fig. 25) pour la construction de logements sociaux, dénonçant le nettoyage social et détournant les pancartes immobilières ont fait tranquillement place aux premières installations temporaires (Fig. 26). L'esthétique et la mise en forme de chacun des objets dans l'espace public laissent surtout entendre que l'une des installations est plus « temporaire » que l'autre. Or, l'idée qui avait été proposée lors du dernier CLR laissait plutôt entendre qu'une cohabitation des objets serait possible tout au long de la durée du projet. On laissait alors entendre qu'en se coordonnant, la RUI Hochelaga et le Comité BAILS pourraient s'engager mutuellement, et à leur façon, dans l'aménagement du site de *Lantic inc*. avec une place pour une bannière du Comité BAILS et la gestion du mobilier par la RUI Hochelaga.

Fig. 25 : Le Carré de sucre
Artefacts des revendications pour le logement social sur le terrain de *Lantic Inc*.
Reproduit avec la permission de LTQHM

L'assemblage, mais aussi le chevauchement, de ces symboles sur le terrain de *Lantic Inc*. laissent entendre plusieurs hypothèses de la conciliation, voire du ralliement, et donc un rapprochement, tout comme de la distinction, de la dualité et donc des concurrences à la fois entre la RUI Hochelaga et les groupes anti-gentrification, voire même parmi ces derniers. Durant une courte période, les symboles de la revendication pour la construction de logements sociaux et la conception du nettoyage social induit par la transformation du secteur sud-ouest côtoient ainsi l'esthétique de la revitalisation. L'aménagement du site ne permet pas de concilier les idéologies sur les mêmes objets : le mobilier à l'avant du site, la revendication pour la construction de logements sociaux à l'arrière, sur la clôture. Or, une volonté avait clairement été annoncée lors du dernier CLR pour que le site puisse être occupé également par le Comité BAILS.

Fig. 26 : Le Carré de sucre

Installations temporaires pour le projet du Carré de sucre (2018) sur le terrain de *Lantic Inc*.
Reproduit avec la permission de LTQHM

Mais le côtoiement des esthétiques laisse entendre qu'un terrain d'entente est peut-être possible entre les différentes préoccupations. Bien qu'elles soient antagonistes dans la façon dont elles se sont présentées dans les discours, elles semblent pouvoir coexister selon une volonté de faire de la revitalisation quelque chose dans l'intérêt collectif de la communauté, avec des actions axées sur les personnes les plus fragiles. Cette démonstration des compatibilités fait écho à

l'importance de développer et d'entretenir des solidarités, d'où le désir maintes fois exprimé de rapprocher le plus possible les positions les plus éloignées sur le plan des idéologies.

Curieusement, ce rapprochement est passé inaperçu dans le bilan de l'activité du Carré de sucre. Le peu de trace qu'on retrouve d'un tel rapprochement ne semble pas suffisant pour permettre que d'autres, après, pourront y croire ou même l'envisager. On ne saura pas ce qui s'est passé. Les quelques photographies du site lors de l'activité permettent tout de même de constater la co-existence des symboles sur un même site sans qu'il n'y ait de véritables interactions. Elles laissent toutefois entendre qu'il est possible de faire front commun à travers une définition ambivalente et concurrentielle de la revitalisation.

Tel que l'avait formulé le Comité BAILS à la fin de la rencontre du CLR du 12 avril 2018, le terrain de *Lantic inc*. est fortement convoité dans le secteur, principalement à cause de la rareté des terrains vacants sur lesquels pourraient être construits des logements sociaux. L'idée était qu'une bannière puisse être installée sur la clôture adjacente au site sur lequel les installations temporaires allaient prendre forme. On peut voir que la bannière a bel et bien été installée parmi d'autres symboles liées aux revendications.

Ce côtoiement invite alors à se demander comment s'exprimera la prochaine action commune : sera-t-elle sur une volonté encore plus explicite de faire ensemble ? Ou sera-t-elle plutôt marquée par un « *clash* » laissant entendre qu'il n'y a jamais eu de volonté réelle de se rapprocher les uns des autres, laissant croire finalement à une erreur de parcours ou une simple coïncidence.

7.4 - Recadrer la participation

> « *Les participants sont timides et un peu gênés aujourd'hui. Du moins, on sent une certaine dichotomie inhabituelle avant même que la rencontre ne débute, chose rare puisqu'habituellement, les partenaires discutent, s'échangent des informations, s'embrassent et se saluent chaleureusement. Aujourd'hui, les gens sont assis, « pitonnent » sur leur téléphone cellulaire et semblent un peu frileux à entrer en interaction les uns avec les autres. Un silence règne, interrompu par*

> *quelques paroles feutrées entre des voisins de table »* - (Extrait du journal de bord, CLR du 25 octobre 2018)

La rencontre du 25 octobre 2018 revient essentiellement sur le bilan des cinq ans de la RUI Hochelaga, celui du projet Carré de sucre et la mise en place du nouveau cadre de gouvernance. La rencontre se veut sérieuse et débute très rapidement sur le point d'ouverture, tout de suite après le tour de table. Quelques points d'informations sont présentés en survol. On arrive rapidement au bilan du Carré de sucre qui suscite très rapidement une première question : « Est-ce qu'il y a une position par rapport au développement de logements sociaux à la Table de quartier ou bien ici à la RUI ? » (CLR 25/10/2018 - NO).

Cette question fait écho à l'occupation temporaire du site de *Lantic inc.* par la RUI Hochelaga, mais aussi par le Comité BAILS. Cette première question provenait d'ailleurs d'une personne représentant ce dernier durant la rencontre. Celle-ci fut ponctuée par des questions et des réflexions portées par la personne du Comité BAILS, qui joua un rôle tout au long de la rencontre davantage porté sur une volonté de décrédibiliser la RUI Hochelaga que d'y contribuer.

Cette première question lança le coup d'envoi des échanges marqués d'une suspicion vis-à-vis les intentions du cadre de gouvernance et la façon dont il est présenté. Comme à son habitude, la coordination de la RUI Hochelaga expliqua que « (…) s'il y a un projet de développement de logements privés ou de condos, on fera les pressions nécessaires pour qu'il y ait un pourcentage dans l'implantation de logements sociaux ».

Le compte rendu de la rencontre ajouta une explication supplémentaire :

> « LTQHM soutient depuis longtemps le développement du logement social dans Hochelaga-Maisonneuve. Dans le cas du terrain de *Lantic*, si un promoteur souhaite développer ce terrain, LTQHM sera conséquent avec cette proposition et travaillera à influencer la planification du site pour que du logement social soit inclus. Des démarches ont déjà été tentées, notamment par [le GRT] Bâtir son quartier et l'Arrondissement, afin de développer du logement sur ce site. La

> contrainte majeure demeure le coût de décontamination élevé du terrain, qui rend difficilement viable un projet d'habitation communautaire en tenant compte des programmes actuels » (CLR 25/10/2018 - CR).

La personne représentante du Comité BAILS posa une seconde question : « Dans le cadre du Carré de sucre… est-ce que ça a été dit que les gens peuvent être membres du CLR ? ». Elle ajouta une remarque qui fit sursauter les autres participants à la rencontre par son manque de justesse : « Parce que je l'ai lu votre cadre de gouvernance… pis moi je suis au Comité BAILS… pis je le savais même pas qu'il y a un CLR et qu'on peut être membre ». Le problème qui sauta aux yeux de tous c'est que la personne faisant cette remarque était précisément en train de participer à une rencontre du CLR.

Les personnes à la coordination de la RUI Hochelaga se lancèrent un regard quelque peu incrédule, sachant très bien où ces questions allaient mener, sachant également que la méconnaissance du participant par rapport au fonctionnement de la RUI Hochelaga et son architecture rendrait difficile la présentation du cadre de gouvernance et attirerait des questions et des « hors-propos ». L'une d'elles s'empressa de répondre : « Ben nous on a fait notre job… On espère aussi que nos membres du CLR passent le message à la communauté pour leur parler de l'existence de la RUI Hochelaga et du fait qu'ils peuvent faire une demande d'adhésion s'ils sont dans la zone RUI… on va parler de ça un peu plus tard ».

Une participante vit bien que la personne qui représentait le Comité BAILS se verrait accorder peu d'intérêt lors de la discussion avec son ton revanchard et sa méconnaissance du fonctionnement. Elle saisit donc l'occasion pour interpeller l'ensemble des participants, en gardant un oeil averti sur coordonnateurs de la RUI Hochelaga :

> « Hey, écoutez là, on va se dire les vraies affaires, avec le Carré de sucre là, on a manqué une opportunité de passer des messages. Pour moi, le Comité BAILS doit être là, car c'est une vraie belle vitrine pour sensibiliser les gens à la question du logement social dans le quartier, ils ont la capacité de porter le message politique » (CLR 25/10/2018 - NO).

Le désaveu fait ressortir encore plus fortement le clivage entre les idéologies et donne, semble-t-il, plus de poids à l'hypothèse de la concurrence des symboles lors du Carré de sucre, sachant que la bannière du Comité BAILS a été relayée au second plan, au fond du site sur lequel s'est déroulée l'activité. Avec cette remarque, on ne peut qu'être frappé du constat qu'il semble de plus en plus impossible d'élargir la sympathie entre les partisans de la revitalisation et les factions anti-gentrification.

S'ils ne peuvent s'accorder avec les objets qu'ils produisent et qui les entourent, comment parviendront-ils à s'entendre et à bâtir démocratiquement des solutions aux enjeux du quartier ? C'est en quelque sorte la question qui est soulevée, à savoir que le Carré de sucre aurait très bien pu être l'occasion pour faire la démonstration d'une synergie entre les différents partenaires de la RUI Hochelaga. Or, on a surtout l'impression que le Carré de sucre a permis d'héberger temporairement les symboles militants pour soulager un tant soit peu les consciences.

Les participants ne souhaitaient pas creuser la question trop longtemps et se sont plutôt intéressés aux prochaines étapes, cruciales pour l'année suivante: « Pour la suite des choses…. Étant donné que les financements arrivent à échéances, comment allez-vous prioriser les prochaines étapes ? ». Cette question, du même coup, interpelle la gouvernance puisque les partenaires veulent savoir comment, dans un contexte de décroissance, la RUI Hochelaga parviendra-t-elle à stabiliser et pérenniser certains projets et quelles seront ses orientations pour les prochaines années.

- « Éh bien on en a discuté au CoCo. Il faut que tout le monde comprenne bien la situation. On n'a pas encore de plan établi, mais on pourrait organiser une rencontre de travail pour voir comment on va gérer les ressources actuelles. On veut voir avec vous quels rôles on veut que la RUI et la Table jouent. On veut définir la volonté, et l'idée c'est de prendre le pouls avec vous ».

- « Et là vous avez fait le Carré de sucre pour consulter la communauté, mais comment se comparent les deux consultations que vous avez menées ? Comment vous mesurez l'impact des consultations dans le local sur Sainte-Catherine pis au Carré de sucre ? ».

Avant même que les personnes à la coordination de la RUI Hochelaga aient pu répondre, une personne s'exclama, profitant de l'ouverture : « Ben moi, je pense que la RUI a beaucoup investi l'aménagement… la RUI devrait peut-être se concentrer sur les besoins sociaux… c'est le défi des prochaines années… ».

Un participant, qui est aussi membre du CoCo, saisit la préoccupation :

> « Écoutez… j'entends, j'entends. Moi je suis au CoCo et j'entends. On a fait un peu le contraire. On a mobilisé, on a travaillé, on a profité des opportunités de financement pour faire de l'aménagement. Moi je ferais un appel général pour voir quelles sont les volontés autour de la table. Parce que si vous vous souvenez bien, on avait fixé au tout début quatre grandes priorités, et je pense qu'on doit se rasseoir pour voir ce que les gens veulent maintenant sur les priorités ».

Un détail est alors porté par le Comité BAILS à l'attention de l'assemblée : « Moi je trouve qu'il y a eu concertation des partenaires… mais la question, la vraie question c'est « qui étaient ces partenaires ? ». Les priorités auraient pas été les mêmes si c'étaient des citoyens qui vivent dans ce coin-là (le sud-ouest)… Et aussi en fonction des citoyens, c'est pas la même chose entre les citoyens qui vivent dans les condos que les citoyens itinérants qui vivent dans les parcs ».

En insinuant que la RUI Hochelaga a défini ses priorités d'action en s'arrimant aux volontés des groupes sociaux « avantagés », qui sont pour la plupart les personnes qui ont emménagé récemment dans le quartier Hochelaga, la personne du Comité BAILS s'attira un certain mécontentement. Cette insinuation fut aussitôt démentie par une personne dont l'intervention visait surtout à nuancer les propos du participant qui manifestement, n'avait pas tout saisi de la démarche depuis ses débuts :

> « J'étais là moi, dès le début. Et je dois dire que ça avance quand même, qu'il y a des petites actions qui se font. Les gens ont vu effectivement les projets d'aménagement plutôt que les petites actions qui sont pas mal moins visibles,

> les petites actions pour la cohabitation, pour les logements sociaux. Moi je ne serais pas à l'aise que le CoCo recommence parce que les priorités sont déjà là ».

Un autre participant en profita : « Oui, c'est vrai, on en a déjà parlé des gens qui sont dans la rue à la RUI… Mais qu'est-ce qu'on peut faire réellement pour eux ? Est-ce qu'on peut être des influenceurs à la Table et à la RUI ? Je me demande comment on peut faire concrètement ? ».

L'animation s'élança à son tour : « Des suggestions autour de la table aujourd'hui ? ».

Les participants se jetèrent des regards. Une main se leva : « Ben nous, on essaye des choses avec L'Anonyme, même si c'est difficile au niveau des financements, on travaille avec Dopamine également ». Une autre personne prit la parole :

> « On a tous des petites ressources autour de la table… Mais est-ce que la RUI peut pousser au niveau politique ? On a posé les mêmes questions l'an dernier concernant le 3629. On a passé à côté. Le politique avait envoyé une lettre pis ça n'a pas bougé, alors est-ce qu'on a réellement le pouvoir tous ensemble ? Alors comment mettre nos énergies ensemble pour donner un support supplémentaires aux personnes vulnérables ? ».

Un participant explique que la démultiplication des concertation nuit à la possibilité de faire front commun : « Le problème qu'on a c'est qu'il y a beaucoup de concertation actuellement, il faut faire une synthèse de tout ça. Et c'est pour ça qu'on a mis sur papier ce qu'est le programme RUI, pour clarifier auprès de nos partenaires ».

La personne du Comité BAILS s'empressa d'ajouter : « Alors j'imagine que vous allez nous dire ce que la RUI était, est ou serait ? Parce que j'ai lu des affaires là-dedans, dans le cadre de gouvernance qui ne sont pas ce que la RUI est présentement ». Cette dernière affirmation qui tient plus des perceptions que des faits, réussit à atteindre les personnes à la coordination de la RUI Hochelaga qui semblèrent de plus en plus contrariées : « On va en discuter aujourd'hui, on a

toujours travaillé en consensus, mais vu qu'il y a eu des discussions là-dessus, on est là pour ouvrir et revoir les mécanismes ».

La personne du Comité BAILS coupa la parole pour ajouter :

> « Par exemple là, votre point 4.1.4 (Représentation - Le CLR nomme les membres du CoCo), ça n'a jamais été le cas. Depuis que je m'implique ici, quand j'ai demandé qui nomme le CoCo on ne m'a pas répondu, donc je ne le sais pas ».

Deux participants prirent la parole pour lui expliquer que la nomination a été faite au début par le CLR, en 2012. La personne du Comité BAILS, les yeux rivés sur ses notes renchérit immédiatement, sans avoir entendu les interventions des autres partenaires :

> « Pis votre point 3.1 là, (Principes et valeurs - La RUI Hochelaga se présente comme une approche qui souhaite contrer les effets de la gentrification)… ben franchement, c'est le contraire que la RUI fait, c'est de la revitalisation qui a accentué la gentrification. De ce qui est là, les effets ont été gentrificateurs… Les gens se sont fait tassés par la police pour que d'autre monde puisse utiliser l'espace. »

Devant autant d'inepties, une participante de longue date intervint :

> « La cohabitation entre richesse et pauvreté crée des effets gentrificateurs ?! La police ? Bon, là, j'aimerais juste qu'on fasse attention aux discours et aux raccourcis. La RUI Hochelaga, contrairement aux autres RUI, a nommé la gentrification dans les problèmes. J'aimerais que tu t'assois avec Dopamine pour voir comment tout ça est perçu par les intervenants de premières lignes ».

Depuis le début de la rencontre, la personne représentant le Comité BAILS s'empressait curieusement de prendre la parole et d'intervenir sur les différents sujets en faisant passer des opinions et des perceptions pour des faits. Elle en profitait pour faire des raccourcis la plaçant

dans une de position peu avantageuse. Les autres participants hésitaient à prendre la parole et ne pouvaient qu'agir à titre de spectateurs. D'autres voulaient lui répondre, mais constataient bien que ce serait inutile et peut-être même risqué.

D'ailleurs, un participant avoua en entrevue que :

> « t'as tout le temps une crainte que… de dire quelque chose que… tsé quelque chose qui va allumer une vieille flammèche… J'ai tout le temps le sentiment de me dire « ok, tiens-toi ce que tu veux dire… humm n'en dis pas trop », tsé, pour pas avoir l'air non plus de se prendre pour un autre…Tsé, une espèce de prudence… » (Extrait d'entrevue - MH#1)

Une des personnes qui coordonnent la RUI lança : « Écoute, on ne débattra pas là-dessus aujourd'hui… as-tu d'autres points sur le cadre de gouvernance ? ». La personne du Comité BAILS termina alors sa performance en déclinant ses dernières questions :

> « Oui, justement, sur la présence des citoyens au CLR, sur le fait d'être membre du CLR… J'ai d'autres interrogations que j'ai notées ici… hmmm… (Il jette un oeil à ses notes)… ah oui tiens! : Quels sont les effets de la gentrification ? Quel est le rôle et la présences des citoyens ?… Et quels sont les effets sur le long terme de la revitalisation, même après que la RUI ne sera plus là ? ».

7.5 - Conclusion

Les résultats des consultations menées dans le cadre de la tournée des groupes communautaires au printemps 2018 avait fait ressortir les enjeux importants liés à l'aménagement (propreté, verdissement, éclairage, entretien des espaces publics, installations sportives et de loisir), au logement (plus de logement social et abordable, meilleur contrôle des loyers et de la salubrité), à la cohabitation (renforcer le sentiment de sécurité, plus grande présence de la police communautaire, inclusion des personnes marginalisées) et au développement économique (plus de commerces de proximité abordables, développement commercial de la rue Sainte-Catherine

E.). Ces enjeux, sans être des copies conformes de ceux qui ont émergé du premier plan d'action[63] de la RUI Hochelaga de 2013, permirent tout de même de les actualiser. On observe que les enjeux prioritaires reviennent constamment, ce qui indique à la fois que ces enjeux sont toujours présents et que les solutions pour y répondre n'ont pas encore donné de résultats probants.Une évolution de ces enjeux apparaît toutefois dans les consultations menées à l'été 2018 durant le projet du Carré de sucre qui ont fait ressortir sensiblement les mêmes préoccupations, avec l'ajout de nouvelles.

On observe ainsi une transformation au niveau des enjeux du quartier, non seulement en terme de définitions qui étaient plus générales et moins précises, mais aussi dans le sens qu'elles prennent. La volonté de se tourner vers les dimensions sociales semble de plus en plus claire, non seulement auprès des partenaires directs de la RUI Hochelaga, mais aussi des personnes qui ont participé aux plus récentes activités. À cet égard, un point conclut le compte rendu du CLR du 25 octobre 2018 concernant la participation citoyenne dans le cadre des activités de la RUI Hochelaga. Il vise à répondre à une préoccupation qui est revenue à plusieurs reprises durant le CLR. Les participants réfléchissaient à la portée de la question suivante : « Et si j'habite à deux coins de rue du secteur RUI, mais que je suis toujours dans le secteur RUI pour mes activités quotidiennes, est-ce que j'ai le droit de participer ? ». Après discussion, une modification fut apportée au nouveau cadre de gouvernance de la RUI Hochelaga :

> « On propose d'apporter une modification à l'article 4.1.5 pour permettre aux citoyens qui « fréquentent » le secteur de la RUI d'être « partenaire » du CLR et y avoir droit de vote, et non seulement les personnes qui « résident » dans le secteur. Bien que cette proposition soulève des questionnements, personne ne s'y oppose. La modification sera donc apportée » (CLR 25/10/2018 - CR).

[63] Voir Fig. 10, p. 137.

Chapitre 8 - Réformes

Chez Mead, le processus qui met en scène la plasticité de la société permettant d'expliquer la formation et la transformation des individus et de la société elle-même, correspond sur le plan symbolique à un processus dialectique d'opposition et de synthèse. Cette idée conduit à celle de « réforme sociale », déterminante dans la philosophie politique du pragmatisme que Mead partage entre autres avec Dewey (Côté, 2014 : 164). « Lorsque vous établissez une constitution dans laquelle un des articles stipule que la constitution peut être changée, alors vous avez, en un sens, incorporé le processus révolutionnaire à l'intérieur de l'ordre de la société. À ce moment seulement avez-vous une révolution constitutionnelle ordonnée, par ce procédé. Mais en tout cas, vous pouvez changer désormais l'ordre des choses tel qu'il fonctionne (as it is going). » (Mead, 1936, cité dans Côté, 2014 : 171).

Fig. 27 : Ligne du temps - Réformes
Ligne du temps réalisée par l'auteur

La période des réformes (Fig. 27) qui touchent la RUI Hochelaga est discutée à partir de deux perspectives différentes : la première est marquée par les conséquences qu'ont entraîné les crises au sein de la concertation. Ces crises sont le reflet des façons dont ont été traités les problèmes publics, et leur évolution vers de nouveaux problèmes publics qui sont de moins en moins liés aux stress urbains vécus dans le secteur sud-ouest du quartier.

Comme on a pu le voir dans les derniers chapitres, la mise en crise du dispositif de concertation a entraîné un changement de perspective dans la façon de concevoir la participation notamment, mais aussi les orientations de la démarche. Le dispositif se transforme au moment où il met en place un nouveau cadre de gouvernance dont les amendements suggèrent une ouverture et une capacité de transformation qui ne dépend plus, cette fois-ci, des paramètres imposés par la Ville-centre. Il gagne en autonomie et procède à une gestion de ses propres crises en leur offrant des compromis qui ne dépendent plus des paramètres d'action du programme RUI en tant que tel.

La période des réformes est également discutée depuis une seconde perspective, celle de la démarche d'évaluation entamée par la Ville-centre dès 2018 qui mena graduellement à une révision du programme RUI par se concepteurs, et une réforme en profondeur de son programme dont les conséquences touchent pour une grande partie la gouvernance entre les Tables de quartier qui pilotent les nouvelles démarches RUI, la Ville-centre et les Arrondissements.

La suite des derniers événements montre combien la rencontre du dernier CLR (25 octobre 2018) est exemplaire des nombreux questionnements qu'ont en tête les partenaires de la RUI Hochelaga vis-à-vis la mise en place du nouveau cadre de gouvernance. Suite aux crises qu'a connu la concertation, il semble que les discussions sur la gouvernance soient un terreau fertile pour apporter des recommandations et demander des modifications. L'accent est mis sur les questions de la participation citoyenne et de ses contours dans le contexte d'une approche territoriale. Ces questions ont rapidement fait l'objet d'une discussion au CoCo du 26 novembre 2018.

Son compte rendu rappelle qu'il s'agissait de l'unique demande de modification du cadre de gouvernance, « (…) soit de permettre aux citoyens qui « fréquentent » le secteur d'être admissibles à voter au CLR, et non seulement les citoyens qui y « résident ». La proposition a été

amenée par un citoyen qui lui-même ne réside pas dans le secteur mais dont la participation n'a fait l'objet d'aucune objection des membres du CLR. La modification a donc été apportée à la version finale, validée lors de la rencontre suivante du CLR. Pour le CoCo, un citoyen voulant intégrer le CoCo devrait absolument être résident du secteur pour être éligible. » (CoCo 26/11/2018 - CR).

En plus d'élargir la participation citoyenne, la question de la composition du CoCo de la RUI Hochelaga a également été soulevée lors de cette rencontre. Les membres du CoCo tentèrent l'exercice en discutant de la place d'un(e) citoyen(ne) au CoCo, étant donné que deux sièges devront être comblés prochainement (CoCo 26/11/2018 - NO) :

- « Moi je pense que dans l'état actuel, votre citoyen il faudrait qu'il soit fort en crisse parce que sa participation risque d'être difficile ».

- « Ben moi je pense que les groupes qui participent, représentent les citoyens… On a tous déjà eu une expérience où « Monsieur Chose » décide qu'il veut ci ou ça pour le quartier pis ça fait déraper les discussions… est-ce qu'on veut ça ? ».

La discussion ne fut pas totalement concluante. Le compte rendu indique d'ailleurs que

> « (…) le CoCo est mitigé quant à la pertinence d'intégrer un citoyen ou unes citoyenne au comité. Sans exclure cette possibilité, il est convenu qu'une présence citoyenne devrait représenter une plus-value au comité en terme d'expertise, et non seulement avoir une valeur symbolique de participation citoyenne » (CoCo 26/11/2018 - CR).

Une candidature citoyenne fut toutefois rapidement retenue pour la recomposition du CoCo. Le nouveau membre du CoCo - et donc de facto du CLR - ne sera ni « Monsieur Chose » ni une figure dont la participation s'avérera difficile. Il s'agit d'une personne à la fois résidente du secteur d'intervention de la RUI et impliquée sur différents projets dans le quartier, notamment dans l'un des comités de la Table de quartier. Elle incarne plutôt une figure « experte ».

Comme la Ville-centre révise le programme RUI, suite à un processus participatif d'évaluation de la démarche qui a été mené en 2018, elle laisse planer une incertitude sur les plans de la poursuite des actions de revitalisation. Le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) qui s'occupe de la conception du programme RUI souhaite notamment « aider à créer des ponts entre le milieu local et les autres services de la Ville et les différents acteurs régionaux et nationaux ».

L'équipe de coordination de la RUI Hochelaga note d'ailleurs que dans ce contexte, une réflexion sur sa capacité à faire valoir les besoins locaux auprès des services pertinents de la Ville s'avère importante. Il s'agit pour la RUI Hochelaga d'une question de reconnaissance et d'influence qui pourraient augmenter sa capacité par exemple à développer certains sites et terrains vacants importants. La RUI Hochelaga ajoute également que la question de la reconnaissance réfère à l'importance qu'elle soit reconnue localement, notamment dans un contexte où les élus, mais aussi les professionnels de l'Arrondissement MHM et les directions d'organismes se renouvellent. Ce faisant, les acteurs ne sont pas toujours sensibilisés au rôle de la RUI Hochelaga et à son approche d'intervention, ce qui contribue à créer des clivages et des décalages en terme de compréhension de la démarche et des règles du jeu qui l'encadrent.

L'instabilité qui se faisait sentir dès la période de transformations, c'est-à-dire dès 2018, prend maintenant une tournure plus « dramatique », sachant que la RUI Hochelaga réfléchit à une stratégie d'implantation d'une nouvelle gouvernance, telle qu'elle a été demandée par les partenaires de la démarche, alors qu'elle entrait progressivement dans une phase de décroissance de ses budgets. Le déplacement des enjeux au sein de la concertation montre toute la volonté de la communauté de se tourner maintenant vers des actions orientées sur les besoins sociaux du quartier. Or, l'annonce de la réforme par la Ville-centre laisse également entendre que le risque est grand pour la RUI Hochelaga de perdre son titre « RUI », et par le fait même le financement qui y est attaché.

La nouvelle entraîne en quelque sorte les partenaires de la démarche à agir dans une certaine urgence puisqu'ils doivent déterminer quelles sont les actions prioritaires pour maintenir les projets déjà entamés, tout en devant sacrifier des scénarios. Ils doivent en plus renouveler leurs

pratiques *en tant* que concertation afin de respecter les engagements des dernières propositions du nouveau cadre de gouvernance. Dans cette foulée, il ne faut pas oublier non plus qu'en l'absence du renouvellement de son financement, c'est la structure RUI qui disparaîtra et non les acteurs en place qui eux demeureront actifs au sein de la communauté. C'est donc dire que le risque est d'autant plus grand de perdre la face devant la communauté en tant que Table de quartier, chargée d'animer la démarche RUI dans le quartier Hochelaga.

Ce chapitre, dernier dans la séquence de vie du dispositif de concertation, montre les conséquences des réformes qui placent l'équipe qui pilote et coordonne la RUI Hochelaga toujours plus près d'une position difficile à tenir, qui est celle de répondre à ses détracteurs en plus d'apporter des ajustements pour satisfaire aux orientations ambiguës de la Ville-centre et de son processus de réforme. Celle-ci entraîne avec elle un certain nombre de craintes tel que savoir si les mandats seront reconduits, si les actions seront financées et pérennisées, si les promesses seront tenues. Forcément, elle place au-devant des priorités les projets et les actions qui sont les plus populaires auprès de l'ensemble de la communauté. Ce processus de réforme, qui s'est étiré sur un peu moins de deux années (juin 2018 - février 2020), a également laissé planer des craintes vis-à-vis la pérennité des emplois qu'occupent les personnes en charge de la coordination de la démarche.

Un *statu quo* d'une année est prévu pour chacune des démarches à la suite de l'opérationnalisation de la réforme afin qu'elles puissent inscrire leurs activités dans l'anticipation d'une fin de processus. Les partenaires de la démarche craignent que les projets les plus dynamiques soient condamnés s'il advient que la RUI Hochelaga ne soit pas appelée à poursuivre ses activités une fois les décisions clarifiées à la Ville-centre. On parle ainsi de l'horizon 2021-2022 pour qu'aboutissent les décisions quant aux quartiers prioritaires qui seront identifiés par la Ville-centre. Certains d'entre eux demeureront, d'autres s'ajouteront, d'autres enfin devront faire le deuil de leur démarche de revitalisation.

Ce chapitre insiste par ailleurs sur l'ambiguïté de la réforme opérée par la Ville-centre face aux douze démarches RUI sur le territoire montréalais, dont certaines sont maintenant âgées d'une

quinzaine d'années. Cette réforme a des conséquences qui vont bien au-delà de la volonté de prendre le pouls des douze cas locaux avec une refonte des liens entre les Tables de quartier et leur Arrondissement respectif, ce qui a beaucoup à voir avec la gouvernance à l'échelle locale et l'autonomie des communautés.

Le changement d'échelle est central puisqu'il met en tension l'autonomie locale des démarches RUI à Montréal et les prérogatives de la Ville-centre quand vient le temps de décider quelles seront les démarches retenues pour la nouvelle mouture de la revitalisation des quartiers. À travers tout ce processus, les douze démarches RUI ont été sollicitées et consultées pour que l'information soit ensuite relayée aux concepteurs du nouveau programme de revitalisation.

La question à se poser maintenant c'est bien celle de la relation entre la RUI Hochelaga, l'Arrondissement MHM et la Ville-centre. Et c'est sans doute en mettant en relation ces différentes échelles que les questions qui touchent plus directement la planification des quartiers montréalais font surgir la capacité d'écoute de la Ville-centre par rapport aux milieux locaux. Et c'est par là même qu'il est possible de comprendre une partie du va-et-vient entre les milieux locaux et l'institution qui les « détermine » en partie.

8.1 - Au lendemain de la revitalisation

« Bon… Où en sommes-nous ? Où s'en va-t-on ? ». Ce sont les questions qui ont été posées de manière informelle dès le début de la rencontre du 29 janvier 2019 qui elle visait essentiellement à réunir les partenaires de la RUI Hochelaga autour de ses orientations, dans un contexte d'annonce d'une révision en profondeur du programme RUI.

« Aujourd'hui, il ne s'agit pas d'une rencontre formelle du CLR, et on ne va pas prendre de décision… ». Une poignée de participants s'est réunie dans une ambiance qui se voulait intime et propice aux échanges dans les locaux du café-traiteur *Pain et délices*[64]. Le local est situé sur la rue Sainte-Catherine E., dans le bâtiment appartenant à Ateliers créatifs Montréal (ACM).

[64] L'organisme propose des produits accessibles, à faibles coûts, exempt d'allergènes, tout en offrant des services en employabilité aux personnes âgées de plus de 30 ans qui sont peu scolarisées afin de leur permettre d'acquérir une expérience et des habiletés professionnelles en vue d'intégrer le marché du travail.

L'objectif de la rencontre visait à discuter des suites à donner à la RUI Hochelaga sachant qu'elle doit amorcer sa propre réflexion quant au travail prioritaire qui devra être effectué durant l'année en cours.

Cette réflexion ainsi que les actions qui l'accompagnent doivent se poursuivre jusqu'à l'annonce officielle de la Ville-centre quant à la réforme de son programme RUI. Les budgets de la RUI Hochelaga sont également en décroissance puisque les financements les plus importants ont été utilisés. Aussi, certains projets tels que le Lien vert sont en voie d'être complétés, au même titre que des processus tels que l'animation des espaces publics qui tirent à leur fin. Une éventuelle fermeture des cahiers de charge est donc prévue à la fois pour ces projets, mais aussi pour la démarche RUI en tant que telle, ne sachant pas si la RUI Hochelaga verra son financement renouvelée suite aux décisions que prendra la Ville-centre.

Après avoir entamé des consultations auprès de ses douze démarches de RUI, la Ville-centre laisse planer et trainer sur plusieurs mois une réforme de son programme de revitalisation qui vise à configurer un paysage organisationnel différent. Les cartes sont brassées pour dévoiler une nouvelle stratégie de revitalisation qui n'en finit plus de se faire attendre à la fois par les acteurs du milieu communautaire et par les Arrondissements.

Selon les interlocuteurs à la Ville-centre, la révision du programme met l'accent sur la gouvernance et les liens entre les Arrondissements et les Tables de quartier. Ils laissent entendre depuis un moment déjà que c'est bien là que sont constatées les lacunes du programme RUI sur lesquelles la réforme s'appuie pour produire de nouvelles dynamiques entre les différentes parties prenantes de la revitalisation des quartiers montréalais. C'est là un des aspects les plus frappants de cette réforme, à savoir qu'elle configure une gouvernance différente à l'échelle locale. Ce n'est pas dit comme tel, mais on voit bien qu'une part d'autonomie sera retirée aux Tables de quartier parce qu'elles devront éventuellement se rapprocher encore plus de leur Arrondissement respectif et leurs différents services.

Toujours est-il que les partenaires de la RUI Hochelaga n'allaient certainement pas se tourner les pouces, impatients de recevoir la version finale et définitive du plan de match. Devant l'urgence

d’agir, de peur de ne pas pouvoir mener à terme les projets, tous redoublèrent de vigilance et firent preuve de patience. Tous sauf les plus récalcitrants, qui semblaient plutôt espérer la mise en échec de la RUI Hochelaga et la fin de tous ses projets. Les partenaires devaient alors adopter, ensemble, des positions claires sur ce qui avait été fait jusqu’à présent, et ce qui allait advenir des projets prioritaires pour la communauté.

> « La rencontre d’aujourd’hui est prévue en deux séquences pour situer tout le monde par rapport à ce qui a été fait depuis 2012 avec une présentation d’une ligne du temps réalisée par l’équipe de coordination de la RUI. Il est prévu ensuite que les discussions portent sur des idées de projets prioritaires pour que la RUI puisse redéfinir les priorités des prochaines années, d’ici 2021 ».

Des feuilles furent distribuées sur lesquelles on pouvait repérer les différents projets qui ont été réalisés depuis les sept dernières années (Fig. 28). Cette ligne du temps est accompagnée d’une présentation brève de l’histoire de la RUI Hochelaga qui situe les participants par rapport au chemin parcouru depuis 2012. L’animateur de la rencontre rappelle le contexte d’émergence de la démarche en insistant plus particulièrement sur les défis et les bons coups qu’elle a connus.

Fig. 28 : Chronologie des principales étapes de la démarche de RUI Hochelaga
Source : LTQHM-RUI (2019)

Lorsque vint le moment de rappeler les projets phares tels que le Lien vert, l'une des personnes attablées s'empressa de nuancer les propos de l'animation en proposant un contraste entre les premières réalisations de la RUI Hochelaga. Elle fit un appel à la modestie, ne sachant pas si tous les participants comprenaient bien qu'il faudrait sans doute miser sur une stratégie de repli plutôt qu'une lancée vers de nouveaux chantiers :

> « (…) parce qu'on a *surfé* sur des gros budgets dans les dernières années, on est allé dans le sens de ces budgets-là, c'est-à-dire l'aménagement… et maintenant on est dans une dynamique de décroissance… Tu peux poursuivre, s'cuse-moi de t'avoir interrompu, mais je tiens vraiment à ce que tout le monde soit sur la même longueur d'onde et qu'on comprenne tous qu'il faudra s'entendre sur ce qu'on veut qui soit fait pour les prochains mois, si on veut mettre nos énergies et le financement sur la Brigade verte par exemple, ou si on souhaite poursuivre les projets de murales… c'est des questions qu'on va devoir se poser… » (CLR 29/01/2019 - NO)

Après ce rappel historique, la personne à l'animation enchaîna sur une première question pour ouvrir les tours de parole : « Avant de commencer, quels sont les facteurs à votre avis qui ont influencé la RUI depuis les débuts ? »

Les réponses jaillirent rapidement, sur un ton avisé, histoire de ne pas créer de remous :

- « Ben… c'est sûr que les changements politiques ont eu des effets sur la RUI, qu'il y a eu aussi des changements d'acteurs…. Maintenant que M. Ménard n'est plus maire et qu'il est remplacé par M. Lessard-Blais, c'est certain que ça change quelque chose ».
- « On a vu que la CDEST [Corporation de développement de l'Est] est disparue ».
- « En 2015 il y a eu la réforme avec la centralisation de la santé ».
- « Il y a eu le déplacement des populations du centre-ville vers le quartier Hochelaga ».
- « Il y a eu des changements de population depuis les cinq dernières années ».
- « La hausse du prix du marché immobilier privé ».
- « Moins de maisons de chambres se sont construites, et celles qui existaient ont été fermées… ».

Les participants étaient attablés devant des tasses maintenant vides et entourées de miettes des muffins qui leur avaient été offerts. Leurs yeux se balançaient entre les feuilles de papier et les personnes qui réfléchissaient et se remémoraient d'autres sources d'influence qui auraient pu interférer dans les actions de la RUI Hochelaga.

« Avez-vous d'autres idées, voyez-vous d'autres choses ? » ajouta l'animation après un bref moment de silence qui mit fin à l'échange, aussitôt rompu par une question : « Mais là, avec cette question-là, est-ce qu'on parle de la RUI ou bien on se tourne vers les partenaires stratégiques ? ».

L'un d'eux se sentit interpellé :

> « Écoutez, le marché immobilier évolue selon pleins de facteurs en dehors de notre propre volonté. Les projets qui ont été réalisés sont par groupes ciblés et sont de petites tailles, quelques logements, quelques chambres… Dans les dernières années, il y a eu des critiques par rapport au logement social parce qu'on n'admettait pas les animaux ou encore parce qu'il y avait des restrictions par rapport à la consommation ».

Un autre problème signalé concernait le peu de contrôle qu'ont les groupes qui travaillent sur le logement vis-à-vis les tendances à long terme. Une participante s'empressa alors d'intervenir :

> « Si on discute de ce qui a été fait et de ce qu'on veut faire, sachant que les financements de la RUI sont en décroissance et qu'il faut qu'on priorise pour les prochaines années, qu'est-ce qu'il nous reste dans le secteur et qui serait intéressant à revitaliser ? Est-ce qu'on a d'autres maisons de chambres par exemple sur lesquelles on veut intervenir ? Si on ne le sait pas, il faudrait faire un recensement des bâtiments et des terrains à revitaliser… Alors je me demande aujourd'hui comment développer des stratégies pour chacun d'eux et pour les socialiser. Je pense qu'il faut commencer par un inventaire et par un dénombrement des bâtiments qu'on veut socialiser ».

Les partenaires, tout de même sceptiques devant leur capacité réelle à « lever des projets de logements sociaux », s'entendirent rapidement sur le fait que c'est la Brigade verte qui est sans contredit le projet le plus populaire depuis ses débuts. Initiée à l'été 2015, la Brigade verte a permis de réconcilier de manière concrète le développement social, l'entretien des espaces publics et des devantures de commerces, en plus de toucher le secteur économique par l'insertion en emploi des personnes marginalisées qui se sont engagées année après année au sein de celle-ci (Fig. 29). S'ajoute également un rapprochement significatif entre ces dernières et les commerçants de la rue Sainte-Catherine E.; paraît-il qu'elles auraient réussi à créer des liens qui vont au-delà du simple service rendu.

Fig. 29 : La Brigade verte en pleine action
Source (photo gauche) : YQQ. Reproduit avec la permission de YQQ
Source (photo droite) : Journal Métro (crédit : Audrey Gauthier/TC Media)

Or, le projet qui était en partie soutenu par une contribution financière puisée à même les budgets de la RUI Hochelaga est actuellement menacé. L'Arrondissement MHM, qui fournissait la contrepartie du budget, n'a pas manifesté une intention claire de la pérenniser en assumant, par exemple, l'entièreté du financement s'il advenait que le budget RUI ne soit pas reconduit. Les organismes qui peuvent en prendre la charge se retrouvent également avec des défis de mobilisation par le manque de personnes qui peuvent s'occuper du volet terrain de la Brigade verte et sa coordination.

L'Arrondissement MHM, comme l'indique son représentant, lui aussi attablé, « (…) souhaite poursuivre l'effort et le travail qui vont dans le sens d'harmoniser la cohabitation des citoyens sur le territoire », « … en adaptant bien sûr les méthodes le plus possible à des stratégies de réduction des méfaits », insiste un autre participant en fixant ce dernier droit dans les yeux. L'idée est de prioriser et de « placer » les ressources à la bonne place puisqu'en multipliant les projets, le risque est grand du surcharger la coordination de la RUI Hochelaga. Et l'idée d'un « saupoudrage » des ressources n'enchante guère les partenaires de la concertation.

C’est pourquoi le contexte de décroissance entraîne ceux-ci à une certaine résilience et à recadrer les priorités de la RUI Hochelaga. On parle alors de « réactualiser la réflexion sur la rue Sainte-Catherine », alors que l’arrondissement MHM

> « (…) veut savoir si l’analyse qui avait été faite sur Sainte-Catherine tient toujours… Est-ce qu’on veut toujours en faire une rue des artisans ? Est-ce que la RUI est toujours dans ce sens-là ? Est-ce que la RUI finalement endosse toujours cette idée et les actions d’avoir une rue des artisans, un secteur créatif ? ».

Curieusement, l’idée qui est fortement soutenue par le développement économique dès 2015, semble maintenant dépourvue de tout intérêt de la part de ces mêmes acteurs, qui indiquent qu’

> « il y a une offre commerciale trop grande dans le quartier, il y a un espèce de cul-de-sac et c’est pas évident… et avec la prostitution sur Sainte-Catherine, ça fait en sorte que les gens fuient Sainte-Catherine… ça crée donc un problème d’achalandage sur la rue… On a trouvé un concept d’atelier boutique qui fonctionne quand même pour certains, mais on pense de plus en plus qu’il faudrait que ça passe par l’habitation sur Sainte-Catherine et non par le commerce ».

Sur ses dernières paroles, la personne en charge des projets de développement économique se racla la gorge, les coudes appuyés sur la table et le menton appuyé sur ses points fermés. Elle soutint d’un regard perplexe les autres personnes attablées comme si elle s’attendait à recevoir une pluie d’injures, mais rien ne se produisit. Sans trop d’explication, sa volte-face aussi soudaine sonna creux devant les autres partenaires de la démarche, qui sans dire un mot, laissèrent planer un drôle de silence. J’en suppose qu’après avoir autant insisté et mis l’accent sur le scénario d’une rue des artisans, la moindre des choses aurait été de ne pas laisser entendre aussi abruptement un changement de vision.

La surprise attira une petite raillerie d'un acteur préoccupé par les enjeux sociaux du quartier qui profita de la présence de son interlocuteur économique pour rappeler haut et fort devant tous les participants que « (…) le 8 février 2018, les gens ont fortement critiqué qu'on s'attarde un peu trop au développement économique, qu'on est peut-être un peu trop attentif à ce qu'ils veulent faire au développement économique… ». Il y a comme un « *je vous l'avais dit* » dans le ton qui est utilisé, alors que les autres partenaires se jettent des regards médusés, un peu déconcertés par ce qu'ils ont d'entendu.

Une sonnerie de téléphone retentit au milieu des discussions qui avaient repris depuis un moment déjà. Les yeux se rivèrent en direction des tintements feutrés au fond des poches d'un manteau; c'était celui du développeur économique qui se leva pour prendre l'appel en s'éloignant du petit groupe qui discutait. Il fit quelques allers-retours entre l'entrée du *Pain et Délices* et l'espace où les participants étaient attablés, un peu à l'écart des comptoirs sur lesquels étaient déposés des biscuits et une machine à café.

Il s'immobilisa devant la porte d'entrée, là où se trouvaient de grandes fenêtres qui donnaient sur la rue Sainte-Catherine E. desquelles on pouvait apercevoir les passants parmi lesquels une femme âgée, aux cheveux hirsutes, poussait des bouts de sa vie éparpillés dans des sacs de plastique au fond d'un petit panier à roulettes. Elle faisait des arrêts fréquents pour discuter en multipliant les gestes devant un interlocuteur qui n'apparaissait qu'à elle seule. Une fois son appel téléphonique terminé, il revint s'asseoir parmi le petit groupe, un peu en retrait cette fois-ci, sans mot dire, comme si rien ne s'était produit quelques minutes plus tôt. Les autres l'ignorèrent; sans le savoir, il devint aussi invisible que la vieille femme qui frayait son chemin de l'autre côté des fenêtres, parmi les fantômes de la rue Sainte-Catherine E.

* * *

- « Vous avez vu comment il a viré d'bord, comment son discours a changé ?… Wow! Finalement, c'est peut-être parce qu'au développement économique, ils n'ont pas assez de fonds pour soutenir deux zones commerciales. Il faudrait peut-être revenir sur notre position indépendamment de ce que les développeurs économiques de l'Arrondissement affirment en

CLR. Moi en tout cas, j'espère qu'avec les acteurs qu'on a autour de la table, qu'on va arriver à avoir une connaissance fine de ce qui se passe et qu'on va arrêter de découvrir des réseaux parallèles » (CoCo 13/03/2019 - NO).

- « Écoutez, il y a un processus de concertation à l'Arrondissement qui n'a pas tenu compte de la RUI et de son travail sur le territoire depuis les cinq dernières années. Ça ne nous rend pas sympathiques à leur travail et à leur demande de poursuivre des activités comme la Brigade verte. Mais l'an prochain, il y aura la Nuit des sans-abris dans Hochelaga-Maisonneuve, il y a une conjoncture pour faire des pressions ».

- « Je le sais bien… ce que je dis c'est que quand on est en concertation et qu'on accepte de jouer ensemble, on s'assure que la balle ne tombe pas à terre. Je suis un peu tanné que les gens ne parlent pas des intérêts divergents, qu'on affirme toujours qu'on est une communauté unie, qu'on est beau, qu'on s'aime et tout. On ne les a pas les discussions, même si c'est sur le ton du débat, sur les intérêts divergents ».

Les membres du CoCo n'étaient pas très tendres à l'égard du revirement de stratégie qui avait été annoncé quelques semaines plus tôt au *Pain et Délices*. Comme l'indique son compte rendu, les partenaires du CoCo qui se sont réunis le 13 mars 2019 se questionnèrent sur ce changement de perspective au développement économique de l'Arrondissement MHM quant à l'orientation de l'urbanisme pour la rue Sainte-Catherine E. :

> « Lorsque nous avions débuté la réflexion sur la revitalisation de la rue Ste-Catherine Est en 2015, celui-ci [le représentant au développement économique de l'Arrondissement MHM] semblait davantage croire au potentiel de développement économique sur le tronçon entre les rues Bourbonnière et Moreau, en misant notamment sur des activités compatibles avec l'habitation (fabrication légère, ateliers d'artistes ou d'artisans par exemple), qui ne nécessiteraient pas un grand achalandage sur rue mais qui contribueraient à une plus grande mixité de fonctions. Sa vision semble beaucoup moins optimiste aujourd'hui et il privilégie davantage de poursuivre la transformation vers le

résidentiel tout en concentrant les efforts de développement économique sur la rue Ste-Catherine Est entre Bourbonnière et Viau, qui comprend encore plusieurs locaux vacants et qui fait partie du territoire de la SDC » (CoCo 13/04/2019 - CR).

- « Oui, mais il ne faut pas oublier que des terrains comme celui de *Lantic*, ce sont des terrains difficiles… pis tsé, entre une vision de SDC pis une vision de Comité BAILS, il y des extrêmes » (CoCo 13/03/2019 - NO).

- « Et que pensez-vous d'un symbole fort…? Parce que c'est pas impossible… Imaginez quelque chose comme une *strip* commerciale en rez-de-chaussée et du logement social aux étages… ».

8.2 - *Doers* et *Thinkers*

Le reproche qui est régulièrement adressé à la RUI Hochelaga vis-à-vis le peu de traces écrites disponibles pour présenter les critiques a montré certaines formes de résistance qui sont de l'ordre de la suspicion. Plusieurs partenaires suspectent alors que les tensions et les problèmes présumés des effets gentrificateurs de la revitalisation du secteur sud-ouest - et du quartier Hochelaga plus largement - soient effacés, voire amincis, pour qu'un certain contrôle soit maintenu au niveau de l'information. La Table de quartier est accusée d'y avoir joué un rôle de *gate keeper* pour évacuer la dimension sensible des discussions qui sont tenues lors des rencontres.

Et les partenaires du CLR en feront la remarque, toujours en prenant appui sur les situations de vie des personnes les plus démunies du quartier. L'hiver 2019 et la crise des opioïdes qui a sévit n'ont pas épargné les personnes marginalisées du secteur sud-ouest dont plusieurs résident et vivotent aux abords de la rue Sainte-Catherine E.

La RUI et d'autres organismes sont taxés d'avoir été les témoins passifs de la situation, pire, qu'ils en sont en partie responsables. On parle alors de plusieurs histoires de surdoses et de décès

associés à l'usage de stupéfiants par injection. La fermeture de plusieurs « piqueries » situées sur la rue Sainte-Catherine E. a créée une hécatombe parmi les personnes marginalisées du quartier, dont les plus vulnérables sont les femmes, souvent victimes de toutes sortes de violences. Le ras-le-bol se fait remarquer par une forte indignation émise par l'une des personnes qui en fait la plus grande critique :

> « Ce que vous faites ça contribue juste à maintenir les travailleuses du sexe dans une situation de vie dangereuse! Ça contribue à leur stigmatisation! Y'a de ces femmes qui sont mortes crisse… Ça fait en sorte que… HEY! Non non, commencez pas à roulez des yeux d'même parce que m'a vous flipper la table, c'tu clair tabarnak, là je commence à être vraiment écoeurée d'être ici et de toujours devoir le rappeler!!! » (CLR 25/04/2019 - NO).

Le compte rendu met en lumière que le rapport d'activité 2018-2019 de la RUI Hochelaga ne tient pas compte des commentaires qui ont été transmis concernant la situation des travailleuses du sexe. La formulation des résultats de l'exercice participatif qui a été mené notamment lors du Carré de sucre contribue à la stigmatisation des travailleuses du sexe; ce même rapport ne fait pas non plus mention de celles qui sont décédées à l'hiver.

Devant l'indignation, d'autres partenaires se rallièrent spontanément, des femmes surtout, qui y allèrent de leurs propres observations, expériences et anecdotes avec les travailleuses du sexe du quartier. Elles rappelèrent en cœur combien ces dernières peuvent être vulnérables aux transformations urbaines qui traînent avec elles la mauvaise réputation de les chasser. L'une des participantes, hésitante, raconta comment elle a tissé des liens avec une femme qui vient rencontrer un client régulier dans le stationnement à l'arrière de son lieu de travail, à l'abri des regards.

Une autre se remémora les échanges de sourires et les politesses avec une femme qui avait fait du croisement des rues De Chambly et Sainte-Catherine E. son lieu de travail. Soudainement, ces femmes devinrent pour les autres participants, des hommes surtout, bien plus que la « fille au coin de la rue »; quelques-uns cachèrent mal leur culpabilité face à leur intransigeance des

dernières années vis-à-vis ces femmes. La chorale des anecdotes se poursuivit, les yeux rivés au plafond encore imbibé de l'épisode de colère qui avait visiblement étouffé les moins loquaces.

Elles finirent tour à tour par questionner les objectifs généraux du programme RUI comme si soudainement la revitalisation urbaine et la protection des personnes vulnérables étaient irréconciliables. On leur servit la même histoire à l'effet « qu'ils sont définis par la Ville de Montréal, mais qu'il appartient à chaque milieu d'identifier les orientations et les priorités locales ». Elles apportèrent alors des précisions à leurs questionnements à l'égard de l'impact des actions de la RUI Hochelaga sur l'améliorations des conditions de vie de la population et sur leurs contributions à la lutte contre la pauvreté.

L'équipe de coordination admit que des explications supplémentaires devraient s'ajouter vis-à-vis les intentions qui se trouvent derrière les projets et les actions qui ont été réalisés jusqu'à présent. Il demeure que tous les participants devaient garder en tête que « (…) les démarches RUI sont implantées dans des secteurs identifiés par des indicateurs de défavorisation sociale et économique et non en ciblant des populations précises » (CLR 25/04/2019 - CR). Cela rappelle qu'un défi toujours renouvelé consiste à préserver un équilibre entre les réponses ajustées aux besoins du milieu et le respect minimal des consignes de base pour le maintien de l'appellation RUI.

Comme l'indique son compte rendu :

> « [l]a RUI est une approche liée à l'aménagement du territoire. Est-ce le bon véhicule pour aborder des problématiques de sécurité publique ou de santé publique ? L'aménagement du territoire peut tout de même avoir un impact sur les personnes marginalisées. Il est recommandé d'ajouter une section au rapport d'activités témoignant des tensions locales sur l'enjeu de la gentrification qui soulève des critiques sur des projets soutenus par la RUI Hochelaga. On devrait également nommer le défi d'opérer une telle démarche dans un contexte de manque de ressources pour améliorer les conditions de vie des personnes les plus marginalisées ou défavorisées (notamment pour le financement du

logement social et de la lutte à l'itinérance). Ce défi existe dans toutes les RUI, mais est particulièrement présent dans Hochelaga. » (CLR 25/04/2019 - CR).

* * *

Si les formes de résistance au sein même de la concertation ont permis de mettre en place une nouvelle gouvernance et d'élargir l'exercice participatif, il n'en demeure pas moins qu'un fond de méfiance laisse toujours planer certaines hostilités. On s'aperçoit alors que les acteurs qui critiquent la RUI Hochelaga doivent maintenir des liens suffisants, et donc *faire avec* le dispositif, les partenaires et les philosophies d'action qui accompagnent la démarche.

De l'autre côté, ce sont des acteurs des services de l'Arrondissement MHM qui semblent y aller de leur propre gré, avec des changements de position et de stratégie dont ils semblent être les seuls à connaître le secret. Par l'absence de réaction spontanée, ni d'interrogation plus poussée à l'égard du changement d'approche au développement économique, on peut s'inquiéter, comme l'a souligné une personne au CoCo du 13 avril 2019, du décalage entre les travaux de la RUI Hochelaga et ceux de l'Arrondissement MHM. On peut également s'interroger sur le travail concerté qui est mené à l'Arrondissement MHM et qui semble exclure celui des groupes communautaires.

On sait maintenant que plusieurs défis ont vu le jour durant les dernières années. Celui de réduire la distance entre le monde communautaire et les directions de services de l'Arrondissement MHM s'est fait moins criant tout au long de la démarche. Des traces ont toujours été présentes, sans jamais être exemplaires d'une tendance généralisée. Toutefois, c'est avec l'annonce du changement de vision pour la rue Sainte-Catherine E. qu'apparaît plus clairement cette impasse au travail de concertation que les acteurs tentent de cultiver depuis le début de la démarche.

Cela montre plus clairement le problème de la difficile position que doivent tenir les personnes qui coordonnent la RUI Hochelaga. Un fossé est apparu - n'a-t-il d'ailleurs toujours pas été présent ? - entre leurs partenaires communautaires et ceux des services de l'Arrondissement MHM. Les paramètres qui structurent la démarche de revitalisation semblent de plus en plus

donner raison à des actions qui sont en faveur des partenaires des services de l'Arrondissement, qui ont révélé maladroitement la mainmise qu'ils peuvent avoir sur les orientations de la démarche de revitalisation. En ayant joué le jeu du développement économique durant les dernières années, la RUI Hochelaga s'est montrée partiale devant les forces du développement qui structure le quartier, dont les capacités d'influence de leurs acteurs se sont révélées plus étendues qu'ils ne le laissaient croire à l'origine.

L'éloignement, résultat de la distance qui sépare le monde communautaire et celui de l'Arrondissement et de ses différents services, montre bien en quoi les démarches RUI demeurent somme toute assez marginales au niveau des préoccupations de ces derniers. Pour pallier ce défi, il a été prévu que des personnes en provenance de l'Arrondissement occupent des places stratégiques au CoCo et au CLR. On parle dans le cas de la RUI Hochelaga de personnes qui proviennent des services de l'Urbanisme ainsi que de la Culture, sport, loisir, et du Développement social. Ces personnes assurent ainsi le rôle de courroies de transmission de l'un vers l'autre.

> « Leur mandat consiste également à siéger aux comités, à faire le suivi et entamer des liens de collaborations entre l'Arrondissement et la Table de quartier qui porte la démarche de revitalisation. Elles doivent également assurer tous les liens avec différents services de l'Arrondissement, soit l'urbanisme, soit les travaux publics, mais aussi faire le suivi des programmes de financement qui viennent soutenir la démarche de revitalisation » (Extrait d'entrevue - AF#3).

Et pallier à l'éloignement est un travail sans relâche - une *never-ending story* comme l'affirment certains - puisqu'il faut aussi qu'

> « elles ramènent tous les acteurs qui sont membres du CLR, parce que c'est sûr, au fur et à mesure qu'on avance, le CLR s'élargit, et puis le travail consiste aussi à garder ces liens de collaboration entre les partenaires et tous les acteurs,

> que ce soit institutionnels, politiques, avec les partenaires commerciaux aussi, donc du secteur privé également » (Extrait d'entrevue - AF#3).

Leur participation fait partie des conditions *sine qua non* pour que la Table obtienne le mandat RUI. Elle permet aussi de rapprocher tous ces acteurs et de traduire les volontés des uns et des autres. Mais l'éloignement demeure toujours ancré dans les structures qui les tiennent à distance. Et parfois, cet éloignement se fait sentir chez les personnes peu habituées à participer aux démarches, bien qu'ironiquement, elles ont pu en être les parties prenantes dès leur naissance. D'infimes traces sont révélatrices du peu de proximité qu'elles ont avec les démarches de RUI. On le voit par exemple dans l'étrangeté qu'évoque l'appellation RUI chez un partenaire de l'Arrondissement MHM :

> « Un dossier qu'on avait à cœur dans le cadre du…… de… voyons…… de la RUI, j'vais-tu l'dire coudonc…. C'était la vocation par rapport à la rue Sainte-Catherine pis aussi par rapport au secteur Moreau ok. Pis il y a 3-4 ans, on cherchait. On cherchait à quelque part, une vocation, quelle vocation il fallait donner à ce secteur-là. » (Extrait d'entrevue - AH#2).

Mince preuve de cet éloignement me direz-vous, et j'en conviendrai, puisque les légers oublis de mon interlocuteur ne peuvent à eux seuls témoigner du peu de temps qu'il a à consacrer à la démarche RUI du quartier Hochelaga. Mais au-delà du caractère anecdotique de ce court extrait, on peut se demander comment un partenaire aussi près de la démarche peut chercher ses mots quand vient le temps de discuter de la démarche pour laquelle il est partie prenante depuis sa naissance. C'est précisément parce que s'est créé un fossé au fil des années entre les démarches RUI et l'administration publique qu'une révision du programme semblait de plus en plus nécessaire afin de réaligner celles-ci aux objectifs originaux. C'est la firme *Niska* qui a été mandatée pour mener la démarche d'évaluation du programme RUI. La démarche d'évaluation

s'est tenue de juin 2018 à janvier 2019, moment du dépôt du rapport d'évaluation (13 février 2019 pour la version courte)[65].

Celui-ci met en questions les motivations sur lesquelles la démarche RUI s'est bâtie à l'origine de manière à savoir si elle est toujours d'actualité. Autrement dit, on veut savoir si la démarche RUI répond toujours aux objectifs initiaux, fixés en 2003. Sont-ils toujours pertinents ou doivent-ils être adaptés ? En quoi, en fait, le modèle RUI est-il le meilleur outil pour l'atteinte de ces objectifs ? Les auteurs du rapport ont également cherché à déterminer quel est le degré de satisfaction global du modèle RUI. Ils cherchent également à comprendre si les interventions qui ont été déployées sur les territoires ont permis de modifier les problématiques sur lesquelles les milieux souhaitaient agir. Est-ce que ces résultats ont été atteints ? Lesquels, et dans quelle mesure ces résultats sont-ils conformes aux objectifs initiaux ? Enfin, est-ce que de meilleurs résultats auraient pu être atteints ? Si oui, comment et à quelles conditions ?

Toutes ces questions, déterminées à l'avance par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) de la Ville de Montréal, ont structuré la stratégie d'évaluation. À la lecture du rapport, on comprend rapidement que l'objectif visait à déterminer quels ont été les impacts concrets, les réussites, mais aussi les défis auxquels ont fait face les démarches de RUI à Montréal après les quinze années d'existence du programme.

Le rapport *Niska* dans sa version abrégée, fait l'état d'un programme qui a connu plusieurs succès avec notamment :

---

[65] L'évaluation a débuté par un sondage en ligne auquel une centaine de personnes ont participé parmi lesquelles des représentants d'organismes, des personnes provenant du milieu institutionnel, des coordinations et directions RUI ainsi que des Arrondissements, quelques citoyens ainsi qu'un élu politique. La démarche d'évaluation s'est poursuivie par des entretiens semi-dirigés menés auprès des différentes coordinations des RUI ainsi que leurs partenaires périphériques qui sont engagés dans la lutte à la pauvreté pour un total de 29 entretiens menés auprès de 43 personnes. Ces entretiens ont été orientés autour d'une série de questions élaborées par le SDIS visant à évaluer la pertinence et l'efficacité de la « stratégie RUI ». En plus des 12 coordinations des RUI et des directions des Tables de quartier concernées s'ajoutent des personnes de la Ville de Montréal (SDIS, Direction de l'habitation, Service des finances), du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la Direction régionale de santé publique de Montréal, du milieu universitaire (Université de Montréal) et du milieu philanthropique (Centraide du grand Montréal). Un atelier d'évaluation participative a rassemblé l'ensemble des acteurs le 21 septembre 2018 auquel ont prit part une quarantaine d'acteurs impliqués auprès des démarches RUI. Parmi ces personnes, on retrouve les organismes communautaires, des Arrondissements, de la Santé publique, du milieu universitaire et du secteur philanthropique. Toutes ont pris connaissance des résultats de la collecte de données et les ont commentés pour que soient retenus 5 recommandations consensuelles.

> « la souplesse, l'adaptation, l'horizon long-terme d'intervention sur un secteur désigné, la dynamique partenariale et les collaborations qui en découlent, la présence d'une ressource locale en la personne de la coordination, l'autonomie de la RUI, l'augmentation de la participation citoyenne, le développement d'une vision globale du quartier, le partage d'informations et la structuration de la concertation » (Niska, 2019 : 11).

Il dresse également un portrait des principales faiblesses qui sont le reflet de ce que la littérature[66] évoquait déjà à l'époque et du constat que font les partenaires de la RUI Hochelaga. Celles-ci sont tous azimuts, de sorte qu'on ne voit pas bien leurs affiliations :

> « l'insuffisance du financement et la dissonance entre la largeur des ambitions et des thématiques vis-à-vis des ressources disponibles, le cycle annuel du financement, le manque de ressources du central en soutien au local, les lacunes dans le volet « intégré » de la RUI, les cadres et délais administratifs décalés par rapport à la durée de vie des projets, le manque de soutien pour l'organisation de la participation citoyenne, le manque d'accès aux autres divisions de la Ville, la difficulté à mobiliser des acteurs n'ayant pas une visée directe de développement social et le manque d'incitatifs à se mobiliser, le manque d'action en développement économique communautaire, le côté restrictif de la zone territoriale RUI, le manque de transparence de la Ville, le manque d'opportunités de réseautage des acteurs locaux et le risque de ghettoïser les secteurs ou de stigmatiser les populations pauvres » (*ibid*. : 11).

Tous ces défis qui ne sont pas exclusifs à la RUI Hochelaga, mais bien transversaux à toutes les démarches, montrent chacun à leur façon une forme d'éloignement entre les différents groupes d'acteurs, alors que l'approche vise explicitement à produire des synergies entre ceux-ci. Mais à la lecture des forces qui sont séparées par quelques lignes des faiblesses, on a surtout

---

[66] Le rapport Niska, en ce sens, se limite majoritairement aux perceptions et constats qu'ont énoncé leurs participants, puisque la littérature est brève et partielle, et ne couvre pas bien les angles plus pessimistes vis-à-vis le programme RUI qui a fait l'objet d'un certain nombre de critiques dès 2004 (Séguin et Divay, 2004).

l'impression qu'elles nous disent tout et son contraire. Difficile alors d'y voir clair. Le rapport Niska parvient tout de même à révéler ce que plusieurs partenaires de la RUI Hochelaga dénonçaient déjà tout au long de la démarche. Il semble assez juste de nommer le problème du délitement de la collaboration entre les partenaires communautaires et ceux en provenance de l'Arrondissement MHM et ses services. La pierre d'assise du travail de concertation en vient alors à s'effriter graduellement, sans que cela ne devienne flagrant. La preuve étant le changement soudain de vision pour la rue Sainte-Catherine E. alors que tous semblaient s'être fait à l'idée du projet de secteur créatif.

Évidemment, il est impossible et sans doute peu souhaitable de chercher à uniformiser les volontés de chacun des groupes d'acteurs; le problème correspond davantage à une difficulté à stimuler le travail de concertation au-delà des acteurs communautaires. Tandis que ces derniers traduisent leur travail à travers des actions menées sur le terrain, en se désignant comme les *Doers*, leurs partenaires à l'Arrondissement sont les observateurs distants de la démarche, attentifs aux indicateurs d'avancement des projets et à leurs calendriers de réalisation. C'est en quelque sorte le laboratoire de la revitalisation d'une partie du quartier.

Étant tout de même les maîtres d'œuvre de l'entretien des espaces publics et de leur revitalisation, le risque est grand qu'ils se mettent de la partie en prenant les décisions, alors qu'il ne s'agit pas de la philosophie du programme RUI, se voulant plutôt « autonome ». Leur position est donc mitigée vis-à-vis la démarche dès les débuts :

> « (…) j'ai à quelques reprises demandé un état de la situation parce qu'on était inquiet de voir les choses qui n'avançaient pas, surtout au tout début, 2014, dans ce coin-là, où il me semblait que c'était plus une machine à fédérer des opinions, sans jamais dégager de priorités. À part l'aspect « *brainstorm* », j'arrivais mal à voir de résultats qui sortaient de tout ça, pis le but de la démarche c'est d'arriver avec des actions qui ont un impact dans le quartier. Et donc c'est arrivé à quelques reprises, surtout au début, que j'ai assumé mon rôle en me disant « c'est pas à moi de décider à la place de la RUI ou d'essayer

> d'imposer mes idées »… mais en même temps, il faut qu'ils arrivent avec des résultats (…) et j'ai même trouvé dans le processus que parfois la RUI avait une trop grande sensibilité aux points de vue de l'Arrondissement et que justement, ça orientait, au début du processus, des chemins à prendre » (Extrait d'entrevue - AH#1).

La confusion au niveau des rôles dont il est question a fait en sorte que les acteurs ne savaient pas exactement quelle place devait prendre l'Arrondissement et ses différents services, ni celle que devaient occuper les élus et les personnes en charge du programme RUI à la Ville-centre. À part voter les budgets et autoriser la réalisation des projets de la RUI Hochelaga, l'Arrondissement par sa présence aux rencontres du CLR maintenait un rôle d'influence sans nécessairement le vouloir :

> « (…) l'influence est importante sur la RUI. Il était en quelque part un peu implicite que les choix que la RUI ferait, le ferait un peu à la place de la Ville ou de l'Arrondissement… en tout cas, de manière complémentaire à ce qui se fait, avec un peu plus d'audace, en écho aux aspirations des gens » (*ibid*.).

D'aucuns diront que les confusions entre les rôles que pouvaient jouer l'Arrondissement et ses différents services, les élus, la Ville-centre, les comités de la Table de quartier et de la RUI Hochelaga empêchaient d'avoir une idée claire sur qui de ceux-ci en étaient le maître d'œuvre. Cette conception relève en partie du fonctionnement tel que peut le concevoir l'Arrondissement dans une acception large. L'administration centrale délègue à la communauté un champ, un terrain de jeu et des budgets qui lui sont associés afin de réaliser des projets de revitalisation urbaine intégrée dans le quartier. Avec l'Arrondissement qui

> « (…) gère des budgets de 70 millions, l'Hôtel de Ville quelques milliards, les quelques centaines de milliers de dollars qu'on donne à la RUI, pis qu'en plus on se met à le gérer, le processus RUI c'est plus une justification de participation citoyenne, mais qu'en bout de ligne on le contrôle quand même » (*ibid*.).

Difficile alors d'imaginer toute l'autonomie dont peut jouir la RUI Hochelaga avec une marge de manoeuvre qui ne lui permet pas de mettre en œuvre des actions structurantes et compatibles avec les besoins de la communauté. Difficile d'imaginer comment il est possible d'encourager et de stimuler une reconnaissance du travail qui est fait sur le terrain avec le peu de moyens financiers dont les démarches RUI disposent, alors qu'on attend d'elles qu'elles soient crédibles, sérieuses et pro-actives dès leurs débuts.

À la Ville-centre, les questionnements et les constats s'enchaînent, une réforme du programme RUI s'impose :

> « Comment se fait-il qu'un Arrondissement aménage un parc en zone RUI ? Comment se fait-il qu'ils ne parlent pas avec la RUI ? Pourquoi ce n'est justement pas l'acteur qu'ils vont voir quand ils veulent développer quelque chose ? C'est en quelque sorte le constat qu'on fait actuellement… et on veut que les RUI soient considérées comme des acteurs sérieux, c'est peut-être moins le cas dans Hochelaga avec les projets d'infrastructures comme le Lien vert où on voyait plus de liens, mais si je pense aux autres RUI, il n'y a pas tellement ça, et donc ça veut dire que ce qui se fait reste très très mince » (Extrait d'entrevue - CVF#1).

La question qui se pose est de savoir comment faire en sorte que les Tables de quartier et les RUI deviennent des acteurs reconnus par les Arrondissements et leurs services. « S'il y a un Programme particulier d'urbanisme (PPU)[67], il va falloir que tous les acteurs travaillent ensemble et que la Table et la RUI soient là eux-aussi » (*ibid*.).

Le défi de l'éloignement, aussi marqué par la difficulté à rejoindre d'autres services des Arrondissements et d'entretenir des liens plus durables, contribue à mettre à mal le caractère

[67] « Le programme particulier d'urbanisme (PPU) est une composante du plan d'urbanisme. Le plan d'urbanisme réfère à la planification de l'ensemble du territoire municipal tandis que le PPU permet d'apporter plus de précisions quant à la planification de certains secteurs qui suscitent une attention toute particulière de la part du conseil municipal. Il peut s'agir, par exemple, du développement d'un nouveau secteur résidentiel, industriel ou d'un centre-ville. » (Gouvernement du Québec, 2010). Pour plus de détails, le lecteur peut se référer au Guide La prise de décision en urbanisme du Gouvernement du Québec : https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/programme-particulier-durbanisme/

« intégré » des démarches de revitalisation urbaine, et par le fait même à restreindre leur champ d'action.

> « (…) dans les Arrondissements, les gens qui travaillent dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme, ne travaillent pas systématiquement avec les Tables de quartier, alors que celles-ci développent leurs propres projets sans qu'il n'y ait de lien. Mais c'est justement ça qu'on veut favoriser, c'est-à-dire l'arrimage entre les Arrondissements où il y a des fonds disponibles, par exemple au cadre physique, et les RUI. Alors les RUI doivent se tourner vers les autres programmes de financement comme Quartier intégré et Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » (*ibid*.).

Curieusement, la RUI Hochelaga s'est fait critiquer précisément parce que l'essentiel de ses interventions touche le cadre physique et l'aménagement urbain, à l'exception du tour de force qu'est la Brigade verte. Ce paradoxe illustre à lui seul les enjeux de traduction entre ce que les bailleurs de fonds des démarches RUI conçoivent comme du « développement social » et ce que les dynamiques locales en comprennent[68]. Or, ce paradoxe, assez visible sur le terrain, fait dire aux partenaires communautaires de la RUI Hochelaga que la philosophie de la démarche RUI ne s'inscrit pas dans une stratégie de lutte à la pauvreté. En misant sur le cadre physique et l'aménagement des espaces publics, la RUI Hochelaga viendrait stimuler l'attraction du quartier et donc accélérerait sa gentrification.

Difficile alors d'imaginer des liens de confiance et durables devant des volontés quasiment impossibles à traduire et à rattacher. Cela étant dit, c'est donc à l'échelle micro-locale, celle de la communauté, que peuvent se concrétiser de tels liens, avec des acteurs capables de réaliser la traduction auprès de leurs propres partenaires. C'est par exemple une Table de quartier qui peut tisser le lien entre l'Arrondissement et ses partenaires, encore faut-il qu'elle soit prise au sérieux.

[68] La Ville-centre indique que le « développement social » concerne surtout le travail collaboratif en vue de planifier des interventions d'aménagement urbain, alors que les groupes communautaires conçoivent cette approche à partir du développement du pouvoir des communautés, par le biais notamment de la participation citoyenne et communautaire.

Une telle synergie permettrait alors d'accroître le succès de la collaboration; elle pourrait donner lieu à des résultats encore plus tangibles et lever des projets plus structurants. La nécessité d'être en adéquation avec les besoins de la communauté doit toutefois faire l'objet d'un suivi attentif.

> « Et tu te rends compte, si ces gens-là qui sont aux travaux publics ou à l'urbanisme dans les Arrondissements, si préalablement ils travaillaient avec la RUI et la Table et qu'ils se rencontraient, que du travail avait été fait en amont ? Il faut que les Arrondissements et les services centraux arrêtent d'utiliser les Tables comme étant simplement un endroit où on peut aller juste valider, il faut qu'il y ait une réelle collaboration, parce qu'avec l'argent, si on veut réellement qu'il y ait de vrais projets porteurs qui peuvent coûter 2-3-4-5 millions, ben il faut de l'argent et donc il faut être capable de travailler ensemble, en amont et c'est ça qu'on est pas encore capable de faire » (*ibid.*).

Difficile d'imaginer comment concrètement les préoccupations peuvent être les mêmes, mais aussi comment, ce faisant, elles peuvent arriver à converger et à s'arrimer aux différents agendas. Difficile alors de contribuer à la reconnaissance des démarches RUI, qui elles-mêmes en sont à la recherche, quand les directions des travaux publics et de l'urbanisme n'ont pas nécessairement le temps pour se pencher sur le détail des travaux effectués par les démarches RUI.

> « Les directions d'Arrondissement, les directions des travaux publics, les directions de l'urbanisme et de la planification, s'ils acceptent de te recevoir pour une trentaine de minutes, ben il faut que tu arrives et que tu expliques c'est quoi la RUI, comment elle peut leur être utile et comment ils peuvent travailler ensemble, comment ça pourrait aider et si on réussissait ça, on gagnerait des points, mais pour l'instant, je pense qu'on est juste pas capable de leur expliquer, et d'avoir des exemples concrets » (*ibid.*).

Difficile en somme d'encourager et de stimuler la reconnaissance du travail qui est fait sur le terrain par les Tables de quartier et les démarches RUI qu'elles pilotent au-delà de leur environnement limitrophe (micro-locale). Si ces démarches de revitalisation doivent faire avec

leurs partenaires des services aux Arrondissements, on s'aperçoit qu'en revanche, ces derniers peuvent très bien faire sans leurs partenaires communautaires. Difficile enfin d'espérer une réciprocité et une réelle collaboration :

> « Quand on s'adresse aux directions des services, il faut comprendre la manière dont ils raisonnent et ce qui vient les chercher et ça je ne pense pas que ça a été fait. C'est encore très difficile de leur vendre l'idée que c'est intéressant les démarches RUI, malgré tout, elles restent encore marginales ces démarches-là. Et le problème c'est que quand vient le temps de prendre des décisions, les RUI ne sont pas consultées et certaines viennent qu'à l'apprendre par la bande qu'il y a telle affaire pis telle autre affaire » (*ibid.*).

8.3 - Présage d'une réforme

Le rapport *Niska* (2019) va plus loin que la seule présentation des succès et des faiblesses qui ont été soulignés par les différentes personnes qui ont participé à la démarche d'évaluation du programme RUI. En plus des défis et des enjeux qui viennent d'être soulevés dans la section précédente et de ceux qui ont fait l'objet de discussions à travers la littérature sur le programme RUI, s'ajoute une panoplie de constats qui vont de l'inégalité dans la compréhension générale de la démarche RUI et de ses implications pour les porteurs, à la poursuite des actions de manière « intégrée », aux limites que pose la mise en place du Plan de revitalisation, aux rigidités de la zone d'intervention, aux défis de réaliser des interventions avec un budget limité et l'influence de partenaires qui peuvent miner l'autonomie des démarches.

Alors que la volonté initiale consistait à planifier des actions de revitalisation de manière « intégrée », on s'aperçoit qu'il y a des lacunes au niveau de l'engagement des différentes parties prenantes dans l'action collective qui implique la Ville-centre, les Arrondissements et les

concertations locales. Cela a des répercussions sur le Plan de revitalisation intégré[69] qui se trouve à agir comme l'assise, mais aussi le guide de la démarche à partir duquel celle-ci peut prendre son envol. C'est notamment parce qu'il y a des difficultés d'arrimage entre le Plan de revitalisation et la planification du développement de la Ville de Montréal et de ses Arrondissements qu'on voit apparaître des projets d'aménagement en zone RUI, alors que celles-ci ne sont pas consultées ou intégrées dans le processus. Le « manque de vision et parfois même de rigueur dans [la] conception » (*ibid.* : 9) du Plan de revitalisation peut peut-être expliquer pourquoi les travaux publics passent par dessus les volontés des RUI lorsque vient le temps de passer à l'action. D'où le constat de la Ville-centre à l'effet que les Tables de quartier et les RUI ne sont pas prises suffisamment au sérieux quand vient le temps de développer des projets d'aménagement urbain.

La géographie des interventions en zone RUI, si elle permet forcément de rendre plus saillants les enjeux qui s'y regroupent, produit en revanche des effets néfastes liés à la transformation et l'embellissement des milieux de vie. L'intensification des interventions et des investissements ont certes des effets appréciés par les populations qui y résident, et peuvent apporter des contributions dans les milieux de vie par l'habillage et l'embellissement de sites délaissés des interventions publiques traditionnelles. Cette question, que beaucoup associent à la gentrification, a été constatée dans plusieurs démarches RUI et a soulevé les passions dans le quartier Hochelaga où elle a été l'un des moteurs de la mise en crise du dispositif de concertation.

Par ailleurs, la délimitation en « zone d'intervention » produit des incongruités au niveau de la participation de la population aux démarches, en créant des catégories de participants dont les « hors zone » ont pu voir à un certain moment leur participation menacée. Leur participation en tant qu'acteurs hors de la zone rend dans ce contexte leur participation plus difficile puisqu'ils sont, sur papier, des membres citoyens qui « fréquentent » le secteur RUI et non des résidents. Leur droit de vote au CLR est donc compromis. Évidemment, et comme on a pu le voir, cette

[69] Les lecteurs se souviendront que le Plan de revitalisation intégré constitue le document de base qui doit émerger des besoins de la communauté. Il doit être avalisé par cette dernière, faire consensus et doit avoir été produit de manière concertée. En ce qui concerne la RUI Hochelaga, le Plan de revitalisation intégré donne suite à l'Opération populaire d'aménagement (OPA) et s'appuie grandement sur les constats qui en ont émergés, pour ensuite être validé par la communauté, puis traduit en objectifs afin de mettre en œuvre la démarche RUI.

façon de procéder a connu des questionnements au sein de la RUI Hochelaga, qui a préféré apporter les modifications nécessaires pour remédier à la situation.

Or, le problème ne concerne pas uniquement les partenaires citoyens puisque les organismes dont les locaux et les services ne touchent pas directement la zone d'intervention, voient également leur participation restreinte. Cette question s'est révélée particulièrement vive dans le quartier Hochelaga. La mise sur pied d'un nouveau cadre de gouvernance et son amendement ont permis en partie de fournir des solutions. Cette question n'a toutefois jamais été réglée complètement. Alors que la zone d'intervention demeure fixe tout au long de la démarche, les réalités locales, elles, évoluent et connaissent parfois de grandes transformations. *Niska* ajoute que cela peut produire des inadéquations « avec la desserte des services publics et, pour certains, milieux, avec celle des organismes communautaires » (*ibid.* : 8).

L'enjeu rattaché à la fixité du périmètre de la zone d'intervention renvoie indirectement à la question de l'autonomie des démarches RUI. Cette question est incontournable puisqu'elle est à la racine même de la philosophie du programme qui a été pensé selon une formule tournée vers l'autonomie des milieux locaux. Or, on se rend bien compte que ce n'est pas aussi simple. Comme le rappelle le rapport *Niska* à la suite notamment de Mercier et Bourque (2012), une trop grande autonomie est parfois perçue comme un désengagement des partenaires en provenance de l'Arrondissement ou encore de la Ville-centre, alors que leur présence peut, pour d'autres démarches, devenir un irritant.

On peut certainement aller plus loin en plaçant aux côtés de cette question de l'autonomie les paramètres de financement des projets qui « forcent » en quelque sorte à mettre de l'avant des projets qui ont un impact sur le plan de l'aménagement du territoire. À l'instar de *Niska*, on peut ajouter que le pouvoir d'influence que certaines personnes ont au sein de la concertation, peut aller à l'encontre des volontés de la communauté ou encore faire fi de celles-ci lorsqu'elles veulent proposer de nouvelles stratégies.

Dans ce contexte, la nécessité de clarifier la formule de revitalisation est également centrale puisqu'en l'absence d'un cadre de référence intégré, les chances sont grandes que la revitalisation

urbaine puisse rapidement faire l'objet de définitions plurielles selon la position qu'occupent les acteurs et leurs volontés. Cela se répercute dans la façon dont les différentes parties prenantes des démarches RUI perçoivent leur place au sein de celles-ci ou encore prêtent des intentions à la démarche RUI qui n'en font pas partie. Et comme l'ajoute *Niska*, l'absence d'un cadre de référence clair et de balises ne permet pas une distribution des rôles et responsabilités à chacune des instances qui participent aux démarches.

C'est ainsi que la question de la gouvernance à l'égard du CLR pour l'ensemble des démarches RUI pose des défis puisque ce dernier peut parfois manquer « d'imputabilité, d'ouverture, de transparence et de vision à long terme dans l'allocation des ressources financières » (Niska, 2019 : 8). *Niska* ajoute qu'aux yeux de plusieurs acteurs, le fonctionnement de certains comités peut sembler hermétique ou dépendant de la présence de certaines personnes (*ibid*. : 8). S'ajoute à ce constat que les processus peuvent apparaître plutôt lourds et exigeants pour les partenaires. Et parce que certaines concertations ont multiplié les comités, en plus du CoCo et du CLR, le sentiment d'être sur-sollicité finit par se traduire par un phénomène d'hyper-concertation pour les partenaires. Enfin, les horaires des rencontres peuvent constituer un frein à la participation des différentes parties prenantes, qu'il s'agisse des citoyens, des élus politiques ou encore de certains groupes communautaires.

Le rapport *Niska* revient sur les modes de gestion de la Ville en indiquant que les enveloppes budgétaires rattachées à la stratégie RUI permettent à certains égards d'agir sur les problèmes vécus au sein de secteur d'intervention. La concentration des ressources financières au sein des différents quartiers qui ont reçu une attribution d'un mandat RUI est saluée puisqu'elle permet d'agir à titre de levier pour répondre aux besoins. Le constat est toutefois différent concernant les « ressources humaines de la Ville » qui ne fournissent pas le soutien désiré, notamment à cause des ambiguïtés dans les rôles et responsabilités de leurs instances, ce qui n'est pas le cas pour le soutien fourni par les Arrondissements dont le rapport *Niska* salue les contributions des personnes qui agissent comme lien entre les différentes parties prenantes des démarches, entre la Ville-centre, les Arrondissements et les démarches RUI.

Enfin, le financement accordé aux démarches RUI est insuffisant et précarisant. Le financement supplémentaire de 416 000$ qui a été accordé aux différentes démarches dans le cadre de la Stratégie Imaginer Réaliser Montréal 2025, bien qu'il ait été apprécié, a tout de même suscité des mécontentements. On se rappelle d'ailleurs que ce financement a provoqué des insatisfactions lorsque la RUI Hochelaga a dû faire le choix de son premier projet et que les paramètres rattachés au financement de 416 000$ ont « forcé » la RUI Hochelaga a se tourner vers le projet du Lien vert plutôt qu'un projet pour la rue Sainte-Catherine E. Le rapport *Niska* revient sur la question de la reddition de comptes, qui est semble-t-il appréciée puisqu'elle est simple et flexible. Il est toutefois indiqué qu'on souhaite - et c'est sans doute le point de vue de la Ville-centre qui est mis de l'avant ici - que la reddition de comptes soit davantage intégrée, « avec la possibilité d'avoir un regard précis et régional sur la performance des RUI et une évaluation continue sur le long terme de la stratégie montréalaise RUI. » (*ibid.* : 9).

Le rapport *Niska* indique que « les objectifs comportent des limites pour les RUI locales, lesquelles ne détiennent pas les compétences pour agir sur l'amélioration du milieu physique ou sur le développement de l'offre de services publics » (*ibid.* : 8). Curieusement, la Ville de Montréal, sur son site web, rapporte quelques réalisations issues de différentes démarches RUI. Elles vont de l'ouverture du Marché Saint-Pierre[70] dans l'Arrondissement de Lachine à toutes sortes d'initiatives qui ont pour la plupart le mérite d'avoir construit des relations entre les organismes communautaires qui, pour certains, n'avaient pas autant de liens qu'ils peuvent en avoir désormais. Ceci est également valable pour la création de liens avec la population qui bénéficie directement du travail collaboratif issu de la concertation. S'ajoutent à cette liste les réalisations qui n'y figurent pas telles que le Lien vert et la Brigade verte qui sont des projets issus d'un travail collaboratif entre les différentes parties prenantes de la concertation. Malgré les critiques, ces projets sont le fruit de longs processus qui émanent de la RUI Hochelaga et de ses partenaires.

[70] Pour en savoir plus sur le projet : http://www.revitalisationsaintpierre.ca/marche-saint-pierre/mission-du-marche/ (Page consultée le 1 juin 2020).

Cette dernière affirmation est toutefois mitigée par les perceptions qu'en ont les différentes parties prenantes aux démarches qui font le constat d'une contribution modeste dans la réponse aux problèmes vécus localement, sachant que les RUI n'interviennent pas directement par des actions concrètes sur le terrain, mais bien par le biais de leurs partenaires qui eux, sont plus actifs sur le terrain. C'est ainsi que « l'action visant la réduction de la pauvreté demeure indirecte puisqu'elle se concrétise par le biais des organismes et non par les concertations » (*ibid.* : 8).

Dans la foulée de son rapport, *Niska* s'emploie à produire une série de recommandations qui se veulent le reflet des contributions des personnes qui ont participé au processus d'évaluation, de manière à favoriser une adhésion élargie. L'histoire ne dit pas toutefois si *Niska* a accompagné la Ville-centre à travers la révision de son programme RUI ni comment concrètement les recommandations sont appliquées par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale (SDIS) en charge de la démarche d'évaluation et du design du nouveau programme qui viendra remplacer les démarches de RUI. Ces recommandations tirent leur origine du problème qu'a connu le SDIS chargé du programme RUI. Celui-ci manquait en fait de résultats probants puisqu'aucune évaluation du processus en tant que tel n'avait été menée. Après quinze années d'existence (2003 à 2018 au moment de l'évaluation), le SDIS estimait qu'il fallait mettre en place une culture d'évaluation des programmes dont il a la charge.

Il est intéressant de noter qu'à la lecture des constats, ceux-ci sont transversaux et rejoignent en tout point les constats qui ont été établis au fil du temps par la RUI Hochelaga. Ceci consolide la pertinence de l'étude de cas de la RUI Hochelaga. Dans ce contexte, celle-ci peut également être considérée comme étude de cas « baromètre » pour l'ensemble des démarches sur le territoire montréalais. Les recommandations sont ainsi être des réponses directes aux enjeux vécus par la RUI Hochelaga puisqu'ils peuvent s'étendre logiquement aux onze autres démarches RUI.

La lecture des recommandations débute par un encouragement à poursuivre l'engagement de la Ville de Montréal envers ses démarches de RUI existantes puisqu'il s'agit d'une stratégie qui porte ses fruits, en plus d'être appréciée et satisfaisante du point de vue des personnes qui ont participé à la démarche d'évaluation. En plus de stimuler des formes de revitalisation qui

s'appuient plus concrètement sur les besoins des communautés dans lesquelles elles sont implantées, les démarches RUI continuent d'alimenter des réflexions sur l'avenir de la participation citoyenne. Il est donc attendu que la réforme pousse plus loin cette dimension de la revitalisation urbaine.

Le rapport *Niska* ne s'aventure toutefois pas sur un modèle de participation citoyenne qui se peut se prêter à la formule RUI. *Niska* soutient que la place de la participation citoyenne profiterait d'être mise de l'avant puisque « [l]es citoyens, en particulier les personnes défavorisées, améliorent leur pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie lorsqu'une place leur est accordée dans des activités de diagnostic de territoire, d'idéation et de mise en œuvre de projets venant améliorer leur milieu de vie » (*ibid.* : 13).

Il est également attendu que la notion de zone d'intervention soit revue afin de la rendre plus flexible et pensée en fonction de l'offre de services de proximité. Elle devrait également être suffisamment flexible pour être adaptée à l'évolution et aux transformations des quartiers dans lesquels les démarches sont implantées. Elles pourraient, autrement dit, suivre les services de proximité, qui eux doivent être logiquement au cœur des milieux de vie.

D'ailleurs, la critique des démarches RUI qui les taxe d'accélérant pour la gentrification est indirectement complice de l'analyse puisqu'il est suggéré qu'un comité de travail sur l'embourgeoisement soit mis en place. Rappelons que les interventions au sein des zones d'intervention ont pour effet l'augmentation de la valeur foncière[71]. Curieusement, les Assises sur la gentrification, vaste enquête menée dans le quartier Hochelaga, n'a pas fait l'objet de mention alors qu'il aurait pu être cité en exemple pour poursuivre la réflexion sur la mise en place du comité de travail.

Les recommandations se poursuivent avec l'impératif de clarifier la nouvelle stratégie qui verra le jour, en plus de revoir les objectifs pour positionner la participation citoyenne et l'engagement dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale au sommet des priorités. *Niska* estime qu'il

[71] Étonnamment, l'un des objectifs de certaines démarches RUI visait « spécifiquement une augmentation des valeurs foncières. » (Niska, 2019 : 14)

faudrait que soit formulé et adopté un cadre de référence dès le départ qui inscrive ces priorités à l'agenda des nouvelles démarches.

L'idée étant de gagner en clarté dès le départ et non de contraindre les démarches, afin d'assurer, comme l'indiquent Mercier et Bourque (2012), qu'elles se dotent d'un cadre méthodologique rigoureux. Celui-ci devrait faire l'objet d'une réflexion collective, et donc d'un plan d'évaluation participative tout au long de la démarche, et non seulement lors des exercices de reddition de comptes ou à la toute fin de la démarche.

Ce plan d'évaluation doit s'appuyer sur la complexité des démarches et ce faisant, posséder un plan d'évaluation « très élaboré » (Mercier et Bourque, 2012, dans Niska 2019). Il est attendu que ce soient les acteurs locaux se situant dans l'éco-système des Arrondissements et de leurs services, ainsi que les démarches RUI et leurs partenaires de la communautés qui soient les contributeurs les plus directs dans l'élaboration des objectifs, et ce en poursuivant une approche de collaboration et de co-construction.

En contrepartie, il est attendu que le SDIS fournisse davantage de soutien aux acteurs locaux dans la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en mettant, encore une fois, l'accent sur une posture de co-responsabilité. L'idée consiste en une révision complète des modes de financement du SDIS dans le cadre de la nouvelle stratégie afin d'atteindre des effets de levier pour accélérer le développement dans les quartiers défavorisés. Il est convenu, enfin, que le SDIS revoit les modes de gestion de la nouvelle stratégie afin d'harmoniser les outils à l'échelle régionale, c'est-à-dire en fournissant les outils et un soutien aux acteurs locaux en terme de planification territoriale participative.

Niska revient sur un aspect qui m'apparaît central dans les apprentissages qu'on peut faire des dimensions sur lesquelles les démarches RUI devaient axer leurs interventions. Rappelons qu'elles doivent développer des projets qui touchent à la fois les dimensions aménagiste, économique et sociale. Rappelons également que ce sont les deux premières qui ont été d'une certaine façon les plus évidentes à produire et que par conséquent, la dimension sociale ne suscitait qu'une modeste préoccupation. *Niska* rappelle d'ailleurs qu'en l'absence d'un cadre de

référence et d'un plan d'évaluation, il est difficile d'apprécier avec précision les retombées des démarches RUI. *Niska* ajoute que l'appréciation des retombées sociales demeure en ce sens anecdotique et incomplète. *Niska* est d'avis qu'un comité multisectoriel soit mis sur pied en amont du déploiement de la nouvelle stratégie afin d'accompagner les démarches pour que des données puissent être produites dès leur naissance.

Forcément, l'apparition des nouvelles démarches doit coïncider avec une augmentation substantielle des financements et une relecture approfondie des méthodes d'attribution de façon à maximiser leurs impacts en évitant par exemple leur saupoudrage. Étant donné que les financements actuels sont à la fois inégaux d'une démarche à l'autre, que des délais sont rencontrés lors de leur obtention et qu'une incertitude plane toujours vis-à-vis leur reconduction, *Niska* recommande que les moyens financiers soient augmentés pour assurer l'efficacité du déploiement. L'idée consiste alors à développer une vision globale parmi les acteurs et les bailleurs de fonds qui s'inscrivent dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale de façon à fournir des financements à la hauteur des ambitions et des projets structurants, en harmonie avec les souhaits des communautés qui les développent.

L'idée consiste également à multiplier les bailleurs de fonds et à arrimer les programmes de la Ville de Montréal avec les nouvelles démarches RUI. *Niska* estime par exemple que le

> « secteur de l'habitation, en particulier, mérite une meilleure intégration en considérant les besoins maintes fois exprimés, les ressources financières existantes et les compétences des acteurs variés tels que les comités de logements et les groupes de ressources techniques qui méritent d'être mis à profit » (Niska, 2019 : 20).

Niska propose en bout de ligne que la Ville-centre revoit les modes de gestion de la nouvelle stratégie en fournissant notamment les outils et le soutien aux acteurs locaux. Ce soutien pourrait passer par des outils et un soutien en termes de planification territoriale participative et d'optimisation de la reddition de comptes à titre d'outils stratégiques à la fois agile et davantage harmonisé.

8.4 - Vers un post-RUI

> « Peu de nouvelles informations à ce sujet. Aucun changement ne devrait s'appliquer en 2020. La nouvelle version du programme s'inspirerait du programme Quartier intégré de façon à ce que des budgets au [Programme triennal d'immobilisations] PTI[72] soient réservés afin de contribuer à la réalisation des actions locales. Nous ne savons toutefois pas l'orientation qui sera prise au niveau des territoires soutenus et l'ampleur des budgets. Cela suscite de l'inquiétude dans plusieurs démarches et compliquent la planification ne sachant pas si certaines pourraient disparaître. Du côté de l'arrondissement, on semble peu inquiet pour les RUI récentes telles qu'Hochelaga, alors que les plus anciennes qui ont plus de 15 ans, seraient davantage en danger. Avec la fin de Quartier intégré en 2019 et l'incertitude sur les suites du programme en 2021, cela devrait nous inciter à être plus prudents en termes de dépenses en 2020. Ces enjeux économiques sont sans doute méconnus des partenaires du CLR et il serait important de les sensibiliser à cette situation. » (CoCo 4/11/2019 - CR).

C'est à l'aube de l'année 2020 que le nouveau Programme montréalais de revitalisation des quartiers (PMRQ) a été officiellement annoncé aux douze démarches RUI en place actuellement. Comme le programme a changé de nom, en passant de PMRQ à Programme d'aménagement montréalais inclusif et durable (PAMID), j'emploierai ce dernier pour la suite[73].

Plusieurs questionnements sont toutefois demeurés en suspend. On n'a pas pu connaître par exemple comment a été re-dessiné le plan de revitalisation des différents secteurs et à partir de

---

[72] « Communément appelé le programme triennal d'immobilisations (PTI), celui-ci doit être divisé en phases annuelles et détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois. Un PTI doit s'intégrer au processus des prévisions budgétaires de la municipalité et constitue un outil de planification indispensable à une saine administration. Comme le PTI constitue la clef du plan de développement local, il devrait être compatible également avec le plan d'urbanisme qui établit les lignes directrices de l'organisation spatiale et physique de la municipalité tout en présentant une vision d'ensemble de l'aménagement de son territoire » (Gouvernement du Québec, 2010). Le lecteur peut se référer au Guide La prise de décision en urbanisme du Gouvernement du Québec : https://www.mamh.gouv.qc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/planification/programme-de-depenses-en-immobilisations/

[73] J'apprendrai bien plus tard, en juillet 2020 que le PMRQ avait changé d'appellation, qu'à la Ville-centre, après consultation des directions de services, avait plutôt opté pour le Programme d'aménagement montréalais inclusif et durable (PAMID).

quels indicateurs ils ont été identifiés. Les mêmes questions se posent de savoir quels territoires sont maintenus et comment ils évolueront et se transformeront devant les nouveaux indicateurs de défavorisation : conserveront-ils les mêmes superficies et les mêmes délimitations géographiques ? Seront-ils encore plus ciblés ou bien épouseront-ils de plus grandes étendues ?

Il semble que les volontés de la Ville de Montréal de satisfaire à des exigences en matière de revitalisation des quartiers montréalais passe également par une redéfinition des paramètres et des balises qui orientent les champs d'intervention de la revitalisation, plongeant du même coup dans l'incertitude les démarches RUI déjà en place. J'ai donc posé quelques questions aux personnes en charge du programme RUI à la Ville-centre; j'y ai retranscrit les réponses qui m'ont été fournies par courriel.

Les réponses obtenues fournissent un éclairage plutôt mince sur la révision du programme RUI en tant que tel et sur les débouchées vers le PAMID. Le programme RUI dans sa version initiale demeure tel quel durant l'année 2020. Évidemment, la question qui a fait débouler les autres était de savoir pourquoi le programme RUI était sur le point d'être réformé et quelles étaient les préoccupations de la Ville-centre vis-à-vis son programme phare de revitalisation urbaine.

La transformation du modèle RUI, m'a-t-on répondu, doit inévitablement passer par une refonte des structures de financement, avec un resserrement des interventions qui doivent être limitées à certains quartiers. En d'autres mots, le nombre de RUI doit être revu à la baisse afin que les investissements soient plus grands et limités à certains quartiers afin que les actions soient plus structurantes sur le terrain.

J'ai demandé alors qu'on m'explique s'il s'agissait à proprement dit d'une révision du programme RUI, avec des modifications bénignes, ou s'il s'agissait plutôt d'une réforme qui allait entraîner des changements plus « en profondeur ». La réponse fut brève : pour l'instant, ce qui est attendu et prévu, ce sont des changements importants qui sont apportés au programme RUI.

Mais alors, devrons-nous anticiper une rupture ou à une continuité entre les deux programmes ? Et en quoi finalement le nouveau programme est-il différent de la RUI ?

On m'expliqua alors qu'il faut savoir que

> « le [PAMID] maintient certains des grands énoncés de la RUI à savoir l'intervention dans les quartiers à forte concentration de vulnérabilité, dans le désir de répondre aux enjeux qui sont soulevés à l'échelle locale, à travers une approche de développement social. On doit également ajouter que la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté prend une place importante dans le PAMID. C'est là une caractéristique qui est recherchée avec ce programme, qui diffère des autres programmes de la Ville. Les moyens qu'on veut mettre en place pour rejoindre les personnes en situation de pauvreté visent à faciliter leur participation. Ces moyens devront toutefois être définis localement » (Correspondance - CVF#1).

Le PAMID vise, en suivant les recommandations du rapport *Niska*, à renforcer la place de la participation citoyenne, et notamment celle des personnes en situation de vulnérabilité dans toutes les étapes des projets.

> « Le financement sera également renforcé en exploitant l'effet de levier municipal. On parle plus précisément de mieux exploiter l'effet de levier municipal par le positionnement des projets au niveau de la direction de l'Arrondissement et non plus celui de la Direction du développement social afin d'aller chercher des moyens financiers et des expertises beaucoup plus importants qui permettront à terme de développer et de réaliser des projets structurants sur le terrain » (*ibid*.).

L'idée vise le développement des partenariats entre les directions d'Arrondissement et les Tables de quartier pour

> « d'effectuer un partage des responsabilités afin qu'ils développent une stratégie commune d'intervention pour la mise en œuvre des projets. Parmi les nouveautés, on insiste sur une responsabilité partagée entre la direction de l'Arrondissement et la Table de quartier, pour la mise en œuvre du nouveau programme » (*ibid.*).

L'accent est mis cette fois sur une obligation pour l'Arrondissement et la Table de quartier de s'engager mutuellement à l'élaboration d'une stratégie commune d'intervention qui bénéficiera d'un horizon minimal de cinq années pour que les projets puissent être planifiés et réalisés sur cette période. Les équipes locales seront accompagnées par le SDIS. Il est également prévu qu'un budget soit ajouté afin d'intervenir sur des infrastructures.

Comme l'a déjà indiqué la Ville-centre, certaines démarches RUI n'ont pas atteint les objectifs du programme et s'en sont écartées. Dans ce contexte, j'ai voulu savoir si le PAMID avait stimulé une réflexion au niveau de la souplesse et de la rigidité vis-à-vis les milieux locaux, à savoir notamment si le nouveau programme est plutôt pensé à travers un raffermissement des normes et des balises d'action. La réponse, loin d'être claire, est la suivante : « Les deux. La responsabilité partagée du [PAMID] offre aux Tables de quartier un plus grand leadership et l'identification de balises permet de mieux s'assurer de l'atteinte des objectifs ».

J'ai tenté d'en savoir un peu plus sur ces balises, et quels sont les indicateurs de défavorisation qui permettent d'identifier les quartier prioritaires et d'éventuelles zones d'intervention. On m'explique que pour l'instant,

> « ces informations n'ont pas été abordées comme telles avec les Arrondissements, ni les directions des Tables de quartier et les coordinations des démarches RUI. Il faut savoir que les travaux sont toujours en cours de validation et d'approbation. Nous ne pouvons pas non plus valider quels seront les modes d'évaluation de la stratégie d'implantation qui seront privilégiées pour mesurer les effets et les conséquences du [PAMID] » (*ibid.*).

J'ai poursuivi le questionnement en m'attardant sur les instances qui ont été privilégiées dans le cadre du programme RUI afin d'assurer les allers-retours entre les comités de coordination (CoCo) qui joue un rôle consultatif au sein de la démarche, et le Comité local de revitalisation (CLR) qui lui tient un rôle décisionnel. Ma question fut simple : quelles formes prendront ceux-ci avec l'arrivée du PAMID ?

On m'expliqua que :

> « c'est différent cette fois avec le [PAMID] car un comité directeur sera composé des directions des Services centraux de la Ville de Montréal. Leur mandat sera de mobiliser les services afin de contribuer à l'élaboration et au développement des projets locaux. L'équipe locale, elle, sera constituée notamment d'une personne de l'Arrondissement qui sera en charge du projet. Elle sera accompagnée d'une personne en charge du projet de la Table de quartier, d'une personne qui représentera les services centraux ainsi que des directions de l'Arrondissement concernées par le projet local ainsi que d'autres partenaires locaux » (*ibid.*).

J'ai estimé alors que cela suppose forcément une certaine gymnastique sur le plan de la gouvernance, qui est déjà plus ou moins évidente dans le cadre des démarches RUI. L'idée, comme l'indique la Ville-centre,

> « c'est qu'il est effectivement prévu qu'une coalition d'acteurs joue des rôles précis qu'on peut déjà nommer. Le SDIS jouera le rôle d'interface avec les acteurs municipaux, en plus d'accompagner les équipes locales dans les projets, d'effectuer la reddition de comptes et les évaluations. Il devra par ailleurs s'occuper d'animer la communauté de pratique sur une base régulière » (*ibid.*).

J'ai indiqué alors que cela me semble être une charge importante pour l'un des services centraux de la Ville de Montréal. J'ai voulu savoir ce qu'il en est des rôles que devront jouer les acteurs communautaires. On me répondit que

> « l'Arrondissement et la Table de quartier devront élaborer conjointement la stratégie commune d'intervention en plus de mettre en place les projets selon les modalités qu'ils auront convenues ensemble. Parce qu'ils sont au cœur de leur communauté, ils verront à identifier conjointement les ressources qui siégeront à l'équipe locale de projets. L'Arrondissement aura une tâche supplémentaire, celle de gérer les PTI. » (*ibid.*)

J'ai questionné par la suite la délimitation des zones d'intervention. Ce paramètre a été critiqué à plusieurs reprises et qui a montré des limites auprès des différentes parties prenantes des démarches RUI. Je voulu en savoir davantage; la réponse fut brève et très peu éloquente : « un peu comme avec les démarches RUI, la Ville de Montréal souhaite avant tout améliorer l'environnement des quartiers à forte concentration de vulnérabilité en agissant sur les milieux de vie physique notamment ».

Sachant que le programme RUI a pour objectif un travail sur les dimensions aménagiste, sociale et économique, dans une perspective intégrée, je voulu savoir si un changement est prévu au niveau des objets d'intervention. On m'expliqua que forcément, pour arriver à réaliser des interventions dans les milieux de vie,

> « le travail allait se faire sur les enjeux de dégradation du cadre bâti, le sentiment d'insécurité, l'insalubrité des logements, l'accès aux équipements collectifs et la présence d'îlots de chaleur. À partir de moyens municipaux qui passent par les services en habitation, en aménagement urbain, en espaces verts, aux équipements collectifs, aux infrastructures, etc. » (*ibid.*).

Il s'agirait donc de réaliser des interventions d'aménagement au niveau de parcs, de corridors verts, de la transformation d'un bâtiment vacant en centre communautaire, ou encore de la construction de serres collectives. On peut penser à des exemples comme dans le cas d'Hochelaga et du Lien vert.

Évidemment, je voulu savoir où avaient été pêchées les idées qui ont donné naissance au PAMID, ce qui en a inspirée le design, à savoir s'il a été imaginé en suivant des exemples d'autres villes ou d'autres contextes urbains. On me répondit qu'à vrai dire, « le [PAMID] part à la base d'une volonté de la direction générale de la Ville de Montréal que les services centraux travaillent de manière concertée au service des Arrondissements ». La Ville-centre ajouta qu' « il s'agissait également d'une demande de la nouvelle équipe politique en place afin d'agir dans les quartiers sur les enjeux identifiés localement afin d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y résident, et plus particulièrement celle des personnes en situation de vulnérabilité ».

Enfin, je voulu savoir quels sont les objectifs que la Ville-centre souhaite atteindre avec le PAMID auxquels les démarches RUI n'ont pas répondu initialement. On m'expliqua que l'objectif principal « consiste à maximiser ce qu'on appelle l'effet de levier municipal dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets afin de mettre à profit les expertises et les programmes de financement de la Ville afin de maximiser les résultats ».

Les réponses qu'a fournit la Ville-centre ne montrent pas de grandes différences entre le programme RUI et le PAMID à part un désir de repenser les rôles et responsabilités des parties prenantes et la taille des financements. On a surtout l'impression que la gestion des opérations a été centralisée et que les directions de Table de quartier devront s'aligner avec les volontés des directions d'Arrondissement. La distance qui les séparait, qui demeure saine malgré tout, ne semble plus aussi grande qu'elle l'était.

Ainsi, parmi les changements, le plus marquant est sans aucun doute la nouvelle relation qui se tisse entre les Arrondissements et les Tables de quartier, auxquels se joignent des directions de services. L'annonce du PAMID confirme ainsi le désir de rapprocher les Tables de quartier mandataires d'une démarche RUI de leur Arrondissement respectif. Cette transformation dans la culture du travail de collaboration vise à produire une stratégie commune d'intervention, c'est-à-dire les amener à concevoir et partager une vision commune en réponse aux enjeux locaux.

Évidemment, il est encore trop tôt pour identifier concrètement les impacts qu'aura le PAMID dans la transformation des quartiers montréalais. On observe toutefois une transformation

majeure de la gouvernance du PAMID, puisque la revitalisation à l'échelle du quartier passe désormais par une responsabilité partagée, en plus de l'arrivée d'un comité stratégique formé des directions des services centraux qui viendra contribuer à l'élaboration et au développement des projets.

Il demeure que l'annonce de la réforme a provoqué une onde de choc dans chacune des douze démarches RUI, ne sachant pas lesquelles parmi celles-ci allaient être reconduites et lesquelles allaient être les grandes perdantes de cette réforme. En ébranlant les certitudes et en rendant le futur moins prévisible, il leur est difficile de se projeter dans une planification plus poussée. Cette réforme enjoint donc les partenaires de la démarche à une certaine résilience et la prudence.

Alors qu'on pensait être en partie guéri du travail en silo dont les stratégies intersectorielles faisaient l'annonce, voire même la promesse d'une plus grande collaboration et d'une vision intégrée de la planification urbaine, on s'aperçoit maintenant qu'une réforme est nécessaire pour transformer la culture du travail de collaboration. La concertation existe bel et bien, mais exige semble-t-il encore des efforts pour être plus qu'un énoncé rédigé par les concepteurs des programmes de revitalisation urbaine.

Curieusement, il n'y a pas trace de réflexions qui viendraient mettre en question cette plus grande proximité entre les Tables de quartier, les Arrondissements et les directions des services de la Ville, comme si elle allait se produire tout naturellement, comme si la conception commune et la co-responsabilité allaient donner une marge de manoeuvre égale ou plus grande à celle qu'ont les Tables de quartier actuellement, alors qu'on sait très bien comment ce type de manoeuvre vient surtout affaiblir l'idée d'un contre-pouvoir, en éloignant notamment les Tables de quartier de leur collectivité.

8.5 - Héritage

« Objet : Départ de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve / RUI Hochelaga

Bonjour à toutes et tous,

Certains d'entre vous le savent déjà, mais je quitte cette semaine mes fonctions à la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve pour relever de nouveaux défis professionnels. Ce fut un immense plaisir ces sept dernières années de côtoyer des partenaires comme vous, engagés et motivés pour le quartier Hochelaga-Maisonneuve. J'ai grandement appris de nos collaborations et je vous souhaite de belles réalisations collectives pour le futur!

Mes dossiers de la Revitalisation urbaine intégrée (RUI) et du Comité aménagement du territoire seront repris par mes collègues. Vous serez donc entre bonnes mains, j'en suis sûr! Vous recevrez très bientôt de leurs nouvelles pour les prochaines rencontres de ces comités.

Autrement, les questions liées à la coordination de la RUI et au Chantier environnement pourront être adressées aux adresses courriels habituelles.

Merci à toutes et tous pour votre implication et au plaisir de se croiser de nouveau dans le quartier un de ces jours! ».[74]

Je fus parmi les premiers à apprendre le départ de la personne chargée de la coordination de la RUI Hochelaga. Ce bref message a atterri dans ma boîte de courriel le 11 février 2020. Je dois admettre que j'ai été saisi d'un hoquet de stupeur, n'ayant pas vu la situation venir. Je n'ai pu retenir cette vague impression de la fin d'un énième cycle de revitalisation du quartier Hochelaga, après avoir raconté celle des personnes qui l'ont précédé, tout en imaginant quelle pourrait être la prochaine devant la mise en œuvre progressive du PAMID.

Ce départ annonça également une transition qui allait forcément s'amorcer au sein de l'équipe de la Table de quartier en même temps que l'embauche de la nouvelle coordination. Mon second réflexe à la suite de cette annonce consista à y voir un héritage qui mérite de demeurer actif et tangible pour la suite des efforts qui seront consacrés à la transformation du sud-ouest du quartier Hochelaga.

Ce départ marque en quelque sorte la fin de cette thèse. Il est visiblement associé à l'incertitude du PAMID, du moins d'un point de vue extérieur, et produit des transitions qui mériteraient

[74] Courriel reproduit et modifié avec la permission de son auteur.

certainement de s'y pencher. Je laisserai le soin à d'autres d'y voir de plus près, passer le flambeau comme on dit. Il semble que le moment soit tout indiqué pour revenir maintenant sur cette histoire et d'en faire la discussion. Mais avant de m'y appliquer, j'estime nécessaire de dresser brièvement les grandes lignes du legs que laisse dernière elle la personne qui a assuré la coordination de la RUI Hochelaga de 2012 à 2020.

Cet héritage ne peut pas être établi uniquement en fonction des personnes qui y ont contribué puisqu'on a appris que leurs actions sont les plus souvent encadrées et restreintes par des normes, des paramètres et toutes sortes de contraintes sur lesquelles elles semblent avoir peu d'emprise. Il n'empêche que la période que couvre cette étude a permis de saisir la morphologie que peut prendre une démarche de revitalisation au sein de laquelle des personnes s'engagent de différentes façons, avec des degrés d'implication variables, des intérêts changeants et des visions du monde qui ne sont pas toujours compatibles et faciles à agencer, quitte à se montrer vulnérables et à confronter l'intolérable.

Cette histoire de la RUI Hochelaga montre de manière générale que des périodes s'enchaînent en se chevauchant, s'enchâssent en se produisant mutuellement. Les nommer m'est alors apparu comme la méthode la plus évidente pour produire leurs délimitations respectives. Cette méthode a d'ailleurs connu un vif succès auprès des partenaires de la RUI Hochelaga qui ont assisté à des exercices de présentation des premiers résultats de cette recherche[75].

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que ces périodes qui sont certes dessinées artificiellement par le chercheur pour y voir un peu plus clair, sont le fruit des jeux d'acteurs qui y tiennent des rôles et des positions, en plus d'être structurés par les normes, en plus des facteurs qui ont contribué à moduler les actions et à orienter la démarche. L'exercice consiste alors à faire l'examen de ces facteurs contributifs afin de voir si l'histoire dévoile un modèle, voire certaines règles plus générales.

[75] La première présentation (3 juin 2019) a permis de présenter les grandes lignes de la littérature et les principaux concepts qui permettent d'identifier les épreuves reliées à la participation; la seconde (4 novembre 2019) s'est attardée au contenu des entrevues afin de présenter un reflet des perceptions des partenaires de la RUI Hochelaga vis-à-vis leur propre participation; la troisième présentation (10 février 2020) a porté précisément sur une « ligne du temps du politique » qui revient sur les quatre périodes charnières de la vie de la RUI Hochelaga : naissances, crises, transformations et réformes.

Tracer le trait de la transformation sociale à partir des quatre périodes qui ont été identifiées constitue le départ d'un tel modèle. La coordination de la RUI Hochelaga s'y était déjà employé. Consciente de tous ces changements qui sont le produit des interactions entre les partenaires lors des rencontres, elle s'était maintes fois lancée dans des enquêtes, s'était livrée à toutes sortes d'expérimentations et d'exercices participatifs en vue d'étendre ses connaissances et puiser dans d'autres choses que des règlements et des indicateurs de performance.

Mais il n'est pas aisé de prendre suffisamment de recul pour y voir plus clair. Ma présence contribue, bien modestement, à l'héritage d'un travail qui s'est voulu partie prenante d'une auto-réflexion qui s'est engagée à la fois sur les terrains de l'action conjointe avec des partenaires de la communauté et des institutions. En ce sens, les projets qui en sont ressortis sont le reflet de cette collaboration. Pensons au Lien vert et à la Brigade verte. S'ajoutent à ceux-ci les murales dispersées un peu partout dans le sud-ouest du quartier, l'aménagement de jardins sur d'anciennes friches qui sont désormais pérennisées par les citoyens qui les ont fait leurs, en plus des efforts pour animer les espaces publics et d'offrir toutes sortes d'activités de proximité dans un secteur qui en avait grand besoin. Ma contribution aura été d'alimenter tout au long de la démarche des questions au fil des mandats de recherche qui se sont glissés çà et là dans les premières pages de cette thèse.

Cet héritage de la RUI Hochelaga, au-delà des projets qui ont été livrés, montre les interstices et les niches d'une critique dont la marge de manoeuvre aura été, au final, celle des drames, des stratégies, d'une participation qui joue sur les lignes minces du respect des normes sociales et de leur transgression, celle des rhétoriques et des doigts accusateurs pointés vers les personnes qui ont malmené le processus tantôt pour le guérir des outrances du développement économiques, tantôt pour réfréner ses contestataires.

Il demeure que les coulisses de la crise sont les angles-morts des décideurs publics qui s'empêchent de voir, semble-t-il, en quoi celles-ci peuvent être des laboratoires intéressants à partir desquels s'observe un dynamisme capricieux qui produit plus de transformations durant le

même laps de temps qui aura été nécessaire pour que se réalise l'un ou l'autre des projets de la RUI Hochelaga, depuis l'ambition jusqu'aux premières pelletées de terre.

L'héritage de la RUI Hochelaga mérite d'être souligné également à partir d'un élément crucial qu'est celui des archives qui sont la pierre angulaire de toute traçabilité d'une histoire toujours incomplète, partielle et partiale. Si cette histoire est suffisamment bien consignée, elle permettra facilement d'y revenir pour corriger dans le futur ce qui a pu faire défaut dans le passé. En effet, le changement de garde à la coordination de la RUI Hochelaga s'accompagne d'un changement de perspective. La personne qui en aura la charge se trouvera à y injecter une part de sa personnalité, à partir de son vécu, de ses propres expériences et de sa façon de voir les choses. Elle devra sans aucun doute se plier à certaines exigences et devra également s'inscrire en continuité avec ce qui a été réalisé avant elle.

Forcément, en laissant derrière elle d'importantes archives des rencontres de la RUI Hochelaga et de la Table de quartier, c'est tout un pan de l'histoire de la vie communautaire qui passera entre d'autres mains qui devront se familiariser avec celle-ci. Force est de constater que la maison est en ordre. Il demeure qu'un travail colossal devra être accompli. Des ajustements seront faits, des questions apparaîtront, dont certaines ne trouveront jamais de réponse. Mais au-delà d'un retour sur l'héritage et les « *turning points* », en quoi le cas de la RUI Hochelaga permet-il de porter un éclairage sur des phénomènes sociaux et urbains beaucoup plus larges ? De quelles façons nous permet-il de se pencher sur la question des transformations sociales ? Parce qu'après tout, c'est bien de cela dont il s'agit, à savoir que la transformation a pris naissance à la fois au sein du dispositif de concertation, et à la fois au niveau de la réforme du programme RUI.

D'autres questions sont toujours présentes, à savoir si ce sont les critiques et les crises qui ont fini par avoir raison de la personne qui s'occupait de la coordination de la RUI Hochelaga, auxquelles s'ajoute la menace d'une non-reconduction du mandat RUI, malgré qu'ils demeurent plutôt minimes. Une chose est certaine, c'est qu'elle aura fait face durant les sept dernières années à bon nombre d'attaques personnelles qui au fond, auraient gagné en crédibilité si elles ne s'étaient cantonnées qu'aux critiques du processus et non des personnes.

L'heure est donc aux hypothèses : suis-je le seul à penser que cette démission n'est pas que le fruit d'une quête de nouveaux défis et non une motivation de plus devant l'incertitude à laquelle s'ajoute les critiques et les micro-agressions ? Pour m'en convaincre, je suis allé fouillé pour tomber sur un article paru le 2 mars 2020 dans lequel il est question d'intuitions similaires à la mienne.

Le constat est partagé par d'autres coordinations de RUI pour qui la menace de la réforme n'a rien d'abstrait. L'une des craintes tient surtout à ce que « tout l'aspect qualité de vie et les liens sociaux qu'on a aidé à bâtir dans les quartiers, tout ça [pourrait être] laissé de côtés au profit, par exemple, de projets d'urbanisme purs » lance Maurice Désiré Bakindé, coordonnateur de la démarche RUI Hodge-Place Benoît dans Saint-Laurent, lors d'une entrevue accordée au journal Métro (Lavoie, 2 mars 2020). Aux craintes de M. Bakindé s'ajoutent celles de Chantal Smedbol qui coordonne la démarche RUI Saint-Pierre dans l'Arrondissement de Lachine qui estime que « si [le quartier de] Saint-Pierre n'est pas du tout ciblé [pour une éventuelle reconduite du mandat de revitalisation], c'est sûr que ça va affecter les citoyens et d'autres organismes avec lesquels on a des liens forts» (cité dans Lavoie, 2 mars 2020).

Et pourtant, la Ville-centre demeure muette quant à ses intentions et n'a pas annoncé comme tel un scénario au-delà du *statu quo* qui sera en vigueur durant l'année 2020. Simple improvisation ou est-ce là plutôt l'œuvre d'un désir de restructurer les quartiers d'implantation afin de les normaliser plus que de leur offrir les « outils » leur permettant de se développer à leur rythme, dans le respect des efforts qu'ils mettent déjà en place ?

Il semblerait que le PAMID soit la réponse pour « resserrer la vis » des démarches fautives qui n'ont pas su « lever » de projets structurants comme l'aurait voulu l'administration centrale. Or, elle est bien là la crainte de contraindre davantage des démarches en les rapprochant de leur Arrondissement respectif et de ses services pour développer une « co-responsabilité » envers de futurs projets. Dans ce « bras de fer », il faudrait déjà admettre que les forces ne sont pas égales et qu'il serait illusoire de penser que les intérêts des uns concordent systématiques avec les intérêts des autres.

8.6 - Conclusion

L'examen de la réforme planifiée et l'appréhension d'un post-RUI nous force à considérer comment la Ville-centre montre assez peu d'intérêt à comprendre comment ses « études de cas » de la revitalisation des quartiers développent et finissent par trouver des solutions aux problèmes publics qu'elles rencontrent. Elle ne joue ni l'arbitre ni le partenaire de ces démarches, se contentant au final de les révoquer pour faire table rase sur celles-ci. Elle les consulte en dernier ressort pour en prendre le pouls puis les analyse à l'aide d'une enquête pour laquelle elle ne retient même pas la première recommandation qui consiste à maintenir l'engagement envers les démarches actuelles.

Difficile de mâcher nos mots devant ce type de manoeuvre qui provoque plus de déséquilibre que de soutien envers des démarches dont certaines sont implantées dans les communautés depuis les débuts. Comprenez-moi bien, je ne dis pas qu'il ne faille pas apporter de changements, ni s'arrêter aux expériences de revitalisation les plus récentes, car j'estime qu'il faut bien sûr en comprendre leur fonctionnement, leurs forces et leurs faiblesses. Je pense toutefois qu'il faille procéder de manière plus respectueuse des personnes et des communautés qui s'accrochent à une planification de leur territoire, bons coups, mauvais coups, en tentant de leur fournir des réponses ajustées à leurs besoins.

PARTIE 3 - DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les différentes périodes de la RUI Hochelaga ont donné lieu à un découpage, sorte de ligne du temps qui s'est modifiée au fil de l'engagement des partenaires de la RUI Hochelaga et de l'effet de leurs interactions sociales. Ces quatre périodes sont le reflet des événements qui se sont déroulés entre 2014 et 2020, et le fruit des interprétations que j'en ai dégagées tout au long de ma propre compréhension des événements et de leur conjugaison.

À la différence, une lecture collée sur les projets de la RUI Hochelaga a été réalisée par les personnes en charge de la coordination de la démarche. Je m'y suis raccroché pour effectuer mon propre travail, c'est-à-dire m'attarder plus spécifiquement aux moments de tensions, aux épreuves d'apparition, à la vulnérabilité des situations, aux dynamique de groupe, aux difficultés de prise de parole, afin de voir leurs impacts sur les participants et sur le dispositif, et éventuellement des transformations de part et d'autre.

J'ai voulu montrer avec cette ligne du temps la relative stabilité d'une démarche de RUI et les façons dont elle fluctue au gré de la participation et de la survenue d'événements qui en ont influencé le cours. Je pense ici autant aux différentes manifestations de la critique qu'à l'arrivée d'influences plus insidieuses, qu'aux paramètres qui structurent les possibilités d'action et de mise en œuvre des projets, qu'aux actions pilotées par le haut telles que la réforme du programme RUI par la Ville-centre.

Pour récapituler, ce découpage en quatre périodes, certes arbitraire mais utile à l'analyse, depuis la naissance des problèmes publics (Chapitre 5), fait graduellement remonter les épreuves de la participation devant le constat que font certains partenaires de la démarche. Lorsque ces personnes font la découverte des volontés qui se cachent derrière certains projets, c'est toute une mécanique qui se met en branle afin d'en faire découvrir les effets positifs mais aussi négatifs qui accompagnent chaque geste de revitalisation. Cette appréciation stimule le désir chez plusieurs partenaires de la RUI Hochelaga pour que les choses changent (Chapitre 6). Les procédés pour produire une métamorphose au sein du dispositif ont été divers : indignation en public, désignation des coupables et positionnement des uns et des autres, planification en coulisses pour

élaborer une tactique afin que le dispositif de concertation se transforme « en un espace de discussion qui serait de mise, un espace ouvert, inclusif et qui aura une influence sur les orientations de la RUI »[76].

C'est parce que les problèmes publics jusque-là minorés ont gagné en importance au sein des discussions et qu'ils ont été présentés à travers des formes d'indignation en public, qu'il devient en quelque sorte gênant et intenable de les ignorer. Leur lente mais graduelle inscription aux comptes rendus permet ainsi de leur donner une réalité tangible afin qu'ils occupent une place en leur garantissant une traçabilité. Je me suis d'ailleurs saisi de celle-ci afin de désigner certains moments clés qui ont concouru aux transitions entre les périodes. Forcément, cela n'est pas sans conséquence puisque la façon parfois narquoise par laquelle sont présentées les stratégies pour valoriser le capital patrimonial du quartier Hochelaga et de la rue Sainte-Catherine E. en plus du marketing qui l'accompagne, pousse la grogne un cran plus haut.

Rappelons que le tout s'est soldé de la façon suivante : tentatives répétées de juguler les discours complaisants des partenaires au développement économique, tactiques qui vont en gradations d'une rencontre à l'autre dès 2017, volonté de produire un contre-cadrage par la présence en grand nombre de personnes aux revendications diverses, rassemblées pour la plupart autour des thèmes de la gentrification, des personnes marginalisées, des enjeux de la participation et de la démocratie et de la gouvernance au sein de la RUI Hochelaga. L'objectif était semble-t-il de marquer l'imaginaire de la concertation, montrer le « choc de culture », faire vivre des épreuves aux autres participants en les « effrayant », et surtout, remplir les pages du compte rendu de cette rencontre déterminante afin que les critiques ne soient plus invisibilisées.

Cette fabrication, c'est-à-dire cet effort délibéré a permis de « désorienter l'activité des partenaires » et ainsi de « dénaturer partiellement l'ordre des choses » (Goffman, 1991). Le re-cadrage qui s'en suivit permit au final certains ajustements pour que la démarche de revitalisation puisse poursuivre son cours, tout en développant de nouvelles sensibilités vis-à-vis les besoins et les enjeux sociaux du quartier. Ce sont des propositions visant la mise sur pied d'un nouveau

[76] Comme l'a indiqué l'acteur qui s'est chargé de faire la demande pour qu'une rencontre de discussion soit tenue afin de réfléchir aux impacts de la revitalisation (section 6.4).

cadre de gouvernance, puis en proposant des amendements de sa plus récente version que la mise en crise du dispositif a atteint un autre stade de son évolution.

La mise en crise a alors contribué à une amorce de transformation, voire de politisation au sein du dispositif (Chapitre 7). Elle a produit, ce faisant, de nouvelles perspectives en stimulant une prise de conscience collective, qui bien sûr n'a jamais réussi à toucher l'ensemble des participants.

On peut déjà en esquisser quelques-unes sur lesquelles je reviendrai un peu plus loin : 1) La sensibilisation des partenaires pour qui les personnes marginalisées du quartier Hochelaga sont des obstacles à la « bonne vie du quartier »; 2) une prise de conscience par rapport à l'importance que revêt la construction de logements sociaux - et l'inclusion de 15% de ceux-ci au projet de développement sur le site du concessionnaire automobile Goyette - pour les personnes vulnérables du quartier; 3) la volonté de faire ensemble, par le partage du site vacant appartenant à *Lantic Inc*., afin que puissent cohabiter les symboles de la revitalisation et ceux de la revendication durant l'exercice participatif du Carré de sucre; 4) la volonté d'élargir la participation et d'étendre la démocratie par la rédaction d'un nouveau cadre de gouvernance qui allait stipuler plus clairement les règles du jeu et étendre la participation en ouvrant aux personnes « hors zone » la possibilité de contribuer aux rencontres du CLR.

Mais l'aspect le plus intéressant est, selon moi, qu'en amendant par la suite son nouveau cadre de gouvernance, la RUI Hochelaga s'est trouvée à produire indirectement les conditions propices à sa transformation : plutôt que d'être récalcitrante aux propositions des participants, elle s'est alignée sur celles-ci, non sans anicroches, en démontrant que les choses peuvent changer. Cela crée un précédent, produit une ouverture, en démontrant que de nouvelles propositions peuvent être amenées. En ce sens, l'action délibérée d'accroître le registre démocratique, mais aussi la volonté d'entendre ce que les autres ont à dire sur les volontés de la RUI Hochelaga, participent de la transformation la plus importante qui a été amorcée.

Il advint toutefois que la Ville-centre amorça sa propre réforme tandis que la RUI Hochelaga révisait son modèle participatif et poursuivait, en quelque sorte, ses propres expérimentations. Il s'agit curieusement d'une réforme sur une réforme : tandis que la première concerne les

modalités d'action de la RUI Hochelaga, sa gouvernance et son modèle de fonctionnement, la seconde concerne l'ensemble des démarches RUI réparties sur le territoire montréalais (Chapitre 8). Puisqu'un décalage avait été observé au sein démarches RUI entre l'énoncé des ambitions et les réalisations concrètes, et surtout parce que la Ville-centre avait le sentiment d'un décalage entre les services centraux, les arrondissements et les tables de quartier porteuses des démarches RUI, il semblait tout indiqué pour celle-ci de mettre sur pied une réforme.

Avec cette réforme, l'idée était de faire en sorte que les Tables de quartier et les arrondissements puissent devenir « coresponsables » dans le cadre des nouvelles démarches qui verront le jour en 2021. Cette réforme a toutefois contribué à miner la confiance entre les démarches RUI et la Ville-centre par l'incertitude qu'elle a produit. Ses conséquences se font déjà sentir au sein de certaines démarches qui craignent des effets délétères sur les avancées qu'elles ont réussi à produire au sein de leur propre communauté.

L'autonomie locale venait d'être sapée par les décideurs publics au terme d'une longue démarche d'évaluation dont la Ville-centre n'a retenu que quelques cibles, allant jusqu'à ignorer la première recommandation : « que la Ville de Montréal poursuive son engagement et son action RUI, tout en remettant la participation citoyenne au centre et en travaillant la notion de zone d'intervention, et ce, dans le but de rendre l'intervention plus efficace » (Niska, 2019 : 12).

Le chapitre 9 revient sur les données de la seconde partie de la thèse afin d'en présenter les analyses. L'objectif de ce neuvième chapitre consiste à développer à partir de celles-ci le concept d'*épreuve performative*. J'y discute des données à partir de la sociologie goffmanienne et des quatre figures de l'acteur qui en émergent, tout en demeurant attentif au cadre théorique qui fait intervenir plus largement les travaux sur les épreuves de la participation (Berger et Charles, 2014), mais aussi les épreuves de réception (Stavo-Debauge, 2017; Berger 2018), ainsi que les travaux inspirés du pragmatisme étasunien, dont ceux plus près de Mead et de Côté.

Chapitre 9 - Les épreuves performatives

Isaac Joseph (2004 : 40-41), dans un tout autre contexte, posait une question intéressante : « Quel est le prix politique de cet élargissement de la communauté des parlementaires citoyens ? ». Y répondre, en se référant à la démarche de la RUI Hochelaga, c'est indiquer à première vue le risque de « perdre le contrôle » qui est bien réel. Ce risque, pour le cercle des partenaires, est d'autant plus grand si cette « autre communauté » est a priori réfractaire aux actions qu'elle engendre. Cette question pourrait être traduite par « Quel est le gain politique de cet élargissement de la communauté des parlementaires citoyens ? ». Y répondre renverrait dans cette perspective à la « prise de contrôle » du dispositif de concertation par les acteurs qui voudraient voir autre chose en revitalisant le quartier Hochelaga. L'exigence de transformation doit alors être réfléchie en regardant autant la communauté des partenaires qui avalisent la démarche de revitalisation que ses principaux critiques.

L'argument de la transformation voudrait que « l'individu possédant des buts doit faire face à certaines entraves normatives pour les atteindre » (Desbiens, 2017 : 65). L'entrelacement entre la contrainte et la possibilité d'agir et de (re)construire au-delà de celle-ci appelle à situer l'interface, l'entre-deux par lequel se distribuent d'une part l'intention de transformer et de l'autre le frein à cet élan. Ce trait d'union je le nomme l'*épreuve performative*. Celle-ci est à ce titre, l'interface entre un agir contraint, une transgression éprouvante, en un mot, le combat perpétuel entre le « Je » et le « Moi » meadien dont j'ai exposé les grandes lignes au chapitre 3.

Je m'emploierai dans cette toute première section de la discussion des résultats à reprendre plus en détails certains aspects théoriques qui ont pu être escamotés lors de la présentation du cadre théorique et ses contributeurs. J'ai surtout tenté dans ce troisième chapitre de montrer comment la théorie a pu informer la démarche méthodologique. Je souhaite maintenant reprendre ces éléments de théorie pour accompagner la (re)lecture des données empiriques.

Si je suis certain que les contributions fort stimulantes de Berger et ses collègues qui sont présentées un peu partout dans la thèse peuvent être corroborées par les éléments empiriques que j'ai apportés jusqu'à présent, j'estime qu'il faut maintenant rebondir sur celles-ci pour pousser

l'analyse un peu plus loin. Sans non plus vouloir multiplier les notions et le langage d'une sociologie des épreuves de la participation, la notion d' « épreuves performatives[77] » que je tente de forger dans le rapprochement avec la philosophie du pragmatisme de Mead, permet d'aller encore un peu plus loin, à la suite des travaux de Berger et de ses collègues desquels il s'inspire.

L'idée est qu'une sociologie des épreuves, bien qu'elle puisse s'inspirer d'un « pragmatisme inquiet », ne doit pas non plus tomber dans une lecture pessimiste de la participation, pas plus que la philosophie du pragmatisme à l'étasunienne ne devrait vouer une confiance aussi grande envers la capacité d'action des sujets (Côté, 2015b). L'équilibre m'apparaît prometteur pour penser des individus chez qui *conformisme* et *réformisme* sont en constante tension, individus eux-mêmes engagés dans des scénarios qui le plus souvent les mettent à l'épreuve, mais dont ils peuvent tout de même se sortir.

Mead, comme l'expliquent Huebner (2014) et Côté (2015a), adhérait profondément et fortement aux principes qui sous-tendent une démocratie étendue à l'ensemble de la population (*mass democracy*) et qu'une telle advenue allait poser de nouveaux problèmes à la fois politiques et théoriques. Le problème principal que Mead voyait était qu'une telle société, aspirant aux principes de démocratie, et donc de gouvernement par le peuple, finirait par devoir se poser la question de savoir « comment inclure la possibilité de réforme en tant que structure fondamentale et permanente de la société » (Côté, 2015a : 143).

En ce sens, « (…) Mead insistait à l'effet que la société devrait incorporer le processus même de la révolution à l'intérieur de son ordre sociétal[78] » (Côté, 2015a : 143). Pour le dire très simplement, cette idée voudrait que si à quelque part et pour une quelconque raison les choses tournent mal, au désavantage de la démocratie telle que l'entendait Mead, elles pourraient au moins être changées par les individus et les structures en place qui en autoriseraient la transformation par voie constitutionnelle, notamment.

---

[77] Les lecteurs pourront revenir à la citation de Maurice Demers (p. iii de la thèse) pour voir une illustration de ce que pourrait signifier l'*épreuve performative* dans un tout autre contexte d'application.

[78] Traduction libre.

Comme je l'indiquais au chapitre 3, il faut considérer que la psychologie sociale de Mead à partir de sa théorie de l'individu (Soi-Je-Moi) est corrélative d'une théorie de la société et entrevoit une plasticité dialectique par laquelle les individus sont le produit de la société, elle-même le produit toujours inachevé de ceux-ci. Cette idée, plutôt vertigineuse dans la présente discussion, n'est à mon sens pas décousue des contributions de Berger, sur certaines desquelles j'attirerai l'attention, et dont plusieurs ont pour ambition de contribuer à une théorisation d'un agir communicationnel et ses impensés (Berger, 2018 : 5).

Rappelons que chez Mead, la constitution du « Soi » - et sa pleine réalisation - nécessite deux phases qui lui sont intrinsèquement reliées en tant que 1) réaction consciente aux attitudes d'autrui, ce que Mead nomme le « Je », et 2) en tant qu'ensemble organisé des attitudes d'autrui que l'on assume soi-même, le « Moi ».

Le « Soi » « n'est pas donné à la naissance, mais il émerge dans le processus de l'expérience sociale et de l'activité sociale. Il se développe chez un individu donné comme résultat de ses relations avec ce processus et avec les individus qui y sont engagés » (Mead, 2006[1934] : 207). Autrement dit, l''expérience sociale chez Mead participe intégralement à l'émergence du « Soi » en tant que structure sociale de médiation.

Dans cette constitution du « Soi », l'individu devient objet pour lui-même, c'est-à-dire qu'il se reconnaît en tant que celle ou celui que les autres désignent. Né de cette relation avec l'altérité, le « Soi » se développe peu à peu, et tend à se différencier et à se distinguer des autres « Soi ». Son expression de point de vue divergent, - l'expression du « Je » – n'est possible qu'en l'assurance d'une base commune langagière. Pour le dire très rapidement, le rapport dialectique qu'entretient un « Soi » avec la société (actuelle) dépend du rapport dialectique qu'entretient son « Moi » avec les autres individus, eux-mêmes en rapport dialectique avec des institutions.

Côté schématise (Fig. 30) cette idée de façon à comprendre le passage de la société passée à la société future.

Fig. 30 : Schéma meadien
Schéma réalisé par Jean-François Côté (2015a)

Je me limiterai ici à la reconstruction critique du concept de société chez Mead que propose Côté, et la façon dont il l'articule avec la tripartition du « Soi ». J'y apporte une légère modification dans la façon de représenter ce rapport dialectique à l'aide de la ligne en pointillé. Rappelons que chez Mead, la société est entendue comme une totalité universelle de laquelle on se rapproche constamment; qu'elle est donc prise comme un ensemble des sociétés qui font société. Cette logique met donc en tension deux horizons en constante dialectique qui suggèrent deux processus à la fois distincts et conjoints : 1) le processus ontogénétique (la formation de l'individu) et 2) le processus phylogénétique (l'évolution de la société), qui concourent tous deux à la formation des individus et de la société qui se forment réciproquement (Côté, 2014).

Cette idée, on la retrouve me semble-t-il dans ce que Berger nomme, à la suite de Stavo-Debauge, des « épreuves de réception », qui impliquent « (…) simultanément la *réceptivité* de l'ensemble auquel on prend part et la *recevabilité* de celui ou celle qui vient prendre part, ou de ce qu'il/elle avance. » (Berger, 2018 : 1). Les lecteurs remarqueront le changement drastique d'échelle, encore plus si les objets qui sont pris pour l'étude sont la société (chez Mead) et les pratiques de démocratie participative et leurs épreuves (chez Berger). On retrouve toutefois chez l'un et chez l'autre la question déterminante de la transformation et de ses conditions.

Ces travaux, desquels je retranche ceux qui s'affairent à la participation politique du point de vue d'une sociologie d'inspiration goffmanienne, sont souvent intimement liés « aux troubles de l'interaction, à la faillibilité de l'action et à la vulnérabilité des situations » (*ibid*. : 3). Berger n'est évidemment pas inconscient devant ces possibilités de réforme et de transformation; il les thématise d'ailleurs sous l'angle du débordement (*ibid*. : 18). Les opérations par lesquelles s'ouvre la participation démocratique se posent chez Berger sous la forme du triptyque « rejoindre » - « se mêler » - « défaire ».

Cette conception de la participation comme *débordement* et comme *épreuve de réception*, me semble en quelque sorte être la version beaucoup, beaucoup plus micro de la théorie sociale de Mead, dans la façon dont il propose l'intrication entre sa théorie du « Soi » et sa théorie de la « Société ». C'est en ce sens que cette intrication laisse entrevoir le passage entre un « pragmatisme trop confiant » et un « pragmatisme inquiet »; et c'est précisément là que la notion d'*épreuve performative* m'apparaît prendre une place de nature à reconsidérer l'équilibre.

Alors qu'on sait maintenant à quoi référer lorsqu'il est question d'épreuve, son lien avec la transformation peut être plus hasardeux. Une sociologie des épreuves de la participation démocratique, dont on retient que la participation en appelle aux débordements, devrait être capable de prévoir une place plus grande aux capacités des individus à provoquer des débordements. Une place pourrait être également pensée pour les transformations à l'issue des débordements, en plus d'une réflexion sur les dispositions pour d'éventuelles réformes sociales.

Leur succès peut ainsi être lu de manière transversale à travers le triptyque de Berger, en permettant ainsi d'entrevoir la possibilité de « refaire » à la suite de ce qui a été défait.

Ce faisant, « refaire » laisse la place à la modification d'une situation ou de quelque chose en vue de le rendre différent de ce qu'il était, en ne partant toutefois pas de zéro. On refait pour redonner à quelque chose dont l'état a été endommagé, pour lui redonner son état premier ou en améliorer les composantes. Cela suggère, si on veut en faire la synthèse, de poser les questions suivantes : par quelles capacités et compétences associées à la participation politique (Berger, 2018) l'individu parvient-il à se prémunir face à la vulnérabilité qu'enjoint chaque situation ? Comment l'individu qui parvient à pallier les incapacités et les incompétences dont il peut faire preuve en pareille occasion sociale ? Comment réussit-il à performer quelque chose qui participe de la situation et la rend différente ? Comment repousse-t-il les marges et amorce-t-il des transformations durables parmi les autres participants ?

Le propre du performatif, c'est qu'il « fait quelque chose », qu'il sert à accomplir un acte social (Austin (1970[1962]). En ce sens, affirmer *ne pas être d'accord avec* sert à accomplir un acte social et à montrer, par exemple, un désaveu vis-à-vis une situation dans laquelle l'acteur est coincé. Mais on peut très bien ne pas être d'accord et ne jamais le formuler comme tel parmi les autres. Il en revient d'ailleurs toujours au problème qu'il peut s'avérer éprouvant d'agir contre l'ordre social, « de ne pas être d'accord » et d'aller à son encontre. Pour le dire un peu drôlement, le « Soi » meadien est un performatif (« Je ») éprouvé par son conformisme (« Moi ») et dont l'apparition devant autrui repose beaucoup sur « qui parle ? » et « dans quelles circonstances ? » (Brisset, 2015 : 33).

Cette conception est déterminante pour discuter dès à présent de ce point de jonction entre 1) la sociologie goffmanienne sur le thème de la vulnérabilité - et par extension celle de Berger sur le thème notamment des épreuves de la participation - et 2) la philosophie du pragmatisme - et par extension la conception de Côté[79] à l'égard d'une « vision pragmatiste de l'analyse sociologique,

[79] Jean-François Côté a publié son propre modèle en suivant de très près Mead et son concept de Société. Pour consulter cette réflexion que je ne peux étayer davantage dans l'espace de cette thèse, le lecteur pourra se référer à « Mead's concept of Society » qu'il a publié en 2015 (référence complète en bibliographie). Il y propose une lecture « très serrée » de Mead qu'il croise avec les travaux psychanalytiques de Jacques Lacan dans une proposition fort stimulante.

qui table sur une vision évolutionniste des possibilités de réformes sociales et sociétales » chez Mead (Côté, 2014 : 184). Comment, concrètement, ce point de jonction est-il alimenté par l'enquête empirique au sein de la RUI Hochelaga ?

Déjà, on peut tenter d'en exprimer les deux pôles à l'aide d'exemples issus des entrevues avec les partenaires de la démarche de revitalisation.

1) La première articulation de cette jonction s'est constituée sur un temps long et ponctuel d'une rencontre à l'autre de la RUI Hochelaga. Elle s'appuie sur différentes sources disséminées un peu partout dans le paysage du quartier Hochelaga. Elle apparaît au sein d'une dynamique de groupe pour laquelle la préparation et l'anticipation ont été les maîtres mots. Elle s'est reflétée à bien des égards chez les participants qui ont multiplié les exemples en racontant « leur anticipation », « la peur de se faire ramasser », bien qu'il faille faire « preuve d'esprit de ténacité face à l'adversité », devant l' « anticipation d'un malaise » (Extrait d'entrevue - CF#4). Il y a aussi les partenaires de la démarche pour qui il y a « toujours une certaine nervosité d'être devant 30 personnes, de devoir réfléchir à comment amener tel ou tel sujet » (Extrait d'entrevue - CH#4), d'autres « qui se tiennent tranquilles, qui se tiennent aux carreaux devant l'expertise des autres » (Extrait d'entrevue - AF#2).

2) La seconde articulation de cette jonction s'est quant à elle exprimée à travers notamment le désir que les choses changent, avec une volonté plus pointue de prise de conscience vis-à-vis les enjeux sociaux du quartier. Elle s'est exprimée aussi par une critique constante à l'endroit du consensus, et surtout de l'impossibilité de débattre sur les thèmes de la gentrification et de ses conséquences dans le quartier. C'est ainsi que des partenaires de la démarche ont exprimé le désir que le CLR « redevienne un espace de débat » (Extrait d'entrevue - CF#2), que la démarche de revitalisation ne contribue pas à « marginaliser les militants anti-gentrification » (Extrait d'entrevue - DF#1), que les décisions se prennent sur la base d'une information complète et transparente, et non en fonction de l'équipe de coordination de la RUI Hochelaga « puisqu'il faut en quelque part que quelqu'un tranche » (Extrait d'entrevue - AH#1).

Je faisais l'hypothèse en début de thèse que la notion d'épreuve telle que l'a travaillée Berger, est indispensable pour comprendre comment la transformation du dispositif peut être envisagée. J'indiquais que cette transformation affecte autant le dispositif de concertation que ses participants, ce qui est conforme avec le postulat de Berger, qui suit de près Stavo-Debauge, pour qui la participation doit être étudiée sous l'angle des « épreuves de réception ».

Cela nous amène à la seconde hypothèse que je posais à la suite de la première à savoir qu'une transformation, pour la comprendre, doit faire intervenir des conditions matérielles. Elle doit s'inscrire durablement pour advenir : il faut qu'elle prenne corps, autrement que dans l'esprit uniquement des individus, c'est pourquoi un texte (Legendre, 2001), par exemple, permet son ancrage. Il serait ainsi question de l'institutionalité que suppose la parole, qui rend compte de la normativité, alors constitutive de la vie du sujet en société (*ibid*.). L'agir des participants de la RUI Hochelaga pour apporter des transformations passe par la parole afin d'institutionnaliser une « nouvelle » normativité, re-constitutive de la vie, mais aussi de l'engagement des participants au sein du dispositif de concertation.

Il n'est pas garanti qu'un texte lui assurera une pérennité, mais au moins il informera ceux qui arrivent après, à la suite des autres. L'inscription d'un tel texte suppose à certains égards l'assentiment des autres et non leur rejet. Ce faisant, ce texte doit donc être négocié. Ce jeu subtil dépend beaucoup de la capacité à susciter l'engouement sur certains aspects d'une situation de manière à les rendre viables et prégnants au sein même d'un cadre, même si celui-ci ne les autorise pas tant que cela. Ce serait en quelque sorte l'amorce d'une perturbation, la partie la plus tactique à défaut d'être la plus « stridente » (Berger, 2018) du « débordement » (*ibid*.). La façon de poser le problème reste en l'essence à peu près la même; elle se distingue toutefois dans la façon dont Berger conceptualise le débordement. Mais de quel débordement s'agit-il concrètement ? Quels sont les exemples d'un tel débordement ?

Puisque la « participation promet des débordements » (*ibid*., 2018), il convient d'envisager par ailleurs des débordements de « Soi » et des débordements « en Soi » participant de la constitution de « Soi ». Si la participation est débordement parce qu'elle est affaire de « venue à la

communauté » (rejoindre), elle est par ailleurs débordement parce qu'elle force en quelque sorte la transformation de « Soi ». Elle fait déborder l'apparition d'un « Soi » particulier qui fait l'épreuve des façons de participer à des discussions de planification urbaine. C'est autrement dit le moment et le lieu pour apprendre comment s'organise le travail de concertation en en fréquentant ses membres.

Rejoindre est donc aussi une affaire de (re)constitution de « Soi » par la prise de conscience de l'autre qui arrive et de ce qu'il amène avec lui, de ce qu'il a à dire également (Section 9.1). Drame donc, la constitution de « Soi » est aussi affaire de production de sens pour un public, afin d'attirer l'attention sur certains éléments et non sur d'autres. Théorique, si je fais la rencontre d'autres personnes, je m'efforce minimalement pour qu'elles retiennent de moi certaines informations et non d'autres. Si je participe à une concertation de quartier, je tiens à ce que les autres organismes retiennent la philosophie d'action, les intérêts et les volontés de l'organisme que je représente. J'apprends dans un même temps sensiblement les mêmes choses lorsque j'ai pour interlocuteur d'autres représentants d'organisme, et ainsi de suite. Et évidemment, si je suis dans une concertation de type RUI dans le quartier Hochelaga, et que je défends des points de vue et des sensibilités par rapport aux enjeux sociaux du quartier, je m'attends à ce que les autres organismes soient davantage sensibilisés à ces enjeux, surtout lorsque ces enjeux sont souvent évacués des discussions, et encore plus s'ils sont prohibés et tabous au sein de celles-ci.

Cette logique n'est effective et constitutive qu'en présence d'un certain cadrage de la situation et de l'ordre social qui en dicte en quelque sorte les règles et les grands traits normatifs qui accompagnent l'action (Section 9.2). Les cadres qui permettent à l'individu de se repérer dans ce qu'il entreprend, sont le produit des individus qui les mettent en place et leur travail en situation qui en permet leur maintien. C'est par là qu'il faut envisager que la transformation des uns et des autres produit par ailleurs des transformations au sein du dispositif de concertation. Ces transformations qui opèrent en « défaisant » certaines des façons de faire au sein du dispositif, laissent place aux acteurs qui s'efforcent alors de « refaire », soit pour reproduire ce qui était là avant, soit pour construire quelque chose de nouveau. En ce sens, ces « acteurs du changement » (Section 9.3) portent en eux le désir de faire quelque chose, qu'il s'agisse de proposer des

changements, ou bien encore de les provoquer. Une chose demeure toutefois certaine : ces acteurs du changement doivent agir en ne perdant pas de vue les exigences ritualistes de la participation.

La démarche de revitalisation du quartier Hochelaga n'est toutefois pas isolée sur elle-même; elle participe d'un ensemble plus ou moins polymorphe de démarches RUI disséminées sur le territoire montréalais, qui doivent toutes répondre aux mêmes orientations et objectifs de revitalisation, à quelques différences près. Il serait en ce sens illusoire de penser l'autonomie de la démarche de la RUI Hochelaga et sa tentative d'auto-transformation par les (re)configurations qu'elle met en place, notamment avec un nouveau cadre de gouvernance. Il faut toutefois éviter de perdre de vue comment la RUI Hochelaga propose et réalise des transformations qui lui permettent de concilier à la fois ce qui est réclamé par la communauté des participants, y compris ceux qui critiquent la démarche, et les paramètres d'action qui sont dictés par la Ville-centre. La tactique à l'œuvre revêt ainsi un sens « stratégique » (9.4).

Les quatre prochaines sections visent à illustrer à la fois ces étapes de la participation en tant que débordement, tout en revenant simultanément sur les quatre figures de l'acteur goffmanien. Elles proposent chacune à leur façon des pistes de lecture des données collectées, tout en conjuguant entre elles les perspectives qu'elles proposent.

9.1 - Drames : La constitution de « Soi » et du collectif

Avant de « rejoindre » la concertation, force est de constater que les acteurs doivent s'annoncer. Bien qu'ils soient pour la plupart invités à participer, certains doivent faire une demande pour participer aux rencontres de la RUI Hochelaga. « Rejoindre » la concertation, comme l'ont fait tour à tour les partenaires de la démarche, a semble-t-il donné lieu à un exercice de mise en commun des forces vives du quartier. Chacune des personnes qui se sont jointes à cette communauté de revitalisation y étaient invitées en tant que membre d'une communauté déjà constituée, celle plus largement du quartier Hochelaga déjà mobilisée autour des problèmes publics que connaît le quartier depuis plusieurs années. Ces partenaires de la démarche ont été invités à participer en tant qu'éventuels contributeurs, en fonction de leurs champs d'expertise

respectifs. Leur participation n'était donc pas le fruit du hasard, mais bien planifiée selon la connaissance des réseaux et des zones d'influence qu'occupaient chacun d'eux.

Dans ce contexte, on s'attend concrètement à ce que les participants prennent la parole, qu'ils s'engagent sincèrement dans la démarche et qu'ils y contribuent au meilleur de leurs connaissances afin de couvrir le plus possible les angles morts de la planification par les domaines d'activité qu'ils occupent au quotidien, afin qu'ils puissent apporter les réponses les plus ajustées aux enjeux du quartier. C'est un peu la logique de constituer une concertation intersectorielle afin de planifier de manière informée la revitalisation du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga.

Cette mise en commun au sein de l'espace de concertation, mais aussi de communication, permet d'étayer la prise de conscience par rapport à la complexité des enjeux du quartier. L'idée étant qu'en adoptant une perspective intersectorielle, les acteurs s'influenceront et s'alimenteront mutuellement pour 1) en apprendre des autres et 2) tisser de nouveaux liens pour construire, sinon consolider le réseau des partenaires déjà existant.

On attend, par exemple, des urbanistes qu'ils fournissent les explications rattachées à tel ou tel autre règlement, qu'ils démêlent les questions de zonage et les règles qui s'y rattachent. On s'attend à ce qu'ils préviennent d'éventuels problèmes lorsqu'un changement de zonage est apporté qui, par effet de domino, pourrait provoquer des effets non désirés et de nouveaux enjeux au niveau de la cohabitation entre le résidentiel et le commercial.

On s'attend des personnes qui s'occupent du développement commercial et économique du quartier qu'elles soient capables de soutenir un plan de développement commercial harmonisé à l'urbanisme et adapté à la population du quartier. On voudrait par exemple, qu'ils développent des façons de faire pour favoriser le commerce de proximité qui répond aux besoins, mais aussi aux capacités économiques, des gens qui habitent le quartier.

On s'attend des groupes communautaires qui offrent des services à la population du quartier qu'ils soient en mesure d'informer la démarche sur les réalités que parfois eux seuls connaissent

pour y être confrontés au quotidien. On leur demande par exemple de mobiliser leurs membres et les personnes avec qui elles sont en relation d'aide pour qu'elles viennent s'exprimer sur leurs besoins en vue de réfléchir aux formes que pourraient prendre les interventions urbaines. L'idée voudrait alors que la démarche de planification s'inscrive dans une perspective de développement social et des communautés (*bottom-up*).

On s'attend, enfin, des décideurs publics et des élus politiques qu'ils soient présents tout au long de la démarche pour planifier la façon dont atterriront les projets. On vise ainsi à s'assurer d'une certaine conformité avec ce qui est prévu à plus grande échelle afin que les projets proposés puissent aller de l'avant et soient entérinés lors des rencontres du Conseil d'arrondissement.

On s'attend évidemment que toutes autres contributions puissent être utiles, même si ponctuelles, afin d'alimenter « positivement » la démarche, dans un souci d'ouverture à d'éventuelles opportunités qui n'avaient pas été prévues tout au long du processus.

En ce sens, la stratégie de concertation intersectorielle autour de la planification et de la revitalisation du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga produit toutes sortes d'effets. La concertation produit, par effet de persuasion et de prise de conscience sur les enjeux du quartier, des formes d'engagement qui n'étaient pas présentes jusqu'à l'arrivée de la démarche de revitalisation.

L'un des partenaires de la démarche décrit un exemple d'engagement « insoupçonné » :

> « Ce que je peux te dire au niveau de l'impact par rapport à la population, c'est pas encore évident, mais moi je pense qu'un impact qui est très très très important c'est d'avoir différents membres de différentes structures qui se sont assis à la même table… ok… des hommes d'affaire par exemple (…) des gens de cette communauté (…) c'est ça que ça a produit aussi, ça a produit que ces gens-là puissent s'impliquer, s'engager pis je suis bien content. On ne se connaissait pas, on s'est connu là, à la RUI, on s'est reparlé pis de fil en aiguille, ces gens-là s'engagent personnellement dans cette communauté là

> qu'ils ne connaissaient à peu près pas, mais qu'ils connaissent maintenant beaucoup. » (Extrait d'entrevue - CH#2)

Cet effet que produit la mise en place du dispositif de concertation par rapport aux enjeux du quartier et de la communauté va bien au-delà de ceux-ci, à savoir qu'il produit une prise de conscience chez les personnes qui y participent. La prise de conscience par rapport aux enjeux du quartier par le simple fait de les (re)connaître n'est évidemment pas égale d'une personne à l'autre : certaines personnes y sont déjà sensibles alors que d'autres en font la découverte.

Sur le plan de l'analyse sociologique, on pourrait dire que la mise en place du dispositif de concertation participe en partie de la constitution des « Soi », au sens où il ajoute par effet de greffe des éléments nouveaux dont ils ne peuvent plus ignorer l'existence, ou du moins qu'ils ne peuvent nier. Pour certaines de ces personnes, faire l'expérience de l'autre demande une ouverture qui permet de faire des apprentissages dont elles peuvent prendre la mesure en puisant dans leurs expériences de concertation avant l'arrivée de la démarche RUI :

> « Moi ça m'aide à comprendre les affaires pis dans ce sens-là, moi je trouve que c'est un très bon outil. Moi là, il y a 20 ans, j'étais pas un gars de social là, j'étais pas un gars de communautaire… Ostie que j'haïssais ça… » (Extrait d'entrevue - AH#2).

Le résultat de cet engagement par le biais du dispositif de concertation de la RUI Hochelaga fait émerger en ces nouveaux participants, mais pas uniquement, un nouvel horizon et de nouveaux projets auxquels ils doivent s'ajuster s'ils veulent faire partie de cette communauté. Ils apprennent à travers leur organisation des rapports aux autres comment se comporter, quelles sont les règles du jeu, en un mot ce qui est apprécié et répudié dans la façon de participer. En ce sens, les participants s'emploient à être attentif à leur « Moi » et donc aux autres pour orienter leur propre conduite.

L'une des participantes explique d'ailleurs comment l'organisme qu'elle représente met de l'avant le désir de s'ajuster aux autres :

> « Notre idée c'est de faire partie de la synergie, pis d'alimenter la synergie, de faire des vases communiquant, et d'ouvrir les canaux de communication pour que vraiment, il y ait une communication circulaire et des échanges qui peuvent nous permettre nous aussi d'adapter nos pratiques, nos modes d'intervention, pour les adapter à la réalité du quartier avec les conseils qui vont nous être donnés. » (Extrait d'entrevue - CF#1).

Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'on présente le travail de concertation comme une manœuvre par laquelle les intérêts personnels et de l'organisme doivent être mis de côté dans un effort de contribution au processus. Un aspect toutefois important à considérer c'est qu'avec l'apprentissage de l'autre par des procédés de communication, il n'est pas juste question d'apprendre le rôle que jouent dans le quartier les autres partenaires de la démarche. Il s'agit également d'apprendre ce qu'ils incarnent en termes de personnage au sein de la démarche, ce qui suggère une compréhension de leur façon de mettre en scène et en évidence des éléments plus précis qu'ils défendent.

Certaines personnes évoquent en entrevue comment les partenaires issus du monde des affaires, bien qu'ils contribuent à la démarche, viennent tout de même y faire des apprentissages stratégiques sur le développement du quartier. D'autres évoquent le ton humoristique qu'utilisent certains pour attirer l'attention sur des projets qu'ils souhaitent développer plus urgemment. D'autres enfin expliquent pourquoi il leur est difficile de trouver un espace de conciliation avec les personnes qui critiquent la démarche précisément parce qu'elles utilisent un ton inapproprié et qu'elles se font intimidantes. On s'aperçoit dans ce contexte qu'une gamme de compétences pour susciter l'attention du public sur des objets précis, par des effets de persuasion, permet à certains partenaires de marquer l'imaginaire et de tirer leur épingle du jeu.

Un partenaire attire d'ailleurs l'attention durant une entrevue à l'effet qu'un autre partenaire suscite une compréhension particulière des enjeux du quartier grâce à « son franc parler » :

> « Quelqu'un de l'extérieur dirait « voyons donc, c'est quoi cette table là, ça fait juste parler pis blablabla, pis les problèmes sociaux… aaaaaaah… en tout cas ».

> Mais moi j'ai besoin de comprendre ça, pis des fois c'est eux-autres qui m'allument, pis « aaaaah OK! ils étaient en train de parler de ça… ok ok… je comprends mieux là… », tu comprends ? Pis il y en a un que j'aime ben dans cette gang-là. Lui quand il parle, il me dit de quoi sur le quartier. Je pensais en connaître beaucoup… ah non non non… mais lui, il a un franc parler pis ça m'aide à comprendre des affaires » (Extrait d'entrevue - AH#2).

Dans ce contexte, le travail de **dramatisation** qu'effectuent certains acteurs, permet de susciter un intérêt *vers*, d'attirer l'attention *sur*, en vue de produire un « ralliement à un cadrage idéologique ». Différents procédés permettent d'y arriver. Les plus flagrants sont par exemple l'emploi de formules humoristiques ou le recours aux émotions qui se traduit par des formes d'indignation en public. La réussite de telles manœuvres produit des variations et de nouveaux scénarios au sein d'un plan de match plus général, en attirant l'attention sur des préoccupations délaissées ou sur des scénarios insoupçonnés.

On voit alors apparaître dans ce jeu de dramatisation de nouvelles réflexions chez les participants qui adoptent d'autres perspectives. Ainsi, devant l'insistance des partenaires davantage préoccupés pour les enjeux sociaux du quartier, certaines personnes ont manifesté de nouvelles inquiétudes et ont pris conscience des problèmes sociaux auxquels elles n'accordaient qu'une vague importance.

Dans ce contexte, la participation est synonyme d'un élargissement de l'exercice participatif par lequel des acteurs qui n'étaient pas présents sur d'autres instances de concertation, viennent faire des apprentissages par lesquels une transformation des perspectives s'amorce graduellement :

> « (…) qu'est-ce que ça a changé l'arrivée de ces gens-là, c'est l'aspect de l'éducation populaire, avec par exemple des privés pour qui la prostitution c'est juste des putes pis c'est la lie de la société (…). Alors c'est intéressant de les avoir autour de la table ces commerçants-là. Pis ces gens-là du milieu des affaires ont peut-être été confrontés à ce qu'eux-autres ils pouvaient percevoir pis comprendre d'une situation sociale qui est beaucoup plus complexe que « tu

> arrives pis tu prends le monde [les personnes marginalisées], tu les mets en d'dans [en prison], pis *ciao bye*, ils n'existent plus » alors c'est quelque chose de très positif et de très intéressant ». (Extrait d'entrevue - DF#1)

Sur le plan de l'analyse de l'engagement et de la participation, on remarque que la (re)constitution des « Soi » a beaucoup à voir avec la façon dont vont « s'éprouver et se mesurer, se formuler et se stabiliser de nouvelles perspectives, de nouveaux intérêts et de nouvelles opinions » (Céfaï, 2014 : 345). L'expérience individuelle se réfléchit ainsi dans ce que Mead nomme le « forum de réflexion » où vont entrer en conflit la subjectivité individuelle et son rapport aux autres.

Ces situations construisent et aménagent une place pour l'émergence de nouvelles perceptions. Céfaï (2014) dira d'ailleurs que c'est dans ce « forum de réflexion » que l'individu recherche de nouvelles « réponses ajustées » à la situation, par excitation et inhibition de certaines de ses impulsions, réorganise son champ de perception et d'action, en adoptant de nouvelles croyances, de nouvelles attitudes (Mead, 1929, cité dans Céfaï, 2014 : 345) et de nouvelles habitudes (Mead, 2006[1934], cité dans Céfaï, 2014 : 345). Mais c'est aussi de cette façon que l'individu s'aligne sur « des rôles et adopte d'autres perspectives, acquiert de nouvelles capacités, et apprend d'autres règles, maîtrise d'autres habiletés et se fie à d'autres croyances » (*ibid*. : 345).

Chez l'acteur goffmanien, le travail associé à la dramatisation concerne le domaine des préparations de performance, de l'anticipation des imprévus, des réponses aux incidents et aux discrédits. Goffman insiste sur certains aspects de la dramatisation qui consiste à attirer l'attention sur des éléments précis des performances. On peut traduire cette conception aux enjeux à défendre et des intérêts à maintenir ou préserver :

> « Ce que je voudrais faire comprendre, en somme, c'est que parler, ce n'est pas livrer une information à un destinataire, c'est présenter un drame devant un public. Nous passons notre temps, non à communiquer des informations, mais à présenter des spectacles. Remarquons que cette théâtralité ne repose pas sur de simples manifestations de nos sentiments ou sur des démonstrations feintes de

> spontanéité, ni sur rien de ce qui aujourd'hui, de guerre lasse, passe par dérogation pour du théâtre. Le parallèle de la scène et de la conversation est beaucoup, beaucoup plus profond. Le fait est que, lorsqu'il arrive à quelqu'un de dire quelque chose, ce n'est jamais une simple exposition des faits qu'il nous propose en son nom propre. Il raconte. Il dirige une séquence d'évènements déterminés pour engager l'auditoire auquel il s'adresse » (Goffman, 1991 : 499).

En ce sens, la dramatisation est affaire d'organisation de la situation et du caractère saillant de certaines de ses parties. Il est donc primordial qu'une certaine préparation des performances soit nécessaire, afin de déterminer quels aspects seront discutés et mis de l'avant pour convaincre l'auditoire non seulement de leur existence, de leur validité, mais aussi de leur importance en regard d'événements beaucoup plus larges.

Lorsque Berger indique que participer c'est d'abord « rejoindre », il insiste à l'effet que les participants qui rejoignent, viennent « après d'autres après d'autres » (Berger, 2018 : 17). Si cela est vrai au moment où se constitue la communauté organisée autour de la démarche de revitalisation, c'est aussi vrai pour les partenaires du CLR de la RUI Hochelaga qui viennent après les partenaires du CoCo qui ont pour mandat d'informer et d'alimenter les premiers.

Mais en allant jusqu'à préparer les ordres du jour et le contenu des rencontres du CLR, les partenaires du CoCo ont un poids considérable dans la façon de mettre de l'avant certaines préoccupations, plutôt que d'autres. Les partenaires du CLR viennent donc effectivement après ceux du CoCo, « se mêlent », mais éprouvent tout de même des limites à « se mêler *de* » puisqu'ils n'ont pas pleinement accès à ce que les autres ont fait avant eux et comment ils ont pu préparer les performances. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que plusieurs personnes se sont prononcées pour dénoncer le « flou » entre le CoCo et le CLR, à savoir que le premier s'occupe de planifier les rencontres et les discussions qui se tiendront durant le second, ce qui laisse entendre que les discussions sont déjà orientées à l'avance sur des objets qui n'ont pas préalablement été débattus par l'ensemble de la communauté des partenaires :

> « Étant donné que tu y assistes pour ton étude, tu dois savoir beaucoup plus que moi sur comment les décisions se prennent par le CoCo, mais quand ça retombe en CLR, il est pas clair comment les projets émergent de où, comment, quoi… On en a aucune idée. Est-ce que c'est quelque chose qui a été décidé sur le coin d'une table un bon matin par un membre du CoCo qui s'est levé pis fait comme « *claquement de doigt*… *yeah right*! C'est ça qu'on fait! ». C'est pas clair, c'est vraiment pas clair » (Extrait d'entrevue - DF#1).

Ce faisant, et pour bien comprendre la dynamique, mais aussi la façon dont sont « concrètement » séparés le CoCo et le CLR, on m'explique qu'une des

> « (…) règles implicites c'est, par exemple, si tu veux amener un point, il faut que tu téléphones à la RUI en premier, à l'avance, pis que tu informes de ce que tu vas dire, pis pourquoi tu veux le faire, alors tes affaires doivent être « cannées » d'avance. Tu peux pas arriver à une réunion pis amener quelque chose, ajouter un point à l'ordre du jour sans prévenir. Ça, c'est une règle implicite dans le quartier, à la RUI, comme dans n'importe quelle instance de concertation » (*ibid*.).

Une autre personne ajoute :

> « Il faut que ça [le CLR] redevienne un espace de débat pis de décision, et qu'on ait vraiment l'impression d'être impliqués dans les décisions, parce qu'en ce moment c'est pas ça. On a, nous, je vais parler de moi, j'ai l'impression qu'il me manque de l'info, que des fois on reçoit l'info lors du CLR en tant que tel, ou bien quand on nous l'envoie, ce sont des documents, mais le problème c'est qu'on a jamais entendu parler de ça pis que là ça arrive de même » (Extrait d'entrevue - CF#2).

Du point de vue des membres du CoCo, par reflet de ce qui est perçu par les membres du CLR, il s'agirait plutôt d'un travail d'organisation de l'information par souci de prudence. Ainsi, la

circonspection en situation a beaucoup à voir, en amont, avec l'organisation du sens des situations par une préparation minutieuse afin de parer à d'éventuels débordements. C'est en outre une question d'organisation de l'information d'une certaine manière d'attirer l'attention sur des éléments plutôt que d'autres. Pour ce faire, divers procédés dramaturgiques sont nécessaires et utiles à de telles façons de réaliser la représentation. Ainsi, ce n'est pas pour rien, par exemple, si le CoCo planifie et organise l'information avant la tenue de chacun des CLR, qu'il planifie et répète le scénario qui sera joué : qui dira quoi ? à quel moment ? quelles questions seront posées et quelles informations seront présentées ?

En sachant très bien que certaines informations susciteront la controverse et l'indignation, le CoCo de la RUI Hochelaga planifie avec précaution le temps alloué à chacun des points à l'ordre du jour du prochain CLR et s'assure que les objets de discorde ne figurent pas à l'avant plan. Bien qu'ils soient quand même considérés, ceux-ci font l'objet de discussions plus étendues entre les membres du CoCo, qui décident quels éléments méritent d'être traités et discutés en regard de la vision d'ensemble, c'est-à-dire de la planification des projets pour l'année en cours.

Certains sujets plus épineux ne peuvent pas faire l'objet de discussions plus longues durant les rencontres du CLR. Ils pourront être abordés ailleurs, dans d'autres espaces de concertation. Et s'ils sont discutés, ce n'est jamais en les abordant de plein front, ni en leur consacrant un temps de discussion à la hauteur des attentes des participants qui souhaitent y consacrer davantage de temps et de ressources.

Cette manœuvre semble être portée par le désir de ne pas attirer l'attention des décideurs publics et des bailleurs de fonds sur d'éventuelles discordes qui auraient pour effet de « ralentir le processus », d'entraver les projets de la concertation ou d'en miner la crédibilité. L'autre réalité de cette manœuvre est semble-t-il portée par le désir de ne pas démobiliser ni effrayer les autres participants qui ne souhaitent pas s'aventurer sur des discussions difficiles. Cela aurait pour objectif également de montrer aux yeux des décideurs publics et aux bailleurs de fonds le maintien du dynamisme, mais aussi la cohésion de la concertation. L'idée est de ne pas perdre la *face* devant l'ensemble des partenaires en laissant sous-entendre qu'il y a des divergences - qui

existent d'ailleurs bel et bien - et par ricochet, que la démarche de revitalisation ne soit pas discréditée.

Ce faisant, l'exercice d'un certain contrôle est manifeste et suscite constamment la méfiance. L'un des partenaires de la RUI Hochelaga semble bien au fait de cette préoccupation :

> « (…) je suis bien conscient qu'une des limites qu'il peut y avoir c'est la difficulté d'arriver à prendre part à ça, sans payer un prix fort pour un acteur, ok. Pis un prix fort ça peut être celui de se confronter avec le politique, ça peut être celui de se confronter avec le communautaire, avec les représentants de la police, d'avoir l'air fou devant la santé pis les élus, comprends-tu ? » (Extrait d'entrevue - IH#1).

Souvenons-nous d'ailleurs que la RUI Hochelaga en a fait l'expérience une fois, en 2015, alors qu'il y avait des points de vue divergents au sujet de la vision de l'aménagement sur la rue Sainte-Catherine E. Ces désaccords, qui n'avaient pas été préalablement réglés au CoCo, sont réapparus en CLR et ont contribué à l'effritement de la situation[80]. Une telle conception voudrait alors qu'il y ait une façon d'organiser le scénario, d'organiser l'information jusqu'aux performances des acteurs, dans la façon par exemple d'épurer la représentation et de l'assainir de toute portée politique des enjeux qui seront discutés.

De tels procédés viendraient dans ce cas-ci « jouer » dans la constitution éventuelle des autres « Soi » en ne limitant les possibilités de leur réalisation qu'à des choses socialement acceptables, réduisant ainsi les potentielles discussions difficiles. Et la distinction entre le CoCo et le CLR en tant qu'entités aux rôles et responsabilités différenciés, là où se préparent minutieusement les performances dans le cas du premier, et là où sont présentés les résultats de celles-ci dans le cas du second, limite en soi par son architecture le potentiel de nouveautés et de moments extraordinaires et inattendus.

---

[80] L'un des partenaires avait alors indiqué qu' « il faut discuter du désaccord à l'interne ». Il ajouta que « c'est pour ça que je voulais savoir si la présentation [au prochain CLR] est nouvelle, car j'aurais aimé qu'on en discute à l'interne. Normalement, quand on va en CLR, on est tous solidaires » (CoCo 16/10/2015 - NO).

Cela limite en somme les possibilités de faire des expériences par la discussion et de tester les possibilités d'émergence des sujets difficiles et tabous et de leurs impacts concrets - et non hypothétiques - sur les participants. L'anticipation par l'imagination d'une activité future (Schütz, 2008[1971]) est donc partie intégrante de cette mesure du risque, alors que la préparation des performances en constituerait la répétition générale[81]. Ainsi, pour ceux qui reçoivent, celui ou celle qui rejoint est toujours source de stress : on ne sait pas comment il/elle se comportera et comment seront perçues sa présence et sa façon singulière d'y être parmi les autres.

La constitution des « Soi » est également question de **loyauté à une équipe**. L'*épreuve de réception* est donc synonyme de loyauté par anticipation et procuration. On estime que le nouveau-venu peut être digne de confiance puisque son éventuelle loyauté sera discutée et établie en fonction de son niveau de préparation, sa maîtrise minimale des codes et sa capacité à ne pas nuire explicitement au travail de préparation des performances des autres. Par exemple, les organismes qui envoient leurs membres participer à des rencontres de la RUI Hochelaga vouent une confiance certaine à ces derniers pour qu'ils se comportent de manière adéquate.

Il faut alors poser la question de la démocratie, à savoir qu'avec deux comités distincts, le CoCo et le CLR, il semble pratiquement inimaginable que soient assis à la même table, celle du CoCo en l'occurence, des acteurs diamétralement opposés sur le plan idéologique. Il peut être très risqué, mais pas impossible, de tenter une telle aventure. Mais on imagine très mal, avec tout ce qu'on a vu, comment une personne qui milite contre la gentrification pourrait prendre place au CoCo, au même moment qu'une personne qui travaille à mettre en place une stratégie marketing pour attirer des artistes et des artisans sur la rue Sainte-Catherine E. C'est sans doute pour cette raison qu'il n'a jamais été question d'inviter un partenaire militant, provenant par exemple du Comité BAILS, à siéger au CoCo lorsque venait le temps de revoir sa composition[82]. Impossible alors qu'un Comité BAILS et qu'une SDC puissent partager la table du CoCo, surtout si le CoCo oriente la démarche depuis ses débuts en tenant le rôle de comité consultatif.

---

[81] Dewey, qui est cité dans Schütz (2008[1971] : 211) parle plutôt de la délibération comme la « répétition générale sur la scène de l'imagination ».

[82] Voir chapitre 8.

Ce qui est le plus curieux c'est que cette impossibilité tient moins au risque d'avoir des discussions difficiles, et bien plus au risque que les plans et les stratégies soient dévoilés dans d'autres instances de concertation qui n'ont rien à voir avec la RUI Hochelaga. Cela demande une grande confiance, qui elle-même exige la loyauté entre les membres du CoCo. Or, si l'exercice et la volonté des militants anti-gentrification consiste à faire « chavirer le navire » de la RUI Hochelaga, il n'est pas impossible que ce scénario prenne une place importante, au risque de nuire à d'éventuelles collaborations sur d'autres scènes. La menace de la trahison et du dévoilement des scénarios qui s'y préparent n'en seraient que plus grande. Et évidemment, les dernières années ont montré le potentiel de fracture au sein du CoCo si telle avait été la façon de procéder[83].

En tenant le plus loin possible des espaces tels que le CoCo les personnes les plus critiques de la démarche, on se trouve à prévenir les grabuges et les déroutes situationnelles par une fermeture des espaces de discussion les plus stratégiques, et donc les plus potentiellement convoités par des acteurs dont la tactique vise à contrecarrer les plans de la RUI Hochelaga. De cette façon, la garantie que tout se déroulera comme prévu a bien des chances de ne pas être compromise par la figure du participant « ravageur » (Joseph, 1996 cité dans Berger, 2018). On l'empêche finalement de rejoindre les espaces de communication qui ont le plus à voir avec les prises de décision.

Évidemment, les chances de donner naissance ou de stimuler des actes de dissidences n'en auraient été que multipliées, risquant du même coup de mettre en péril l'ensemble de la démarche de revitalisation du secteur sud-ouest du quartier. Et cela donnerait en même temps un avantage tactique aux militants et une capacité accrue d'enrayer la RUI du paysage d'Hochelaga, qu'il s'agisse d'une volonté clairement exprimée par certains d'entre eux, ou bien d'une simple hypothèse qu'il est peut-être préférable pour d'autres de ne pas voir se réaliser. Et c'est pour cela qu'il est illusoire de penser que les « débordements » sont désirés et souhaités, et qu'il n'est donc pas si simple d'imaginer comme l'estime une participante, que « si ça déborde, ça déborde pis on assumera… pis on apprendra de ça pour la prochaine fois ». (Extrait d'entrevue - CF#1).

---

[83] Voir section 5.6.

Pour au moins pallier les risques de débordement, une attention soigneuse est portée à la **discipline du collectif** qui en appelle le plus à la part conformiste de « Soi » (son « Moi »). Chez Mead, la question du contrôle social est centrale (Cukier, 2014) et rencontre la définition assez classique en sociologie qui voudrait que les institutions et les normes sociales régulent le comportement des individus.

Sous cet angle, la discipline du collectif chez Goffman, et plus tard chez Berger, nous invite plutôt à voir la façon d'accueillir et de recevoir le nouveau venu, dans la façon par exemple de gérer les impressions pour qu'il/elle se sente accueilli. Assurer la discipline, c'est aussi scruter les attributs du nouveau venu pour en repérer les failles qui pourraient mettre à mal la situation.

C'est ainsi que l'*épreuve de réception* distribue de part et d'autre une réception jusqu'à un certain point incertaine de la part des personnes qui reçoivent, et éprouvante, encore là jusqu'à un certain point, de la part de la personne qui arrive. On peut illustrer cet enjeu, dont l'un se renvoie à l'autre, à partir de l'explication suivante, donnée par une participante de la RUI Hochelaga lors de sa première participation :

> « C'était de se lancer à l'eau, c'est un peu le même *feeling* quand on va faire une présentation orale à l'école là, ça faisait longtemps que je ne l'avais pas fait (rire). Alors il y a un *thrill* là quand même et un peu de pression aussi quand tu as tous les yeux tournés vers toi et qu'ils ne te connaissent pas en plus ». (Extrait d'entrevue - CF#1).

La discipline du collectif est aussi affaire de capacité à démontrer aux autres combien il est important de mettre en exergue ses intérêts personnels pour le bien du travail de concertation. Ce sont souvent les plus rompus à cette règle, du moins en apparence, qui sont au centre des positions déterminantes comme ce peut être le cas pour le CoCo. On voit bien comment la grande majorité des membres du CoCo renouvellent leur intention de mettre de côté leurs intérêts personnels, ce qui est moins le cas chez les membres du CLR, dont certains vont plutôt manifester le contraire et mettre parfois de l'avant les intérêts de leur organisme.

Les compétences de dramatisation ont donc une importance capitale et cardinale dans la façon dont se produit l'*épreuve de réception* entre ceux qui rejoignent et ceux qui reçoivent, que ce soit à l'échelle individuelle (le Soi) ou collective (le CoCo ou le CLR). Elle vise de part et d'autre à préparer la représentation et à prévenir les incidents, surtout lorsqu'il s'agit d'une situation nouvelle.

En somme, « rejoindre, c'est aussi se mêler *de* », et donc apparaître dans une communauté déjà constituée, par le biais des occasions sociales qu'elle offre et pour lesquelles comprendre ce qui est en train de se passer demande à la fois du temps, de l'engagement et une attention soutenue portée à l'identification des indices permettant de comprendre à quoi les participants se mêlent.

Un aspect important qui semble donner raison au travail de prudence dans la gestion de l'information et des représentations entre le CoCo et le CLR, c'est le fait qu'il n'y ait pas nécessairement une confiance totale et absolue envers les décideurs publics, tels que les élus politiques et la Ville-centre. Cela fait en sorte que la gestion des impressions semble prendre le dessus, au détriment d'une plus grande transparence entre le CoCo et le CLR, ce qui est perçu par certaines personnes comme une manœuvre visant à contrôler l'information et la concertation. Or, là n'est pas l'objectif ni le souhait. Mais cette double méfiance entre d'une part les décideurs publics et les élus, mais aussi de certains partenaires envers les volontés de la démarche de revitalisation, produit des clivages et exacerbe des tensions entre certains partenaires.

Même s'il ne s'agit pas d'une visée, on peut supposer qu'en produisant deux entités telles que le CoCo et le CLR, le programme RUI produit les conditions pour créer des classes de participants, avec d'un côté les plus connectés à l'information et de l'autre ceux qui la reçoivent et doivent composer avec. De toute évidence, les compétences de dramatisation, seules, ne permettent pas de voir comment peut s'effectuer le changement. On peut toutefois y voir qu'elles y tiennent une place non-négligeables dans la façon dont elles visent à la fois à amplifier certaines informations, par une façon minutieuse de cadrer à l'avance la situation.

En suivant cette logique, en poursuivant également celle de Berger (2018) qui voudrait que « rejoindre c'est aussi se mêler *à* », on comprend que l'étanchéité du CoCo par rapport au CLR

permet difficilement aux acteurs qui débarquent de s'immiscer parmi ce qui se fait déjà, à moins de se rallier au cadrage qui est proposé et d'éviter d'en faire la critique publiquement, lors par exemple d'une rencontre du CLR. L'autre alternative, comme l'a montré la période des crises, est de faire intervenir une tierce personne qui manie habilement les rituels d'interaction propres aux rencontres de la RUI Hochelaga et d'initier un recadrage à partir des nouvelles possibilités qu'offre sa contribution.

9.2 - Cadres : Les règles et les normes qui accompagnent l'action

Si pour Goffman il apparaît clairement qu'entrer dans une situation est toujours « risqué » parce qu'il s'agit de se rendre vulnérable aux yeux des autres participants et contribuer par le fait même à la vulnérabilité de celle-ci, il est en revanche plus difficile de repérer les moments de transformation des situations, si ce n'est qu'à partir de la théorie des cadres qu'il a minutieusement élaborée.

Nous avons vu que la participation procède par opérations dont la première consiste pour l'acteur à « rejoindre » un espace de communication dans lequel il s'éprouvera et développera une part de « Soi » d'un type particulier. Cette partie de lui-même fera des découvertes et des apprentissages au contact des autres. Ceux qui étaient là avant lui donneront des indices pour développer ce « Soi » particulier par l'apprentissage *des façons de participer à des activités de concertation, à l'intérieur d'un dispositif qui prend pour objet la planification urbaine d'un quartier.*

Ce faisant, l'acteur devra s'ajuster aux autres, non seulement en termes de comportements et de façons de participer qui sont attendues, mais aussi par la façon dont il fera l'expérience de réalités auxquelles il n'avait pas accès. Les témoignages des autres permettront d'en dessiner les contours et d'en faire apparaître des dimensions insoupçonnées. L'acteur apprendra, en ce sens, à être parmi d'autres et parmi des sujets de discussion qui peuvent lui être parfois inconfortables. En apprenant, il prendra conscience de ces autres et des réalités qu'ils incarnent et auxquelles il est désormais confronté.

On a vu également que ce nouvel horizon a beaucoup à voir avec la dramatisation, qui consiste à susciter un intérêt *vers* et à attirer l'attention *sur*. Ce qui implique évidemment de détourner l'attention *de*. On a vu, en ce sens, combien le travail de préparation des rencontres procède par une gestion de l'information, mais aussi des impressions afin de ne pas attirer l'attention sur d'éventuels points de discorde, ce qui suggère que des sujets tabous doivent être tenus loin des discussions. Comme l'indique Céfaï (2007 : 598), *cadrer* consiste à thématiser certains aspects de ce qui fait la situation. Il s'agit d'en accentuer la pertinence puis de les ordonner en un flux cohérent pour qu'apparaisse graduellement un cadre, et c'est en ce sens que « les opérations de cadrage ont souvent une portée dramatique » (*ibid*. : 598).

L'organisation générale des démarches RUI, en procédant à l'aide de deux comités distincts, tend à favoriser une telle préparation des représentations. Malgré la volonté de transparence de la RUI Hochelaga, du CoCo et du CLR, l'architecture de la démarche qui impose la mise en place de ces deux comités, aménage les conditions propices à la méfiance et à une gestion des projets qui se fait moins sous le mode de la démocratie que sous une sorte de souveraineté du CoCo.

Celle-ci n'est d'ailleurs pas explicite comme telle puisque sur papier, c'est le CLR qui doit trancher et prendre les décisions. Dans le meilleur des cas, les partenaires y trouvent leur compte et se rallient spontanément; dans le pire, c'est le risque de voir la communauté se désolidariser, ou se sentir moins interpellée par les propositions qui sont faites, rendant propices les alliances à l'extérieur de la concertation[84] (Roy, 2016; Roy, Sénécal et Desroches, 2015) et de contre-public (Fraser, 2001[1992], 2011).

Il apparaît dans ce contexte qu'un des problèmes les plus dangereux dans la séparation entre le CoCo et le CLR, c'est que le premier puisse consacrer les trois rôles de production qu'identifie Goffman. Ce faisant, si le CoCo regroupe les personnes qui joueront à la fois les rôles 1) d'animateur, 2) d'auteur et de 3) mandant (Céfaï, 2007), il y a fort à parier que le processus

[84] « La concertation regroupe dans l'espace social des acteurs qu'elle doit répartir dans un système de représentation et vise à rendre possible une option citoyenne. Mais avant qu'il y ait concertation, se forment les conciliabules. Se sont ces derniers qui la créent, l'alimentent, l'anéantissent, voire l'extraient de l'espace social » (Roy, 2016)

démocratique sera constamment entaché par une remise en question de la centralisation et la concentration de ces rôles au sein du comité qui semble avoir le plus de pouvoir.

En suivant toujours le raisonnement de Berger (2018), nous verrons maintenant qu'une chose est certaine : « se mêler », à l'instar de « rejoindre », appelle à des compétences de contextualisation et d'identification des « ressources disponibles » à l'intérieur des situations dans lesquelles les personnes mettent les pieds[85]. La part de « Soi » qui s'est exercée à organiser ses rapports aux autres, renoue avec sa propre subjectivité puisqu'elle fait maintenant partie d'une communauté organisée qu'elle a rejoint depuis un moment déjà.

L'acteur fait ainsi l'expérience de « se mêler *à* » et le cas échéant de se « mêler *de* » quelque chose qui le précède. Cette expérience, parfois éprouvante, conduit néanmoins à de nouveaux ajustements dans la constitution continue des « Soi ». On retrouve, semble-t-il, cet équilibre entre le « Moi » et le « Je » dans ce passage entre « rejoindre » et « se mêler », précisément parce que l'acteur nouvellement arrivé, injectera de la nouveauté dans ce qui l'a précédé. Et comme nous l'avons vu plus tôt, cette nouveauté produira sans doute des « débordements » au sein du dispositif de la RUI Hochelaga.

Céline Bonicco-Donato (2014) indique que la constitution de « Soi » est à la fois affaire d'ajustement (« Moi ») et de réaction (« Je ») aux autres. Toutefois, il ne faudrait pas non plus oublier que « le [Soi] que je suis dans chaque situation consiste à incarner l'image conforme aux attentes des autres participants, ces dernières étant elles-mêmes déterminées par les exigences de la situation dans laquelle nous nous trouvons » (Bonicco-Donato, 2014 : 62). Nous « recevons autant de [Soi] que nous jouons de rôles, et ce, en raison des différentes situations où nous nous trouvons » (*ibid*. : 64).

Cela voudrait dire que la constitution des « Soi » est également tributaire des situations dans lesquelles ils font leur apparition, ou plutôt qu'ils rejoignent et dans lesquelles ils s'engagent. Goffman (2013) est clair à l'effet que les cadres donnent sens aux situations et aux occasions

[85] Un aperçu de ces compétences de contextualisation est d'ailleurs donné par Berger qui en propose l'analyse lors de participation à des dispositifs participatifs dans le cadre de Contrats de quartier à Bruxelles (2012ab).

sociales auxquelles les participants doivent se sentir (é)pris. Ces occasions sociales possèdent un *ethos* distinctif qui leur confèrent un sens particulier, caractérisé par un agenda d'activités auquel les participants doivent s'engager convenablement, sous peine de sanctions.

Bonicco-Donato (2014 : 64) va plus loin et ajoute que le « geste théorique très puissant de Goffman consiste ainsi à complexifier la structure de communication meadienne en typifiant explicitement les Autruis généralisés [les autres Soi] en fonction des situations et en pluralisant par là même les [Soi] »[86]. Ce que veut dire Bonicco-Donato, c'est que les rôles que se donnent et que jouent les acteurs sont toujours tributaires des situations dans lesquelles ils s'engagent.

Dans ces termes, on peut concevoir comment le cadre qu'impose la RUI Hochelaga, au sens de la structure normative qu'il met en place, enjoint les acteurs à des séquences d'actions bien précises, par l'attribution des rôles et le devoir de s'y conformer. Ce qui rend les individus imputables à la fois des situations, mais aussi des rôles qu'ils incarnent dans ces situations, c'est qu'ils sont aussi rattachés à des rôles qu'ils jouent sur d'autres scènes. Ceux-ci, si on les examine du strict point de vue des fonctions qui leur sont attachées, ne doivent pas entrer en dissonance avec ce qu'ils font ailleurs surtout si le public est sensiblement le même. Ainsi, il serait suspect qu'un acteur militant donne son aval à un projet de construction de condos, comme il serait incroyable qu'un élu politique appelle aux « débordements », même si cela s'est déjà vu.

Voyez comment cette conception se traduit dans la façon dont une partenaire de la RUI Hochelaga explique les mécaniques qui opèrent derrière les jeux d'acteurs :

> « Il faut comprendre les limites aussi de ce qu'une personne peut faire par rapport à d'où elle vient, de quel domaine elle est dans le fond. Si c'est quelqu'un de la Ville, il faut comprendre toute la mécanique derrière, même chose pour l'Arrondissement, il y a d'autres mécaniques derrières, donc pour

[86] C'est ce que je souhaite montrer en produisant cette délinéation des quatre figures de l'acteur goffmanien (des drames, des opérations de cadrage, des rituels d'interaction et des stratégies), c'est précisément la complexité de la structure de communication sur laquelle les acteurs peuvent s'appuyer pour interagir et atteindre les buts qu'ils se donnent. Ainsi, sur le plan théorique, l'acteur, s'il manie tantôt des impressions (drame), qu'il contrôle des scénarios ou en offrent des contre-prestations plausibles ou d'autres définitions convaincantes (cadre), qu'il fait montre de diplomatie et de tact (rituel) ou encore qu'il coopère avec les équipes adverses (stratégie), c'est toujours pour parvenir à ses fins.

> moi c'est vraiment d'y aller avec les individus qui sont autour de la table et d'y aller avec les éléments qu'ils nous donnent ». (Extrait d'entrevue - CF#1).

« Se mêler », à l'instar de « rejoindre », appelle à des compétences de contextualisation puisque c'est l'occasion pour la personne qui le fait, d'arriver parmi les autres, d'y trouver une place et de s'en saisir, le cas échéant. Il peut s'agir, en ce sens, de se préparer minimalement afin de « se mêler *de* » au meilleur des connaissances disponibles. Cet aspect est discuté par une nouvelle venue dont la première participation remonte à 2017 :

> « Moi je suis dure avec moi-même, donc j'aurais aimé maîtriser tout, mais en même temps, je ne suis pas en mesure de tout maîtriser. Pis c'est pas mon rôle non plus, mais j'aurais aimé être plus préparée. Donc pour la première rencontre être plus concise, donner des exemples plus pertinents par exemple. J'aurais aimé aussi connaître plus les acteurs ». (*ibid*.).

C'est aussi, et surtout, le moment pour la personne qui « rejoint et se mêle *à* et *de* », d'ajouter sa part de subjectivité dirait Berger, de sa propre singularité dirait Côté, de sa propre créativité dirait Mead. C'est en quelque sorte un moment durant lequel le « Je » se trouvera à la fois stimulé et sollicité pour contribuer à la situation. Il n'y sera peut-être pas invité spontanément, mais aura sans doute l'occasion de le faire. Il est donc impératif pour l'acteur de connaître la situation dans laquelle il met les pieds, elle-même régie par le cadre qui lui permet d'être une situation en bonne et due forme.

L'effort de « conformisme », si on peut le désigner ainsi, se trouve plus facilement observé lorsque les personnes prennent la parole en suivant attentivement l'étiquette qui est de mise et qu'elles estiment la plus convenue pour la situation. C'est en quelque sorte leur façon d'arriver sans trop déranger. On le voit ainsi lorsque certains nouveaux venus produisent exagérément des fausses notes, en faisant de l'humour, comme pour s'excuser d'être là, d'avoir rejoint quelque chose qui existait avant leur arrivée. On le voit par exemple dans la façon dont les individus s'expriment parfois dans un mélange d'excitation et de gêne, en se confondant en excuses, dans le rire et les gesticulations exagérées pour montrer qu'elles connaissent bien leur texte malgré

tout. Parfois, on peut le voir dans le niveau exagéré de préparation à des situations qui n'en demandent pas autant. On peut le voir aussi dans la façon dont ces personnes se désignent elles-mêmes comme des nouveaux venus qui ne maîtrisent pas encore bien les codes de la concertation[87].

En revanche, l'effort de non-conformisme, ou de transgression, l'est autant lorsque les personnes enfreignent volontairement les règles, empiètent sur autrui et profanent la situation d'interaction dans laquelle elles se trouvent. C'est pratiquement une déclaration avouée que d'employer un langage offensif et injurieux lors des rencontres de la RUI Hochelaga afin de garder la plus intacte possible la « marge d'expression » (Berger, 2019) qu'occupent et revendiquent les acteurs. Ce territoire qu'ils défendent à l'aide d'une mise à distance par rapport aux comportements des autres - à leur conformisme sans cesse réitéré - leur permet de montrer qu'ils ne jouent pas le même jeu, et donc qu'ils ne souscrivent pas aux normes qui permettent le bon fonctionnement à l'intérieur du cadre.

Cette mise à distance a aussi le potentiel de révéler les rapports de pouvoir et les hiérarchies au sein du dispositif de concertation en projetant un éclairage sur les degrés de subordination des personnes présentes. Les crises et les colères qui peuvent les accompagner, comme nous l'avons vu plus tôt[88], permettent de repérer les plus obéissants, qui adhèrent le plus sincèrement à la définition de la situation qui leur est proposée, des participants qui cachent temporairement leurs vrais désirs derrière des faux-semblants. Tandis que les premiers démontreront aux yeux de tous leur gêne, voire leur mépris vis-à-vis les participants qui critiquent ouvertement la démarche de revitalisation, les seconds vont plutôt retenir avec difficulté un petit sourire devant autant de débordements[89].

Alors, entre un conformisme enthousiaste et des actes d'insubordination des plus subtils aux plus flagrants, il est possible d'observer des « (…) déclarations qui font référence à des valeurs

---

[87] Section 6.2 - La nouvelle venue veut savoir quand, dans l'ordre du jour, elle devra prendre la parole pour présenter l'organisme Ateliers créatifs Montréal. Elle ajoute qu'elle a été catapultée et qu'elle ne connaît pas bien la façon dont fonctionne la concertation.

[88] La section 8.2, et plus précisément la page 275, illustre bien à mon sens comment l'indignation d'une participante produit un éventail de profils de participants, tout comme un déplacement de l'alignement des participants d'un cadre à un autre.

[89] Voir section 7.2, p. 232.

auxquelles toutes les personnes présentes se sentent tenues de rendre hommage » (Goffman, 1973a : 18). C'est le cas lorsque les participants se félicitent, demeurent souriants après une vague de critiques, ou encore adulent la démarche et en expliquent le bon fonctionnement comme s'il s'agissait d'une recette garante du succès :

> « Ben je pense que c'est important de suivre l'agenda puis de ne pas trop déraper non plus, d'être concis, chacun dans nos interventions. Les agendas sont corrects, c'est bien fait, il y a souvent des gens qui ont des interventions à faire, mais en général c'est concis. C'est important, et je pense que ça se passe de même aussi, que les gens soient à l'écoute, qu'ils suivent, qu'ils demandent leur droit de parole, ça semble bien respecté en général » (Extrait d'entrevue - PH#2).

Il est attendu de la part des différents participants aux rencontres de la RUI Hochelaga qu'ils se conduisent ainsi, bien que des questions et des « critiques constructives » peuvent être amenées lors des échanges. En suivant et respectant les lignes de conduite, les participants peuvent établir des points de vue, exprimer leurs critiques, et parfois même afficher un certain mépris tout en n'offensant pas les autres participants, ni la situation. Ils doivent toutefois, s'ils le font, montrer des faux-semblants de loyauté et de soumission (Céfaï, 2007; Scott, 2008[1992]) vis-à-vis la définition de la situation qui leur est présentée.

Le résultat de ce type d'accord de surface, de « consensus temporaire » (Goffman, 1973a) permet à la situation de suivre son cours, malgré son incertitude, malgré qu'on sente bien que quelque chose cloche. Dans des espaces fortement normés comme les dispositifs de concertation, la difficulté à convaincre tous les participants de la validité de la situation, notamment lorsque les propos qui y sont tenus recèlent un potentiel controversé, rend hautement plausible « l'assentiment de façade et une résistance en aparté » (Céfaï, 2007 : 575). Malgré les courtoisies que les partenaires de la RUI Hochelaga s'échangent, il est déjà arrivé que des rencontres particulièrement tendues se soldent par des frustrations qui sont exprimées à l'extérieur, sur le pas de la porte, et le plus souvent sur d'autres scènes :

> « J'ai déjà vu des gens sortir d'un CLR enragés, j'en ai vu sortir pratiquement en pleurant. On venait de présenter un projet, on était tout fier de ce qu'on avait fait, pis là, FLAKKK! un coup dans les genoux, le projet venait d'être complètement discrédité » (Extrait d'entrevue - IH#1).

D'autres vont plutôt montrer leur résistance à la démarche, sans pour autant s'en faire les critiques aux yeux de l'ensemble des participants :

> « Non, je ne vais pas être la caution morale pour dire « bravo tu as mené le processus jusqu'au bout », mais en même temps c'est pas mon rôle de contester tout ça, c'est le rôle des militants, c'est le rôle des membres plus contestataires. » (Extrait d'entrevue - DF#1).

Un **cadre**, ou une **opération de cadrage** permet d'organiser - ou de réorganiser - l'activité de ses membres, en fournissant les indices de ce qui est en train de se dérouler sous leurs yeux. Il appelle à la coopération de ses membres pour le soutenir, pour « confirmer correctement ce que nous attendons de la situation » (Goffman, 1991 : 6) et comment nous devons agir en conséquence. Le cadre agit en outre comme un « dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. Un cadre structure aussi bien la manière dont nous définissons et interprétons une situation que la façon dont nous nous engageons dans un cours d'action » (Joseph, 1998 : 123). L'opération de cadrage, en tant que processus, mène par la conjugaison du travail des acteurs, à produire le cadre opérant qui donnera sens à ce qui est en train de se produire.

Les compétences de contextualisation qui sont sollicitées chez les participants qui rejoignent une activité qui a déjà cours, leur permet d'y prendre part, de se mêler d'affaires qui suivaient elles-mêmes leur cours et auxquelles ils s'ajoutent (Berger, 2018 : 17). Ce qui est toutefois curieux, dans le cas de la RUI Hochelaga, c'est l'importance qui est accordée aux différents « ajouts » au sein de la communauté des partenaires. On a bien vu que l'ajout d'une stratégie marketing pour stimuler et susciter un intérêt dans le quartier, sur la rue Sainte-Catherine E., ne reçoit pas le même traitement que les critiques qui en posent les risques de stimulation de la gentrification du

quartier. On voit bien qu'une telle stratégie marketing, sans nécessairement recevoir l'aval de tous, obtient un degré d'acceptabilité beaucoup plus grand que les indignations de certains partenaires à son égard. Ainsi, autant les restrictions à participer sont plus manifestes lorsque des critiques sont adressées, qu'une place de choix est offerte pour les propositions qui s'inscrivent plus directement dans les volontés, mais aussi les façons dont se mesurent l'efficacité et le dynamisme des démarches.

C'est plus tard, devant l'accumulation des données qu'il m'apparut évident que d'autres protagonistes étaient de la mêlée dans le projet de transformation de la rue Sainte-Catherine E. De nouveaux noms firent leur apparition au fil des discussions, et pourtant peu d'entre eux m'évoquèrent une participation directe au dispositif de la RUI Hochelaga. Ces personnes étaient plutôt rattachées à des sphères d'activité et d'influence relevant des chefs de division, des travaux publics et des bureaux techniques de la Ville-centre. C'est ainsi que les personnes au développement économique de l'arrondissement estiment que l'arrivée de la démarche RUI dans le quartier Hochelaga leur est apparue comme une opportunité pour en prendre en quelque sorte le contrôle :

> « Tu me demandais tantôt ce qui a changé avec l'arrivée de la RUI dans Hochelaga, ben moi je vais parler pour ma paroisse, pour le développement économique, ça a été de nous faire positionner complètement » (Extrait d'entrevue - AH#2).

> « (…) la venue d'Atelier créatifs, c'était le gros projet de développement sur la rue Sainte-Catherine, pis qui amenait potentiellement une dynamique autour de la création (…) et le fait qu'Ateliers créatifs soit impliqué dans cet appel-là, celui de recruter des artisans qui étaient intéressés à venir occuper un local sur Sainte-Catherine, ça a donné de la crédibilité, au niveau des négociations avec des propriétaires pour des conditions favorables pour les artisans, c'était excellent » (Extrait d'entrevue - CF#4).

En plus de résumer à elle seule la façon dont une solution peut être apposée unilatéralement à un enjeu, ce contraste illustre comment les problèmes publics ne subissent pas le même traitement de la part des partenaires de la RUI Hochelaga. L'assentiment semble plus difficile lorsqu'il s'agit d'insister sur les enjeux sociaux et les problèmes vécus dans le quartier, alors que la réponse semble plus favorable devant la place que prend le développement économique. Cette façon de *cadrer* les volontés de la concertation relève ainsi non pas d'un processus démocratique, mais bien de l'introduction avouée d'une nouvelle volonté qui n'avait pas nécessairement été l'œuvre d'un consensus. À une échelle plus grande, elle répond également au contexte « néolibéral » et aux valeurs économiques qui sont plus fortes maintenant que durant les années 1960-70 au plus fort de l'État-Providence.

Les travaux sur l'hospitalité de Stavo-Debauge (2017) que transpose plus directement Berger aux épreuves de participation, permettent de situer le « choc » et son « encaissement » par les nombreux coups qui sont portés par les acteurs critiques de la démarche. L'un des points culminants du processus de re-cadrage se situe lorsque les militants anti-gentrification font irruption au sein du dispositif[90]. Cette façon de nommer ce qui s'est produit le 8 février 2018, doit être conçue comme un moment qui articule les trois opérations de la participation, entendue comme « débordement » (Berger, 2018). En plus de rejoindre et de se mêler, les groupes qui débordent lors de la rencontre de réflexion y défont l'organisation de ce qui avait été prévu, ainsi que la vision qu'ils estiment étroite de la RUI Hochelaga vis-à-vis les enjeux sociaux du quartier. Ils en viennent par après à re-problématiser la question de la gouvernance en plus de réactiver la nécessité de faire le bilan des actions qui ont été posées depuis la naissance de la RUI Hochelaga.

On comprend que l'introduction d'une nouvelle volonté de faire de la rue Sainte-Catherine E. un secteur créatif, sans qu'il n'y ait de consensus, constitue en quelque part le creuset du processus de re-cadrage de la RUI Hochelaga. Alors que la communauté du quartier n'avait pas manifesté un appui indéfectible envers l'idée de faire de la rue Sainte-Catherine E. un secteur créatif, qui avait plutôt fait l'objet d'une réflexion durant une enquête menée entre 2015 et 2016 (Bellemare,

[90] On se souvient alors que la rencontre du CoCo qui suit la rencontre du 8 février 2018, démonstration éminente d'un débordement met l'accent sur le « choc de culture » qui est vécu par les autres participants.

Cossette et Proulx-Cormier, 2016), on s'aperçoit comment il peut être aisé et facile de catapulter des projets et des visions au sein du dispositif.

On comprend ainsi comment un cadre peut s'arrimer plus facilement qu'un autre au cadre qui était déjà en place au sein de la RUI Hochelaga, et comment, en fonction des axes directeurs qu'elle s'était donnés à l'origine, il peut être plus facile de rattacher les enjeux au développement économique. Ce serait donc dire que la logique néolibérale de la revitalisation urbaine est beaucoup plus influente qu'on pourrait le penser et qu'elle fait partie des schèmes de pensée des acteurs, au détriment d'une logique voulant que la revitalisation devrait mettre de l'avant des efforts considérables pour s'attarder aux personnes les plus fragiles du quartier[91].

Cela montre par ailleurs, et plus précisément, le contraste entre une démarche concertée telle que l'OPA de 2011 menée dans une philosophie de développement social qui se voulait ascendante (*bottom-up*), et une vision parachutée qui vient prendre en quelque sorte le contrôle des projets de la RUI Hochelaga. L'analyse plus classique qui voudrait que ces « chocs » répétés aient produit un contre-cadrage par l'inscription durable des préoccupations à l'endroit des enjeux sociaux du quartier, et la mise sur pied d'un nouveau cadre de gouvernance, est intéressante dans la mesure où elle permet de voir plus précisément comment « rejoindre », mais aussi « se mêler *à* et *de* », permet de voir aussi comment les choses sont « défaites » par l'action des groupes militants.

Or, la forte tendance à la « défensivité » (Berger, 2018 : 18) du dispositif de concertation à l'égard des critiques et des personnes qui en sont les auteures, ne détermine toutefois pas sa totale fermeture vis-à-vis du changement. Si au départ la RUI Hochelaga tolère difficilement les critiques qui lui sont adressées, elle montrera par la suite une certaine ouverture aux propositions des participants, en remettant en question, beaucoup plus tard, la façon dont les porteurs du développement économique ont instrumentalisé le dispositif et sont passés par-dessus les principes de base de la démocratie qu'elle se donne.

En ce sens, « se mêler », c'est produire des actions conjointes, elles-mêmes le produit de l'effet de cadrage et des activités qui s'y rapportent (Céfaï, 2007). Il faut éviter de préjuger de la félicité

[91] section 7.1.

ou de l'échec d'un cadrage puisqu'un tel processus est toujours sujet, « (…) dans le déploiement temporel de la situation, [à] des activités de recadrage [qui pourraient] engendre[r] éventuellement des activités de contre-cadrage » (*ibid*. : 572).

En se revendiquant d'une démocratie par consensus, la RUI Hochelaga cherche à produire des réponses ajustées aux enjeux du quartier qui « font l'affaire d'un peu tout le monde, qui font en sorte qu'il n'y a personne qui est totalement gagnant, que tout le monde est un petit peu gagnant » (Extrait d'entrevue - CH#3). Ces réponses visent en quelque sorte à aller de l'avant sur des propositions de façon à faire avancer la concertation toujours plus vers des projets concrets de façon à ne pas demeurer qu'au niveau des discussions, mais plutôt à produire des actions concrètes. Un partenaire de la démarche explique cet enjeu :

> « Mais il demeure qu'en bout de ligne, il faut bien que quelqu'un tranche, et force est de constater que ça ne peut être personne d'autre que l'équipe qui coordonne la démarche RUI » (Extrait d'entrevue - AH#1).

Difficile toutefois dans ce contexte de faire un pas en arrière et de revenir sur des décisions qui ont ou auront fait l'objet d'un consensus. Difficile aussi de démêler quels sont les consensus qui ont été obtenus pour chacune des prises de décision puisque les plus manifestes sont répertoriés dans les comptes rendus, alors que les plus implicites ne le sont pas toujours. On comprend ainsi que cela peut finir par produire un certain flou devant lequel les décisions finissent par donner l'impression qu'elles « vont de soi ». Avec une démocratie par consensus, le risque de ne pas pouvoir revenir sur une position peut produire des incertitudes et des justifications, à savoir comme l'a mentionné l'un des partenaires, qu'il aurait été préférable d'« avoir plus de débats sur ce qu'on voulait faire avec la SDC »[92].

Mais comme « imposer sa définition de la situation n'est pas de tout repos puisque les autres personnes présentes doivent contribuer à cette définition » (Desbiens, 2017 : 43), il advient qu'une fois démasquée, la stratégie visant à privilégier l'arrivée de créatifs sur la rue Sainte-

[92] La section 6.1 montre d'ailleurs à travers la discussion au CLR comment le « consensus » obtenu n'en était finalement pas un, mais bien une prise de décision entre les personnes en charge de la coordination de la RUI Hochelaga et la SDC.

Catherine E. n'a fait que nourrir la méfiance déjà présente, en plus d'attiser les critiques et de stimuler la nécessité pour les groupes militants de développer leurs tactiques. Ce faisant, la nécessité de contre-cadrer les volontés de la RUI Hochelaga, et celles plus largement du service au développement économique de l'arrondissement, ont donné lieu à des transformations graduelles dont l'une retient davantage l'attention.

En élaborant un nouveau cadre de gouvernance, la RUI Hochelaga introduit une perspective intéressante à savoir qu'elle peut désormais produire les principes de réception de l'autre[93]. En élargissant la possibilité de participer à ses activités, la RUI Hochelaga a accentué les possibilités de débordement par des nouveaux venus du quartier Hochelaga qui ne sont pas nécessairement au fait des orientations, des projets ni des volontés des années passées et à venir. Elle met donc en place la possibilité que d'autres se joignent au collectif des partenaires, et en ce sens, met en place les conditions qu'ils se mêlent, voire qu'ils viennent par leur nombre défaire ce qui vient d'être fait. On ne peut pas préfigurer que ces éventuels nouveaux venus seront d'allégeance militante, pas plus qu'ils viendront en tant que citoyens et/ou organismes souhaitant contribuer aux efforts de revitalisation de leur quartier. Il n'empêche, cette nouvelle possibilité apparaît et laisse une marque indélébile qui pourrait s'avérer fort importante pour que de nouvelles tactiques soient mises en place, en réaffirmant et en renforçant du même coup une posture de participation citoyenne propre aux démarches RUI.

De ce point de vue, cette ouverture produit les conditions de son auto-transformation, ou plutôt de sa transformation par l'exercice des nouveaux venus[94]. Cette plasticité dialectique, cette « dépendance des trajectoires respectives » (*path dependency*) (Salet 2018; Berger, 2019) entre l'évolution des pratiques de la RUI Hochelaga et les normes qu'elle produit pour organiser l'action des partenaires, s'en trouve ainsi rapprochée par cette nouvelle condition. Elle ouvre ainsi à de nouvelles possibilités d'expérimentation par des droits de participation octroyés aux

---

[93] La conclusion du chapitre 7 illustre comment la RUI Hochelaga permettra, dès à présent, la participation de partenaires qui n'habitent ni n'interviennent en tant qu'organismes dans le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga.

[94] Cette avenue est possible grâce à la modification qui est apportée au nouveau cadre de gouvernance suite aux critiques qui lui ont été adressées. Le tout est indiqué dans un compte rendu de rencontre que je reprends en conclusion du chapitre 7. Je répète ce qui y est inscrit : « On propose d'apporter une modification à l'article 4.1.5 pour permettre aux citoyen.ne.s qui « fréquentent » le secteur de la RUI d'être « partenaire » du CLR et y avoir droit de vote, et non seulement les personnes qui « résident » dans le secteur. Bien que cette proposition soulève des questionnements, personne ne s'y oppose. La modification sera donc apportée ».

nouveaux venus qui, non seulement, ne sont plus uniquement réservés aux personnes qui demeurent dans la zone d'intervention de la RUI Hochelaga, mais qui en plus, peuvent désormais donner leur avis sur les propositions, en plus d'y contribuer en « votant » pour ou contre celles-ci.

Du point de vue du concept d'*épreuve performative*, cela ne suggère pas que la participation sera désormais exempte de toute épreuve; cela suggère plutôt que la participation des nouveaux venus peut s'imposer et leur garantir, du moins sur papier, que ce qu'ils/elles auront à dire pourra avoir des conséquences (in)directes sur la démarche en tant que telle.

Les « épreuves performatives », parce qu'elles agissent comme point de jonctions entre une participation éprouvante, et une participation capable de transformer, permettent de voir plus clairement comment s'effectue le passage entre rejoindre - et devoir adapter ses comportements aux autres - et le fait de pouvoir défaire - en réagissant aux autres par des comportements appropriés. Elle permet de saisir plus finement comment peut s'effectuer le passage d'un cadre à un autre.

9.3 - Rituels : Les acteurs du changement

Après avoir discuté de dramaturgie, d'opération de cadrage et de leur concomitance, la question de la transformation est apparue dans la façon dont les partenaires de la RUI Hochelaga tentent d'attirer l'attention sur les enjeux sociaux du quartier. Si mettre l'accent sur un élément d'une situation, y revenir continuellement et de plusieurs façons, vise à attirer l'attention des participants sur celui-ci, c'est pour une bonne raison : c'est que cet élément a une importance capitale pour la situation et devrait retenir l'attention des autres participants. Ou bien parce que celui-ci a une importance pour une situation analogue ou prochaine sur lesquels les participants devraient/devront porter leur regard.

Cette tentative de re-cadrage vise à ramener la concertation, à la (ré)orienter vers des projets qui tiennent au moins compte des personnes les plus fragiles qui fréquentent et résident dans le secteur d'intervention de la RUI Hochelaga. Mais devant l'importante influence qu'ont les

acteurs au développement économique, il apparait nécessaire de dépasser les tentatives de sensibilisation et de prise de conscience pour plutôt tenter de produire une toute autre définition. Force est toutefois de constater qu'ils n'y parviennent pas totalement, puisqu'en dépit des gains, ils n'arriveront jamais à imposer une définition de la revitalisation qui soit essentiellement et exclusivement destinées aux personnes marginalisées comme certains le voudraient[95].

Si « se mêler, c'est aussi défaire », il importe de savoir comment la RUI Hochelaga est parvenue à se transformer par l'action de ses partenaires. Les détails sont importants puisque ce processus ne s'est pas réalisé rapidement, pas plus que la transformation a été purement décrétée par l'ensemble des partenaires de la démarche. Il aura fallu un certain temps et différentes tactiques pour que s'amorcent les changements plus durables qui ont été apportés et sur lesquels j'ai insisté au chapitre 7.

Les attaques répétées à l'endroit des partenaires, de la démarche et du dispositif de concertation, ont permis de repérer comment la concertation se prémunit vis-à-vis les profanateurs. La *face* que revendique la concertation en tant que collectif, qu'il conviendrait de désigner par une réputation à tenir, repose sur la protection que lui assure en quelque sorte le travail des partenaires. Cette protection n'est pas acquise et fait l'objet d'un travail continu visant à préserver la concertation d'éventuelles agressions. Ce travail est lui-même ancré dans une relation complexe avec l'extérieur. Dans ce contexte, la double-imputabilité à laquelle fait face la RUI Hochelaga l'oblige à rendre des comptes à la fois aux bailleurs de fonds du programme RUI et à la communauté du quartier dont les partenaires sont les représentants tout au long de la démarche.

Il arrive toutefois que les volontés des uns et des autres ne convergent pas totalement, de sorte que la RUI Hochelaga se trouve dans une position inconfortable. Ce malaise a d'ailleurs été présent tout au long de la démarche. On a vu qu'en suivant de très près les volontés de l'Arrondissement, avec une place importante accordée au développement économique, la RUI Hochelaga se plaçait contre une partie de ses partenaires davantage tournés vers les enjeux sociaux du quartier. Inversement, en suivant de trop près les volontés de la communauté, du

[95] Comme l'indique un partenaire, la revitalisation urbaine ne peut pas s'adresser qu'aux personnes les plus fragiles du quartier. (voir section 7.1, p. 212).

moins, de ses parties qui attirent l'attention sur les enjeux sociaux du quartier, elle risque de s'éloigner des visées du programme RUI, et risque au mieux de devoir faire des ajustements, et au pire de ne pas voir son financement reconduit en 2021 lorsque le nouveau programme sera opérationnel.

On a vu que la distinction entre le CoCo et le CLR produit également des inconforts chez les partenaires qui y voient une façon de se faire imposer des projets, qui en plus suppléent aux travaux et aux responsabilités de l'Arrondissement. Alors que bon nombre des partenaires interviewés n'ont pas su quoi répondre lorsque je leur ai demandé de m'expliquer quels sont les rôles des deux comités, quelques-uns y sont allés d'hypothèses, à savoir que le CoCo influence le CLR par le simple fait d'y présenter des projets alors qu'il aurait été préférable d'y tenir plutôt des débats et des discussions.

Les sacrifices que coûtent cette architecture du programme RUI aux partenaires, mais aussi au sein des communautés, ne devraient pas être pris à la légère. C'est au prix de la méfiance mais aussi de la colère que certains partenaires ont indiqué que leur participation est éprouvante puisqu'ils n'ont pas le sentiment de pouvoir apporter une contribution, ni d'avoir un quelconque pouvoir. L'une d'eux indique malgré tout :

> « On pense qu'il est important qu'on soit là dans l'instance de la RUI [le CLR], mais d'être là avec un point de vue critique et constructif, qu'on s'assure justement que ça ne prenne pas une tangente qui justement pourrait nuire à certaines personnes à faible revenu qui habite ce secteur-là » (Extrait d'entrevue - CF#2).

Un autre prix à payer serait l'éventuel désengagement des partenaires qui ne se sentent pas inclus dans la démarche, et encore moins du processus établi par la démocratie en place. Un tel désengagement produirait par exemple la formation de nouvelles concertations portant sur d'autres enjeux du quartier qui sortent de la démarche de la RUI Hochelaga.

Il importe cependant de concevoir tout le travail qu'effectuent les partenaires pour montrer qu'ils se vouent un respect les uns envers les autres. Il importe également de discuter du travail similaire qu'ils vouent aux situations, c'est-à-dire aux rencontres auxquelles ils participent. L'importance accordée à la **sacralité** des interactions sociales, par le respect des exigences ritualistes, est déterminante. En effet, la sacralité des interactions sociales, tout comme le respect conféré à la *face* de chacun des individus, est en partie héritée du totémisme durkheimien qui veut que

> « (…) la vie générale de la société s'est, au contraire, développée. Mais, en même temps, plus celle-ci gagne en intensité et en continuité, plus aussi il devient nécessaire qu'elle s'organise de manière à respecter les rapports établis et les habitudes constituées. Des gênes et des froissements, tolérables quand ils sont rares et courts, deviennent insupportables en devenant fréquents et prolongés. » (Durkheim, 1969[1900-1901] : 25)

Et comme la perspective goffmanienne est aussi théâtrale, elle est liée aux rituels; elle est cérémonie (Desbiens, 2017 : 11). Ainsi, comme le repère Céfaï, « la responsabilité vis-à-vis de la société est aussi une responsabilité vis-à-vis de l'interaction » (Goffman, 1974, cité dans Céfaï, 2007 : 633). Les rituels d'interaction agissent comme une sorte de réservoir commun de l'humanité dans lequel tous sont à même de puiser. Goffman indique que sous leurs différences culturelles, les hommes, partout, sont semblables puisque les sociétés, pour se maintenir, doivent mobiliser leurs membres pour en faire des participants et des interactants compétents en situation :

> « Le rituel est un des moyens d'entraîner l'individu dans ce but : on lui apprend à être attentif, à s'attacher à son moi et à l'expression de ce moi à travers la face qu'il garde, à faire montre de fierté, d'honneur et de dignité, à avoir de la considération, du tact et une certaine assurance. » (Goffman, 1974 : 41).

Dans ce contexte, la sacralité, en tant qu'obligation morale qu'ont les individus de se vouer un respect les uns les autres, en appelle à des compétences de ritualisation. Ce n'est pas pour rien

que les démonstrations de tact et de diplomatie sont aussi fréquentes. La bienveillance des uns envers les autres tout comme la simplicité qu'offre le caractère informel des échanges permettent de maintenir et de renouveler le collectif, tout en lui offrant la protection nécessaire pour parer à d'éventuelles agressions en provenance de l'extérieur. Mais l'unité du collectif est en partie elle-même la responsable et la productrice du « choc de culture » lorsque surviennent des tentatives d'agression puisque les normes que la concertation produit contribuent à son étanchéité vis-à-vis de l'extérieur. On a bien vu que la concertation fait valoir ses propres modes d'organisation en tenant à son seuil (Berger et Charles, 2014) les personnes qui voudraient les défaire.

Cette force du lien social entre les partenaires de la démarche a beaucoup à voir avec les règles qu'ils se donnent et leur capacité à les respecter et à les faire respecter. En dépit des petites disputes, qui témoignent moins de l'appauvrissement des liens sociaux en contribuant plutôt à leur création, leur maintien et leur renforcement (Scott, 2008 : 147), les partenaires ont démontré leur engagement vis-à-vis la démarche pour différentes raisons. Si pour les partenaires militants il s'agissait surtout de demeurer visibles afin de maintenir une certaine pression, ce fut pour les développeurs économiques l'occasion de « se faire positionner complètement » et pour les autres d'être les témoins dubitatifs et parfois les arbitres des hostilités.

C'est précisément parce que leurs positions irréconciliables ont stimulé l'indignation et les attaques personnelles que certains partenaires, dont les plus critiques, ont tenu des rencontres en dehors de celles planifiée par la RUI pour rappeler l'importance de la diplomatie et du tact lors des échanges[96]. À partir de ce moment, il est apparu de manière encore plus flagrante comment le travail de **figuration** (*face-work*) permet de nouvelles ouvertures, mais aussi des avancées de la concertation sur les questions de démocratie, de gouvernance et de l'importance de ne pas chercher des consensus à tout prix. La figuration vise alors à maintenir et rappeler les standards d'une participation polie. La figuration, c'est par exemple et pour le dire simplement, soulever les enjeux de la gentrification de manière calme et posée plutôt que de critiquer vertement la démarche de revitalisation et certains de ses partenaires.

[96] La section 6.4, rappelle « qu'il y a une façon de dire les choses » et qu'à certains moments la façon employée n'était pas adéquate.

Pour que ce travail de diplomatie soit effectif, la concertation produit toutes sortes de règles, dont les plus implicites visent à limiter le plus possible les dégâts et les sabotages qui pourraient avoir pour conséquence de la discréditer aux yeux des bailleurs de fonds et de la communauté. Ces règles, si elles sont respectées, lui confèrent alors un minimum de stabilité et de prévisibilité. On s'attend, par exemple, des partenaires de la concertation qu'ils honorent leur engagement vis-à-vis la concertation et qu'ils en respectent les méthodes et les règles. On s'attend d'eux qu'ils agissent « respectueusement », « en respectant les tours de parole », mais aussi « les idées des autres », en évitant de « s'emporter et d'attaquer les autres ».

Si l'emploi rigoureux de la méthode par main levée et le conformisme peut varier d'une personne à l'autre, si par exemple les tours de parole ne sont pas toujours respectés, les démonstrations de bienveillance et de respect, elles, ne sont pas négociables. Les appels répétés de l'animation à l'égard du manque de respect de certains partenaires, sont un exemple parmi d'autres du rappel de la « bonne tenue ». Le maniement des règles devient incontournable pour pouvoir participer pleinement, pour se faire entendre, pour s'assurer d'avoir voix au chapitre.

Mais dans le cas contraire, lorsque les participants enfreignent les règles, ils doivent s'attendre à des sanctions telles que se voir enlever leur droit de parole. Une telle sanction en attire une autre, à savoir que les participants qui commettent les offenses se trouvent à perdre la *face*, c'est-à-dire qu'ils risquent de perdre la sympathie des autres, et d'attirer sur eux le discrédit. Cet aspect est rendu plus visible lorsque les personnes à l'animation ont dû assumer des rôles difficiles en voulant « censurer » la militante anti-gentrification[97]. Autant une telle censure peut agir comme tentative pour éviter les « débordements », autant elle peut être interprétée comme l'exercice d'un pouvoir autoritaire.

Ainsi, en prévenant l'ensemble des participants qu'elle prévoit censurer la militante, l'animation prévient et justifie[98] en quelque sorte l'offense qu'elle s'apprête à commettre si la militante ne

---

[97] Plusieurs sections du chapitre 6 présentent différents moments de confrontation durant lesquels les personnes qui offensaient le caractère rituel des rencontres se sont vues « confisquer » leur droit de parole (par la censure), ou en se faisant traiter comme des offenseurs par les autres participants.

[98] Ce type de *prières*, dans le langage goffmanien, sert visiblement à obtenir la permission d'accomplir une offense en l'exprimant à l'avance devant un public.

cesse d'agir de manière offensante. Cela permet notamment d'éviter de perdre pied dans la situation et de mettre un terme aux « débordements » comme tels. Les offenses répétées[99] de la militante peuvent être conçues comme une tactique visant à maintenir une distance et à affirmer une (op)position, quitte à être relayée aux bancs des marginaux.

C'est en d'autres mots, une façon parmi d'autres de se faire exclure de la « ronde de la reconnaissance » (Céfaï, 2007 : 599) et d'être traité comme tel par les autres. C'est pourquoi, comme le souligne à juste titre Desbiens (2017 : 102), « ne pas avoir de sacralité, signifie ne pas avoir de droits » :

> « (…) j'ai travaillé beaucoup dans les derniers mois pour essayer de trouver une manière d'arrondir les choses, mais ce qui m'inquiétait c'était pas tant l'attitude envers moi que l'attitude envers les membres du Comité BAILS. Moi je suis une gauchiste radicale et si les radicaux ne sont pas capables de faire leur job, pis qu'ils sont marginalisés pis s'ils sont tassés dans un coin, ben je peux pas aller plus loin que ce qu'eux-autres vont pouvoir faire » (Extrait d'entrevue - DF#1).

C'est pourquoi il est toujours risqué de vouloir produire des réactions chez les autres participants en ne respectant pas les exigences ritualistes. Mais agir ainsi a toutefois le mérite de produire des clivages et de marquer les autres participants. Ce n'est donc pas pour rien que les réponses obtenues lors des entrevues à la question « qu'est-ce qui retient votre attention durant les rencontres » concernent toujours les prises de bec, les colères et les altercations entre des partenaires de la démarche. Et c'est aussi en ce sens que la transgression est productive et performative.

Sachant que les critiques sont mal reçues, que l'attention retenue sur les enjeux sociaux du quartier et les questions de démocratie et de gouvernance est plutôt mitigée, on peut se demander de quels droits jouissent les participants s'ils veulent produire des changements à une démarche

[99] La section 6.1 en fournit plusieurs exemples d'une rencontre à l'autre.

et un processus qui leur semblent incongrus ? Or, le constat pour certains, c'est que la démarche de revitalisation est synonyme de dépossession des enjeux de la gentrification du quartier.

> « (…) ils nommaient l'idée que la revitalisation urbaine qui est programmée par les autorités, donc on parle clairement d'une RUI, peut être le catalyseur d'un processus de gentrification. Selon nous la marge de manoeuvre pour que ça soit pas ça est mince, elle est très très très mince, pis nous on a l'impression qu'on est clairement en train de l'échapper en ce moment, que malheureusement si ça continue dans cette logique là, faudrait qu'au CLR on parle justement des risques de gentrification… » (Extrait d'entrevue - CF#2).

Si l'idée veut que se « mêler *à* » c'est aussi « défaire », et que la participation en appelle à des débordements (Berger, 2018), la sacralité en tant que norme vise à maintenir l'ordre, et donc à en identifier les protecteurs et les offenseurs lors des rencontres. Ce faisant, on s'aperçoit des différents niveaux de tolérance vis-à-vis le désordre que peuvent produire ces derniers et du même coup toute la vulnérabilité du travail de concertation.

Il y aurait donc une *façon appropriée* de défaire et d'amorcer des transformations en vue de produire des changements sans « casser totalement le dispositif », pour paraphraser Berger (2019 : 160). Rappelons-nous que c'est ce qui s'est produit lors des premières demandes d'une discussion plus sérieuse sur la gentrification[100] , lorsque la militante s'est fait menacer de censure à cause de la façon dont elle interpellait un partenaire de la RUI Hochelaga.

Il semble dans ce contexte, et plus précisément dans le contexte de l'enquête, que le travail de figuration offre une réponse, même si partielle à la question que posait Mead à savoir

> « comment pouvez-vous mettre au jour un ordre et une structure dans la société dans laquelle pourtant on peut intégrer des changement qui doivent avoir lieu, qui ont lieu ? Comment pouvez-vous produire ces changements d'une manière

[100] La section 6.4 montre comment une participante adresse indirectement les enjeux que soulèvent chacun des gestes de revitalisation sur la population du quartier.

> ordonnée et préserver l'ordre tout à la fois ? » (Mead, 1936, cité dans Côté, 2014 : 171-172).

Il apparaît clairement que la félicité des façons de défaire ce sur quoi une personne est en désaccord, passe par un travail rituel afin de prévenir toute atteinte à la *face* de l'autre. Il semble important dans ce contexte que le travail préalable du « Moi » soit mis à contribution afin de mesurer la portée des interventions. Autrement dit, connaître « les conflits existants », « connaître les *triggers* des autres », « savoir se situer parmi les autres », permet un tant soit peu d'atteindre le but visé. Même si une telle manœuvre peut parfois paraître artificielle, en donnant un semblant de sacralité devant lequel les autres ne sont pas non plus dupes, il apparaît que celle-ci soit acceptable, bien qu'elle ne soit pas à l'abri totalement des soupçons.

Il s'agit donc de constamment prévenir les tensions interactionnelles. On demande aux participants alors de participer sans se crisper, donc de participer en évitant les tensions de « Soi » et entre « Soi ». En admettant que la participation promet des débordements, il faut concevoir qu'elle en tolère certains beaucoup plus que d'autres. Les compétences de ritualisation ou plutôt de maniement des rituels d'interaction, sont dans ce contexte particulièrement importantes. Elles sont aussi révélatrices du degré d'effort que doivent fournir les participants pour se maintenir dans le jeu, degré qui a tendance à varier proportionnellement d'un participant conformiste à un participant qui tient un discours qui en appelle au changement.

Ainsi, alors que les plus conformistes n'attirent sur eux que très peu de méfiance de la part des autres participants, les plus réformistes doivent consacrer des efforts importants pour passer leur message, sans offenser le cours de la situation. Une participante indique d'ailleurs comment elle prend des précautions pour influencer les prises de décisions, malgré qu'elle estime que les décisions qui ont été prises ne sont pas cohérentes avec le mandat de « lutte à la pauvreté » du programme RUI :

> « Moi j'essaye de prendre le pouls de ce qui est dit, pis d'influencer de manière très délicate… tu peux pas arriver pis faire « NON! C'est de même que ça va se

> passer parce que moi je le sais que c'est bon », c'est une logique d'un autre siècle » (Extrait d'entrevue - DF#1).

Il semble difficile pour certains d'attirer les sympathies et l'ouverture pour être entendus et compris des autres. Et il semble encore plus difficile de bâtir des alliances lorsque les autres participants ne souhaitent pas se prêter à un tel jeu, et encore moins être vus en présence des perturbateurs. C'est ainsi qu'à maintes reprises, des partenaires de la RUI Hochelaga ont souligné qu'ils ont :

> « (…) l'impression que la plupart du monde autour de la table soit ne le dise pas ouvertement parce qu'après ça on a des discussions hors de ces rencontre-là, pis c'est pas tout le monde qui est d'accord avec tout ce qui se dit autour de la table, mais qu'est-ce qui se dit ouvertement c'est quand même assez…, bref c'est rare qu'il va y avoir des critiques ouvertes venant des personnes autour de la table » (Extrait d'entrevue - CF#2).

Transgresser la norme au sein du dispositif de concertation, c'est un peu l'idée implicite (et même explicite) de la part des acteurs qui pourfendent l'idée du consensus à tout prix. La subversion des hiérarchies est l'aboutissement des stratégies mises en place pour produire des changements : au niveau des mentalités, au niveau de la domination des discours et des positionnements économiques et urbanistiques, et au niveau des volontés et des priorités de la revitalisation, dans une conception de lutte à la pauvreté.

Comme le mentionne d'ailleurs Salet (2018 : 17), sur une toute autre échelle, « (…) institutions change in process of action; they are not carved in stone. Institutions reflect the social norms that are carried forward and reproduced by actors, making them subject to continual adjustment. ». « Je », dans cette perspective, retient notre attention dans la mesure où ses interventions et les possibilités de nouveauté qu'il ouvre permettent d'entrevoir le changement, conditionnel aux exigences ritualistes qui soutiennent les requêtes.

J'ai indiqué plus tôt que le « Je » et le « Moi » constituent deux figures importantes dans le rapport à autrui. En assumant tour à tour leur rôle, l'individu est dès lors capable de réagir et de répondre singulièrement aux autres en tant que « Je », tout en portant en lui le bagage nécessaire lui permettant d'assumer l'attitude des autres en tant que « Moi ». Autrement dit, le « Moi » en tant qu'organisation des rapports aux autres, permet à l'individu d'appartenir à sa communauté; c'est ce qui lui permet d'importer en soi les attitudes du monde social extérieur dans sa propre conduite pour pouvoir penser (Mead, 2006[1934]).

Les « débordements » (Berger, 2018) ne peuvent être assimilés qu'à des échecs comme on a pu le voir puisqu'ils ont produit des changements qui ont apporté toujours un peu plus de démocratie. Cela a contribué à produire des changements de dynamique, et constitue un exemple de petits changements qui produisent du sens chez les autres participants, leur témoignant du désir d'ouverture et de transformation. Ce qu'on peut retenir de l'importance de la ritualisation, c'est que « l'efficacité de l'énoncé performatif dépend toujours d'une certaine ritualisation sociale » (Brisset, 2015 : 33).

Ce serait donc le cas lorsque « Je » s'exprime avec l'intention de manifester son désaccord, par exemple, afin de produire une autre version de la situation. L'importance ainsi vouée au respect des exigences ritualistes et le travail nécessaire pour produire des changements sans enfreindre le caractère sacré des rencontres ni offenser leurs participants, posent en soi des questions sur les volontés réelles d'une démarche de revitalisation urbaine qui se veut dynamique et ouverte aux enjeux complexes de la communauté dans laquelle elle est implantée.

9.4 - Stratégies : De l'expérimentation au réformisme social

L'équipe qui coordonne la démarche a plusieurs fois expliqué que les méthodes qui sont privilégiées dans le cadre des rencontres de la RUI Hochelaga sont la participation des partenaires et la recherche de consensus. On sait que la participation, devant les normes et leurs contraintes lors des rencontres, peuvent avoir des effets négatifs sur les groupes minoritaires et

fragilisés qui se trouvent à être marginalisés lors de la discussion (Blondiaux, 2008; Fraser, 2011).

On a bien vu que la recherche de consensus, mais aussi les consensus qui sont établis, ont pour effet de cadrer le travail de la concertation et d'en renforcer les orientations[101]. Il apparaît de plus en plus que la recherche de consensus a pour effet d'aplanir les discussions en contribuant à une forme d'apathie politique (Swyngedouw, 2009), comme il semble de plus en plus difficile de tenir une discussion de nature politique et qui envisage la démocratie sous l'angle de la pluralité des voix, même de celles qui n'approuvent pas et qui vont à l'encontre du consensus.

Comment alors espérer que les problèmes publics puissent circuler librement et faire l'objet de discussions et de délibérations s'ils sont sans cesse les icônes de tabous d'une communauté ? Masqués derrière une apparence de normalité qu'enjoint toute recherche de consensus, ces problèmes publics qui font eux-mêmes l'objet de définitions plurielles et concurrentielles, ne parviennent pas à apparaître aussi clairement que leurs conséquences qui elles sont réelles et tangibles.

Comme l'indique un acteur près des élus politiques :

> « il y a dans le quartier toutes les forces vives pour assurer le succès d'une démarche RUI, par contre le but ce n'est pas d'obtenir un consensus, puisque si tu obtiens un consensus tu finis par ne rien dire. (…) Est-ce que c'est moins machine à consensus, de surplace pis que c'est un peu plus une optique de réalisation ? » (Extrait d'entrevue - AH#1).

Le caractère paradoxal entre un consensus qui permet d'éviter de « faire du surplace », et donc de travailler dans l' « optique de réalisation », ne permet pas d'aller plus loin dans les discussions. Sans dire non plus que la parole est totalement confisquée, la recherche de consensus a permis à la RUI Hochelaga d'aller de l'avant sur un certain nombre de projets, d'où le caractère paradoxal

[101] C'est pour cette raison que les acteurs remettent en question la démocratie par consensus, et que certains partenaires ont des préférences pour demander le vote sur les projets (section 7.2).

de la remarque qu'en tire la personne interviewée ci-haut, qui s'est dite surtout observatrice du processus.

Certains des consensus obtenus, comme nous l'avons vu, ont été critiqués pour leurs orientations aménagistes et de développement économique, qui ont été perçues comme pouvant être nuisibles pour les personnes vulnérables du quartier. La tactique[102] a consisté alors à produire des transformations au sein du dispositif. Ces transformations, en plus des prises de conscience, visaient à pousser plus loin et à tester les limites de la démocratie tout au long de la démarche de revitalisation. La possibilité d'imaginer des transformations au sein du dispositif de concertation est corrélative de la possibilité d'en élaborer un certain nombre et d'y voir l'espoir de réussite. Bien que les tactiques visant à produire des transformations sont limitées, elles ne sont pas totalement caduques. Dans ce contexte, il est important de souligner que l'approche expérimentale est cruciale pour proposer des réponses aux problèmes de nos sociétés (Salet, 2018).

En réalité, les possibilités de transformer le dispositif de concertation se sont concrétisées pour devenir des actions tangibles, inscrites dans une suite d'action pensées en amont par les groupes qui souhaitaient que des changements soient apportés. Inutile de me répéter sur leurs méthodes pour arriver à produire les transformations durables qui sont maintenant connues. Ces transformations sont le résultat des débordements qui ont conduit à défaire en partie le fonctionnement de la concertation et les modes de participation au sein de son dispositif.

Un aspect qui mérite d'être traité concerne la façon dont les acteurs ont procédé, de part et d'autre, pour refaire ce qui avait été défait. S'il est possible de penser que les personnes qui ont rejoint, se sont mêlées *à* et *de*, peuvent défaire ce qui suivait son cours avant leur arrivée, il faut aussi admettre que participer c'est aussi refaire. Je souhaite apporter des précisions à cette réflexion entamée par Berger (2018) avec cette quatrième étape de la participation.

---

[102] Bien que le titre de la section « Stratégies » concerne la figure de l'acteur stratégique chez Goffman, j'y oppose le terme tactique en référence à Foucault, Scott, mais aussi De Certeau pour leurs définitions des tactiques qui rappellent et réfèrent aux actions des acteurs subordonnés, aux façons de déjouer l'ordre en place (Chaouki Zine, 2010).

Il convient qu'à un moment donné, déborder - et donc défaire -, peut entraîner les acteurs à vouloir *refaire*, c'est-à-dire apporter des transformations durables qui leur conviennent ou leur semblent appropriées. Il s'agirait de poursuivre des actions en vue de rendre différent quelque chose, lui faire prendre une autre forme, et donc de transformer le dispositif de concertation afin de lui faire prendre une forme différente, ce qui suggère aussi de nouvelles règles et une normativité différente de ce qu'elle était, du moins en partie.

Mais il peut s'agir aussi d'actions visant à lui redonner son état premier ou en améliorer les composantes. Cette quatrième étape de la participation pose aussi de nouvelles questions à celles et ceux qui ont rejoint, se sont mêlés, puis ont défait : sont-ils prêts à s'engager de manière plus ou moins durable pour refaire et maintenir ce qu'ils ont refait ? Elle en pose également à celles et ceux qui ont accueilli : jusqu'à quel point sont-ils prêts à changer et à apporter des modifications à ce qu'ils faisaient avant la venue des autres ? Et là encore, on est en droit de se demander comment les acteurs éprouvés parviennent ou non à produire des transformations de « Soi », mais aussi des processus dans lesquels ils sont engagés et auxquels ils ont contribué depuis plusieurs années :

> « Ben, ça fait 5 ans qu'on est là, les 2 premières années, on a fait des consultations citoyennes au Chic resto Pop, on en a fait 2 je pense. Là, on les a faite, c'est coché, on passe. Tsé, t'oublies, pis on rentre dans un processus, on dit « OK, ça va bien », pis là, t'as [nom de la partenaire qui a demandé la discussion sur les effets de la revitalisation] qui elle arrive, elle dit « Oui, ça va bien, mais peut-être que la démocratie, peut-être que vous en faites pas assez ». On a dit « C'est vrai, on l'a faite ». Dans le fond, c'est plus dur de sonner la cloche quand ça fait 4-5 ans qu'on est là. Et là c'est comme si on nous disait « ça fait 4 ans, ça fait 5 ans que vous êtes là, depuis 3 ans vous êtes encrassés dans votre propre routine, changez-là » » (Extrait d'entrevue - CH#3).

Il semble assez juste de rappeler que devant l'impasse qu'ont produit les premières tentatives pour « faire pression » (Carrel, 2006) les acteurs soucieux des enjeux sociaux du quartier s'allient

pour repenser leurs approches lorsqu'ils prennent la parole lors des rencontres du CLR. Comme l'affirme Desbiens (2017 : 10) :

> « toute mise en scène, toute situation et tout calcul stratégique, ont besoin de la rhétorique pour être efficaces. Comment faire de son comportement une représentation adéquate pour se conformer aux contraintes si cette mise en scène ne convainc pas son public ? Comment l'acteur peut-il faire un bon calcul stratégique s'il ne prend pas en considération sa capacité à convaincre son auditoire ? ».

Certains d'entre les partenaires de la RUI Hochelaga ont rappelé l'importance de ne pas « créer des malaises pour créer des malaises » (Extrait d'entrevue - CF#6) afin d'éviter de jeter encore plus le discrédit sur les enjeux sociaux qui sont défendus et les personnes qui les portent. La tactique consiste alors à mettre de l'avant un partenaire respecté et apprécié par les autres pour produire une ouverture vis-à-vis la possibilité de discuter plus sérieusement des effets de la revitalisation sur la population du quartier[103]. J'ai déjà expliqué qu'en « plaçant » cette personne devant les revendications, en lui conférant le rôle de représentante de la critique, on s'attend qu'elle manie habillement le discours tout en jouant avec sa position pour ouvrir la porte jusque-là pratiquement fermée à la discussion sur les enjeux que pose la revitalisation.

On m'a d'ailleurs expliqué que :

> « (…) quelques personnes partageaient des critiques par rapport à la « mission » de la RUI et qu'on a demandé de faire une rencontre de mi-mandat. Du côté du [Comité] BAILS, ils ont décidé de prendre ce moment-là pour essayer de voir avec leurs propres partenaires et avec les organismes avec lesquels ils ont des affinités et qui connaissent déjà la démarche du CLR, de venir prendre la parole pour venir discuter du mandat de la RUI et pour mieux comprendre l'articulation entre les deux instances [CoCo et CLR] et le mandat de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale » (Extrait d'entrevue - CH#1).

[103] Voir section 6.4, figure 21.

Rappelons-nous que c'est précisément ce qui a eu lieu :

> « Tsé, au Comité BAILS, ils sont peut-être 1 ou 2 militants qui participent. Alors ça a fait en sorte qu'on a demandé au Comité BAILS « bon, s'il y a du monde, peut-être juste nous aviser pis nous dire à peu près combien de personnes vont venir le 8 [février 2018] pour qu'on puisse planifier l'animation en conséquence ». Mais le Comité BAILS ne m'est jamais revenu sur les précisions du nombre qu'ils allaient être. On a pensé l'animation en fonction qu'il y aurait une quinzaine de personnes pour l'ensemble des partenaires. On avait estimé 20 personnes tout au plus, comme on est toujours, pis là tsé, tu as ce groupe-là qui débarque. Ça a compliqué les choses » (Extrait d'entrevue - CH#4).

La stratégie du pied-dans-la-porte[104] par la demande « inoffensive » de tenir une discussion sur les effets de la revitalisation, que l'équipe de coordination de la RUI Hochelaga a nommé « rencontre de bilan », aura permis par la suite de nombreux gains. Les plus notoires sont l'inscription durable des revendications et des problèmes que soulèvent la revitalisation, la permutation des personnes à l'animation des rencontres et la mise sur pied d'un nouveau cadre de gouvernance qui allait ouvrir la possibilité de participer pour les résidents et organismes en dehors de la zone d'intervention de la RUI Hochelaga. S'ajoutent à ces avancées, de nouveaux visages qui sont apparus pour compléter le portrait de la contestation, en s'engageant dans le processus le 8 février 2018, puis durant les rencontres qui ont suivi, permettant ainsi d'augmenter la représentativité des acteurs critiques au sein de la démarche par leur nombre. Ce constat est rapporté de la manière suivante :

> « On le sait bien qu'il y a des mouvements sociaux ou des groupes d'individus ou des organismes qui sont anti-gentrification pis qu'ils associent la RUI à ça

[104] La stratégie du pied-dans-la-porte consiste à faire par exemple une première demande de faible ampleur et peu coûteuse qui sera vraisemblablement acceptée, pour ensuite profiter de l'occasion pour faire une demande plus sérieuse. Elle aura d'autant plus de chance d'être acceptée si la première requête l'a déjà été.

> (…) je savais qu'il y avait ça pis que c'était pas nouveau, mais là c'est juste nouveau d'entendre autant d'acteurs (*ibid*.).

Il faut envisager dans ce contexte, et par le fruit de ces gains, que *défaire* a permis de *refaire*, ou pour le dire autrement, d'opérer un re-cadrage des visées de la revitalisation du secteur sud-ouest du quartier Hochelaga. En soulevant un doute - « et si on s'était trompé ? »[105] - ce ne sont pas seulement les partenaires de la démarche qui ont perdu pied, mais aussi les consensus obtenus jusqu'à présent qui ont été en quelque sorte invalidés.

Pour parvenir à produire ces transformations, d'opérer un re-cadrage, les partenaires impliqués dans ce travail ont dû s'associer et coopérer. Cette **coopération** s'appuie sur des arrangements, des compromis et des concessions mutuelles[106]. Elle s'appuie également sur la capacité à participer en collant davantage aux **règles du jeu** qui sont prescrites au sein du dispositif de concertation.

Ainsi, en faisant la démonstration qu'ils sont dignes de confiance, en participant et en prenant la parole en suivant d'un peu plus près les codes de la RUI Hochelaga les partenaires qui se font les critiques de la démarche, vont graduellement modifier l'image qu'ils projettent d'eux-mêmes. Exit les crises, les indignations et les attaques personnelles; les participants récalcitrants vont plutôt interagir avec les autres partenaires sur un mode davantage diplomatique cette fois-ci, en ne s'empêchant toutefois pas d'adresser leurs critiques et de pointer les problèmes qu'engendrent les projets de la RUI Hochelaga.

Une chose est certaine, c'est qu'en défaisant, les partenaires critiques de la démarche ont dû s'ajuster aux autres, aux normes et aux règles que s'était donnée la concertation. Cela ne veut pas dire non plus qu'ils ont accepté en bloc d'obéir à celles-ci. Il s'agissait plutôt de faire la

---

[105] Voir début du chapitre 7.

[106] Rappelons-nous à cet effet que les personnes à la coordination de la RUI Hochelaga ont développé des sensibilités plus grandes face aux requêtes du Comité BAILS, notamment par un partage de l'espace lors de l'activité du Carré de sucre. On le voit bien dans la discussion qui met en scène ces arrangements entre le Comité BAILS et l'équipe de coordination de la RUI Hochelaga lorsqu'ils trouvent un « terrain d'entente » en vue de partager l'espace du Carré de sucre (section 7.2 et 7.3).
Après avoir essuyé des refus de discuter des enjeux sociaux et de la gentrification du quartier Hochelaga, après avoir rejoint en grand nombre la rencontre du 8 février 2018, ils vont maintenant adopter une toute autre image de la critique qui semble maintenant coller aux valeurs démocratiques de la RUI Hochelaga, en plus de coller aux façons attendues de discuter et d'échanger durant les rencontres

démonstration qu'ils en sont un tant soit peu capables, et qu'ils ne demeurent pas catégoriques en faisant quelques compromis.

Cela a des conséquences dans la (re)constitution de leur « Soi », notamment sur le plan de l'application et de la démonstration de leurs compétences à participer. Je ne veux pas dire qu'ils en étaient incapables, et qu'ils étaient par le fait même incompétents. Il s'agit plutôt de concevoir que l'appel à faire preuve de tact et à rendre minimalement hommage à la sacralité des rencontres visait essentiellement à produire les conditions d'un arrangement mutuel, des compromis, à trouver un terrain d'entente[107].

Pour le dire autrement, si la concertation a apporté plusieurs changements à ses « façons de faire », elle peut être en mesure de s'attendre à ce qu'inversement, les partenaires auxquels elle souhaite permettre et ouvrir la participation, doivent eux aussi faire la démonstration d'une volonté de s'accorder à ce qui est déjà en place. Participer a un prix, celui des offrandes, des honneurs, des concessions et des sacrifices. Cela peut très bien se traduire, par exemple, par une participation sur le mode de la contribution et non de déclarations offensives à l'endroit des autres partenaires.

C'est en ce sens que les épreuves de réception sont affaire de symétrie : pour que puisse être reçu le tout venant, il faut lui aménager une place, « apprêter l'hospitalité » comme l'indique Louise Carlier (2018), en référence à Stavo-Debauge (2017). Et inversement, celle et celui qui vient doit faire la démonstration d'une volonté de participer à ce qui est convenu par ceux qui étaient là avant lui.

J'ajouterai toutefois que la question de *refaire* s'est posée aux partenaires de la RUI Hochelaga d'une toute autre manière avec l'arrivée de la réforme de la Ville-centre. L'annonce du PAMID, en remplacement du programme RUI, est venue en quelque sorte confisquer le peu d'auto-détermination de la démarche de la RUI Hochelaga. Elle est venue par ailleurs rappeler aux

[107] La section qui porte le même titre (7.3) illustre bien comment des arrangements ont été réalisés; malgré tout, la présence de la critique est toujours renouvelée (Fig.25 et 26)

démarches RUI qui est aux commandes de la revitalisation des quartiers montréalais, en replaçant la Ville-centre au sommet des décisions.

En étouffant le dynamisme de la transformation du dispositif de concertation de la RUI Hochelaga, la Ville-centre s'est trouvée à rendre caduc tout le travail que celle-ci avait accompli au terme d'un effort de concertation couteux en temps et en engagement. Pire, la Ville-centre est venue sacrifier sans trop le savoir une forme d'expérimentation qui aurait pu lui fournir des résultats intéressants pour (re)penser le développement social et le développement des communautés. Des dimensions et des indicateurs auraient pu émerger de cette réflexion pour garder et maintenir la revitalisation urbaine intégrée à un niveau de complexité capable de prévoir à la fois le développement urbain, économique et social.

Après tout ce qui vient d'être discuté, on peut dire, à l'instar des observations de Berger (2019 : 68), qu'il existe une sorte de laboratoire « au sein duquel une marge existe pour l'expérimentation ». Mais à partir de l'enquête, on s'aperçoit que ces expérimentations n'ont pas bénéficié de modes opératoires adaptés et évolutifs. En effet, puisque la Ville-centre a définitivement montré une volonté de faire table-rase des démarches RUI pour ne miser dorénavant que sur l'aménagement et l'urbanisme, on peut se questionner sur la place que pourraient occuper d'autres dimensions qui viendraient notamment prendre en compte les besoins des communautés dans le cadre du PAMID.

Il semble plutôt curieux de miser uniquement sur l'aménagement et l'urbanisme alors que sur des territoires tels que celui du quartier Hochelaga, les besoins et les enjeux sont de nature sociale, avec des populations fragiles et des besoins criants vis-à-vis la construction de logements sociaux et adaptés aux personnes à risque de vivre en situation d'itinérance.

Il semble assez clair, après les six dernières années, que le quartier Hochelaga fait face à des défis qui relèvent moins du réaménagement des espaces publics que des solutions à fournir pour soutenir, mais aussi venir en aide aux personnes les plus vulnérables afin qu'elles puissent, par exemple, bénéficier de services de proximité qui répondent à leurs besoins. Les craintes

rapportées par la RUI Hochelaga ne sont d'ailleurs pas isolées; elles peuvent se lire chez d'autres équipes de coordination de démarches RUI, et qui font face à des enjeux similaires[108].

Dans ce contexte, on est en droit de se questionner sur les volontés de la Ville-centre et sa réforme qui met de l'avant principalement l'aménagement, aux détriments des autres dimensions qui composent la planification et la revitalisation des quartiers, comme s'il s'agissait de faire « primer la brique sur l'humain » (Berger, 2019 : 185). La Ville-centre, à cet égard, n'est pas claire dans ses volontés; elle devrait faire un effort en fournissant plus d'explications sur ce qu'elle entend proposer plutôt que de maintenir le flou face aux démarches RUI qui sont toujours en place.

Ce décalage devrait en ce sens nous préoccuper puisqu'il semblerait qu'en l'absence d'indicateurs « fiables » de développement social, comme l'ont soulevé à plusieurs reprises des représentants de la Ville-centre, les autorités publiques se tournent et se rangent plus facilement vers des projets de revitalisation liés à l'aménagement. Il s'agit pour la Ville-centre d'un incontournable qui promet du concret, du tangible, de l'observable et dont on peut prendre la mesure des effets qu'ils produisent dans l'espace public. Il semble après tout difficile de dépasser les outils de mesure qui vont du décompte des usagers qui s'approprient ces nouveaux espaces publics au « nombre de papillons qui survolent les jardinets fraîchement aménagés »[109].

L'autre principale modification concerne la gouvernance, en plaçant les Tables de quartier et les Arrondissements dans une structure de co-responsabilité par voie de contrat, qui les rend imputables vis-à-vis les projets qui seront dessinés, mais aussi développés sur les territoires sujets à revitalisation. Facile ensuite de faire porter le chapeau et le poids aux communautés qui accueillent de telles démarches de revitalisation. Lorsqu'elles finissent par trouver des projets qui stimulent de nouvelles solidarités, en dépit des règles et des paramètres qu'on leur impose, on

---

[108] Voir section 8.5 : On peut y lire les craintes d'autres personnes qui coordonnent les démarches de RUI dans Saint-Laurent et Lachine.

[109] Il s'agit d'une ironie formulée par l'une des partenaires de la démarche qui s'est fait la critique de la réforme amorcée par la Ville-centre, et qui partageait avec d'autres partenaires cette petite blague pour souligner la difficulté de la Ville-centre à dépasser les méthodes par comptage pour définir ses indicateurs du succès reliés aux projets d'aménagement des espaces publics. On peut également ajouter le constat d'une partenaire qui indique que les « petites actions sont peu visibles », contrairement à l'aménagement (section 7.3).

leur dit qu'elles se sont éloignées des visées du programme, et on propose une réforme qui produit à la fois de l'incertitude et qui affecte les communautés.

Le coup de grâce est d'ailleurs donné lorsqu'on planifie des « co-responsabilités » par voie de traités, sans tenir compte des rapports de pouvoir entre les Tables de quartier, les Arrondissements et les décideurs publics. Cette conception, bien qu'on puisse lui prêter les intentions nobles d'un rapprochement des groupes « naturellement » distants, devrait nous laisser dubitatifs quant à la réelle volonté d'écouter les communautés et de décentraliser les opérations de transformation et de revitalisation des quartiers, comme c'était la volonté au départ avec les démarches RUI.

Le problème d'une telle architecture concerne surtout le risque que les personnes sur le terrain telles que les directions de Table de quartier, qui portent des actions conjointement avec leurs partenaires communautaires notamment, doivent *faire avec* des décisions qui leur sont présentées mais aussi imposées par les directions de service dans les Arrondissements. Si par exemple, le service d'urbanisme de l'arrondissement MHM décide que tel projet « doit » aller de l'avant parce qu'il s'inscrit dans une planification plus large, on est en droit de se demander quelle place occuperont la discussion et la délibération.

Si par exemple, la direction de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve consulte ses membres et tente par la suite de faire valoir une position différente, quelle sera la valeur de celle-ci au sein de l'échiquier ? Sera-t-elle écoutée et prise en compte, ou bien devra-t-elle plutôt s'aligner sur les décisions de l'Arrondissement ? Quel sera également l'impact de cette nouvelle architecture pour les Tables de quartier ? Devront-elles sacrifier les volontés communautaires pour satisfaire aux exigences de l'urbanisme et de l'aménagement dont les expertises sont souvent davantage logées au sein des équipes des Arrondissements ? Évidemment, il ne faut pas préfigurer des réponses à de tels questionnements puisque cette nouvelle gouvernance entre les Tables de quartier et les Arrondissements se réalisera concrètement en 2021, sans qu'aucune date officielle n'ait été annoncée.

On peut toutefois imaginer quelques scénarios. Déjà, de quelle marge de manoeuvre bénéficieront les partenaires communautaires vis-à-vis leurs partenaires qui imaginent et

proposent le design des projets ? On se rappelle que certains d'entre eux ont montré certaines lacunes[110] devant les réalités empiriques du terrain sur lequel ils dessinent des projets, lacunes qui ont tout de même été comblées au fil de la démarche de la RUI Hochelaga.

On peut également se questionner sur la nature de l'*épreuve de réception* devant cette nouvelle architecture : la participation promettra-t-elle des débordements, permettra-t-elle aux uns de se mêler aux/des affaires des autres, et que pourront-ils défaire et refaire ?

Plus précisément, est-ce que les partenaires pourront prendre part aux affaires qui concernent la planification urbaine de leur quartier et de leur Arrondissement ? Pourront-ils défaire ce qui ne concorde pas avec la réalité, les besoins et les enjeux vécus localement ? Inversement, est-ce que les partenaires à l'Arrondissement pourront rejoindre, mais aussi se mêler *à* et *de* ce qui se passe sur le terrain, parmi leurs partenaires communautaires ? Pourront-ils également défaire ce qui s'y trouvent pour apporter des ajustements dans les façons de faire et de procéder à la planification et la revitalisation des secteurs, ou se heurteront-ils à des mises à l'épreuve comme c'est le cas pour les nouveaux venus dans le quartier Hochelaga, par exemple[111] ?

La perspective du PAMID laisse entrevoir une question qui n'a pas été posée comme telle lorsque les partenaires du CoCo et la RUI Hochelaga ont tenu des discussions à son sujet, à savoir si une telle réforme ne viserait pas à rapatrier la gestion de la planification urbaine et la revitalisation des quartiers. On peut s'imaginer que devant les difficultés dont ont fait preuve d'autres démarches RUI, en s'éloignant notamment des visées du programme, les rênes de la revitalisation retourneront entre les mains des décideurs publics, notamment dans les mains des directions de service des Arrondissements. En ce sens, à qui permet-on de définir les contours de la planification urbaine ?

---

[110] Un partenaire expliquait d'ailleurs les lacunes de la manière suivante : « Pis quand on s'est avancé pour demander un changement de zonage sur Sainte-Catherine aux urbanistes, ben eux-autres ils comprenaient pourquoi. Il y en avait qui étaient autour de la table pis qui ont compris pourquoi. Avant tout ça, eux-autres ils n'avaient pas tendance à marcher ben ben sur le terrain » (AH#2).

[111] Comme l'ont indiqué plusieurs partenaires de la RUI Hochelaga, il peut être difficile de faire sa place dans les instances de concertation du quartier Hochelaga. Voir section 6.1.

D'autres questions s'imposent alors : sont-ce finalement les acteurs ministériels, provenant de la Ville-centre et de l'Arrondissement qui sont les plus éprouvés lors de leur participation aux instances locales ? Sont-ce ces derniers qui ont le plus à perdre - dans le sens de perdre la *face* - lorsqu'ils se présentent dans des rencontres de RUI ? Cette question posée dans le contexte de l'enquête laisse entrevoir les risques que ce soient les acteurs ministériels, provenant de la Ville-centre et de l'Arrondissement qui soient les plus éprouvés par l'arrivée de ces participants profanes, et qui incarnent la figure du « ravageur » (Berger, 2015b). Comme l'a rappelé un partenaire lors d'un CoCo, la mobilisation du 8 février 2018 est également préoccupante car la mobilisation survient au moment où plusieurs représentants de l'Arrondissement sont présents et sont les témoins de la tactique des militants[112]. La figure du « ravageur » peut donc en effrayer plus d'un :

> « (…) une mauvaise impression d'un ministère, ça peut arriver tsé (…) j'ai toujours l'impression qu'il y a tout le temps un petit effet de surprise, peut-être qu'il y en a qui vont être moins à l'aise de rentrer dans la discussion, de renchérir ou quelque chose parce qu'ils sont comme moins à l'aise de parler avec quelqu'un juste parce qu'il n'est pas vraiment du milieu communautaire, qu'il provient plutôt d'un ministère ou bien des élus politiques » (Extrait d'entrevue - MH#1).

Autrement dit, serait-ce là un début d'hypothèse de cette difficulté à rapprocher les partenaires communautaires de leurs collègues des services de l'Arrondissement pour lesquels ces instances de participation communautaire s'avèrent parfois hautement dangereuses ?

> « Tsé, si tu regardes un organisme comme le Comité BAILS, ils ont un champ d'action dans le quartier qui est la lutte pour le logement social. C'est son champ d'action qui lui est particulier et qui lui est propre. Ils ont une structure horizontale, alors que dans les RUI ont est beaucoup plus devant des directions d'organismes qui sont présentes, qui passent une bonne partie de leur vie

[112] Voir section 7.1.

> professionnelle à faire de la concertation. Et tu as aussi beaucoup de monde là-dedans qui sont bien assis dans leur poste, qui sont confiants de leur travail, en cohérence avec leur travail pis qui ne sont pas nécessairement prêts à tout remettre en question leur mode d'action. » (Extrait d'entrevue - CH#1).

Il aurait été en définitive intéressant de voir comment la RUI Hochelaga aurait mené sa propre transformation sans l'intervention de la Ville-centre et la réforme qu'elle impose. Au-delà des hypothèses et des questions qu'apporte l'arrivée de la réforme et du nouveau programme PAMID, que pourrons-nous apprendre sur le plan de ces nouvelles formes de coopération et quelles en seront les règles du jeu ? Comment la transformation se jouera-t-elle, sachant qu'il aura fallu près de six années à la RUI Hochelaga pour qu'elle amorce un travail de fond au niveau de la coopération avec ses détracteurs ? Quels compromis seront désormais (im)possibles entre les Tables de quartier et les Arrondissements ? Comment, en somme, se réalisera l'*épreuve de réception* et quels précédents cette nouvelle relation établira-t-elle ?

9.5 - Conclusion

Les analyses qui sont discutées dans ce neuvième chapitre permettent de suivre la formation de problèmes publics et la variation des régimes de parole et d'action (Carrel, 2006). Ces situations prennent corps d'une rencontre à l'autre, en offrant des contextes interactionnels qui permettent de rester tout de même attentif aux données structurelles (*ibid*.) qui correspondent notamment au contexte plus large du quartier, de son évolution historique, de ses jeux politiques, de son déploiement donc au sein d'un Arrondissement et de la ville de Montréal plus largement.

> « La participation démocratique peut alors être comprise comme l'immixtion du citoyen dans les affaires de sa communauté politique, dans un espace de communication qui le concerne au premier chef, mais que d'autres occupent, habitent, se sont appropriés et par rapport auxquels il vient toujours s'ajouter. » (Berger, 2018 : 17).

Cette troisième section de la thèse se voulait un rappel du jeu d'échelle qui s'opère entre une démarche locale, à l'échelle du quartier, et des orientations programmatiques, à l'échelle de la ville de Montréal, et pilotées par la Ville-centre.

En plus de montrer ce jeu d'échelle, cette dernière partie de la thèse a été consacrée aux différentes thématiques qui ont traversé l'enquête, à savoir les étapes de la participation, mais aussi les éléments de l'action des acteurs qu'il est possible d'éclairer à l'aide des quatre figures de l'acteur goffmanien. Mais c'est sans doute la lecture induite par le pragmatisme de Mead qui permet de voir les transformations sociales ainsi que celles qui sont opérées au sein du dispositif de concertation.

Goffman avec Mead, l'un renvoyant à l'autre. C'était un peu cela l'idée de ce dernier chapitre. En ce sens, l'*épreuve performative* en tant que notion théorique que j'ai voulu forger, tente de décrire ce processus de transformation réciproque de l'individu et de la société (à travers ses parties), en puisant dans un vocabulaire sur les thèmes de la vulnérabilité, en ne s'empêchant pas d'entrevoir la possibilité de produire des changements.

Les exemples et les scènes qui sont présentés dans ce dernier chapitre se croisent et se recoupent. La répétition des exemples m'a semblé nécessaire afin de voir comment ceux-ci se discutent à partir des quatre figures de l'action chez Goffman de manière à éclairer leurs particularités intrinsèques. Évidemment, et comme je l'ai expliqué plus tôt, on ne peut pas isoler ces quatre figures puisqu'elles sont toujours sollicitées lorsque l'acteur s'engage dans une situation. Parfois on peut voir des dominantes parmi celles-ci, ce qui rend leur analyse intéressante afin de voir comment elles ont été mises à contribution. Il reste qu'il faut voir comment ces quatre figures participent aux débordements et comment elles permettent de lire l'amorce des transformations, et éventuellement des réformes sociales, au sens où l'entend Mead.

L'enquête montre comment ce processus est aussi affaire d'*épreuve de réception* qui peut être décrite empiriquement par la séquence *Naissances*, *Crises*, *Transformations* et *Réformes*, tout comme elle peut être décrite à travers une sociologie des débordements par les étapes que sont *rejoindre, se mêler, défaire* auquel s'ajoute *refaire*.

L'étude de cas, pour monter en généralité, a montré à travers les expérimentations de la RUI Hochelaga des résultats intéressants qui ne révèlent pas un processus révolutionnaire, comme le voudrait le marxisme. À la différence du marxisme, comme le note Jean-François Côté, la philosophie du pragmatisme n'est pas révolutionnaire, mais bien réformiste, c'est-à-dire qu'elle conçoit sa propre vision sur le plan d'un devenir historique résultat

> « d'expérimentation et d'ouverture vis-à-vis des conséquences de l'action mise en œuvre au travers de cette conduite hypothétique de l'existence et de l'actualisation des formes de ce devenir histoire - soit la prise de conscience des nouvelles réalités advenant dans le cours de l'évolution sociale » (Côté, 2015b).

À la lecture des opérations de la participation, il convient d'ajouter une quatrième opération en retournant à la conception de Mead et de sa théorie de l'évolution et de la transformation de la société. La perspective d'un re-constructionnisme chez Mead m'apparaît pleinement stimulante tant au niveau de la possibilité de l'expérimentation, que de l'*épreuve de réception*, que de l'*épreuve performative*. Permettez-moi, en ce sens, d'insister sur cette perspective à l'aide d'un long extrait :

> « L'esprit, en tant que pensée constructive ou réflexive, apte à trouver des solutions aux problèmes, est le moyen, le mécanisme ou le dispositif par lequel l'individu humain résout les divers problèmes d'adaptation à l'environnement qui se posent à lui dans le cours de son expérience et qui entravent le déroulement harmonieux de sa conduite tant qu'il ne les a pas traités. En tant qu'inhérent aux membres de la société humaine, l'esprit est aussi le moyen, le mécanisme ou le dispositif par lequel ces individus accomplissent ou réalisent la reconstruction sociale. En effet, c'est par leur esprit, par leurs capacités de pensée que les individus peuvent se retourner d'une manière critique sur la structure organisée de la société à laquelle ils appartiennent - cette matrice première dont leurs esprits sont dérivés - et qu'ils peuvent réorganiser, reconstruire ou rectifier cette structure, à un plus ou moins grand degré, selon

> les exigences de l'évolution sociale. Toute reconstruction sociale d'une certaine envergure présuppose une base d'intérêts sociaux partagés par tous les membres de la société humaine où elle a cours, partagés par tous les individus dont les esprits doivent participer à cette reconstruction. Comment les esprits effectuent-ils une telle reconstruction sociale ? En reculant d'une manière plus ou moins intellectuelle et abstraite les frontières de la société dont sont membres ces individus et où se produit cette reconstruction. Cette expansion produit une totalité sociale plus étendue dans les termes de laquelle et par référence à laquelle les conflits sociaux qui requièrent la reconstruction de la société donnée sont résolus ou éliminés. Les changements que nous produisons dans l'ordre social où nous sommes engagés impliquent nécessairement que nous nous changions aussi nous-même. Les conflits sociaux entre les membres d'une société humaine qui nécessitent, pour qu'on les élimine, la reconstruction ou la modification consciente ou intelligente de cette société, exigeant l'équivalent dans la constitution du soi sont réciproques, et intrinsèques ou organiques : la reconstruction sociale par les membres d'une société humaine implique, à un degré variable, la reconstruction de la personnalité de chacun des individus, et réciproquement » (Mead, 2015[1934] : 348-349).

Comme l'affirme Salet (2018 : 17), le problème du marasme institutionnel (*institutional viscosity*) devrait être pris au sérieux puisque parfois, et comme on l'a vu, les conflits urbains se manifestent ouvertement contre des modèles institutionnalisés, produisant ainsi de nouveaux espaces d'expérimentation. Si dans un premier temps le marasme institutionnel semble reposer sur la RUI Hochelaga, on remarque qu'avec l'ouverture graduelle de celle-ci se pose la possibilité de produire de nouvelles expérimentations. Ce n'est qu'avec l'arrivée de la réforme amorcée par la Ville-centre qu'on réalise, tardivement, que le vrai marasme institutionnel semble bien plus se retrouver du côté de cette dernière, alors que la RUI Hochelaga avait amorcé d'importantes transformations qui allaient peut-être donner lieu à d'autres transformations.

Avec tout ce qui vient d'être présenté, j'estime qu'il est possible de croiser le modèle de Jean-François Côté (2015a) et celui que j'ai schématisé à partir des quatre figures de l'action chez Goffman. Il s'agirait alors de rattacher le modèle macrosociologique de la transformation de la société et des individus qui la composent, celui de Jean-François Côté donc, au modèle microsociologique goffmanien qui montre l'interrelation entre les compétences dramaturgiques, celles des rituels d'interaction, des opérations de cadrage et des actions stratégiques. L'idée étant que pour amorcer des transformations au sein de la société, il faut que les individus qui les amorcent aient intériorisé ces compétences, et les fassent intervenir dans des circonstances précises (Salet, 2018). Un tel schéma (Fig. 31) vise pour l'heure à envisager la transformation de la société par l'effet que produisent les individus, qui eux-mêmes sont appelés à intérioriser des capacités pour agir sur celle-ci.

Fig. 31 : Croisement des schémas meadien et goffmanien
Schéma réalisé par l'auteur, au croisement de celui de Côté (2015a).

Ces capacités, si on veut les définir un peu plus, concernent les compétences à entrer dans une situation afin d'agir sur celle-ci. Ce modèle hybride, appliqué aux dispositifs de concertation de quartier tels que celui de la RUI Hochelaga, permet de re-problématiser la planification du quartier Hochelaga à partir d'une de ses instances de concertation. L'idée que celles-ci ont un impact concret sur la société dans laquelle elles s'implantent revêt une grande importance dans de telles démarches.

Ce modèle, en ce sens, a pour volonté de poser rapidement les questions de la transformation, et vise donc à permettre aux personnes qui en font l'usage de faire des découvertes. Ce modèle, en ce sens, est pourvu d'une valeur heuristique qui vise à demeurer attentif aux façons dont les acteurs entrent en scène, comment ils manient des impressions, re-cadrent les situations, manient les règles rituelles parfois de façons stratégiques, en jouant de coopération et en jouant sur les règles du jeu. Enfin, il appelle à un travail visant à une plus grande sophistication.

Comme je l'ai montré, le dispositif de la RUI Hochelaga offre à voir des situations à travers lesquelles se déploient et s'accomplissent les structures (Barthes et *al.*, 2013 : 178) en plus des actes de parole qui ont un potentiel de transformation des situations. Je laissais entendre en début de thèse, de manière provisoire, que le couplage flou dont parle Goffman (1988) entre l' « ordre structural » et l' « ordre de l'interaction » pourrait prendre forme dans la façon dont les acteurs font intervenir différentes formes *d'agir* à partir des quatre figures identifiées. Je pense que leur articulation avec le modèle de Côté permet plus précisément d'adresser cette intrigue théorique et de la réinscrire dans l'hybridation que je propose ci-haut (Fig. 31)

CONCLUSION

Cette thèse s'est intéressée aux contraintes, mais aussi aux épreuves reliées à la prise de parole en public lors des rencontres de la RUI Hochelaga. Elle a montré combien les épreuves de la prise de parole sont nombreuses et tracent plus clairement la ligne entre ce qui est accepté et valorisé, et ce qui est répudié et évité. Ces prises de parole sont dans ce contexte éprouvantes pour les personnes qui doivent notamment défendre des enjeux, qu'elles proviennent de l'intérieur ou de l'extérieur du dispositif de concertation. Les contraintes interactionnelles contribuent à rendre périlleuse toute prise de parole, ne sachant jamais à quel point la situation peut être mise à mal si par exemple, les compétences de la participation ne sont pas bien maîtrisées. Ces compétences, on l'a vu, peuvent appartenir à quatre grandes catégories que je rattache aux quatre figures de l'action chez Goffman.

Ces quatre figures sont apparues beaucoup plus clairement suite au travail de délinéation qu'a effectué Céfaï (2007). J'ai d'ailleurs tenté de pousser plus loin cette contribution conceptuelle, voire typologique, en lui faisant prendre une voie méthodologique. Le guide d'observation[113] inspiré des quatre figures a permis de préciser l'observation ethnographique durant les rencontres de la RUI Hochelaga. À la fois flexible et rigide, ce guide permet d'attirer l'attention sur des mécanismes interactionnels maintenant (re)connus par les contributions des auteurs qui s'y sont penchés plus sérieusement.

Flexible d'abord, car il n'agit pas comme une recette, il y a toujours des impondérables. Il permet surtout d'attirer l'attention sur des éléments précis qui se jouent dans les interactions. Rigide ensuite, car il y a quand même toujours un souci de consolider les éléments qui participent d'une scène autour de dimensions et d'indicateurs. C'est pourquoi, comme je le soulignais au chapitre 4 à la suite de Blumer, les concepts qu'il désigne comme étant « définitifs » oriente précisément l'observation sur des objets précis. À la suite de Blumer, j'ai tenté de pousser cette idée en repérant à l'aide du travail de Céfaï (*ibid.*) les dimensions et les indicateurs permettant d'affiner la lecture des données.

[113] Voir Fig. 2 et 5.

Cette thèse s'est aussi intéressée à la possibilité que les contraintes de prise de parole contribuent à la transformation des situations. Je me suis inspiré du travail de Desbiens (2017) avec qui je partage cette idée que l'œuvre de Goffman peut être relue dans la perspective de la rhétorique et de la transformation des situations par les efforts qu'y déploient les acteurs pour en modifier le cours. À mon sens, ces épreuves de performance, ou plutôt ces *épreuves performatives*, permettent d'envisager que les situations ne sont pas figées et qu'elles peuvent changer en la (dé)faveur de certaines personnes, ou certains groupes, plutôt que d'autres. Plus important encore, les dispositifs de concertation de quartier, tel que celui de la RUI Hochelaga, produisent le cadre pour que se jouent ces transformations.

J'annonçais en début de thèse que trois questions allaient guider l'enquête. Je reviens maintenant plus concrètement sur celles-ci; j'aborderai plus loin les contributions de la thèse vis-à-vis la nature des problèmes qui ont été soulevés.

1. La première question visait à identifier de *quelles façons l'espace de concertation de la RUI Hochelaga se montre hospitalier et inclusif - ou non - à l'égard de ses participants et de leur style de prise de parole.*

Pour répondre à cette question, il faut revenir au texte de Berger et Charles (2014) qui discutent avec rigueur la question de l'(in)hospitalité des dispositifs de concertation, en séparant clairement grâce à la notion de *seuil*, l'extérieur de l'intérieur de la communauté politique. Les données collectées durant l'enquête, en plus de ce que Berger et Charles proposent, montrent clairement que le dispositif de concertation de la RUI Hochelaga ne s'est pas montré particulièrement hospitalier et inclusif vis-à-vis les participants qui ont émis des critiques par rapport aux volontés derrière la revitalisation. Je les ai énumérées de long en large. On a bien vu toutefois que ce qui semblait être la source du problème de la participation chez ces participants, ce n'était pas tant les critiques qu'ils formulaient ou les tabous qu'ils soulevaient - bien qu'ils existaient et existent encore parmi la concertation - que la façon dont ils interpellaient les autres participants. On a bien compris, en ce sens, que la RUI Hochelaga agit de manière inhospitalière vis-à-vis les crises et les offenses, qu'elle n'en tolère pas la présence et encore moins leur multiplication.

Comme le montre le schéma microsociologique de la participation (Fig. 32), l'espace de concertation de la RUI Hochelaga entraîne avec lui un certain nombre d'exigences en matière de participation. Ces exigences de la participation peuvent être conçues comme les règles à prendre part, les normes et les habitudes de la concertation auxquelles les personnes qui participent sont tenues de s'ajuster ou à tout le moins de faire les apprentissages nécessaires en vue d'éventuels ajustements. Il en appelle en ce sens de leur conformisme vis-à-vis ces règles, ou encore de leur réaction par rapport à celles-ci. Ces réactions, comme nous l'avons vu, peuvent être de l'ordre du désir de faire en sorte que les choses changent, que par exemple s'élargisse la participation au-delà de la zone RUI, ou encore que soit amendé le cadre de gouvernance ou que les préoccupations rejoignent les dimensions sociales de la planification urbaine du quartier.

Fig. 32 : Échelle micro

Schéma réalisé par l'auteur, inspiré de Côté (2015a) - La participation au sein de l'espace de concertation de la RUI Hochelaga

On comprend mieux finalement que le dispositif de la RUI Hochelaga, à l'instar de bien d'autres dispositifs (Berger, 2019), a tendance à se protéger des menaces extérieures et veille à sa (re)production . Il ne faut donc pas perdre de vue que les dispositifs voient à leur maintien, aux façons dont ils peuvent se protéger et se prémunir des formes de ravages qui pourraient mettre en péril leurs possibilités d'advenue, de maintien et de reproduction[114].

Il est en ce sens beaucoup plus engagé à maintenir en place une machine bien huilée que d'y laisser la porte ouverte à des personnes qui s'en font les critiques, qui sont davantage vues comme des « grains de sable qui risquent de bloquer la machine » (Joseph, 2004). Les consensus obtenus se sont montrés en ce sens comme de véritables remparts pour que le dispositif de concertation trouve la protection nécessaire contre les remises en question. Ils permettent d'avancer et de parer les discussions gênantes et les « hors-propos ».

Et c'en est à se demander pourquoi est-ce si désastreux que les participants s'emportent et profanent à l'occasion les rencontres de la RUI Hochelaga. La réponse la plus probable serait qu'il serait drôlement difficile de rejoindre une communauté de partenaires qui se montrent constamment indélicats les uns envers les autres. Ce n'est pas pour rien d'ailleurs que les partenaires proches de la militante anti-gentrification vont clairement lui rappeler qu'il est inutile de « créer des malaises pour créer des malaises ». En ce sens, le dispositif n'a d'autres choix que de se prémunir et prévenir les incidents. L'un des partenaires rappelait à cet égard que la RUI Hochelaga ne peut pas accepter que les partenaires se parlent sur un ton offensant, qu'elle ne peut pas accepter des discours destructeurs « (…) parce qu'un discours comme celui-là, si on l'accepte, ça veut dire que peu importe ce qu'on fera, ce sera toujours pour gentrifier le quartier »[115]. Il semble qu'accepter des inconduites interactionnelles qui viendraient mettre à mal toute possibilité de réception, c'est un peu ne pas se soucier des exigences rituelles et en quelque sorte nier les règles d'une hospitalité instaurée par les manières que se donne le groupe pour recevoir.

---

[114] On le voit bien dans la façon dont les acteurs tiennent à rapporter de manière plus neutre, et non oppositionnelle, le contenu de la rencontre du 8 février 2018, afin de ne pas « braquer, de ne pas démobiliser les autres partenaires ». (Section 7.1).

[115] La section 7.1 est particulièrement éloquente dans la façon dont les membres du CoCo identifie le « choc de culture » entre ce que préconise la RUI Hochelaga en terme de délibération par rapport à la façon dont les militants ont rejoint la rencontre du 8 février 2018.

Discutée toutefois du point de vue des *épreuves de réception*, cette question devrait nous permettre d'aller plus loin et d'envisager la réciprocité entre les participants qui viennent et ceux qui reçoivent. Ce faisant, il serait davantage question de voir comment les rapprochements s'effectuent graduellement entre ceux qui viennent et ceux qui reçoivent. Les opportunités de rapprochement ont été nombreuses, comme les points de tension, créant ainsi un balais de rapprochements et d'éloignements, tout en provoquant des chocs de part et d'autre, contribuant à la transformation des participants (et la constitution de leur Soi).

Si dans un premier temps le dispositif de concertation de la RUI Hochelaga tolérait mal les prises de parole plus critiques, il s'est en revanche ouvert graduellement par des effets de persuasion non seulement lors des rencontres du CLR et des demandes répétées de plusieurs de leurs membres, mais aussi lors des rencontres du CoCo durant lesquelles un véritable exercice de conscience et de réflexion a été mené. On ne peut *a contrario* nier l'importance d'un espace de réflexion où de nouvelles questions font leur apparition. Il en va sur le plan pratique de rejoindre les enjeux de l'inclusion démocratique, de l'expression de la pluralité des voix et de l'engagement politique des partenaires.

2. Alors que ce jeu de rapprochement/éloignement produit des changements, *quelles sont alors les transformations qui ressortent des interactions entre les partenaires de la démarche ?*

Forcément, après avoir compris que le dispositif de la RUI Hochelaga ne leur était pas particulièrement hospitalier, les groupes qui font pression sur la concertation et ses membres ont tenté de produire des transformations qu'on peut traduire par des prises de conscience. Parvenir à faire comprendre que la revitalisation urbaine intégrée demande plus qu'une réflexion sur l'urbanisme et le développement économique permet de réaffirmer l'importance d'avoir autour de la table une diversité d'acteurs, dont les porteurs des enjeux sociaux du quartier.

Avec la complexité des enjeux, on se rend bien compte que les interactions produisent aussi des réflexions de part et d'autre chez les partenaires de la RUI Hochelaga : « C'est qu'avec la RUI, on est beaucoup là-dedans, on est au croisement de nombreux enjeux… (…) pis Sainte-Catherine, les enjeux d'aménagement, de règlementation, d'occupation du territoire [sont] tous là, c'est un

« *full package* urbain » (Extrait d'entrevue - AH#1). Cet enjeu nous rappelle que la RUI Hochelaga en tant qu'organisation et dispositif de concertation doit également s'ajuster aux autres organisations du quartier Hochelaga et aux citoyens qui y participent, tout comme elle doit mener ses actions en fonction des règlements propres au quartier Hochelaga en matière d'urbanisme, de zonage, etc. On comprend ainsi que la RUI Hochelaga, dans le paysage du quartier Hochelaga, mais aussi en tant qu'entité au sein d'un écosystème organisationnel (Fig. 33), contribue à la transformation du quartier Hochelaga par les actions qu'elle mène, actions qui doivent trouver un équilibre par le double jeu d'ajustement et de réaction aux autres organisations qui mènent elles-mêmes des actions dans le quartier et qui contribuent à son évolution et sa transformation.

Fig. 33 : Échelle méso

Schéma réalisé par l'auteur, inspiré de Côté (2015a) - La RUI Hochelaga dans le paysage organisationnel du quartier

Ce croisement des enjeux et des expertises qui sont appelées à y répondre rappelle qu'on ne peut visiblement pas retourner aux méthodes qualifiées de « silo », qu'il faut alors les questionner par la voie de l'intersectorialité, sur les thèmes nécessairement de l'hospitalité, de la participation et de la réception/recevabilité de l'autre. On doit alors se doter d'outils pour apprécier ces thèmes et leur impact sur le plan des analyses, mais aussi sur le plan de la possibilité de faire des expérimentations et de développer les méthodes de la participation.

On a déjà vu comment les interactions entre les partenaires entraînent des apprentissages mutuels et une compréhension des enjeux que défend chacun d'eux. Ils font l'apprentissage mutuel des styles de prise de parole qui peuvent largement changer d'un participant à un autre. Alors que certains demeurent plutôt passifs durant les rencontres, d'autres vont plutôt s'exprimer avec véhémence et appétit pour les débats.

Le rapprochement/éloignement dont il est question peut alors être conçu dans ce que Berger (2018) propose, à savoir que les épreuves de réception permettent de discuter des « chocs » et de leur « encaissement » (Stavo-Debauge, 2017). Et pour y voir plus clair, il faut penser les transformations réciproques dans la production de débordements, ce qui implique que participer, c'est rejoindre, se mêler *à* et *de*, défaire, puis refaire. Et évidemment, cette séquence suggère la conjecture qu'une fois refaites, les choses en place se verront défaites par celles et ceux qui se mêleront *à* et *de*, après avoir rejoint ce qui avait été refait avant leur arrivée.

3. Enfin, il était question de voir *quelles sont les répercussions qui en découlent sur la participation lors des rencontres de la RUI Hochelaga et sur les processus de concertation à plus long terme ?*

Cette question nous entraîne invariablement vers ce qui s'est finalement passé en terme de transformation des individus qui participent aux activités du dispositif de concertation et la transformation, le cas échéant, de ce dernier. On sait maintenant que les participants ont joué un rôle crucial dans la transformation du dispositif de concertation et que la Ville-centre y a joué un tout autre rôle, celui par exemple d'empêcher et d'étouffer celle-ci avec la réforme qui s'est amorcée pratiquement au même moment.

On peut dire que les partenaires de la démarche auront fait des apprentissages qui les ont menés vers des dynamiques différentes, bien qu'il est difficile d'anticiper quelles en seront les suites puisque le travail de concertation, suite au départ de la personne qui a contribué à la coordination de la RUI Hochelaga. La transition qui s'est alors opérée a freiné le rythme des rencontres pour la simple et bonne raison que la personne qui est venue en remplacement a dû à son tour se familiariser avec les dossiers, mais aussi avec l'architecture de la démarche[116]. On comprend ainsi que le travail de concertation est précaire et fragile, et dépend souvent des personnes qui y participent.

En revanche, on ne peut pas dire que la planification urbaine à Montréal produit et met en place les conditions de sa transformation par le biais des personnes qui interviennent directement sur le terrain. Le cul-de-sac à l'auto-détermination montre à sa façon le décalage entre la démarche de la RUI Hochelaga et celle de la Ville-centre. Les conclusions et les constats qu'on peut tirer de l'analyse du rapport Niska n'ont pas montré une grande influence sur le design du nouveaux programme PAMID, qui aurait normalement pris en compte les questions entourant l'autonomie, la participation citoyenne, le développement social et les communautés. Cette difficulté à produire les arrimages entre les différentes échelles urbaines montre bien le paradoxe d'une autonomie locale qui est constamment vantée dans les documents de présentation de la Ville de Montréal vis-à-vis des démarches se voulant intégrées, locales et favorables à l'autonomie des milieux, des communautés et de leurs acteurs.

On comprend ainsi que la RUI Hochelaga, en tant qu'études de cas, a beaucoup à voir avec une réflexion d'ensemble sur les programmes de planification urbaine à Montréal, voire à l'ensemble du Québec. Comme le montre le schéma ci-dessous (Fig. 34), en s'insérant aux côtés des onze autres démarches de RUI sur le territoire montréalais, la RUI Hochelaga doit suivre l'évolution des autres démarches tout en demeurant attentive aux règles communes à chacune d'entre elles afin de respecter dans une certaine mesure les paramètres qui dictent les modalités d'action sur son territoire d'intervention.

---

[116] Les annonces du confinement de mars 2020 ont par ailleurs freiné les possibilités pour les partenaires de la démarche d'établir des rencontres, sachant qu'une adaptation technologique fut nécessaire.

Fig. 34 : Échelle macro

Schéma réalisé par l'auteur, inspiré de Côté (2015a) - La RUI Hochelaga comme étude de cas et l'évolution des programmes de planification urbaine de la Ville de Montréal

L'échelle macro montre au final comment la réflexion globale de la planification urbaine à Montréal, et plus largement au Québec, suppose de prendre au sérieux la façon dont des démarches à l'échelle du quartier comme c'est le cas avec les démarches RUI agissent sur leur territoire, mais aussi comment elles interagissent entre elles, chacune à leur façon. On ne peut plus en ce sens les traiter comme des démarches uniques, mais bien comme des démarches en synergie, à la façon dont les quartiers sont eux-mêmes en synergie les uns les autres.

Fig. 35 : Jeu d'échelle - micro-méso-macro

Schéma réalisé par l'auteur. Synergie entre les échelles micro-méso-macro comme outils pour penser la configuration entre une démarche locale et la planification urbaine globale

La réflexion au niveau des trois échelles et de leur configuration mutuelle constitue une façon de comprendre la problématique qui se pose à la fois pour les démarches locales et pour la Ville-centre dans leur façon de trouver des arrimages pour s'influencer mutuellement. L'idée consiste pour la Ville-centre à s'inspirer de ses douze démarches de RUI pour produire les conditions de la planification urbaine à l'échelle des quartiers, tout en fournissant les repères à ces dernières pour agir dans un horizon leur permettant une évolution cohérente dans le temps, dans la perspective d'une continuité harmonisée aux réalités locales et non pas dans la perspective de rupture. En faisant table rase, la Ville-centre ne s'inscrit pas dans une telle logique puisqu'elle ne se dote pas des moyens de réfléchir dans les termes d'une évolution et d'une transformation continue, mais bien dans les termes de la mise à l'arrêt, de la rupture et de la discontinuité. Le schéma ci-haut (Fig. 35) propose la mise en commun des trois échelles dans une logique évolutionniste et de continuité, en présentant les échelles macro-méso-micro comme un tout dans lequel les trois échelles se renvoient les unes aux autres.

Contributions de la thèse

J'ai voulu montrer à travers la thèse que l'échelle locale, celle des quartiers, doit être incluse de même que les communautés dans la transformation des modes de réflexion entourant la planification urbaine. Les réponses apportées aux questions de recherche permettent par ailleurs de re-situer les problèmes centraux de la thèse.

À la suite de l'enquête, j'estime que celle-ci a permis de porter une attention à des problèmes de nature théorique, méthodologique et pratique. La thèse contribue en ce sens aux travaux en études urbaines, mais aussi à une épistémologie de la démocratie participative en illustrant, à la suite de Berger et ses collègues, les épreuves de celle-ci, mais aussi à une théorie de la transformation des quartiers centraux par le biais du dispositif de concertation de quartier. À la lecture des travaux de Berger auxquels j'ai accordé une grande importance dans cette thèse, j'estime que celle-ci, à travers ses exemples empiriques, fournit des illustrations et des exemples supplémentaires aux efforts de théorisation de Berger.

On peut dire que le rattachement de l'approche microsociologique à une théorie générale de la société chez Mead permet d'élargir le spectre de la contribution théorique de la thèse. On parvient ainsi à rattacher l'analyse microsociologique aux dialectiques qui envisagent la transformation sociétale par le biais des individus qui y participent et par le biais des institutions qui en produisent les structures, comme c'est en quelque sorte le cas avec le dispositif de la RUI Hochelaga.

Pour restreindre les sauts théoriques, il faut mettre en place les conditions pour s'approcher le plus près possible de ce que font concrètement les individus, ce qui suggère une contribution méthodologique de la thèse. Raconter cette histoire de la RUI Hochelaga à partir du dynamisme des acteurs sur le terrain qui tentent de maintenir l'équilibre au sein de la concertation, tout en produisant l'ouverture nécessaire pour amorcer des transformations, permet de réfléchir en des termes qualitatifs afin d'apprécier le travail de concertation et ses retombées. Il s'agirait alors de de prendre appui sur cette thèse afin d'y dévoiler des apports pratiques plus concrets, dont je vais tenter d'en dégager quelques exemples.

Il va sans dire que de manière plus générale, cette thèse apporte une contribution dans le champ des études urbaines par les approches qu'elle tente de croiser, à savoir la microsociologie et le pragmatisme. En déployant ces deux approches, voire perspectives, l'enquête ouvre à des questionnements qu'on retrouve assez peu dans le champ des études urbaines québécoises. Les points d'appui qu'elles apportent permettent d'apprécier les situations, leur enchaînement et les variations qu'elles produisent à travers le temps et les effets qu'elles déploient plus largement. En ce sens, les interactions situées des partenaires de la RUI Hochelaga s'appuient sur ce qui se passe à l'extérieur du dispositif, en terme de problèmes publics qui sont discutés à l'intérieur du dispositif. Ces interactions sont dynamiques et produisent des variations dans le temps, elles-mêmes porteuses de sens et de transformations pour la concertation, mais aussi pour le quartier Hochelaga. Ce qui se passe en-dedans a donc une incidence en dehors, et vice versa.

Il apparaît important dans ces termes de rappeler que cette thèse contribue aux travaux en études urbaines au Québec dans la façon dont elle poursuit l'introduction de ces réflexions, encore timides dans un champ de recherche somme toute assez récent. Les études urbaines telles qu'on les connaît au Québec n'ont pas recours de manière régulière à ces approches et perspectives pour produire leurs analyses. Les raisons sont nombreuses, à commencer par le manque de soi-disant preuves qu'amènent les analyses qui découlent d'approches microsociologiques, alors que les études urbaines sont en partie composées d'analyses positivistes et quantitatives. Pour ce qui est de leur représentation qualitative, elle est en grande partie influencée par son caractère pluridisciplinaire, avec une composition de chercheurs en géographie, en sciences politiques, en anthropologie, en sociologie, voire même en génie, urbanisme, architecture et design. Son caractère pluridisciplinaire se trouve en ce sens être une force pour la discipline, bien qu'elle n'échappe pas aux limites de sa pluridisciplinarité qui en restreignent en quelque sorte les consolidations théoriques.

1) Apports théoriques

Les travaux en études urbaines tels qu'on les connait au Québec parviennent encore difficilement à s'attacher aux approches microsociologiques, et à leur vouer une réelle crédibilité et encore plus

à produire des enchaînements entre des scènes et des situations pour en produire un sens plus large que « la situation pour elle-même ». Ce problème auquel j'ai voulu m'attaquer indirectement est le plus souvent entaché par certains préjugés qui demeurent dans la difficulté à produire une montée en généralité à partir de scènes parfois éparpillées, qui trainent avec elles la réputation de n'offrir du sens que pour elles-mêmes. Le recours à une sociologie d'inspiration goffmanienne redouble cette contrainte par le supposé « mal de cœur » (Desbiens, 2017) qu'elle pourrait donner aux lecteurs qui n'y verraient que des changements continuels de perspective auxquels pourraient s'ajouter des incohérences et des relâchements méthodologiques (*ibid*.).

D'autres diront que la difficulté à comprendre l'échafaudage conceptuel de l'œuvre du sociologue canadien (Bonicco-Donato, 2014) participe de l'absence d'une tradition conceptuelle autour de celle-ci (Desbiens, 2017) autrement que la proverbiale métaphore théâtrale. Or, ce point de vue que je ne partage pas entièrement, peut trouver en partie une réponse dans l'élaboration d'un guide d'observation dont j'ai voulu esquisser de premières avenues. Il revient aux lecteurs de juger de sa pertinence. Toutefois, celui-ci a accompagné mes observations afin d'organiser un peu plus rapidement la prise de note lors des rencontres. Comme l'ont montré notamment Winkin (1988), Joseph (1998) et Céfaï (2007), les concepts goffmaniens résonnent entre eux et ouvrent à des analyses attentives aux détails.

Cette thèse contribue à une théorie politique de la participation (Berger, 2018 : 20) en puisant dans des sources théoriques différentes, mais complémentaires au travail qu'a effectué Mathieu Berger. J'estime en ce sens que la contribution de Jean-François Côté, par sa relecture de la philosophie du pragmatisme de Mead, et plus précisément de son concept de *Société*, intervient ici de manière stimulante pour penser non pas l'évolution et la transformation de la société à travers ses individus et ses institutions - ce qui est le propos de Mead - mais plutôt pour concevoir cette même dialectique au sein même des dispositifs de concertation de quartier, et donc à une échelle micro-locale.

Tandis qu'ils sont plus présents et discutés en sociologie, les points d'appui qu'offre la microsociologie, dans l'analyse qu'elle propose, permettent de saisir toute la vulnérabilité des

situations. Couplée avec la perspective meadienne, c'est tout un changement d'échelle qui est opéré, ce qui permet de sortir de l'analyse des situations et de voir comment se joue le changement plus largement. Comme j'ai voulu le montrer, ce couplage ne vient pas pour autant effacer ou mettre à l'arrière-plan la perspective goffmanienne, ni celle de commentateurs qui tentent de la pousser plus loin.

En admettant que les situations et leurs issues peuvent être à la (dé)faveur de certains acteurs plus que d'autres, on comprend mieux quels sont les rapports de pouvoir, mais aussi comment, à certains moments, peut se jouer la subversion des hiérarchies. Tout le travail qui est accompli pour produire les débordements nécessaires à la transformation nous rappelle combien l'engagement politique a beaucoup à voir avec les intérêts que défendent les acteurs sur le terrain, mais aussi leur enthousiasme ou leur indignation devant les situations qui se présentent à eux.

Enfin, j'insisterai sur la pensée meadienne et la place qu'elle trouve parmi les débats en études urbaines sur la transformation des villes et des individus qui les habitent, ou qui sont de passage. La pensée meadienne trouve aussi une place dans l'analyse des jeux d'échelle, notamment dans la façon dont s'imbriquent sa théorie de l'individu et de la société comme j'ai voulu le montrer à partir des résultats de l'enquête.

2) Apports méthodologiques

Les indicateurs, qui permettent de monter en généralité vers les dimensions puis les concepts, visent essentiellement à faire tenir ensemble l'empirie et l'abstraction, ce qui suggère une contribution méthodologique de la thèse.

Cette thèse propose des apports au niveau des outils d'observation et d'accompagnement des situations. Le guide d'observation m'apparaît de plus en plus comme un outils flexible, qui ne doit pas être fixe et figé, ni strictement réservé à l'observation comme telle. Il permet d'attirer l'attention sur des qualités d'interactants, des compétences d'interactions, en tentant par le fait même de les démêler grâce aux dimensions et indicateurs. Il met en « surbrillance », à la manière

d'un texte dirait Pierre Legendre[117] (2001), des éléments qui devraient retenir notre attention. On peut en ce sens envisager la communication comme la mise en relation avec l'objet, mais bien plus encore, comme un *langage* permettant à l'homme d'être en relation avec la matérialité du monde (*ibid*.).

Ce faisant, la méthode tente de s'arrimer aux avertissements de Céfaï, afin que les analyses puissent « décrire le travail de coordination qui assemble des personnes, des objets et leurs environnements, qui les organise dans des configurations d'échange, de pouvoir et de droit, qui met en forme, en scène et en sens des « collectifs » et qui spécifie les régimes d'engagement des « individus » qui les composent » (Céfaï, 2007 : 701).

En mettant l'accent sur le travail de la concertation, tout en ne perdant pas de vue les enjeux du quartier Hochelaga et de sa communauté, mais aussi sur les lignes directrices du programme RUI et les réflexions entourant sa transformation pour devenir le PAMID, j'ai voulu répondre à l'exigence que pose Céfaï : « (…) en « localisant le global » et en « redistribuant le local », en « reconnectant les sites » et en « réassemblant le social », elle montre comment une « action » se fait et comment elle se fait « collective » (*ibid*.).

L'usage de ces différents procédés s'est avéré au départ plus tremblotant et parfois périlleux; j'ai toutefois appris à apprécier les repères de ce guide et la flexibilité qu'il apportait pour comprendre des situations. Il ne s'agit pas d'une recette à appliquer telle quelle. J'ai appris qu'il vaut mieux prendre beaucoup de notes lors des séances d'observation à l'aide du guide, puis de réfléchir à ces données d'observation en les classant parmi les autres. C'est pour cela qu'un tel guide peut être caractérisé de flexible, tout dépendant de la rigueur qui sera apportée au travail d'analyse qui suit.

Évidemment, ce guide d'observation est perfectible et pourrait être élargi à d'autres dimensions et indicateurs à partir des concepts goffmaniens. Sur ce plan, je suis demeuré assez conservateur en suivant de près Céfaï, Joseph et Winkin. Il demeure qu'un tel guide d'observation à partir des

[117] Legendre arrive en fin de course, mais sa réflexion permet de tisser toujours un peu plus ce lien entre la communication, mais aussi les médiations permises par le langage. Il s'agit pour Legendre des points de contact avec la *choséité*,. Il insiste comme il le dit sur le « principe institutionnel en tant qu'effet premier du langage » (Legendre, 2001).

quatre figures de l'acteur goffmanien permet de contribuer aux outils et techniques d'observation en études urbaines; il pourrait d'ailleurs être transposé à d'autres objets de recherche et faire l'objet d'ajustements.

3) Apports pratiques

Alors que la stratégie RUI s'était attardée à conjuguer les dimensions aménagiste, sociale et économique, force est d'admettre que c'est la dimension sociale qui a été le parent pauvre dans les façons de produire les mesures de son développement et de son efficacité. Il s'agit surtout là d'un problème de nature pratique qui a beaucoup à voir avec le peu de prise qu'ont les décideurs publics et leurs équipes sur l'évaluation du développement social à l'échelle des quartiers. Et sans les arguments scientifiques, il leur devient difficile de prendre des décisions adaptées aux besoins des communautés. Il est effectivement difficile de montrer concrètement quels sont les effets de la revitalisation au niveau des dimensions sociales[118].

J'ai tenté de produire des analyses utiles aux partenaires de la RUI Hochelaga; la rétribution des résultats a permis aux membres du CoCo de mieux comprendre les défis auxquels ils ont affaire, en plus de soulever des interrogations sur les enjeux de gouvernance et les volontés des autres partenaires du CLR. La dernière présentation des résultats, en date du 10 février 2020, a permis de revenir sur chacune des quatre périodes de la RUI Hochelaga (Naissances, Crises, Transformations et Réformes) afin d'en valider la teneur auprès des partenaires du CoCo. Elle a également permis d'expliquer avec plus de détails sur la transformation du dispositif par le jeu des acteurs et les compromis qui ont été établis au fil de l'évolution des situations. Chacune des périodes a été discutées afin que les partenaires puissent avoir une idée des détails qui ponctuent la ligne du temps, qu'ils puissent voir où se trouvent précisément les changements importants, notamment dans les discours, dans l'apparition des critiques aux comptes rendus des rencontres, qui indiquaient par exemple qu'un retour en arrière devenait impossible.

[118] Comme le rappelle un partenaire, les petites actions en dehors de la transformation des espaces publics n'ont pas été remarquées dans le quartier. Pourtant elles existent bel et bien (section 7.4).

Cette méthode a permis de rappeler des moments de l'histoire de la RUI Hochelaga aux partenaires qui y sont depuis les débuts; elle a permis de brosser un portrait plus général pour ceux qui s'y sont ajoutés en cours de route. En ce sens, la thèse contribue à consolider l'histoire de la revitalisation urbaine du quartier Hochelaga, en plus de soutenir les partenaires qui voudront s'y référer pour comprendre la période RUI par rapport à celle du PAMID.

Si de nombreux travaux ont montré la portée des Tables de quartier dans l'organisation des rapports des communautés à leur milieux de vie et leur territoire, peu se penchent sur les conditions d'une démocratie locale qui irait dans le sens de l'indétermination et l'exigence de faire entendre les voix dans la possibilité qu'elles structurent une volonté d'expérimentation (Côté, 2015b). En ce sens, cette thèse se veut un exemple concret des possibilités d'expérimentation de la planification urbaine sur les plans démocratique et participatif.

Cette thèse contribue ainsi à en montrer tout le travail et les questionnements que cela suppose chez les partenaires de la RUI Hochelaga. Elle montre ainsi que l'expérimentation peut donner lieu au développement de solidarités et à l'ouverture du dispositif vis-à-vis ses principales critiques. Ce faisant, la difficulté à définir des indicateurs pourrait être justement réfléchie à partir de ce qui s'est produit au sein de la RUI Hochelaga.

À mon avis, « mesurer » le dynamisme de la démarche d'un point de vue social et sociologique, c'est porter une attention à ses advenues en terme de démocratie, d'organisation de sa transformation et de projection vers une plus grande ouverture et une plus grande hospitalité pour les voix critiques.

Il faudrait, en ce sens, développer comme l'indique Berger,

> « une méthodologie d'évaluation complémentaire d'ordre qualitatif, phénoménologique (sensible aux situations urbaines telles qu'on en fait l'expérience dans leur globalité). (…) C'est à partir d'un argument faisant valoir leur caractère « intégré » et l'impossibilité d'apprécier leurs effets d'ensemble à partir d'évaluations strictement quantitatives, que les CQ

> [Contrats de Quartier] ont eu une certaine tendance à se soustraire à la critique et à entretenir leur réputation de « succès », de « bonne pratique » internationalement reconnue » (Berger, 2019 : 204).

On peut poser un constat similaire à celui de Berger, à savoir qu'il est effectivement question de ce problème partagé par les démarches locales et les décideurs publics, que j'ai pu observer dans leurs désirs respectifs de se soustraire à la critique. On peut alors penser que la Ville de Montréal demeure encore somme toute assez timide dans ses initiatives de délocalisation de ses interventions, en étant encore peu attentive aux détails des préoccupations qui émanent des communautés locales. C'est ainsi qu'un des partenaires fait le constat que les chiffres, les statistiques et les portraits de quartier permettent de montrer, suite à la revitalisation, comment une approche RUI « stimule » la vitalité d'un territoire en manque de vigueur[119]. Il demeure tout de même comme l'ont indiqué Mercier et Bourque (2012) que les démarches doivent se doter « d'un cadre méthodologique rigoureux[120] » auquel cette thèse tente d'apporter des exemples en s'attachant au contenu du développement local du quartier Hochelaga, ses représentations, ses secteurs d'activités, bref son histoire particulière (Fontan, Hamel, Morin et Shragge, 2006).

Même si toutes sortes d'initiatives font leur apparition ces dernières années avec notamment une stimulation pour la participation citoyenne à l'ensemble du Québec, ou encore les pratiques de l'urbanisme tactique et les budgets participatifs, le contrôle par les financements et les paramètres d'action souvent étroits demeure fortement présents, et le PAMID n'est qu'un exemple qui illustre cet enjeu.

Je constate à l'issue de la thèse que plusieurs constats sont similaires à ceux que fait Mathieu Berger dans son récent ouvrage *Le temps d'une politique* (2019), qui fait naître des questionnements qui se croisent sur les enjeux de la planification urbaine et la mise en place de dispositifs à l'échelle des quartiers.

---

[119] Voir au début du chapitre 7.

[120] Cet extrait provient du rapport d'évaluation Niska (voir section 8.3).

S’il y a bien des comparaisons à faire, la première inviterait à souligner qu’un certain retard peut être observé au Québec, et plus précisément à Montréal où la revitalisation urbaine semble avoir délaissé les dimensions sociales pour se préoccuper plutôt de l’aménagement des espaces publics. On constate que la difficulté à développer une méthode d’analyse qualitative, qui apparaît de plus en plus nécessaire, devrait faire l’objet d’une réflexion beaucoup plus spécifique. Ce faisant, les travaux de recherche qui suivront devraient à mon sens prendre en considération la tendance québécoise des dernières années à re-centraliser ses grandes institutions. Le secteur de la santé en est un exemple avec sa réforme de 2015.

Limites de la thèse et de l’enquête

Forcément, cette thèse répond à des besoins de nouvelles connaissances dans le champ des études urbaines telles qu’elles se sont unifiées au Québec autour des questions de participation et de démocratie à l’échelle des quartiers. Elle connaît toutefois plusieurs limites que j’ai tenté de cerner afin que d’autres, s’il s’y intéressent, puissent les dépasser.

À toutes fins pratiques, cette thèse s’est intéressée à une démarche de revitalisation dont l’architecture est déjà désuète. En ce sens, les lecteurs doivent composer avec une définition de l’intersectorialité qui n’est pas la même de la RUI au PAMID. Le caractère intégré des démarches RUI entendait la triangulation des expertises à la fois aménagiste, sociale et économique. Avec le PAMID, il est plutôt question de l’intersectorialité par l’ « inclusion » et la « durabilité » (PAMInclusif et Durable) que la Ville-centre veut mettre en place au sein des futures démarches. Une enquête qui prendrait appui sur la mienne, chercherait en ce sens à être plus exigeante sur les définitions qu’en donne la Ville-centre, et veillerait donc à recueillir les explications qu'elle en donne. Pour l’heure, et devant l’absence de définition, on peut présumer qu’il s’agit de « *buzzwords* » qui devront gagner en signification lorsque les premières démarches PAMID seront implantées. Et de ce point de vue, on peut faire l’hypothèse que l’architecture du PAMID ne semble pas vouloir s’imposer à la faveur de l’inclusion et de la durabilité puisqu’elle force artificiellement des relations contractualisées entre les Tables de quartier et les Arrondissements.

J'ai indiqué à quelques endroits dans la thèse que la RUI Hochelaga constitue un espace de concertation parmi d'autres dans le quartier. Elle est certes centrale et réunit des acteurs incontournables du quartier. Mais elle reste tout de même une instance parmi d'autres, qui entretien certains points de vue et thématiques plutôt que d'autres devant les problèmes publics du quartier. C'est donc dire que des thèmes de discussion tels que la revitalisation et la gentrification ont des chances d'être discutés de manière tout à fait différente d'une instance à l'autre. Puisque les situations évoluent et suivent leur cours en-dehors et au-delà de ce qui est rapporté dans la thèse, il m'apparaît pertinent de poursuivre l'enquête en multipliant les sites d'observation afin de recomposer la mosaïque des points de vue.

Une enquête qui voudrait élargir la compréhension *des* concertations dans le quartier Hochelaga devrait être attentive à d'autres instances, à s'attacher à d'autres perspectives et d'autres échelles. Elle en serait capable sans pour autant négliger l'approche microsociologique. Une telle enquête demanderait toutefois un effort d'engagement substantiel et profiterait dans ce contexte de ne pas être réalisée par un seul chercheur, mais bien par une équipe dont les membres partageraient un certain nombre de sensibilités par rapport aux objets qu'elle propose.

Les personnes qui auront lu cette thèse pourront me reprocher d'avoir une sensibilité peut-être trop grande à la théorie; elles n'ont pas tout-à-fait tort. Comprenez qu'une lecture plus resserrée du matériau exige un cadre théorique et des outils conceptuels permettant de s'y retrouver. Ils sont les guides pour constituer et construire cet observable, ces données empiriques. L'idée n'est donc pas de gommer l'enquête empirique par un travail de théorisation, mais bien d'informer celle-ci, à partir de celle-là. C'est pourquoi j'ai tenté de juxtaposer la théorie à la narration qui accompagne l'enquête afin de montrer leur interrelation.

Enfin, on pourrait penser que cette thèse se réjouit peut-être un peu trop vite face aux effets performatifs et aux renversements des hiérarchies, comme si elles étaient toujours possibles et qu'elles constituent *toujours* le but de la participation. J'ai simplement voulu demeurer constamment attentif aux données empiriques en cherchant quand même à orienter mon regard sur ceux-ci, estimant qu'ils avaient une signification importante, non seulement pour l'enquête en

soi, mais aussi pour l'advenir de la communauté d'Hochelaga dans sa conception de sa démocratie, enracinée dans l'histoire de sa communauté. Suivant cette histoire, on s'aperçoit du dynamisme de la communauté d'Hochelaga à travers ses crises, ses transformations et ses réactions vis-à-vis ce qui lui est imposé.

Ouverture

Il est de plus en plus difficile de fermer les yeux et d'ignorer le problème de la communication et des dynamiques de groupe au sein des dispositifs. Mais il semble qu'actuellement, il nous faut poursuivre le travail afin de maintenir la discussion active dans le champ de la planification urbaine et au sein des disciplines telles que les études urbaines. Il devrait, à mon sens, n'y avoir aucune raison pour que cette question soit ignorée dans le cadre des travaux subséquents que produiront les chercheurs et les étudiants en études urbaines. Ainsi, la perspective communicationnelle ne doit pas être abandonnée complètement (Berger, 2018); elle doit toutefois être infléchie selon une perspective beaucoup plus souple et sensible aux acteurs qui y prennent part. Une telle perspective inviterait à prendre en compte dans les analyses les moments d'expression des émotions, les perceptions des participants lorsque que quelque chose cloche, les façons dont ils suscitent l'enthousiasme ou l'indignation par rapport à des objets de la revitalisation. Une telle perspective serait également attentive aux styles de communication et d'expression des participants et inviterait à capter leur singularité autant qu'elle peut le faire vis-à-vis les acteurs qui font preuve de justesse et dont le statut d'expert leur assure pratiquement à tous les coups une écoute attentive (Berger, 2012ab).

* * *

Alors que j'assistais en 2017 pour la seconde fois au séminaire offert par Jean-François Côté intitulé *Méthodologie de l'interprétation sociologique*, dans lequel il est beaucoup question du développement d'outils herméneutiques, la réflexion portait sur la question de la compréhension de la société à travers son évolution et ses transformations. Évidemment, Mead y trouvait une

place centrale dans les réflexions qui étaient proposées et dans la construction de modèle pour capter la transformation sociale et sociétale.

Jean-François Côté m'est revenu à quelques reprises sur une question bien précise : « Et si Mead avait été plus influent à Chicago ? ». Cette question, il y répond[121] en partie dans un article (2015b) publié dans le dossier *Pragmatisme et sciences sociales* de la revue *SociologieS*. Mais qu'en est-il aujourd'hui, dans le contexte actuel, et quels sont ses apports pour les études urbaines telles qu'on les connaît ?

C'est là qu'il est possible d'imaginer un début de réponse. Si la pensée de Mead n'a pas eu une incidence aussi forte auprès des sociologues de Chicago comme le laisse supposer Côté (2015b), elle peut en avoir actuellement parmi les chercheurs en études urbaines, notamment à l'INRS, qui placent l'École de Chicago parmi les classiques. Je pense toutefois que la pensée meadienne et le pragmatisme étasunien plus généralement trouvent une place en études urbaines aux côtés d'autres pensées telles que celle de Lefebvre, mais aussi d'autres auteurs qui s'attachent à décrire la transformation des villes par l'influence de leur habitants, ou qui vont décrire le changement urbain par les luttes et les « révolutions urbaines » (Lefebvre, 1970; Harvey, 2008).

Il en va de même des mouvements urbains porteurs de critiques à la fois sociale, artistique, politique, procédurale et écologique (Castells, 1972). Cette idée rejoint celle développée par Françoise Choay (1965), lorsqu'elle indique que le processus qui mène à l'éclatement des structures anciennes et au passage d'un modèle de ville à un autre, doit s'appuyer sur les jeux d'échelle entre le micro et le macro. Et comme l'affirme l'architecte urbaniste Claire Parin-Sénémaud dans *Déclin et survie des grandes villes américaines*, les « réformes en profondeur des structures institutionnelles et politiques (…) devront en outre s'appuyer sur l'initiative locale et sur des structures de gestion proches du terrain qui soient suffisamment souples et évolutives » (Parin-Sénémaud citée dans Jacobs, 1991[1961] : 7).

---

[121] Il y aurait un passage entre Mead et la sociologie de Chicago par l'influence de Robert E. Park. D'autres raisons s'ajoutent, à savoir que l'ouvrage le plus connu de Mead, *Mind Self and Society,* traduit *L'Esprit, le Soi et la Société* en français par Louis Quéré et Daniel Céfaï, n'est en fait pas écrit de la main de Mead. L'ouvrage posthume préparé par Charles Morris qui rassemble des notes de cours d'étudiant, des extraits de conférences données par Mead, des notes manuscrites rassemblées par la conjointe de Mead et des collègues, contribue toujours à alimenter les sources de débats et de controverse (Huebner, 2015; Côté, 2015ab).

RÉFÉRENCES

Aïach, Pierre et Fassin, Didier. (2004). L'origine et les fondements des inégalités sociales de santé. *La Revue du praticien*, no°54 : 2221-2227.

Alexander, Jeffrey, C. (2017). *The Drama of Social Life.* Malden : Polity Press.

Angotti, Tom. (2007). Advocacy and Community Planning : Past, Present and Future, *Progressive Planning Magazine bac issues,* [En ligne] : http://www.plannersnetwork.org/2007/04/advocacy-and-community-planning-past-present-and-future/

Arborio, Anne-Marie. (2007). L'observation directe en sociologie : quelques réflexions méthodologiques à propos de travaux de recherches sur le terrain hospitalier. *Recherche en soins infirmier, 3*(90) : 26-34.

Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. (2016, octobre). *Dévoilement de la composition du comité organisateur des assises sur la gentrification dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.* En ligne : http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9417,114387648&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27571&ret=/pls/portal/url/page/arrond_mhm_fr/rep_annonces/rep_communiques/coll_communiques

Arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. (2016, octobre). Le comité organisateur des assises sur la gentrification dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve poursuit activement ses travaux. En ligne:http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9417,114387648&_dad=portal&_schema=PORTAL&id=27722&ret=/pls/portal/url/page/arrond_mhm_fr/rep_annonces/rep_communiques/coll_communiques

Ascher, François. (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob.

Ascher, François. (2009). *Organiser la ville hypermoderne*. Marseilles : Parenthèses et Directions.

Aspirault-Massé, Jonathan. (2016, 2 décembre). Deux poids, deux mesures dans Hochelaga. *Le Devoir.* Repéré à : http://www.ledevoir.com/politique/montreal/486186/deux-poids-deux-mesures-dans-hochelaga

Austin, John, L. (1970[1962]). *Quand dire, c'est faire.* Paris : Seuil.

Bacqué, Marie-Hélène et Gauthier, Mario. (2011). Participation, urbanisme et études urbaines. Quatre décennies de débats et d'expériences depuis « A ladder of citizen participation » de S. R. Arnstein, *Participations*, *1*(1) : 36-66.

Barthe, Yannick, De Blic, Damien, Heurtin, Jean-Philippe, Lagneau, Éric, Lemieux, Cyril, Linhardt, Dominique, (…), Trom, Danny. (2013). Sociologie pragmatique : mode d'emploi, *Politix, 3*(103) : 175-204.

Beaud, Stéphane et Weber, Florence. (2003). *Guide de l'enquête de terrain.* Paris : La Découverte.

Beauregard, Robert, A. (1998). Writing the Planner, *Journal of Planning, Education and Research*, vol. 18 : 93-101.

Beauregard, Robert, A. (2001). The Multiplicities of Planning, *Journal of Planning Education and Research,* vol. 20 : 437-439.

Becker, Howard, S. (2009). *Comment parler de la société. Artistes, écrivains, chercheurs et représentations sociales*. Paris : La Découverte, 316 p.

Bellemare, Marie-France, Cossette, P. et Proulx-Cormier, C. (2016). *Étude sur la situation actuelle et future de la rue Sainte-Catherine Est dans Hochelaga. Étude réalisée conjointement par La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve (projet RUI Hochelaga) et Rayside-Labossière architectes*. [Document de travail inédit] : 39 p.

Bellot, Céline. Sylvestre, Marie-Ève et Chesnay, Catherine. (2012). *15 ans de recherche sur la judiciarisation de l'itinérance : bilan et enjeux.* Rapport de recherche, The Homeless Hub, Université de York.

Benford, Robert D. et Snow, David A. (2000). Framing Processes and Social Movements : An Overview and Assessment, *Annual Review of Sociologie,* vol. 26 : 611-639

Benford, Robert D. et Snow, David A. (2012[2000]). Processus de cadrage et mouvements sociaux : présentation et bilan (Trad. Plouchard, N. M.), *Politix*, *3*(99) : 217-255.

Berger, Mathieu. (2008). Répondre en citoyen ordinaire. Pour une étude ethnopragmatique des engagements profanes, *Tracés. Revues de Sciences humaines*, n°15 : 191-208.

Berger, Mathieu. (2012a). Les cadres de l'expérience démocratique. La participation comme activité, interaction et histoire partagée. *Revue de l'Institut de sociologie* : 107-126.

Berger, Mathieu. (2012b). Mettre les pieds dans une discussion publique. La théorie goffmanienne de la position énonciative appliquée aux assemblées de démocratie participative. Dans Céfaï, D. et Perreau, L. (dir.), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (pp. 391-425), CURAPP-ESS/CEMS-IMM.

Berger, Mathieu. (2014). La participation sans le discours. *Espaces temps* : 1-41.

Berger, Mathieu. et Charles, Julien. (2014). Persona non grata. Au seuil de la participation. *Participations, 2*(9) : 5-36.

Berger, Mathieu. (2015a, novembre). *Un comique de participation*. Communication présentée à Recycl'Art, dans le cadre de l'événement *Vertical Spatial Practice*, Bruxelles.

Berger, Mathieu. (2015b). Des publics fantomatiques. Participation faible et démophobie. *SociologieS* [En ligne], *Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations* : http://journals.openedition.org/sociologies/4935

Berger, Mathieu. (2017). Vers une théorie du pâtir communicationnel. Sensibiliser Habermas. *Working paper* n°53, CRiDIS, UCL, Louvain-la-Neuve.

Berger, Mathieu. (2018). S'inviter dans l'espace public. La participation comme épreuve de venue et de réception. *SociologieS*, *Dossier HospitalitéS. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts.* [En ligne] : https://journals.openedition.org/sociologies/6865#authors

Berger, Mathieu. (2019). *Le temps d'une politique. Chronique des Contrats de quartier bruxellois*. BUP Bruxelles urbanisme et patrimoine - CIVA, Belgique, Bruxelles : 226 p.

Bernard de Raymond, Antoine. et Tétart, Gilles. (2015). Protester par-delà l'illégalité. Le mouvement des Faucheurs volontaires d'OGM en France. [En ligne], https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01228579

Bernier, Jocelyne, Clavier, Carole et Giasson Geneviève. (2010). Développement social local à Montréal : approche concertée de lutte contre les inégalités. Dans Potvin, L., Moquet, M.J., et Jones, C.M. (dir.) Réduire les inégalités sociales en santé. Saint-Denis : Institue national de prévention et d'éducation pour la santé, pp. 168-177.

Beuscart, Jean-Samuel et Peerbay, Ashveen. (2006). Histoires de dispositifs (introduction), *Terrains & travaux, 2*(11) : 3-15.

Bherer, Laurence. (2006). La démocratie participative et la qualification citoyenne. À la frontière de la société civile et de l'État », *Nouvelles pratiques sociales, 18*(2) : 24-38.

Bibeau, Gilles et Perreault, Marc. (1995). *Dérives montréalaises. À travers des itinéraires de toxicomanes dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve*. Montréal : Boréal.

Bilodeau, Angèle et Potvin, Louise. (2018). Unpacking complexity in public health interventions with the Actor-Network Theory, *Health Promotion International, 33*(1) : 173-181.

Birch, Eugenie, L. (2001). Practitioners and the Art of Planning, *Journal of Planning Education and Research*, vol 20 : 407-422.

Blanc, Maurice. (1998). La transaction, un processus de production et d'apprentissage du « vivre ensemble ». Dans M. Blanc, G. Pineau et M.-F. Freynet (dir.), *Les transactions aux frontières du social. Formation, travail social, développement local*. Lyon : Chronique Sociale.

Blanchet, Alain, Ghiglione, Rodolphe, Massonat Jean et Trognon, Alain. (2013). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.

Blondiaux, Loïc. (2001). Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège, *Mouvements, 5*(18) : 44-51.

Blondiaux, Loïc. (2008). Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative. Paris : Seuil, 109 p.

Blondiaux, Loïc et Sintomer, Yves. (2009). L'impératif délibératif, *Rue Descartes, 1*(63) : 28-38.

Blumer, Herbert. (1954). What is Wrong with Social Theory, *American Sociological Reviewe*, n°18 : 3-10.

Boltanski, Luc et Thévenot, Laurent. (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur.* Paris : Gallimard.

Boltanski, Luc. (2009). *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation.* Paris : Gallimard.

Bonaccorsi, Julia et Nonjon, Magali. (2012). « La participation en kit » : l'horizon funèbre de l'idéal participatif, *Quaderni,* n°79 : 29-44.

Bonicco, Céline. (2007). Goffman et l'ordre de l'interaction, un exemple de sociologie compréhensive. *Philonsorbonne*, 1 : 31-48. [En ligne] : http://philonsorbonne.revues.org/102

Bonicco-Donato, Céline. (2014). Le self dans la psychologie sociale de G.H. Mead. Filiation et descendance. Dans A. Cukier et Debray, È. (dir.), *La théorie sociale de G. H. Mead* (pp. 47-66). Paris : Le Bord de l'eau.

Bouchard, M. (2014, novembre). Lien vert : en attendant le premier coup de pépine. *Quartier Hochelaga* [En ligne] : https://www.quartierhochelaga.com/lien-vert-en-attendant-premier-coup-pepine/

Boucher, Maxime. (2015). *Appropriation de l'espace urbain : les défis de la cohabitation dans la zone RUI du quartier Hochelaga*, Rapport de recherche présenté à La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve, Montréal, 56 p.

Boucher, Maxime. (2016). *Structures d'opportunités et de contraintes : étude sur la formation des consensus au comité de coordination de la RUI Hochelaga*. Montréal, Québec : Institut national de la recherche scientifique, 34 p.

Boudreau, Julie-Anne. (2018). Contextualizing Institutional Meaning Through Aesthetic Relations. A Pragmatist Understanding of Local Action. In W. Salet (dir.), The Routledge Handbook of Institutions and Planning in Action (pp. 245-356). New York : Routledge

Boulianne, Alexis et Guilbault, Jean-Philippe. (2016, 14 mai). Vivez-vous dans un quartier riche ou pauvre à Montréal ? La réponse en carte. *Radio-Canada.* Repéré à : http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/special/2016/5/carte-revenu-moyen-riches-pauvres-montreal/

Bourdieu, Pierre. (1979). *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Éditions de Minuit.

Bourdin, Alain. (2015). L'enjeu de la théorie, *Revue Internationale d'URBAnisme* (*RIURBA),* n°1. [En ligne] http://riurba.net/Revue/lenjeu-de-la-theorie/

Bourque, Denis et Moisan-Trahan Joëlle. (2006). Cahier du CÉRIS, Série Recherches n°41. Montréal : coédition CÉRIS et LAREPPS.

Bourque, Denis. (2017a). Le développement des communautés territoriales : sens, acteurs et devenir. Les politiques sociales, 3&4 : 4-13.

Bourque, Denis. (2017b, juin). À qui appartient le développement des communautés ? *Le Devoir* [En ligne] : https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/502022/a-qui-appartient-le-developpement-des-communautes

Bourque, Denis et Lachappelle, René. (2018, septembre). Les ravages de la réforme Barette en région, Le Devoir [En ligne] : https://www.ledevoir.com/opinion/idees/536992/les-ravages-de-la-reforme-barrette-en-region

Borde, Marie-Axelle (2015). « Pour une approche territoriale de la question de la sécurité : le cas du programme communautaire Tandem dans les quartiers Hochelaga-Maisonneuve et Côte-des-Neiges à Montréal » Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en géographie.

Bowen, William, M., Dunn, Ronnie, A. et Kasdan, David, O. (2010). What is « urban studies » ? Context, internal structure and content, *Journal of Urban Affairs, 32*(2) : 199-227.

Brassard, Dominic. (2016, 17 février). De meilleurs logements amélioreraient la santé des citoyens de l'est montréalais. *Radio-Canada*. Repéré à : http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/765781/sante-est-montreal-logements-insalubres-moisissures

Breton, Pascale. (2013, 25 juin). Moisissures : une « catastrophe » pour Hochelaga-Maisonneuve. *La Presse.* Repéré à : http://www.lapresse.ca/actualites/education/201306/25/01-4664565-moisissures-une-catastrophe-pour-hochelaga-maisonneuve.php

Breviglieri, Marc. (2014). La vie publique de l'enfant, *Participations, 2*(9) : 97-123.

Breviglieri, Marc et Gaudet, Stéphanie. (2014). Présentation : Les arrières- scènes participatives et le lien ordinaire au politique. *Lien social et Politiques*, (71), 3–9. doi:10.7202/1024735ar

Brisset, Nicolas. (2015). Comment (et pourquoi) repenser la performativité des énoncés théoriques ? *L'Harmattan | « L'Homme & la Société », 3*(197) : 31-63.

Brossard, Baptiste et White, Deena. (2016). La santé en réseaux. Explorations des approches relationnelles dans la recherche sociale au Québec. Québec : PUQ.

Brownill, Sue et Parker, Gavin. (2010). Why bother with goods works ? The relevance of public participation(s) in planning in post-collaborative era, *Planning Practive & Research, 25*(3) : 275-282.

Burgess, Ernest. (1925). La croissance de la ville. Introduction à un projet de recherche. Dans Y. Grafmeyer et I. Joseph (dir.), *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine* (p. 131-147), Paris : Aubier, coll. Champ urbain.

Burnstein, Eugene et Vinokur, Amiram. (1977). Persuasive Argumentation and Social Comparison as Determinants of Attitude Polarization, *Journal of Experimental Social Psychology,* vol. 13 : 315-322.

Callon, Michel. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint Brieue, L'Année sociologiques, n°36 : 169-208.

Campbell, Scott et Fainstein, Susan. (1996). *Readings in Planning Theory,* Oxford : Blackwell.

Cardin, Dominique, Heurtin, Jean-Philippe et Lemieux, Cyril. (1995). Parler en public, *Politix, 8*(31) : 5-19.

Caron, Steve. (2012, 14 juin). Prostitution : une zone de tolérance dans Hochelaga-Maisonneuve ? *Journal Métro*, [En ligne] : https://journalmetro.com/actualites-hochelaga-maisonneuve/633467/prostitution-une-zone-de-tolerance-dans-hochelaga-maisonneuve/

Castells, Manuel. (1972). *Luttes urbaines et pouvoir politique,* Paris : Maspero.

Carlier, Louise. (2018). Projets urbains, espaces publics et relations de coexistence - Note de recherche n°7. Metrolab - CriDIS. Repéré à : http://www.metrolab.brussels/publications/projets-urbains-et-coexistance-urbaine

Carrel, Marion. (2006). Politisation et publicisation : les effets fragiles de la délibération en milieu populaire, *Politix*, *75*(3) : 33-51.

Carrel Marion et Talpin Julien. (2012). Cachez ce politique que je ne saurais voir ! Ethnographie des conseils de quartier roubaisiens, *Participations, 3*(4) : 179-206.

CDLCHM. (s-d). Développement des communautés locales. Portrait de concertations de quartier à Montréal. Repéré à : http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs57341

CDLCHM. (2009a). Portrait de l'environnement physique du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Repéré à http://www.cdlchm.qc.ca/documents/statistiques/portraitEnvPhys2009.pdf.

CDLCHM. (2009b). Portrait de l'environnement social du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Repéré à http://www.cdlchm.qc.ca/documents/statistiques/portraitSocial2009.pdf.

CDLCHM. (2009c). Portrait de la vie culturelle du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Repéré à http:// www.cdlchm.qc.ca/documents/statistiques/portraitSocial2009.pdf.

CDLCHM. (2009d). Portrait socio-démographique du quartier d'Hochelaga-Maisonneuve. Repéré à http://www.cdlchm.qc.ca/documents/statistiques/portraitSocioDemo2009.pdf.

CDLCHM. (2011). Profil socio-économique, secteur Sud Ouest d'Hochelaga-Maisonneuve. Repéré à http://www.ltqhm.org/images/rui_hochelaga/pdf/ProfildemographiqueRUISud_Ouest.pdf

Céfaï, Daniel. (s.d.) Arène publique. Un concept pragmatiste de sphère publique. Repéré à : http://cadis.ehess.fr/docannexe/file/2378/cefai_arene_publique_concept_pragmatiste_cadis.pdf

Céfaï, Daniel. (1996). La construction des problèmes publics. Définitions de situations dans des arènes publiques, *Réseaux*, *14*(75) : 43-66.

Céfaï, Daniel. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, Paris : La Découverte, 727 p.

Céfaï, Daniel. (2010). *L'engagement ethnographique.* Paris : Éditions de l'EHESS.

Céfaï, Daniel. (2014). Public, socialisation et politisation : Mead et Dewey. In Cukier, A. et Debray, É. (dirs), *La théorie sociale de G.H. Mead.* Paris : Le Bord de l'eau, pp. 340-366.

Chabot-Demers, Camille. (2015). Cohabitation entre les activités résidentielles et prostitutionnelles du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Mémoire. Montréal (Québec, Canada), Université de Montréal, Maîtrise en criminologie.

Chaouki Zine, Mohammed. (2010). La pensée et l'action dans la perspective sociologique de Michel de Certeau. *Laval théologique et philosophique, 66*(2) : 407-423.

Charles, Julien. (2012). Les charges de la participation. SociologieS, [En ligne] : http://journals.openedition.org/sociologies/4151

Charron, Simon-Marc. (2016, novembre). Vague de vandalisme dans Hochelaga-Maisonneuve. Radio-Canada. [En ligne] : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1002605/vague-de-vandalisme-dans-hochelaga-maisonneuve

Choay, Françoise. (1965). L'urbanisme en question. In *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie.*, sous la dir. de Françoise Choay, 7-53. Paris : Seuil.

Chriss, James, J. (1995). Habermas, Goffman, and Communicative Action : Implications for Professionnal Practice, *American Sociological Review, 60*(4) : 545-565.

Cissé, Amadou, L. (2012). L'évaluation des politiques de revitalisation urbaine à travers quelques expériences internationales : analyse des éléments de performance convergents, Mémoire de maîtrise, Montréal : ENAP.

Cloutier, Geneviève. (2009). *Les représentations du quartier en évolution : le programme de Revitalisation urbaine intégrée dans Sainte-Marie à Montréal,* (Thèse de doctorat, INRS, Montréal) 257 p.

Colomb, Claire. (2012). Pushing the Urban Frontier : Temporary Uses of space, City Marketing, and the Creative City Discourse in 2000s Berlin, *Journal of Urban Affairs, 34*(2) : 131-152.

Cormier, Jérôme. (2012). La philosophie du pragmatisme de Dewey et Mead : quels fondements théoriques pour appuyer l'intervention universitaire sur le terrain ? Cahiers du Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) - Collections Études théoriques - n° ET1113 : 78 p.

Côté, Jean-François. (2014). Le concept de société chez G. H. Mead. Dans A. Cukier et Debray È. (dir.), *La théorie sociale de G.H Mead* (pp. 165-184). Paris : Le Bord de l'eau.

Côté, Jean-François. (2015a). *George Herbert Mead's Concept of Society. A Critical Reconstruction.* Paradigm Publishers. 192 p.

Côté, Jean-François. (2015b). Du pragmatisme de George Herbert Mead à la sociologie de Chicago : les prolongements d'une vision kaléidoscopique de la société, *SociologieS.* Dossier Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations.

Coulon, Alain. (1992). *L'école de Chicago*, Paris : PUF, éd. Que sais-je ?

CREXE-ENAP. (2010, juillet). *Études sur l'évaluation des processus de développement de connaissances sur la revitalisation urbaine intégrée dans cinq territoires de la ville de Montréal,* Montréal : ENAP, repéré à http://collectifquartier.org/wp-content/uploads/2013/11/APPROCHE-RUI-rapport-synthèsel-ENAPl.pdf

Crozier, Mochel et Friedberg, Erhard. (1981[1977]). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*, Paris : Seuil.

Dargère, Christophe. (2014). L'observation incognito, entre œil de Caïn et œil de Moscou: réflexions déontologiques et idéologiques autour de « la clandestine », *Recherches Qualitatives*, *33*(1), 41- 63.

Davidoff, Paul. (1965). Advocacy and Pluralism in Planning, *American Institute of Planning Journal, 31*(4) : 331-338.

de l'Église, Justine. (2017, 5 mai). Deux militants antigentrification nous expliquent ce qui ne va pas à Hochelag. *Vice*. Repéré à : https://www.vice.com/fr_ca/article/53ngda/deux-militants-antigentrification-nous-expliquent-ce-qui-ne-va-pas-a-hochelag

Demers, Maurice. (1972). Une expérience de théâtre régénéré : le théâtre d'environnement intégral, *Forces,* n°20

Desbiens, Jérémie. (2017). *Pour une perspective sociologique de la rhétorique : interprétation de l'œuvre d'Erving Goffman sous l'angle de la persuasion*. Montréal, Québec, Université du Québec à Montréal, Maîtrise en sociologie.

Dewey, John. (1993[1938]). *Logique : théorie de l'enquête* (Trad. G. Deledalle), Paris : PUF.

Dewey, John. (2010[1915]). *Le public et ses problèmes.* Paris : Gallimard.

Divay, Gérard. (2004). L'art de réussir un puzzle complexe : la revitalisation urbaine intégrée, *Urbanité* : 16-17

Divay, Gérard. (2005). La revitalisation urbaine : l'action publique locale peut-elle vraiment dépasser le "mur" de l'intégration, *Organisations & territoires,* vol 14 (automne 2005) : 73-81.

Divay, Gérard, Hamel, Pierre J., Rose, Damaris, Séguin, Anne-Marie, Sénécal, Gilles et Bernard, Paul. (2006). *Projet pilote de démarche de revitalisation urbaine intrégrée. Démarche d'évaluation.* Rapport de recherche publié au centre UCS-INRS. Repéré à http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1983522

Douay, Nicolas. (2018). *L'urbanisme à l'heure du numérique.* Éditions ISTE, Londres : Royaume-Uni.

Dupuis, Alain et Farinas, Luc. (2009). Le fonctionnement organique du système multiorganisationnel d'aide et de services aux sans-abri de Montréal. *Administration Publique du Canada*, *52*(1) : 23-49.

Durand Folco, Jonathan. (2017). *À nous la ville! Traité de municipalisme.* Éditions Écosociété. 197 p.

Durkheim, Émile. (1900-1901). « Sur le totémisme ». Dans *Année sociologique,* vol. V, 1900-1901, pp. 82 à 121, rubrique: "Mémoires originaux". Paris: PUF. Texte reproduit dans *Journal sociologique* Collection Bibliothèque de philosophie contemporaine. Paris: PUF, 728 pages.

Duthu, Henri. (2008). Théorie de l'idéologie d'Habermas, *InitiationPhilo* [En ligne], repéré à : http://www.initiationphilo.fr/articles.php?lng=fr&pg=319

Dryzek, John. (2010). Rhetoric in Democracy : A Systemic Appreciation, *Political Theory, 38*(3), pp. 319-339.

Elden, Stuart et Crampton, Jeremy, W. (2007). Introduction, dans Crampton, J. W. et Elden, S. (dirs.), *Space, Knowledge and Power : Foucault and Geography,* Londres : Ashgate.

Eliasoph, Nina et Lichterman, Paul. (2003). Culture in Interaction, *American Journal of Sociology 108*(4) : 735-794.

Eliasoph, Nina. (2010). *L'évitement du politique. Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Paris : Economica, coll. « Etudes Sociologiques » : 352 p

Fainstein, Susan. (2005). Cities and Diversity. Should we want it ? Can we plan for it?, *Urban Affairs Review, 41*(1) : 3-19.

Fainstein, Susan. (2010). *The Just City*, Ithaca and London : Cornell University Press.

Fassin, Didier. (1998). Politique des corps et gouvernement des villes. La production locale de la santé publique. Dans Fassin (dir.), *Les figures urbaines de la santé publique : enquête sur des expériences locales*. Paris : La Découverte, pp. 7-46.

Ferrarese, Estelle. (2014). Le Mead de Habermas. Ce que veut dire une intersubjectivité intacte. Dans A. Cukier et Debray, É. (dir.), *La théorie sociale de G.H. Mead. Études critiques et traductions inédites* (pp. 269-283). Paris : Le Bord de l'eau.

Ferrarese, Estelle. (2015, janvier). Portrait : Nancy Fraser ou la théorie du « prendre part ». *La vie des idées* [En ligne] : https://laviedesidees.fr/Nancy-Fraser-ou-la-theorie-du-prendre-part.html

Foisy, Dominic et Savard, Sébastien. (2017). Participation citoyenne et revitalisation urbaine intégrée. Dans Bourque, D. (dir.). Le développement des communautés territoriales : Sens, acteurs et devenir. *Les politiques sociales,* n°3&4.

Fontan, Jean-Marc, Hamel, Pierre, Morin, Richard et Shragge, Eric. (2006). Le développement local dans un contexte métropolitain : la démocratie en quête d'un nouveau modèle ? *Politique et Sociétés*, *25*(1) : 99-127.

Foucault, Michel. (1971). *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard.

Foucault, Michel. (1975). *Surveiller et punir,* Paris : Gallimard.

Foucault, Michel. (1976). Questions à Michel Foucault sur la géographie, dans *Hérodote,* 1 : 71-85.

Foucault, Michel. (1980) Questions on Geography, dans Gordon, C. (ed.), *Power/Knowledge : Selected interviews and other writings 1972-1977,* New York : Pantheon : 63-77.

Foucault, Michel. (1997[1976]). *Il faut défendre la société,* Paris : Gallimard.

Foucault, Michel. (1994[1977]). Le jeu de Michel Foucault, *Dits et écrits,* T. II, Paris : Gallimard, pp. 298-329.

Frantzich, Stephen, E. (2012). O.O.P.S.: *Observing Our Politicians Stumble: The Worst Candidate Gaffes and Recoveries in Presidential Campaigns.* California : Praeger.

Fraser, Nancy. (2001[1992]). Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement, *Hermès, La Revue, 3*(31) : 125-156.

Fraser, Nancy. (2011). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. Paris : La Découverte.

Fung, Archon et Wright, Erik, O. (2005). Le contre-pouvoir dans la démocratie participative et délibérative. Dans M.-H. Bacqué, H. Sey et Y. Sintomer (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative* (p. 49-78). Paris : La Découverte.

Gagnon, Katia. (2016, 23 juillet). La renaissance de la zone rouge. *La Presse*. Repéré à : http://plus.lapresse.ca/screens/dd6032b2-567c-4975-9af3-d50c8e02e6dc__7C__IvxzTgiE9j3V.html

Gaïor, Camille. (2015a, 14 septembre). Un tiers des ménages vivent dans l'insalubrité à Montréal. *Agence QMI*. Repéré à : http://fr.canoe.ca/infos/regional/archives/2015/09/20150914-220848.html

Gaïor, Camille. (2015b, 29 octobre). 450 000$ pour venir à bout de la prostitution. *Journal de Montréal.* Repéré à : http://www.journaldemontreal.com/2015/10/29/450-000--pour-venir-a-bout-de-la-prostitution

Gaïor, Camille. (2016, 14 avril). Inspections d'entretien, de salubrité et de sécurité dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve : Un bâtiment sur trois non conforme. *Journal de Montréal.* Repéré à : http://www.journaldemontreal.com/2016/04/14/inspections-dentretien-de-salubrite-et-de-securite-dans-mercier-hochelaga-maisonneuve-un-batiment-sur-trois-non-conforme

Galarneau, Marilène, Bilodeau, Angèle, Boucher, Maxime, Lefebvre, Chantal. et Potvin, Louise. (2017). La production des effets de l'action intersectorielle locale sur les milieux de vie. Le cas de la Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Rapport de recherche du Centre Léa-Roback, 69 p.

Gamson, William, A. (1985). Goffman's Legacy to Political Sociology, *Theory and Society*, *14*(5) : 605-622.

Gamson, William, A. (1992). *Talking Politics*, New York : Cambridge University Press, 111 p.

Garfinkel, Harold. (2007[1967]). *Recherches en ethnométhodologie* (Trad. L. Quéré), Paris : PUF, 474 p.

Gaudet, Stéphanie. (2012). Lire les inégalités à travers les pratiques de la participation sociale, *SociologieS*, janvier [En ligne], http://sociologies.revues.org.proxy.bib.uottawa.ca/3874.

Gauthier, Audrey. (2015a, 5 novembre). Un marché public pour contrer des déserts alimentaires. *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve*. Repéré à : http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/864925/un-marche-public-pour-contrer-des-deserts-alimentaires/

Gauthier, Audrey. (2015b, 23 juin). Prostitution à Hochelaga : de 42 arrestations à 0. *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve*. Repéré à : http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/797863/prostitution-la-sensibilisation-plutot-que-la-repression-a-hochelaga/

Gauvreau, Claude. (2018). Le droit au quartier. Actualités UQAM. Repéré à : https://www.actualites.uqam.ca/2018/droit-au-quartier-contrer-gentrification

Geertz, Clifford. (1998[1973]). La description dense : Vers une théorie interprétative de la culture, *Enquête, anthropologie, histoire, sociologie,* n° 6 : 73-105.

Germain, Annick et Rose, Damaris. (2010). La mixité sociale programmée en milieu résidentiel à l'épreuve des discours critiques internationaux : le cas de Hochelaga à Montréal, *Lien social et Politiques*, n°63 : 15-26.

Géronimi, Martine. (2006). Identité urbaine, reconversion industrielle et dynamique territoriale à Montréal : le cas d'Hochelaga-Maisonneuve, *Norois* [En ligne], 199, 2006/2. Repéré à https://norois.revues.org/1911

Ghaffari, Leila. (2020). Pour une gentrification socialement acceptable. Le cas d'Hochelaga-Maisonneuve à Montréal et Madeleine-Champs-de-Mars à Nantes. [Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal et Université de Tours], version inédite : 335 p.

Gibson, Timothy, A. (2005). La ville et le « spectacle ». Commentaires sur l'utilisation du « Spectacle » dans la sociologie urbaine contemporaine. *Sociologie et Sociétés, 37*(1) : 171-195.

Gilbert, Claude. (2008). Quand l'acte de conduite se résume à bien se conduire. À propos du problème « sécurité routière », *Réseaux,* 147 : 21-48.

Gilbert, Claude et Henri, Emmanuel. (2012). La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion, *Revue française de sociologie*, 2012/1, vol. 53 : 35-59.

Goffman, Erving. (1953). *Communication conduct in an island Community* (Thèse de doctorat non publiée), Chicago, Ill. : University of Chicago.

Goffman, Erving. (1956). Embarrassment and Social Organization, *American Journal of Sociology, 62*(3) : 264-271.

Goffman, Erving. (1973a[1956]). *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1. La présentation de soi*. Paris : Éditions de Minuit.

Goffman, Erving. (1973b[1971]). *La mise en scène de la vie quotidienne : 2. Les relations en public.* Paris : Les Éditions de Minuit.

Goffman, Erving. (1970). *Strategic Interaction*. Pennsylvania : University of Pennsylvania Press, 160 p.

Goffman, Erving. (1974). *Les rites d'interaction.* Paris : Les Éditions de Minuit.

Goffman, Erving. (1988). L'ordre de l'interaction (pp. 186-230). Dans Erving Goffman et Yves Winkin (dir.) (Textes recueillis et présentés par Yves Winkin), *Les moments et leurs hommes.* Paris : Seuil / Minuit.

Goffman, Erving. (1989). Réplique à Denzin et Keller. Dans Joseph, I. (dir.), *Le Parler frais d'Erving Goffman,* Paris : Éd. Minuit, pp. 301-320.

Goffman, Erving. (1991[1974]). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Minuit.

Goffman, Erving. (2013[1963]). *Comment se conduire dans les lieux publics* (Trad. D. Céfaï). Paris : Economica, 306 p.

Goffman, Erving. (2007[1981]). *Façons de parler.* Paris : Minuit.

Grawitz, Madeleine. (1993). *Méthodes des sciences sociales*. Paris : Dalloz.

Gusfield, John. (2009[1981]). *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique.* Paris : Économica.

Habermas, Jürgen (1987[1984]). *Théorie de l'agir communicationnel,* Paris : Fayard.

Habermas, Jürgen. (1988). L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise. Paris : Payot.

Hall, Edward, T. (1966). *La dimension cachée*. Paris : Seuil.

Hamel, Pierre. (1991). *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.

Hamel, Pierre. (2010). Les métropoles et la nouvelle critique urbaine, *Pôle Sud, 1*(32) : 153-164.

Hamel, Pierre. (2014). Leçons de démocratie urbaine, *Questions de communication,* No25 : 61-79.

Hamel, Sonia. (2012). *La Théâtre-Forum : Pour une délibération sous le signe de la reconnaissance ?* [Thèse de doctorat, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/10128

Harrison-Julien, P. (2014, 30 octobre). Richesse à Westmount, pauvreté à Hochelaga ? Les inégalités en cartes. *Radio-Canada.* Repéré à : http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/691668/cartes-stereotypes-revenu-richesse-pauvrete-riches-pauvres-est-ouest

Harvey, David. (2008). The Right to the City, *New Left Review,* n°53 (sept-oct) : 23-40.

Healey, Patsy. (1993). Planning Through Debate : The Communicative Turn in Planning Theory, In Fischer, F. et Forester, J. (eds.), *The Argumentative Turn in Policy Analysis and Planning,* Durham, London : Duke University Press : 233-253.

Healey, Patsy. (1997). *Collaborative Planning. Shaping Places in Fragmented Societies,* Vancouver : UBC Press.

Healey, Patsy. (2003). Collaborative Planning in Perspective, *Planning Theory,* 2(2), : 101-123.

Henri, Emmanuel. (2007). *Amiante : un scandale improbable. Sociologie d'un problème public,* Rennes : Presses Universitaires de Rennes.

Héritage Montréal. (2008). Montréal en quartier - Hochelaga. Repéré à http://www.memorablemontreal.com/accessibleQA/histoire.php?quartier=7%3E.

Hétu, Richard. (2019, septembre). « Oups! Le poids des gaffes », *La Presse.* [En ligne] : https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201909/01/01-5239486-oups-le-poids-des-gaffes.php

Hillier, Jean. (2003). Agonizing over consensus. Why Habermassians ideals cannot be « real », *Planning Theory,* n°2 : 37-59.

Huebner, Daniel, R. (2014). *Becoming Mead. The Social Process of Academic Knowledge*. The University of Chicago Press. 349 p.

Innes, Judith, E. (1998). Information in Communicative Planning, *Journal of the American Planning Association,64*(1) : 52-63.

Innes, Judith, E. (2004). Consensus Building: Clarifications for the Critics, *Planning Theory*, *3*(1) : 5-20.

Jacobs, Jane. (1961). *Déclin et survie des grandes villes*, Liège : Mardaga.

Jewkes, Rachel et Murcott, Anne. (1996). Meanings of Community, *Soc. Sci. Med. 43*(4) : 555-563.

Jones, Russel, Burnay, Nathalie et Servais, Olivier. (2000). Chapitre 2. L'observation participante. Dans R. Jones, *Méthodes de recherche en sciences humaines* (pp. 45-74). Louvain-la-Neuve, Belgique: De Boeck Supérieur.

Joseph, Isaac. (1998). *Erving Goffman et la microsociologie*. Paris : PUF.

Joseph, Isaac. (2004). *Météor, les métamorphoses du métro*. Paris : Economica.

Jouve, Bernard. (2005). La démocratie en métropole. Gouvernance, participation et démocratie, *Revue française de science politique*, *55*(2) : 317-337.

Kilfoil, Patrick. (2014). *Parle-t-on de territoire en aménagement du territoire ? La construction des enjeux en contexte de planification collaborative* (Mémoire de maîtrise). Université de Montréal.

Lachance, Élaine, Bernier, Jocelyne et Herjean, Patrick (2004). *Approches communautaires et inégalité de santé.* Université de Montréal, Montréal : Chaire Cassis, 18 p.

Latour Bruno. (2006). *Changer de société, refaire de la sociologie.* Paris: La Découverte.

Latzko-Toth, Guillaume. (2009). *L'étude de cas en sociologie des sciences et des techniques*, Note de recherche, Montréal : CIRST, 37 p.

Laurence, Pierre. (2010). Pour des approches intégrées de développement urbain durable. Analyse de trois projets de revitalisation. Lyon : La Croix-Rousse, Montréal : Sainte-Marie, Trois-Rivières : les premiers quartiers, Paris : Éditions Connaissances et Savoirs, collection Sciences humaines et sociales – Urbanisme, 275 p.

Laurin-Desjardins, Camille. (2014, 30 juin). Excédés par le bruit de génératrices 24h par jour. *Journal de Montréal.* Repéré à : http://www.journaldemontreal.com/2014/06/30/excedes-par-le-bruit-de-generatrices-24h-par-jour

Lavigne-Lalonde, Laurence et Caldwell, Éric, A. (2016, 2 août). Pour en finir avec les préjugés. *Le Devoir.* Repéré à : http://www.ledevoir.com/politique/montreal/476815/hochelaga-maisonneuve-pour-en-finir-avec-les-prejuges

Lefebvre, Henri. (1968). *Le Droit à la ville*, Paris : Anthropos (2e ed.).

Lefebvre, Henri. (1991). *The production of space.* Blackwell, Oxford.

Legendre, Pierre. (2001). *De la société comme texte*. Paris : Fayard.

Legros, Anne. (2019, juin). Anne Latendresse : « À Montréal, « les tables de quartier » font vivre la participation citoyenne ». *Le Monde.* Repéré à : https://www.lemonde.fr/economie/article/2019/06/06/anne-latendresse-a-montreal-les-tables-de-quartier-font-vivre-la-participation-citoyenne_5472449_3234.html

Léouzon, Roxanne. (2016, 8 mai). Des terrains vacants qui pourraient accueillir des logements sociaux. *Métro.* Repéré à : http://journalmetro.com/actualites/national/960668/des-terrains-vacants-qui-pourraient-accueillir-des-logements-sociaux/

LTQHM. (2016a). Comité aménagement du territoire. Repéré à : http://www.ltqhm.org/comites/comite-amenagement-du-territoire

LTQHM. (2016b). Pignon sur rue pour la RUI Hochelaga. Repéré à : https://www.ltqhm.org/images/rui_hochelaga/pdf/160205_ExpoRUIHochelaga.compressed.pdf

LTQHM. (2018, décembre). Le Carré de sucre 2018. L'occupation transitoire d'un espace vacant dans le secteur RUI Hochelaga. Montréal : LTQHM

Lynch, John. (2000). Social Class. Dans Berkman LF & Kawachi L.F. (dir.). Oxford University Press.

Manin, Bernard. (2011). Comment promouvoir la délibération démocratique ? Priorité du débat contradictoire sur la discussion, *Raisons politiques, 2*(42) : 83-113.

Marceau, Julie. (2016, 8 juin). La cohabitation entre les deux Hochelaga, est-ce possible ? *Radio-Canada.* Repéré à : http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/786208/hochelaga-maisonneuve-embourgeoisement-cohabitation-tensions

Marceau, Julie. (2017, 4 mai). Une fumerie de crack reconvertie pour lutter contre l'itinérance dans Hochelaga. *Radio-Canada*. Repéré à : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1031697/fumerie-crack-house-reconvertie-logements-lutte-itinerance-hochelaga

Marchal, Mathias. (2012, 12 juin). La Tonnellerie de Sucre Lantic sous le pic des démolisseurs. *Métro.* Repéré à : http://journalmetro.com/actualites/montreal/106205/la-tonnellerie-en-partie-detruite/

Margier, Antonin. (2013). L'espace public en partage. Expériences conflictuelles de l'espace et marginalisation. *Cahiers de géographie du Québec*, *57*(161) : 175-192

Martouzet, Denis. (2002). Normativité et interdisciplinarité en aménagement-urbanisme, *Revue d'Économie régionale & Urbaine*, Paris : Armand Colin : 619-642.

Mead, George, H. (2006[1934]). *L'esprit, le soi et la société* (traduction de D. Céfaï et L. Quéré), Paris : PUF.

Mercier, Clément, Bourque, Denis. et St-Germain, Lise. (2009). *Participation citoyenne et développement des communautés au Québec : Enjeux, défis et conditions d'actualisation*. Rapport de recherche, Université du Québec en Outaouais. [En ligne] : http://www.centrersa.qc.ca/pdf/ARUC-LSTG-PC-2009.pdf

Mercier, Clément et Bourque, Denis. (2012). Approches et modèles de pratiques en développement des communautés - Approches de développement intégré. Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire, Cahier no. 1207, 174 p.

Mitchell, Don. (1997). The annihilation of space by law : The roots and implications of anti-homeless laws in the United States, *Antipode, 29*(3) : 303-335.

Morin, Richard, Latendresse, Anne et Lozier, Nicolas. (2017). Action publique et quartiers durables : enjeux cognitifs et organisationnels, *Environnement urbain*, vol. 12, https://doi.org/10.7202/1050580ar

Motta, Alessio. (2014). Mépris et répression de la prise de parole en public. Construction d'une domination symbolique profane dans une copropriété et dénonciation publique, *Participations, 2*(9) : 71-95.

Mouffe, Chantal. (2005). *On the Political.* New York : Routledge.

Nauteuil-Miribel (de), Matthieu. (2014). Ce corps qui manque à la représentation. Entre démocratie participative et critique artistique, les nouvelles scènes de l'expérience politique, *Participations, 2*(9) : 177-205.

Néron, Anne-Julie. (2013). *Le mouvement communautaire dans Hochelaga-Maisonneuve et le Carrefour familial Hochelaga (1960-2009)*. (Mémoire de maîtrise). Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal.

Nez, Héloïse. (2010). *Les savoirs citoyens dans l'urbanisme participatifs. Regards croisés sur les expériences de Paris et Cordoue* (Thèse de doctorat). Université Paris8/Université autonome de Barcelone.

Nadeau, Anne-Marie et Lapierre-Fortin, Émanuèle. (Coopérative Niska) (2018). Rapport final - version longue. Évaluation de la pertinence et de l'efficacité de la démarche montréalaise de revitalisation urbaine intégrée (RUI). 167 p.

Nizet, Jean et Rigaux, Nathalie. (2005). *La sociologie de Erving Goffman.* Paris : éditions La Découverte.

Normandin, Pierre-André. (2012, 16 juin). Hochelaga veut tolérer la prostitution. *La Presse.* Repéré à : http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201206/15/01-4535557-hochelaga-veut-tolerer-la-prostitution.php

Normandin, Pierre-André et Bergeron, Maxime. (2016, 6 octobre). Montréal « représente un désert commercial ». *La Presse.* Repéré à : http://affaires.lapresse.ca/economie/immobilier/201610/06/01-5027905-montreal-represente-un-desert-commercial.php

Offe, Claus. (1997). *Les démocraties modernes à l'épreuve,* textes réunis et présentés par D. Saoul et Y. Sintomer, Paris, L'Harmattan.

Ogien, Albert. (2012). Les affinités pragmatiques. Goffman, l'héritage et l'esprit du pragmatisme. Dans Céfai, D. et Perreau, L. (dir.) *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction* (pp. 325-338). CURAPP-ESS/CEMS-IMM

Paillé, Serge et Mucchielli, Alex. (2010). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales.* Paris : Armand Colin.

Pampalon, Robert, Hamel, Denis et Raymond, Guy. (2001). Indice de défavorisation pour l'étude de la santé et du bien-être au Québec - Mise à jour 2001. Institut national de santé publique du Québec. [En ligne] : https://www.inspq.qc.ca/santescope/indice-de-defavorisation

Paquette, C. (2016a, 27 mai). Une « rue comestible » dans Hochelaga-Maisonneuve. *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve*. Repéré à : http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/969847/une-rue-comestible-dans-hochelaga-maisonneuve/

Paquette, C. (2016b, 22 juillet). La CSDM laisse tomber l'école Hochelaga. *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve*. Repéré à : http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/997291/la-csdm-laisse-tomber-lecole-hochelaga/

Paquette, C. (2016c, 28 juillet). Fermée à cause des moisissures, l'école Saint-Nom-de-Jésus sera rénovée. *Nouvelles Hochelaga-Maisonneuve.* Repéré à : http://journalmetro.com/local/hochelaga-maisonneuve/actualites/946504/fermee-a-cause-des-moisissures-lecole-saint-nom-de-jesus-sera-renovee/

Paquette, C. (2017a, mars). La Place Simon-Valois, entre gentrification et mixité sociale (1/2). Quartier Hochelaga. Repéré à : https://quartierhochelaga.com/2017/03/29/place-simon-valois/

Paquette, C. (2017b, mars). La Place Simon-Valois, entre gentrification et mixité sociale (2/2). Quartier Hochelaga. Repéré à : https://quartierhochelaga.com/2017/03/30/simon-valois/

Parazelli, Michel. (2000). « L'imaginaire familialiste et l'intervention sociale auprès des jeunes de la rue : une piste d'intervention collective à Montréal. *Santé mentale au Québec*, *25*(2) : 40-66.

Parazelli, Michel. (2002). *La rue attractive, parcours et pratiques identitaires des jeunes de la rue*. Québec : PUQ.

Parazelli, Michel. (2009). « Existe-t-il une « morale globale » de la régulation de la rue ? Réflexions autour de l'hypothèse d'un imaginaire écosanitaire. *Géographie et cultures*, n°71 : 91-110.

Parsons, Talcott. (1951). *The Social System,* Glencoe, Ill. : The Free Press.

Peneff, Jean. (2009). *Le goût de l'observation. Comprendre et pratiquer l'observation participante en sciences sociales*. La Découverte, coll. Grands Repères, 250 p.

Peretz, Henri. (1998). *Les méthodes en sociologie, l'observation*. Paris : La Découverte, 124 p.

Pétonnet, Colette. (1982). L'Observation flottante. L'exemple d'un cimetière parisien. *L'Homme, 22*(4), 37-47.

Pinson, Daniel. (2018). L'urbanisme, ou le refoulement de la normativité, *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement* [En ligne], https://journals.openedition.org/tem/4507

Poirier, Yves. (2018, mars). Une piquerie d'Hochelaga-Maisonneuve officiellement fermée. *Journal de Montréal.* [En ligne] : https://www.journaldemontreal.com/2018/03/30/une-piquerie-dhochelaga-maisonneuve-officiellement-fermee-1

Poitras, Claire. (2014). Synthèse du colloque *Montréal et Bruxelles en projet*. Dans P. Ananian (resp.). Colloque tenu le 18 novembre 2014, ESG UQAM.

Proulx, Marc-Urbain. (2008a). Territoires de gestion et territoires d'émergence. Dans G. Massicotte (dir.), *Sciences du territoire* (p.1-23), Québec : PUQ.

Proulx, Marc-Urbain. (2008b). Quarante ans de planification territoriale au Québec. Dans M. Gauthier, M. Gariépy et M.-O. Trépanier (dir.), *Renouveler l'aménagement et l'urbanisme* (p. 21-54), Montréal : PUM.

Provost, Anne-Marie. (2014, 4 décembre). Usine Lallemand dans Hochelaga : des citoyens veulent la délocalisation. *Journal de Montréal*. Repéré à : http://www.journaldemontreal.com/2014/12/04/usine-lallemand-dans-hochelaga-des-citoyens-veulent-la-delocalisation

Quéré, Louis. (1987). La vie sociale est une scène, (Goffman revu et corrigé par Garfinkel). Dans Castel, R., Cosnier, J. et Joseph, I. (dir.) *Le parler frais d'Erving Goffman* (pp.47-82). Paris : les Éditions de Minuit.

Quéré, Louis. (1990). Construction de la relation et coordination de l'action dans l'interaction. Dans Conein, B., Fornel, M. et Quéré, L. (dirs.), *Les Formes de la conversation,* vol. 1 et 2, Paris : CNET.

Rached, Tahani. (1990). *Au chic Resto Pop* [Documentaire]. Office nationale du film du Canada.

Relieu, Marc et Brock, Frank. (1995). L'infrastructure conversationnelle de la parole publique. Analyse des réunions politiques et des interviews télédiffusées, *Politix, 8*(31) : 77-112.

Rémy, Jean. (1992). La vie quotidienne et les transactions sociales : perspective micro ou macro-sociologiques. Dans M. Blanc (dir.), *Pour une sociologie de la transaction sociale* (p. 83-111). Paris : L'Harmattan.

Rémy, Jean. (1996). La transaction, une méthode d'analyse : contribution à l'émergence d'un nouveau paradigme, *Environnement et société,* n°17 : 9-31.

Rhéaume, Jacques. (2008). Quand l'histoire devient agissante, dans *Intervenir par le récit de vie*, De Gaulejac, V. et Legrand, M. (dirs.), Toulouse : Éditions Erès : 63-88.

Ritchot, C. (2017, avril). Hochelaga, prochain Plateau-Mont-Royal ? [Repéré] : https://quartierhochelaga.com/2017/04/16/hochelaga-plateau/

Rondeau, Carole. (2015). Enquête auprès des riverains du projet de lien vert de la zone RUI Hochelaga du quartier Hochelaga-Maisonneuve. Montréal : INRS Urbanisation Culture Société. Rapport de recherche remis à LTQHM.

Rosanvallon, Pierre. (2006). *La contre-démocratie*. Paris : Éditions du Seuil, 345 p.

Roy, Michel, Sénécal, Gilles et Desroches, Marie-Ève. (2015). Agir aux marges de la concertation de quartier : Le conciliabule autour de la conversion de l'église Très-Saint-Nom-de-Jésus à Montréal, *Lien social et Politiques*, n° 73 : 53-70.

Roy, Michel. (2001). Le théâtre d'environnement de Maurice Demers, un art d'intervention sociale et politique. *Bulletin d'histoire politique, 9*(3) : 24-35.

Roy, Michel. (2016). Du conciliabule à la concertation. Dans Sénécal, G. (dir), *Revitalisation urbaine et concertation de quartier* (pp. 57-72). Laval : PUL (Collection études urbaines).

Rui, Sandra. (2004). *La démocratie en débat. Les citoyens face à l'action publique,* Armand Colin.

Rydin, Yvonne. (2007). Re-examinig the role of knowledge within planning theory, *Planning Theory, 6*(1) : 52-68.

Salet, Willem. (2018). Institutions in Action. In W. Salet (dir.), The Routledge Handbook of Institutions and Planning in Action (pp. 3-23). New York : Routledge

Sandercock, Leonie. (1998). *Towards Cosmopolis : Planning for Multicultural Cities*, London : Wiley and Sons.

Sanders, Lynn, M. (1997). Against Deliberation, *Political Theory*, *25*(3) : 247-277

Sauves, Ewan. (2012, 21 octobre). Hochelaga-Maisonneuve : des appartements pour les prostituées dès 2013. *La Presse.* Repéré à : http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201210/21/01-4585520-hochelaga-maisonneuve-des-appartements-pour-les-prostituees-des-2013.php

Savitch, Hank, V. et Kantor, Paul. (2002). *Cities in the Internationnal Marketplace : The Political Economy of Urban Development in North America and Western Europe.* Princeton : Princeton and Oxford University Press : 1-54.

Schütz, Alfred. (2008[1971]). Tirésias ou notre connaissance des événements futurs, *Le chercheur et le quotidien* (pp. 195-216). Paris : Klincksieck

Scouarnec, Aline. (2004). L'observation des métiers : définition, méthodologie et « actionnabilité » en GRH. *Management & Avenir*, *1*(1), 23-42.

Scott, James, C. (2008[1992]). *La domination et les arts de la résistance. Fragments du discours du subalterne*. Paris : Éditions Amsterdam.

Séguin, Anne-Marie et Divay, Gérard. (2004). La lutte territorialisée contre la pauvreté : examen critique du modèle de revitalisation urbaine intégrée, *Lien social et Politiques,* no. 52 : 67-79.

Sénécal, Gilles. (2007). Métaphore et modèles en géographie urbaine : le continuum de l'école de Chicago à celle de Los Angeles, *Annales de géographie*, 2007/5 n°657 : 513-532.

Sénécal, Gilles, Cloutier, Geneviève et Herjean, Patrick. (2008). Le quartier comme espace transactionnel, *Cahiers de Géographie du Québec*, *52*(146) : 191-214.

Sénécal, Gilles, Cloutier, Geneviève, Méthé Myrand, Léa, Dubé, Amélie et Chevalier, Andréanne. (2010). Les effets de la concertation : Étude sur les Tables intersectorielles de quartier à Montréal. Rapport de recherche de l'INRS, [En ligne] : http://espace.inrs.ca/5031/1/EffetsDeLaConcertation.pdf

Sénécal, Gilles et Saint-Laurent-Sénécal, Hilaire. (2014). L'acteur : questions de méthodologie. Dans S. Breux, J.-P. Collin et C. Gingras (dir.), *Représenter l'urbain : apports et méthodes* (pp. 41-62). Québec : Presses de l'Université Laval.

Sénécal, Gilles. (2016). Enclaves urbaines : retour sur une recherche en partenariat. Dans Sénécal, G. (dir.), *Revitalisation urbaine et concertation de quartier* (pp. 227-253). Québec : Presses de l'Université Laval.

Sénécal, Gilles et Lessard, Guillaume (2016). Introduction. Revitalisation et concertation : penser, planifier et agir à l'échelle locale. Dans Sénécal, G. (dir.), *Revitalisation urbaine et concertation de quartier* (pp. 1-9). Québec : Presses de l'Université Laval.

Sennett, Richard. (2019). Bâtir et habiter. Pour une éthique de la ville. Paris : Albin Michel.

Simard, Julien. (2019). *La précarité résidentielle chez les locataires vieillissantes à faible revenu : vieillir et se loger en contexte de gentrification à Montréal.* Thèse. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, Doctorat en études urbaines, 401 p

Sintomer, Yves. (2008). Du savoir d'usage au métier de citoyen ?, *Raisons politiques,* 31 : 115-134.

Sioui, Marie-Michèle. (2014, 29 août). Incendie dans une usine dans MHM : la population réclame un système d'alerte. *La Presse.* Repéré à : http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/201408/29/01-4795540-incendie-dans-une-usine-dans-mhm-la-population-reclame-un-systeme-dalerte.php

Smith, Neil. (1996). *The new urban frontier : Gentrification and the revanchist city*. Londres : Routledge.

Snow, David, A., Burke Rochford, R., Worden, Steven, K. et Benford, Robert, D. (1986). Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Mouvement Participation, *American Sociological Review,* vol. 51 : 464-481.

Snow, David, Trom, Danny et Céfaï, Daniel (2000). Le legs de l'École de Chicago à la théorie de l'action collective. Entretien avec David Snow. *Politix*, *13*(50) : 151-162.

Stavo-Debauge, Joan. (2012). La sociologie dite « pragmatique » et la philosophie pragmatiste, une rencontre tardive. Communication présentée dans le cadre du séminaire des Ateliers Villa Vigoni, Italie. [En ligne] : https://www.academia.edu/2644253/_La_sociologie_dite_pragmatique_et_la_philosophie_pragmatiste_une_rencontre_tardive_

Stavo-Debauge, Joan. (2014). L'idéal participatif ébranlé par l'accueil de l'étranger. L'hospitalité et l'appartenance en tension dans une communauté militante, *Participations, 2*(9) : 37-70.

Strauss, Anselm. (1993). *Continual Permutations of Action*. New York, NY: Aldine de Gruyter.

Swyngedouw, Erik. (2009). The Antinomies of the Postpolitical City: In Search of a Democratic Politics of Environmental Production. *International Jorunal of Urban and Regional Research, 33*(3) : 601-620.

Sylvestre, Marie-Eve., Bellot, Céline, Couture-Ménard, Philippe Antoire et Tremblay, Alexandra C. (2011). Le droit est aussi une question de visibilité : l'occupation des espaces publics et les parcours judiciaires des personnes itinérantes à Montréal et à Ottawa. *Revue canadienne de droit et société, 26*(3) : 531-561.

Tarragoni, Federico. (2014). De la personne au sujet politique. Une ethnographie des prises de parole populaires dans les assemblées de Barrio au Vénézuela, *Participations, 2*(9) : 149-175.

Tonnelat, Stéphane. (2012). La dimension sensible des problèmes publics. In Cefaï, D.et Terzi, C. (dirs.) *L'expérience des problèmes publics* : 163-190, Paris : Éd. De l'EHESS.

Trom, Danny. (1989). Habermas (Jürgen), L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise, Paris, Payot, réed. 1988. *Politix, 2*(5) : 95-96.

Trottier, Marie Christine. (2016, mai). Une étude démontre l'embourgeoisement de Hochelaga-Maisonneuve. Journal de Montréal. [En ligne] : https://www.journaldemontreal.com/2016/07/05/une-etude-demontre-lembourgeoisement-de-hochelaga-maisonneuve

Troustine, Jessica. (2009). All Politics Is Local : the Reemergence of the Study of City Politics, *Perspectives on Politics 7*(3) : 611-615.

Vallée, Pierre. (2015, 12 décembre). Pas facile de bien manger quand on est marginalisé. *Le Devoir*. Repéré à : http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/457404/pas-facile-de-bien-manger-quand-on-est-marginalise

Ville de Montréal. (2003). *Appel de propositions. Projet pilote de revitalisation urbaine intégrée. Guide à l'attention des arrondissements admissibles, Service du développement social et communautaire - Direction du développement social,* Service du développement économique et du développement urbain Direction de l'habitation, Montréal.

Voyé, Liliane. (1996). Villes et transactions sociales, hommage au professeur Jean Remy. Paris : L'Harmattan.

Whitehead, Dean. (2004). The European Health Promoting Hospitals (HPH) project : how far on ? *Health Promot Int*., *19*(2) : 259-267.

Winkin, Yves. (1988). Portrait du sociologue en jeune homme (pp. 13-92). Dans Erving Goffman et Yves Winkin (dir.) (Textes recueillis et présentés par Yves Winkin), *Les moments et leurs hommes.* Paris : Seuil / Minuit.

Winkin, Yves. (2001). *Anthropologie de la communication.* Belgique : Éditions De Boeck Université / Éditions du Seuil.

Yin, Robert, K. (2003). *Case Study Research : Design and Methods*, 3rd edition. Thousand Oaks (California) : Sage Publications.

Young, Iris, M. (2012[1996]). Communication et altérité. Au-delà de la démocratie délibérative, Dans Girard, C. et Le Goff, A. (dir.), *La démocratie délibérative. Anthologie de textes fondamentaux*, Paris : Hermann, pp. 293-326.

Zribi, Wafa. (2004). Évaluation de l'accessibilité à l'alimentation dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Rapport-stage. Québec, Université du Québec, Institut national de la recherche scientifique, Maîtrise en études urbaines.

ANNEXES

INRS
UNIVERSITÉ DE RECHERCHE

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains a examiné le projet de recherche identifié ci-dessous.

Titre du projet : Planification urbaine, communication et concertation de quartier : le cas de la RUI Hochelaga

Nom du chercheur principal (ou de l'étudiant) : Maxime Boucher

Centre : INRS-UCS

Noms des étudiants inscrits à l'INRS dont les mémoires et/ou thèses découleront du projet, le cas échéant :

Nom du directeur de recherche, le cas échéant : Julie-Anne Boudreau

Nom du co-directeur de recherche, le cas échéant :

Nom de l'organisme subventionnaire ou de commandite :

Le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains atteste que la recherche proposée impliquant des êtres humains répond aux normes de l'INRS en matière d'éthique.

Vice-présidente du comité

Marie-Claude Rousseau	Digitally signed by Marie-Claude Rousseau DN: cn=Marie-Claude Rousseau, o=INRS, ou=Institut National-Énergie, email=marie-claude.rousseau@ete.inrs.ca, c=CA Date: 2017.04.03 11:05:29 -04'00'	3 avril 2017
Nom en lettres moulées	*Signature*	*Date*

CER-17-445

Formulaire de consentement écrit - Entretiens semi-dirigés (Approfondis)

« *Planification urbaine, communication et concertation de quartier : le cas de la RUI Hochelaga* »

Qui dirige le projet de recherche ?

Le projet de recherche est sous la responsabilité de Julie-Anne Boudreau, professeur à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) centre Urbanisation culture et société (UCS).

Quels sont les objectifs de la recherche ?

Ce projet s'intéresse aux activités de communication des acteurs lors des rencontres de la RUI Hochelaga. Ce projet vise à mieux comprendre comment la prise de parole lors des rencontres du CoCo et du CLR a des impacts concrets sur le processus décisionnel et la formation des consensus à la RUI Hochelaga.

Quelle est la nature de votre participation ?

Vous serez invités à participer à une entrevue approfondie (d'une durée d'environ 1 heure) durant laquelle Maxime Boucher vous posera des questions sur votre façon de participer aux rencontres de la RUI Hochelaga que vous preniez ou non la parole lors de celles-ci. L'entrevue se déroulera au moment et à l'endroit qui vous conviendront.

Y a-t-il des risques ou des avantages à participer à cette recherche ?

Il n'y a aucun risque à répondre aux questions. Vous ne retirerez aucun bénéfice personnel de votre participation à ce projet de recherche. Par ailleurs, les résultats obtenus contribueront à l'avancement des connaissances scientifiques en ce qui a trait aux exercices de planification urbaine et à la concertation de quartier.

Comment seront traitées mes réponses ?

Vos réponses seront analyses ainsi que celles obtenues des autres participants afin de déterminer quels sont les impacts concrets de la participation aux rencontres de la RUI Hochelaga en portant une attention plus particulière sur les activités de communication et la prise de parole lors des rencontres du CoCo et du CLR.

Est-ce que les réponses obtenues sont privées ?

Oui, soyez assuré que vos réponses demeureront strictement confidentielles et votre nom n'apparaîtra d'aucune façon. Vos réponses ne seront pas transmises aux autres membres du CoCo et du CLR. Chacun participant se verra attribuer un numéro que seul Maxime Boucher et sa directrice de recherche, Julie-Anne Boudreau, connaîtront. Le contenu des entrevues (transcriptions des enregistrements) seront conservés dans un lieu sécuritaire tel qu'un fichier sécurisé par un mot de passe afin de garantir la

confidentialité des renseignements. Les résultats de cette recherche seront analysés et traités de manière à conserver l'anonymat de chacun des participants.

Les résultats du projet seront diffusés en tant que données générales pour l'ensemble des participants. Cela signifie que les résultats obtenus par l'analyse des entrevues seront traités en créant des catégories générales pour éviter qu'on puisse vous identifier ainsi que les autres participants à cette recherche.

Les fichiers, les retranscriptions ainsi que les données identificatoires et anonymisées seront détruits suite à l'obtention de mon diplôme de doctorat et donc à la fin de cette recherche, et les données recueillies ne serviront que dans le cadre de la présente recherche.

Est-ce que je suis obligé de répondre à toutes les questions et d'aller jusqu'au bout de l'entrevue ?

Votre participation est entièrement volontaire. Vous pouvez décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Vous serez également libre de vous retirer en tout temps. Si vous vous retirez de la recherche, les renseignements qui auront été recueillis au moment de votre retrait seront détruits.

À qui est-il possible de s'adresser si j'ai des questions sur la démarche éthique de la recherche de Maxime Boucher ?

Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Gilles Sénécal, président du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humaines par courriel : gilles.senecal@ucs.inrs.ca
Vous pouvez également contacter Mme Julie-Anne Boudreau qui dirige la recherche de Maxime Boucher par courriel : julie-anne.boudreau@ucs.inrs.ca

Vous trouverez ci-joint deux (2) exemplaires du formulaire de consentement que nous vous demandons de signer, si vous acceptez de participer à cette recherche et de nous accorder une entrevue. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à Maxime Boucher toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter ma directrice de recherche, dont les coordonnées apparaissent au bas de la page. Vous pouvez également contacter le président du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, M. Gilles Sénécal, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant à cette recherche.

CONSENTEMENT

J'ai pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information ?

J'ai été informé(e), par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet ?

J'ai également été informé(e) :

a) de la façon selon laquelle le chercheur assurera la confidentialité des données et protégera les renseignements recueillis ?

b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue ou à son enregistrement, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions ?

c) de mon droit, à titre de participant volontaire à cette étude, de me retirer à tout moment sans conséquence négative ?

d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet : Maxime Boucher (maxime.boucher@ucs.inrs.ca) ?

J'ai compris que j'ai la possibilité de me retirer de la recherche en tout temps ou de ne pas répondre à certaines questions, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients ?

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cet entretien seront conservés de façon confidentielle. Ils seront traités de façon anonyme. Dans ce cas cependant, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié de manière indirecte ?

J'autorise le chercheur principal, désigné ci-dessous, à citer certains extraits de l'entretien, et ce, exclusivement à des fins de recherche ?

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

_____
Nom, Prénom

_____ _____
Signature du participant Date

Maxime Boucher (étudiant au doctorat)

maxime.boucher@ucs.inrs.ca

Julie-Anne Boudreau (directrice de recherche)

julie-anne.boudreau@ucs.inrs.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS

Guide d'entrevue

PROJET

Planification urbaine, communication et concertation de quartier : le cas de la RUI Hochelaga

Maxime Boucher

Organisme : _____

Type(s) organisationnel(s) : _____

Nom : _____

Sexe : _____

Âge : _____

Domaine d'étude (et expertise) et niveau de scolarité : _____

Date de l'entrevue : _____

Lieu de rencontre : _____

Section 1 : L'organisme et ses mandats dans le quartier Hochelaga

Nous allons d'abord parler de (nom de l'organisme) dans le quartier Hochelaga.

1) Parlez-moi de (nom de l'organisme), de sa mission et des objectifs que (nom de l'organisme) poursuit dans le quartier Hochelaga.

2) Quels sont les enjeux que vous défendez ?

3) Quelles populations desservez-vous ?

4) Collaborez-vous avec d'autres organismes dans le quartier ?

5) Si oui, avec lesquels collaborez-vous ?

   - ➢ Quelle est la nature de votre collaboration ?
   - ➢ Depuis combien de temps et sur quelle base ?
   - ➢ Dans quel but ?

Nous allons maintenant parler de la RUI dans le quartier Hochelaga. Le programme RUI constitue une concertation intersectorielle et multi-réseaux qui vise le développement urbain et social dans les quartiers plus fortement touchés par des problématiques urbaines.

Section 2 : La Revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le quartier Hochelaga

6) Pouvez-vous me parler du quartier Hochelaga et plus précisément du secteur sud-ouest avant l'arrivée du programme RUI ?

7) Comment était la concertation entre les organismes avant l'arrivée du programme RUI ?

   - ➢ Qu'en est-il de (nom de l'organisme) ?
   - ➢ Quel est-il maintenant ?

8) Comment l'annonce de l'arrivée du programme RUI a-t-elle été reçue chez (nom de l'organisme) ?

9) Comment percevez-vous le fonctionnement de la RUI Hochelaga depuis son arrivée dans le quartier en 2011 ?

10) L'arrivée de la RUI en juin 2011 a-t-elle entraîné des changements (ex. au niveau de la concertation dans le quartier) ?

- ➢ Si oui, pouvez-vous m'en parler ?
- ➢ Quels sont les effets de l'arrivée de la RUI pour (nom de l'organisme) ?

11) Comment fonctionne la communication et le partage d'informations entre les partenaires de la RUI Hochelaga ?

Nous allons maintenant parler de votre propre participation aux comités de la RUI Hochelaga (CLR et/ou CoCo)

Section 3 : La participation aux comités de la RUI Hochelaga

12) Pour quelles raisons (motifs) vous a-t-on choisi à titre de représentant de (nom de l'organisme) pour participer aux rencontres du (comité(s)- CLR | CoCo) de la RUI ?

13) Comment percevez-vous votre participation aux rencontres du (comité(s)- CLR | CoCo) de la RUI ?

14) Comment vous sentez-vous lorsque vous prenez la parole durant les rencontres ?

15) Pouvez-vous me parler de votre approche ou de votre « style » de participation durant ces rencontres ?

16) Quels sont les thèmes et les sujets qui vous apparaissent importants à discuter durant ces rencontres ?

17) Quels sont les sujets controversés durant ces rencontres ?

18) Y a-t-il des événements marquants qui vous ont marqués depuis la naissance de la RUI Hochelaga en 2011 ?

    - ➢ Et durant les rencontres du (comité(s)- CLR | CoCo) de la RUI ?

19) Que retenez-vous de votre participation aux rencontres du (comité(s)- CLR | CoCo) de la RUI ?

Nous allons maintenant parler des comportements associés aux rencontres des comités de la RUI Hochelaga (CLR et/ou CoCo)

Section 4 : Comportements durant les rencontres des comités de la RUI Hochelaga

20) Comment doit-on se comporter durant les rencontres du (comité(s)- CLR | CoCo) de la RUI ?

    - ➢ Quels sont les comportements qui sont valorisés/appréciés ? Et désapprouvés ?
        - Avez-vous des exemples ?

- ➢ Comment vous comportez-vous durant ces rencontres ?
    - Avez-vous des exemples ?

21) Pouvez-vous me parler des « règles du jeu » lors de ces rencontres ?

22) Estimez-vous qu'il y a des obstacles ou des freins à la participation aux rencontres du (comité(s)-CLR | CoCo) de la RUI ?

- ➢ Si oui, quels sont-ils ?

23) Estimez-vous que vous avez des liens particuliers avec d'autres acteurs durant ces rencontres ?

- ➢ Si oui, de quelles natures sont ces liens ?
- ➢ Avec qui, contre qui ?

Section 5 : Commentaires généraux

30) Avez-vous des choses à ajouter ?

- ➢ Estimez-vous que tous les sujets importants ont été abordés ?

Fin de l'entrevue